

Abel Manoukian

Témoins d'humanité

L'engagement humanitaire de la Suisse
pendant le génocide des Arméniens
dans l'Empire ottoman 1894–1923



9(47.925)

M-24

h₂

Abel Manoukian

Témoins d'humanité

L'engagement humanitaire de la Suisse pendant
le génocide des Arméniens dans l'Empire ottoman
1894-1923

En mémoire du million et demi de victimes
du génocide des arméniens de 1915

Traduit de l'allemand vers le français par Julien Lambinet

Beyrouth 2022

A.
Antoine



9128

La publication de ce volume a été rendue possible grâce à
l'aimable soutien de M. et Mme Jean-Pierre et Christine Sedef
en faveur des études arménologiques

Cette étude a été accompagnée scientifiquement
par l'Institut de théologie catholique chrétienne
de l'Université de Berne

u^b

UNIVERSITÄT
BERN

Theologische Fakultät
Institut
für Christkatholische Theologie

Tous droits réservés à l'auteur
1^{re} édition – Janvier 2022
Librairie Antoine SAL
ISBN : 978-9953-73-788-1

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| AVANT-PROPOS A L'ÉDITION FRANÇAISE | 7 |
| PRÉFACE | 9 |
| TRANSLITTÉRATION ET TRANSCRIPTION DE L'ALPHABET ARMÉNIEN | 14 |
| L'ARMÉNIE – LE FOYER DES ARMÉNIENS | 17 |
| <i>Situation géographique</i> | 17 |
| LES ARMÉNIENS | 23 |
| <i>L'origine – tradition populaire</i> | 23 |
| <i>L'origine du peuple arménien</i> | 25 |
| <i>Les premières traces de la présence arménienne</i> | 27 |
| <i>Les Ourartiens – le royaume d'Ourartou ou Ararat</i> | 30 |
| LES ROYAUMES ARMÉNIENS | 37 |
| <i>La dynastie des Ervandouni</i> | 39 |
| <i>La dynastie des Artaxiades</i> | 41 |
| <i>La dynastie des Arsacides</i> | 45 |
| <i>Post tenebras lux –</i> | |
| <i>L'Arménie : premier État chrétien du monde</i> | 48 |
| <i>Liés au témoignage commun pour le Christ</i> | 59 |
| L'ARMÉNIE SOUS LE CROISSANT ARABE | 64 |
| <i>Deux mouvements sociaux religieux remarquables</i> | |
| <i>en Arménie</i> | 67 |
| <i>Les Pauliciens</i> | 67 |
| <i>Les Tontraciens</i> | 70 |
| <i>Les effets désastreux</i> | |
| <i>de la politique de courte vue des Byzantins</i> | 71 |

| | |
|--|-----|
| LE ROYAUME D'ARMÉNIE EN CILICIE | 74 |
| <i>La situation socio-politique sur le haut-plateau arménien</i> | 80 |
| L'ARMÉNIE SOUS LE JOUG OTTOMAN | 83 |
| <i>L'Arménie entre les croissants sunnite et chiite</i> | 91 |
| LES DÉBUTS DE LA MISSION PROTESTANTE | |
| PARMI LES ARMÉNIENS | 94 |
| <i>La société missionnaire américaine dans l'Empire ottoman – sa fondation et son développement</i> | 94 |
| L'ARMÉNIE ORIENTALE : | |
| SOUS LES AILES DE L'AIGLE BICÉPHALE DE RUSSIE | 110 |
| <i>Le Položenije [Положение] :</i> | |
| <i>Une nouvelle constitution pour l'Église arménienne</i> | 124 |
| <i>L'œuvre de la mission bâloise à Chouchi (Choucha)</i> | 133 |
| <i>La contribution culturelle des missionnaires bâlois à une renaissance arménienne au Karabagh dans la première moitié du XIXe siècle</i> | 152 |
| L'ÈRE DES RÉFORMES DANS L'EMPIRE OTTOMAN | 159 |
| <i>La constitution nationale des Arméniens (1863)</i> | 159 |
| DANS L'EMPIRE OTTOMAN SOUS ABDÛLHAMID II | 166 |
| <i>La guerre russo-ottomane 1877/78 –</i> | |
| <i>L'homme malade du Bosphore</i> | 168 |
| <i>L'internationalisation de la question arménienne</i> | 172 |
| <i>Le traitement de la question arménienne au congrès de Berlin</i> | 177 |
| LE DÉBUT DU COMBAT ARMÉNIEN | |
| POUR LA LIBÉRATION | 186 |
| <i>Premiers pas dans la direction de l'indépendance –</i> | |
| <i>La fondation des partis nationaux arméniens</i> | 186 |
| <i>Arménakan Kazmakerputiun</i> | 190 |
| <i>Le parti révolutionnaire Hentchak</i> | 193 |
| <i>La Fédération révolutionnaire arménienne</i> | 199 |

| | |
|--|-----|
| LES ARMÉNIENS SOUS LES LAMES SANGUINAIRES | |
| DU « SULTAN ROUGE » | 203 |
| <i>Le début d'une longue souffrance sous le grand boucher</i> | 203 |
| <i>L'autodéfense des Arméniens de Sassoun 1893/94, début d'une longue série de pogroms arméniens</i> | 212 |
| <i>Suite des pogroms arméniens sous le « Sultan rouge » dans les années 1895/96</i> | 216 |
| <i>Le soulèvement de Zeïtoun</i> | 221 |
| <i>Un holocauste avant l'Holocauste</i> | 228 |
| <i>Le massacre de Van</i> | 230 |
| <i>L'occupation de la banque ottomane à Constantinople</i> | 232 |
| <i>Sur la première phase d'extermination des Arméniens dans l'Empire ottoman</i> | 238 |
| <i>Conclusion</i> | 242 |
| RÉACTIONS EN SUISSE | |
| FACE AUX MASSACRES D'ARMÉNIENS | 250 |
| <i>Des manifestations de solidarité jusqu'à la pétition</i> | 250 |
| <i>La fondation du comité central du mouvement philarménien en Suisse</i> | 257 |
| <i>À propos du contenu de la pétition</i> | 273 |
| <i>L'œuvre de charité des Suisses envers les Arméniens</i> | 275 |
| <i>Le développement de l'œuvre de charité suisse dans l'Empire ottoman</i> | 294 |
| <i>La dénomination « Arménie » dans la correspondance officielle des années 1890 du XIXe siècle</i> | 301 |
| <i>Enfants sans enfance</i> | 305 |
| <i>Les collaborateurs suisses dans l'orphelinat de Sivas</i> | 315 |
| <i>Le travail auprès des orphelins du Secours suisse aux Arméniens à Gürün</i> | 325 |
| <i>Autres lieux de prestation du Secours suisse aux Arméniens</i> | 344 |
| <i>Ourfa et ses témoins d'humanité</i> | 349 |
| <i>Enjeux au tournant du nouveau siècle</i> | 368 |
| L'ASCENSION DES JEUNES-TURCS | 372 |
| <i>Une tentative pour régler son compte au « Sultan rouge »</i> | 374 |

| | |
|---|-----|
| <i>Le coup d'État de 1908</i> | 377 |
| <i>La réaction des Vieux-Turcs face aux Jeunes-Turcs en 1909</i> | 384 |
| <i>Les massacres ciliciens – la grande déception des Arméniens</i> | 388 |
| <i>Une nouvelle impulsion pour le Secours suisse aux Arméniens</i> | 394 |
| L'ANNÉE 1915 | 398 |
| <i>Mauvaise intention, bonne occasion</i> | 398 |
| <i>Témoins suisses pendant la période du génocide des arméniens</i> | 413 |
| <i>Le rapport de l'année 1915/1916 du comité suisse de secours pour les enfants orphelins arméniens</i> | 465 |
| <i>Deux appels supplémentaires au Conseil fédéral suisse</i> | 468 |
| ENTRE LE MARTEAU BOLCHÉVIQUE ET L'ENCLUME TURQUE | 496 |
| <i>La bataille de Sardarapat</i> | 500 |
| <i>La courte indépendance de l'Arménie</i> | 502 |
| <i>Les initiatives politiques du comité du secours suisse aux Arméniens</i> | 505 |
| <i>Les conférences pour la paix de Paris, San Remo et Sèvres</i> | 518 |
| <i>Espoir légitime en Cilicie ?</i> | 523 |
| <i>Le traité de Lausanne</i> | 525 |
| <i>Les interventions suisses en faveur des Arméniens au sein de la Société des Nations</i> | 527 |
| <i>Présence arménienne en Suisse</i> | 533 |
| <i>Exil en Suisse</i> | 535 |
| <i>Le « foyer arménien » à Genève et l'orphelinat arménien à Begnins</i> | 540 |
| POSTFACE | 552 |
| ANNEXE – NOUS VOUS REMERCIONS ! | 554 |
| BIBLIOGRAPHIE | 560 |
| LISTE D'ILLUSTRATIONS | 583 |
| INDEX | 587 |

AVANT-PROPOS À L'ÉDITION FRANÇAISE

En juin 2016, la communauté arménienne d'Oberentfelden, dans le canton suisse d'Argovie, organisa une soirée de divertissement musical. Un jeune Arménien y interprétait pour le mieux des chansons arméniennes de style folklorique. J'avais fourni un long service pastoral au sein de cette communauté et connaissais toutes les personnes présentes, des plus jeunes aux plus âgées. Seuls deux visages dans le public m'étaient étrangers et me frappaient particulièrement par leur participation enthousiaste. C'était un couple marié, autour des septante ans, et qui n'était manifestement pas d'origine arménienne. Tous deux avaient un teint clair et la femme des yeux bleus rayonnants. J'attendais la pause avec grande impatience afin de pouvoir faire leur connaissance.

Dans la conversation, j'appris qu'ils étaient Suédois, de Stockholm, et qu'ils voyageaient avec leur camping-car au travers de toute l'Europe. En naviguant sur internet, ils étaient tombés par hasard sur une invitation à cette représentation. Puisqu'ils étaient justement dans la région, ils avaient spontanément pris la décision d'assister à cette soirée arménienne.

J'exprimai ma stupéfaction que des Suédois montrent un tel intérêt pour une culture pourtant fort étrangère, ce qui ne semble arriver qu'assez rarement. Pleine d'enthousiasme, la femme me répondit que lorsqu'elle termina l'école obligatoire, elle reçut en cadeau de sa mère le livre « Les 40 jours de Musa Dagh », de Franz Werfel. La lecture de ce roman historique l'avait tant impressionnée et saisie dans sa tendre enfance que, depuis lors, elle ressentait une profonde solidarité avec le peuple arménien et son destin.

Si la traduction présente de mon livre pouvait œuvrer de manière identique auprès de seulement quelques lecteurs, alors je serais convaincu que tout l'effort a valu la peine.

Je voudrais remercier ici le traducteur de mon livre en français, Monsieur Julien Lambinet, pour avoir accepté ce défi et l'avoir mené à terme.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier Monsieur et Madame Jean-Pierre et Christine Sedef du fond du cœur pour leur généreux soutien financier à la publication française de ce projet, et sans lequel rien n'aurait été possible.

Enfin et surtout, ma chère épouse Nazely mérite les remerciements du cœur pour m'avoir merveilleusement soutenu à tous points de vue lors de la réalisation de cet ouvrage et de sa traduction.

Abel Manoukian

PRÉFACE

Ce livre traite du destin du peuple arménien dans l'Empire ottoman, au sortir du XIX^e et au début du XX^e siècle. Dans cet intervalle chronologique, presque la totalité de la population arménienne au sein de l'Empire ottoman a été éliminée, par le biais de discriminations, de persécutions, de déportations et de massacres. Les persécutions d'Arméniens sont un fait historique. Le nier ou minimiser les événements n'a aucun sens. La tentative turque de relativiser les faits historiques et la dénégation, devenue presque un dogme politique, ne sont pour beaucoup plus crédibles – et ce jusqu'au sein de la société turque actuelle. Plus d'un million et demi d'Arméniens ont été tués durant la Première Guerre mondiale. Or, ce n'est pas parce qu'ils ont eux-mêmes pris part au conflit que les Arméniens ont été touchés par cette catastrophe. Ce massacre a été instrumentalisé, par les dirigeants turcs, afin de noyer définitivement la question arménienne dans les ombres de la guerre, en éliminant purement et simplement l'objet du problème.

La question arménienne fait aussi partie de l'histoire suisse, en particulier si l'on considère les relations helvético-arméniennes entretenues depuis les massacres des années 90 du XIX^e siècle. Ces événements provoquèrent un émoi considérable, tant en Suisse que dans toute l'Europe.

Certes, le génocide des Arméniens est une chose bien connue du public helvétique. Et pourtant, les circonstances de l'extermination, qui avait déjà entamé sa marche funeste dans les années 1894 à 1896, sont tombées dans l'oubli pour de nombreux Suisses. Les relations nouées pendant des dizaines d'années entre les chrétiens

suisses et les Arméniens en Turquie sont aujourd'hui très mal connues. Elles prirent surtout la forme de secours organisés par des œuvres caritatives ou par des sociétés missionnaires, actives pour les Arméniens en détresse dès les massacres des années 90 du XIX^e siècle jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale.

Les relations helvético-arméniennes se développèrent dans le cadre des rapports qu'entretenaient la Suisse et la Turquie. Elles furent d'abord l'initiative de chrétiens suisses engagés qui, obstinément, durant des décennies, que ce soit en accord avec ou en dépit de la politique de neutralité de leur gouvernement, procurèrent une grande aide aux chrétiens arméniens dans le besoin. Pendant la guerre cependant, ces amis des Arméniens sont soudain devenus les témoins de l'un des crimes les plus importants du siècle. Les missionnaires et collaborateurs suisses tinrent bon au sein de leurs diverses implantations en Turquie, aussi longtemps qu'il fut possible. Les amis au pays leur restèrent fidèles ; d'innombrables personnalités s'investirent avec tous les moyens mis à disposition pour informer le public helvétique des tristes événements et continuer à organiser des secours pour les Arméniens.

Les activités chrétiennes suisses furent essentiellement menées par les œuvres suivantes :

« Hülf-Comité für die verfolgten Christen in Russland und Armenien » (Comité de secours pour les chrétiens persécutés en Russie et en Arménie), « Conferenz der Schweizerischen Hülfcomités für Armenier » (Conférence des Comités suisses de secours aux Arméniens), « Schweizerische Missionsarbeit in Persisch-Armenien » (Travail missionnaire suisse en Arménie perse), « Verein der Freunde Urfas » (Association des amis d'Ourfa), « Schweizerisches Hilfswerk 1915 für Armenien » (Œuvre de secours suisse 1915 pour l'Arménie), « Evangelisch-Armenisches Waisenhaus » (Orphelinat évangélique arménien) à Brousse, « Waisenhaus in Cäsarea » (Orphelinat à Césarée), « Evangelische Mädchenschule » (École de filles protestante) à Konia, « Bund der schweizerischen Armenier-

freunde » (Association des amis suisses de l'Arménie), « Ligue internationale philarménienne », « Société immobilière du foyer arménien en Suisse », « Internationale Hilfsgesellschaft für die Waisen des Nahen Ostens » (Communauté de secours internationale pour les orphelins du Proche-Orient) (trois Suisses dans l'organe directeur), « Schweizerhilfe für blinde Armenierwaisen auf dem Libanon » (Secours suisse pour les orphelins arméniens aveugles au Liban), « Bund Schweizer Armenierfreunde » (Association des amis suisses de l'Arménie).

La Suisse occupe une place particulière parmi tous les pays au sein desquels se sont manifestés des témoignages de solidarité en faveur du peuple arménien menacé. En Suisse seulement, une action de signatures étendue à tout le pays assortie d'une pétition au Conseil fédéral eut lieu. La participation de la population fut incomparablement élevée. Presque un demi-million de citoyennes et de citoyens exprimèrent, par leur signature personnelle, leur solidarité envers le peuple arménien. Plus de 100 ans après, nous leur exprimons toute notre gratitude, du plus profond de notre cœur.

Toutes les couches de la société suisse, aussi bien les fortunés que les plus pauvres, prirent part avec cœur aux actions de dons. Grâce à celles-ci, de nombreux secours furent rendus possibles dans le pays arménien, durant des décennies. Dans l'un des comptes rendus que l'on a découverts de cette époque, cette donation touchante était enregistrée : une femme vint pour participer à l'action de don. Elle retira de son doigt sa bague de fiançailles, sertie d'un petit diamant, et la donna – c'était le bien le plus précieux qu'elle possédait. Grâce soit rendue à tous les donateurs, ainsi qu'à tous les fonctionnaires qui travaillaient au sein de ces œuvres. Leur engagement infatigable en Suisse a permis l'organisation de services de secours qui, souvent, a sauvé des vies.

Ce livre voudrait également témoigner sa gratitude aux filles et fils exceptionnels du peuple suisse qui, souvent au péril de leur propre vie et avec un dévouement proche du sacrifice, ont fait part

de leur humanité et de leur foi chrétienne dans l'Empire ottoman lorsqu'ils sauvèrent des milliers d'Arméniens menacés d'une mort certaine. Afin que soit honoré leur souvenir, mentionnons leurs noms : Mmes et MM. Josephine Zürcher, Hans Fichter, Theodora Reineck, Katharina Stucky, Marie Zenger, Hermann et Berta Christ-Werner, Jakob et Elisabeth Künzler, Andreas et Gertrud Vischer-Oeri, Maria Anna Gerber, Heinrich Hopf, Lina Linder, Félix Margot et Madame Margot, Alice Maillefer, Marie Maillefer, Max Müller, Madelaine Perrochet, Riko Pfisterer, Hedwig Quintal, Irene Reineck, Emma Richard, Julie Riedinger, Anni Rohner, Beatrice Rohner, Marie Rohner, Verena Schmidli, Anna Schweizer, Johannes et Frida Spörri-Knecht, Anna Abegglen, Lucie Borel, Irene Spörri, Fritz Stucky, Theodor et Alice Wieser, Madame Zatecki-Frikart, Emma Zbinden, Marie Brennwalder, Lina Zenger, Georges Godet, Léopold Favre, Édouard Naville, Eduard Graeter, Antony Krafft-Bonnard.

Un remerciement spécial est adressé au Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse et à tous mes collègues de l'EERS qui m'ont aimablement soutenu dans ce travail. Toute ma reconnaissance va également à Monsieur le professeur Dr Martin George, qui en a endossé, malgré un agenda rempli, la direction scientifique. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à mon très cher ami Monsieur le Dr Iso Baumer. Par ses conseils judicieux, il m'a accompagné et m'a prêté main-forte, particulièrement pour déchiffrer les manuscrits. Je dois un remerciement spécial à Monsieur le Dr Hamo Sukiasyan de l'Institut d'histoire d'Erevan et le Dr Armine Melkonyan, assistante de recherche au Matenadaran, à l'Institut Mesrop-Maschtoz des manuscrits anciens, qui m'ont inlassablement procuré des dossiers importants pour l'étude des sources, provenant des archives de l'État de la République d'Arménie et du Matenadaran.

On ne peut pas ne pas mentionner ici l'assistance empressée des employés des Archives fédérales suisses à Berne, de la Bibliothèque

nationale suisse de Berne, de la Bibliothèque universitaire vonRoll à Berne, des Archives de l'État de Genève et de la Bibliothèque universitaire de Genève, tout comme des Archives des Nations unies à Genève, des Archives du Canton de Vaud à Lausanne et de la Bibliothèque publique de l'Université de Neuchâtel, pour laquelle je voudrais nommer en particulier Madame Martine Noirjean de Ceuninck, du département des manuscrits.

Je voudrais remercier tout spécialement, de la famille Evanzin : Martin Johann, Anita, Heinrich Justin et Gerold Armin, pour avoir relu, corrigé et révisé mon texte en allemand, ainsi que pour leur accueil amical en Autriche. Sans leur aide précieuse, ce travail n'aurait pas pu être réalisé dans d'aussi brefs délais.

La traduction prévue de ce livre en langue arménienne remplira les cœurs des Arméniens, disséminés aujourd'hui dans le monde entier, d'une profonde gratitude envers le peuple suisse. Ce dernier, par son comportement et ses innombrables actions humanitaires, a démontré quel rôle exemplaire il pouvait jouer pour l'humanité. Puisse ce livre contribuer à encourager et conforter les relations d'amitié entre le peuple arménien et la Suisse.

TRANSLITTÉRATION ET TRANSCRIPTION DE L'ALPHABET ARMÉNIEN

Dans le présent ouvrage, on utilisera généralement une transcription française des noms arméniens et des dénominations, selon le tableau qui suit. À la différence du texte principal, le principe de la translittération scientifique au sens strict est respecté dans les notes et appliqué aux noms et dénominations tantôt arméniens orientaux, tantôt occidentaux, surtout dans les renvois bibliographiques. La translittération d'un mot ou d'un nom à partir de l'arménien oriental donne souvent un résultat différent de la translittération du même mot ou nom à partir de l'arménien occidental. Cela résulte des différentes orthographe. Alors que l'orthographe arménienne occidentale est restée, dans les grandes lignes, proche de l'arménien classique, l'orthographe arménienne orientale a été simplifiée sous l'ère soviétique, ce qui implique fréquemment des différences de translittération et peut mener à des confusions. C'est pourquoi il n'était pas possible de se limiter à un seul principe de translittération.

L'écriture de la terminaison typique -ian ou -yan est retenue pour les noms de familles arméniens, afin de conserver cette caractéristique spéciale. Une translittération scientifique stricte ferait dégénérer cette terminaison en -ean ou -jan. Or, une telle écriture ne conviendrait à aucun Arménien.

| Alphabet arménien | Transcription scientifique | Expression arménienne occidentale | Expression arménienne orientale | Transcription française |
|-------------------|----------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|-------------------------|
| Ա - ա | a | a | a | a |
| Բ - բ | b | p | b | b |
| Գ - գ | g | k | g | g, gu, (gui, gue, guy) |
| Դ - դ | d | t | d | d |
| Ե - ե | e | ye, e, y | e | yé, é |
| Զ - զ | z | z | z | z |
| Է - է | ē | e | ē | é |
| Ը - ը | ə | ə | ə | e |
| Թ - թ | t' | t ^h | t ^h | t, th |
| Ճ - ճ | ž | z ^h | z ^h | j |
| Ի - ի | i | i | i | i |
| Լ - լ | l | l | l | l |
| Խ - խ | x | ch | ch | kh |
| Օ - Օ | c | dz | dz | tz |
| Կ - կ | k | g | k | k |
| Հ - հ | h | h | h | h |
| Ձ - ձ | j | ts | tz | dz |
| Ղ - ղ | ł | gh | gh | gh |
| Ճ - ճ | č' | dsch | dsch | tch, dj |
| Մ - մ | m | m | m | m |
| ԅ - է | y | h, y | y | i |
| Ն - ն | n | n | n | n |
| Շ - Շ | š | sch | sch | ch |

| | | | | |
|---------|-------|--------|----------|-------|
| Ո - ո | o | wo, o | vo, o | o, vo |
| Չ - չ | č | tch | tsch | tch |
| Պ - պ | p | b | p | p |
| Ջ - ջ | j | dj | j | dj |
| Ի - ի | í | í | í | í |
| Ս - ս | s | s | s | s |
| Վ - վ | v | w | v | v |
| Տ - տ | t | d | t | t |
| Ր - ը | r | r | r | r |
| Ց - գ | c' | ts | ts | ts |
| Ի - ի | w | w/v | [ni] - u | v |
| Փ - փ | p' | ph | ph | p |
| Զ - զ | k' | k | kh | k |
| Օ - օ | ō | o | o | o |
| Ֆ - ֆ | f | f | f | f |
| | | | | |
| Եւ - էւ | ew | ew/yev | jev | ev |
| Ու - ու | ow | u | u | ou |
| Իւ - իւ | iu/yu | ü | yu | iu |

L'ARMÉNIE – LE FOYER DES ARMÉNIENS

Situation géographique

L'Arménie, foyer historique du peuple arménien, se situe dans la partie orientale de l'Asie mineure et s'étend, au nord, des pentes de la chaîne du Caucase jusqu'aux abords des mers Noire et Caspienne ; au sud, des rivages du lac d'Ourmia et de la Mésopotamie jusqu'au plateau de Cilicie, entre la Syrie et l'Anatolie orientale. L'Arménie historique possède ainsi une superficie totale d'environ 400 000 km² et forme un pont entre l'Europe et l'Asie¹.

Sur le haut-plateau arménien se situent le lac de Van, le lac d'Ourmia, le lac Sevan, tout comme les monts Sipan (4434 m), Aragats (4095 m) et Ararat² (5165 m). Selon la tradition biblique, le jardin d'Eden³ devait être situé dans la région de la source d'au

¹ Selon les données de l'*Encyclopédie soviétique arménienne*, les frontières du foyer historique des Arméniens sont définies de la manière suivante : « Le haut-plateau arménien s'étend sur 400 000 km² entre les haut-plateaux iranien et d'Asie mineure au sud-est et à l'ouest, les basses plaines du nord-ouest de la Mésopotamie, le royaume du Pont au nord et le petit Caucase à l'est. Vers le sud et l'ouest, le Taurus et l'Euphrate moyen forment des frontières naturelles. Elle possède une altitude moyenne de 1700 m. Le Tigre, l'Euphrate, l'Araxe et la Koura prennent leurs sources en Arménie. » Selon *Haykakan Sovetakan Hanragitaran* (Encyclopédie soviétique arménienne), VI, Erevan, 1980, 134.

² Le double mont Ararat est aussi appelé *Masis* [= hauteur] par les Arméniens : *Mec Masis* est le plus grand, *Pok'r Masis* ou seulement *Sis* le plus petit Ararat, avec une hauteur de 3925 m, cf. *Encyclopédie soviétique arménienne*, I, Erevan, 1974, 691 ; Döller J., *Geographische und ethnographische Studien zum III. und IV. Buch der Könige*, Vienne, 1904. Reprint, Londres ; Forgotten Books, 2013, 316-317.

³ Genèse 2, 10-14.





Ill. 1 : Le mont Ararat

moins trois fleuves arméniens évoqués dans l'Écriture : l'Euphrate⁴, le Tigre⁵ et l'Araxe⁶. C'est au centre géographique du pays, sur le sommet le plus haut du mont Ararat⁷, que l'arche de Noé atterrit après le déluge. Le saint mont Ararat⁸ devint de la sorte, et restera

⁴ Pour le fleuve biblique Perat.

⁵ Hiddékel.

⁶ Gihon.

⁷ Gn 8, 4 ; il est intéressant que la Septante [LXX] mentionne nommément l'Ararat (έίς) γήν Αραρατ, ou επί τὰ ὄρη τὰ Αραρατ. La Vulgate donne au contraire le *Pays des Arméniens* (in terram Armenorum). Dans la traduction de la Bible basée sur la LXX datant du V^e siècle, on trouve *i lerins Ararata*, ce qui signifie à peu près *dans la montagne d'Ararat*. Cf. Döllér J., loc. cit., 316.

⁸ On a cherché à interpréter le mot *Ararat* [Ourartou] de différentes manières. Certains dérivent le nom du mot ancien babylonien *Urdu* [= pays montagneux]. Selon Rawlinson, *Ourartou* est composé de *Our* [= lune] et *Aredh* [= pays] ; selon Lenormant en revanche, d'*Ar* [= montagne] et *Ourtou* [= haut pays], originellement *Ar-ourtou*, plus tard prononcé *Our-artou*. Scholz explique ce nom à partir d'*Arjavarta*, *Pays sacré*, en langue zend. Cf. Döllér J., loc. cit., 317-318.

pour toujours le symbole préféré du peuple arménien, non seulement pour sa hauteur et sa présence majestueuse, mais à cause de sa grande importance pour le commencement d'une ère nouvelle, lorsque Dieu posa le signe de réconciliation de l'arc-en-ciel et conclut son alliance⁹ avec l'humanité.

Les premiers historiographes arméniens déjà admettent la tradition biblique de l'histoire de Noé et de l'arche comme une donnée historique. Ils la prennent comme point de départ de l'histoire arménienne au sein de leurs chroniques. Les Arméniens ne prennent la plupart du temps pas au sérieux ce dont fait état la recherche moderne concernant la montagne et l'histoire de l'arche¹⁰. Ainsi la montagne, bien qu'elle se situe au-delà des frontières ar-

⁹ Gn 9, 9-12.

¹⁰ Selon les résultats de la recherche, l'arche devrait avoir atterri non sur le mont Ararat, mais dans les montagnes du pays Ourartou. Le texte biblique original rend le nom du pays Ourartou, courant dans tout le Proche-Orient, par 'rrt. L'écriture hébraïque ne connaît que les consonnes. Plus tard, le *a* fut introduit, comme il est habituel pour les noms propres, et ce mot devint Ararat. Dans la traduction latine de la Bible, le verset biblique correspondant dit : *Sur le mont Ourartou*. Dans beaucoup d'autres traductions de la Bible, on trouve soit *dans les montagnes de l'Ararat*, soit *sur le mont Ararat*. Cette thèse biblique peut être confirmée par d'autres citations de l'Ancien Testament, comme par exemple II Rois 19, 37 ou Isaïe 37, 38, dans lesquelles on parle clairement du royaume Ararat ou Ourartou. Le prophète Jérémie (Jér. 51, 27) exhorta quelques peuples puissants du Proche-Orient à se dresser contre la Babylone pécheresse : *convoquez les royaumes d'Ararat, Minni et Ashkenaz*. Ararat est nommé ici avec d'autres États comme s'opposant à Babel, ce qui parle à nouveau en faveur de la désignation d'un territoire entier. Cf. *Herders grosser Bibelatlas*, édition allemande, éd. par Othmar Keel/Max Küchler, Milan, 1989, p. 109K, 114K, 114T, 115T, 126K, 126T, 166/127K, 131K ; *Lexikon für Theologie und Kirche [LThK]*, éd. Par J. Höfer/K. Rahner, I, Fribourg, 1957, p. 799-800 ; T. VII, 1016-1017 ; T. IX, 787-789 ; Döllér J., loc. cit., 317-318. L'histoire du déluge elle-même s'est transmise dans les récits de nombreux peuples antiques. Une des plus anciennes versions est conservée en écriture cunéiforme sumérienne. Dans celle-ci, le pays *Aratta* est explicitement mentionné comme lieu du déluge. Cf. la traduction anglaise du texte sumérien, *The Deluge* (tr. S. N. Kramer), dans : *Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament* (éd. J. B. Pritchard), New Jersey, 1969, 42-44.

méniennes actuelles, se trouve-t-elle sur les armoiries officielles d'Arménie, tant à l'époque de la République socialiste soviétique d'Arménie que dans la République d'Arménie contemporaine, où l'on peut même reconnaître l'arche sur l'Ararat.

Géopolitiquement, le haut-plateau arménien est divisé en Arménie majeure et Arménie mineure. Par Arménie majeure (arm. : *Medz Hayk'*, lat. : *Armenia Maior*), on désigne habituellement le territoire perse d'Arménie, alors que par Arménie mineure (arm. : *Pok'r Hayk'*, lat. : *Armenia Minor*), on nomme généralement la partie de territoire frontalière occidentale entre le Moyen-Euphrate, les sources de l'Halys et l'Anti-Taurus. L'Euphrate établit la frontière naturelle entre les deux territoires d'Arménie.

L'empereur byzantin Théodose I^{er} (373–395) divisa l'Arménie mineure en deux provinces – *Armenia prima* et *Armenia secunda*¹¹ – avec pour capitales Césarée [Kaisareia] et Sébaste [Sebasteia]. L'empereur Justinien I^{er} (418–565) perpétua ce principe de numérisation puisque, en 536, il sépara les régions d'Arménie mineure situées sur les deux rives de l'Euphrate en *Arménie première* jusque *quatrième*. Cette partition resta en vigueur jusqu'à la domination des Arabes et fut maintenue par ceux-ci moyennant quelques adaptations.

Dans la littérature historique, on a dénommé l'Arménie mineure également Arménie romaine ou byzantine, selon la domination du moment. Mais en vérité, certaines parties de l'Arménie majeure ont également appartenu un temps à la domination et au domaine d'influence romains. Au premier partage¹² de l'Arménie

¹¹ Voir Demandt A., *Geschichte der Spätantike: Das Römische Reich von Diocletian bis Justinian 284–565 n. Chr.* [Gesch. d. Spätantike], München, 1998, 101.

¹² Demandt dépeint la partition de l'Arménie de la manière suivante : « Les négociations de paix avec Sapor III menèrent en 387 au partage définitif de l'Arménie entre les rois vassaux Arsacides. Quatre cinquièmes entrèrent alors sous influence perse. Le fils de Papas, Arsace IV, dernier roi vassal romain d'Arménie, régna dans la partie occidentale. Après sa mort en 389,

entre Byzance et la Perse, en l'an 387, la plus grande partie du territoire alla aux Perses. Au second, en l'an 591, la plus grande partie alla aux Byzantins.

On différençia plus tard entre Arménie orientale et occidentale. Au milieu du XVI^e siècle, les Ottomans avaient conquis la majeure partie de l'Arménie. Suite aux traités d'Amassya [Amaseia] (1555) et de Qasr-e Chirin (1639), deux partages entre Perses et Ottomans permirent de fixer par écrit les frontières entre l'Arménie orientale (Perse)¹³ et l'Arménie occidentale (Arménie turque)¹⁴. En 1828, l'Arménie orientale entra sous la domination des tsars¹⁵. En 1878, la Turquie dut abandonner à la Russie les provinces arméniennes de Kars et d'Ardahan, les villes de Batoum et Bayazed, tout comme le territoire s'étendant jusqu'à Sourmalou¹⁶. La dernière délimitation des frontières entre l'Arménie orientale et l'Arménie occidentale découla du Traité de Moscou entre les soviétiques et la Turquie, le 16 mars 1921, ratifié à Kars en octobre de la même année. Kars, Ardahan et Sourmalou, qui appartenaient alors à l'Arménie

l'Arménie romaine fut annexée au diocèse du Pont et divisée en deux provinces, Armenia prima au nord et Armenia secunda au sud. Toutes deux étaient régies par des praesides. Des formations de limitanei, subordonnées au dux Armeniae, procuraient la protection militaire. Elles stationnaient dans les sept forteresses citées dans la 'Notitia'. L'Arménie perse fut soumise jusqu'en 391 à l'Arsacide Chosroès, auquel succéda ensuite un Sassanide. » Cf. Demandt, *Gesch. d. Spätantike*, loc. cit.

¹³ En arménien *Arewelian Hayastan* (Arménie orientale) ou *Parskahayastan* (Arménie perse).

¹⁴ En arménien *Arewmtean Hayastan* (Arménie occidentale) ou *Taç'kahayastan* (Arménie turque).

¹⁵ À ce sujet : Barkhudaryan Vladimir, *Arewelian Hayastani Miac'umə Rusastanin* (L'unification de l'Arménie orientale avec la Russie), dans : *Hayoc' Patmut'yun* (Histoire des Arméniens), III, livre I, Erevan, 2010, 179–214.

¹⁶ Cf. Kostandyan E. et Hovhannisyan R., *Haykakan Harc'ə ew mijazgayin divanagitut'yunə* (La question arménienne et la diplomatie internationale) [La question arménienne et la diplomatie], dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 435.

soviétique, devaient être abandonnées à la Turquie¹⁷. C'est pourquoi aujourd'hui encore, le mont Ararat et la capitale historique bagratide Ani – en quelque sorte cœur et, d'un point de vue historico-culturel, partie intégrante d'Arménie –, se situent immédiatement derrière la frontière de l'État de la République d'Arménie, du côté turc.

La Cilicie (arm. : *Kilikia*, env. 50 000 km²) est souvent identifiée par les auteurs européens, mais de manière erronée, à l'Arménie mineure, et est également une ancienne zone d'habitation des Arméniens. Il s'agit là de l'ancien territoire culturel qui s'étend des monts Taurus à la côte nord de la mer Méditerranée, incluant la bande côtière du golfe d'Alexandrette. Les auteurs antiques le divisaient déjà en une région montagneuse supérieure (arm. : *lernayin Kilikia*) et un plat pays inférieur (arm. : *dachtayin Kilikia*). Il se situe géographiquement hors du massif arménien et n'est lié à l'Arménie mineure ou à la partie byzantine d'Arménie que par la porte cilicienne¹⁸, une route de col dans le Taurus. Du XI^e jusqu'au XIV^e siècle, des familles princières arméniennes y érigèrent un royaume et créèrent ainsi un centre vivant de culture et d'économie arméniennes hors du haut-plateau arménien. C'est pourquoi une importance particulière est accordée à cette époque de l'histoire arménienne¹⁹.

¹⁷ Voir Ghazakhetsyan Vladimir, *Hayastani Soc'ialistakan Xorhrdayin Hanrapetut'yan tarack'ayin-sahmanayin himnaxndirnera* (1921) (Les problèmes territoriaux et frontaliers de la république soviétique d'Arménie, 1921), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, IV, livre I, Erevan, 2010, 324-339, 367-374.

¹⁸ À ce propos Mutafian C., *Le royaume arménien de Cilicie XIF-XIV^e siècle*, Paris, 1993, 16.

¹⁹ À ce sujet, il faut conseiller : Mutafian C., *La Cilicie au carrefour des empires*, t. I-II, Paris, 1988.

LES ARMÉNIENS

L'origine – tradition populaire

Des divers récits sur la naissance du peuple arménien – grecs, géorgiens, arabes et hébreux – on ne donnera ici que ce qui a été transmis par les Arméniens eux-mêmes. D'après Movses Khorénatsi [= Moïse de Khorène], l'historiographe arménien du V^e siècle considéré comme le père de l'historiographie arménienne [= *patmahayr*], les Arméniens descendent du légendaire patriarche Haïk²⁰. Il commence sa chronologie avec le jour²¹ où Haïk toucha d'une flèche le cœur du tyran Bêl de Babel, le tua et assura ainsi la liberté et l'indépendance de son peuple²². Les Arméniens se seraient dès lors dénommés eux-mêmes *Haï* ou *Haïkazoun*²³ [= des-

²⁰ Outre Movses Khorenatsi, le chroniqueur arménien du VII^e siècle Sebēos rend compte également de l'aïeul populaire Haïk. Voir à ce sujet *Patmut'yun Sebēosi*, éd. par Abgaryan G. W., Erevan, 1979, 48-50 ; *Sebeos' History*, trad. et éd. par R. Bedrosian, New York, 1985.

²¹ Le père mékhitariste Ghévond Alichan avait obtenu pour résultat le 11 août 2492 av. J.-C..

²² Voir Movses Khorenatsi [= Moïse de Khorène], *Patmut'yun Hayoc'* (Histoire des Arméniens), dans : *Matenagirk' Hayoc'* (Les classiques arméniens), II, Antélias, 2003, 1777-1780 ; cf. aussi la traduction allemande : *Des Moses von Chorene Geschichte Gross-Armeniens*, traduit de l'arménien par M. Lauer, Regensburg, 1869, 20-22 ; à ce propos, également *The Heritage of the Armenian Literature: From the oral tradition to the Golden Age* (Heritage Arm. Lit.), vol. I, éd. par Hacikyan A., Basmajian G., Franchuk E., Ouzounian N., I, Detroit, 2000, 27-32.

²³ En arménien, le mot racine *azn* signifie peuple. *Haïk-azn* (composé de *haï* = Arménien et *azn*), originellement *Haïkazin* ou *Haïkazoun*, est une expression usuelle pour les Arméniens.

endants de Haïk] et leur pays *Haïastan*²⁴. Après la bataille, Haïk, victorieux, fit construire un village dans la vallée d'Ararat et toute la région environnante fut dénommée Haïots tzor [= vallée de Haïk]²⁵. Haïk lui-même ne resta pourtant pas dans la vallée d'Ararat, mais se tourna avec une partie des siens vers le nord-ouest, où il érigea dans une grande plaine qu'il dénomma Tchark', un village du nom d'Haïkachen [= construit par Haïk]²⁶. Ici, comme auparavant dans la vallée d'Ararat et dans le *Tarone*, un territoire du sud de l'Arménie, il semble qu'Haïk ait engagé nombre de confrontations. Soit les hommes *se soumettaient librement* à lui, le *demi-dieu*, soit il les soumettait par la force²⁷. Les successeurs d'Haïk avancèrent sous le commandement de son fils Arménak dans le nord-ouest du pays jusqu'à ce qu'ils parvinrent dans la région d'Ararat et finalement, par le *Chirak*, au *Syunik*. Movses Khorénatsi a lié l'histoire d'Haïk à des figures bibliques. Selon lui, Haïk était descendant de Japhet, l'un des trois fils de Noé²⁸. Cette opinion est encore vivante aujourd'hui dans la tradition liturgique ecclésiale des Arméniens. Ils se reconnaissent de l'héritage de Japhet en ceci qu'ils se donnent le nom de Maison de Torgom [= *T'orgoma tun*] ou famille de Torgom [= *T'orgoma azg*]²⁹. Tor-

²⁴ Le nom d'*Haïastan* qui désigne le pays pourrait plutôt être dérivé de l'*Haïasa* mentionné par les Hittites. Pour Jensen, les Arméniens sont identiques aux Hittites. Il dérive le nom *Haï-k'* du nom indigène du peuple hittite, *Hatio*, et assimile l'auteur des inscriptions hittites aux ancêtres des Arméniens. À ce propos, Jensen P., *Hittiter und Armenier, mit zehn lithographischen Schrifttafeln und einer Übersichtskarte*, Strassburg, 1898, XXI-XXII, 1-16, 17-24, 189-216.

²⁵ Movses Khorenatsi, *Patmut'iun Hayoc'*, loc. cit. ; Moses von Chorene, loc. cit., 22.

²⁶ Movses Khorenatsi, *Patmut'iun Hayoc'*, 1776-1777 ; Moses von Chorene, loc. cit., 20.

²⁷ Loc. cit.

²⁸ Loc. cit., 9-10.

²⁹ Movses Khorenatsi, *Patmut'iun Hayoc'*, 1760-1761, loc. cit., 20.

gom (bibl. Togarma), le père d'Haïk, était fils de Gomer, dont le père était une nouvelle fois Japhet³⁰.

L'origine du peuple arménien

Dans les différentes bibliothèques du monde, plus de 30 000 livres existent, en de nombreuses langues, à propos de l'Arménie et des Arméniens. Durant les dernières décennies, des publications dignes d'intérêt ont également paru sur ce thème dans le domaine germanophone. Malheureusement, l'histoire des Arméniens n'est pas toujours correctement exposée. Les connaissances lacunaires de la langue peuvent en être une cause, mais aussi la simple reprise de données incorrectes à d'autres auteurs. Le père mékhitariste et historien Mikayël Tchamtchian avait déjà remarqué à la fin du XVIII^e siècle que les informations des auteurs étrangers sur l'histoire de l'Arménie, tout comme leurs interprétations, ne correspondaient pas toujours à la vérité scientifique³¹.

L'origine du peuple arménien, ne peut être exactement tirée au clair et demeure jusqu'à aujourd'hui, enfouie dans l'obscurité du passé. Il reste certain qu'il s'agit d'un ancien peuple civilisé, dont l'histoire remonte au moins à 5000 ans. Selon les comptes rendus de l'historien grec Hérodote³² (né vers 484 avant Jésus-Christ), les Arméniens sont des descendants des Phrygiens³³ et des Thraces qui, venant de Thrace par l'Asie mineure, émigrèrent et se mêlèrent sur le haut-plateau arménien, aux peuples qui y résidaient et à leurs

³⁰ Pour la généalogie des patriarches arméniens selon Movses Khorenatsi, *Patmut'iun Hayoc'*, voir *Matenagirk' Hayoc'*, loc. cit., 1759-1761.

³¹ Voir Čamčecanc' M., *Patmut'iun Hayoc' : I skzbanē ashkharhi minch'ev c'am Tearn 1784* (Histoire des Arméniens de l'origine du monde à l'année 1784), I, Venise, 1784, 3.

³² Cf. *Das Geschichtswerk des Herodot von Halikarnassos*, trad. par Theodor Braun, [Geschichtswerk] Francfort, 2001.

³³ Cf. loc. cit., VII, 73, 577.

cultures. Une autre théorie, basée sur des inscriptions cunéiformes hittites, explique que les Arméniens sont venus de l'ouest et se sont implantés au milieu du deuxième millénaire avant Jésus-Christ dans la région du fleuve Halys, en Asie mineure, au sein du royaume hittite³⁴. On attribue encore une grande vraisemblance à l'opinion qui défend que la tribu *Haïassa*³⁵, mentionnée par les Hittites, n'est autre que le peuple arménien, puisque le nom du peuple *hai* et le nom du pays *Haïastan* n'existent de fait qu'en arménien. Enfin, il est aussi tout à fait possible – ce que soutiennent officiellement les historiens contemporains et les arménologues, en particulier en Arménie – que le peuple arménien ait toujours vécu sur le haut-plateau arménien³⁶ et trouve ses origines dans une époque antérieure à 5000 ans, au cours de laquelle le peuple indoeuropéen s'est divisé et a quitté le haut-plateau arménien³⁷. Selon cette affirmation, le foyer originaire de tous les Indoeuropéens devait se trouver, autour de 4500 avant Jésus-Christ, au nord du Proche-Orient, et plus exactement sur le haut-plateau arménien, dans la partie orientale de l'Asie mineure, dans le nord de la Mésopotamie et au nord-ouest des hautes plaines iraniennes³⁸. Les Arméniens –

³⁴ Jensen P., *Hittiter und Armenier*, loc. cit., 1-16, 17-24, 189-216 ; Cf. aussi Döller J., loc. cit., 322-323.

³⁵ Hayasa ou Hayasa-Azzi est mentionné dans le compte rendu des faits du grand roi hittite Suppiluliumas I^{er} et désigne un pays de l'âge tardif du bronze, dans l'Anatolie du nord-est.

³⁶ Galoyan G., *Hayastana Mec Terut'yunneri Ašxarhakalakan Arē'akatumnerum XVI daric'1917 t'* (L'Arménie dans la dispute impérialiste des grandes puissances du XVI^e siècle jusqu'à 1917) [Arménie – Grandes puissances], Erevan, 2004, 11-14, 224, 237 ; Ghapantsyan G., *Hayoc' lezvi patmut' iun* (Histoire de la langue arménienne), Erevan, 1961, 11-14, 224, 237.

³⁷ Samvelyan T., *Hayoc' caguma hin u nor albyurneri ew tesut'yunneri aknark* (Les origines arméniennes – un aperçu des sources et théories anciennes et modernes), Erevan, 2000, 21.

³⁸ Schmidt J., *Die Urheimat der Indogermanen und das europäische Zahlensystem*, Weimar, 1890 ; Mallory J. P., *In Search of the Indo-Europeans: Language, Archaeology and Myth*, London, 1989, 182 ; Ishkhanian R., *On*

qui faisaient originellement partie de la famille indoeuropéenne – se désolidarisèrent petit à petit à la fin du IV^e ou au début du III^e millénaire av. J.-C.. À partir de là, le processus qui a donné naissance au peuple arménien pourrait s'être déroulé en deux phases : d'abord la fusion des différentes tribus au sein d'une structure pré-étatique, et plus tard, environ du VII^e au IV^e siècle av. J.-C., la formation d'un État commun³⁹.

Les premières traces de la présence arménienne

La première mention des Arméniens se trouve dans les écritures cunéiformes akkadiennes du XXVIII^e ou XXVII^e siècle avant Jésus-Christ. Ils y sont présentés comme les fils de la divinité *Haïa*, vénérée sur le haut-plateau arménien. Certains scientifiques pensent que le pays *Armani*⁴⁰, mentionné dans l'inscription du roi akkadien Naram-Suen ou Naram-Sin (2260-2223 av. J.-C.), désigne certainement les Arméniens. Ces inscriptions décrivent les combats entre les Sumériens et les habitants d'Armani. La désignation *Haïassa*⁴¹,

the Origin and Earliest History of the Armenian People, trad. par N. Ozounian, Montréal, 1989, 12.

³⁹ Voir *Encyclopédie soviétique arménienne*, VI, Erevan, 1980, 158.

⁴⁰ Le pays de Soubartou, au bord du lac de Van, est mentionné dans l'une des inscriptions du roi Naram-Suen. Dans des inscriptions ultérieures, on parle des frontières du pays Armani. À ce propos : Frayne D. R., *The Royal Inscriptions of Mesopotamia, Early Periods*, Vol. 2, *Sargonic and Gutian Periods (2334-2113 BC)*, 162-163 ; Hirsch H., *Die Inschriften der Könige von Agade*, dans : Ernst Weidner (Publ.) : *Archiv für Orientforschung*, Band 20, Ernst Weidner Verlag, Graz, 1963, t. 20, 72-73 ; Sollberger E., Kupper J.-R., *Inscriptions royales sumériennes et akkadiennes*, Paris, 1971, 106-107 ; Frayne D. R., *The Royal Inscriptions of Mesopotamia, Early Periods*, Vol. 2, *Sargonic and Gutian Periods (2334-2113 BC)*, Toronto, 1993, 129-131.

⁴¹ Voir les comptes rendus hittites du XV^e au XIII^e siècle av. J.-C. à propos d'*Haïassa*, dans : *Keilschriftkunden aus Boghazköi*, Berlin, 1921-1975, I-XL [KUB], *Keilschrifttexte aus Boghazköi*, Leipzig, 1923-1975, I-XIX [KBo] ; Güterbock H. G., *Actes de Suppiluliuma*, rédaction de Mursili II. dans : *Journal of Cuneiform Studies*, 10, 1956 ; *Hittite Historiography : A*

transmise autour de 1400 av. J.-C. par les Hittites, est également reconnue comme l'un des plus anciens témoignages de la présence présumée des ancêtres des Arméniens. Il existe encore des mentions plus tardives du pays *Arme-Supria*, identifié lui aussi à l'Arménie. Les rois assyriens Salmanasar I^{er} (1273–1244 av. J.-C.) et Tiglatpalasar I^{er} (1115–1077 av. J.-C.) confirment⁴² la présence des peuples du Naïri⁴³ dans la région occidentale du lac de Van. Les Arméniens et les Alarodiens⁴⁴ en faisaient partie. Ils n'étaient à cette époque pas encore séparés⁴⁵ et l'on pourrait bien admettre que le nom même d'*Alarodien* contient ostensiblement l'appellation d'Ourartien⁴⁶. Le nom *Ararat* se transforma pour la première fois au mi-

Survey, dans : *Respectives on Hittite Civilization: Selected Writings of Hans Gustav Güterbock*, ed. par Harry A. Hoffner, JR and Irving L. Diamond, The Oriental Institute of the University of Chicago, Assyriological Studies, No. 26, Chicago/Illinois, 1997, 171-177.

⁴² À ce propos, Grayson A. K., *Assyrian Rulers of the Third and Second Millennia BC (to 1115 BC)*, *The Royal Inscriptions of Mesopotamia: Assyrian Periods*, Vol. I, Toronto-Buffalo-London, 1987, A.0.77.1, A.0.87.1, A.0.87.16; sur le compte rendu du roi assyrien Tiglatpalasar I^{er}, voir, du même auteur, *Assyrian Rulers of the Early First Millennium BC I (1114–859)*, *The Royal Inscriptions of Mesopotamia: Assyrian Periods*, Vol. II, Toronto-Buffalo-London, 1991, 21.

⁴³ Pour la traduction anglaise des comptes rendus assyriens sur les peuples du Naïri, voir Grayson, *Assyrian Rulers*, loc. cit.

⁴⁴ La chrestomathie de l'histoire arménienne désigne les Alarodiens comme les successeurs des Ourartiens qui ont vécu dans la plaine de l'Ararat. Cf. Hay Žolovrdi Patmut'yan *K'restomatia. Hnagowyn žamanakneric' minčew K'h. 298 t'vakana* (Chrestomathie de l'histoire arménienne. Des temps anciens à 298 après J.-C.), [K'restomatia], I, Erevan, 2007, 244.

⁴⁵ Cf. Saare F./Herzfeld E., *Iranische Felsreliefs, Aufnahmen und Untersuchungen von Denkmälern aus alt- und mittelpersischer Zeit*, Berlin, 1910, 33. Une autre thèse avance que cela conduisit, non à une séparation, mais à un mélange des Alarodiens et des Arméniens. Cela signifierait que les protoarméniens auraient migré vers le nord-est et s'y seraient mélangés aux successeurs des Ourartiens et des Alarodiens.

⁴⁶ Le royaume Ourartou fut aussi appelé *Araratyan*. Y régna la première dynastie de rois arméniens *Aramyan*, qui reçut son nom d'après Aram (860–840 av. J.-C.), le fondateur de la dynastie. Aram était, selon la tradition de Xorenac'i, l'un des six fils du patriarche Haïk.

lieu du XIII^e siècle av. J.-C. pour prendre la forme d'*Ourartri* dans les textes des rois assyriens⁴⁷, dont les armées pénétraient toujours plus avant dans les zones montagneuses afin d'y conquérir des gisements miniers⁴⁸. Dans la célèbre inscription trilingue de Behistun⁴⁹ (521 av. J.-C.), sous Darius I^{er} (549–486 av. J.-C.), le peuple et le territoire de l'empire sont encore nommés dans la version akkado-babylonienne *Uraschtu* ou *Urartu*, dans la version élamite déjà *Harmina*, et dans la version perse ancienne *Armina*⁵⁰. Cette inscription de Behistun pourrait donc constituer une preuve importante pour rapporter les diverses désignations citées jusqu'ici à un seul et même pays : l'Arménie. Déjà chez Hérodote⁵¹ (V^e siècle av. J.-C.) et d'autres historiographes et géographes grecs comme Hécattée de Milet⁵² (VI^e siècle av. J.-C.), Eudoxe de Cnide⁵³, Xénophon⁵⁴ et Strabon, les noms de *Ἀρμενία* (grec = Arménia) et *Ἀρμένιοι* (grec = Arménioi) sont utilisés pour désigner le pays et ses habitants.

⁴⁷ À ce propos, Grayson, *Assyrian Rulers*, loc. cit.

⁴⁸ Surtout de l'or, du cuivre, de l'antimoine et d'autres minéraux, cf. Enezian G., *Les connaissances médico-pharmaceutiques de l'Antiquité et du Moyen-Âge à travers les manuscrits arméniens*, Rheinfelden, 1982, 12.

⁴⁹ Voir Saare F./Herzfeld E., loc. cit. ; *L'Encyclopédie soviétique arménienne* relate que le nom originaire de *Behistun* se dit *Baghastana* en ancien Perse et signifie « site des dieux ». Cf. *Encyclopédie soviétique arménienne*, II, Erevan, 1976, 198.

⁵⁰ Cf. *Encyclopédie soviétique arménienne*, II, loc. cit., 198.

⁵¹ Voir Hérodote, *Geschichtswerk*, loc. cit.

⁵² Une désignation explicite des Arméniens sous la forme grecque *Ἀρμένιοι* (*Arménioi*) est mentionnée pour la première fois par le géographe et historiographe Hécattée de Milet (env. 560–480 av. J.-C.). Voir à ce sujet : Jacoby Felix, *Die Fragmente der griechischen Historiker. Genealogie und Mythographie: A. Vorrede, Text, Addenda, Konkordanz*, 1ère partie, I, Berlin, 1923, p. 31, 357.

⁵³ Gisinger F., *Die Erdbeschreibung des Eudoxos von Knidos*, Wiesbaden, 1921, 28.

⁵⁴ Xenophon, *Kyrupädie. Die Erziehung des Kyros*, trad. en arménien par S. Krkyacharyan, dans : *K'restomatia*, loc. cit., Erevan, 2000, 208-230. Tous les extraits de Xénophon sur l'Arménie et les Arméniens y sont énumérés. *Kyrupädie* : II, I, 6 ; II, IV, 12-32 ; III, I, 1-43 ; III, III, 1-30 ; III, III, 1-5.

Les archéologues font remonter la naissance des plus anciennes implantations au sein du haut-plateau arménien au VI^e siècle avant Jésus-Christ. Y habitaient des paysans et des bergers qui réduisaient et transformaient déjà le cuivre. Dans la ville de Medzamor, dans la vallée d'Ararat, se trouvait l'un des plus anciens ateliers de cuivre du monde, au sein duquel les prédécesseurs sédentaires des Arméniens fabriquaient des outils agricoles, des armes et des bijoux, il y a déjà plus de 5000 ans. On peut y voir un observatoire astronomique également, qui témoigne des savoirs remarquables de la population d'alors⁵⁵. Les colonies se situaient dans la vallée d'Ararat et suivaient le fleuve Araxe vers l'est. Elles se trouvaient aussi en plusieurs endroits de la vallée de la Koura. C'est à cette époque qu'eut probablement lieu l'immigration des Hittites. Au cours du temps, les structures étatiques et de pouvoir alternèrent, sur la base des différentes migrations qui suivirent. Dans la région circonscrite par les trois lacs du haut-plateau – les lacs de Van, d'Ourmia et de Sevan – l'économie et l'artisanat prirent un grand essor à la fin du II^e millénaire av. J.-C. Les conséquences furent la fusion des peuples Naïri, au IX^e siècle av. J.-C., et une hausse soudaine de la population qui mena à l'érection de cités, et finalement à la fondation d'un État⁵⁶.

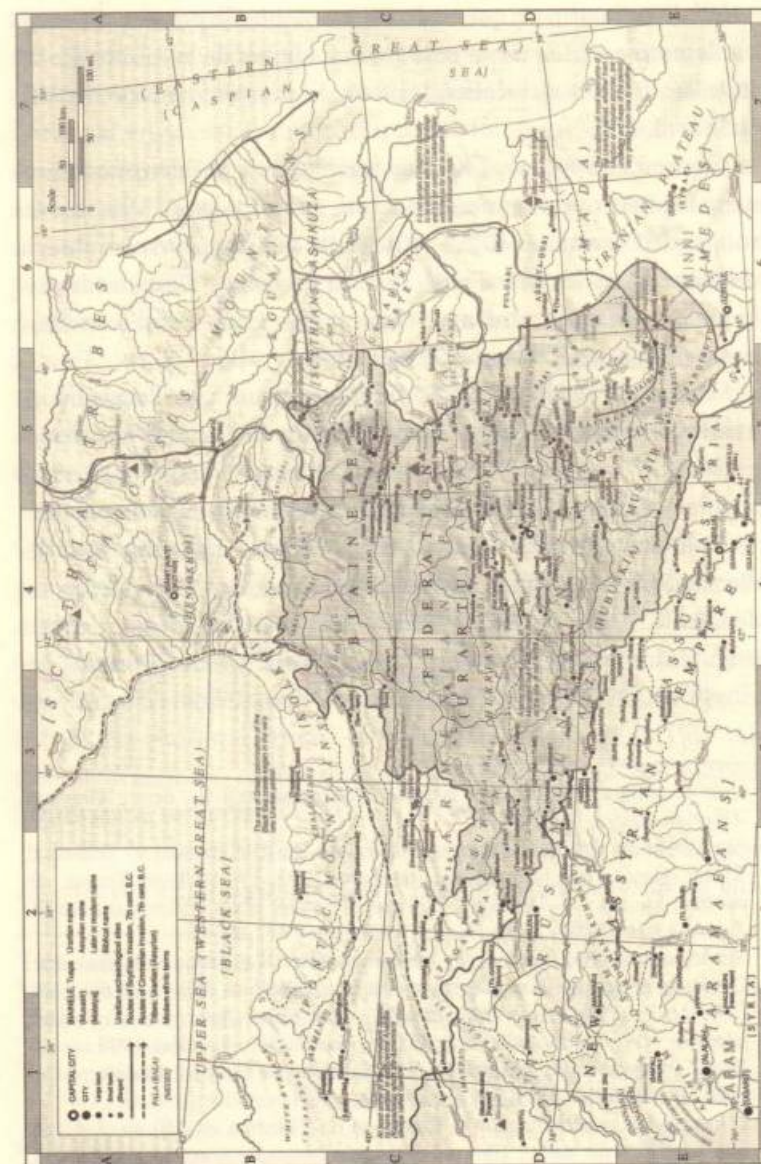
Les Ourartiens – le royaume d'Ourartou⁵⁷ ou Ararat

Les Assyriens évoquent les premiers, ce jeune État du haut-plateau arménien. Le roi assyrien Assournasirpal (885–860 av. J.-C.)

⁵⁵ À ce sujet, Dum-Tragut J., *Armenien entdecken* [Armenien], Berlin, 2006, 194-196.

⁵⁶ *Encyclopédie soviétique arménienne*, XII, Erevan, 1986, 276.

⁵⁷ Voir la liste des rois de l'Empire Ourartou, dans : *Heritage Arm. Lit.*, loc. cit., Annexe 1, 373.



III. 2 : Le Royaume d'Ourartou du IX^e au VI^e siècles ACN

parle⁵⁸ d'*Ourouatri*, ce qui est la forme nominale précoce d'*Ourartou*, le nom assyrien de ce royaume né autour de la moitié du IX^e siècle av. J.-C. et qui s'effondra dans la première moitié du VII^e siècle av. J.-C.⁵⁹

C'est en l'an 856 av. J.-C. que semble avoir été détruite la première capitale ourartienne *Arzackou*, au nord du lac Van, par les troupes de Salmanasar III⁶⁰. Cette défaite mit probablement fin à la première dynastie ourartienne, dont le fondateur a dû être le mythique Aram ou Aramé ou Aramou des Ourartiens, considéré comme l'un des ancêtres des Arméniens⁶¹.

Sardouri I^{er} (844-828 ACN) fit ériger sur un mont rocheux remarquable du lac de Van, un bourg du nom de *Touchpa*⁶², et devint fondateur d'une nouvelle dynastie ourartienne⁶³. Les Ourartiens se qualifiaient eux-mêmes de *Chaldéens*, d'après leur Dieu le plus élevé Chaldi, et nommaient leur royaume *Biaïnili*, duquel on peut dériver aussi le nom actuel du lieu *Van*. C'est sous le règne du roi Ménoua (810-785 av. J.-C.) que débuta l'apogée du royaume ourartien⁶⁴. Grâce à ses imposantes fortifications, il s'était lentement développé en un État puissant du Proche-Orient. L'État s'étendit petit

à petit vers le nord-est, pour en arriver aux réserves d'or, de fer et de cuivre de la vallée d'Ararat. Ménoua lui-même entreprit de nombreuses campagnes, élargit son royaume jusqu'à la vallée de l'Araxe et érigea sur le mont Ararat une forteresse du nom de *Ménouahinili*, pendant que Touchpa demeurait la capitale du royaume ourartien⁶⁵. Il fit agrandir les surfaces agricoles cultivables du royaume sur lesquelles il construisit des installations d'irrigation puissantes, dont les canaux allaient jusqu'à atteindre une longueur de 90 km et sont encore en partie utilisés aujourd'hui par la population locale. La plupart de ces installations de canaux sont pourvues de plusieurs inscriptions⁶⁶. Celle qui se trouve près de la cité autrefois arménienne de Van⁶⁷, porte le nom de la reine assyrienne Chamiram⁶⁸ [= Sémiramis].

Son successeur, Arguichti I^{er}⁶⁹ (785-753 av. J.-C.), put élargir Ourartou jusqu'au lac Sevan et fit construire la forteresse d'*Arguichtihinili*⁷⁰ à l'entrée de la vallée d'Ararat, sur le lieu de l'actuelle Armavir. Sur la colline d'Arin Berd, vers 782 av. J.-C., il édifia la forteresse d'*Erébouni* pour sécuriser la nouvelle région conquise dans la vallée de l'Araxe⁷¹. Les fouilles sur la colline d'Arin Berd, à la frontière sud-est d'Erevan, ont permis de découvrir en 1950 une tablette d'écriture cunéiforme qui attira l'attention des archéologues sur la forteresse d'*Erébouni*. Il y était écrit :

« Par la gloire du dieu (C)haldi, Arguichti, fils de Ménoua, fonda cette cité et lui donna le nom d'*Erébouni*. En l'honneur du pays

⁵⁸ Voir le compte rendu du roi assyrien Assournasirpal II., dans : Grayson, *Assyrian Rulers*, loc. cit.

⁵⁹ Sur l'histoire des Ourartiens, cf. Hofmann T., *Die Armenier*. Schicksal, Kultur, Geschichte, [Armenier], Nürnberg, 1993, 17-19 ; Dum-Tragut, *Armenien*, loc. cit., 36-38. Lanne P., *Armenien: Der erste Völkermord des 20. Jahrhunderts* [Erster Völkermord], München, 1977, 9-11.

⁶⁰ Sur le compte rendu du roi assyrien Salmanasar III et ses campagnes contre Ourartou et son roi Aramou, voir Grayson, *Assyrian Rulers of the Early First Millennium BC II (858-754 BC)*, *The Royal Inscriptions of Mesopotamia: Assyrian Periods*, Vol. III, Toronto-Buffalo-London, 1996.

⁶¹ *Ibid.* ; Pjotrowski B., *Urartu*, trad. allemande par Gerhard Doerfer, München, 1980, 49-51 ; HAL, loc. cit., 33-35.

⁶² L'inscription assyrienne sur la fondation de Touchpa en 840 av. J.-C. par Sardouri I^{er}, voir dans : *Chrestomathie de l'histoire arménienne*, loc. cit., 151-152.

⁶³ Pjotrowski, loc. cit., 54-56 ; *Encyclopédie soviétique arménienne*, loc. cit.

⁶⁴ Pjotrowski, loc. cit., 59-64.

⁶⁵ *Encyclopédie soviétique arménienne*, loc. cit.

⁶⁶ Voir la traduction de l'inscription de Ménoua sur l'installation d'irrigation dans : *Chrestomathie de l'histoire arménienne*, loc. cit., 157.

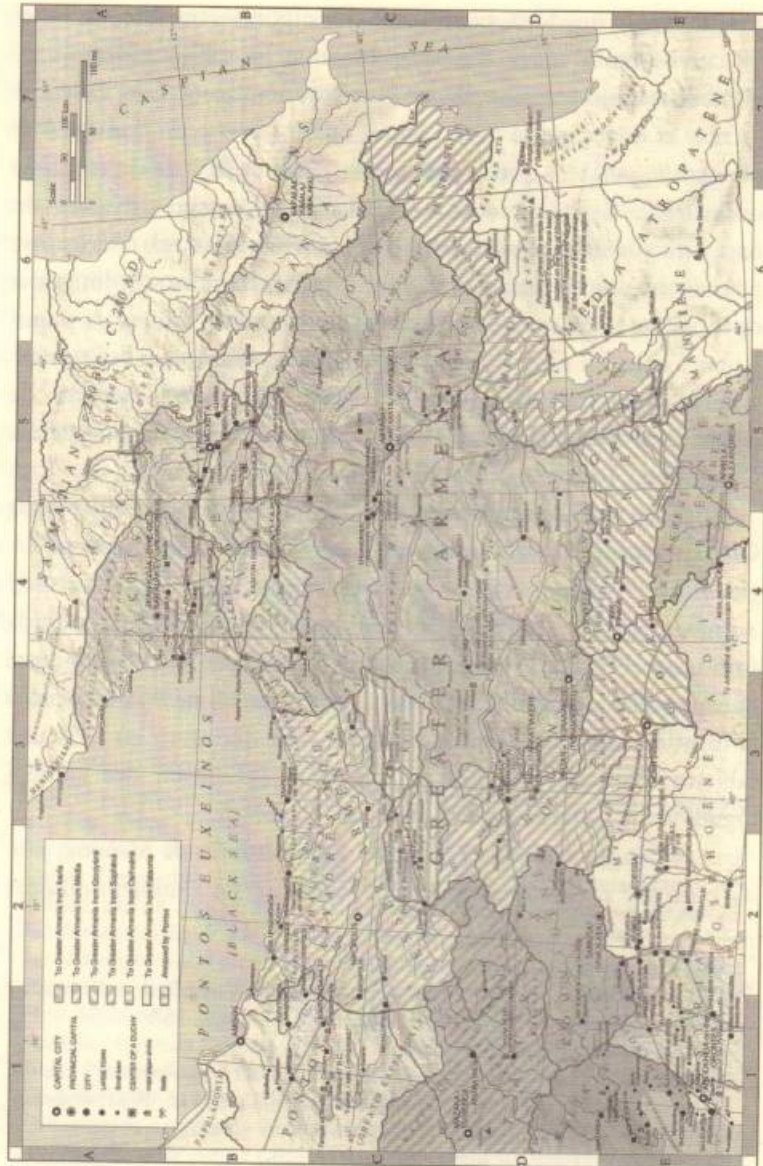
⁶⁷ Dans l'Anatolie actuelle.

⁶⁸ À ce propos : Movses Khorenatsi, 1796-1798 ; *Heritage Arm. Lit.*, loc. cit., 35-42 ; *Encyclopédie soviétique arménienne*, VII ; Erevan, 1981, 464-465 ; Pjotrowski, loc. cit., 11-13.

⁶⁹ *Encyclopédie soviétique arménienne*, II, loc. cit., 5.

⁷⁰ Loc. cit., 5-6.

⁷¹ *Ibid.* ; sur Irpouni et Arguichtihinili, voir en détail : Pjotrowski, loc. cit., 64-78.



III. 3 : Le Royaume Artaxiade vers 180 ACN

© Robert H. Hewsen

Biaïnili et pour effrayer les pays ennemis. Ce pays était un désert, j'y ai mené de grands travaux. Par la gloire du Dieu (C)haldi, Arguichiti, fils de Ménoua, roi puissant, le roi du pays de Biaïnili, Seigneur de Touchpa⁷². »

Les guerres toujours renaissantes avec l'ennemi juré, les Assyriens, secouèrent le royaume à maintes reprises, de sorte qu'il ne put offrir que peu de résistance aux familles avec lesquelles il entra en guerre par la suite, les Sumériens, les Scythes et bientôt les Mèdes iraniens.

La vieille inimitié entre Assyriens et Ourartiens se trouve aussi dans la Bible, où il est raconté que l'assassin du roi assyrien Sennakérib a trouvé accueil en Ourartou⁷³. Ce n'est qu'avec l'émergence d'une nouvelle puissance que les deux rivaux conclurent une alliance, afin de s'opposer ensemble à la menace des Mèdes au VII^e siècle av. J.-C. Alors que les Assyriens tombèrent aux mains des ennemis dès 612 av. J.-C., Ourartou résista encore un peu⁷⁴. Le nom Ourartou est nommé pour la dernière fois au sein d'un document de l'époque du grand roi perse Darius II (autour de 423-404 av. J.-C.). Par ce nom, c'est sans aucun doute le pays arménien qui était désigné⁷⁵.

Le territoire originel du royaume, comprenant le haut-plateau arménien, tomba également sous la domination des Achéménides perses. Tandis que les scientifiques contemporains, du moins en Arménie, soutiennent la thèse que les Arméniens sont les successeurs directs et les héritiers du royaume ourartien, cela est contesté par les chercheurs occidentaux. L'histoire d'Ourartou est considé-

⁷² Cf. *Encyclopédie soviétique arménienne*, III, loc. cit., 550 ; voir la traduction de l'inscription aussi dans : *Chrestomathie de l'histoire arménienne*, loc. cit., 170. Celle-ci pourrait bien être également la plus ancienne mention écrite d'Erevan (782 av. J.-C.).

⁷³ II Rois 19, 37.

⁷⁴ Voir à ce sujet l'article détaillé concernant Ourartou dans : *Encyclopédie soviétique arménienne*, XII, loc. cit., 276-280.

⁷⁵ Cf. Pjotrowski, loc. cit., 182.

rée comme une partie de l'histoire arménienne, que les Ourartiens aient été ou non de purs Arméniens selon l'ascendance. Quelle que soit la conclusion à laquelle pourront conduire les tentatives futures menées sur les plans archéologiques, économiques, politiques et culturels pour répondre à cette question, le fait est que les Arméniens ont recueilli l'héritage ourartien depuis longtemps déjà. Beaucoup de légendes et de mythes, les usages païens archaïques, l'exploitation du pays aride et rocheux, le travail habile de la pierre comme matériau de construction et du métal dans le domaine de l'artisanat, les habitudes sociales et le patrimoine culturel, font aujourd'hui encore partie de la culture des Arméniens et transmis de génération en génération⁷⁶.

⁷⁶ Dans son livre sur Ourartou, l'auteur Boris Pjotrowski remarque la chose suivante : « *Le destin des Ourartiens après l'effondrement de l'empire a ému les historiens pendant une longue période. On pensait qu'ils avaient quitté leur pays sous la pression des Arméniens et s'en étaient retournés vers le nord. Selon l'opinion désormais généralement admise, ils sont plutôt restés sur place et se sont mêlés aux Arméniens... Les Arméniens, qui reprurent le territoire de l'ancien royaume Ourartou, assimilèrent en même temps sa culture.* », loc. cit., 182.

LES ROYAUMES ARMÉNIENS

« *Et pontem indignatus Araxes* »⁷⁷

Ce vers de l'Énéide de Virgile (70–19 av. J.-C.) parle du fleuve Araxe, qui ne tolère aucun pont au-dessus de lui, et décrit en même temps le véritable caractère du peuple arménien. Au cours de son histoire, il endura, en raison de la situation géopolitique de son pays, un destin constamment mouvementé. Conquis, harcelé et persécuté sans cesse par des seigneurs étrangers, confronté au meurtre, il ne s'est pourtant jamais résigné à l'esclavage et, malgré tous les coups du destin et les énormes pertes, ne s'est jamais fatigué de réaffirmer sa volonté d'indépendance.

Les Arméniens n'habitent pour le moment qu'une petite partie de leur foyer d'origine – le haut-plateau arménien environnant le mont Ararat. Leur peuple représente un maillon indissociable de la grande famille indoeuropéenne. Il a mené un combat infatigable et inflexible pendant une période de plus de 3000 ans pour le maintien de son existence, de son identité et de son indépendance. Ce n'est que récemment, après la dissolution de l'Union soviétique, que ce peuple ancien parvint, le 21 septembre 1991, à ériger à nouveau un État propre indépendant. On y parle la langue arménienne. Celle-ci appartient à la famille des langues indoeuropéennes et les ancêtres des Arméniens actuels y ont laissé d'indéniables traces depuis 5000 ans. Il est remarquable qu'Erevan, la capitale de ce petit

⁷⁷ Cf. P. Vergilius Maro, *Aeneis*, latin-allemand, éd. et trad. par Gerhard Fink, Regensburg, 2005, 394.

pays, érigée sur les fondations de la forteresse d'Erébouni (dont en provient également le nom) et fondée par le roi ourartien Arguichti I^{er} vers 782 av. J.-C., c'est-à-dire 29 ans avant la fondation légendaire de Rome, ait déjà atteint l'âge de presque 2800 ans. Elle représente ainsi l'une des plus anciennes cités du monde⁷⁸. Les archéologues contemporains certifient en outre que le haut-plateau arménien est un des premiers berceaux de la civilisation⁷⁹.

La construction de l'État arménien prit différentes formes et se déroula à diverses époques, au sein de contextes historiques totalement différents. Plusieurs dynasties arméniennes occupèrent la scène de l'histoire mondiale jusqu'au haut Moyen Âge :

La dynastie des Ervandouni [= Orontides] (570–201 av. J.-C.),

La dynastie des Artachisian [= Artaxiades] (191–12 av. J.-C.),

La dynastie des Archakouni [= Pahlavi Arsacide] (53–428),

La dynastie des Bagratouni [= Bagratides] (862–1045) et

La dynastie des Roupéniens⁸⁰ [= Roupénides ou Roubénides] (1080–1375).

⁷⁸ Voir à ce propos l'article détaillé sur Erevan dans : *Encyclopédie soviétique arménienne*, loc. cit., 548-564.

⁷⁹ Voir à ce sujet Cavalli-Sforza L. L., *Genes, Peoples and Languages*, NY, North Point Press, 2000, 159-165 ; Cavalli-Sforza L. L., Paolo Menozzi and Alberto Piazza, *The History and Geography of Human Genes*, Princeton University Press, 1994, 218 ; Cavalli-Sforza L. L., Menozzi P. and Piazza A., *Demic Expansions and Human Evolution*, "Science", vol. 259, January 29, 1993, 632-646 ; John N. Wilford, *Site in Turkey Yields Oldest Cloth Ever Found*, "The New York Time", July 13, 1993, C1. L'article rend compte de la découverte, par les archéologues, d'un vêtement en coton, confectionné sur un métier à tisser primitif, aux sources du fleuve Tigre, au sud-ouest du haut-plateau arménien.

⁸⁰ De manière générale, le royaume arménien de Cilicie est dénommé d'après le nom de famille de la dynastie de ses fondateurs, les Roupénides. Il faut pourtant remarquer que le royaume fut successivement régi par trois familles de souverains : les Roupénides (1080–1226), les Héthoumides (1226–1342) et les Lusignan (1343–1375).

La dynastie des Ervandouni

Après la chute du royaume ourartien, le pays a subi plusieurs guerres dévastatrices. Les Scythes mirent les villes à sac, mais ne restèrent pas dans le pays et s'avancèrent plus loin vers le Caucase du Nord. Le peuple indo-germanique qui s'établit sur le haut-plateau arménien dut se défendre contre toutes les agressions ultérieures afin de préserver son existence. Lorsque les Achéménides exercèrent leur domination sur de grands territoires du Proche-Orient, ils divisèrent leur royaume en satrapies⁸¹. Selon le compte rendu d'Hérodote⁸², les Alarodiens⁸³, à l'est, étaient rassemblés en 18 satrapies et les Arméniens, à l'ouest, en 13⁸⁴. À l'époque des Achéménides, qui dura presque trois siècles, l'Arménie avait certains droits autonomes dans ses deux secteurs administratifs, Van et Erébouni. Cette forteresse était, au V^e siècle av. J.-C., le siège des gouverneurs achéménides. Ils instituaient les gouverneurs (satrapes) qui s'appelaient la plupart du temps Orontès ou Ervand⁸⁵. Ervand I^{er} Sakavakyats⁸⁶ (570–560 av. J.-C.) pourrait donc bien être

⁸¹ La division du royaume et la structuration en zones administratives ont été introduites par Darius I^{er}. Il divisa le domaine sur lequel il régnait en provinces qui portent, depuis Hérodote, le nom de *satrapies*. Dans le royaume perse antique, un satrape était le titre du gouverneur d'une grande province. Il avait une fonction de direction politico-administrative autant que militaire, était en même temps responsable de la perception de l'impôt de sa satrapie, et devait fournir des troupes au grand roi en cas de guerre.

⁸² Selon Hérodote, il y avait 20 satrapies. Selon l'inscription de la tombe de Darius, il y en avait 29. Mais ni l'un ni l'autre ne mentionne les satrapies perses. Cf. Hérodote, loc. cit., III, 90-92, 280-282. Le compte rendu d'Hérodote sur l'Arménie et les Arméniens peut être lu également en traduction arménienne par S. Krkyacharyan dans : *Chrestomathie de l'histoire arménienne*, loc. cit., 241-242.

⁸³ Ce fait conduit à admettre que les Alarodiens n'ont sans doute pas été assimilés, mais plutôt écartés par les Arméniens. Ils ont alors fui dans la vallée inférieure de l'Araxe.

⁸⁴ Cf. Hérodote, *Geschichtswerk*, loc. cit., IV, 93, 282.

⁸⁵ Voir *Encyclopédie soviétique arménienne*, III, Erevan, 1977, 640.

⁸⁶ Xorenac'i le dénomme Sakavakyats [= qui ne vécut pas longtemps] en lien avec la courte durée de son règne.

le fondateur éponyme de ce type de dirigeants. L'existence d'Ervand I^{er} et de son fils Tigrane Ervandian a été confirmée aussi bien par le chronologue arménien Khorénatsi⁸⁷ que par Xénophon⁸⁸. L'histoire rappelle encore nommément d'autres rois Ervandouni⁸⁹. Leur règne se caractérise par d'innombrables combats avec leurs voisins, afin de conserver la souveraineté de leur État ainsi que leur indépendance. C'est à cette époque que furent fondées les premières capitales d'Arménie, Armavir⁹⁰ (776 av. J.-C.) et Ervanda-chat⁹¹ (220 av. J.-C.). Les deux cités se situent dans la vallée d'Ararat.

À l'époque des derniers seigneurs Ervandouni, un différend a déjà dû avoir lieu, et avec lui, une division du royaume. Dans l'est de l'Arménie, le dernier roi Ervandouni, Ervand IV⁹², régnait encore dans la capitale Armavir. Mais avec la Sophène [arm. : *Dzop'k'*] et la Commagène dans le sud-ouest, il faut considérer qu'il y eut en tout trois différents souverains jusqu'en 220 av. J.-C.⁹³

⁸⁷ Cf. Movses Khorenatsi, 1813.

⁸⁸ Xenophon, *Kyrupādie*, loc. cit. ; cf. du même auteur, *Des Kyros Anabasis, Der Zug der Zehntausend*, trad. par Helmuth Vretska, Stuttgart, 1999, III, 5, 17, IV, 3, 4 ; pour des comptes rendus précieux sur l'Arménie, le paysage, les mœurs et habitudes des Arméniens, voir aussi loc. cit., III, 5, 17, IV, 1, 3 ; 3, 1.20 ; 4, 1.2.33.34.

⁸⁹ Voir la liste des rois Ervandouni dans : *Heritage Arm. Lit.*, loc. cit., Annexe 3, 375 ; aussi dans *Encyclopédie soviétique arménienne*, loc. cit., 640.

⁹⁰ Armavir pourrait être la première capitale d'Arménie. Movses Khorenatsi attribue sa fondation à Aramays, l'aïeul du légendaire Haïk. Armavir fut aussi identifiée à la fortification d'Argištihinili, qui fut construite par le roi ourartien Argišti I^{er}. Cf. aussi *Encyclopédie soviétique arménienne*, II, 91.

⁹¹ Voir loc. cit., III, 639-640.

⁹² Loc. cit.

⁹³ Pour l'histoire de la dynastie Orontide, voir aussi Lanne, *Erster Völker-mord*, loc. cit. 15-16 ; Dum-Tragut, *Armenien*, loc. cit., 40-41.

La dynastie des Artaxiades

Lors de la division de l'empire d'Alexandre, à la suite de son décès survenu vers 323 av. J.-C., l'Arménie tomba aux mains des Séleucides⁹⁴. Ceux-ci gouvernaient à partir de la Syrie mais durent bientôt laisser le haut-plateau aux princes locaux, dont la dépendance envers le gouvernement central devenait toujours plus faible. Antiochos III vainquit d'abord Xerxès, le dernier chef Ervandouni d'Arménie occidentale, puis Ervand IV, qui comme rappelé plus haut, avait régi l'Arménie orientale. Il les remplaça par les stratèges arméniens Artaxias et Zareh. Le premier reçut la plus grande partie, composée de l'Arménie centrale et orientale ; le second obtint la partie orientale, l'Arménie mineure, ainsi que la Sophène.

Lorsqu'à Magnésie (190-189 av. J.-C.), les Séleucides furent vaincus par Rome, qui étendait sa puissance jusqu'au Proche-Orient, la Sophène et l'Arménie se soustrayèrent, avec le soutien romain, à la souveraineté séleucide. La dynastie des Artaxiades⁹⁵ débuta avec le roi Artachès I^{er}⁹⁶ en 189 av. J.-C. Il réussit à réunifier le royaume arménien en peu de temps. Le chroniqueur grec Strabon relate que *par cette réunification, la population de ce pays parla une même langue*⁹⁷, à savoir l'arménien⁹⁸. Artachès I^{er} put étendre

⁹⁴ Le nom de la dynastie est dérivé de son fondateur Séleucos I^{er}, qui s'imposa comme roi en 312 av. J.-C. dans les satrapies asiatiques de l'empire d'Alexandre.

⁹⁵ Dans les écrits transmis en araméen, Artachès se nomme Ervandakan, ce qui équivaut à Ervandid. Dans l'historiographie arménienne, il obtint le surnom de *Bari* [= le bon]. Voir *Encyclopédie soviétique arménienne*, II, Erevan, 1979, 139. L'on parle d'Artachès et de son royaume aussi dans l'histoire universelle de Diodorus Siculus ou Diodore de Sicile, un historien grec du 1^{er} siècle av. J.-C. Voir la traduction arménienne de l'extrait entier dans : *Chrestomathie de l'histoire arménienne*, loc. cit., 267-268.

⁹⁶ Voir la série des seigneurs artaxiades dans : *Heritage Arm. Lit.*, loc. cit., annexe 4, 376 ; pour l'histoire de ce royaume, voir aussi Hofmann, *Armenien*, loc. cit., 19 ; Dum-Tragut, *Armenien*, loc. cit., 40-41 ; Lanne, *Erster Völker-mord*, loc. cit., 17-20.

⁹⁷ Strabon, trad. par H. Ač'aryan, Erevan, 1940, 57.

⁹⁸ Galoyan, *Arménie - Grandes puissances*, loc. cit., 17.

les frontières de son royaume jusqu'aux mers Caspienne et Noire. Grâce à la réussite de son expansion militaire, on lui prêta dans les écrits arméniens le surnom d'*Achcharhakal* [souverain du monde]. Comme capitale de son royaume, il fit ériger sur un groupe de rochers, dans la vallée d'Ararat, la forteresse et la résidence d'Artachat, au bord du fleuve Araxe, à proximité de l'Erevan actuelle (vers 166 av. J.-C.). Le seigneur de guerre carthaginois Hannibal, qui fuyait les Romains vers le Proche-Orient, semble avoir conseillé le roi sur le choix du lieu⁹⁹.

Aux environs du milieu du premier siècle avant Jésus-Christ, les Arméniens durent résister à l'avancée des troupes romaines. En même temps, les Parthes commencèrent à pénétrer le pays. Au début du deuxième siècle, ils avaient fait de la Mésopotamie le centre de leur royaume et régissaient, à partir de Ctésiphon, un empire s'étendant des frontières de la Syrie jusqu'au Moyen-Orient.

Avant l'arrivée des Romains, Tigrane II le Grand (95/94-56/54 av. J.-C.) unifia encore l'ensemble du territoire montagneux au sein d'un grand royaume arménien qui ne persista néanmoins que peu de temps. Le premier siècle avant Jésus-Christ fut considéré comme l'âge d'or de l'histoire arménienne en regard de l'expansion politico-militaire, puisque l'Arménie atteint, sous Tigrane le Grand, sa plus grande étendue territoriale et le point culminant de sa puissance. Elle s'étendait de la mer Caspienne à la côte de la Méditerranée et, au-delà de la Syrie du Nord et de la Cilicie, jusqu'en Mésopotamie¹⁰⁰. La construction de villes et l'art atteignirent leur apogée. L'épouse de Tigrane le Grand, la reine Cléopâtre, fille de Mi-

⁹⁹ Voir à ce sujet le compte rendu de Plutarque sur la vie de Lucullus dans ses *Vies parallèles* : Plutarch. *Lives, Volume II: Themistocles and Camillus. Aristides and Cato Major. Cimon and Lucullus*, trad. par Bernadotte Perrin, Loeb Classical Library 47, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1914, paragraphe 31, 3 ; voir aussi à ce sujet, *Encyclopédie soviétique arménienne*, II, loc. cit., 135.

¹⁰⁰ Cf. Galoyan, *Arménie - Grandes puissances*, loc. cit., 18-19 ; *Encyclopédie soviétique arménienne*, loc. cit., 697-698.



III. 4 : L'Empire de Tigrane le Grand, 95-66 ACN

© Robert H. Hewsen

thridate VI, roi du Pont, provenait d'un royaume très largement hellénisé et rassemblait des troupes de théâtre grecques, des philosophes et des écrivains à la cour¹⁰¹. La nouvelle capitale de l'Arménie devint Tigranakert¹⁰² [Tigranokerta], que le souverain fit construire près de l'actuelle Diarbékir (Turquie).

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² Voir loc. cit., 699. L'historien grec Plutarque parle de Tigranakert dans ses *Vies parallèles* : Tigranocerta était « une ville riche et belle que tout homme, qu'il soit issu du peuple ou de haut rang, cherchait à embellir. » Cf. Plutarch, *The Life of Lucullus*, dans : *Parallel Lives*, paragraphe 26, 2.

Lorsque les légions romaines, commandées par le général Lucullus (117–56 av. J.-C.), démantelèrent les armées de Mithridate VI, elles exterminèrent aussi les armées arméniennes, détruisirent Tigranakert, et Tigrane¹⁰³ le Grand dut capituler à Artachat¹⁰⁴ (66 av. J.-C.). Il demeura cependant pour une décennie encore, en tant que vassal de Rome, le roi d'une Arménie considérablement réduite, désormais coincée entre Rome et le royaume des Parthes.

Le fils et successeur de Tigrane le Grand, Artavazd II (65/64–30 av. J.-C.), voulut d'abord s'allier aux Romains contre les Parthes. Mais puisque le général romain Crassus ne suivit pas son conseil de marcher au travers des régions montagneuses, et avança plutôt avec ses légions vers l'est, par les steppes nord-mésopotamiennes, Artavazd II prévit l'inévitable et changea de front¹⁰⁵ avant que les légions romaines, ne soient anéanties, par l'armée de cavaliers parthes à la bataille de Carrhes (53 av. J.-C.). La nouvelle de la victoire atteint le grand roi parthe Orodès dans le palais d'Artachat, pendant une représentation des *Bacchantes* d'Euripide, au cours de laquelle un acteur jeta la tête coupée de Crassus, prise comme accessoire de théâtre, sur la scène¹⁰⁶. Malgré la lourde défaite, les Romains n'abandonnèrent jamais et bientôt, Marc Antoine apparut en Arménie avec des légions fraîches. Artavazd II changea à nouveau de front en faveur des Romains. Ceux-ci le traînèrent avec eux jusqu'à Alexandrie lors de leur marche triomphale, en firent ca-

deau à la dernière reine d'Égypte, Cléopâtre, et l'exécutèrent¹⁰⁷. Pendant plus d'un demi-siècle, le trône des Artaxiades arméniens fut occupé par différents chefs d'États romains.

La dynastie des Arsacides

L'Arménie devint une pomme de discorde entre les Romains et les Parthes. De lourds combats secouèrent le pays jusqu'à l'unification des deux puissances en l'an 62/63. Les Romains acceptèrent que les Parthes installent leur palais en Arménie, mais à la condition que Rome couronne elle-même les rois arméniens. Ainsi, en raison de la proche parenté de la dynastie perse Arsacide, le frère du roi perse Vologèse I^{er} (Vagharch), Tiridate I^{er}, fut couronné roi d'Arménie en l'an 66, à Rome, par Néron¹⁰⁸.

Lorsque les Parthes s'affaiblirent cependant, aux I^{er} et II^e siècles, Rome espéra pouvoir s'emparer de l'Arménie. Trajan fit de cette dernière une province romaine. En dépit de la reconstruction d'Artachat¹⁰⁹ et de l'un des plus beaux temples périptères antiques dans le style romain grec à Garni – celui-ci peut encore être admiré aujourd'hui dans sa majestueuse splendeur –, la romanisation ne resta que superficielle en Arménie. La vision du monde et l'art armé-

¹⁰³ Dans son discours célèbre de défense pour Publius Sestius, Cicéron évoque le roi arménien Tigrane II avec les louanges suivantes : *Hic et ipse per se vehemens fuit*. Cf. Cicero, Marcus Tullius, *Ciceros Rede für Publius Sestius*, éd. par Karl Halm, Berlin, 1853, 59.

¹⁰⁴ Sur les guerres arméno-romaines, voir les *Vies parallèles* de Plutarque, *Parallel Lives*, Paragraphes 14-35, loc. cit. ; *Encyclopédie soviétique arménienne*, loc. cit.

¹⁰⁵ Voir *Encyclopédie soviétique arménienne*, loc. cit., 144.

¹⁰⁶ Cf. Plutarch, *The Life of Crassus*, dans : *Parallel Lives*, paragraphe 33, 1-4.

¹⁰⁷ Artavazd, prisonnier de Marcus Antonius et Cléopâtre, fut tué par ces derniers en Égypte. À ce propos : Flavius Josephus, *Der Jüdische Krieg und kleinere Schriften*, trad. par Otto Güthling, Wiesbaden, 2014, I, 18, pp. 91-92 et *Jüdische Altertümer*, trad. par Dr. Heinrich Clementz, XV, p. 723, Wiesbaden, 2011, 104, 105 ; *Vies parallèles* de Plutarque, *Parallel Lives*, Antonius, loc. cit., Paragraphe 37-39, 49-50, 54. À ce propos : *Heritage Arm. Lit.*, loc. cit., Annexe 4, 376.

¹⁰⁸ Loc. cit., Annexe 6, 378 ; voir aussi Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 19 ; *Encyclopédie soviétique arménienne*, loc. cit., 94 ; voir aussi, à ce propos, la remarque détaillée de Ter-Minassyan Yervand dans : *Elišē, Vardani ew Hayoc' Paterazmi masin* (sur Vardan et la guerre arménienne), Erevan, 1989, p. 411.

¹⁰⁹ Voir *Encyclopédie soviétique arménienne*, II, loc. cit., 135.

niens étaient fortement marqués par les Parthes. Dans de nombreuses cités, ce sont leurs dieux qui étaient vénérés. Chaldi, Hayk et Ara, Aramazd¹¹⁰, Anahite¹¹¹ et Vahagn¹¹², Astghik, Nané et Tir, Mihr et Vanatur-Amanor avaient de nombreux lieux de culte¹¹³. Ces dieux parthes sont apparus en Arménie également sous des noms grecs : Tir devint Apollon et Mithra, Héphaïstos. Le culte de Mithra était très répandu parmi les Arméniens et est attesté jusqu'au V^e siècle, longtemps après la conversion de l'Arménie au christianisme.

Entre-temps, il y eut en Perse un grand bouleversement. Une nouvelle puissance, les Sassanides, émergea sur la scène politique mondiale et devint la rivale des Romains dans le Proche-Orient. Son fondateur, Artachir I^{er}, renversa en l'an 224 le dernier roi parthe des Arsacides et s'autoproclama roi des rois dans l'Empire sassanide. Alors que les Arsacides y furent poursuivis de manière sanglante, la branche arménienne de la dynastie arsacide exista dans l'Arménie voisine 200 ans de plus¹¹⁴. Les nouveaux maîtres de Perse s'efforcèrent bientôt de restaurer la grandeur de leur royaume d'autrefois et revinrent à la tradition des anciens Achéménides, cherchant notamment, dans les territoires arméniens appartenant à leur sphère d'influence, à faire revivre par la force l'ancienne reli-

¹¹⁰ Ahura Mazda.

¹¹¹ Ardevi Sura Anahita était une divinité perse ancienne, vénérée en Arménie comme divinité des eaux, de la fertilité et de la guérison. Sur la vénération de la divinité Anahite, voir aussi Strabon, loc. cit.

¹¹² Sur la vénération de la divinité Vahagn chez les Arméniens, voir : *Chrestomathie de l'histoire arménienne*, loc. cit., 500.

¹¹³ Voir *Wörterbuch der Mythologie IV, Götter und Mythen der kaukasischen und iranischen Völker*, éd. par H. W. Haussig, Stuttgart, 1986, 59-160 ; sur les dieux anciens arméniens Chaldi, Hayk, Ara, Vahagn, Aramazd, Anahite, Nané, Mihr, Asthik et Tir, voir aussi dans : *Heritage Arm. Lit.*, loc. cit., 63-74 ; sur le polythéisme des Arméniens et leur panthéon, cf. aussi Yevadian M., *Christianisation de l'Arménie, Retour aux sources, La genèse de l'Église d'Arménie des Origines au milieu du III^e siècle*, I, Saint-Etienne, 2007, 45-61.

¹¹⁴ À ce propos Ter-Minassyan, loc. cit., 412-413.

gion perse de Zarathoustra¹¹⁵ et du culte du feu qui lui était lié. Parmi les Arsacides en Arménie cependant, le culte des idoles était largement répandu. On trouvait dans leurs temples des sculptures en l'honneur d'Aramazd, Anahite, Vahagn, Tir, Mihr, Vanatur-Amanor et de beaucoup d'autres dieux¹¹⁶. C'est pourquoi les relations entre les Sassanides et les Arméniens n'étaient pas seulement marquées politiquement par l'hostilité régnant entre ces dynasties, mais aussi par les oppositions religieuses¹¹⁷.

Dans les hauts et les bas des disputes guerrières entre Rome et Ctésiphon pour la domination du monde, les Arméniens étaient de plus en plus menacés, tant politiquement qu'économiquement. Les rois arsacides¹¹⁸, qui régirent le pays durant presque 560 ans, tentèrent par tous les moyens d'assurer une paix relative et l'indépendance de l'Arménie. C'est pendant leur période de règne qu'eurent lieu les événements politiques et culturels les plus significatifs de l'histoire arménienne : la mission chrétienne, la proclamation du christianisme comme religion d'État, le partage de l'Arménie entre les domaines d'influence politiques romains et perses, le développement d'une écriture propre, la traduction de la Bible et le commencement de l'âge d'or de la langue et de la littérature arméniennes.

¹¹⁵ Zarathoustra (né vers 600 av. J.-C.) fonda en Perse le zoroastrisme, prédominant jusqu'à l'islamisation (religion officielle de l'État de 221-640 PCN). Un élément important en est le feu, symbole de purification et du combat entre les principes de la lumière et de l'obscurité au sein duquel l'homme est jeté et dans lequel il doit faire ses preuves (bonnes pensées, bonnes paroles, bonnes actions valent alors comme leitmotiv éthique). Les adeptes de cette religion sont nommés zoroastriens. En tout, il pourrait encore y avoir aujourd'hui environ 120 000 à 150 000 zoroastriens, disséminés en Iran, en Inde, au Pakistan, aux USA, au Canada, entre autres.

¹¹⁶ Sur l'hellénisation du panthéon arménien, voir Movses Khorenatsi, dans : *Matenagirk' Hayoc'*, loc. cit., 1868-1869, 1873-1874.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ Voir la liste des rois de la dynastie arsacide dans : *Heritage Arm. Lit.*, loc. cit., annexe 6, 378.

*Post tenebras lux – L'Arménie :
premier État chrétien du monde*

Le chroniqueur arménien Agathange¹¹⁹ nous livra au V^e siècle un premier compte rendu détaillé de l'histoire de la conversion de l'Arménie au christianisme. Comme il va de soi pour l'époque, il est paré d'histoires légendaires. On peut, malgré tout, y reconnaître les causes sociopolitiques des événements réels, et obtenir une image instructive de leur signification profonde pour le développement futur de l'histoire arménienne.

Selon une tradition ecclésiale nationale, les Arméniens ont été évangélisés par les deux apôtres Thaddée et Barthélemy¹²⁰. Ils seraient venus, sur indication du Seigneur, à Édesse, en Syrie du Nord, afin de guérir d'une pénible maladie le roi Abgar¹²¹, qui avait invité Jésus à sa cour. Ils continuèrent ensuite leur voyage missionnaire vers l'Arménie du Sud et du Nord, et y fondèrent les pre-

¹¹⁹ Agathangelos, *Patmut' iun Hayoc'* (Histoire des Arméniens), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, II, Antélias, Liban, 2003, 1315-1424 ; du même auteur, trad. angl. par R. W. Thomson, *Agathangelos, History of the Armenians*, NY, 1974 ; du même auteur, *Agathangelos, History of the Armenians*, Albany, 1976 ; voir aussi Yovhan Mamikonean, *Patmut' iun Tarōnoy*, (Histoire du Tarone), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, V, Antélias, Liban, 2005, 981-1056.

¹²⁰ Voir Ormanian M., *Azgapatum* (histoire nationale), I, Constantinople, 1912, 21-35 ; du même auteur, *The Church of Armenia*, Montréal, 2000, 3-13 ; le même livre en traduction française : *L'Église arménienne*, Paris, 1910 ; du même auteur, *At' or' Hayastaneayc'* (Le [Saint-]Siège d'Arménie), 1972, 15-16. Sur la mission en Arménie, les apôtres de Jésus et leur martyre sous le roi arménien Sanatrouk, voir Yevadian M., loc. cit., 141-165, 219-228.

¹²¹ Samuelian M., *Historisch-kritische Abhandlung über das schon im Beginne des Christenthums bekannt gewesene, wunderthätige [sic!], ohne menschliche Kunst gefertigte, hochheilige Bild unseres Herrn und Heilandes Jesu Christi, das er selbst kurz vor seinem Leiden dem Könige Abgar von Armenien nebst einem Briefe nach Edessa gesandt hat*, Wien, 1847, 126-133 ; *The Doctrine of Addai the Apostle : The Armenian Version*, trad. angl. par Deleanu Daniel, Toronto, 2012.

mières communautés chrétiennes. Ils y trouvèrent finalement la mort des martyrs¹²².

La tradition a également rendu compte de persécutions de chrétiens en Arménie dans les années 110, 230 et particulièrement à la fin du III^e siècle, sous Tiridate III¹²³. Le grand apologiste Tertullien de Carthage déjà (155–222) témoigne, autour de 200, de l'existence de certaines communautés chrétiennes en Arménie¹²⁴. Eusèbe de Césarée¹²⁵ également, le Père de l'histoire de l'Église, rend compte d'une lettre¹²⁶ que l'archevêque Denys d'Alexandrie aurait écrite à l'évêque Méroujane¹²⁷ [Mérouzhane] en Arménie : « Il écrit aussi aux frères en Arménie, dont l'évêque était Méroujane, au sujet de la pénitence¹²⁸. » Ce témoignage prouve qu'avant l'apparition de Grégoire l'Illuminateur, des communautés chrétiennes organisées étaient déjà présentes en Arménie¹²⁹.

¹²² Dans son histoire des Arméniens, Movses Khorenatsi relate, à propos du roi Abgar et de la lettre qu'il destina à Jésus, la venue des apôtres sur la demande de Jésus et leur martyre sous le roi arménien Sanatrouk. Voir Movses Khorenatsi, *Patmut' iun Hayoc'*, II, 28-34, loc. cit., 1893-1907 ; cf. aussi Ormanian, *Azgapatum*, 25-28, 27-29 ; *Heritage Arm. Lit.*, loc. cit., 75-76, Yevadian M., loc. cit., 153, 167.

¹²³ Yevadian M., t. I, loc. cit., 250-251, et du même auteur : *Christianisation de l'Arménie, Retour aux sources, L'œuvre de saint Grégoire l'Illuminateur du milieu du III^e siècle aux années 330*, II, Saint-Etienne, 2008, 35, 38-42.

¹²⁴ Cf. *Heritage Arm. Lit.*, loc. cit., 76.

¹²⁵ Cf. Eusebius von Caesarea, *Kirchengeschichte*, VI 46, 2-3, München, 2012, 318.

¹²⁶ Cette lettre est le plus ancien témoignage de l'existence d'une Église arménienne.

¹²⁷ Cf. Ormanian, *Azgapatum*, 61-62.

¹²⁸ Selon la traduction de Meyer : *Et aux Arméniens, auprès desquels Méroujane était évêque, il envoya aussi une lettre sur la pénitence*. Cf. Meyer K., *Armenien und die Schweiz, Geschichte der schweizerischen Armenierhilfe, Dienst an einem christlichen Volk*, [Meyer, Arm.-Schweiz], Bern, 1974, 18 ; cf. aussi Yevadian M., I, loc. cit., 296-209, 250-251.

¹²⁹ Jusqu'à l'ordination de saint Grégoire, Ormanian cite les noms des évêques suivants, pour avoir assumé leur fonction dans la succession apostolique : Zak'aria (68–72), Zamentos (72–76), Atrnerseh (77–92), Mušē

Comment sommes-nous donc passés de la conversion du peuple à la proclamation du premier État chrétien ? Le roi arsacide Khosrov II fut assassiné sournoisement en l'an 252, pendant une chasse, par le prince parthe Anak Suren Pahlav. Toute la famille de ce dernier, son fils Grigor (Grégoire) excepté, fut alors décimée par l'entourage fidèle au roi. Grigor fut mis en sécurité à Césarée, où il reçut une éducation chrétienne. Il retourna plus tard à la cour du roi Tiridate III, fils de Khosrov II assassiné, et y servit jusqu'à ce qu'il soit un jour reconnu comme chrétien et fils de l'assassin. De vengeance, le roi le contraignit, sous la torture, à retourner au paganisme. Grigor resta ferme et dut passer 14 ans dans une fosse profonde de *Khor Virap*, au pied du mont Ararat. Pendant ce temps, le roi Tiridate III entama une persécution des chrétiens dans tout le pays. Au même moment, des vierges chrétiennes en fuite devant les persécutions de Dioclétien étaient arrivées en Arménie et avaient cherché la protection à Vagharchapat. Parmi elles se trouvait Hripsimé, dont la beauté extraordinaire avait tant charmé le roi qu'il voulut la prendre absolument pour femme. La pieuse chrétienne avait cependant fait vœu de virginité et se refusait. Aussi le roi, furieux, fit-il tuer, après les avoir torturées, le groupe entier des vierges chrétiennes, comprenant Hripsimé et l'abbesse Gayané, dans

(93–123), Šahēn (124–150), Šavarš (151–171), Lewondios (172–190) et Mehružan (240–270). Cf. Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit. ; on doit renvoyer entre autres ici à la désignation officielle de l'Église arménienne comme *Sainte Église apostolique arménienne* [= Hayastaneayc' Afak'elakan Surb Ekelec'i]. La désignation d'Église grégorienne arménienne [Hay Grigorean Ekelec'i] est source d'erreurs et renvoie uniquement à la naissance de l'œuvre de saint Grégoire l'Illuminateur (et donc : Lusavorčakan), dont les mérites comme patron de l'Église et premier patriarche doivent être reconnus. Pourtant les apôtres Thaddée et Barthélemy, comme premiers *illuminateurs* d'Arménie, y apportèrent le christianisme. C'est sur leur mission que repose la tradition sainte de l'Église arménienne, dont ils avaient déjà fondé les premières communautés. Jusqu'à l'introduction officielle du christianisme comme religion d'État en l'an 301, le travail missionnaire des apôtres fut perpétué par les évêques et martyrs évoqués ci-dessus.

un faubourg de Vagharchapat. À cause de son acte infâme, le méchant roi tomba malade et s'enfuit de son palais comme un sanglier¹³⁰ [= Waraz], dans les bois et les marécages de l'Araxe. Khosrovidoukht, la sœur du roi, qui était déjà chrétienne, apprit au sein d'une vision récurrente que seul Grigor, enfermé depuis de nombreuses années dans la fosse, pourrait soigner le roi. Grigor fut finalement tiré de *Khor Virap* et accomplit un miracle avec l'aide de Dieu ; il guérit Tiridate III et le baptisa avec sa cour. Durant 65 jours, Grigor enseigna la foi chrétienne. Le roi Tiridate III proclama ensuite officiellement, par décret, le christianisme religion de l'État et du peuple arménien¹³¹.

Une grande vague de violence et de destruction suivit, malheureusement l'introduction de la nouvelle religion et de son idéologie. Après que Grigor se fut fait ordonner, selon le souhait du roi, catholicos¹³² de l'Église arménienne à Césarée par Leontius¹³³, il or-

¹³⁰ C'est à cette histoire légendaire, racontée par Agathange, qu'il faut attribuer le fait que Tiridate III, encore considéré comme l'un des plus grands rois de l'histoire arménienne, soit représenté dans toute la littérature, l'illustration et la sculpture, sous la forme avilissante d'un sanglier avec une couronne de roi posée sur la tête. Le fait qu'il soit représenté dans une illustration commune avec saint Grégoire l'Illuminateur, toujours splendide, aux pieds de ce dernier et dans une attitude de soumission, est cependant incompréhensible.

¹³¹ Pour l'histoire de la conversion des Arméniens, voir *Heritage Arm. Lit.*, loc. cit., 77-79, 117-122, 130-148 ; Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit., 22-24 ; Dum-Tragut, *Armenien*, loc. cit., 41-42 ; Hofmann, *Armenier*, loc. cit., 21-22 ; sur l'Église d'Arménie et son développement détaillé : Hage W., *Das orientalische Christentum*, Stuttgart, 2007, 226-269 ; à ce propos, voir aussi Yevadian M., *Christianisation de l'Arménie, Retour aux sources, L'œuvre de saint Grégoire l'Illuminateur du milieu du III^e siècle aux années 330*, II, Saint-Etienne, 2008, 371-457.

¹³² Ce nom fut repris de la langue grecque dans la langue arménienne au IV^e/V^e siècle. Il fut employé à côté du titre de patriarche comme dénomination de la fonction de la tête de l'Église arménienne. Le titre officiel dit : « Patriarche suprême et catholicos de tous les Arméniens ».

¹³³ Saint Grégoire, le premier catholicos de l'Église arménienne et ses successeurs jusqu'au catholicos Nersēs le Grand (362–373) reçurent leur ordination d'évêque par les évêques de Césarée. Cette tradition fut supprimée

donna, avec le soutien du pouvoir étatique, la destruction de tous les lieux de culte et symboles du paganisme¹³⁴. Les prêtres des idoles et leurs familles étaient aussitôt assassinés s'ils se refusaient à la nouvelle religion¹³⁵. Des églises furent édifiées à la place des temples détruits, de sorte que les fouilles actuelles trouvent des autels du feu sous de nombreuses églises, comme la cathédrale d'Etchmiadzine.

Grigor, qui devait avoir environ 60 ans à l'époque de la christianisation, aurait reçu la charge, lors d'une vision du Christ, de construire une église dédiée au fils unique de Dieu à la place des temples du feu détruits. Elle reçut pour cette raison le nom d'*Etchmiadzine, la descente du Monogène*. Ce lieu devint le siège des catholicos arméniens et reste jusqu'à aujourd'hui le centre spirituel de l'Église apostolique arménienne.

Par sa conversion au christianisme, l'Arménie devint l'ennemie mortelle des Sassanides zoroastriens. Rome allait être également bientôt christianisée et la Rome orientale byzantine en particulier, après la fondation de Constantinople en 330, devint l'alliée naturelle de l'Arménie. Par la suite, les Perses menèrent une politique occidentale plus agressive encore. Au IV^e siècle, cela conduisit à des combats féroces et très indécis entre Romains et Sassanides. En l'an 363, Julien l'Apostat (361-363) entreprit une campagne contre le royaume sassanide qui se termina par une lourde défaite. En 387, Chapouh III convint avec l'empereur romain oriental Théodose I^{er} (379-395) de la division d'une Arménie déjà disputée. La position prédominante de la Perse en devint plus claire, puisque les Sassanides obtinrent la plus grande partie du pays. Dans l'Arménie oc-

sous le roi Pap (367-374) qui, pour des raisons politiques et nationales, voulait une Église arménienne autocéphale. À partir de cette époque, les catholicos arméniens furent ordonnés en Arménie par leurs propres évêques.

¹³⁴ *Agathangelos*, loc. cit., 1690-1693.

¹³⁵ Loc. cit., 1692-1693.

cidentale byzantine, le pouvoir royal indigène fut aboli en 391 et un général fut institué régent. Dans la partie orientale perse, le dernier Arsacide, le roi Artachir, ou Artachès III, fut détrôné en l'an 428 et le pays placé sous la tutelle d'un gouverneur perse¹³⁶.

La chute du royaume arsacide arménien se dessinait déjà. Sous les deux puissances mondiales de l'époque, le pays était menacé au plus haut degré et le peuple faisait face à une perte de sa propre culture et de son identité. La bannière chrétienne ne pouvait protéger les Arméniens de la suprématie politique des deux camps. La foi chrétienne seule ne suffisait pas. Pour, au moins, conserver l'identité nationale et culturelle, un élément tout à fait neuf et constitutif pour cette dernière devait être créé.

Dans cette position socio-politique extrêmement dangereuse, deux événements de l'histoire intellectuelle influencèrent la vie du peuple arménien : autour de 406, le vardapet¹³⁷ Mesrop Machtots¹³⁸

¹³⁶ Galoyan, *Arménie - Grandes puissances*, loc. cit., 20-26 ; sur la généalogie des Arsacides, voir Ter-Minassyan, loc. cit., 411-412.

¹³⁷ *Vardapet*, dans l'Église arménienne, est un degré d'ordination, donné aux célibataires et aux prêtres érudits après de solides études. L'expression est identique au concept biblique de *professeur* ou de *maître*.

¹³⁸ Le saint Mesrop Maštoc' est né env. en 360 à Hac'ekac', dans la province arménienne du Tarone, et mourut le 7.2.440. Éduqué de manière hellénistique et fréquentant Théodore de Mopsueste, il resta pour une courte période soldat à Valarsapat, au service du roi arménien. Ce dernier le fit finalement secrétaire. Après le partage de l'Arménie (387) entre l'Empire romain et la Perse, il devint moine autour de 390 et fut ordonné prêtre en 392/393 par le catholicos Sahak le Grand (env. 357-438), qui lui imposa les mains. Il se mit en chemin avec quelques camarades partageant ses vues pour exercer une activité missionnaire jusqu'aux provinces les plus reculées d'Arménie. Mais il ressentit toujours comme un frein le fait que ni l'écriture sainte, ni la liturgie, ne soient en langue arménienne. Avec le soutien du catholicos et du roi Vramšapuh (401-408/409), il élaborait, aidé par d'autres érudits, l'alphabet arménien, basé sur l'alphabet grec et comportant 36 lettres. Dans la foulée, il commença à traduire la Bible en Arménien avec plusieurs collaborateurs. Il aurait lui-même traduit le Nouveau Testament et le livre des Proverbes. Il fonda des écoles et promut particulièrement le monachisme. Il partit également en mission chez les Géorgiens et les Albanais et combattit les hérésies de son époque. Son dis-

introduisit l'alphabet arménien de 36 lettres. Jusque-là, le pays s'était servi, dans son écriture et sa littérature, des langues grecque et syriaque, largement incompréhensibles pour le simple peuple. Les chronologues de cette époque, le vardapet Koriun¹³⁹ et Lazare de Pharbe¹⁴⁰, relatent que la création d'un alphabet arménien était un objectif majeur pour le saint Mesrop, puisque les liturgies et prières des heures de l'Église arménienne également, avaient toujours été tenues jusque-là dans les langues syriaque ou grecque et n'étaient donc pas comprises par les fidèles¹⁴¹.

L'introduction d'une écriture propre ouvrit un âge d'or pour la littérature chrétienne arménienne. Le résultat littéraire le plus im-

ciple Koriun décrivit sa vie et lui attribua, outre la création de l'alphabet arménien, celle de l'alphabet géorgien. L'Église arménienne apostolique le vénère comme saint et le fête, en même temps que saint Sahak le Grand, le 4^e jeudi après la fête de la Sainte-Trinité. Voir à ce propos le travail de son biographe, le vardapet Koriun Vardapet : *Patmut' iun Varuc' Ew Mahowan Ar Eranelwoy Srbowyn Mesropay Vardapeti Meroy Targmanch'i* (L'histoire de la vie et de la mort du Saint vardapet Mesrop), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, I, Antélias, Liban, 2003, 229-272 ; ainsi que la traduction allemande : Koriun, *Beschreibung des Lebens und Sterbens des hl. Lehrers Mesrop*, dans : *Bibliothek der Kirchenväter*, Arm. Vā I, *Eine Auswahl patristischer Werke in deutscher Übersetzung*, éd. par O. Bardenhewer, K. Weyman, J. Zellinger, 1927, 183-231.

¹³⁹ Selon le compte rendu de Koriun, le travail missionnaire de saint Mesrop dans la région de Golt'n est au point de départ de sa recherche d'un alphabet arménien : « *Et il [Mesrop] était empli de tristesse et déprimé. Il sombra dans des pensées confuses concernant le moyen de trouver une sortie à cette affaire. Après qu'il y ait passé de nombreux jours, il se mit en route et partit trouver le saint catholicos de l'Arménie majeure, dont le nom était Sahak. Il le trouva prêt et plein d'approbation pour cette entreprise... Puisqu'il leur était offert par le Dieu absolument bienveillant de concevoir dans une sainte unanimité ce plan bénéfique pour le pays et de parvenir à un alphabet pour l'écriture arménienne.* » Cf. *Matenagirk' Hayoc'*, I, loc. cit., 235-236 ; sur la découverte de l'écriture arménienne, voir aussi Lanne, *Erster Völkermord*, 26 ; Dum-Tragut, *Armenien*, loc. cit., 93-97 ; Hofmann, *Armenier*, loc. cit., 167-171.

¹⁴⁰ Ghazar Parpetsi, *Hayoc' Patmut' iun* (Histoire des Arméniens), *Matenagirk' Hayoc'*, II, Antélias, Liban, 2003, 2211-2216.

¹⁴¹ *Ibid.*, 2212.

portant de saint Mesrop fut la traduction de l'Écriture sainte, réali-sée avec le catholicos Sahak, qui était parthe, et leurs meilleurs élèves. Au début, la traduction suivait les textes syriaques de la Peshitta. Mais bientôt, toute la Bible subit une révision de fond, sur la base du texte grec original et sans erreur de la *Septuaginta*. Celle-ci fut terminée en 435, c'est-à-dire plus de 1000 ans avant la traduction de la Bible par Luther qui parut, comme il est bien connu, en 1534¹⁴². La très belle traduction Mesrop-Sahak¹⁴³ de la Bible forma le socle de l'ancien arménien. Les Écrits les plus importants et les traités théologiques des Pères de l'Église furent transposés, dans la foulée, du grec en arménien. Une riche littérature de traductions de contenus philosophiques, littéraires et religieux naquit alors, dans laquelle on trouve de nombreux ouvrages dont le texte original est perdu, mais qui ont cependant été conservés dans leur traduction ancienne arménienne¹⁴⁴.

¹⁴² *Luther Handbuch*, éd. par Albrecht Beutel, Tübingen, 2005, 259-260.

¹⁴³ L'orientaliste français Mathurin de La Croze (1661-1739) était si impressionné par la beauté de la traduction arménienne qu'il l'appela *la reine des traductions* [*Reginam omnium Versionum S. S.*]. À ce propos : *Göttin-gische Anzeigen von gelehrten Sachsen*, Bd. II, 1817, 1052 ; Vööbus A., *Early Versions of the New Testament*, Stockholm, 1954, 164, 133-171 ; cf. *Heritage Arm. Lit.*, loc. cit., 96-98.

¹⁴⁴ Les traductions arméniennes peuvent être classées chronologiquement en cinq périodes principales. L'école hellénophile (fin du V^e siècle jusqu'au début du VIII^e siècle), la période cilicienne (XII^e et XIII^e siècles), les traductions nées dans l'entourage des *Unitores* (14^e) et les traductions du Moyen Âge tardif (XVII^e et XVIII^e siècles). On ne parlera ici que de la période classique du V^e siècle.

Les traductions arméniennes antiques et médiévales sont d'une valeur considérable pour divers domaines de recherche scientifique, particulièrement l'étude des cultures du monde, car de nombreux ouvrages originaux perdus en grec et en syriaque ont été conservés en arménien et ne sont devenus que de la sorte une partie de l'héritage culturel contemporain.

Les ouvrages conservés et les traductions de la période classique :

1. Le *Chronicon* en deux parties d'Eusèbe de Césarée doit tout d'abord être mentionné. La première partie contient la *chronologie historique*.

la deuxième la *table chronologique*, qui existe aussi dans une traduction latine de saint Jérôme.

2. Entre 410 et 420, un autre ouvrage d'Eusèbe de Césarée, l'*Historia Ecclesiastica* (histoire de l'Église), est traduite en arménien. Cette traduction est d'une grande valeur scientifique puisque des passages étendus, au fondement de l'édition connue aujourd'hui, manquent à la version syriaque.
3. La *démonstration de la prédication apostolique* d'Irénée de Lyon, découverte au début du XX^e siècle, est également importante. En 1907, année de sa publication, elle fut célébrée comme la plus importante découverte de l'année en patristique. L'original grec de l'autre traité important d'Irénée en cinq livres – *Adversus Haereses* (Contre les hérésies) – est perdu. Il n'existe que la traduction latine. Le quatrième et le cinquième livre, quant à eux, ont été conservés en arménien.
4. Une partie considérable du legs littéraire du philosophe et théologien juif du premier siècle Philon d'Alexandrie a été conservée grâce aux traductions arméniennes. L'original grec de 8 des 15 traités de Philon conservés en arménien est perdu : les commentaires de la Genèse et de l'Exode, deux écrits sur la providence, tout comme les sermons sur les animaux, Samson, Jonas et sur Dieu.
5. Parmi les traductions arméniennes de Jean Chrysostome, se trouvent les commentaires à Isaïe, dont seuls le premier et le huitième chapitre existent dans l'original grec. Les 56 autres n'existent qu'en arménien.
6. Les commentaires sur le livre de Job d'Hésychius de Jérusalem ne furent également conservés que grâce aux traductions arméniennes. On a découvert récemment en Arménie la version arménienne de son discours sur Jean.
7. Jusqu'à aujourd'hui, le texte grec de la recension réalisée par Timotheus Aelurus de l'article du Concile de Chalcédoine n'a pas été retrouvé. Mais il existe une version arménienne et une version syriaque, dont la comparaison mena le théologien belge Joseph Lebon à la conclusion que le dernier présente une version éditée et raccourcie, alors que la version arménienne contient le texte complet dans l'original.
8. La traduction antique arménienne des œuvres d'Ephrem le Syrien présente la plus grande contribution dans le domaine de la patristique. Beaucoup des originaux syriaques n'ont pas été transmis. Y compris une collection de 51 hymnes, les 16 élégies sur Nicomédie [Sexdecim sermones de urbe Nicomedae], les commentaires aux lettres de Paul, une partie considérable de ses commentaires sur le Diatessaron de Tatien, de courts commentaires sur la Genèse, l'Exode, le Deutéronome, le Livre des Juges, Josué, Rois et les chroniques, des extraits des commentaires de Job et un certain nombre de prédications, prières et exhortations.

Le deuxième événement décisif au sein de la vie intellectuelle de l'Arménie à cette période fut sa séparation ecclésiale avec la Rome orientale après le Concile de Chalcédoine (451). Les Arméniens ne purent envoyer de délégation pleinement officielle au concile¹⁴⁵, car ils se trouvaient à cette époque dans une guerre nationale et de religion avec le régime perse sassanide, qui menaçait leur existence. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles la confession de foi de Chalcédoine fut rejetée avec un retard d'un demi-siècle (506)¹⁴⁶. La

C'est grâce aux traductions arméniennes qu'a été conservé l'héritage littéraire d'auteurs patristiques comme Athanase d'Alexandrie, Severus de Gabala, Eusèbe d'Emèse et d'autres jusqu'à nos jours.

¹⁴⁵ À l'époque du 4^e Concile œcuménique, la tête de l'Église arménienne était pour ainsi dire captive en Arménie majeure en raison du long combat contre les Perses. Il fallut alors des décennies pour réagir et pouvoir défendre une position propre concernant les conclusions chalcédoniennes. En effet, certains évêques arméniens de l'Arménie mineure byzantine, qui n'était pas impliquée directement dans la guerre contre les Perses, ont pris part au concile. Ainsi, l'affirmation que le Concile de Chalcédoine fut tenu quelques mois après la bataille d'Avarair (451), sans le moindre représentant de l'Église arménienne, est fondamentalement fautive. Plus précisément, à propos d'une participation arménienne au Concile de Chalcédoine : Balgy A., *Historia Doctrinae Catholicae inter Armenos*, Vienne, 1878, 14 ; Kogian L. S., *Hayoc' Ekelec'in minčew P'lorentean Žolova* (L'Église arménienne jusqu'au Concile de Florence), Beyrouth, 1961, 176-177.

¹⁴⁶ Plusieurs thèses ont été introduites par les théologiens concernant les raisons pour lesquelles l'Église arménienne a refusé le 4^e Concile œcuménique. Une des raisons principales de ce refus était que la formulation chalcédonienne de la foi et sa doctrine des deux natures de Jésus-Christ furent perçues par les Arméniens comme une opposition abrupte au Concile d'Éphèse et à la doctrine *μία φύσις τοῦ θεοῦ λόγον σεσαρκωμένη* – la nature unique du Dieu-Logos devenue chair [une nature dans le Logos incarné]. La formule fut particulièrement employée par Cyrille d'Alexandrie, qui la rapporta à Athanase. Elle renvoie pourtant plus proprement à Apollinaire de Laodicée. Dans la traduction arménienne, l'usage fut surtout de rapporter l'attribut « incarné » au Logos et non à la Physis : *mi ē bnut' iun Banin marmnac' eloy*. Les discussions sur la christologie et Chalcédoine ont malheureusement conduit de nombreuses fois à des tensions et disputes à cette période. Les Grecs accusaient les Arméniens d'hérésie monophysite, les Arméniens au contraire attribuaient à l'Église byzantine des tendances nestoriennes. Il fallut de nombreuses années et la fin du XX^e

rupture définitive avec l'Église impériale et la mise en place de l'autonomie ecclésiale, soulignée par l'introduction d'un nouveau calendrier à partir de 552, suivirent en 554, lors du Synode de Dvine¹⁴⁷.

Ces événements firent en sorte que l'Arménie, qui avait fait des Perses, pourtant apparentés par la culture et le sang, leurs ennemis après l'adoption du christianisme, se trouva isolée également de ses frères dans la foi chrétienne à l'Ouest. Cette situation poussa néanmoins la nation arménienne à renforcer de manière précoce son statut de communauté structurée de sang, de foi et de culture. Comme institution nationale, l'Église arménienne joua dès le début un rôle particulièrement important dans l'histoire de son peuple, puisqu'elle dut endosser, pendant de longues périodes de menace, non seulement la direction spirituelle, mais aussi politique de l'Arménie.

siècle pour qu'il soit établi, dans un dialogue commun, que les catholiques, les orthodoxes et les Églises orientales anciennes confessent, du point de vue du contenu, essentiellement la même foi, avec des concepts toutefois partiellement divergents. Les différences sont plutôt de nature langagière et ne résident pas dans la foi elle-même. L'Église arménienne reconnaît officiellement les trois premiers conciles œcuméniques : les Conciles de Nicée (325), de Constantinople (381) et d'Éphèse (431). Selon l'Église arménienne, les vérités de foi les plus importantes y furent exprimées. À ce propos Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 490-511 ; du même auteur, *The Church of Armenia*, Montréal 2000, 31-36 ; Sarkissian K., *The Council of Chalcedon and the Armenian Church*, Antelias, Libanon, 1984, 174-213.

¹⁴⁷ Dvine se trouvait dans la province centrale d'Ararat et était à cette époque le siège du gouverneur de l'Arménie, qui appartenait au royaume sassanide. Le catholicos arménien fut déplacé en l'an 484 à Dvine et y demeura jusqu'en 931. Vingt évêques prirent part au premier Synode de Dvine (506).

Liés au témoignage commun pour le Christ

Après la disparition de l'État arsacide, les Sassanides régnèrent au sein de leur sphère d'influence en Arménie d'abord avec la collaboration des princes locaux [Nakharars]. À partir de 430, ils instituèrent des *marzpane*, satrapes perses. Mais les Sassanides cherchèrent bientôt à intégrer l'Arménie conquise et à en faire une province de l'Empire perse. Les princes arméniens furent destitués de leurs positions privilégiées. La fonction de juge principal, détenue jusque-là par le catholicos, la tête de l'Église arménienne, était maintenant transférée à un haut prêtre zoroastrien. En l'an 449, Yazdeguerd II (438-457) ordonna par décret que tout le peuple d'Arménie renie le christianisme. Cette tentative des Sassanides, motivée religieusement et politiquement, afin de regagner tout un peuple à la « vraie foi », posa une question existentielle nationale à l'Arménie, puisque le christianisme s'était, en 150 ans, profondément enraciné au sein du peuple. En l'an 450, les princes arméniens et le haut clergé se rassemblèrent à Artachat pour un synode ecclésial national. Ils citèrent, dans une lettre de réponse qui allait être décisive pour leur destin, le *credo* de la foi chrétienne, contre le culte perse de Zoroastre :

« De cette foi [chrétienne], personne ne peut nous écarter, ni les anges, ni les hommes, ni l'épée, ni le feu, ni l'eau, ni quelque fléau plus cruel [...]. Si tu [l'empereur] devais nous infliger quelque tourment, nous sommes prêts à l'endurer. Ton épée et notre gorge¹⁴⁸. »

Cette réponse courageuse des Arméniens était une déclaration de guerre à la puissante Perse. Le seigneur de guerre arménien Vardan Mamikonian appela à un soulèvement général et conduisit,

¹⁴⁸ Cf. Eghiché, *Vasn Vardanay ew Hayoc' Paterazmin* (L'histoire de Vardan et la guerre des Arméniens), *Matenagirk' Hayoc'*, I, Antelias, Liban, 2003, 564.

avec le prêtre charismatique Ghevond Yerets¹⁴⁹, 66 000 guerriers contre les Perses, pourtant clairement supérieurs en nombre. Laisés en plan par la Byzance chrétienne, les Arméniens continuaient à combattre sous la devise : « *Pour le Christ et la patrie* ». Le 26 mai 451, les Perses, bien plus nombreux, sortirent vainqueurs de la bataille décisive d'Avarair¹⁵⁰, en dépit des lourdes pertes subies par les deux camps. Vardan Mamikonian tomba sur le champ de bataille avec 1036 combattants. Ils passent tous depuis pour des saints nationaux et des martyrs du combat pour la liberté. Dans le calendrier liturgique de l'Église arménienne, on commémore encore aujourd'hui leur défense de la foi en février de chaque année, au *jour de la fête de Vardanants*, lors duquel un canon leur est dédié¹⁵¹.

Après la défaite d'Avarair, l'armée arménienne se retira dans les montagnes et s'engagea dans une guérilla. En l'an 484, le seigneur sassanide Vagharch (Balach 484-488) dut finalement conclure la paix avec l'Arménie à Nevarsak¹⁵² et concéda le droit du peuple arménien à la liberté de religion et de conscience. Un des guides du soulèvement, Vahan Mamikonian, qui appartenait à la famille du héros de la liberté tombé au combat Vardan Mamikonian, fut insti-

¹⁴⁹ Yerets (Erēc') est en arménien un synonyme de prêtre. Dans l'Église arménienne, on désigne de cette manière un prêtre marié. Le concept même signifie, selon la tradition biblique, *l'ancien* et sert de titre pour un guide spirituel ou un patriarche du peuple.

¹⁵⁰ Pour un aperçu détaillé de la guerre arménienne contre les Perses zoroastriens, voir le travail déjà cité d'Eghiché, trad. et commenté par Ter-Minassyan Y., loc. cit. ; il faut encore mentionner deux traductions anglaises du travail d'Eghiché sur *Vardan et la guerre arménienne* : Zovickian H. et Boyajian H., *History of Vardan and the Armenian War*, New York, 1952 ; Elishē, *History of Vardan and the Armenian War*, Engl. trans. by Robert W. Thomson, Cambridge, 1982.

¹⁵¹ À ce propos : Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit., 26 ; Hofmann, *Armenien*, 22 ; Dum-Tragut, *Armenien*, loc. cit., 42.

¹⁵² Voir Ghazar Parpectsi, *Hayoc' Patmut' iun* (Histoire des Arméniens), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, II, Antélias, Liban, 2003, 2201-2375 ; Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 30 ; *Encyclopédie soviétique arménienne*, VIII, Erevan, 1982, 399-400.

tué gouverneur d'un pays autonome, pourvu d'une administration propre. Le siège du catholicossat arménien, qui avait résidé 182 ans à Etchmiadzine, fut, pour des raisons de politique extérieure, déplacé en l'an 484 à Dvine, déjà centre administratif depuis la chute de l'Empire arsacide et désormais capitale d'Arménie.

La paix fut malheureusement de courte durée. En l'an 591, l'Arménie fut partagée pour la deuxième fois entre les Byzantins et les Perses. Cette fois, la plus grande partie passa sous la domination de Byzance. Les mesures administratives des Byzantins et leurs constantes tentatives pour faire adopter la confession de foi de Chalcédoine (451) par les Arméniens, menèrent cependant à la révolte de la noblesse et de la tête de l'Église arméniennes. Sur fond de différences de foi, Byzance mena une politique extrêmement hostile aux Arméniens. L'empereur Maurikios (582-602) conclut avec le roi sassanide Khosrov II Parviz un accord¹⁵³ pour la dépopulation des régions frontalières afin d'éviter, par la création d'une zone neutre, tout conflit futur avec son rival. Manifestement, l'empereur voulait une Arménie sans Arméniens¹⁵⁴.

Après la mort de l'empereur Maurikios, Khosrov II Parviz (591-628) profita de l'occasion et, en 603, il entra en territoire romain et en Arménie. Certains Arméniens saluèrent cette invasion car ils souffraient beaucoup sous le fanatisme confessionnel des Byzantins. Ces derniers n'entamèrent de contre-offensive qu'en 613,

¹⁵³ La littérature arménienne transmet une lettre de l'empereur Maurikios à Khosrov II, dans laquelle il propose d'engager l'armée arménienne comme légion étrangère – à son propre avantage, en cas de victoire comme de défaite. Voir à ce propos : Sebēos, *Patmut' iun* (Histoire), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, IV, Antélias, 2005, 487. Voir aussi les traductions suivantes : *Zur Geschichte Armeniens und der ersten Kriege der Araber, aus dem Armenischen des Sebeos*, trad. par H. Hübschmann, Leipzig, 1875 ; *Histoire d'Heracleius par l'évêque Sebēos*, traduite de l'arménien et annotée par Frédéric Macler, Paris, 1904 ; *Sebeos' History*, trad. et éd. par R. Bedrosian, loc. cit.

¹⁵⁴ Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 30.

lorsque l'empereur Hérakleios (610–641) monta sur le trône de l'Empire romain oriental. La pression incessante de l'ennemi dans les territoires byzantins jusqu'en Asie mineure et en Égypte avait fait prendre conscience à l'empereur combien l'est de l'empire, divisé ecclésiastiquement, était menacé¹⁵⁵. Les débats autour de la doctrine de la nature unique ou des deux natures s'étaient montrés depuis longtemps infructueux. Pour restaurer l'unité de l'empire, il avait besoin d'un nouvel énoncé de la proposition de foi, acceptable par tous. La formulation provenant du patriarche Sergios de Constantinople (610–638), qui parlait de *deux natures unies en une énergie* (grec *mia energeia*) du christ terrestre¹⁵⁶, servirait de nouvelle base théologique aux négociations. Après la victoire sur les Perses (628), Hérakleios crut pouvoir gagner les Arméniens à cette formulation monoénergétique¹⁵⁷. En l'an 633, l'empereur parvint à convaincre le catholicos Ezer de Parajanakert (630–641) de la nouvelle formule d'union, lors d'un synode arménien à Karine (Erzeroum)¹⁵⁸. Celui-ci ne pouvait cependant compter que sur la puissance impériale pour maintenir sa position au sein de son Église. Il fut en effet tout de suite accusé de trahison envers la vraie tradition de foi des pères par les opposants à l'union. Le *vardapet* de la cathédrale Saint-Grigor de Dvine, Hohvan Mayragometsi, était un grand opposant à l'union. Il aurait dit au catholicos Ezer, en usant d'un jeu de mot¹⁵⁹ sur « Ezer », qui signifie bord en arménien, que par son union avec l'empereur, il avait mené le peuple arménien au bord de l'abîme¹⁶⁰. Comme signe de dénigrement particulier, le nom

¹⁵⁵ Voir Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 661-665.

¹⁵⁶ Loc. cit., 673-674.

¹⁵⁷ À ce sujet Beck H.-G. *Kirche und theologische Literatur im Byzantinischen Reich*, 2ème édition, München, 1977, 292-295.

¹⁵⁸ Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 686-695.

¹⁵⁹ « *Yiravi k'cec' av anund Ezer, vasnzi yezr tareal haner zhayastaneayc's* » = « Tu as de fait été appelé Ezer [= bord] parce que tu nous as menés, nous Arméniens, au bord de l'abîme ». Cf. Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit.

¹⁶⁰ Loc. cit., 697-698.

du catholicos Ezer apparaît dans la totalité des écrits arméniens avec sa lettre initiale renversée sur la tête.

La formule de foi monoénergétique de l'empereur ne remporta pas un succès éclatant, et les tentatives d'union devaient échouer parce que quelque chose de décisif manquait à ceux qui s'opposaient au Concile de Chalcédoine : le rejet explicite des décisions prises contre Chalcédoine par les synodes ecclésiastiques nationaux précédents. Dans la première moitié du VIII^e siècle déjà, le catholicos Hovhannēs III Oznetsi (717–728) se prononça, au Synode de Manazkert [Manzikert] (726), contre la doctrine des deux natures de Chalcédoine et proclama l'anathème¹⁶¹ sur ceux qui l'adopteraient. Ce rejet ferme de la décision conciliaire de Chalcédoine par les Arméniens résultait aussi de leur désir de ne pas se soumettre à l'Église de l'Empire byzantin, afin de conserver à tout prix leur autonomie.

¹⁶¹ Loc. cit., 841-843.

L'ARMÉNIE SOUS LE CROISSANT ARABE

Pendant que les Perses et les Byzantins combattaient encore avec des succès variables pour la domination du Proche-Orient et s'affaiblissaient mutuellement à vue d'œil, une nouvelle puissance venant de la péninsule arabe entra au milieu du VII^e siècle sur la scène politique. Elle représentait un danger sérieux non seulement pour les Arméniens, mais aussi pour les Sassanides et les Byzantins, puissants jadis. L'ancienne puissance mondiale des Sassanides tomba bientôt sous les attaques destructrices de l'armée arabe. Par le feu et l'épée, les Sassanides zoroastriens furent forcés de passer à l'islam, ce qui conduisit à une large arabisation culturelle de la Perse. En l'an 640, les Arabes entrèrent pour la première fois en territoire arménien, conquièrent Dvine, tuèrent des milliers d'habitants et pillèrent la ville¹⁶². Les conflits armés pour l'Arménie opposaient désormais Arabes et Byzantins. Le général arménien Théodoros Rechtouni¹⁶³ conclut, autour de la moitié du VII^e siècle, une alliance avec les Arabes : en reconnaissant la souveraineté du Calif, l'Arménie pourra en contrepartie posséder sa propre armée et conserver une indépendance limitée¹⁶⁴. Les chroniqueurs¹⁶⁵ arméniens

¹⁶² Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 31-32 ; *Encyclopédie soviétique arménienne*, III, loc. cit., 444.

¹⁶³ Voir Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 32 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 730-732 ; *Encyclopédie soviétique arménienne*, IV, loc. cit., 172.

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ Chronologue arménien du X^e siècle, le catholicos Hovhannes Draskhanakertsi nous livre un aperçu authentique à propos de la domination arabe en Arménie au sein de son *Hayoc' Patmut' iun* (Histoire des Arméniens),

rappellent autant de périodes de paix, surtout sous les seigneurs arabes de la dynastie omeyyade, que de massacres particulièrement cruels et de persécutions de foi. Sous le califat des Abbassides, le poids des taxes était si lourd que les Arméniens s'insurgèrent plusieurs fois entre 747 et 855. Le commandement arménien éprouvait des difficultés à trouver un équilibre dans l'attitude qu'il devait adopter vis-à-vis des Byzantins et des Arabes. La fidélité aux Byzantins éveillait l'hostilité des Arabes ; un rapprochement avec les Arabes musulmans compromettrait en revanche leur conviction chrétienne. En outre, les Arméniens ne s'accordaient pas à la confession chalcédonienne des Byzantins¹⁶⁶. Au VIII^e siècle, l'Arménie fut annexée, avec la Géorgie et l'Albanie du Caucase¹⁶⁷, au domaine nord du califat arabe, sous le nom d'*Arminia*.

À cause des insurrections de la population insatisfaite, les Arabes se virent contraints de reconnaître Achot I^{er} Bagratouni, *prince des princes*, en 862. Plus de deux décennies plus tard, en 886, ce même prince se fit couronner roi d'Arménie. Cet acte fut salué par le calife abbasside Abu'l-Abbas Ahmad al-Mu'tamid (870-892), qui envoya une couronne pour l'occasion. Basile I^{er} de Byzance (867-886), lui-même d'origine arménienne, reconnut également Achot Bagratouni nouveau régent *Ichkhanats Ichkhan*¹⁶⁸ [= prince des princes]

dans : *Matenagirk' Hayoc'*, XI, Antélias, 2010, 357-584. Traductions : *Histoire d'Arménie par le patriarche Jean VI, dit Jean Catholicos*, traduite de l'arménien en français par M. J. Saint-Martin, Ouvrage posthume, publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, Félix Lajard, Paris, MDCCCXLI (1841) ; Hovhannes Draskhanakertsi, *History of Armenia*, éd. et trad. avec introduction et notes par Rev. Krikor H. Maksoudian, Atlanta, 1987. Sur cette période, voir aussi le travail du chronologue Thovma Artsruni, *Patmut' iun Tann Arcruneac'*, (Histoire de la maison des Ardzrouni), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, XI, Antélias, 2010, 46-312. Traduction : Thovma Artsruni, *History of the House of Artsrunik*, trans. et éd. par Robert W. Thomson, Detroit, 1985.

¹⁶⁶ Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 839, 840.

¹⁶⁷ Arménien : Aivank' (Aghwank'), Albanais caucasiens.

¹⁶⁸ Les chronologues arméniens ne mentionnent jamais explicitement que l'empereur byzantin Ashot I Bagratouni ait envoyé une couronne de roi, ce

de l'Arménie orientale et signa un traité de paix avec lui¹⁶⁹. 450 ans après la perte d'un État propre, les Arméniens étaient finalement parvenus à en fonder un nouveau.

Le royaume des Bagratides, qui perdura presque 200 ans, connu son plus grand développement au X^e et au début du XI^e siècle, pendant la période de règne de Gagik I^{er} (989–1020). Il permit l'ascension, pour une courte période, de la capitale Ani, qui devint une cité impériale splendide. Elle passait pour la ville des 1001 églises, et se situe immédiatement à la frontière arméno-turque actuelle. Même en ruines, elle reste impressionnante¹⁷⁰. Site culturel emblématique parmi les plus importants, Ani rappelle aux Arméniens leur passé glorieux.

Pendant la période de règne des Bagratides, une ère pleine d'espoir de construction nationale aurait pu se lever pour les Arméniens, si des querelles destructrices, alimentées tant par les Arabes que par les Byzantins, n'avaient pas éclaté entre les familles arméniennes. Certains princes, particulièrement les Artzrouni qui résidaient dans la province arménienne orientale du Vaspourakan, refusèrent de manière répétée de prêter allégeance au pouvoir central arménien. Le prince Artzrouni Gagik I^{er} obtint sa couronne des

que certains auteurs affirment de manière erronée. Il s'agit simplement de la reconnaissance d'un titre supérieur de régent ; en tant que *prince des princes*, il est soumis au roi ou à l'empereur. Décerner une couronne de roi à Ašot Bagratouni ne va pas dans le sens de la politique extérieure que l'empereur byzantin a menée avec l'Arménie. Voir à ce sujet l'explication détaillée de Grigoryan G., *Hayastani ankaxut'yan verakangnumə ev arabndumə Bagratunineri ōrok'* (Le rétablissement et le renforcement de l'indépendance de l'Arménie sous le règne de Bagratuni), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, Erevan, 2014, 21-22.

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ Voir l'article détaillé sur Ani de Ghafataryan K., dans : *Encyclopédie soviétique arménienne*, I, Erevan, 1974, 407-412 ; Vardanyan V., *Bagratunyac' T'agavorwt'yan verelk'n u hzorac'umə (X dari 30-akan t'vakanneric' – XI dari skizb)* [L'escalade et le renforcement de l'empire bagratide (à partir des années 30 du X^e jusqu'au commencement du XI^e siècle)], dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan 2014, 49-57.

Arabes et se proclama antiroi dans sa province. En complotant avec l'émir d'Atrapatakan, Gagik I^{er} fit tuer, en l'an 914, le roi Bagratouni Sembat I^{er}, fils du roi Achot I^{er}¹⁷¹. Seul le roi Bagratouni Achot II (914–928) parvint, moyennant de grands efforts, à renforcer le pouvoir central et à replacer les maisons des princes insurgés sous sa domination¹⁷². Pour ses actes et succès, Achot II entra dans l'histoire de l'Arménie avec le surnom *d'Erkat*, ce qui signifie quelque chose comme *l'homme de fer*. Malgré tous les efforts et plusieurs tentatives pour asseoir le pouvoir central en Arménie sur la durée, la chute de ce royaume ne pouvait plus être arrêtée. En 961, Kars devint autonome. En 968, le Vaspourakan fut divisé en trois royaumes, et en 982, on proclama le district de Tachir royaume indépendant autour de Lori. Certains rois régnaient aussi dans d'autres parties de l'Arménie comme le Tarone et le Syunik. Pour les émirs arabes, les Bagratides pouvaient certes encore être considérés comme seigneurs dans le pays, mais ils n'étaient en fait guère plus que les plus puissants parmi de nombreux princes féodaux¹⁷³.

Deux mouvements sociaux religieux remarquables en Arménie

Les Pauliciens

Autour de la moitié du VII^e siècle, alors que l'Arménie était totalement conquise par les Arabes musulmans, l'insatisfaction sociale de la population paysanne, due à son exploitation par les familles féodales dans la partie occidentale de l'Arménie, mena à un mou-

¹⁷¹ Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 36-37.

¹⁷² *Ibid.*

¹⁷³ Sur la chute de l'Empire des Bagratides, voir *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 92-158. Sur l'histoire de l'Arménie sous la domination des Arabes et Bagratides, cf. Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit., 35-41 ; Hofmann, *Armenier*, loc. cit., 23-27.

vement de protestation d'une intensité variable qui dura jusqu'au milieu du IX^e siècle. Ce soulèvement populaire général de nature socio-religieuse entra dans l'histoire sous le nom de mouvement des Pauliciens¹⁷⁴. Le nom de Pauliciens pourrait remonter à un Arménien du nom de Paul [Pawghos ou Poghos] ou à l'apôtre Paul¹⁷⁵, puisque les Pauliciens ne reconnaissaient pour seules sources de leur foi que les Évangiles et les Lettres de cet apôtre.

Ils défendaient un dualisme sans compromis : le bon Dieu, au Ciel, ne serait créateur et Seigneur que d'un monde céleste, de la Jérusalem céleste ou du royaume futur et n'exercerait aucune influence sur le monde terrestre inférieur. Ce dernier et le cosmos entier seraient la création du mal, du *Dieu de ce monde*, qui le domine également comme son créateur. Ce méchant Dieu serait né de la *Hiule*, de la matière originelle, fondement originaire de tout mal depuis le commencement. Le corps humain également serait une œuvre du mauvais Dieu ; mais l'âme humaine proviendrait du Dieu bon et serait emprisonnée dans le corps humain. La tâche religieuse du Paulicien consiste à libérer son âme de sa prison matérielle par son agir moral. Une vie de pécheur pourrait mener à la renaissance de l'âme au sein d'un nouveau corps¹⁷⁶.

Les Pauliciens rejetaient l'Ancien Testament, considéré comme la Révélation du Dieu mauvais. Mais puisque le Nouveau Testament a besoin de la promesse messianique de l'Ancien Testament,

¹⁷⁴ Dans la littérature arménienne, le nom de Pauliciens est mentionné pour la première fois lors du deuxième Synode de Dvine, en l'an 554, plus tard au Synode de Partav 702-705 et à nouveau à Dvine en l'an 717. Le travail de l'archevêque Karapet Ter-Mkrтчian présente une étude détaillée de cette secte. Voir à ce propos Ter-Mkrтчian K., *Die Paulikianer im byzantinischen Kaiserreiche und verwandte ketzerische Erscheinungen in Armenien*, Leipzig, 1893, 49-51 ; Arpee L., *Armenian Paulicianism and the Key of Truth*, « The American Journal of Theology », 10, 1906, 267-285 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 545-550 ; *Encyclopédie soviétique arménienne*, IX, loc. cit., 140.

¹⁷⁵ Ter-Mkrтчian, loc. cit., 63-66.

¹⁷⁶ Cf. Beck H.-G., loc. cit., 335-336.

ils ne pouvaient invalider tout à fait les livres prophétiques. Ils ont dès lors émis l'interprétation que les prophètes avaient inconsciemment dit quelque chose de vrai sur le futur sauveur Jésus, par inspiration du Dieu bon. Ils croyaient que le Christ était descendu du royaume du Dieu bon pour libérer le monde de l'esclavage de Satan. Ils défendirent donc une christologie docétique et rejetèrent la vénération de Marie, tout comme la hiérarchie et toute forme de culte ecclésial. Ils nièrent aussi la croix comme signe de salut et ne la tenaient que pour un instrument de torture et de mort¹⁷⁷.

Pour l'Église, une telle doctrine était bien évidemment hérétique. Elle considéra le mouvement paulicien comme sectaire. C'est pourquoi ses adeptes furent résolument persécutés, d'abord à l'intérieur de l'Église arménienne, puis dans tout le royaume byzantin, et exterminés avec la plus extrême brutalité.

En l'an 717 eut lieu le troisième Synode de Dvine, sous le catholicos Hovhannēs III Otznetsi (717-728), dont le canon final déclare à propos des Pauliciens :

« *Personne ne devra être trouvé sur les lieux de cette secte hautement néfaste d'hommes impudents que l'on appelle Pauliciens, ni se joindre à eux, ni leur parler, ni leur rendre visite [...]. Car ils sont les fils de Satan, combustibles pour le feu éternel et écartés de l'amour de la volonté créatrice*¹⁷⁸ [...]. »

Après le démantèlement des forces du camp paulicien et l'affaiblissement de leur mouvement au milieu du IX^e siècle, leurs adeptes durent renier leur foi et beaucoup furent déportés par la force dans d'autres régions du royaume byzantin, en Thrace et en Macédoine. Là, la secte demeura plutôt active jusqu'au XIII^e siècle

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ Cf. *Kanonk' Tearn Yovhannisi Imastasiri Hayoc' Kat'olikosi Gluxk' XXXII* (Canons du catholicos Hovhannēs du philosophe Öcneç'i en 32 chapitres), dans : *Kanonagirk' Hayoc'* (Livre du Canon arménien), I, v. Vazgen Hakobyan., Erevan, 1964, 534-535 ; Ter-Mkrтчian, loc. cit., 62-63.

et influença les Bogomiles¹⁷⁹, qui établirent les fondations spirituelles des cathares.

Les Tontraciens

Lorsque les Pauliciens disparurent, surgit un groupe sectaire qui avait subi leur influence et qui possédait des motifs tout aussi socio-religieux : le mouvement des Tontraciens¹⁸⁰. Ce dernier reçut son nom du lieu de leur naissance : le village de Thondrak, dans la province d'Arménie orientale de Syunik. Le fondateur de cette secte pourrait avoir été Sembat Zaréhavantsi¹⁸¹, qui doit avoir vécu dans les années 30 ou 40 du IX^e siècle. Sa conviction se fondait sur l'injustice sociale existante et était dirigée contre les seigneurs féodaux. Il trouva dès lors un grand nombre d'adeptes parmi la population paysanne exploitée et les citoyens opprimés. Les Tontraciens s'opposèrent non seulement aux familles féodales et à l'Église, mais aussi à la domination étrangère des Arabes et des Byzantins. C'est pourquoi ils furent réprimés sans merci par ces deux puissances. L'émir de Manazkert, Abu-Bard, les poursuivit dans les années 840-850. Il fit tuer le fondateur de la secte et beaucoup de ses partisans¹⁸².

Lorsque, dans les années trente du XI^e siècle, Byzance pénétra au sein du territoire oriental d'Arménie, dans le but de s'emparer de grandes parties du pays, elle se sentit particulièrement provoquée par les Tontraciens. Le célèbre magistère arménien Grégoire [Grigor Magistros], qui était au service des gouverneurs byzantins dans

¹⁷⁹ Beck H.-G., loc. cit.

¹⁸⁰ Voir à ce propos loc. cit., 82-91 ; Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 33-34 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 1068-1070, 1167-1169 ; *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 78-81.

¹⁸¹ Sembat Zaréhavantsi, voir Ormanian, *Azgapatum*, 1068 ; *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 78.

¹⁸² Voir *Encyclopédie soviétique arménienne*, IV, loc. cit., 199.

des parties d'Arménie du Sud et de Mésopotamie du Nord, détruisit avec ses armées quantité de villages de Tontraciens et tua beaucoup de leurs adeptes¹⁸³.

Comme les Pauliciens, les Tontraciens refusaient la hiérarchie de l'Église, ses rites et le culte. Ils ne conservaient que les sacrements du baptême et de l'eucharistie. Ces mouvements réformateurs précoces, largement soutenus par le peuple opprimé, étaient en définitive voués à l'échec en raison des persécutions cruelles menées par la couche dominante de la société arménienne, l'Église, les maisons des princes et surtout les conquérants étrangers du pays¹⁸⁴.

Le mouvement des Tontraciens prit fin dans la deuxième moitié du XI^e siècle, à cause des attaques destructrices des Seldjoukides surtout. Quelques survivants trouvèrent un dernier refuge dans le nord de la Mésopotamie¹⁸⁵.

Les effets désastreux de la politique de courte vue des Byzantins

L'introduction d'une écriture propre mena, certes à l'âge d'or de la littérature arménienne au V^e siècle, mais en même temps, l'unité littéraire et culturelle avec le monde grec et byzantin qui lui succédait était perdue. En outre, aux yeux des Byzantins, le rejet des conclusions du Concile de Chalcédoine conduisait l'Église arménienne, sans doute erronément, à proximité des hérétiques. Byzance consi-

¹⁸³ Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 1246-1248 ; *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 81.

¹⁸⁴ Dans la littérature arménienne contre les Tontraciens, sont surtout connus les travaux suivants : Anania Narekatsi, *Norin Yovhannisi Vardapeti Erznakac'woy Ban Hamarôt K'aleal Yananiayi Vardapetin Gorcn Or İnddēm T'ontrakec'voc'* (Du vardapet Anania Narekatsi, Apologie contre les Tontraciens), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, X, Antélias, 2009, 436-438.

¹⁸⁵ *Encyclopédie soviétique arménienne*, loc. cit. Sur les hérétiques et leurs doctrines en Arménie, cf. Hofmann, *Armenier*, loc. cit., 130-137.

dérait l'Arménie surtout comme un bastion utile contre les hordes qui l'assaillaient sans cesse et non comme une nation sœur, parente dans la foi, qu'il aurait été digne de soutenir et de défendre. Les Arméniens étaient en conséquence largement livrés à eux-mêmes pour la préservation de leur bien religieux, culturel, politique et économique. Dans la situation géopolitique qui était alors la leur, ils n'étaient plus de taille à se mesurer aux exigences d'une lutte constante et de longue durée pour leur défense¹⁸⁶.

Au lieu d'agir avec stratégie en renforçant militairement l'Arménie, Byzance priva myopement petit à petit son voisin chrétien de son pouvoir, ce qui prépara le chemin, à l'Ouest, pour un nouvel ennemi¹⁸⁷. À partir de 1020, les rois arméniens se trouvèrent engagés pendant quatre décennies dans une lutte acharnée contre les Turcs seldjoukides¹⁸⁸. Au lieu d'aider l'Arménie, les troupes grecques envahirent le pays. Le roi Gagik II, qui était parti vers Constantinople pour négocier, y fut détenu par trahison¹⁸⁹, jusqu'à ce que ses troupes et la forteresse arménienne d'Ani capitulent devant la puissance byzantine¹⁹⁰. De manière regrettable, des familles de princes arméniennes grécophiles furent également impliquées dans cet événement. Mais la trahison du catholicos arménien du moment, Pétros Guétadartz, pesa particulièrement lourd. En l'an 1044/1045, il remit les 40 clés des portes d'entrée de la forteresse d'Ani à l'em-

¹⁸⁶ Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 39-40. Bartikyan H., [Bagratunyac] T'agavorut'yan ankumə (La chute du royaume bagratide), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 152-160.

¹⁸⁷ Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 1225-1228.

¹⁸⁸ Sur les Seldjoukides, Grands Seldjoukides et Seldjoukides d'Anatolie tout comme leur implantation dans l'Anatolie occidentale et orientale, voir Matuz J., *Das Osmanische Reich, Grundlinien seiner Geschichte* [Osman. Reich, Grundlinien], Darmstadt, 1990, 13-19 ; cf. *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 156-157.

¹⁸⁹ Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit. ; Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, 41-43 ; *Hayoc' Patmut'yun*, 158-160.

¹⁹⁰ *Ibid.*

pereur Constantin IX Monomaque (1042–1055)¹⁹¹. C'est ainsi que le royaume d'Ani cessa d'exister.

Un comportement de ce type envers le voisin chrétien n'est compréhensible que considérant la lutte, menée sur fond d'ergoterie et de fanatisme religieux, qui s'éveilla entre les Églises, et la manière dont l'Église arménienne a favorisé son isolement¹⁹². Dans les faits, cela n'apporta aux Grecs ni gloire, ni bénéfice durable. Ce qu'ils avaient pris aux Arméniens devint peu après le butin des Seldjoukides et tomba dans leur giron¹⁹³. Au cours de la bataille célèbre de Manazkert¹⁹⁴ [Manzikert] en l'an 1071, le seigneur byzantin subit une défaite dévastatrice qui fit perdre définitivement à Byzance sa suprématie sur l'Arménie¹⁹⁵. La splendeur de l'Arménie majeure¹⁹⁶ prit fin avec elle.

¹⁹¹ Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 42 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 1237-1239.

¹⁹² Voir *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 172-175.

¹⁹³ Cf. Matuz J., *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit. ; Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 43.

¹⁹⁴ À ce propos et en détail concernant la bataille : *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 190-194.

¹⁹⁵ Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit. ; *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 160 ; *L'Arménie entre Byzance et les Seldjoukides*, cf. Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit., 41-44.

¹⁹⁶ On peut trouver une description authentique des événements de cette époque chez les chronologues arméniens suivants, autour du milieu du XI^e siècle : Mattéos Urhayetsi, *Žamanakagrut'yun* (chronologie), traduction arménienne orientale par H. Bartikyan, Erevan, 1973 ; *Chronique de Matthieu d'Édesse*, trad. par Ed. Dulaurier, Paris, 1858 ; Mattéos Yedesiatzi (Ourhayetsi), *Armenia and the Crusades, Tenth to Twelfth Centuries: The Chronicle of Matthew of Edessa*, éd. et trad. par A. E. Dostourian, préface de Krikor H. Maksoudian, New York, 1993 ; voir aussi Macler F., *Histoire Universelle par Etienne Asoghik de Taron*, Paris, 1917 ; Aristakes Lastiverttsi, *History Regarding the Sufferings Occasioned by Foreign Peoples Living Around Us*, éd. et trad. par R. Bedrossian, New York, 1985.

LE ROYAUME D'ARMÉNIE EN CILICIE

En l'an 1064, les Seldjoukides, guidés par leur sultan Alp Arslan (1030-1072), détruisirent la capitale arménienne d'Ani¹⁹⁷, dont le faubourg d'Arguina était le siège du catholicos depuis 990. La défaite des troupes grecques près de Manzikert, au bord du lac de Van, eut pour conséquence l'implantation d'une partie des Arméniens en Cilicie, où ils entrèrent en contact avec les croisés. En 1080, une principauté autonome fut proclamée dans une partie montagneuse et difficile d'accès de Cilicie par un certain Roupen, un parent du roi Gagik II. Il devint aïeul de la dynastie prospère des Roupinian [Roupénides ou Roubénides], qui parvint à se maintenir au pouvoir presque 300 ans. Sous leur commandement, les Arméniens purent, en alliance avec les croisés, chasser en 1097 les Seldjoukides hors de Cilicie. Lévon II, de la maison des Roupénides, fut couronné roi de Cilicie le 6 janvier 1198 dans la cathédrale de sainte Sophie à Sis, en présence de l'archevêque de Mayence, du cardinal Konrad von Wittelsbach et du catholicos Grigor VI Apirat (1194-1203). Il fut en outre reconnu comme tel par l'empereur de Byzance Alexios III et l'empereur du royaume allemand, Henri VI. Le roi Philippe Auguste de France également, Richard Cœur de Lion d'Angleterre et le pape Célestin III exprimèrent leurs consentements en le félicitant¹⁹⁸.

¹⁹⁷ Voir Hayoc' Patmut'yun, loc. cit., 188-189.

¹⁹⁸ Mutafian C., *Le Royaume arménien de Cilicie XI^e-XIV^e siècle*, loc. cit., 36-45 ; du même auteur, *La Cilicie au carrefour des empires*, I, loc. cit., 408-410 ; Bozoyan A., *T'agavorut'yan hrĕakunə* (La Proclamation du Royaume de Cilicie), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan, 2014,

Le centre de l'Église arménienne suivit les traces du pouvoir politique et changea, lui aussi, de lieu au cours de l'histoire. À la fin du V^e siècle déjà, le catholicos d'Etchmiadzine fut d'abord délocalisé à Dvine (484-931), sous le catholicos Hovhannēs Draskhanakertsi à Dzoravank et Aghtamar (931-944), puis à Arguina (944-992) et Ani (992-1065), Tzamendav (1062-1105), Choughri (1105-1125) et Tzovk (1125-1149). Puisque de meilleures conditions politiques avaient été désormais créées en Cilicie, le catholicos arménien s'y déplaça, d'abord à Hromkla (1149-1292), et plus tard dans la nouvelle capitale, Sis (à partir de 1293).

En dépit de l'adversité, des vicissitudes et de l'isolement politique, quelques théologiens et catholicoi ne se découragèrent pas d'entreprendre certains rapprochements avec l'Église byzantine orthodoxe, afin de restaurer l'unité de foi. Mais ce n'est qu'au XII^e siècle seulement que fut entreprise une tentative plus sérieuse d'unification. La riche littérature de cette période, née de l'échange épistolaire entre l'empereur byzantin Manuel I^{er} Comnène (1143-1180) et les catholicoi arméniens, témoigne de l'esprit œcuménique et de l'amour mutuel et sincère qui régnait alors¹⁹⁹. Sur ordre de son prédécesseur Grigor III, le catholicos arménien Nerses Klayetsi ou Chnorhali [= le gracieux], l'une des personnalités les plus célèbres de l'Église arménienne, rédigea en 1165 une confession de foi²⁰⁰ destinée à l'empereur Manuel I^{er} - l'un des initiateurs principaux du mouvement œcuménique au XII^e siècle. Dans celle-ci, il tentait de prendre position sur les questions les plus importantes

349-361 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 1545-1548 ; sur l'État arménien en Cilicie, voir Lanne, *Erster Völkermord*, 45-46.

¹⁹⁹ À ce propos : Suttner C. E., *Eine „ökumenische Bewegung“ im 12. Jahrhundert und ihr bedeutendster Theologe, der armenische Katholikos Nerses Schnorhali*, dans : *Kleronomia* (Thessaloniki), VII, 1975, 87-98 ; Cfr. Beck H.-G., loc. cit., 628.

²⁰⁰ À ce propos J. Cappelletti, *Sancti Nersis Clajensis, Armeniorum Catholici Opera*, I, Venise, 1833, 173-194 ; *Nersēs Snorhali, Ĕndhanrakan T'ult'k' S. Nersisi Shnorhalwoy (Les encycliques de saint Nerses Chnorhali)*, Jerusalem, 1871, 87-107.

qui, d'un point de vue dogmatique et liturgique, barraient le chemin à l'unité des Églises. Ainsi fit-il comprendre à l'empereur qu'une réunification serait envisageable, à condition que l'unité aboutisse dans les questions essentielles de foi, que la liberté de l'Église reste préservée pour des questions secondaires comme la culture et la tradition liturgique, et que l'amour chrétien entre les Églises reste sincère et vivant. Ces suggestions du catholicos Nersès Chnorhali devinrent les principes fondamentaux de l'Église arménienne et inspirèrent le mouvement œcuménique jusqu'à aujourd'hui²⁰¹. Malheureusement, la mort précoce de leurs initiateurs ne permit pas à ces efforts de mener au succès escompté au XII^e siècle.

En Cilicie, les Arméniens entrèrent pour la première fois en contact avec la culture croisée. Les premières rencontres des Églises catholique et arménienne eurent lieu à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle. La reconnaissance mutuelle n'advint cependant pas sur une base théorique et dogmatique, mais plutôt pratique et liturgique, c'est-à-dire dans la pratique quotidienne de la foi des deux Églises. Les points communs traditionnellement cultivés dans les deux Églises depuis des siècles devinrent alors aussi visibles que leurs différences. Face à la menace représentée par les mamelouks égyptiens, les rois arméniens exercèrent une pression répétée sur le clergé de l'Église arménienne, afin que celui-ci endosse la tradition latine. Ils espéraient, en cas d'unification des Églises, l'aide militaire et politique de l'Occident chrétien par la médiation du pape. En l'an 1307, au V^e Synode²⁰² de Sis, on procéda à des changements

²⁰¹ Nersessian V., *Leben und Werk des hl. Nerses Clajensis mit dem Beinamen Chnorhali*, dans : *Die Kirche Armeniens: Eine Volkskirche zwischen Ost und West*, éd. par Friedrich Heyer, Stuttgart, 1978, 67-68 ; du même auteur, *Die christologische Position der Armenisch-Apostolischen Kirche*, loc. cit., 86.

²⁰² À ce sujet Oghlukian A. (alias Manoukian Abel), *Matenagrakan Hetazōtut'unner Movsēs Vardapet Erznkac'woy Grakan Arelcvaci Šurj* (Recherches sur les archives littéraires du vardapet Movses Yerznkatsi), Etchmiadzine, 2001, 34-41.

théologiques et liturgiques très osés en guise de préparation à une union avec l'Église catholique. Ceux-ci furent reçus, particulièrement par le monacat est-arménien, mais aussi par le peuple d'Arménie, comme sacrilèges et comme une trahison de la tradition des Pères²⁰³. C'est au VIII^e Synode de Sis (1361) seulement que furent officiellement levées, dans l'Église arménienne, les décisions des synodes d'union passés, Sis et Adana (1317)²⁰⁴.

Au début du XIV^e siècle, de nombreux missionnaires catholiques²⁰⁵ vinrent en Orient pour « ramener » Arméniens et Syriens « dans le sein maternel de l'Église romaine ». Les franciscains arrivèrent les premiers en Cilicie. Un peu plus tard, les dominicains les suivirent et prirent le chemin de l'Arménie majeure avant de poursuivre jusqu'en Perse.

Dans les années 30 du XIV^e siècle naquit, sous l'influence de ces missionnaires, un ordre dominicain arménien²⁰⁶, dont les membres,

²⁰³ Loc. cit., 42-45.

²⁰⁴ Loc. cit., 46-54, 273.

²⁰⁵ Avec les croisades, n'arrivèrent pas seulement au Proche-Orient la noblesse européenne, les chevaliers et la populace d'Occident, mais aussi leurs guides spirituels : le clergé catholique et en particulier les ordres missionnaires des dominicains et des franciscains. Très tôt déjà, les franciscains avaient réussi à pénétrer jusqu'à la cour du roi arménien en Cilicie et à gagner l'attention. Ils purent ainsi, tout comme les autres missionnaires catholiques, exercer une influence considérable sur la vie publique et la hiérarchie ecclésiastique de l'Église arménienne, voire même certains princes et rois – comme Héthoum II, qui entra en 1294 dans l'ordre franciscain, et son parent homonyme, le chroniqueur Héthoum, prince de Korikos, qui rejoignit en 1305 l'ordre des prémontrés, sous l'influence massive des missionnaires catholiques. Le roi Héthoum, qui reçut le surnom de « le pieu » dans la littérature arménienne, n'était pas seulement un catholique convaincu mais devint même, comme mentionné, un religieux, Frater du troisième ordre des franciscains (*Ordo Franciscanus Saecularis*), connu dans les documents de l'ordre en tant que « B. Ioannes Rex Armeniae ».

²⁰⁶ Alors précisément que les franciscains se donnaient beaucoup de mal afin de renforcer leurs prérogatives en Cilicie, une mission de dominicains posa le pied dans la partie orientale de l'Arménie sous l'ordre du pape Jean XXII. Dès le premier avril 1318, le pape érigea un évêché catholique dans la ville perse de Sultania. Le premier mai de la même année, il fit fonder

licos à Sis, ne daigna pas, en raison de son âge avancé tout comme de sa responsabilité envers son troupeau, quitter son siège. Sur ce, le Synode d'Etchmiadzine choisit, en 1441, le vardapet Kirakos Virapetsi pour nouveau catholicos. Un autre catholicos fut malgré tout institué en 1446 en Cilicie : Karapet d'Eudocie²⁰⁹. Le catholicos de la haute maison de Cilicie, second catholicos arménien, existe encore aujourd'hui, mais il a une juridiction limitée. Depuis les massacres en Cilicie de 1920, il a son siège à Antélias, une banlieue de Beyrouth.

La situation socio-politique sur le haut-plateau arménien

Pendant que le royaume arménien s'épanouissait en Cilicie, le haut-plateau arménien était quant à lui divisé depuis le XII^e siècle en différentes petites principautés [émirats] seldjoukides. À la fin du XII^e siècle, les Bagratides géorgiens réussirent pourtant à repousser les Seldjoukides et à reconquérir Kars et Ani. Dans ces combats pour la liberté, la famille noble arménienne des Zakarian²¹⁰ joua un rôle remarquable. Dotés de compétences considérables à la cour royale géorgienne par la reine Tamara (1184–1213), les frères Zakaré et Ivané Zakarian parvinrent à libérer de grandes parties de l'Arménie orientale²¹¹.

À partir de 1223, les Mongols avancèrent sur l'Arménie²¹² et, jusqu'en 1245, étendirent sur elle une emprise qui durera presque 100 ans. Dès 1387 cependant, Timour Lenk ou Tamerlan (1336–

²⁰⁹ Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 2142-2144.

²¹⁰ Sa période de règne en Arménie orientale peut être estimée de la fin du XII^e jusqu'au milieu du XV^e siècle.

²¹¹ Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 44-45 ; *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 229-239, 260-264, 272-278, 571.

²¹² Šahnazaryan A., *Hayastanə monkolakan Aršavank'neri ew tirapetut'yan šrjanum* (L'Arménie à l'époque des invasions mongoles et sous leur domination), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan, 2014, 264-278.

1405) entra en Arménie²¹³. Il ravagea le pays et pénétra jusqu'à Brousse. Par leur cruauté, les campagnes de Timour Lenk mirent dans l'ombre toutes les autres jusqu'ici. À Ani, la capitale des Bagratides à cette époque, la population avait déjà fortement diminué après le tremblement de terre de 1319 et la domination mongole. Les mises à sac de Timour lui donnèrent le coup de grâce. Des milliers d'êtres humains périrent et les survivants s'enfuirent en toutes directions vers les différents pays d'Europe centrale et de l'Est²¹⁴ : les Arméniens du nord du pays émigrèrent dès le XI^e siècle vers la Crimée, puis vers la Pologne ou la Moldavie, plus tard la Transylvanie et la Hongrie. Les Arméniens de Cilicie partirent, du XIV^e au XVII^e siècle, vers Chypre et Rhodes, la Grèce, Smyrne, Constantinople et l'Égypte. D'autres traversèrent la Méditerranée et s'arrêtèrent dans certaines villes d'Italie, en France et aussi aux Pays-Bas. De Perse finalement, les Arméniens s'en allèrent vers l'Inde et dans d'autres pays de l'Extrême-Orient, où ils installèrent leurs communautés et maisons de négoce²¹⁵.

Juste après la première invasion de Timour Lenk, les royaumes turkmènes du *Mouton noir* et du *Mouton blanc*, qu'on appelle *Kara* et *Ak Koyounlou*²¹⁶, naquirent en Mésopotamie et en Arménie occi-

²¹³ Kirakosyan G., *Lenk T'imuri aršavank'nerə Hayastan* (Les invasions de Timour Lenk en Arménie), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan, 2014, 532-538.

²¹⁴ Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 46-47 ; *Hayoc' Patmut'yun*, 397-399, 532-540 ss.

²¹⁵ Voir à ce sujet les articles détaillés de divers auteurs sur la naissance des colonies arméniennes au Moyen Âge : *Haykakan gəlt'avayrerə mijnadarum* (Les colonies arméniennes au Moyen Âge), Égypte (Avagyan K.), Syrie-Mésopotamie (T'op'uzyan H. et Ohanyan S.), Iran (Bayburdyan V.), Inde (Bayburdyan A.), Crimée (Barkhudaryan V.), Pologne et Ukraine occidentale (Xačatryan V.), Smyrne (Xařatyan A.), Constantinople (Xačatryan A.), Italie (Zelilyan L.), *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan, 2014, 697-726.

²¹⁶ Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 51 ; Kirakosyan G., *Hayastanə ew t'urk'menakan Koyunlu c'elerə*, dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan, 2014, 538-545.

dentale. Les premiers étaient de confession chiite, le *Mouton blanc*, au contraire, de confession sunnite. Leurs luttes de pouvoir pour la domination menèrent à nouveau à des ravages en Arménie. Après les combats de 1406 et 1410, les *Moutons blancs*, alors dominants dans l'Arménie, eurent le dessous et le pays entier entra sous l'autorité du *Mouton noir*²¹⁷.

²¹⁷ *Ibid.* ; sur l'établissement stable des Seldjoukides et d'autres familles turques dans les territoires d'Anatolie orientale, cf. Lanne, *Erster Völker-mord*, loc. cit., 46-52.

L'ARMÉNIE SOUS LE JOUG OTTOMAN

La naissance de l'Empire ottoman en Asie mineure à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle fut un coup dur aux conséquences catastrophiques pour le peuple arménien, déjà éprouvé par ailleurs. En Anatolie centrale, le royaume sunnite islamique des Seldjoukides de Rum²¹⁸, qui prit son indépendance envers le centre des Seldjoukides dans le bassin du Touran, émergea autour de Konia (1097). Des attaques venant d'Asie centrale provoquèrent une dislocation en principautés distinctes et, en 1243, l'Empire seldjoukide fut définitivement détruit par les Mongols. À la fin du XIII^e siècle, le peuple turc des Oghouzes²¹⁹ se battit pour son indépendance envers les Mongols et pour la prédominance en Anatolie. Leur chef Osman I^{er} (autour de 1298-1326), se proclama sultan du nouvel empire en 1298²²⁰. Les Ottomans étaient en guerres de frontières ininterrompues avec Byzance. Ils unifièrent les principautés turques d'Anatolie sous leur domination et entrèrent en 1354 en Europe

²¹⁸ La dénomination *Rum* provient du grec moyen/latin *Rome/Roma*. Le territoire était auparavant en possession de Byzance (Empire romain oriental). Cette famille turkmène fut probablement appelée *seldjoukides de Rum* parce que son émirat était le plus proche des frontières de Byzance, en Anatolie occidentale, à la différence des autres familles parentes implantées en Anatolie.

²¹⁹ À ce sujet Matuz J., *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 14, 21.

²²⁰ *Encyclopédie soviétique arménienne*, IV, loc. cit., 251, 254 ; *Encyclopédie soviétique arménienne*, XII, loc. cit., 257 ; Galoyan, *Arménie - Grandes puissances*, loc. cit., 50-51. Sur la formation de l'État ottoman, voir Jorga N., *Geschichte des Osmanischen Reiches* [Gesch. d. Osman. Reiches], I, Frankfurt, 1990, 149-162ss. ; à ce sujet, voir aussi Majoros F./Rill B., *Das Osmanische Reich (1300-1922), Die Geschichte einer Grossmacht* [Osman. Reich], Ratisbonne, 1994, 91-100.

par les Dardanelles. Sous le sultan Bayesid, les Ottomans soumièrent la dernière principauté turque partiellement autonome en Anatolie. Autour de 1361, ils étaient déjà suffisamment forts pour envahir Andrinople²²¹ sur le continent européen. Ils parvinrent ainsi à encercler Byzance et à couper ses liens avec l'Occident chrétien²²².

Après la défaite des Serbes au cours de la bataille célèbre du « Champ des Merles », le 15 juin 1389, et l'annihilation des armées composées de croisés venant de Hongrie et de France-Bourgogne à Nikopolis les 25/28 septembre 1396, la conquête de Constantinople n'était plus qu'une question de temps²²³. Seule la lourde défaite qu'infligèrent les Mongols, conduits par Timour Lenk, aux Turcs ottomans en l'an 1402 à Angora (Ankara), retarda leur projet²²⁴. Après que les Ottomans eurent combattu et soumis ce qui restait de seigneuries en Anatolie – car après la défaite que l'on vient d'évoquer, le royaume fut divisé en plusieurs seigneuries appelés *beyliks*²²⁵ –, l'État ottoman se remit bientôt de sa défaite. En 1430, Thessalonique tomba définitivement aux mains des Turcs. En l'an 1444, la dernière armée croisée était détruite par les Turcs près de Varna, sur la côte de la mer Noire. Dès lors, presque tous les Balkans, la Macédoine, la Bulgarie et la Serbie tombaient sous domination ottomane²²⁶.

²²¹ Andrinople fut conquise en 1361 par les Ottomans et était, de 1365 à 1453, la deuxième capitale de l'Empire ottoman.

²²² *Encyclopédie soviétique arménienne*, IV, loc. cit., 254. Sur l'implantation des Turcs en Europe et leurs premières conquêtes, voir Jorga N., *Gesch. d. Osman. Reiches*, loc. cit., 168-226, 288-289 ; cf. Majoros F./Rill B., *Osman. Reich*, loc. cit., 105-106, 107-125.

²²³ Voir Jorga N., *Gesch. d. Osman. Reiches*, loc. cit., 262-265, 294-296 ; cf. Majoros F./Rill B., *Osman. Reich*, loc. cit., 116-122, 122-124.

²²⁴ Lors de la bataille, le sultan turc Bayesid I^{er} fut emprisonné et mourut quelques mois plus tard dans la ville anatolienne d'Akşehir. Voir Jorga N., *Gesch. d. Osman. Reiches*, loc. cit., 320-322 ; cf. Majoros F./Rill B., *Osman. Reich*, loc. cit., 126-130.

²²⁵ Cf. *Encyclopédie de l'Islam*, sous *eslam.de*.

²²⁶ À ce sujet : Jorga N., *Gesch. d. Osman. Reiches*, loc. cit., 441-443 ; Majoros F./Rill B., *Osman. Reich*, loc. cit., 150-153, voir *Encyclopédie soviétique arménienne*, loc. cit.

En l'an 1451, Mehmed II (1451-1481), âgé de 19 ans, monta sur le trône ottoman. Le 29 mai 1453, il asséna le dernier coup, décisif, et prit possession de Constantinople, qui fut autrefois une belle métropole de l'Empire romain oriental, mais était considérée depuis longtemps par les Turcs comme un obstacle gênant au milieu de leurs territoires conquis. Le dernier Paléologue, l'empereur Constantin XII, tomba au combat au milieu des derniers défenseurs de la chrétienté orientale²²⁷. Sous Mehmed II, qui entra dans l'histoire avec le surnom de *Fatih* (le conquérant), Constantinople est déclarée nouvelle capitale du royaume ottoman²²⁸. La célèbre *Hagia Sophia*²²⁹, au sein de laquelle furent un jour couronnés les empereurs byzantins et qui servit comme cathédrale du patriarcat œcuménique, fut transformée en mosquée sur ordre du sultan. Cloches, autels et ornements liturgiques furent détruits ou ôtés, les signes chrétiens en partie remplacés par des signes musulmans, les icônes effacées, les mosaïques et les peintures murales en partie détruites ou recouvertes. La croix trônant sur la coupole de l'Hagia Sophia, qui représentait le caractère chrétien de la métropole byzantine au Bosphore, fut échangée contre le croissant islamique²³⁰.

Puisque sa propre existence semblait tout à coup menacée, l'Occident – qui tenait jusque-là un rôle de pur spectateur – fut fi-

²²⁷ Les troupes militaires d'élite des janissaires, une institution appelée *Dewschirme* fondée en l'an 1430, contribuèrent de manière substantielle à sortir de ce conflit. Les janissaires étaient recrutés parmi les garçons de la population chrétienne, convertis par la force à l'islam pour entrer au service de l'armée et de l'État.

²²⁸ Sur la conquête de Constantinople et Mehmed II, voir Majoros F./Rill B., *Osman. Reich*, loc. cit., 154-165 ; Jorga N., *Gesch. d. Osman. Reiches*, II, Francfort, 1990, 3-38 ; Matuz J., *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 57-62 ; Zweig St., *Die Sternstunden der Menschheit. Vierzehn historische Miniaturen*, éd. par Hans Wagner, Stuttgart, 2013, 29-55.

²²⁹ La coupole de la basilique de l'Hagia Sophia (grec pour sainte sagesse) à Constantinople, unique en son genre, fut construite sous l'empereur romain oriental Justinien au début du VI^e siècle.

²³⁰ Ormanian, loc. cit., 2137-2138 ; cf. Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit., 52-54.

nalement tiré de son apathie. En dernière minute, l'avancée de l'armée ottomane au cœur de l'Europe fut arrêtée par les forces armées unifiées des puissances occidentales et, dès ce moment, les papes appelèrent aux croisades. Les Ottomans parvinrent pourtant à mettre le pied en Europe, lorsque, après avoir érigé leur puissante dynastie sur les ruines de l'Empire byzantin, ils aspirèrent ensuite à renforcer leur domination aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de celui-ci. Parce qu'ils n'étaient qu'un peuple guerrier cependant, les Ottomans manquaient des compétences culturelles qui leur permettraient d'imposer leur projet à la population chrétienne, surtout aux Grecs et aux Arméniens. Après la chute de Constantinople, des caravanes sans fin d'émigrés se formèrent devant les portes de la capitale et voulaient se mettre en sécurité dans l'Occident chrétien. Le sultan vainqueur, Mehmed II, y vit un danger de dépopulation pour son royaume, mais qu'il ne pouvait combattre par l'épée²³¹. Il savait que la menace représentée par la puissance turque n'en était pas la seule cause, et qu'il s'agissait bien plutôt de mode de vie, de religion, de valeurs morales chrétiennes. En bref, la conscience chrétienne et son identité entraient surtout en ligne de compte. Tout cela semblait mis en danger par l'islam. Après avoir prouvé son savoir militaire, le sultan montra également son habileté politique²³². Il permit aux chrétiens de continuer à exercer leur religion et leur donna la possibilité de restaurer le patriarcat œcuménique avec tous ses droits et privilèges. C'était un pas nécessaire pour la situation juridique des chrétiens, puisque les gouverner s'avérait impossible selon les principes du droit islamique, entièrement construits sur les principes religieux du Coran²³³. Ceux qu'on appelle mollahs ou juristes, avec le grand mufti à leur tête, exerçaient tous les pouvoirs. Le sultan voulait transférer le même système ju-

²³¹ *Ibid.*

²³² Sur l'idéal politique du sultan Mehmed II et le ménagement des sujets chrétiens, voir Jorga N., *Gesch. d. Osman. Reiches*, loc. cit., 196-204.

²³³ Ormanian, loc. cit., 2151-2152.

ridique et social – même s'il s'agissait des cadres d'une autre religion – aux chrétiens, c'est-à-dire leur donner une administration interne propre, mise en œuvre par l'Église, et confier tous les pouvoirs aux patriarches œcuméniques. Le danger d'une révolte des chrétiens en cas de mésusage de la force par un prince séculier, un *Patrik*, était ainsi prévenu, comme il l'était parmi les Arabes²³⁴. Le sultanat conservait le plus haut pouvoir et nommait lui-même les patriarches – comme le faisait auparavant l'empereur byzantin²³⁵.

Le patriarche Athanasios II (1450) était tombé à la guerre. Le seigneur ottoman ordonna aux Grecs de choisir un nouveau patriarche. En accomplissant ce pas psychologique décisif, il comprit comment gagner la population chrétienne de Constantinople. Celle-ci choisit avec grande joie Gennadios II Scholarios (1453-1456) pour patriarche œcuménique, confirmé ensuite dans sa fonction par Mehmed II²³⁶.

La fonction de patriarche n'était en rien, aux yeux du sultan, une fonction politique au sens étroit, mais une fonction sociale²³⁷. Aussi tous les domaines de la vie qui, de quelque manière, avaient à faire avec la religion et l'Église, furent-ils soumis à l'autorité du patriarche, comme par exemple le clergé, la famille, le mariage, l'éducation, la succession, la charité, le recensement, etc. La concession de ces compétences sociales aux patriarches œcuméniques ne présentait toutefois aucun privilège particulier. Elle ne pouvait en rien être considérée comme l'expression d'une tolérance turque vis-à-vis du christianisme, mais plutôt comme une nécessité en regard du droit islamique.

Politiquement et pour sa propre sécurité, Mehmed II voulait utiliser le fait que les chrétiens présents dans son empire n'appartiennent pas à une même nation et soient de confessions diffé-

²³⁴ *Ibid.*

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ Loc. cit., 2152-2153.

²³⁷ Loc. cit., 2153-2154.

rentes. En l'an 1461, il fit fonder dans Constantinople, à côté du patriarcat œcuménique, un patriarcat arménien possédant les mêmes droits et privilèges²³⁸. L'évêque diocésain arménien de l'endroit, Hovakim de Brousse²³⁹ (1461-1478), fut ordonné patriarche de Constantinople. Il ne fut bientôt plus seulement guide ecclésial, mais aussi politique²⁴⁰ de son peuple, reconnu quant à lui nation de foi arménienne, *Ermeni millet*. La centralisation du pouvoir chrétien aux mains d'un seul individu, le patriarche œcuménique, était ainsi neutralisée. Une nouvelle fonction était donc née dans l'Église arménienne, sur la raison seule d'une injonction étatique, correspondant à la volonté du sultan. Cela contredisait cependant pleinement l'esprit et la sainte tradition de l'Église arménienne, selon lesquels toutes les autorités supérieures et inférieures devaient être distribuées avec la collaboration des laïques et du clergé. C'est aussi la raison pour laquelle le nouveau patriarcat ne fut pendant très longtemps pas reconnu par le peuple arménien et le patriarche ne passa dans les premiers siècles que pour l'évêque diocésain de Constantinople. Ce fait explique aussi la retenue certaine éprouvée par les premiers patriarches à ajouter leur titre à leur signature.

Il était naturellement dans l'intérêt du gouvernement ottoman d'avoir pour vis-à-vis un unique représentant de la population arménienne, au lieu de plusieurs évêques. Aussi les évêques dépen-

²³⁸ Loc. cit., 2154-2156.

²³⁹ Brousse est une province de l'ouest de l'Asie mineure, sur la côte de la mer de Marmara, environ 100 km au sud de Constantinople. Cette ville fut, de 1326 à 1413, la première capitale de l'Empire ottoman. Ormanian n'exclut pas que le sultan Mehmed II et l'archevêque arménien Hovakim se soient connus auparavant.

²⁴⁰ L'archevêque Maghakia Ormanian, autrefois patriarche arménien de Constantinople et l'un des meilleurs connaisseurs de l'Église arménienne, soutenait l'opinion que cette fonction portait avec elle, non des compétences purement politiques, mais plutôt sociales, qui s'étendaient à tous les domaines de la vie ayant rapport avec la religion. L'autorité du patriarche dans l'Empire ottoman correspondait, selon Ormanian, aux pouvoirs qui revenaient à un chef spirituel. Voir *Azgapatum*, loc. cit., 2153-2154.

dants du patriarche furent-ils immédiatement tenus à l'écart de toute influence émanant du catholicos résidant hors du domaine ottoman. Cette approche permit à l'État ottoman de renforcer la position du patriarche et de donner la forme la plus absolue possible à ses compétences. Au début du XVII^e siècle, la Sublime Porte prêta donc au patriarche arménien le droit de proposer les nouveaux évêques diocésains, de sorte que les évêchés entrent sous sa dépendance. Avec le temps, la concentration de diverses nouvelles tâches entre ses mains élargit encore les pouvoirs du patriarche. Ce dernier devint par la même occasion un fonctionnaire influent du gouvernement impérial ottoman. Il était soutenu par un conseil spirituel et représenté dans chaque province ottomane par ses évêques et leurs conseils ecclésiastiques²⁴¹.

L'octroi des droits et la détermination des devoirs des patriarches étaient effectués via la proclamation d'un *firman* [ordonnance] par le sultan lui-même. Ce décret devait être renouvelé par son successeur à la mort du souverain. Le patriarche grec-orthodoxe institué sur ordre du sultan Mehmed II reçut le titre de patriarche œcuménique ; un titre qui, traditionnellement, ne revenait de toute façon qu'à lui seul. L'adresse *Votre Sainteté* ne devait être employée qu'auprès de lui, alors que les autres patriarches devaient se contenter d'un *Votre Béatitude*²⁴². Le patriarche œcuménique était le supérieur de tous les autres patriarches grecs orthodoxes dans le royaume ottoman et représentait son Église pour toute affaire spirituelle et mondaine auprès du gouvernement ottoman. Le patriarche arménien apostolique de Constantinople possédait un statut juridique semblable. L'évêque des Arméniens unis avec Rome, résidant également à Constantinople, le suivait. Ce dernier n'obtint qu'autour du milieu du XIX^e siècle le rang et le statut juridique

²⁴¹ Loc. cit., 2156-2157.

²⁴² Les Arméniens apostoliques utilisaient plutôt, pour s'adresser à leur patriarche, la désignation de *Très Révérend* [Saint Père], alors que les Arméniens unis avec Rome s'adressaient au leur par *Votre Béatitude*.

d'un patriarche et représentait, auprès de la Sublime Porte, non seulement sa propre Église, mais également toutes les autres Églises orientales unies avec Rome²⁴³.

Dans le cadre des privilèges qui leur étaient accordés, les Églises nationales orientales menaient leur propre vie sur les plans du peuple, de la culture et de la religion. Elles avaient leur langue nationale, leur droit canonique, leurs liturgie et théologie, possédaient leurs propres Églises et cimetières. Le système éducatif également et la formation du clergé appartenaient entièrement aux affaires internes de chaque Église. Puisque toute altération de ce rapport établi entre les sujets chrétiens et l'État ottoman éveillait la désapprobation du sultan et pouvait être punie par la destitution du patriarche, chaque *millet* faisait bien attention de ne pas se permettre la plus petite innovation ou altération du traditionnel, surtout dans les domaines liturgiques ou dogmatiques.

Les raisons de la *tolérance* religieuse apparente et de la largesse de Mehmed II étaient aussi d'ordres politiques et économiques. Les peuples conquis étaient supposés développer l'agriculture du pays, le commerce et l'industrie de l'empire, dont les fruits revenaient toutefois aux conquérants. En outre, la loi religieuse musulmane soumettait les sujets non musulmans, la *Rajah* ou *raya*²⁴⁴, ce qui si-

²⁴³ En tant que possesseurs d'une Révélation écrite [ahl al-Kitab, c'est-à-dire gens du livre], les juifs possédaient les mêmes droits que les chrétiens. Leur chef spirituel, le rabbin supérieur de Constantinople, avait droit au titre d'Eminence et était le représentant de tous les Juifs au sein de l'Empire ottoman dans les occasions aussi bien religieuses que profanes. Il était également confirmé dans sa fonction par un firman du sultan et était responsable devant la Sublime Porte pour sa communauté religieuse.

²⁴⁴ À l'origine, tous les sujets de l'Empire ottoman étaient appelés *Rajah* ou *raya*, et donc *troupeau*, tout comme jusqu'à aujourd'hui, l'on parle dans l'Église du berger spirituel et de son troupeau pour désigner la communauté des fidèles. Pourtant, cette dénomination acquit plus tard une signification péjorative, exclusivement pour les sujets chrétiens. Plus l'islam perdait en tolérance, plus la marginalisation des chrétiens était clairement visible dans l'Empire ottoman, par les nombreuses conditions particulières qui leur étaient imposées.

gnifie quelque chose comme troupeau de bétail, à une taxation spéciale, sous la forme d'un impôt par tête – alors une des plus grandes sources de revenus du sultan. En contrepartie, les chrétiens devenaient des « pupilles » qui jouissaient de la protection de l'empire²⁴⁵.

*L'Arménie entre les croissants sunnite et chiite*²⁴⁶

Autour de 1500, les Safavides fondèrent une dynastie influente en Perse. En l'an 1472, de grandes parties de l'Arménie tombèrent sous leur domination. Les disputes entre les Ottomans et les Safavides perses pour le territoire arménien²⁴⁷ cessèrent avec la victoire

²⁴⁵ À propos de ce qu'on a appelé la tolérance de l'envahisseur turc envers ses sujets chrétiens, cf. Ternon Y., *Tabu Armenien. Geschichte eines Völkermords*, [Tabu Armenien], Berlin, 1981, 22-27 ; cf. Lanne P., *Erster Völkermord*, loc. cit., 56-57.

²⁴⁶ Sur la différence de foi entre les Turcs sunnites et les Iraniens chiites, voir Matuz J., *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 7-8.

²⁴⁷ Les Arméniens faisaient office de tampon entre deux grandes puissances, les Safavides dans l'est de l'Iran et l'Empire ottoman à l'ouest. Rivaux, ils engagèrent plusieurs batailles l'un contre l'autre au cours du XVII^e siècle. Les Ottomans utilisaient le pays des Arméniens pour alimenter leur armée en nourriture et renforts. Le Chah des Safavides, Abbas I^{er} (1571-1629), voulait freiner les agressions et la marche de l'armée ottomane sur l'Iran. C'est pourquoi il communiqua l'ordre que les habitants de l'Arménie orientale quittent immédiatement leur foyer. Toutes leurs maisons furent ensuite incendiées, pour ne laisser à l'armée ottomane qu'une terre brûlée. En hiver 1604, le puissant Chah, durant son retour par les zones où s'étaient implantés les Arméniens, fut tellement impressionné par les cités économiquement florissantes, en particulier Djoulfa, et leurs habitants travailleurs, qu'il emmena immédiatement avec lui vers Ispahan, la capitale récemment fondée des Safavides, 300 000 hommes environ provenant des territoires autour de l'ancienne Djoulfa (Naxijewan). Il voulait utiliser le potentiel disponible à son propre avantage. À côté des réflexions politiques et stratégiques, le développement économique était aussi un but. Sur le pénible trajet, beaucoup moururent, surtout des femmes et des enfants, noyés par le fort courant lors de la traversée du fleuve Araxe. Le Chah était un homme d'État visionnaire. La familiarité des Arméniens

décisive des Ottomans sous le sultan Sélim I^{er}, à la bataille de Tchaldiran, le 23 août 1514. Le chef safavide, le Chah Ismaïl I^{er}, fut chassé. Le royaume ottoman obtint la domination sur la plus grande partie du haut-plateau arménien et ses villes les plus importantes, comme Van et Diarbékir, alors qu'il restait aux Perses une partie de l'Arménie orientale, plus petite en proportion²⁴⁸. Le premier partage du pays advint en 1555, avec le traité de paix d'Amassya, et le deuxième, avec le traité de paix de Qasr-e Chirin, le 17 mai 1639. Les villes les plus importantes d'Arménie orientale comme Erevan et Etchmiadzine, où se trouvaient le centre spirituel de toute l'Arménie et le siège du catholicos, demeurèrent au sein de l'Empire perse. La plus grande partie du haut-plateau arménien pourtant, ce qu'on appelait l'Anatolie orientale et la Mésopotamie, qui depuis les Achémides appartenaient traditionnellement aux territoires les plus importants de l'Empire perse, était irrémédiablement perdue en faveur des Ottomans²⁴⁹.

avec les langues européennes, leur sens des affaires et le fait qu'ils soient dignes de confiance, rendaient possible une ascension rapide dans le commerce de la soie et permettait de forger un lien entre l'Iran et l'Europe. Les Arméniens, qui s'étaient installés au sud d'Ispahan, appelèrent leur nouvelle implantation *Djoulfa*, ou *Nouvelle-Djoulfa* [*Nor Julia*], en souvenir de l'ancienne Djoulfa, la patrie de laquelle ils avaient été chassés. Voir la description authentique des événements de cette période chez le chroniqueur arménien Arakel Davrijetsi, *Patmut'yun Arak'el vardapeti Davrižec'woy* (Histoire du vardapet Arak'el Davrižec'i), Vagharchapat, 1896 ; publications plus récentes: *Arak'el Davrižec'i, Girk' Patmut'eanc'*, éd. par Khanlaryan, Erevan, 1990 ; trad. française par M. Brosset, *Collection d'historiens arméniens I*, Saint-Petersbourg, 1874, 267-608, et trad. russe par L. Khanlarian, *Buch der Geschichten*, Moscou, 1973. Voir sur le chroniqueur Arakel Davrijetsi dans : *Heritage Arm. Lit.*, II, loc. cit., 812-816 ; voir aussi la webpage de l'*Encyclopaedia Iranica*, ARAK'EL OF TABRIZ. <http://www.iranicaonline.org/articles/arakel-of-tabriz-armenian-historian>.

²⁴⁸ À ce sujet : *Encyclopédie soviétique arménienne*, loc. cit., 262 ; Zulalyan M., *Hayastanə turk'-iranakan paterazmneri žamanakašrjanum* (L'Arménie à l'époque des guerres turco-iraniennes), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan, 2014.

²⁴⁹ Loc. cit., 606 ; *Encyclopédie soviétique arménienne*, loc. cit.

Avec la victoire des Ottomans près de Tchaldiran, en l'an 1514, les seigneurs féodaux kurdes sunnites et les princes locaux changèrent de camp. Ils tournèrent le dos aux Safavides chiïtes et assurèrent Selim I^{er} de leur loyauté. Pour renforcer sa domination sur les domaines conquis en Arménie occidentale, continuellement dépeuplés par les ravages des hordes d'envahisseurs depuis le XI^e siècle²⁵⁰, il appela, autour de 1514, des nomades kurdes avec leurs troupeaux, venus du Kurdistan, et les établit au cœur du foyer arménien, au lac de Van, au sud de l'Ararat et à Erzeroum²⁵¹. L'unité de foi sunnite entre les Ottomans et les Kurdes assurait que les Kurdes fassent front contre les Safavides et favorisa la domination durable des Turcs en Anatolie de l'Est, ce qui se révéla fatal pour l'histoire de l'Arménie²⁵². Cela mena à l'ancrage de la domination des Turcs sur le peuple arménien et finalement, sous le sultan Abdülhamid II (1842-1918) au XIX^e et sous les Jeunes-Turcs au début du XX^e siècle, à une terreur sanglante et au génocide des Arméniens.

²⁵⁰ *Ibid.*

²⁵¹ Loc. cit., 606.

²⁵² Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 54-58 ; *Encyclopédie soviétique arménienne*, loc. cit., 254-255, 262.

LES DÉBUTS DE LA MISSION PROTESTANTE PARMI LES ARMÉNIENS

La société missionnaire américaine dans l'Empire ottoman – sa fondation et son développement

À la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, ce qu'on appelle le mouvement du Réveil (Awakening/Revival) engendra, au sein de l'Église protestante, les sociétés missionnaires classiques. Avant la fin du XIX^e siècle, cela mena pourtant à l'émergence de sociétés missionnaires d'un tout autre genre, que l'on nommait *missions de foi*. Elles étaient imprégnées de la piété et de la théologie de ce qu'on appelait mouvement de sanctification, selon lequel il ne suffit pas de vivre la foi pour soi seul, la pratique du christianisme se réalisant surtout dans la communauté des fidèles unis en Jésus-Christ. Pour parvenir à sa propre vocation de chrétien, il ne suffisait pas de seulement se convertir soi-même, mais il fallait aussi devenir témoin, par une vie sainte, pour les autres hommes. Au XVIII^e siècle, cette conviction mena aux USA à un « réveil » enjambant les confessions, que l'on nomme le mouvement de sanctification anglo-américain. Sur cette base piétiste, le souhait naquit également, au sein de certains cercles, de tenter de nouvelles aventures de foi en dirigeant l'activité missionnaire vers l'extérieur²⁵³.

Le 5 septembre 1810 déjà, de jeunes pasteurs protestants fondèrent à Farmington, dans l'État du Connecticut, la première société

²⁵³ À ce sujet, voir Kawerau P., *Amerika und die Orientalischen Kirchen*, Berlin, 1958, 1-90.

missionnaire étrangère américaine²⁵⁴, l'*American Board of Commissioners for Foreign Missions*²⁵⁵ (ABCFM). Son organe exécutif était un *Prudential Committee* composé de cinq membres auquel incombaient la direction générale du travail missionnaire. Cette nouvelle création protestante fut encouragée par les Églises congrégationalistes, presbytériennes et réformées aux États-Unis²⁵⁶. Au commencement, le but était l'annonce de la parole de Dieu parmi les peuples non chrétiens²⁵⁷. En 1812, l'ABCFM fut introduite dans l'État du Massachusetts et connue sous le nom de « *Mission pour annoncer la parole de Dieu dans les pays païens*²⁵⁸ »²⁵⁹. Après la rédaction des premiers comptes rendus des missionnaires envoyés en Asie orientale, le *Prudential Committee* décida de changer la formulation de « *Activité missionnaire dans les pays non chrétiens* » en « *dans les pays non protestants*²⁶⁰. »

En 1812, le *Prudential Committee* envoya les quatre missionnaires Samuel Nott, Jr. (1787–1869), Samuel Newell (1785–1821), Gordon Hall (1784–1826) et Adoniram Judson (1788–1850) vers l'Inde et la Birmanie (Myanmar). Dans une lettre, les missionnaires informèrent le Board que la ville de Kochi, dans le sud-ouest de l'Inde, était le lieu le plus favorable pour augmenter les chances de réussite, puisque de nombreux *Syro-Malabares*, aussi appelés *chré-*

²⁵⁴ Loc. cit., 120.

²⁵⁵ Cette institution ecclésiastique était connue chez les Arméniens également sous le terme technique employé à cet effet *American Board* ou simplement *Board*.

²⁵⁶ Loc. cit., 119-128.

²⁵⁷ Kutvirt O. Th., *The Establishment of an American Protestant Mission to the Armenians (1810–1830)*, dans : *The Armenian Review*, Boston, 1972, Vol. 25, No 3 (99), 35.

²⁵⁸ On ne voulait bien entendu pas dire littéralement les *pays païens*, mais les *pays non chrétiens*, au sein desquels aucune évangélisation n'avait encore été entreprise.

²⁵⁹ Kutvirt O. Th., *The Establishment*, loc. cit., 10.

²⁶⁰ Anderson R., *History of the Missions of the American Board of Commissioners for Foreign Missions to the Oriental Churches*, I, Boston, 1872, VIII.

tiens de Thomas, des Arméniens et des Juifs, habitaient dans cette ville. Dans une autre lettre, datée de l'année 1814, S. Newell incitait à établir le travail missionnaire dans le royaume ottoman, en Iran et en Arménie. À cette époque, le Board considérait encore ces régions comme extérieures à ses domaines d'influences²⁶¹. L'idée fut avancée de manière répétée, particulièrement par les deux missionnaires S. Newell et G. Hall, qu'une mission entreprise parmi les Arméniens dans l'Empire ottoman serait très prometteuse et que l'Arménie pourrait présenter un camp de base pour l'activité missionnaire dans toute la région du Proche-Orient. On pourrait faire de l'Église arménienne, affirmaient-ils, un point de départ central à partir duquel la parole de Dieu serait annoncée en Perse, Mésopotamie, Syrie, dans les pays arabes et dans toute l'Asie mineure. Le Board n'était cependant pas encore prêt à accepter cette demande et argumenta que l'ABCFM manquait des moyens financiers appropriés ainsi que de personnel pour pouvoir réaliser un tel projet²⁶².

Le 24 septembre 1818, le Board décida d'envoyer Levi Parsons (1792-1822) et Pliny Fisk (1792-1825) à Jérusalem, afin d'y ériger une station missionnaire. Il était convaincu que ce centre de la chrétienté pourrait être un camp de base important pour l'activité missionnaire dans le Proche-Orient et pourrait susciter une forte adhésion et un soutien parmi les fidèles américains²⁶³. Peu après son arrivée à Jérusalem, le 17 février 1821, L. Parsons rendit visite au patriarche arménien en place, Gabriel Nikomitatsi (Gabriel de Nicomédie) (1819-1840), qui lui permit de vendre des bibles aux

²⁶¹ Kutvirt O. Th., *The Establishment*, loc. cit., 37.

²⁶² Paylasyan S., *Amerikac'i Bolok'akan Misionarneri Gorcuneut'yunn Ösmanyanyan Kaysrut'yunum* (Le travail de mission des missionnaires américains dans l'Empire ottoman), dans : *Banber Hayastani Arxivneri*, Erevan, 2005, Nr. 1, 120.

²⁶³ Sur la mission palestinienne (1819-1828) voir Kawerau, *Amerika und oriental. Kirchen*, loc. cit., 177-200.

pèlerins arméniens²⁶⁴. Aussitôt qu'il noua des premiers contacts parmi les pèlerins arméniens et remarqua leur intérêt pour la littérature religieuse, il annonça que le temps était maintenant venu d'envoyer un missionnaire avec des traités²⁶⁵ pertinents en Arménie, car il était convaincu que les Arméniens étaient prêts à collaborer²⁶⁶.

Un autre mandaté, William Goodell (1792-1867), qui avait étudié à Andover et s'était préparé pour la mission, rédigea un livre portant le titre *History of Armenia and its Acceptability as a Missionary Field*, publié en 1919 dans le *Boston Recorder*²⁶⁷.

Au début de 1821, P. Fisk rapportait que, sur la base de sa propre expérience, il était vain et dangereux de dispenser un enseignement protestant aux enfants mahométans et juifs. Il serait plus productif de travailler parmi les peuples chrétiens qui vivaient là-bas²⁶⁸.

Comme le fit déjà plus tôt la mission catholique en Orient, la mission protestante s'éloigna de l'idée de départ consistant à convertir les juifs et les musulmans, car ce projet se montrait fort diffi-

²⁶⁴ Loc. cit., 185.

²⁶⁵ Lorsque L. Parsons quitta le port de Chypre en direction de Jaffa et de Jérusalem, il prit avec lui des bibles en neuf langues différentes et environ cinq mille traités. Cf. loc. cit., 184.

²⁶⁶ En mai 1821, L. Parsons avait soumis à P. Fisk, encore à partir de Jérusalem, le plan d'envoyer, en compagnie de pèlerins revenant de Jérusalem, un missionnaire avec des traités vers l'Arménie aux prochaines Pâques. Fisk transmit cette proposition de Parsons à partir de Smyrne vers Boston le 4 octobre 1821 et remarqua : « *Nous devrions considérer la Syrie, l'Arménie, l'Asie mineure et les îles de la mer Égée comme notre champ de mission. Si un missionnaire va en Arménie, il pourrait alors peut-être rester là un an, puis retourner à Smyrne (...) et compléter sa réserve de livres pour un nouveau voyage.* » Cf. loc. cit., 186-187.

²⁶⁷ Kutvirt Th. O., *The Emergence and Acceptance of Armenia as a Legitimate Missionary Field*, dans : *The Armenian Review*, 37, Nr. 3, Boston, 1984, 23.

²⁶⁸ Cf. *The Establishment of an American Protestant Mission to the Armenians (1810-1830)*, dans : *The Armenian Review*, 25, Nr. 3, Boston, 1972, 44.

cile et périlleux. C'est pourquoi les missionnaires se proposèrent la tâche nouvelle de travailler de concert avec les chrétiens déjà sur place. Or les Arméniens se montraient les plus adéquats pour ce travail.

En 1822, le Board envoya Daniel Temple (1789–1851) et Jonas King (1792–1869) à Jérusalem, où ils rencontrèrent P. Fisk. En novembre 1823, deux missionnaires, William Goodell et Isaac Bird (1793–1876), devaient encore suivre. Lorsqu'ils se rencontrèrent à Beyrouth, ils furent soutenus si massivement par l'ambassadeur britannique qu'ils décidèrent d'entamer sans plus attendre leur activité sur place²⁶⁹. Ils fondèrent la mission syrienne et percurent l'importance de la langue et de l'écriture turque et arménienne pour la réussite de leur tâche. Bientôt, Goodell prêcha à Beyrouth en langue turque pour les Arméniens. À son avantage, deux évêques arméniens suspendus²⁷⁰ pour cause de mariage et un vardapet de la fraternité du monastère arménien Saint-Jacques à Jérusalem²⁷¹ se

²⁶⁹ Anderson R., loc. cit., 44.

²⁷⁰ On trouve chez Kawerau que les évêques Hakob Agha, Dionysios [= Dionysios] Karapet [= Karapetyan] et le Vardapet Grigor furent excommuniés par les patriarches arméniens à Jérusalem. Mais il s'agissait vraisemblablement d'une suspension. Cf. Kawerau, *Amerika und oriental. Kirchen*, loc. cit., 335.

²⁷¹ Tous les religieux mentionnés du monastère arménien Saint-Jacques à Jérusalem étaient des membres estimés de l'ordre : l'évêque Jacob (Agha) de Lystrie [Hakob Episkopos Liustrac'i], l'évêque Dionysios Karapetyan [Dionisios Episkopos Karapetean Gart'lac'i], l'évêque Jacob de Bolu [Hakob Episkopos Pöluç'i], le vardapet Grigor et le vardapet Paulus [Pölos Vardapet]. Il s'agit de personnalités ecclésiastiques de haut rang, parmi lesquelles au moins trois – les évêques Jacob de Lystrie, Dionysios Karapetyan et le vardapet Grigor – sont passés au protestantisme. Ormanian identifie l'évêque Jacob de Bolu au vardapet Grigor et pense qu'il doit s'agir d'une seule et même personne. Cf. Ormanian, *Azgapatum*, III, Jérusalem, 1927, 3721. Hakob pouvait être le nom d'ordination du vardapet Grigor, qui avait servi plus tôt de secrétaire au patriarche arménien de Jérusalem, Gabriel de Nicomé, mais s'était joint à la mission au début de l'année 1826. Après être sorti de l'ordre, il semble avoir repris son nom de baptême, Grigor. L'évêque Jacob de Lystrie et le vardapet Paulus quittèrent les premiers la congrégation fin 1823. Le dernier opta semble-t-il

trouvaient prêts à lui enseigner le turc et l'arménien, et à transposer avec lui les Évangiles vers le turc, en utilisant l'écriture arménienne. Beaucoup d'Arméniens parlaient en effet le turc à cette époque, mais ne connaissaient que l'alphabet arménien. Dans un rapport plus tardif, W. Goodell évoque le fait que sa traduction arméno-turque des Évangiles a trouvé une grande réception parmi les nombreux Arméniens de Constantinople également²⁷².

Lorsque, en l'an 1828, éclata la guerre gréco-turque, tous les missionnaires américains actifs dans le Proche-Orient rebroussèrent chemin vers Malte. Le *Prudential Committee* profita de cette occasion pour organiser une conférence le 1^{er} janvier 1829, à laquelle il envoya comme représentant Rufus Anderson²⁷³. L'on y décida d'accélérer la mission arménienne à partir de Constantinople. W. Goodell reçut l'ordre de s'installer à Constantinople²⁷⁴, pendant qu'Eli Smith (1801–1857) et Harrison Gray Otis Dwight (1803–1862) devaient rassembler des informations dans diverses villes de

pour les catholiques. L'année suivante, ce sont les évêques Dionysios Karapetyan et Jacob de Bolu qui partirent. L'archevêque Ormanian, qui parle avec respect de ces religieux dans son ouvrage cité plusieurs fois *Azgapatum*, ne parle ni de leur excommunication, ni d'une suspension. Mais il regrette qu'ils n'aient pas suivi l'invitation que leur a faite la congrégation de revenir à elle. Voir Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3563-3566. Kawerau rapporte un passage à la foi évangélique de la manière suivante : « *Le 1^{er} janvier 1827, Dionysios, [vardapet] Gregor, leurs femmes et la femme du consul anglais Peter Abbot, née italienne, furent solennellement accueillis à Beyrouth au sein de la communauté ecclésiastique des missionnaires américains.* » Cf. Kawerau, *Amerika und oriental. Kirchen*, loc. cit., 535.

²⁷² Loc. cit., 335, 535, 369-381 ; cf. Paylasyan, loc. cit., 123-124.

²⁷³ Kawerau, *Amerika und oriental. Kirchen*, loc. cit., 211.

²⁷⁴ W. Goodell quitta Malte le 21 mai 1831, afin de créer la nouvelle station missionnaire à Constantinople. Le 29 mai 1831, il était à Smyrne et continua à voyager le 2 juin 1831 vers Constantinople, où il arriva le 9 juin 1831. Cf. Kawerau, *Amerika und oriental. Kirchen*, loc. cit., 215-216. L'archevêque Ormanian raconte de la même manière que W. Goodell s'installe en 1831 à Constantinople avec sa famille. Cf. Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3721.

l'Empire ottoman habitées par des Arméniens²⁷⁵. En 1830, ces deux derniers fondèrent un centre missionnaire à Erzeroum, à partir duquel de nombreuses autres stations furent ensuite érigées dans diverses villes d'Arménie occidentale. En 1834, W. Goodell et H. G. O. Dwight ouvrirent à Péra, un quartier de Constantinople, la première école supérieure arménienne, avec l'accord du patriarche apostolique arménien local Stépanos Aghavni Zakarian (1831-1839)²⁷⁶, agrandie deux ans plus tard avec un département particulier pour les filles. C'est ainsi que commença le travail des missionnaires parmi les Arméniens à Constantinople. Au début, l'école fut dirigée par un homme du nom de Paspati, originaire de Chios, mais élevé en Amérique. Après sa retraite, Hovhannēs Ter-Sahakian, un jeune Arménien enthousiasmé par les idées de réformes défendues par les protestants, reprit en 1835 la direction de l'école²⁷⁷.

L'attitude du clergé arménien envers les missionnaires, leurs idées et leurs efforts de rénovation, positives au départ, se retourna lorsqu'il découvrit que beaucoup de fidèles arméniens, y compris des prêtres, inclinaient visiblement au protestantisme²⁷⁸. Les collaborateurs arméniens des missionnaires – parmi lesquels Hovhan-

²⁷⁵ Smith E. and Dwight H. G. O., *Researches of the Rev. E. Smith and Rev. H. G. O. Dwight in Armenia*, Boston, 1833. Voir pour plus de détail sur le voyage d'E. Smith et de H. G. O. Dwight vers l'Arménie et la Perse (1830-1831), dans : Kawerau, *Amerika und die orientalische Kirchen*, loc. cit., 217-224 ; cf. aussi la carte de ce voyage en annexe de ce livre ; voir Arpee L., *A History of Armenian Christianity from the Beginning to our own Time* (Hist. of Arm. Christianity), New York, 1946, 266.

²⁷⁶ Après son arrivée à Constantinople, W. Goodell consulta le patriarche arménien apostolique Stepanos Aghavni Zakarian et encouragea la fondation d'une école avec son consentement.

²⁷⁷ Voir Kawerau, *Amerika und die Orientalischen Kirchen*, loc. cit., 267-268 ; sur Ter-Sahakian, voir Arpee, *Hist. of Arm. Christianity*, loc. cit., 266-267 ; Sahagian D., *Die Evangelische Armenische Kirche* (Ev. Arm. Kirche), dans : *Die Kirche der Welt, die Kirche Armeniens*, tome XVIII, éd. par Friedrich Heyer, Stuttgart, 1978, 198-199.

²⁷⁸ Parmi les premiers convertis, on trouvait Hovhannes Ter-Sahakian, Senerkim Ter-Minassian et Sargis Hovhannesian, gagnés au protestantisme par H. G. O. Dwight. Voir Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3721.

nes Ter-Sahakian, directeur de l'école protestante à Skutari – furent envoyés en exil à Césarée, et les prêtres suspendus. Le conseil spirituel du patriarcat prononça l'interdiction de lire les écrits publiés par les protestants et ceux qui étaient en possession de tels livres furent même contraints de les brûler²⁷⁹. L'initiateur de cette démonstration de force destructrice était Hakobos Kérestédjian ou Serobian, évêque diocésain de Merzifon (arménien : Marzvan) et Amassya, nommé vicaire patriarcal à Constantinople par les cercles conservateurs du patriarcat²⁸⁰. Il parvint à accabler le patriarche arménien en fonction, Stépanos Aghavni Zakarian²⁸¹ (1831-1839), de manière telle que celui-ci dut démissionner le 6 mars 1839, à cause de sa collaboration avec les protestants. Une semaine plus tard seulement, l'évêque Hakobos Serobian fut choisi comme patriarche²⁸².

À peine parvenu au pouvoir, il ne recula devant aucune démonstration de force. Il répudia officiellement tous les protestants de l'Église patriarcale et les condamna à l'anathème²⁸³. Cette attitude négative se dirigea bientôt aussi contre les missionnaires, qui se sentirent limités dans leur action, voire menacés personnellement. L'intérêt du public arménien pour l'activité des missionnaires con-

²⁷⁹ Auparavant, le supérieur des maronites avait ordonné, en 1823, une immolation publique des traités de la société biblique britannique, et interdit tout contact avec les protestants. Cette démarche fut, semble-t-il, reprise par les patriarches grecs orthodoxe et arménien apostolique. Cf. Merten K., *Untereinander, nicht nebeneinander: Das Zusammenleben religiöser und kultureller Gruppen im Osmanischen Reich des 19. Jahrhunderts*, Berlin, 2014, 64 ; Sahagian, *Ev. Arm. Kirche*, loc. cit., 199-203.

²⁸⁰ L'évêque Hakobos commença son travail comme vicaire patriarcal le 5 février 1839 et fit comparaître les Arméniens convertis au protestantisme : Hovhannes Ter-Sahakian, le professeur de physique Poghos, le vardapet Thovmas, le pasteur Gevorg Ardruni et encore un autre enseignant du nom de Hovhannes. Il les bannit tous.

²⁸¹ Le patriarche Stepanos était de nature plus douce et un homme pacifique. Il était en dialogue avec les missionnaires et cultivait une certaine ouverture à leur égard, parce qu'il y voyait certainement aussi des avantages pour les Arméniens.

²⁸² Voir Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3722.

²⁸³ *Ibid.*

tinuait de croître cependant. Aussi le recul attendu n'advint-il pas. Bien plutôt, les répressions attisées par le patriarche arménien allèrent si loin que l'ambassadeur anglais intervint auprès de la Sublime Porte pour que les exactions et les abus de pouvoir du patriarche soient freinés. De fait, celui-ci dut bientôt rendre compte de ses actes auprès de l'autorité et ajuster son comportement agressif envers les protestants. La guerre qui commençait entre l'Égypte et les Turcs contribua aussi à apaiser la situation. En outre, le patriarche Stépanos, favorable à la mission, fut réintroduit dans sa fonction²⁸⁴.

La traduction arméno-turque de l'Ancien Testament préparée par W. Goodell parut en 1842. Peu de temps après, il publia le Nouveau Testament en sa totalité. La spécificité de ses traductions de la Bible consistait en ceci qu'elles suivaient pour la première fois l'original grec. La révision définitive de la Bible élaborée par Goodell parut au cours de l'année 1863²⁸⁵.

²⁸⁴ Le patriarche Hakobos Serobian quitta sa fonction au début du mois de septembre 1840 et, le 15 septembre 1840, son prédécesseur fut à nouveau choisi. Cf. Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3729-3730.

²⁸⁵ L'idée d'une traduction de la Bible en turc écrite avec l'alphabet arménien revenait à P. Fisk. Pendant son premier séjour à Beyrouth, Goodell débuta le travail de traduction. En 1826, une traduction du Sermon sur la montagne fut produite avec l'aide du vardapet Grigor, évaluée positivement par Hakob Agha [Hakob Episkopos Liustratsi], précédemment évêque du monastère de Jérusalem. Celui-ci soutint aussi le dessein d'une traduction de l'Ancien Testament en turc. La même année encore, l'évêque mentionné plus haut, Dionysios Karapetyan, traduisit avec W. Goodell les quatre Évangiles. Pendant un séjour à Malte, W. Goodell et l'évêque Dionysios [Karapetyan] commencèrent à traduire l'Ancien Testament en arméno-turc. Puisque l'évêque ne connaissait pas l'hébreu, il utilisa des traductions arabes, turques et anciennes arméniennes. Il acheva l'entreprise à Malte, sans doute durant la deuxième moitié de l'année 1833. L'impression de la totalité du Nouveau Testament suivit dès le mois de mai 1831, à Malte, juste avant le départ de Goodell pour Constantinople. À propos de l'édition de la Bible arméno-turque et de l'édition imprimée en langue arménienne seulement, voir en détail Kawerau, *Amerika und oriental. Kirchen*, loc. cit., 369-381.

Pendant l'été 1843, la police turque arrêta un jeune Arménien du nom de Hovakim Tavuktchian, déjà converti à l'islam en 1839, mais qui fréquenta à nouveau un rassemblement protestant à Constantinople. Conformément à la *charia*, il fut condamné à mort et décapité pour avoir quitté l'islam²⁸⁶. Les ambassadeurs européens protestèrent auprès de la Sublime Porte et obtinrent du sultan la permission du libre exercice de la religion. Cela signifiait une nouvelle impulsion pour les missionnaires, qui ouvrirent de nouvelles écoles dans plusieurs villes du royaume ottoman, parmi lesquelles – comme évoqué plus haut – la première école pour filles arméniennes à Péra, en 1836. Ainsi purent-ils attirer toujours plus d'Arméniens dans leur sillage²⁸⁷.

Cela provoqua une nouvelle escalade de l'hostilité au sein des cercles conservateurs arméniens qui, suivant les interdictions et les injonctions du patriarche très conservateur et hostile aux protes-

²⁸⁶ Selon Ormanian, le patriarcat arménien apostolique s'était efforcé de le faire libérer et avait adressé une requête aux ambassadeurs russe et britannique afin qu'ils interviennent. Ce fut pourtant en vain et Hovakim Tavuktchian fut décapité le 17 août 1843. Sur demande du patriarcat arménien aux autorités ottomanes, le corps du condamné fut transféré et enterré solennellement selon le rite arménien. Voir Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3794-3795 ; Paylasyan, loc. cit., 130.

²⁸⁷ Deux des nombreuses écoles érigées par les missionnaires américains ont eu une importance particulière : le *Robert College*, ouvert en 1863 à Bebek, un quartier du nord-est de Constantinople, par le prédicateur Cyrus Hamlin (1811-1900) et l'*Armenia College*, érigé en 1878 à Xarberd (Harput) par le missionnaire Crosby Wheeler. Le nom de ce dernier *College* fut changé en *Euphrates College* en 1888 parce que, sur ordre du sultan Abdülhamid II, tous les noms qui contenaient la désignation de l'Arménie furent bannis de la vie publique. Jusqu'en 1915, plus de 600 diplômés sortirent de cette institution, parmi lesquels des personnalités éminentes qui contribuèrent au développement de la vie spirituelle arménienne, mais aussi ottomane. Sur l'*Euphrates College*, voir le détaillé *Ottoman Armenians: Life, Culture, Society*, I, éd. par Vahé Tachjian, Berlin, 2014 ; voir aussi la page internet : <http://www.houshamadyan.org/en/mapottomanempire/vilayetofmamuratulazizharput/harput-kaza/education-and-sport/schools-part-i.html>.

tants Mattéos II Tchoukhadjian²⁸⁸ (1844–1848), exclurent tous les Arméniens « apostats », aussi bien de leur vie religieuse que de leur vie économique²⁸⁹.

La persécution des protestants arméniens augmenta à ce point que les missionnaires américains se tournèrent vers l'ambassadeur anglais, qui poussa le ministre des Affaires étrangères Reşit Pacha à arrêter les répressions. Dès lors, le 17 mars 1846, les protestants furent libres dans l'exercice de leur religion et, dans la foulée, possédèrent les mêmes droits et devoirs que les autres sujets de l'Empire ottoman²⁹⁰.

Le patriarche arménien apostolique, pourtant, conserva son attitude négative vis-à-vis des protestants. Un incident donna lieu à de nouvelles tensions : l'ancien prêtre arménien apostolique Vrtanes Tchértélian, converti au protestantisme, fut soumis à interrogatoire par le patriarche. Pendant la discussion de foi, Vrtanes aurait appelé la sainte Croix « marchandise de charpentier » et Marie, la mère de Dieu, « femme infâme »²⁹¹. Ce fanatisme religieux défendu par les deux parties fut la goutte qui fit déborder le vase dans une situation déjà tendue.

Le samedi 12 janvier 1846, le patriarche Mattéos II convoqua le conseil spirituel et annonça, par une bulle de bannissement, l'excommunication du prêtre Vrtanes et des Arméniens convertis à la

²⁸⁸ Après la nouvelle défection de Stepanos Aghawni Zakarian, l'évêque Astvacatur Zakarian fut ordonné patriarche le 19 septembre 1841. Il n'était pas une personnalité forte et était livré au bon vouloir des amiras arméniens ; ceux-ci étaient des gens aisés qui s'étaient attirés, grâce à leurs moyens financiers, les compétences politiques, sociales et liées aux fonctions publiques de la communauté arménienne à Constantinople. En 1844 déjà, Astvacatur fut destitué de sa fonction. À sa place, fut institué l'évêque originaire de Constantinople Mattéos Tchoukhadjian. Voir aussi Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3732-3733, 3797-3798

²⁸⁹ Cf. loc. cit., 3802-3803 ; Paylasyan, loc. cit., 131 ; Merten, *Untereinander, nicht nebeneinander*, loc. cit., 75.

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ Voir Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3803.

foi évangélique nommément cités dans cette bulle : Oskan l'incroyant, Poghos et Hovsep Gamaghélian, Abissoghom Iutiutchian, Karapet Mirkélian et Stépan Kérestédjian ou Serobian²⁹². Le 21 juin 1846, suivait une nouvelle bulle du patriarche Mattéos II dans laquelle il excluait à nouveau de manière définitive les protestants arméniens de l'Église apostolique arménienne et les maudissait tous²⁹³. Il fit même fermer quelques institutions protestantes à Constantinople, parmi lesquelles l'école missionnaire à Bebek. Les dures mesures d'intimidation du patriarche provoquèrent l'incompréhension parmi les protestants arméniens et les incitèrent à une contre-offensive. Dès le 1^{er} juillet 1846, la première fondation d'une communauté ecclésiale arménienne protestante fut instituée sous la collaboration des missionnaires à Péra. Elle consistait en 40 membres fondateurs, parmi lesquels trois femmes et Abissoghom Iutiutchian ou Chatchaturian, qui en fut le premier pasteur²⁹⁴. Deux ans plus tard, les Arméniens protestants possédaient déjà 6 églises et 99 fidèles à Constantinople, 26 à Nicodémie, 12 à Adabazar, 16 à Trébizonde, 5 à Erzeroum et 8 à Aïntab, pour un total de 166 fidèles.

Éloigner les chrétiens arméniens de leur Église mère et les mener au clivage ne correspondait en rien au dessein originel de la mission américaine. Elle-même étrangère à la spiritualité ancienne et sans connaissance de la tradition liturgique vivace au sein des anciennes Églises orientales, elle voulait faire bouger l'Église arménienne apostolique de l'intérieur, vers une réforme de foi qui cor-

²⁹² Stépan Kérestédjian ou Serobian était le frère de l'ancien patriarche arménien apostolique Hakobos Serobian (1839–1840). Loc. cit., 3803 ; Paylasyan, loc. cit., 131 ; Merten, *Untereinander, nicht nebeneinander*, loc. cit., 67-68, 76-77.

²⁹³ À ce sujet: Arpee, *Hist. of Arm. Christianity*, 267-269 ; Sahagian, *Ev. Arm. Kirche*, loc. cit., 202.

²⁹⁴ Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3804-3806 ; Merten, *Untereinander, nicht nebeneinander*, loc. cit., 76-77 ; Kawerau, *Amerika und oriental. Kirchen*, loc. cit., 496-499.

répondre à ses propres conceptions occidentales. Elle soutint les Arméniens demandeurs de réforme sans prévoir les conséquences ultimes d'un clivage. Le patriarcat arménien à Constantinople pesa à nouveau de toute son autorité pour empêcher un dialogue fertile avec les missionnaires américains et refusa absolument l'idéologie réformatrice qu'ils importèrent. Ce comportement intolérant eut pour conséquence la constitution d'une communauté protestante indépendante en Arménie.

Pour de nombreuses raisons, beaucoup d'Arméniens étaient prêts à se joindre à cette nouvelle communauté. Depuis longtemps déjà, ils avaient le désir d'un renouvellement au sein de leur Église, parce que la langue²⁹⁵ et l'annonce de la parole de Dieu n'étaient plus ressenties comme appropriées à leur époque. Beaucoup se sentaient interpellés par l'exégèse moderne de la Bible au sein des heures de lecture communes, par les traités arméno-turcs, tout comme par la présence charismatique de missionnaires investis de leur tâche. S'y ajoutait en outre la constante soif de savoir des Arméniens, qui pouvait être apaisée dans le système scolaire protestant. Mais ce qui fut déterminant pour beaucoup, c'était l'espoir d'obtenir par la conversion, sous la protection de la puissance occidentale, la sécurité dont ils avaient besoin dans l'Empire ottoman.

Malgré tout, le succès de l'activité missionnaire américaine demeura limité et celle-ci ne progressa plus à partir du milieu du XIX^e siècle. La tâche des missionnaires devint la conservation de ce qu'ils avaient accompli jusque-là. Mais les répressions dirigées contre les Arméniens et les massacres sous le sultan Abdülhamid II offrirent une nouvelle occasion pour l'expansion de l'activité missionnaire.

²⁹⁵ La langue était l'ancien arménien Grabar, que l'on utilisait certes encore au sein de l'Église et comme langue littéraire, mais qui passait déjà depuis longtemps pour une langue morte, parce qu'elle était tout à fait inaccessible au simple peuple.

Par un *firman*, le sultan Abdülmeçid I^{er} reconnut, le 27 novembre 1850, aux protestants arméniens le statut de communauté à part entière, sous la dénomination *Ermeni Protestan Milleti*²⁹⁶. Plusieurs années auparavant, ce droit avait été assuré à la communauté arménienne catholique d'une même manière, avec une pleine liberté de religion et la protection face aux persécutions. En Orient, et ce jusqu'à aujourd'hui, une loi et sa mise en œuvre sont la plupart du temps deux réalités indépendantes l'une de l'autre. Bien que Stépan Kérestédjian ou Serobian²⁹⁷ ait été, conformément au droit de vote assuré par *firman*, élu *Vekil*, c'est-à-dire tête de la communauté arménienne évangélique, dès 1847, il ne put entrer en fonction qu'en 1850. Constantinople devint en effet – à la date présumée du 1^{er} juillet 1846 – le lieu de naissance de la première communauté protestante arménienne. À partir de là, les missionnaires américains érigèrent des stations missionnaires avec des églises, des écoles et des hospices, dans plusieurs villes d'Arménie occidentale et de Cilicie. À la fin de l'année 1850, la mission américaine compre-

²⁹⁶ Ce statut juridique accordé aux protestants arméniens par le sultan, *Protestan Ermeni Milleti*, procéda exclusivement de principes confessionnels et non nationaux. Puisque selon la législation ottomane, la communauté arménienne évangélique n'était pas une structure nationale, mais seulement religieuse, sa tête, à la différence du patriarcat œcuménique ou arménien apostolique, n'était reconnue que comme *Vekil*, ce qui signifie quelque chose comme *suppléant*. À ce sujet, voir en détail Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3806-3807. L'*Encyclopédie de l'Islam* donne à ce propos l'explication suivante : « *Le dérivé "Wakil" désigne l'instance à laquelle on prête les pleins pouvoirs pour une occasion. Un avocat est donc aussi un Wakil, un représentant.* »

Cf. la page web: <http://www.eslam.de/begriffe/g/gottvertrauen.htm>.
²⁹⁷ Stépan Kérestédjian ou Serobian était parmi ceux dont le nom était mentionné dans la bulle de bannissement du patriarche Mattéos II le 12 janvier 1846. Il était le frère du patriarche Hakob Serobian, alors évêque diocésain de Marzvan et Amassya, hostile aux protestants. Dans le livre de Merten, le frère de Stépan Serobian est identifié au patriarche Mattéos II, ce qui est une confusion. Merten, *Untereinander, nicht nebeneinander*, loc. cit., 90 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3806 ; à propos de l'Église autonome arménienne évangélique, voir Sahagian, *Ev. Arm. Kirche*, loc. cit., 203-204.

nait déjà sept stations, à savoir Constantinople, Smyrne, Brousse, Trébizonde, Erzeroum, Aïntab et Mossoul. S'y ajoutaient encore des stations extérieures, à Nicomédie, Adabazar, Rodosto, Césarée, Sivas, Tokat, Ourfa, Diarbékirkir et divers autres endroits. Environ 20 missionnaires américains travaillaient dans ces stations, et autant de femmes assistantes missionnaires, auprès desquelles œuvraient encore plusieurs renforts arméniens²⁹⁸. En 1871, les missionnaires américains fondèrent leur dernière installation à Van, ainsi qu'une Église. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, ils avaient ainsi déjà créé, partant de Constantinople, un dense réseau vers l'est de l'Empire ottoman.

Un sentiment national fortement ancré, de même que le lien éprouvé par les Arméniens envers leur histoire et leur culture propre, les conduisit à se détacher, à partir de 1860, des missionnaires américains. Aussi la communauté arménienne-protestante prit-elle son indépendance. Pour les Américains, l'aspect piétiste et religieux était toujours à l'avant-plan, tandis que les Arméniens posaient leur identité nationale au centre de leur vie religieuse²⁹⁹.

On peut très certainement douter que les missionnaires américains aient pu pénétrer si loin dans l'Empire ottoman s'ils n'avaient été fortement soutenus par les ambassadeurs européens en place à

la Sublime Porte, en particulier l'ambassadeur d'Angleterre. D'une part, le gouvernement ottoman fit plusieurs concessions sous la pression diplomatique des représentants européens, d'autre part, ils virent toujours les protestants arméniens comme des espions de l'Occident. La Sublime Porte avait en tout cas conscience que la création de telles communautés à l'intérieur de la population ottomane assurait la possibilité aux Européens de se mêler des affaires internes de l'Empire ottoman.

²⁹⁸ Cf. Kawerau, *Amerika und oriental. Kirchen*, loc. cit., 496-499. L'élan avec lequel les missionnaires américains établirent leur présence dans les zones d'habitations arméniennes est étonnant, comme on peut le voir à la liste suivante : 1846 Constantinople, Nicomédie, Adabazar et Trébizonde ; 1847 Erzeroum ; 1848 Aïntab et Brousse ; 1851 Diarbékirkir et Sivas ; 1852 Alep, Kilis et Rhodes ; 1853 Smyrne, Kessab et Marzvan ; 1854 Césarée, Sébaste, Arabkir, Akhisar, Tokat et Marach ; 1855 Mshker, Divrik et Adana ; 1856 Harpout et Khnus ; 1861 Aidin ; 1864 Bitlis et Malatya ; 1870 Gürün ; 1871 Zeïtoun ; 1872 Hadjin et 1876 Van. Cf. Arpee, *Hist. of Arm. Christianity*, loc. cit., 269-271 ; Paylasyan, loc. cit., 111-119 ; cf. aussi Sahagian, *Ev. Arm. Kirche*, loc. cit., 204.

²⁹⁹ Paylasyan S., *Amerikac'i Bolok'akan Misionarneri Gorcuneut'yunn Ōsmanyanyan Kaysrut'yunum* (Le travail missionnaire des missionnaires américains dans l'Empire ottoman), dans : *Banber Hayastani Arxivneri*, Erevan, 2006, Nr. 2, 119.

L'ARMÉNIE ORIENTALE : SOUS LES AILES DE L'AIGLE BICÉPHALE DE RUSSIE

L'histoire moderne de l'Arménie commence au milieu du XVII^e siècle, avec le mouvement de libération arménien des dominations ottomane et perse. Il est intéressant de remarquer que la lutte pour la libération arménienne advint en même temps que l'événement historique mondial de la Glorieuse Révolution d'Angleterre³⁰⁰.

Dès le milieu du XVI^e siècle, la lutte pour libérer les Arméniens du joug des Ottomans et des Perses fut menée à partir du centre spirituel de l'Église apostolique arménienne à Etchmiadzine. La recherche d'un soutien militaire venant de l'Europe chrétienne devint la grande affaire des catholicos Stépanos Salmastetsi (1545–1567), Mikayel I^{er} Sébastatsi (1567–1576), Hacob VI Djughayetsi (1655–1680) et d'autres³⁰¹. Le catholicos Hakob VI Djughayetsi convoqua en 1677 un synode secret à Etchmiadzine, lors duquel il fut décidé d'envoyer à Rome une délégation de 12 personnes, composée de religieux et de laïcs, sous le commandement personnel du catholicos. Il s'agissait de chercher à obtenir la médiation du pape et, par là, le soutien des États européens afin de libérer l'Arménie de la domination des mahométans. Malheureusement, le succès de cette délégation fut contrecarré par la mort prématurée du catholicos, âgé de 82 ans³⁰². Avant cependant que les fatigues du voyage ne

³⁰⁰ Glorious Revolution, 1688/1689.

³⁰¹ *Ibid.*

³⁰² Voir Diloyan V., *Hay azatagrakan payk'arə XVII dari ekrord kesin – XVIII dari arajin eresnamyakum, Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 13-17.

lui ôtent la vie à Constantinople, il avait envoyé au pape son représentant, le vardapet Arakel Bobik Tchorotetsi³⁰³. Préalablement, il avait aussi cultivé un contact épistolaire avec le roi polonais Jan III Sobieski (1629–1696). Le 12 septembre 1683, l'armée de ce dernier avait remporté la victoire lors de la bataille de Kahlenberg, à côté de Vienne, ce qui en faisait un porteur d'espoir pour la cause des Arméniens. C'est pourquoi le vieux catholicos lui avait expressément adressé ses appels à l'aide et l'avait prié de son soutien militaire pour la libération de l'Arménie³⁰⁴.

Les membres de la délégation durent revenir à la maison les mains vides. Seul le fils d'un prince du Syunik, Israyel Ori, héritier de l'ancienne famille princière Prochian, continua le voyage vers l'Europe et s'engagea, sa vie durant, afin d'obtenir le soutien des puissances européennes pour la libération de l'Arménie³⁰⁵.

Pourtant, tous ses efforts auprès des cours européennes furent vains. La mission d'Israyel Ori demeura sans succès, tant auprès du roi de France que du prince-électeur palatin Johann Wilhelm³⁰⁶ ou

³⁰³ *Loc. cit.*, 16.

³⁰⁴ À ce sujet, *loc. cit.*, 17.

³⁰⁵ Voir en détail, à propos d'Israyel Ori et de son action, *loc. cit.*, 17-27 ; aussi Lanne, *Erster Völkermord*, *loc. cit.*, 66.

³⁰⁶ Johann Wilhelm vit avec indignation comment les chrétiens arméniens étaient opprimés par les non-croyants. En 1698, le négociant arménien Israyel Ori éveilla en lui l'espoir que les Arméniens deviennent catholiques romains et lui-même roi d'Arménie majeure. En 1699, Ori et un abbé arménien lui transmirent à Düsseldorf, où le prince-électeur s'était installé, une lettre des autorités supérieures arméniennes. Elles lui assuraient qu'il ne leur manquait ni argent ni soldats et lui proposaient la souveraineté ainsi que la couronne d'Arménie. Ils ne lui demandaient que quelques troupes auxiliaires et laissaient entrevoir la possibilité d'une autre couronne pour son frère Karl Philipp. Johann Wilhelm était très enthousiaste. Ori lui présenta une évaluation des questions les plus importantes et de leurs conséquences et fut envoyé par le prince-électeur au pape, à l'empereur et au tsar. Le déclenchement et le cours de la guerre pour la succession en Espagne fit s'écrouler le doux rêve d'un royaume arménien. Voir Joseph von Fink, *Über die politischen Unterhandlungen des Churfürsten Johann Wilhelm von der Pfalz zur Befreiung der Christenheit in Armenien vom Joche der Ungläubigen, von 1698 bis 1705*, München, 1829.

de l'empereur autrichien. La lutte pour la libération des Arméniens entra dans une nouvelle phase au début du XVIII^e siècle, lorsqu'elle se tourna vers la Russie.

La perte précoce de l'État arménien suite à la politique de conquête des différents seigneurs étrangers ne signifiait en aucun cas être réduit de manière définitive à l'esclavage, ni certainement ne plus faire aucun effort pour la formation d'un nouvel État arménien indépendant. On trouvait des initiatives significatives pour la restauration d'un tel État sous les [princes] *Meliks*³⁰⁷ du Syunik et d'Artsakh [Karabagh] en Arménie orientale et sur l'île d'Aghtamar, à Chatakh, Moks, Sassoun, dans le nord-est de la Cilicie, ainsi que dans d'autres territoires montagneux comme Zeïtoun.

La Russie chrétienne orthodoxe devint le seul espoir réel des Arméniens, tout autant dans la partie perse que dans la partie ottomane de leur patrie d'origine. Le gouvernement arménien dans la mère patrie – principalement les *Meliks* de Karabagh, les maisons des princes de Syunik et le catholicos – communiqua par l'intermédiaire d'Israyel Ori au tsar russe Pierre le Grand qu'il était prêt à organiser un soulèvement général du peuple, aussi bien dans les parties perse qu'ottomane d'Arménie, si les troupes russes lui venaient en aide. Le but qu'ils s'étaient proposés était la formation d'un État arménien-géorgien sous la souveraineté russe³⁰⁸, ce qui s'accordait bien à la politique extérieure de l'Empire de Russie, puisque ce dernier, proclamé en 1721 par Pierre le Grand, désirait avoir accès à la mer Baltique, à la mer Noire et à la mer Méditerranée afin d'établir des connexions maritimes importantes pour son économie. Le tsar promit donc à Ori de venir en aide aux Arméniens avec ses troupes, mais le fit attendre parce qu'il était en guerre avec la Suède et n'était pas encore préparé à une longue lutte

³⁰⁷ Mot emprunté à l'arabe signifiant quelque chose comme « prince » ; un titre attribué aux seigneurs territoriaux arméniens, en partie autonomes, dans le Karabagh et le Syunik, et subordonnés aux Perses safavides.

³⁰⁸ *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 21-25.

contre la grande puissance ottomane. Malgré la situation inconfortable et bien qu'ils dussent en même temps se défendre contre les Turcs qui s'étaient enfoncés dans le Trans-Caucase, les Arméniens se soulevèrent dans l'Arménie orientale perse au cours des années 20 du XVIII^e siècle. Les centres de cette insurrection pour la préservation de leur souveraineté étaient les *Meliks* de Karabagh et de Syunik. Les Russes en tirèrent avantage et prirent possession des côtes de la mer Caspienne en 1722. Mais alors que les Arméniens et les Géorgiens attendaient la progression des troupes russes, le tsar conclut en 1724 un traité de paix avec les Ottomans, en vertu duquel plusieurs parties des territoires du Caucase pris aux Perses iraient à la Russie³⁰⁹.

Les Arméniens et les Géorgiens continuèrent pourtant courageusement leur lutte inégale, aussi bien contre les envahisseurs ottomans que perses. La difficulté d'accès du terrain montagneux favorisait la guérilla qu'ils menaient. David Bek et le sparapet³¹⁰ Mkhitar, tous deux des meneurs héroïques, purent même maintenir leurs positions contre les troupes ottomanes³¹¹. Peu de temps auparavant, au début de l'année 1724, les Turcs avaient marché avec une armée forte de 35 000 hommes contre la capitale Erevan. Les habitants purent se défendre pendant des mois et même repousser plusieurs assauts turcs. Erevan finit cependant par tomber : la ville était en effet totalement cernée et la nourriture et les munitions s'épuisaient. Les Turcs pillèrent la cité et ne laissèrent que des cendres. La nouvelle de la victoire des Turcs n'atteignit Constantinople qu'en octobre et fut fêtée, sur ordre du sultan, avec des cris de joie et des feux d'artifice³¹².

³⁰⁹ Voir Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit., 66-67.

³¹⁰ Commandant en chef des forces arméniennes. Au cours de la période des Arsacides, il s'agissait d'une fonction héréditaire qui demeura longtemps au sein de la famille princière des Mamikonian.

³¹¹ Voir *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 43-51 ; Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit., 67.

³¹² Voir *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 40-42.

Pendant la guerre russo-ottomane (1768–1774), la tsarine Catherine II (la Grande) (1762–1796) conquiert de larges parties de l'Ukraine et du centre du Caucase du Nord. Dans le traité de paix de Küçük Kaynarca en 1774, fut entre autres décidée l'indépendance formelle du Khanat de Crimée, qui dépendait auparavant de l'Empire ottoman, mais fut annexé par la Russie en 1783. À Küçük Kaynarca, la Russie fut également reconnue puissance protectrice des chrétiens orthodoxes dans l'Empire ottoman, c'est-à-dire des Roumains, Bulgares, Serbes, Grecs et Géorgiens, mais plus tard aussi des Arméniens³¹³. La Russie utilisa ce statut dans les décennies ultérieures afin de s'étendre autour de la mer Noire aux frais de l'Empire ottoman. Le but de cette expansion était la conquête des détroits qui permettraient de lier les ports russes de la mer Noire avec la Méditerranée. Les Dardanelles et le Bosphore en effet étaient alors fermés aux navires russes par l'Empire ottoman, devenu un ennemi. La ville de Constantinople, l'ancien centre du christianisme orthodoxe, faisait également partie des desseins russes – depuis la conquête de celle-ci par les Ottomans, le nouveau centre se tenait à Moscou. Avec Catherine II débuta donc une tentative d'expansion impériale de la Russie vers le sud-ouest, la Transcaucasie et les Balkans³¹⁴.

Pendant cette période, le commandement arménien ne se lassa jamais de placer tout son espoir sur l'expansion de l'empire des tsars. Divers Arméniens renommés, ainsi que les catholicos d'Etchmiadzine, entretenaient un contact, par l'intermédiaire de leurs représentants et par lettres, avec les bureaux supérieurs du gouvernement de l'empire des tsars. Ils cherchaient, d'une manière insistante, à les convaincre d'accepter l'Arménie comme État vassal de

³¹³ Barkhudaryan V., *Hayastanə ev hay azatagrakan šaržumnerə XVIII dari verjin eresnamyakum* (L'Arménie et le mouvement de libération arménien dans les années 30 du XVIII^e siècle), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan 2010, 151-152.

³¹⁴ Loc. cit., 152.

la Russie et de la libérer du joug des mahométans perses et ottomans. Le catholicos Siméon I^{er} Erevantsi (1763–1780) également, s'adressa dans cette perspective par lettre à la tsarine Catherine II, ce sur quoi elle promit par un *Ukas* [décret] particulier, de prendre les Arméniens sous sa protection³¹⁵.

Après que le nouveau souverain en Iran, Agha Mohammad Khan, eut éliminé ses rivaux pour le trône perse, il commença à purifier le territoire de l'empire et à élargir l'influence perse sur la Kartli-Kakhétie (Géorgie orientale), l'Arménie et l'Azerbaïdjan³¹⁶. Son successeur Fath'Ali Chah, revendiqua bientôt les Khanats de Karabagh, Chirvan, Talich et Cheiki. C'est pourquoi il entra en conflit avec la Russie, qui avait annexé pacifiquement la Kartli-Kakhétie en 1801, la Mingrétie en 1803, ainsi que l'Iméréthie et la Gourie en 1804 – des territoires qui étaient aussi revendiqués par la Perse³¹⁷. Désormais, les Russes voulaient avancer militairement vers le sud, afin d'étendre leurs frontières jusqu'au fleuve Araxe. Les armées russes se tenaient sous le commandement de Pavel Zizianov, qui prit le Khanat de Gandja³¹⁸ en 1804 et fit attaquer les Perses à Petite-Karakilisa par le commandant Ivan Gudovitch et les troupes qui étaient sous ses ordres. C'est ainsi que la guerre russo-perse de 1804–1813 se déclencha. En 1810, la guerre fut proclamée « guerre sainte » par les Perses. Malgré leur supériorité numérique, les Perses ne purent obtenir la victoire en raison des méthodes de guerre modernes, de la technique et de la stratégie des Russes.

Après la capitulation perse, le traité de paix de Gülistan³¹⁹, une fortification du Karabagh, fut signé le 12 octobre 1813. Les Perses durent laisser aux Russes une grande partie de leur territoire dans le Caucase – les Khanats de Derbent, Bakou, Gandja, Chaki, Chir-

³¹⁵ Loc. cit., 71 ; Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit., 67.

³¹⁶ *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 164.

³¹⁷ Loc. cit., 163-165.

³¹⁸ Pers. Gandja, arm. Gandzak, était à cette époque un Khanat iranien.

³¹⁹ Pers. Golestan, arm. Vardut, dans le district de Chahoumian.

van, Kupa, Talich tout comme le Karabagh. La Russie put étendre ses conquêtes territoriales jusqu'aux fleuves Koura et Araxe, et obtint en outre le droit unique de sillonner la mer Caspienne avec des navires de guerre, ce par quoi elle devenait de fait une mer russe³²⁰.

La paix entre la Russie et la Perse ne dura pourtant pas longtemps. Sous l'influence de la diplomatie anglaise et sans déclaration de guerre, le prince héritier perse Abbas Mirza entra dans le Caucase avec une armée forte de 60 000 hommes afin de reconquérir les territoires géorgiens arméniens perdus au profit de la Russie³²¹. L'Angleterre poursuivait déjà à l'époque – et à ses propres avantages – une stratégie contre l'expansion russe dans l'espace islamique. Ce trait présentait le facteur le plus important de la politique menée au sein des Grandes puissances par l'Angleterre au XIX^e, tout comme au XX^e siècle. La prise de parti pour les intérêts islamiques qui en résulta souvent devait invariablement mener au désavantage des peuples chrétiens soumis aux Turcs et aux Perses.

Au début de la guerre, les Perses engrangèrent certains succès à cause de la grande distance qui existait entre le champ de bataille caucasien et les centres russes. Une armée perse forte de 35 000 hommes marcha en direction de Talich et du Karabagh avec pour but d'avancer plus loin sur Tiflis. Des unités de troupes russes, petites en comparaison, durent opposer résistance aux Perses sous le commandement d'Alexeï Yermolov³²², jusqu'à ce que les renforts du général Madatov arrivent et qu'enfin, les troupes du talentueux

³²⁰ À propos de la guerre russo-perse de 1804-1813, voir aussi : Diloyan V. et Sarukhanyan N., *Arewelyan Hayastani miac'umə Rūsastanin* (L'annexion de l'Arménie orientale à la Russie), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 151-200.

³²¹ Loc. cit., 201.

³²² Malheureusement, la faute pour les échecs des débuts de la campagne russe dans le Caucase fut attribuée au gouverneur général des provinces transcaucasiennes de Russie et commandant en chef des forces sur place, Alexeï Yermolov. En novembre 1827, il tomba en disgrâce auprès du tsar Nicolas I^{er} et dut céder ses fonctions au général Paskevitch.

général Ivan Fiodorovitch Paskevitch (1782–1856) interviennent. Les Perses furent alors repoussés à Elisabethpole (Gandja). En mai 1827, Paskevitch marcha sur Erevan et prit Etchmiadzine sur la route. Plus tard, il avança plus loin vers le sud, jusqu'au fort d'Abassabad, situé le long de l'Araxe, près de Nakhidjévan. Le théâtre des opérations militaires était désormais arménien. En août 1827, les troupes perses infligèrent, près d'Ochakan, de lourdes pertes aux unités russes commandées par le général A. I. Krasovsky. Le 1^{er} octobre, la capitale du Khanat d'Erevan était prise par Paskevitch, après un siège de six jours. Quatorze jours plus tard, le général Eristov avança jusqu'à Tabriz et contraignit Fath'Ali Chah à se rendre. En janvier 1828 encore, les troupes russes avancèrent jusqu'au lac d'Ourmia. C'est pour cette raison que, le 22 février 1828, Abbas Mirza signa prestement le traité de paix de Turkmanchai avec les généraux russes Ivan Paskevitch et Alexandre Obreskov³²³.

La Perse perdit ainsi son influence sur les Khanats d'Erevan et de Nakhidjévan, qui appartenaient désormais à la Russie. Le chah dut en outre payer vingt millions de roubles et permettre la migration d'Arméniens vers la Russie. Enfin, la souveraineté maritime sur la mer Caspienne et la liberté de commerce étaient assurées aux Russes.

La participation militaire des Arméniens ne doit pas être sous-estimée dans la victoire sur les Perses. Lors des affrontements, leurs troupes populaires contribuèrent en plusieurs endroits d'Arménie à ce que l'issue soit positive au profit des Russes. En fonction des besoins, ils fournissaient aux troupes des moyens de subsistance, mettaient à disposition des animaux de charge pour le transport

³²³ Cette nouvelle réjouissante n'atteignit Saint-Pétersbourg qu'à la mi-mars de la même année et fut célébrée avec une salve d'artillerie de 201 coups de canon et un *Te Deum* dans la chapelle du palais d'hiver. À ce sujet : *Militair-Conversations-Lexikon, bearbeitet von mehreren deutschen Offizieren*, éd. par Hans Eggert Willibald von der Lühe, t. VIII, Leipzig, 1841, 54 ; loc. cit., 200-213 ; Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit., 68-69 ; Teron, *Tabu Armenien*, loc. cit., 32.



III. 6 : Nerses V Acharakétsi,
catholicos de tous les Arméniens
(1843-1857)



III. 7 : Les Armoiries d'État
de l'oblast arménien
1828

d'armes et d'autre matériel de guerre, effectuaient d'importants travaux de reconnaissance pour la progression de l'armée russe. Ils combattaient côte à côte avec les Russes contre l'ennemi commun. Le clergé arménien appela constamment son peuple à se battre pour libérer enfin le pays du joug de l'esclavage perse. L'engagement de l'archevêque arménien de Tiflis, Nerses Acharakétsi, qui créa avec Haroutiun Alamadarian les bataillons de volontaires arméniens dans le but de soutenir les Russes dans le combat, mérite une attention particulière. Cet archevêque, que les Arméniens tiennent encore aujourd'hui pour un symbole de patriotisme véritable, sera choisi plus tard comme catholicos (1843-1857) et compte parmi les plus grandes personnalités de son peuple, bien que le pays se soit trouvé, sous son catholicossat, dans une époque sombre et difficile.

Le traité de Turkmanchai apporta aux Arméniens une amélioration provisoire de leur situation. La guerre russo-perse tourna finalement au profit du peuple arménien, jusqu'ici poursuivi par la

malchance. Le 21 mars 1828 notamment, peu après la signature du traité avec les Perses, le tsar Nikolai I^{er} Pavlovitch (1796-1855) déclara par décret les anciens Khanats d'Erevan et Nakhidjévan « territoires arméniens »³²⁴ (*armjanskaja oblast*). Cela conféra naturellement aux Arméniens un nouvel espoir pour le futur et renforça encore leur conscience nationale. Puisque, selon l'article 15 du traité de paix de Turkmanchai, les chrétiens n'étaient plus empêchés d'émigrer à partir des territoires perses dans le territoire russe et qu'inversement, le droit d'émigrer au sein des territoires dominés par les Perses était garanti aux populations musulmanes, beaucoup d'Arméniens prirent la décision de retourner dans leur foyer. En raison d'intérêts socio-politiques et économiques, le gouvernement russe voulait implanter une population chrétienne dans les territoires occupés du Caucase ravagés par une guerre dévastatrice, sans toutefois favoriser les Arméniens vis-à-vis d'autres ethnies. Un plan du comte P. Tolstoï existait déjà en 1827 à cet effet, et prévoyait une « région cosaque sur l'Araxe » pour les 80 000 cosaques malorusses qui avaient émigré dans le territoire arménien³²⁵. La politique d'implantation du gouvernement tsariste avait donc surtout pour but la sécurisation des territoires frontaliers du fleuve Araxe par le renforcement des groupes de population chrétienne,

³²⁴ Cf. Lanne, loc. cit., 69 ; *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 262.

³²⁵ Dans les années 1840, Nicolas I^{er} ordonna la déportation de force des vieux ritualistes (vieux-croyants) et de diverses sectes à partir de Russie centrale vers les « marges » de l'Empire russe de l'époque. Les vieux ritualistes étaient ces « séparatistes » qui n'acceptaient pas la réforme ecclésiastique du patriarche Nikon au milieu du XVII^e siècle. Ce sont surtout des adeptes des sectes judaïsantes, telles que les Molokanes (du russe « molo-ko » - « lait ») et les Duchoborzy (« combattants de l'esprit »), nées au XVIII^e siècle dans la foulée des révoltes de paysans et bannies par les gouvernements centraux russes de Saratov, Tambov et Stavropole, qui arrivèrent en Arménie. Leurs descendants vivent encore aujourd'hui selon un mode de vie passé, dans des villages occupés par leur propre population ou mêlés aux populations arméniennes, non loin du lac Sevan ou entre Vanadzor et Dilidjan. Cf. Hofmann T., *Annäherung an Armenien, Geschichte und Gegenwart*, München, 2006, 74.

sans prendre en considération de critères historiques, ethnico-culturels, ou tels que l'appartenance nationale. Ce projet de politique étrangère tsariste ne fut pourtant pas mis en œuvre parce que sa réalisation, premièrement, requérait de grands besoins financiers et, deuxièmement, aurait nécessité une plus longue période. Les représentants arméniens, parmi lesquels l'archevêque Nerses Acharakétsi, Khatchatour Lazarian, Alexandre Khoutapachian et Constantin Arghutian-Dolgoruki, qui avaient tous contribué de manière essentielle à la victoire russe, présentèrent néanmoins au tsar Nicolas I^{er} une proposition alternative : les Arméniens venant de



III. 8 : Carte du champ de bataille russo-turque

Perse, puisqu'ils semblaient prêts à retourner volontairement dans leur patrie, pourraient s'implanter dans les territoires frontaliers dépeuplés³²⁶. Entre 1828 et 1830, de 45 000 à 50 000 Arméniens arrivèrent de Maragha, Salmast, Ourmia, Choy (Khoy/Choi), Makou, Gharadagh et d'autres villes perses, pour s'installer principalement à Karabagh, Nakhidjévan et Erevan³²⁷. Toutefois, la réimplantation n'avait pas été suffisamment bien organisée, tant par les autorités russes que par les services nationaux arméniens, de sorte que des manques se présentèrent en des domaines vitaux essentiels comme l'hébergement, les soins et la nourriture, et menèrent à l'émergence de diverses maladies, à la faim et à de nombreux décès. Malgré tout, les nombreux immigrants offrirent une contribution essentielle à la reconstruction et à la subsistance de la population arménienne orientale.

En comparaison des grandes attentes des années précédentes, la consternation des Arméniens fut d'autant plus grande lorsque, en 1840, le prétendu « territoire arménien » fut abrogé et qu'avec lui, tout espoir disparut de voir renaître l'ancien royaume d'Arménie sous le patronage du tsar. Le commandement national arménien, sous la direction de Khatchatour Lazarian, avait soumis une requête officielle à Nicolas I^{er} pour qu'il ajoute au titre de tsar celui de « roi d'Arménie »³²⁸. L'emblème arménien créé par le gouvernement russe et introduit à cette époque, montrant la couronne du tsar et l'aigle bicéphale, le mont Ararat et l'arche de Noé au centre, la couronne des rois artaxiades – un symbole de l'ancienne grande puissance de l'Arménie – en bas à droite et la représentation d'une

³²⁶ Voir Hayrapetyan A., *Parskahpatak hayeri verabnaketsumə Arewelyan Hayastani Rusastanin anc'ac šrjannerum* (Le déplacement des Arméniens perses dans les territoires d'Arménie orientale annexés par les Russes), *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 214.

³²⁷ Loc. cit., 215-220.

³²⁸ Diloyan V., *Arewelyan Hayastanə rusakan kaysrut'yan kazmum* (L'Arménie orientale dans le territoire de l'Empire russe), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 261-262.

église arménienne sur le côté gauche, avait transporté les dirigeants politiques arméniens dans un état proche de l'euphorie³²⁹. Pourtant, tous les audacieux espoirs pour le futur des Arméniens s'évanouirent en une fois et se muèrent en une déception amère.

Au cours de cette centralisation tsariste de l'administration de l'empire, le Caucase fut divisé en deux grandes unités administratives appelées « gouvernements » : le gouvernement géorgien-imérithiste (géorgien-Imériti) avec pour centre administratif Tiflis, et le gouvernement caspien avec pour centre administratif Chamakhi. Au premier appartenaient Tiflis, Télavi, Gori, Belokany, Koutaïssi, Elisabethpole, Erevan, Nakhidjévan, Alexandropole, Akhalitsikha (Akhaltsikhe) et Koura ; au second furent incorporées Chirvan, Karabagh, Chaki, Bakou, Talich, Derbent et Kouban. Ainsi, les régions d'Erevan et Nakhidjévan, tout comme les territoires d'Akhalikalaki et Lori, revenaient au gouvernement géorgien-Imériti. Le Haut-Karabagh et les zones limitrophes du sud-est du haut pays arménien furent en revanche attribués au territoire caspien, ce qui, dans les faits, déchira à nouveau l'unité géographique de l'Arménie, divisée entre deux centres administratifs³³⁰. La nouvelle partition de la Transcaucasie établie par le gouvernement russe, qui ignorait tout à fait les contextes historique, géographique et ethnique, devait soumettre par un pouvoir central rigide et avec une grande sévérité les velléités séparatistes nationales aussi bien que les tendances centrifuges. Les signes initiaux de l'adoption par l'État tsariste d'une position de force protectrice vis-à-vis des peuples chrétiens soumis dans le Caucase se muèrent en une politique de colonisation. Dans la foulée, l'archevêque Nerses Acharakétsi, russophile mais fondamentalement patriote, fut envoyé en exil en Bessarabie par Ivan Paskevitch³³¹. En tant que gouverneur général de la province du Caucase, ce dernier abusa souvent de son autorité vis-à-vis des

³²⁹ Loc. cit., 262.

³³⁰ Loc. cit., 267.

³³¹ Loc. cit., 262.

Arméniens et alla si loin dans son zèle qu'il fut finalement sommé de se contenir par les services du gouvernement de Saint-Petersbourg³³².

Conformément au centralisme politique russe, toute la Transcaucasie devait être régie à partir d'un centre unique, Tiflis. Ce projet se révéla pourtant vite irréalisable. La diversité des nations qui composaient la population autochtone, dont les cultures étaient si différentes, rendait en effet des unités d'administration d'une telle grandeur impossibles à gouverner. En conséquence, le premier gouverneur de Transcaucasie, le comte Michail Larionovitch Vorontsov, divisa en 1846 tout le territoire en quatre gouvernements, à savoir Koutaïssi, Tiflis, Chémakha et Derbent, et ceux-ci à nouveau en d'innombrables districts. Pour faire plaisir aux Arméniens ou pour regagner leur fidélité, les trois districts arméniens d'Erevan, Nakhidjévan et Alexandropole (aujourd'hui Chirak ou Gyumri) furent séparés du gouvernement de Tiflis et rassemblés au sein d'un cinquième district d'administration particulier³³³. Malgré tout, l'ensemble de la région du Haut-Karabagh demeurait hors de ce district d'administration, que certains avaient peut-être encore lié à quelque espoir de restauration de l'ancien « territoire arménien ». Le Haut-Karabagh fut en effet intégré en 1868 à Elisabethpole pour former un sixième gouvernement. Il appartenait à la politique russe de préservation de l'occupation coloniale dans le Caucase de disséquer stratégiquement les territoires occupés par une population ethnique homogène et majoritaire³³⁴.

En dépit des diverses adversités, des tentatives de russification et des répressions du gouvernement tsariste exercées de multiples façons sur les Arméniens, sur leur Église nationale et sur leur système scolaire, le peuple est-arménien continua dans les années qui suivirent, sous le patronage des tsars, à progresser dans l'instruc-

³³² Loc. cit., 264.

³³³ Loc. cit., 278.

³³⁴ Loc. cit., 279-280.

tion et dans le développement de son identité nationale. En comparaison de l'asservissement massif des Arméniens par les Perses et les Ottomans, cette époque apparaissait favorable dans l'ensemble.

Pour les Arméniens qui se trouvaient encore à l'époque sous le joug ottoman ou perse, l'unique point positif était que la partie nord-est de leur foyer, qui se situait dans l'empire tsar, offrait malgré tout l'espoir d'un lieu de refuge. Dans l'histoire mouvementée des Arméniens, ce fait n'a cessé de se confirmer à de multiples reprises.

Le Položenije [Положение] :

Une nouvelle constitution pour l'Église arménienne

L'un des plus grands acquis de cette époque fut la constitution ecclésiastique prescrite à l'instigation du gouvernement de l'empire des tsars pour l'Église arménienne. Le gouvernement du tsar Nicolas I^{er} s'engagea à donner à l'Église apostolique arménienne une forme d'organisation similaire à celle que Pierre le Grand introduisit en 1721 pour l'Église orthodoxe russe, lorsqu'il voulut faire reposer les relations mutuelles entre l'État et l'Église sur un fondement juridique solide. Après avoir conquis la Transcaucasie, la Russie ne trouva en effet en Arménie qu'une unique autorité. Celle-ci ne présentait cependant aucune institution politique étatique, mais seulement spirituelle et religieuse : l'Église arménienne apostolique. Toutes les structures étatiques que le peuple arménien avait mises en place pour la conservation de son existence avaient à chaque fois été détruites par des conquérants étrangers. L'Église seule avait survécu aux époques de pénurie et de détresse toujours croissantes, parce qu'elle ne présentait au fond aucun danger pour les États conquérants dominants. Tout au contraire, elle était d'une part tolérée par les occupants musulmans par crainte ou sentiment religieux, d'autre part utilisée comme un instrument de plus à leur profit, afin

d'engranger d'innombrables taxes dans leurs caisses et pour remplir d'autres tâches quasi étatiques.

L'Église arménienne avait certes adopté des recueils de lois ainsi que divers canons issus des Pères de l'Église et de plusieurs synodes ecclésiastiques régionaux – les trois premiers conciles œcuméniques inclus – mais, fondamentalement, aucune constitution ecclésiastique susceptible de fonctionner. Une telle constitution devait être appropriée aux besoins de la vie sociale développée par les Arméniens et pouvoir garantir une gestion autonome et sans accroc de l'Église. Ce n'est que dotée de la sorte que l'Église serait en situation de représenter le peuple arménien dans sa totalité pour l'extérieur et face à l'État russe. Un *Corpus Iuris Canonici* arménien avait certes été finalement constitué du X^e jusqu'au début du XI^e siècle, mais ne trouva pourtant aucune application adéquate dans la vie ecclésiastique et sociale³³⁵.

Sous la domination séculaire des Perses, la vie ecclésiastique, non seulement à Etchmiadzine, le centre spirituel de tous les Arméniens, mais dans toute l'Arménie orientale, était profondément désorganisée. Pour les catholicoi, il s'agissait surtout de survivre aux périodes sombres. Il n'était donc pas encore question de réorganiser l'Église arménienne apostolique et de la ramener à son aspect antérieur ou à sa glorieuse hauteur. Même si l'un d'entre eux, plus courageux, prenait des initiatives pour transposer les structures d'organisation les plus nécessaires à l'intérieur de l'Église, elles restaient sans suite ou se voyaient directement empêchées par le gouvernement perse. Cette situation regrettable devait enfin cesser, puisque le gouvernement russe fit de l'Église de cette époque l'instance unique de représentation du peuple et la choisit comme partenaire de dialogue pour les affaires politiques intérieures. Ainsi le ministre du Culte, Dimitri Plutov, s'adressa par lettre, le 16 mars

³³⁵ Cf. Abrahamian A., *Die Grundlagen des armenischen Kirchenrechts*, [Grundl. d. arm. Kirchenr.], Zurich, 1917, 36-37 ; Ormanian, *Azgapatum*, III, loc. cit., 3675-3676.

1829, au gouverneur du Caucase, le général Paskevitch, en vue d'un éclaircissement détaillé de la situation³³⁶. Paskevitch confia la tâche à un certain Chahan Djerpet, un laïque catholique, précédemment professeur pour l'École des langues orientales de Paris. Après six mois de travail intensif, il écrivit une longue réponse en français, envoyée par son mandant à Saint-Pétersbourg³³⁷. En 1830, un « comité secret » de quatre personnes fut institué sur ordonnance gouvernementale à Tiflis. Il avait pour tâche d'élaborer un projet de constitution ecclésiastique prenant en compte le droit canonique et la tradition de l'Église arménienne. Dans le secret le plus absolu – puisque ni le catholicos, ni les évêques en Arménie et à Tiflis n'avaient été mis au courant – le « comité secret » présenta un projet de constitution composé de 119 articles au gouvernement de Saint-Pétersbourg, qui, cependant, n'a pas été approuvé³³⁸. Immédiatement après, un nouveau comité fut nommé par le ministère de la Culture à Saint-Pétersbourg, afin de continuer le travail sur la constitution ecclésiastique de l'Église arménienne. L'histoire livra l'identité des membres impliqués dans le premier projet de constitution élaboré à Tiflis. Il s'agissait : du chef du gouvernement arménien, le général Barsegh Behbutian, originaire de Tiflis et qui possédait des connaissances en langues géorgienne et russe, mais pas de la langue arménienne ; de Hakob Chahan Djerpet, qui nous est déjà connu, catholique à l'origine, passé ensuite dans l'Église arménienne ; du vardapet Serovbé Araratian ; et d'un membre qui

³³⁶ À ce sujet, loc. cit., 38-39 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3674-3678 ; Diloyan V., *L'Arménie orientale dans le territoire de l'Empire russe*, loc. cit., 268-269.

³³⁷ Voir Ormanian, *Azgapatum*, III, loc. cit., 3677-3678 ; Diloyan V., *Hayastanyayc' Arak'elakan Ekelec'u 1836 t'. Kanonadrut'yunə* (La constitution de l'Église apostolique arménienne en 1836), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 269 ; Gazer R. H., *Studien zum kirchlichen Schulwesen der Armenier im Kaukasus, I, 19. Jh.*, [Studien], Berlin, 2012, 53.

³³⁸ Cf. Abrahamian, *Grundl. d. arm. Kirchenr.*, loc. cit., 39 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3677-3678 ; *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 269.

n'avait aucune relation avec la tradition arménienne, le Polonais Otschkin, de confession catholique romaine³³⁹. Les membres de la commission³⁴⁰ qui travaillèrent à la nouvelle constitution ecclésiastique restèrent inconnus. Après cinq années complètes, ils purent terminer leur travail et le présenter au gouvernement. Le 11 mars 1836, la constitution ecclésiastique rédigée en Russie sur l'initiative du gouvernement des tsars pour l'Église arménienne apostolique fut validée par le tsar Nicolas I^{er} et remise personnellement le 23 avril de la même année par le baron Rosen, nouveau gouverneur du Caucase, au catholicos arménien Hovhannēs VIII Karbetsi (1831-1842) à Tiflis pour application. Cette constitution ecclésiastique, qui fut connue parmi les Arméniens sous la dénomination curieusement russe de « Položenije »³⁴¹, fut aussitôt, sur ordre du catholicos, traduite du russe à l'ancien arménien par Mekrtitch Kartachian³⁴². Elle fut immédiatement ratifiée, et le 1^{er} janvier 1837 entra en vigueur dans la vie ecclésiastique des Arméniens avec pleine authenticité³⁴³. Depuis lors, le statut juridique et l'organisation de l'Église arménienne en Russie sont réglés par cette constitution ecclésiastique, le « Položenije ». Bien entendu, quelques clauses de cette constitution furent altérées ou améliorées avec le temps. Elle resta pourtant la seule loi constitutionnelle de l'Église arménienne dans l'Empire

³³⁹ Cf. Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit. ; *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit. ; Gazer, *Studien*, loc. cit., 52-53.

³⁴⁰ Il n'y avait vraisemblablement pas d'Arméniens parmi eux. Voir Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3679-3680.

³⁴¹ Le nom complet était en russe le suivant : « Положение о управлении делами Армянно-Григорианской Церкви в России », en arménien : *Barjraguyn Kargadrut'iun Yalags Kařavarut'ean Gorcoc' Lusavorčakan Hayoc' Ekelec'woy I Rūstastan* (Injonction supérieure pour la direction de l'Église arménienne de l'Illuminateur en Russie), Etschmiadzin, 1836. Sur la Položenije, voir en détail Abrahamian A., *Grundl. d. arm. Kirchenr.*, loc. cit., 37-40, 96-109 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3674-1701 ; *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 268-274.

³⁴² Voir Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3684.

³⁴³ *Ibid.* ; *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 271.

russe jusqu'en 1917. Et par elle, les Arméniens vivant dans toute la Russie furent rassemblés au sein d'une communauté ecclésiale nationale unifiée³⁴⁴.

Bien que la haute société russe considérait l'Église arménienne en général comme schismatique à cause de son rejet des conclusions de Chalcedoine et lui attribuait l'adoption de la doctrine hérétique d'Eutychès³⁴⁵ – ce qui n'était d'ailleurs rien d'autre qu'une conception héritée de Byzance –, il fut expressément établi dans la conclusion du « *Položenije* » que l'indépendance interne de l'Église arménienne par rapport à l'État était légalement confirmée et Etchmiadzine reconnue comme « sanctuaire et centre spirituel de tous les Arméniens ». Grâce à ce fondement législatif, l'Église arménienne reçut la protection impériale et le même soutien que les « autres nations étrangères et confessions » dans l'Empire russe³⁴⁶. Le nom du tsar devait bien entendu – d'ailleurs comme dans presque toutes les monarchies – être mentionné, dans la liturgie ou dans les commémorations, avant le nom du catholicos³⁴⁷.

Le « *Položenije* » était constitué de dix chapitres et 141 articles ; certains étaient sans doute repris du premier projet de constitution de 1830, d'autres étaient nouveaux et ont été ajoutés. Dans le premier chapitre étaient établis, en neuf articles, les droits généraux et pouvoirs de l'Église arménienne ; dans le deuxième, en 23 articles, ceux du catholicos et sa position comme tête de l'Église arménienne ; dans le troisième, ceux du synode, en 22 articles ; dans le quatrième, en 17 articles, ceux de l'évêque diocésain ; dans le cinquième, en 11 articles, ceux du tribunal ecclésiastique et des administrations religieuses ; dans le sixième, en 19 articles, ceux des cloîtres ; dans le septième, en dix articles, ceux des prêtres mariés ;

³⁴⁴ Cf. Abrahamian, *Grundl. d. arm. Kirchenr.*, loc. cit., 96-98.

³⁴⁵ L'hérésie d'Eutychès a été officiellement rejetée par l'Église arménienne.

³⁴⁶ Abrahamian A., *Grundl. d. arm. Kirchenr.*, loc. cit., 39-40 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3686.

³⁴⁷ Loc. cit., 3688.

le huitième chapitre réglait l'éducation des clercs en cinq articles, le neuvième concernait l'administration des propriétés de l'Église, et le dixième chapitre était consacré au revenu des officiels de l'Église³⁴⁸.

Il faut encore remarquer que le « *Položenije* », la juridiction de l'Église arménienne, s'étendait sur six diocèses, comprenant les territoires habités par les Arméniens dans la Russie tsariste, parmi lesquels deux se situaient directement en Russie, les diocèses de Bessarabie et d'Astrakhan ; les autres se trouvaient dans le sud du Caucase, à savoir les diocèses d'Erevan, Tiflis, Artsakh (Karabagh) et Sirvan (Choumakhi ou Chémakha)³⁴⁹.

Le « *Položenije* » assure au catholicos, en tant que supérieur de l'Église arménienne, les plus hauts pouvoirs. Il ne peut transférer ceux-ci à d'autres personnes ou instances. Il préside le synode, constitué de sa personne ainsi que de sept autres membres. Le choix du catholicos procède des membres de ce synode, les évêques diocésains, ou de leur représentation, et d'un délégué laïc de chaque diocèse. Le tsar confirme finalement l'un des deux candidats les plus plébiscités au deuxième tour de vote dans sa fonction de catholicos. Seul celui-ci peut prendre la décision définitive en matière de foi et de culte, consacrer le saint myron³⁵⁰ et les évêques, tout comme proclamer les encycliques patriarcales³⁵¹.

³⁴⁸ Cf. Abrahamian, *Grundl. d. arm. Kirchenr.*, loc. cit., 99-109 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit. ; *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 270 ; Gazer, *Studien*, loc. cit., 52-53.

³⁴⁹ Cf. Abrahamian, *Grundl. d. arm. Kirchenr.*, loc. cit., 104 ; Gazer, *Studien*, loc. cit., 53 ; *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 270.

³⁵⁰ Le myron (en grec, μύρον, « huile parfumée ») est, tout comme le saint chrême de l'Église occidentale, une huile d'olive enrichie avec des épices odorantes. Elle est utilisée dans l'Église arménienne apostolique comme une huile d'onction. Le myron est employé lors de diverses actions sacramentelles, par exemple la confirmation, l'ordination des prêtres, la consécration de l'autel, etc.

³⁵¹ Cf. Abrahamian, *Grundl. d. arm. Kirchenr.*, loc. cit., 99-100 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3687-3689 ; *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 270.

Un conseil de clercs adjoint au catholicos n'était pas quelque chose de tout à fait inconnu pour l'Église arménienne. Très certainement, les catholicos se faisaient conseiller dans leurs diverses décisions ecclésiastiques et nationales par leurs cercles les plus proches et les évêques. Ce qu'il y avait de nouveau dans le « *Položenije* » était l'institution obligatoire d'un synode constitué de huit membres occupant l'office d'organe de conseil du catholicos. Le synode ne possédait toutefois pas d'autorité législative. Il fonctionnait seulement comme une autorité judiciaire et administrative. Il se composait de quatre évêques et d'autant de vardapets du cloître patriarcal d'Etchmiadzine. Selon la règle, le catholicos proposait, via le ministère de l'Intérieur, deux candidats pour chaque siège épiscopal au tsar, et celui-ci confirmait l'un ou l'autre selon son bon vouloir. Le catholicos, qui présidait les séances du synode, ne pouvait écarter de sa fonction un membre de ce dernier qu'avec l'accord du tsar. Même à l'occasion de lourds abus, les sentences punitives ne pouvaient tomber qu'avec le consentement du tsar. Afin que l'activité du synode puisse en tout temps être surveillée par l'État, le gouvernement engagea, conformément au « *Položenije* », un procureur séculier aux côtés du synode, directement nommé par le gouvernement russe. L'État atteignait ainsi deux fins importantes : il limitait, par le synode, la liberté absolue de décision et d'action du catholicos, et plaçait en même temps le synode lui-même, par le procureur, sous son contrôle immédiat³⁵².

L'introduction du « *Položenije* » avait à vrai dire amélioré la situation misérable de l'Église arménienne, vaincu la désorganisation qui régnait jusque-là et, en gros, créé droit et ordre dans la vie ecclésiastique. Malgré tout, il se heurtait au « principe démocratique » de l'Église arménienne, qui présentait depuis le V^e siècle une composante solide de l'Église nationale arménienne et accordait un

³⁵² Cf. Abrahamian, *Grundl. d. arm. Kirchenr.*, loc. cit., 99-101 ; Ormanian, *Azgapatum*, 3687-3692.

droit de vote à chaque baptisé d'origine arménienne. Or, cette constitution ecclésiastique au gabarit très russe orthodoxe n'avait porté aucune attention à ce point essentiel. Selon le droit canon de l'Église arménienne en effet, la plénitude du pouvoir ecclésiastique repose sur l'ensemble du peuple arménien et se réalise par un rassemblement ecclésial national. Ce rassemblement national ecclésial ou synode national ecclésial composé des représentants des laïcs et du clergé des diverses Églises particulières, représente la plus haute instance du pouvoir ecclésial. Selon l'exemple d'une monarchie absolue, le « *Položenije* » s'efforçait de concentrer les fonctions ecclésiastiques dans les mains du clergé et de faire du clerc le seul représentant de l'Église en son ensemble ou du peuple arménien. Un tel déplacement des pouvoirs ou transfert du pouvoir ecclésial contredisait tout à fait l'esprit et la tradition vivante de l'Église apostolique arménienne³⁵³.

Le droit de vote permettait au peuple de l'Église de décider plus ou moins directement de l'évêque diocésain ou même du catholicos. Ce dernier ordonnait évêque du diocèse concerné le candidat choisi par le peuple de l'Église. Mais le tsar ne déterminait désormais pas seulement la tête de l'Église arménienne ; il nommait aussi les évêques diocésains. La version originelle du « *Položenije* » n'assurait en aucune façon au catholicos le droit de confirmer en leur fonction les candidats au siège épiscopal diocésain choisis démocratiquement par le peuple de l'Église. Avec le temps, l'incohérence de ce règlement fut toutefois perçue et il fut accordé au catholicos le droit de proposer des candidats à la nomination des évêques diocésains³⁵⁴.

³⁵³ À ce sujet, Abrahamian, *Grundl. d. arm. Kirchenr.*, loc. cit., 86-102 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3696-3697 ; Gazer R. H., *Die Reformbestrebungen in der Armenisch-Apostolischen Kirche im ausgehenden 19. und im ersten Drittel des 20. Jahrhunderts*, [Reformbestrebungen], Göttingen, 1996, 8-9.

³⁵⁴ *Ibid.*

En fait, ni l'Église arménienne, ni son peuple n'avaient part à la mise en œuvre concrète de cette constitution ecclésiastique arrangée de l'extérieur. Fondamentalement, elle reposait uniquement sur la volonté du tsar et avait été décrétée par lui de manière univoque. Le pouvoir spirituel inhérent au catholicos en tant que tête de l'Église arménienne était désormais limité non seulement par l'autorité du monarque, mais aussi par la création du synode ecclésial. Toutes les décisions synodales étaient examinées par un fonctionnaire de l'État, le procureur. Le catholicos ne pouvait entrer en contact avec la communauté arménienne hors de l'Empire russe qu'avec l'accord du ministre russe aux Affaires extérieures. D'une part, le « Položenije » reconnaissait l'indépendance interne de l'Église arménienne envers l'État pour des questions d'administration et de culte, d'autre part, il créait une dépendance directe envers l'État, dans la mesure où il limitait à son minimum la pratique, ancrée dans la tradition arménienne, de la participation du peuple au choix de son guide spirituel et à l'administration. Pour cette raison, le peuple arménien reçut la constitution comme une absurdité. Il la considéra comme un instrument qui leur était imposé et qui continuait à restreindre ses droits nationaux et ses usages³⁵⁵.

D'un autre côté, l'Église arménienne recevait, avec l'introduction du « Položenije », une base juridique qui lui permettait de gérer, sous la supervision de l'Église, des écoles à Etchmiadzine, ainsi qu'une école diocésaine dans chaque diocèse nommé d'après la constitution. C'est dans la foulée de cette nouvelle base juridique que furent fondées les écoles diocésaines d'Erevan et de Chouchi³⁵⁶.

³⁵⁵ Voir Hayoc' *Patmut'yun*, loc. cit., 270 ; Abrahamian, *Grundl. d. arm. Kirchenr.*, loc. cit. ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit. ; Gazer, *Reformbestrebungen*, loc. cit.

³⁵⁶ Cf. Abrahamian, *Grundl. d. arm. Kirchenr.*, loc. cit., 107-109 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3694-3695 ; Hayoc' *Patmut'yun*, loc. cit., 271 ; Gazer, loc. cit., 53-58.

Rien qu'avec l'appellation officielle de « Položenije », les panslavistes présents dans le gouvernement russe avaient réussi un autre coup stratégique. L'Église apostolique arménienne, qui doit sa naissance à l'œuvre missionnaire des apôtres Thaddée et Barthélemy, fut caractérisée à la va-vite d'Église arménienne-grégorienne. Les auteurs russes se référaient ainsi à Grégoire l'Illuminateur, dont le mérite avait été l'élévation du christianisme en religion d'État par le roi Tiridate III. L'Église arménienne n'apparaissait manifestement pas digne d'une origine apostolique aux yeux de la puissante orthodoxie, alors qu'elle était désormais dominée par cette dernière et encourait de surcroît le soupçon d'être schismatique. En conséquence de cette « dissimulation », l'Église arménienne fut connue par certaines autres Églises sous le nom d'« Église grégorienne », et est encore souvent caractérisée de cette manière aujourd'hui. Il est intéressant de noter que le traducteur arménien avait tenté d'affaiblir la mystification en remplaçant le nom « Grégoire » par son surnom « Illuminateur », ce qui conduisit à la nommer « Église arménienne de l'Illuminateur » ou en arménien « Hay Lusavortchakan Jekeghetsi ». Mais fondamentalement, c'était à nouveau une erreur³⁵⁷.

L'œuvre de la mission bâloise à Chouchi (Choucha)

Autour de 1800, la *Deutsche Gesellschaft zur Förderung christlicher Wahrheit und Gottseligkeit* (Société allemande pour la promotion de la vérité et de la piété chrétiennes), ou *Deutsche Christentums-gesellschaft* (Société allemande pour la chrétienté), établit son siège à Bâle. Elle fut pendant longtemps au centre du service chrétien dans l'Église protestante allemande. Ses préoccupations principales étaient l'annonce de la parole de Dieu et la diffusion de la Bible. À

³⁵⁷ À ce propos, Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3684-3686 ; Gazer, *Reformbestrebungen*, loc. cit., 8-9.

cette fin, naquit en 1804 la *Basler Bibelgesellschaft*³⁵⁸. Sur la base de contacts avec la société missionnaire de Londres, l'évangélisation des païens fut aussi prise en considération. Le fait que la ville de Bâle ait été miraculeusement épargnée d'un terrible bombardement l'été précédent donna une occasion concrète pour la fondation d'une *Evangelischen Missionsanstalt* (institution missionnaire évangélique) le 25 septembre 1815 – « comme dette de reconnaissance pour l'aide remarquable que le Seigneur a pu accorder à la ville de Bâle³⁵⁹. »

Au début, il s'agissait seulement de former des forces pour les sociétés étrangères – anglaises et hollandaises. Mais bientôt, ils envoyèrent eux-mêmes des missionnaires, notamment vers le sud de la Russie et le Caucase. Les communautés de colons sur place, constituées au tournant du siècle principalement d'Allemands émigrés de Souabe, avaient demandé un pasteur, ce qui fut pris au mot par le ministre du Culte russe, le prince Galitzine³⁶⁰, président de la société biblique fondée par le tsar Alexandre I^{er}. Les premiers collabora-

³⁵⁸ Pfister R., *Kirchengeschichte der Schweiz (KGS)*, t. 3, Zürich, 1984, 233-237 ; *Die Bibel in der Schweiz. Ursprung und Geschichte*, édité par la Schweizerischen Bibelgesellschaft, rédaction : Urs Joerg et David Marc Hoffmann, Basel, 1997 ; 15-18, 257-266, 273-286, 289-294 ; Schlatter W., *Geschichte der Basler Mission, 1815-1915. Mit besonderer Berücksichtigung der ungedruckten Quellen, I, Die Heimatgeschichte der Basler Mission*, Basel, 1916, 93-119 ; Ehret J., *Die Anfänge der Basler Mission in Russland 1820-1825*, dans : *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 1951, t. 50, 113-145 ; Katterfeld A., *Felician von Zarembo, Ein Christuszeuge im Kaukasus*, [Zarembo], Basel, 1939, 30-39.

³⁵⁹ Loc. cit., 32.

³⁶⁰ Le décret signé par le prince Galitzine contient explicitement les conditions suivantes pour l'activité des missionnaires bâlois : a) « qu'ils satisfassent à l'ordination habituelle de prêtres lors de leur entrée en fonction », b) « qu'ils s'engagent à demeurer au moins six ans au poste de prêtre qu'on leur a assigné », c) « qu'ils ne se nomment pas missionnaires, et qu'ils ne s'occupent pas principalement de la négligence de leurs communautés, mais de la conversion des mahométans et de païens. » Cf. *Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, Basel, 1822, 473.

teurs immédiats de la mission bâloise furent actifs en juin 1821 : le Dr phil. Felician Martin Graf Zarembo-Kalinowskij, précédemment actif comme diplomate au service des Affaires étrangères à Saint-Petersbourg, et August Heinrich Dittrich, professeur originaire de Saxe, envoyé dans le Caucase et les territoires limitrophes entre la mer Noire et la mer Caspienne³⁶¹. Ils devaient d'abord obtenir pour leur mission les mêmes droits que ceux précédemment assurés par Alexandre I^{er} à la mission écossaise. Cette dernière voulait maintenant se retirer du Caucase et se consacrer au travail dans les colonies anglaises. Après avoir obtenu une audience privée auprès du tsar à Saint-Petersbourg en hiver 1822, ils n'obtinrent pas seulement la permission d'ouvrir des écoles et des imprimeries pour annoncer la parole de Dieu aux païens et mahométans, mais aussi l'accord que tous les frères qui se feraient ordonner en Russie auraient leurs frais de voyage remboursés par le gouvernement et recevraient un salaire suffisant³⁶².

³⁶¹ Voir à ce propos la lettre officielle des missionnaires bâlois évoqués plus haut au ministre du Culte russe, le prince Galitzine : « Copie fidèle du mémorial remis le 30 septembre (12 octobre 1821) à son altesse sérénissime le prince Galitzine au nom de la société missionnaire évangélique bâloise, contenant la requête d'une permission, des droits et des libertés pour la fondation d'une colonie missionnaire chrétienne entre les mers Noire et Caspienne », loc. cit., 460-466. Dans une lettre réponse du ministre des Affaires intérieures, les missionnaires bâlois furent autorisés à fonder des colonies, des écoles et à installer une imprimerie au-delà du Caucase, entre les mers Noire et Caspienne, dans le but de répandre la parole de Dieu parmi les païens et les mahométans. Voir la lettre officielle, loc. cit., 466-469 ; cf. aussi Pagel A., *Licht im Osten. Zeugen Jesu Christi in Russland*, [Licht im Osten], Marburg, 1990, 10-16.

³⁶² Katterfeld, Zarembo, loc. cit., 60 ; Pagel, *Licht im Osten*, loc. cit., 14 ; Gazer, *Studien*, loc. cit., 7-8 ; Léo, *Patmut'yun Ęarabali Hayoc' T'emakan Hogewor Dbroc'i 1838-1913* (Histoire de l'école diocésaine pour clercs arménienne à Karabagh 1838-1913), [Karabagh], Tiflis, 1914, 87 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3724 ; Karapetyan B., *Suši Berdak'alak'ə* (Château-ville Chouchi), [Château-ville Chouchi], Eevan, 2000, 146.

Bientôt, un terrain³⁶⁸ plus grand fut mis à disposition des missionnaires par le gouverneur général von Hoven, de sorte que ceux-ci purent débiter la construction d'une maison missionnaire. En janvier 1825, l'école arménienne fut ouverte, avec la participation enjouée des colons allemands. Et pendant qu'au mois d'octobre, trois collaborateurs supplémentaires³⁶⁹ arrivèrent, un bâtiment consacré à l'imprimerie avait déjà été installé. La première pierre d'une colonie missionnaire, consistant en une école, une imprimerie et une maison de soins, avait été posée. Le tsar Alexandre I^{er}, par l'acte de grâce duquel toute l'entreprise avait été d'abord possible, mourut cependant en décembre 1825. Comme les lois russes ne permettaient une conversion des païens et des musulmans qu'exclusivement vers l'Église russe, il fallut plus d'un an pour qu'à Saint-Petersbourg, l'on décerne l'autorisation de continuer le travail missionnaire sous le tsar Nicolas I^{er}.

La période qui suivit l'accession au trône du nouveau tsar fut remplie de troubles. Aussi fut-elle utilisée par les Perses, qui avaient dû céder douze ans plus tôt le territoire précieux du Karabagh à la Russie, pour préparer une insurrection avec l'aide des autochtones kurdes musulmans et des Tartares et entrer dans le pays avec leur propre cavalerie. La petite garnison russe dut battre en retraite vers Tiflis durant l'été 1826, pendant que les armées insurgées submergeaient les colonies allemandes, pillaient et massacraient parfois de

³⁶⁸ La littérature arménienne spécialisée donne le lieu exact de la station missionnaire bâloise. Elle se situait à la frontière entre les colonies arméniennes et turques, dans une vallée de Chouchi, appelée par les Arméniens locaux « Dabalneri Jor » (Vallée des tanneurs).

³⁶⁹ En 1825, le comité de la mission envoya à Bâle trois missionnaires supplémentaires vers Chouchi : Gottlieb Wöhr de Disslingen, Carl Gottlieb Pfander de Waiblingen et Christoph Friedrich Haas d'Esslingen. Au début de l'année 1826, six frères missionnaires étaient déjà actifs à Chouchi avec Felician Zarembo, Rudolf Friedrich Hohenacker, qui possédait des connaissances en médecine, et Carl Ludwig König. Cf. Gazer, *Studien*, loc. cit., 16 ; Katterfeld, *Zarembo*, loc. cit., 78-79 ; Pagel, *Licht im Osten*, loc. cit., 17.

la manière la plus cruelle les habitants, ou déportaient ces derniers en esclavage vers la Perse et la Turquie. Certains prirent la fuite dans les cités arméniennes fortifiées d'Elisabethpöle ou de Chouchi. Mais celles-ci ne furent pas épargnées non plus. Ainsi Chouchi fut-elle assiégée par une armée perse durant 40 jours, jusqu'à ce que le général russe Paskevitch chasse les Perses avec une armée inférieure en nombre et parvienne de la sorte à les repousser jusque dans leur pays. Lors du traité de paix qui suivit, les Perses durent en conséquence céder à la Russie les provinces d'Erevan et de Nakhidjévan, ainsi que les versants nord de l'Ararat³⁷⁰.

Après les pénibles événements de l'année 1826, on se remit au travail à Chouchi. Zarembo reprit sa petite école russe, où chacun traduisait les Évangiles et les psaumes dans sa langue maternelle respective. Dittrich donnait des leçons de grec à quelques prêtres arméniens qui voulaient lire le Nouveau Testament en langue originale. Un petit établissement pour l'éducation des professeurs avec un internat fut également construit, initialement pour six jeunes Arméniens. Ils devaient fournir le personnel enseignant des écoles arméniennes futures. En outre, on continuait à traduire les livres bibliques et à rédiger des traités dans les diverses langues caucasiennes. Ces derniers étaient destinés surtout aux musulmans, sur lesquels la persuasion orale ne portait aucun fruit, en raison du caractère passionné oriental. Avec l'écrit *Waage der Wahrheit*³⁷¹, le missionnaire Carl Gottlieb Pfander créa l'instrument le plus important de discussion avec l'islam pour un demi-siècle.

Durant l'été 1828, les Frères Zarembo et Pfander entreprirent un voyage missionnaire dans les territoires orientaux du Caucase en prenant pour destination principale Bakou, où une station annexe devait être éventuellement érigée. Pendant le voyage, l'im-

³⁷⁰ Voir à ce sujet aussi Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3490-3491 ; Hayoc' Patmut'yun, loc. cit., 202-205 ; Katterfeld, *Zarembo*, loc. cit., 89-90 ; Gazer, *Studien*, loc. cit., 19.

³⁷¹ Katterfeld, *Zarembo*, loc. cit., 93 ; Pagel, *Licht im Osten*, loc. cit., 19.

pression qu'ils avaient développée jusqu'ici fut renforcée : leur travail devait se concentrer sur les Arméniens, qui devaient faire rayonner par la suite la lumière de la foi chrétienne dans le monde environnant de l'islam. Car ni chez les musulmans, ni dans un village de 400 familles juives, ils ne trouvèrent d'oreilles ou de cœurs ouverts à l'Évangile³⁷².

Ils partirent à nouveau fin novembre, cette fois dans la direction du nord, pour faire la connaissance du confesseur arménien Grigor à Noucha (Chéki), une ville au pied du Caucase, et tâcher de le faire collaborer au travail parmi les musulmans. Parce que ce jeune Arménien s'était déjà engagé publiquement pour sa foi chrétienne et avait réduit au silence les mollahs lors de disputes oratoires, il s'était trouvé confronté, lors du raid des Perses, à toute leur haine. Il fut l'un des premiers Arméniens remis aux Perses, qui le torturèrent de manière cruelle parce que, ni sur fond de séduisantes promesses, ni sous les menaces, il ne voulut abandonner sa foi et adopter l'islam. Il dut la vie et la liberté au paiement d'une rançon, et put continuer ainsi à faire figure de preuve vivante de la puissance de la foi et de témoignage de la vérité du christianisme au milieu des musulmans. Cet événement apparut aux missionnaires bâlois comme « une étoile brillant au milieu du christianisme mourant des pays orientaux »³⁷³, mais montrait aussi avec évidence la haine irréconciliable éprouvée par certains islamistes envers le christianisme et ceux qui le confessent. Si aucune force extérieure ne la retient, elle surgit à la première occasion et peut apporter mort et tragédie avec une inimaginable cruauté³⁷⁴.

Les missionnaires, pourtant, demeurèrent fermes dans leur effort pour annoncer l'Évangile aussi aux pays non chrétiens. Ainsi Pfander, lorsqu'un médecin anglais visita sa station au cours de son périple vers la Perse, saisit l'occasion pour effectuer un voyage de

³⁷² Katterfeld, *Zaremba*, loc. cit., 97-99.

³⁷³ Loc. cit., 101.

³⁷⁴ Loc. cit., 100-102 ; Pagel, *Licht im Osten*, loc. cit., 20.

reconnaissance et se joignit à ce dernier. Zaremba également entreprit à nouveau de partir jusqu'à Bakou³⁷⁵, afin de renforcer les contacts déjà établis. Cette fois, Mirza Faroukh³⁷⁶ – dont le nom d'origine était Amirkhanians – l'accompagna³⁷⁷. Cet Arménien, qui faisait partie du groupe des étudiants russes, fut kidnappé par des brigands perses alors qu'il avait 8 ans. Il grandit et fut instruit dans la famille du Perse distingué Amirkhan Sidar. Après qu'il eut vécu seize ans comme un Perse, il arriva, lors de leur invasion, en qualité de mirza, c'est-à-dire scribe, dans la région du Karabagh. Il put s'enfuir et retrouva son village natal ainsi que ses parents. Il réapprit tout de suite sa langue maternelle, entra en contact avec les missionnaires et aida à mettre par écrit la traduction du Nouveau Testament en tartare-turc³⁷⁸.

³⁷⁵ Voir aussi : *Besuchsreise des Missionars Zaremba nach Schamachi und Baku, in den Monaten November und Dezember 1829*, dans : *Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, Anh. N. 1, Basel, 1830, 424-444.

³⁷⁶ *Ibid.* ; Katterfeld, *Zaremba*, loc. cit., 102-103 ; Avagyan S. D., *Larabali mamuli patmut'yun 1828-1920* (L'histoire de la presse du Karabagh 1828-1920), Erevan, 1989, 19 ; Léo, *Karabagh*, loc. cit., 94.

³⁷⁷ Voir aussi : Damianov A., *Die Arbeit der 'Deutschen Orient Mission' unter den türkischen Muslimen in Bulgarien nach den Quellen im Dr. Johannes-Lepsius-Archiv*, Münster, 2003, 43-44.

³⁷⁸ L'on doit à cet Arménien compétent la première traduction perse de l'ouvrage apologétique *Waage der Wahrheit* (Balances de la vérité) [= *Mizan ul-Haqq*] du missionnaire bâlois Karl Gottlieb Pfander. Le livre a pu paraître en arménien en 1831 et fut traduit ensuite en perse par Mirza Faroukh en 1835. Dans l'appendice du livre imprimé en 1833 par les missionnaires bâlois à Chouchi *Für die Wahrheit und Kraft des Evangeliums* (Pour la vérité et la force de l'Évangile), la traduction arménienne de *Waage der Wahrheit* est citée, aux côtés d'autres livres missionnaires, mais sous un autre titre : *Hamaröt k'nnut'yun k'ristonëakan havatoc' ew mahmetakan kröni, ašxarhabar* (Court examen de la foi chrétienne et de la religion mahométanne, en langue vernaculaire). Voir l'édition arménienne du livre cité en page 31. Dans le rapport annuel des missionnaires bâlois de 1835, ce même livre est cité en traduction perse *Mizan ul-Haqq* ou *Examen comparé de l'Évangile et du Coran*. Voir *Jahresbericht der Missionariern zu Schuscha, vom Jahr 1835*, dans : *Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, Basel,



III. 10 : Le frontispice de la version arménienne de l'Évangile selon Matthieu, imprimée à Moscou en 1831

Ils étaient attendus avec une grande ardeur dans la ville de Chamakhi, et accueillis avec joie par le diacre Arakint, qui donnait lui-même cours à des enfants arméniens. La communauté vivait depuis longtemps en conflit avec ses évêques et était par conséquent particulièrement réceptive à l'Évangile. À Bakou, Zaremba rencontra l'hostilité des musulmans, les sarcasmes des athées, mais aussi des cœurs ouverts. Même un jeune mollah y confessa son désir pour la vérité de l'Évangile. La rencontre également de l'ami

1836, 460. Lors de la traduction perse du livre en question, le missionnaire bâlois Zaremba fournit une aide considérable à Mirza Faroukh. Voir le rapport des missionnaires bâlois parmi les mahométans, dans : *Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, Basel, 1830, 494-495. Pfander fit le voyage en 1829 et 1833 vers la Perse et fut presque tué à Kermanchah, alors qu'il distribuait de la littérature chrétienne. Son livre *Waage der Wahrheit* fut encore traduit plus tard en ourdou et dans d'autres langues. Voir Dietter Lyko, *Gründung, Wachstum und Leben der evangelischen christlichen Kirchen in Iran*, Leyde/Cologne, 1964, 55.

Hakob, qui avait appris à lire à sa jeune femme afin qu'elle puisse étudier l'Écriture, les enjouèrent. Sur le chemin du retour, Zaremba parvint à sortir vainqueur d'un débat sur la foi avec un effendi du village d'Alwend qui cherchait à contredire l'authenticité et le contenu de l'Évangile. Dans un autre village, le mollah hostile avait tant échauffé les gens que les voyageurs ne trouvèrent pas d'hébergement. Juste avant Noël 1829, ils retournèrent vers Chouchi³⁷⁹.

S'il semble qu'au commencement de l'activité des missionnaires de Bâle les dirigeants religieux du peuple arménien, et surtout l'archevêque Nerses Acharakétsi, saluaient leur action, une certaine hostilité s'éveilla progressivement et devint plus forte à mesure que les frères trouvaient un accueil favorable auprès du peuple arménien. Le clergé craignait leur influence, leur position de force et leur autorité, particulièrement parce que les prêtres s'intéressaient de plus en plus nombreux à la parole de l'Évangile³⁸⁰. Le verbe imprimé se trouvait de toute façon, du moins sur la base de la situation législative russe, sous contrôle du clergé arménien, puisque aucun livre à contenu religieux ne pouvait être imprimé sans avoir passé la censure de l'Église compétente. Pour toute une série d'écrits arméniens et de traités, l'autorisation avait été accordée jusqu'ici sans difficulté par la censure arménienne à Tiflis. Or brusquement, il y eut des difficultés avec les impressions entreprises par les sociétés bibliques étrangères et les éditions de l'Évangile selon Matthieu que le missionnaire Dittrich avait traduit dans la langue populaire arménienne au cours de plusieurs années de travail dévoué. D'abord, l'autorisation fut, malgré les promesses répétées, à chaque fois repoussée. Ensuite, il fut d'un coup exigé de placer le texte biblique en ancien arménien à côté du texte en nouvel arménien. Un con-

³⁷⁹ Katterfeld, *Zaremba*, loc. cit., 103-106.

³⁸⁰ À ce propos: Léo, *Karabagh*, loc. cit., 93-94 ; Ishkhanyan R., *Hay Girk'ə 1512-1920* (Le livre arménien 1512-1920), [Le livre arménien], Erevan, 1981, 112 ; Gazer, *Studien*, loc. cit., 29-32 ; Katterfeld, *Zaremba*, loc. cit., 107-109 ; Pagel, *Licht im Osten*, loc. cit., 20-21.

sentement à ce sujet ne permit pourtant pas d'obtenir l'autorisation d'impression. Pour accélérer l'affaire, Zarembo – à nouveau accompagné du fidèle Faroukh – fit le voyage au début de l'année 1830 vers Etchmiadzine, siège du catholicos où se réunissait également le synode, autorité spirituelle la plus importante de l'Église arménienne³⁸¹. Il voulait à cette occasion explorer les possibilités de travail missionnaire au sein des contrées de la région de l'Ararat. Ces terres appartenaient certes à l'État turc, mais elles étaient encore occupées à cette époque par des troupes russes, et ce jusqu'à ce que la Turquie remplisse les conditions du traité de paix d'Andrinople.

On pouvait se rendre compte au premier coup d'œil de la situation difficile de la population arménienne. Elle avait accueilli les Russes comme des libérateurs et craignait désormais leur retrait prochain. Lors de sa distribution d'écrits, Zarembo reçut une réponse typiquement turque : « *Nous, Turcs, n'avons pas besoin de ces livres, car ils ne sont plus valides. Et ce qui s'y trouve de bon est aussi dans notre Coran*³⁸². » Malgré tout, ils restèrent 13 jours à Erzeroum pour apporter aux gens la parole de Dieu, ce qui, en présence du fanatisme musulman rencontré là-bas, aurait été impossible, voire dangereux sans la présence des militaires russes.

En juin 1830, les voyageurs atteignirent Etchmiadzine et trouvèrent un accueil amical grâce à une lettre de recommandation du commandant russe. Le jour suivant, Zarembo fut reçu par le catho-

³⁸¹ À ce sujet aussi : *Reise des Missionars Zarembo in die russisch-türkischen Provinzen am Euphrat, vom April bis Juli [sic!] 1830*, loc. cit., 430-480. Le missionnaire bâlois et son compagnon Mirza Faroukh commencèrent leur voyage vers Etchmiadzine le 1^{er} avril et le terminèrent le 11 juillet 1830. Ce voyage dura en tout 127 jours, dont ils passèrent 58 dans divers villages et villes d'Arménie occidentale. Voir la description détaillée dans le rapport original du missionnaire bâlois Felician Zarembo, loc. cit., 430-480. Cf. aussi Gazer, *Studien*, loc. cit., 31-33 ; Léo, *Karabagh*, loc. cit., 94-95 ; Ischkhanyan, *Le livre arménien*, loc. cit. ; Katterfeld, *Zarembo*, loc. cit., 109 ; Pagel, *Licht im Osten*, loc. cit., 21.

³⁸² Cf. *Reise des Missionars Zarembo*, loc. cit., 434.

licos Yeprem I^{er} Dzoraghtsi (1809-1835)³⁸³, un vieillard aimable de 79 ans qui laissait une impression bien plus spirituelle que son entourage. En raison de sa faiblesse physique, Zarembo se décida à présenter son projet lors d'une séance du synode. L'affaire se présenta cependant plus difficile que prévu, car on ne lui fit pas confiance et on lui prêta de mauvaises intentions. Il assura pourtant qu'il n'avait que le dessein de « *gagner (les Arméniens) à la prédication de l'Évangile contre les mahométans, afin qu'ils [puissent aider], sur cette question majeure, toute la chrétienté*³⁸⁴. » Or pour cela, la connaissance de la Bible et des langues de rédaction était nécessaire.

Alors que Zarembo put finalement participer à une séance du synode, il enseigna à ses membres que l'Écriture sainte était déjà répandue en 144 langues, parmi lesquelles l'arménien occidental³⁸⁵ ; pourquoi ne devrait-elle pas être traduite aussi en arménien oriental ? La transposition devait en outre s'en tenir strictement au texte ancien du saint Mesrop Machtots, qui avait lui-même déjà demandé un réviseur, un vardapet d'Etchmiadzine. C'était pourtant un combat contre des moulins à vent ! Il ne reçut pour toute réponse qu'un : « *nous ne voulons pas qu'une traduction de la Bible soit donnée dans les mains du peuple dans la langue du peuple*³⁸⁶. »

³⁸³ Gazer, loc. cit., 32 ; Léo, *Karabagh*, loc. cit., 94-95 ; Katterfeld, *Zarembo*, loc. cit., 112-115 ; Pagel, loc. cit., 22.

³⁸⁴ *Reise des Missionars Zarembo in die russisch-türkischen Provinzen am Euphrat, vom April bis Juli [sic!] 1830*, dans : *Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, Beylage [sic!], N. II, Basel, 1831, 463.

³⁸⁵ Zarembo signalait qu'une traduction arménienne occidentale de la Bible élaborée à partir de l'ancien arménien par le père mékhitariste Jean Zohrab avait été mise au point par la British Foreign Bible Society. Après que le texte eut été révisé par l'érudit arménien J. St. Martin, il fut imprimé en 1825 sous la direction de Jean Daniel Kieffer à Paris. Il offrait le texte ancien en arménien et la traduction nouvelle arménienne en colonnes parallèles. À ce sujet : Kawerau, *Amerika und oriental. Kirchen*, loc. cit., 375.

³⁸⁶ Cf. *Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, loc. cit., 498. Malgré l'attitude sévère du Synode à

« Nous ne le souhaitons pas³⁸⁷. » Et « Nous en restons à ce que nous avons dit³⁸⁸. » En sous-main, il fut pourtant promis à Zarembo que l'impression de la traduction de l'Évangile de Matthieu serait autorisée. Puisqu'il demanda une confirmation écrite, on communiqua, à l'accompagnateur qui avait été mis à sa disposition, une lettre qui, lorsqu'elle lui fut transmise, ne se révéla être rien d'autre qu'un bout de papier sans valeur³⁸⁹. C'est ainsi qu'il fut ignominieusement trompé par les chefs religieux du peuple arménien³⁹⁰ !

Dans la station de mission de Chouchi également, la situation était entre-temps devenue assez déprimante : l'école arménienne, tout comme le petit séminaire, durent être temporairement fermés, non parce que les missionnaires étaient largement surmenés, et tombés malades pour certains, mais en raison de la campagne de dénigrement lancée par le clergé supérieur arménien contre le travail salutaire des frères³⁹¹. L'agitation devint si grave que les missionnaires à Tiflis durent se tourner vers le gouvernement russe

Etchmiadzine, les missionnaires bâlois ne se laissèrent pas décourager et imprimèrent leur traduction aussi bien de l'Évangile de Matthieu que de l'ensemble du Nouveau Testament à l'Académie Lazaryan à Moscou, sous l'égide du vardapet Michaël Sallantian [Mik'ayēl Vardapet Sallant'ian], respectivement en 1831 et 1834.

³⁸⁷ Loc. cit., 472.

³⁸⁸ *Ibid.*

³⁸⁹ La littérature scientifique arménienne affirme que le vardapet Hovhannes Šahxat'unian⁴, qui avait mené les tractations comme secrétaire du synode avec Zarembo, était à cette époque un clerc influent à Etchmiadzine. Il était aussi celui qui avait trompé Zarembo à Erevan. Il avait en effet donné au vardapet accompagnant Zarembo et Faroukh une lettre dans laquelle il exhortait l'évêque d'Erevan à ne signer aucun document puisque les protestants ne reconnaissent pas les sacrements ecclésiastiques et méprisaient entre autres le carême. Cf. Léo, *Karabagh*, loc. cit., 94.

³⁹⁰ Voir à ce sujet : *Die Reise des Missionars Zarembo in die russisch-türkischen Provinzen am Euphrat, vom April bis Juli [sic!] 1830*, loc. cit., 474-475.

³⁹¹ Cf. *Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, loc. cit., 498-499.



III. 11 : Lectures des Écritures saintes à l'usage des écoles, Chouchi, 1829

pour lui demander sa protection³⁹². Zarembo partit dès lors vers Tiflis avec deux diacres³⁹³ de l'Église arménienne qui avaient cherché à prolonger leur formation au séminaire. Ils avaient en conséquence été convoqués à Etchmiadzine³⁹⁴, où les menaçait vraisemblablement quelque chose comme un internement au cloître. Zarembo voulait les mettre tous deux sous la protection du gouver-

³⁹² Katterfeld, *Zarembo*, loc. cit., 116.

³⁹³ Il s'agit ici de deux membres du monastère de Sevan, les diacres Barsegh et Movses. Ils étaient tous deux étudiants d'August Heinrich Dittrich. En raison de leur proximité avec les missionnaires bâlois, ils entrèrent en conflit avec leurs supérieurs et furent convoqués à Etchmiadzine. Selon l'historien arménien Léo, cela a pu être l'une des raisons pour lesquelles Zarembo ne reçut pas l'autorisation d'imprimer le Nouveau Testament à Etchmiadzine. Les noms des deux diacres étaient mentionnés dans le rapport des missionnaires bâlois « *Von der Missionsarbeit unter den Christen* » (« Du travail missionnaire parmi les chrétiens »). Voir *Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, loc. cit., 497 ; cf. aussi Gazer, loc. cit., 29.

³⁹⁴ Voir *Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, loc. cit., 498.

nement. Mais l'un d'eux tomba tragiquement malade du choléra³⁹⁵, qui avait fait irruption dans le Caucase. Il emporta aussi le missionnaire Saltet, qui avait pris en charge, en tant que pasteur supérieur, les sept colonies allemandes³⁹⁶.

Revenu à Chouchi, qui, grâce à son altitude, avait été épargnée jusqu'ici par le choléra, Zarembo tomba aussi gravement malade, mais se rétablit de manière presque miraculeuse et demeura quasiment le seul cas de maladie dans la ville. Il était cependant affaibli. Aussi cela se prêta-t-il bien qu'au début 1831, après presque dix ans de travail infatigable, il fut rappelé chez lui à cause d'une affaire familiale³⁹⁷. Cette période précise fut très difficile pour la mission. D'une part, les écoles missionnaires profitaient d'une grande fréquentation d'étudiants et beaucoup d'Arméniens – parmi lesquels toujours plus de prêtres – se rassemblaient autour des proclamateurs ardents de l'Évangile ; d'autre part, la haine du haut clergé grandissait en une même mesure. C'est pourquoi la direction de la mission à Bâle rappela d'éviter de sembler faire du prosélytisme, et de ne promouvoir que l'Église chrétienne *universelle*. Malgré tout, Etchmiadzine frappa d'anathème les parents des enfants qui fréquentaient les écoles missionnaires et força ainsi les enseignants arméniens à quitter la maison missionnaire³⁹⁸.

Les comptes rendus du Caucase établis par Zarembo étaient au centre du festival bâlois de 1834. Lui et Pfander étaient présents, de sorte que toute la communauté missionnaire puisse se faire une image authentique de son travail, et en particulier des difficultés de la « mission envers les mahométans »³⁹⁹. En avril 1835, Zarembo entreprit à nouveau un voyage vers Chouchi, où le travail parmi les

³⁹⁵ Les missionnaires n'entendirent plus jamais parler de l'autre diacre après qu'il se fut présenté à Etchmiadzine. Cf. loc. cit., 498.

³⁹⁶ Gazer, loc. cit. ; Katterfeld, *Zarembo*, loc. cit., 115-117.

³⁹⁷ Loc. cit., 118 ; Pagel, *Licht im Osten*, loc. cit., 24.

³⁹⁸ Voir *Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, loc. cit., 498 ; Katterfeld, *Zarembo*, loc. cit., 120.

³⁹⁹ Loc. cit., 123.

Arméniens et les musulmans avait entre-temps avancé de manière réjouissante. Malgré les obstacles dressés par le clergé arménien, des écoles et des séminaires purent être à nouveau ouverts, car il existait parmi les Arméniens une demande vivante de la parole de Dieu. L'hostilité des musulmans envers l'Évangile était certes restée la même. Pourtant quelques-uns, en particulier certains mollahs, montraient un intérêt naissant. À partir de Chouchi, une école put être fondée sur le sol perse à Tabriz, et les missionnaires projetaient d'avancer, partant de Karras, jusqu'aux bandits tcherkesses⁴⁰⁰.

Entre-temps, le gouverneur général von Rosen, déjà évoqué au chapitre précédent, avait été nommé dans le Caucase. Malgré son nom allemand, il s'était explicitement opposé à la mission protestante et prêtait une oreille docile aux plaintes du clergé arménien, qu'il transmet sans attendre vers Saint-Petersbourg. Là-bas, la nouvelle formule clamait : « Un tsar, une foi ! » Toutes les autres confessions firent l'expérience de cette direction slave fanatique. Les conversions furent interdites et l'activité missionnaire était réservée à la seule Église russe orthodoxe, qui avait la permission d'augmenter le nombre de ses membres aux frais de toutes les autres confessions. En conséquence, la plupart des missions étrangères avaient déjà été supprimées. On n'avait cependant pas encore trouvé jusqu'ici de raison d'intervenir contre les missionnaires bâlois. Les plaintes du gouverneur général von Rosen vinrent dès lors à point nommé.

Le 23 août 1835, un *Ukas* (décret impérial) arriva de Saint-Petersbourg à Chouchi. Il interdisait dorénavant toute activité missionnaire aux frères de Bâle. Les trois reproches principaux étaient ceux-ci : la prédication parmi les musulmans, fin propre du travail, aurait été reléguée au second plan au profit du prosélytisme envers les Arméniens ; en outre, le travail parmi les musulmans serait resté tout à fait dépourvu de résultat, puisque aucun d'entre eux n'avait

⁴⁰⁰ Loc. cit., 126.

été baptisé, alors que les prêtres de l'Église orthodoxe-russe auraient converti durant la même période, dans le nord du Caucase, 70 000 Ossètes au christianisme ; troisièmement, le synode planifiait la fondation d'une société missionnaire propre dans le Caucase, de sorte qu'il n'y avait plus aucune nécessité de tolérer plus longtemps les missionnaires d'autres confessions dans ces territoires. Il fut donc interdit aux frères de Bâle d'accepter de jeunes Arméniens dans leurs écoles. À la place, on laissa à leur discrétion « *de s'occuper d'agriculture, de fabriques et d'industries.* »

Même si les missionnaires savaient que seul le troisième point était déterminant, ils se sentaient obligés de tenter tout ce qui était utile pour continuer leur projet. Dans une pétition⁴⁰¹ au gouvernement, ils prirent position envers les reproches et exposèrent en détail les principes qui avaient présidé à l'activité missionnaire. Le but n'était pas simplement de produire une grande quantité de « chrétiens de baptêmes » par des baptêmes précipités de musulmans, mais d'atteindre avant tout une conversion intérieure des cœurs, par une vie exemplaire conforme à l'Évangile et par un travail effectué pour le Bien de tous les hommes. On voulait, par la diffusion de la parole de Dieu, vivifier l'Église arménienne, et la gagner par ce travail comme compagne dans la lutte contre les musulmans. On n'avait jamais prévu de débaucher par-là les Arméniens de leur Église. Des signes sûrs montraient en outre déjà que la voie prise mènerait à long terme au succès. Aucun accord n'avait été fait concernant un délai chronologique posé par le gouvernement pour la conversion des musulmans. Enfin, l'autorisation fut demandée de pouvoir continuer à exploiter l'imprimerie afin de diffuser les écrits chrétiens, certes non point sur place, mais en Perse et en Turquie parmi les musulmans.

⁴⁰¹ Cette pétition fut signée par les trois missionnaires qui séjournèrent encore à Chouchi : Pfander, Zarembo et Judt. Elle portait la date du 6/8 mars 1836. Voir la pétition dans : *Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, Basel, 1836, 467-480.

Ce que l'on craignait arriva : toutes les demandes se sont vues refusées. Ce qui avait été construit dans les douze années passées devait maintenant être détruit. Une préoccupation unanime régnait à ce sujet dans la population. La plupart des missionnaires de Chouchi partirent exercer la fonction de curateurs spirituels dans les colonies allemandes. Pfander et un autre frère se rendirent en Inde, où de nouvelles possibilités de mission étaient apparues sous le gouvernement anglais. Zarembo et le directeur de l'imprimerie, le missionnaire Judt, restèrent à Chouchi pour régler la dissolution de la station et la reprise du terrain de la mission par l'État russe. Les tractations durèrent jusqu'en 1838. Des 14 000 roubles que la société missionnaire aurait dû récolter, 3000 roubles disparurent sans que l'on en donne raison – vraisemblablement dans les poches des fonctionnaires.

Entre-temps, le gouverneur général von Rosen fut démis de sa fonction par le gouvernement et la possibilité fut offerte à Zarembo par certaines personnes influentes de pouvoir réassumer, sous certaines conditions, une partie du travail missionnaire. Il aurait certainement volontiers accepté cette offre. Mais Bâle tint pour juste, après mûre réflexion, de s'en tenir à l'interruption du travail⁴⁰², car continuer l'activité aurait ressemblé à bâtir sur un volcan. À chaque instant, la main protectrice à Saint-Petersbourg aurait pu tomber en disgrâce, ce qui aurait à nouveau signifié la fin du travail missionnaire. Sans garantie de liberté, aucun travail missionnaire ne pouvait tenir ses promesses.

En avril 1838, Zarembo quitta le dernier des sites des missionnaires bâlois qui avaient fermé à Chouchi. Un héritage concret de la mission du Caucase fut la naissance d'une communauté protes-

⁴⁰² « *L'existence d'écoles missionnaires sans caractère religieux ne se justifiait plus.* » Cf. Schlatter, *Gesch. d. Basler Mission*, loc. cit., 104 ; Voir à ce sujet également Feigel Uwe, *Das evangelische Deutschland und Armenien : Die Armenierhilfe deutscher evangelischer Christen seit dem Ende des 19. Jahrhunderts im Kontext der deutsch-türkischen Beziehungen*, Göttingen, 1989, 23-24.

tante arménienne, rassemblée plus tard à Chamakhi autour du diacre Sarkis.

La contribution culturelle des missionnaires bâlois à une renaissance arménienne au Karabagh dans la première moitié du XIX^e siècle

La domination des Perses dans le territoire autour du Karabagh, longue de plusieurs siècles, a mené à un déclin culturel. Pour la population arménienne du pays, il était impossible de surpasser, par ses propres forces, l'obscurité de l'analphabétisme qui l'entourait. Seules quelques familles particulièrement aisées pouvaient se permettre de charger des vardapets instruits ou des clercs arméniens de l'éducation de leurs enfants. Pour la grande majorité, une éducation fondamentale demeurait proscrite. Dans cette situation désolante, une aide inattendue arriva de très loin, à savoir de la ville de Bâle, en Suisse. En 1823, les deux missionnaires Zarembo et Ditrach s'étaient déjà installés à Chouchi. Les instructions venant de Bâle leur demandaient d'annoncer la parole de Dieu parmi les païens et les mohamétans au moyen de la littérature religieuse issue de leur propre imprimerie et de l'enseignement qui y était attaché. Ceci fut entrepris dès que le bâtiment scolaire fut terminé, en 1827. Un an plus tard, il y avait déjà 130 élèves âgés de 10 à 18 ans. Il est intéressant de remarquer que les établissements des missionnaires furent dénommés par la population locale « *Lēmsi* [= *nemetsi*] *tner* » (maison des Allemands) et « *Lēmsin škola* » [= *schola*] (école des Allemands)⁴⁰³. L'école était certes ouverte à tous, mais l'accueil des enfants de familles plus pauvres était surtout plébiscité.

Les sujets d'enseignement étaient : la lecture et l'écriture de l'arménien, la grammaire, le Nouveau Testament et des parties de

⁴⁰³ Léo, *Karabagh*, loc. cit., 87.

l'Ancien – en guise d'exercice, les élèves devaient traduire, à partir de l'ancien « Grabar », dans la langue populaire –, mais aussi l'histoire, la géographie et les mathématiques. Pour les disciplines arméniennes, les missionnaires avaient engagé le vardapet Boghos, qui était instruit et possédait un logement sur place. Parmi les élèves, deux diacres arméniens obtinrent des missionnaires, l'un d'être enseigné en grec et en latin, l'autre en anglais. De leur côté, tous deux aidèrent leurs enseignants à traduire le Nouveau Testament en langue vernaculaire à partir de l'ancien arménien. Pour pouvoir lire la Bible dans la version originale, ils prirent aussi des leçons d'hébreu.

L'importance particulière du travail scolaire des missionnaires bâlois se révéla lorsque les diplômés fondèrent eux-mêmes de petites écoles en différents villages et villes des environs. Entre 20 et 30 élèves y étaient à chaque fois accueillis⁴⁰⁴. C'est un résultat manifeste de la « *Lemsin scholā* », l'école des Allemands, et Karabagh lui doit les débuts d'une grande activité d'instruction du peuple. L'existence de cette école seule fit que le gouvernement russe reconnut l'importance de l'éducation du peuple dans le Caucase et y accorda une attention particulière. Le gouverneur de Tiflis, le général Sibiakine, écrivit le 10 novembre 1827 au ministre du Culte à Saint-Petersbourg qu'il n'y avait en Géorgie qu'une seule école, à Tiflis, toutefois uniquement accessible aux enfants des élites. Les enfants de la population plus pauvre n'auraient au contraire aucun accès à l'éducation. Il se sentit dès lors le devoir de s'impliquer avec tous les moyens pour que l'éducation du peuple soit rendue accessible à tous. À Chouchi, il a pu se convaincre personnellement de la grande utilité d'une éducation du peuple et s'étonna que, dans l'école des missionnaires bâlois, des cours d'allemand soient dispensés aussi aux enfants musulmans. À partir de 1831, des écoles de districts

⁴⁰⁴ Les missionnaires bâlois rendent compte de cinq écoles au total. Cf. *Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, loc. cit., 500.

furent fondées dans différentes villes de Transcaucasie russe, parmi lesquelles Chouchi.

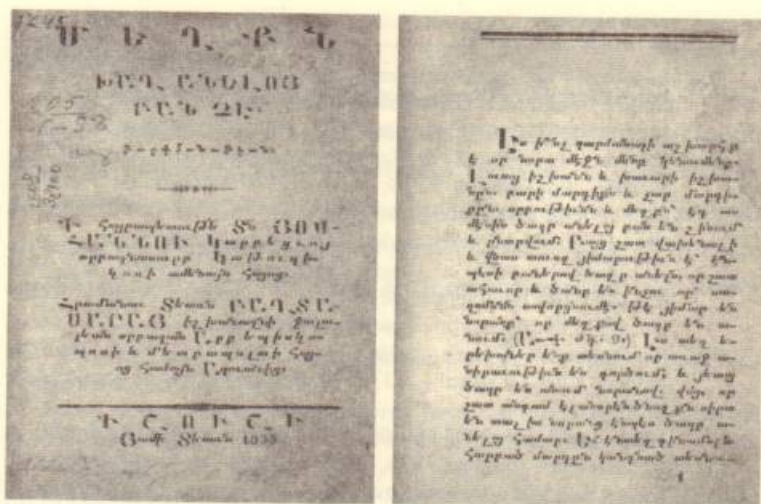
L'un des résultats les plus importants des missionnaires de Bâle fut la construction de l'imprimerie à Chouchi, mise en service en 1827. Ils publièrent plusieurs livres à contenu religieux, tant à l'Académie Lazaryan⁴⁰⁵ de Moscou qu'à Chouchi. Ils imprimèrent en tout 11 679 travaux différents arméniens, 728 perses, 147 turcs et 100 hébreux, majoritairement à contenu religieux⁴⁰⁶. Sur toutes

⁴⁰⁵ À ce sujet, aussi : Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 4685-4686 ; Gazer, *Studien*, loc. cit., 100-102.

⁴⁰⁶ Entre 1828 et 1834, plusieurs livres furent imprimés pour l'usage des cours, ainsi que des traités servant à des fins missionnaires. Voici la liste des principaux ouvrages :

- 1.) *Patmut' iun surb groc' areal hamarōt harc' mambk' ew patasxaneōk' yalags derahasak mankanc', t' argmanéal i rus lezwē i prn. Yarus' iunē Davt'ian Julaec' woy, Šuši, 1828* (Histoire de l'Écriture sainte en courtes questions et réponses pour la jeunesse, traduit du russe par Monsieur Yarus' iun Davt'ian de Jula, Chouchi, 1828, 44 pages).
- 2.) *Hamarōtut' iun haykakan k'erakanut' ean, Šuši, 1829* (Abrégé de grammaire arménienne, Chouchi, 1829, 431 pages, en grabar ancien arménien).
- 3.) *Ānt'erc' wack' i surb groc' Hin Ktakarani, Šuši, 1829* (Lectures de la sainte Ecriture de l'Ancien Testament, Chouchi, 1829, 218 pages, grabar).
- 4.) *Hawak' umn astwacayin vkayut' eanc' yalakgs amenayn usmanc' k'ristonēakan hawatoc', Šuši, 1829* (Collection des témoignages divins pour toute étude de la foi chrétienne, Chouchi, 1829, 184 pages, colonnes parallèles en grabar et langue populaire).
- 5.) *Hamarōt baragirk' i grabarē yašxarhabar, Šuši, 1830* (Dictionnaire abrégé de grabar en langue populaire, Chouchi, 1830, 398 pages).
- 6.) *Surb Awetaran ast Matt' ēosi, Moskov, 1831* (Saint Évangile selon Matthieu, Moscou, 1831, 458 pages, colonnes parallèles en grabar et langue populaire).
- 7.) *Žamanaki verjn, Šuši, 1832* (La fin des temps, Chouchi, 1832, 46 pages, traduction en langue populaire).
- 8.) *Šat harkavor harc' munk' ner amēn mardoy hamar, Šuši, 1832* (Très importantes questions pour tout un chacun, Chouchi, 1832, 42 pages, traduction en langue populaire).
- 9.) *Awetarani č' smartut' ean ew zōrut' ean hamar, Šuši, 1833* (Pour la vérité et la puissance de l'Évangile, Chouchi, 1833, 32 pages, traduction en langue populaire).

- 10.) *K'erakanut' iun haykazean lezvi, yōrineal i Mik' ayēl vardapetē čamčeanč', Šuši, 1833* (Grammaire de la langue arménienne, éditée par le vardapet Mik' ayēl Čamčeanč', Chouchi, 1833, 328 pages, grabar).
- 11.) *K'aroz Avag Urbat' Orin Hamar. Mer P'rkič Yisusi K'ristosi Čarčaranac' Ew Mahwan Veray, Šuši, 1833* (Prédication du Vendredi-Saint, sur la souffrance et la mort de notre seigneur Jésus-Christ, Chouchi, 1833, 34 pages, traduit en langue populaire).
- 12.) *Sirt Mardoy or ē Tač' ar Astucoy kam Gorcaran Satanayi, Šuši, 1833* (Le cœur de l'homme, temple de Dieu ou instrument de Satan, Chouchi, 1833, 28 pages, traduit en langue populaire).
- 13.) *Vardapetut' iun K'ristosi Xaçin Hamar, Šuši, 1833* (La doctrine de la croix du Christ, Chouchi, 1833, 57 pages, traduction en langue populaire).
- 14.) *Yordormunk' Sut Asōl Mardkanc' Hamar, Šuši, 1833* (Admonition aux menteurs, Chouchi, 1833, 26 pages, traduit en langue populaire).
- 15.) *Srboyn Kiurli Erusalēmac' voy hayrapeti Č' ar vasn Tasn Hramanean Hawatoy, Šuši, 1833* (Discours de saint Cyril de Jérusalem sur les 10 commandements de la foi, Chouchi, réédition, 1833, 46 pages, grabar).
- 16.) *Č'anaparhac' uyc' Ař Barepašt Keans, or himneal ē kanons K'ristonēut' ean, Šuši, 1833* (Guide pour la vie divine, Chouchi, 1833, 152 pages, traduit en grabar).
- 17.) *Melk' n Xal Aneloy Ban Čē, Šuši, 1833* (Le péché n'est pas un jeu, Chouchi, 1833, 14 pages, traduit en langue populaire).
- 18.) *Nor Ktakaran Teařn Merō Yisusi K'ristosi, Moskov, 1834* (Nouveau Testament de notre Seigneur Jésus-Christ, Moscou, 1834, 1278 pages, colonnes parallèles en grabar et langue populaire).
- 19.) *Tetrak Aybubenaran, Šuši, 1834* (Carnets ABC, Chouchi, 1834, traduit en langue populaire).
- 20.) *Arājīn Kanon Salmosi, Moskov, 1842* (Premier canon du psaume, Moscou, 1842, 44 pages, grabar).
- 21.) *Erek' xōsac' ut' iunk' min min K'ahanayi, min ašxarhakan mardō hetn, Moskov, 1840* (Trois dialogues d'un prêtre avec un laïc sur le chemin du salut), Moscou, 1840, 54 pages, traduction en langue populaire).
- 22.) *Awetarani zōrut' ean kam min arab cařayi patmut' iun, Moskov, 1830* (Sur la puissance de l'Évangile ou l'histoire d'un serviteur arabe béni par la foi au Christ, Moscou, 2^e édition, 1830, 47 pages, traduction en langue populaire).
- 23.) *Hamarōt k'nnutun k'ristonēakan havatoc' ew mahmetakan krōni, ašxarhabar, Moskov, 1831* (Court examen de la foi chrétienne et de la religion mahométanne, Moscou, 1831, 271 pages, traduit en langue populaire).



III. 12 : *Le péché n'est pas un jeu, Chouchi, 1833, traduit en langue vernaculaire*

les publications arméniennes furent indiqués, sans exception, le catholicos en fonction et l'évêque diocésain qui avait donné l'autorisation, ainsi que l'année de parution. La qualité des épreuves d'imprimerie venant de Chouchi était si exceptionnelle que l'imprimerie d'Etchmiadzine ne pouvait qu'en mourir de jalousie.

L'activité d'enseignement et de publication des frères de Bâle s'étendit sur huit années et fut menée avec zèle. Au début, ils trouvèrent une grande approbation du clergé arménien, du catholicos Yeprem et de l'archevêque Nerses Acharakétsi. Cette situation favorable s'altéra malheureusement drastiquement sous le catholicos

- 24.) *Melk'i mecaluyn ew zōranaluyn hamar, Moskov, 1840* (Sur l'éveil et la croissance du péché, Moscou, 2^e édition, 1840, 24 pages, traduction en langue populaire).
- 25.) *Karč'arōt alōt k'ner šabat'i amēn mēk ōrin hamar, Moskov, 1840* (Courtes prières pour tous les jours de la semaine, Moscou, 1840, en langue populaire).
- 26.) *Tasn ew vec' karč'arōt k'arozner, Moskov, 1840* (Seize courtes prédictions, Moscou, 2^e édition, 1840, 60 pages, traduction en langue populaire).

Hovhannēs VIII Karbetsi – l'un des catholicos les moins appréciés de l'Église arménienne. Les frères de Bâle furent, comme évoqué ci-dessus, accusés de prosélytisme et confrontés à une intolérance grandissante. Le clergé conservateur arménien n'égalait en rien le niveau d'éducation des missionnaires et n'aurait jamais pu les chasser de Chouchi sans l'intervention de l'État russe. Tous les efforts des missionnaires bâlois Zarembo et Dittrich afin de poursuivre leur activité étaient vains.

Bien que la station missionnaire de Chouchi ait dû être abandonnée et que les frères qui y étaient en activité n'aient pas atteint le véritable but de la mission bâloise, leur travail dévoué porta de nombreux fruits. Après l'entrée en vigueur du « Položenije », la juridiction de l'Église arménienne fut, en 1837, divisée en 6 diocèses. L'un de ceux-ci était le Karabagh, dont le siège de l'évêque diocésain était Chouchi. Comme premier évêque, le métropolitain Baghdassar Yesayi Hasan-Djalalian, une personnalité saillante de l'histoire de l'Église d'Arménie, reconnut tout de suite l'importance de l'imprimerie pour la mission de l'Église et l'éducation du peuple. À cette époque, le Synode d'Etchmiadzine apprit du vardapet Hovhannēs Chahkhatunians que l'ancienne imprimerie de la mission bâloise était à vendre et demanda par lettre au métropolitain si, sur la base de son état, une reprise par Etchmiadzine entraînerait une amélioration de leur propre activité d'imprimerie. Celui-ci répondit qu'il avait lui-même déjà acheté l'installation au prix de 1219 « manètes » (la valeur de l'époque). 480 manètes provenaient de la population locale ; il avait lui-même donné une contribution de 719 manètes, sur la base d'un crédit remboursable à long terme. Le premier livre manufacturé dans l'imprimerie fut, en 1837, *Le prisonnier de Chillon*⁴⁰⁷, une traduction arménienne de Movses Zohrapian, originaire du Karabagh, qui servait alors dans l'armée russe.

⁴⁰⁷ Le poème célèbre de Lord Byron fut attribué par erreur à Schiller par l'historien arménien Léo. Hierzu Léo, *Karabagh*, loc. cit., 124.

Des livres à contenu religieux furent imprimés principalement dans la période qui suivit, sous la surveillance du métropolite Baghdassar Yesayi Hasan-Djalalian, jusqu'à sa mort en 1854. Après que, en 1844, la censure étatique fut devenue plus stricte, le directeur du district de Chouchi se renseigna sur l'activité de l'imprimerie. Le métropolite déclara en 1847 qu'elle était sous sa supervision personnelle et qu'elle produisait des livres à contenu religieux pour le compte du Synode d'Etchmiadzine. L'œuvre commencée par la mission bâloise a ainsi traversé les époques jusqu'à la soviétisation de l'Arménie en 1920 ; la mission publia une grande quantité de littérature de qualité au service de l'éducation du peuple arménien.

Le résultat le plus significatif des missionnaires bâlois résidait cependant dans leur initiative pionnière pour transposer la littérature disponible dans la langue vernaculaire du pays, élevée par là même en langue littéraire. Cela donna l'impulsion pour que les écrivains⁴⁰⁸ arméniens éditent leurs propres œuvres en une langue accessible. L'obstacle qui avait perduré jusqu'ici, le grabar ancien arménien, principalement réservé au clergé, fut ainsi définitivement dépassé, et une nouvelle époque de la littérature arménienne commença en Arménie orientale.

⁴⁰⁸ Traditionnellement, on attribue l'élévation de la langue populaire arménienne orientale en une langue littéraire à l'écrivain Khatchatur Abovian [Xaçatur Abovian]. En 1841, il publia son roman *Les blessures de l'Arménie* pour la première fois dans le dialecte du village de Kanaker, qui devint le point de départ de la langue littéraire arménienne orientale. Cette thèse fut propagée en Arménie, particulièrement parmi les chercheurs en littérature de l'ère soviétique. Pourtant, les missionnaires bâlois de Chouchi en avaient posé les premières pierres déjà quelques années auparavant, au moyen de leurs nombreuses traductions et traités en langue vernaculaire. Khatchatur Abovian parvint vraisemblablement, par des contacts avec les missionnaires ou leur œuvre littéraire, à la conviction que l'ancien grabar n'était plus adéquat pour la littérature contemporaine et que le futur appartenait à la langue du peuple.

L'ÈRE DES RÉFORMES DANS L'EMPIRE OTTOMAN

La constitution nationale des Arméniens (1863)

Dans la deuxième moitié du XVIII^e et dans les trente premières années du XIX^e siècle, les guerres russo-ottomanes et les soulèvements en Serbie (1815), Grèce (1821-1827) et Valachie (1821), révélèrent combien le pouvoir central de l'Empire ottoman était affaibli. Cela devint particulièrement évident pendant la guerre égypto-ottomane entre les années 1831 et 1841. L'empire se tenait déjà au bord de l'abîme, lorsque le tsar vint à point nommé à l'aide du sultan. Par le traité du 8 juillet 1833, les Russes prirent en charge le patronage des Ottomans et obtinrent en contrepartie les droits unilatéraux sur la mer Noire⁴⁰⁹. Cela inquiéta les Anglais et les Français qui prirent parti pour les Ottomans dans le conflit qui les opposait au chef égyptien Muhammed Ali. Ils voulaient de la sorte faire obstacle à l'influence de la Russie dans la région de la mer Noire. C'est au plus tard à ce moment que certaines personnes prirent conscience, au sein des cercles du gouvernement ottoman, qu'il était indispensable de mener des réformes s'ils voulaient restaurer l'ancienne position de force de l'empire. Après un voyage au travers de la Russie, l'amiral Halil Pacha pronostiqua, dès 1830 : « Si nous ne réussissons pas à prendre modèle sur l'Europe, nous

⁴⁰⁹ Matuz, *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 221-222 ; Muradyan H., *Arewmtyan Hayastanə Ōsmanyān Barep'oxumneri (T'anzimāt') Šrjanum* (L'Arménie occidentale au sein de l'ère de réforme ottomane [Tanzimat]), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 283.

serons contraints de battre en retraite vers l'Asie⁴¹⁰. » Mustafa Reşit Pacha fut un réformateur des plus importants, appelé plus tard le « père du *Tanzimat* »⁴¹¹. Il avait acquis un aperçu de la vie publique, économique et sociale des États modernes européens alors qu'il servait comme ambassadeur à Paris et à Londres. Une des premières mesures remarquables prises par le sultan Mahmoud II (1785-1839) fut la dissolution des janissaires en 1826. Ils étaient en effet devenus un état dans l'état et pouvaient à tout instant opposer leur volonté au pouvoir central. Ce pas osé du sultan sera considéré par les historiens comme le commencement de l'ère du renouveau dans l'Empire ottoman⁴¹². En 1838, Mahmoud II chargea Reşit Pacha d'élaborer un travail de réforme à la tête d'une commission instaurée à cet effet. Mahmoud II mourut avant l'achèvement de l'œuvre de sa vie, de sorte que la proclamation des mesures de réformes, nommées *Tanzimat-ı Hayriye* (« réorganisation salutaire »), revint à son fils de 16 ans et successeur Abdülmecid I^{er} (1823-1861). Le 3 novembre 1839, fut rendu public ce qu'on appela *Hatt-ı Şerif de Gülhane*⁴¹³. Il y était proclamé, pour tous les sujets, des droits socio-politiques contraignants qui n'avaient jamais existé auparavant dans l'Empire ottoman : sécurité de la vie, de l'honneur et de la propriété privée ; introduction d'une justice équitable et publique, égalité pour les membres de toutes les communautés religieuses, ce qui impliquait que les non-musulmans, « discriminés » politiquement jusque-là, devaient être – en principe – considérés comme des citoyens ottomans égaux à part entière ; introduction d'un système de taxes juste, sans impôts exceptionnels et sans système d'impôts agricoles, afin de rendre possible un déploiement plus libre de la vie économique ; introduction d'un

⁴¹⁰ Gust W., *Das Imperium der Sultane: Eine Geschichte des Osmanischen Reichs* [Imperium d. Sultane], Wien, 1995, 296.

⁴¹¹ Matuz, *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 224.

⁴¹² Loc. cit., 214-224.

⁴¹³ « Le noble rescrit de la Chambre rose ».

nouveau processus de recrutement pour l'armée avec cinq ans de service actif et une période de réserve qui le suit⁴¹⁴.

Avec la communication de cet édit, le temps des réformes avait officiellement commencé dans l'Empire ottoman. Ce qu'on appelait la période du *Tanzimat* consistait en deux phases : la première s'étendit de 1839 à 1856, et la deuxième de 1856 à 1876⁴¹⁵. Tous les principes contenus dans l'édit portaient la marque d'un ordre social libéral bourgeois selon l'exemple européen et présentaient en même temps un certain rejet du traditionalisme musulman sunnite. Puisque, en principe, les chrétiens et les juifs vivant dans l'empire étaient considérés comme des citoyens ottomans égaux aux musulmans, la possibilité était ôtée aux puissances européennes de s'immiscer dans les affaires internes de l'Empire ottoman sous le prétexte de vouloir protéger leurs frères dans la foi chrétienne.

Dix-huit jours après avoir déposé les armes dans la guerre de Crimée, le 18 février 1856, le *Hatt-ı Hümayûn*⁴¹⁶ fut proclamé, sous la pression de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche, afin d'approfondir les réformes entamées. Les trois puissances s'efforçaient à tout prix de conserver l'Empire ottoman en l'état, afin d'une part de ne pas mettre en danger l'équilibre au sein des puissances européennes, et d'autre part de ne donner à la Russie aucune possibilité d'étendre son influence, puisque, selon le traité de *Küçük Kaynarca* (1774), elle avait entre autres endossé le protectorat des citoyens chrétiens orthodoxes. L'abrogation du système du millet était l'innovation la plus essentielle dans cette direction⁴¹⁷. Une complète

⁴¹⁴ À ce sujet : Matuz, *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 224-232 ; Gust, *Imperium d. Sultane*, loc. cit., 296-298 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 3727-3729.

⁴¹⁵ Muradyan, *L'Arménie occidentale au sein de l'ère de réforme ottomane*, loc. cit., 284-285.

⁴¹⁶ « Manuscrit impérial ».

⁴¹⁷ En 1856, le gouvernement ottoman remplaça la division des territoires nommés d'après les différentes ethnies comme l'Ermenistan, l'Arabistan, le Kurdistan, la Tcherkessie, etc. par de nouvelles unités administratives, désormais appelées *vilayets*.

équivalence des sujets musulmans et non musulmans s'ensuivait et privait toujours plus les puissances étrangères de raisons pour endosser quelque position de protection.

Puisque le système du millet avait été supprimé, le gouvernement ottoman ordonna que la population non musulmane dans l'empire, en particulier les Grecs, les Arméniens et les Juifs, donnent une nouvelle forme de régulation à l'administration de leur communauté. Les Arméniens avaient projeté une constitution nationale dès les années 1854 à 1857, encouragés par la pression exercée sur le sultan par les puissances européennes afin qu'il mène des réformes en faveur des sujets chrétiens. Alors qu'ils la présentèrent au gouvernement ottoman, ils furent refoulés pour la raison qu'il ne pouvait y avoir d'état dans l'état.

Dans les années qui suivirent, des améliorations furent entreprises, des compromis conclus et, en 1859, le nouveau projet de l'Assemblée nationale arménienne fut présenté. Le patriarche Guéorg⁴¹⁸ protesta parce que ses droits avaient été sévèrement amputés. Ne pouvant faire entendre ses volontés, il abandonna sa fonction. Les Arméniens choisirent alors Sargis V Guyumdjian d'Andrinople (1860-1861) pour lui succéder. Le 24 mai 1860, celui-ci présenta une nouvelle fois le projet à l'Assemblée nationale arménienne. Parmi ses auteurs, il fallait compter Nicolas Palian, Nahapet Russinian et Grigor Otian, qui étaient influencés par les idées de la Révolution française et convaincus de l'importance de la démocratie, du peuple et de la patrie.

Cette entreprise avait provoqué une division au sein de la direction arménienne à Constantinople entre, d'une part, les amiras conservateurs et le clergé, d'autre part, les jeunes éclairés. Ce sont toutefois les jeunes libéraux qui finirent par s'imposer. La première

⁴¹⁸ Un nom largement répandu parmi les Arméniens. Les Arméniens orientaux le prononcent *Guévorg* et les Arméniens occidentaux *Kévork*. C'est pourquoi ce nom est souvent rendu par *Kevork* dans les comptes rendus des missionnaires suisses.

assemblée constitutionnelle eut lieu le 25 août 1860 à Constantinople ; 180 délégués y prirent part. Parmi ceux-ci, 120 étaient élus et 60 participaient en tant qu'observateurs. En raison de nombreuses questions conflictuelles autour du projet de constitution, la situation dégénéra regrettamment parmi les Arméniens et le gouvernement saisit l'occasion pour intervenir. Il annula le projet, dissolut l'assemblée constitutionnelle et exigea l'élaboration d'un nouveau projet de constitution sous ses yeux. Le deuxième projet ainsi rédigé fut présenté pour ratification au gouvernement en avril 1862. La Sublime Porte avait besoin encore de sept mois supplémentaires pour examen, de sorte que le nouveau projet de constitution put entrer en vigueur dès le 17 mars 1863. Il se différenciat en de nombreux aspects du projet originel de 1860. Le volume fut réduit de 150 à 99 articles et le nombre de députés de 220 à 140. En outre, des discrepances intervinrent entre le texte arménien original⁴¹⁹ et la traduction turque. Le titre déjà, qui portait à l'origine le nom de « Constitution nationale arménienne », devint en turc « Nizâmname-i Millet-i Ermeniyân », ce qui signifie quelque chose comme « Codex de la nation arménienne ». La traduction correcte serait « Kânûn-i Esâsî », ce qui rendrait le concept de « constitution » en turc. Il faut en déduire que cette « constitution » n'avait pas ou seulement peu d'importance pour le gouvernement ottoman et ne servait qu'au règlement interne des affaires des sujets arméniens. La volonté du sultan fut de tout temps la « loi » supérieure de l'Empire ottoman et la Sublime Porte resta toujours la seule détentrice du pouvoir étatique. Tout était imposé par le sultan, était dépendant de sa toute puissante volonté et pouvait à tout moment être révoqué.

⁴¹⁹ Une traduction française peut être trouvée dans le livre d'Abrahamian *Les fondements du droit canonique arménien* ; annexe : Constitution de la Nation arménienne de 1863. À ce propos, Abrahamian, *Grundl. d. arm. Kirchenr.*, loc. cit., 137-163. Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 4347-4348.

Malgré l'apparence extérieure d'une charte démocratique, le document ne contenait aucun élément répondant au droit collectif d'une nation ou au droit individuel de l'un de ses membres. La représentation des Arméniens, dominée jusqu'ici par l'Église, fut dissoute par l'assemblée nationale laïque démocratique, ce qui se reflétait dans la composition de ses délégués, avec seulement 20 clercs contre 120 laïcs. Le fait que l'État ottoman ait permis une « constitution nationale » portant des traits fortement laïcs et de droit civil demeure étonnant et peut s'expliquer par le peu d'importance que le gouvernement y accorda. Il n'avait octroyé aux Arméniens rien d'autre qu'une « étiquette de luxe sur une boîte vide »⁴²⁰. Sa valeur en était clairement rendue par la déclaration du grand vizir Ali Pacha : « *La constitution que nous avons donnée aux Arméniens est un cercle carré qui portera malheur à celui qui voudra le faire tourner* »⁴²¹. »

Toujours est-il que, pour la première fois, la souveraineté du peuple était codifiée et les relations des uns avec les autres réglées dans un document non religieux. On y présentait les droits et devoirs de l'individu envers la nation et ceux de cette nation envers l'individu. Mais le seul droit que l'État accordait aux Arméniens était le droit de se plaindre. Le compte rendu du consul anglais Zohrab d'Erzeroum à son ministre des Affaires étrangères montre que, dans la réalité quotidienne de l'Empire ottoman, cela ne provoqua pas la moindre amélioration. Il y confirme que dans un village arménien de la région de Khnus, une fille de 13 ans fut emmenée par les Turcs en plein jour, alors qu'elle allait chercher de l'eau à la source. Sous menace de mort, elle dut passer publiquement à l'islam et fut aussitôt mariée. Toutes les tentatives des parents désespérés pour rencontrer leur fille restèrent sans succès. Les protestations des paysans arméniens demeurèrent également sans effet.

⁴²⁰ Cf. Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 36.

⁴²¹ Cf. Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 4074.

Le consul tint fermement que tout musulman pouvait enlever un enfant chrétien, l'islamiser de force et se l'approprier légalement, sans que les réclamations des parents de l'enfant auprès des autorités puissent y changer quoi que ce soit⁴²².

⁴²² Cf. *British Documents on Ottoman Armenians (1856-1880)*, I, Ankara, 1982, 77-79 ; Galoyan, *Arm.- Grossmächte*, loc. cit., 227-228.

DANS L'EMPIRE OTTOMAN SOUS ABDÛLHAMID II

« Le meurtrier sur le trône »⁴²³

Après l'entrée en vigueur de la constitution nationale arménienne, de nombreux Arméniens entretenaient l'espoir de voir naître une amélioration dans leur vie socio-politique. Tous ces espoirs se montrèrent cependant bientôt irréalistes car, comme déjà évoqué plus haut, la Sublime Porte poursuivait de tout autres buts, hostiles aux Arméniens. Un flot de lettres de plaintes, issues de plusieurs régions d'Arménie centrale, parvenait quotidiennement au patriarcat de Constantinople, dans lesquelles des évêques diocésains, des vardapets, des prêtres de paroisses et des responsables laïcs rendaient compte d'abus, de représailles, d'expropriations, d'enlèvements, voire de meurtres. Une des priorités de la politique intérieure du gouvernement ottoman résidait dans le déplacement des frontières des territoires habités par une majorité d'Arméniens⁴²⁴, de sorte que ces chrétiens ne puissent plus présenter une majorité. Le premier pas dans cette direction fut entrepris en 1877, alors que le sandjak de Van fut séparé du vilayet d'Erzeroum et annexé à la

⁴²³ Cette citation provient de : Nansen F., *Betrogenes Volk : Eine Studienreise durch Georgien und Armenien als Oberkommissar des Völkerbundes*, [Betrogenes Volk], Leipzig, 1928, S. 295.

⁴²⁴ À ce sujet, loc. cit., 225-226 ; Badalyan G., *Ösmanyen varçakan bažannurn Arewmtyan Hayastanum ew Kilikiayum 1850-1860 t't'* (Les divisions administratives ottomanes en Arménie occidentale et en Cilicie dans les années 1850-1860), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 399-406.

province d'Hakkâri. Un an plus tard, Mouch fut également ajoutée, avec les régions de Bulanik, Varto, Manazkert, Khlat et Baghech, à Hakkâri. Après la guerre russo-ottomane, en 1877 et 1878, le vilayet de Diarbékir fut tronqué au point d'être méconnaissable. À la même période, de nouveaux vilayets furent créés, comme Kharberd [Harpout – Mamuret-ul-Aziz] et Dersim. Dans ce dernier particulièrement, il s'agissait de renforcer la présence ottomane afin de mettre un terme à toute autonomie partielle. Ces changements de frontières et beaucoup d'autres ont été conclus en 1882. D'après les informations convaincantes du patriarcat œcuménique, la population arménienne était à cette période partagée de la manière suivante dans l'Empire ottoman :

| | |
|--------------------------------------|--|
| a) Arménie occidentale : | 1 630 000 Arméniens (vilayets de Bitlis, Kharberd, Diarbékir, Erzeroum et Van) |
| b) Cilicie et Mésopotamie du Nord : | 80 000 Arméniens (vilayets d'Adana et Alep) |
| c) Vilayets asiatiques : | 455 000 Arméniens |
| d) Vilayets européens : | 60 000 Arméniens |
| e) Constantinople et ses banlieues : | 435 000 Arméniens |

Selon la statistique officielle dressée par l'État en 1884 en vue de la levée de l'impôt, cela donne un nombre total de 2 660 000 Arméniens dans la totalité de l'empire. Le chiffre était cependant supérieur à 3 000 000⁴²⁵.

Outre les déplacements de frontières, le gouvernement ottoman poursuivait un autre plan, encore plus infâme, à savoir transformer, en Arménie occidentale, la majorité démographique locale des Arméniens en une minorité. C'est pourquoi le commandement ot-

⁴²⁵ À ce sujet, du même auteur, *Sult'anakan karavarut'yan varçazołovrdagrakan k'alak'akanut'yunə* (La politique de redistribution démographique du gouvernement du sultan), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 451.

toman attira dans l'empire, par de nombreuses promesses, ceux qui furent chassés par les Russes en 1890 de la région de la mer Noire et du Nord Caucase – plus de 50 000 Tcherkesses musulmans, Turcs, Turkmènes et Lazes –, et les implantèrent dans les vilayets arméniens, principalement dans les provinces de Konia et Adana⁴²⁶. Beaucoup des immigrants moururent de faim et de maladie, car le gouvernement ne tint pas la plupart de ses promesses et abandonna plusieurs milliers d'hommes à leur destin, dans un état misérable. Puisque ceux-ci étaient à la fois affamés et armés jusqu'aux dents, le conflit avec la population autochtone, désarmée et paisible, était programmé.

La guerre russo-ottomane 1877/1878 – L'homme malade du Bosphore

Au cours d'une réception auprès du tsar Nicolas I^{er} à Saint-Pétersbourg, le 9 janvier 1853, celui-ci dit à l'ambassadeur anglais Sir George Hamilton Seymour (1797–1880) : « Nous avons ici un homme malade, très malade. Pour être franc, ce serait un grand malheur s'il nous échappait un jour avant que nous ayons rencontré les mesures de prévention nécessaires⁴²⁷. » L'ambassadeur anglais, un diplomate expérimenté, reconnut tout de suite l'intention de la politique étrangère russe : le désir sérieux d'une expansion jusqu'à la Méditerranée.

Le 24 avril 1877, le tsar russe Alexandre II (1818–1881) signa à Kichinau (Kichinev) une déclaration de guerre contre l'Empire ot-

⁴²⁶ À ce propos, loc. cit., 453–456 ; cf. aussi Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 48–52.

⁴²⁷ Cf. Matuz, *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 240 ; Gust, *Imperium d. Sultane*, loc. cit., 301 ; Herm G., *Der Balkan: Das Pulverfass Europas* [Der Balkan], Düsseldorf, 1993, 278 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 31.

toman avec pour motif : « d'aider nos frères slaves »⁴²⁸. Cette guerre était pour la Russie une question d'honneur, car la Sublime Porte se refusait à suivre les exigences des États chrétiens européens. Le tsar avait pour dessein de compenser la perte des Balkans, subie au cours de la guerre de Crimée (1853–1856) et de rétablir sa réputation. Il voyait en même temps là une possibilité d'affaiblir le mouvement révolutionnaire social narodniki dans son empire⁴²⁹. La Russie entra en guerre sur deux fronts en même temps : à l'est dans le Caucase et à l'ouest dans les Balkans. L'armée ottomane, forte de 160 000 hommes, se trouva opposée à une armée russe de 185 000 hommes, qui avait pour commandants en chef les frères du tsar, Nikolaï Romanov dans les Balkans et Michail Romanov dans le Caucase⁴³⁰. Celui-ci devait entrer aussi loin que possible dans l'Empire ottoman et rendre de la sorte possible l'avancée jusqu'à Constantinople des troupes situées dans les Balkans. Après des succès variables des deux côtés, les Russes parvinrent à passer le Danube et à marcher sur la Bulgarie⁴³¹. Cela suscita l'enthousiasme non seulement des Bulgares, mais aussi de tous les peuples chrétiens dans l'Empire ottoman. Les Arméniens présents en Arménie occidentale pensaient enfin pouvoir saluer les Russes comme leurs libérateurs du joug ottoman, ne fût-ce que parce que beaucoup d'officiers de haut rang parmi les forces de frappe russo-caucasiennes étaient d'origine arménienne. Le général Michail Loris-Mélikov⁴³² (1825–

⁴²⁸ Cf. Gust, *Imperium d. Sultane*, loc. cit. ; Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 254.

⁴²⁹ Voir Gust, *Imperium d. Sultane*, loc. cit., 301–304 ; Matuz, *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 229 ; Kostandyan/Hovhannisyán, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 421–422 ; Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 253–254.

⁴³⁰ Hayoc' Patmut'yun, loc. cit., 442.

⁴³¹ Gust, *Imperium d. Sultane*, loc. cit., 335–336.

⁴³² Voir Hayazn T., et Lazaryan G., *1000 Hayazgi Generalner, Covakalner, Kensagrakan Hanragitaran* (1000 généraux arméniens, amiraux, encyclopédie biographique), [Encyclopédie biographique], Erevan, 2009, 251–252 ; Hayoc' Patmut'yun, loc. cit., 423.



Ill. 13 : Michail Loris-Mélikov
(1825-1888)



Ill. 14 : Hovhannès Lazarev
(1820-1879)

1888) commandait la cavalerie avec 52 000 hommes, le lieutenant général Archak Ter-Ghoukassov⁴³³ (1819-1879) commandait les troupes russo-erevaniennes et le lieutenant général Hovhannès Lazarev⁴³⁴ (1820-1879) était le deuxième Arménien à s'élever au grade de général⁴³⁵.

Après que l'armée russe, en dépit du soutien additionnel fourni aux formations ottomanes par des troupes de combat kurdes irrégulières, eut pris la province d'Ardahan, elle rencontra à Kars une résistance si féroce que le général Loris-Mélikov dut donner l'ordre de retraite. Le lieutenant général Lazarev, pourtant, donna par courrier cette réponse résolue : « Communiquez s'il vous plaît au général que je vais attaquer de manière irrévocable. Si je ne prends pas

⁴³³ Voir Hayazn/Lazaryan, *Armenische Generäle*, loc. cit., 263-264 ; Kostandyan/Hovhannisyan, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 423.

⁴³⁴ Ivan Lazarev est né Hovhannes Lazarian à Chouchi et fréquenta l'école locale. Voir Hayazn/Lazaryan, *Encyclopédie biographique*, loc. cit., 262-263.

⁴³⁵ Cf. Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit., 70-73 ; Galoyan, *Arménie - Grandes puissances*, loc. cit., 261-262.



Ill. 15 : Mekrtitch Khrimian
(1892-1907)



Ill. 16 : Nerses Varjapétian
(1874-1884)

Kars cette nuit, je conquerrai la ville au matin. Et si cela ne devait pas me réussir à nouveau, je continuerai le combat jusqu'à la nuit⁴³⁶. » La prise de Kars réussit grâce à cette détermination héroïque. Le général ottoman Mukhtar Pacha dut s'avouer vaincu et battre en retraite avec le reste de ses troupes. Un autre succès russe remarquable fut la prise de Bayazed par le lieutenant général Ter-Ghoukassov. Sur le front du Caucase, les Arméniens locaux procurèrent une aide irremplaçable où ils le pouvaient. Non seulement ils donnèrent de leur personne au sein d'unités de combat irrégulières, mais ils apportèrent leur soutien aussi au ravitaillement, au transport et au service sanitaire⁴³⁷.

Pour gagner les Arméniens, le grand vizir Midhad Pacha (1822-1884) rendit visite au patriarche arménien à Constantinople, Nerses Varjapétian (1874-1884), et lui fit de grandes promesses pour le

⁴³⁶ Cf. Kostandyan/Hovhannisyan, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 424.

⁴³⁷ Loc. cit., 425 ; Galoyan, *Arménie - Grandes puissances*, loc. cit., 261-262.

futur⁴³⁸. Le sultan Abdülhamid II fit encore un pas supplémentaire et donna au patriarche la distinction ottomane la plus haute, l'« ordre de l'Osmanie »⁴³⁹. Selon la loi de la *charia*, il était interdit aux chrétiens, puisqu'ils étaient « Giaurs » (infidèles), de porter des armes ou d'accomplir le service militaire. En guise de compensation, ils étaient obligés de payer un impôt militaire. Mais face à la guerre russo-ottomane, le sultan promulgua une ordonnance selon laquelle tous les chrétiens de 17 à 45 ans devaient être recrutés pour le service militaire. Les Arméniens s'y opposèrent résolument, en invoquant la raison qu'ils ne pouvaient entrer en guerre contre leurs frères de foi chrétiens. Ils furent alors accusés de trahison et d'ingratitude dans la presse ottomane et dans les cercles du gouvernement⁴⁴⁰. Cet estampillage s'ancre et devint un préjugé dans la conscience collective des Ottomans.

L'internationalisation de la question arménienne

Les prises d'Andrinople par les Russes à l'ouest, tout comme de Kars et d'Erzeroum à l'est, déclenchèrent une grande panique à Constantinople. Le premier janvier 1878, le sultan Abdülhamid II dut envoyer une dépêche au tsar russe Alexandre II, dans laquelle il exprimait, avec des flatteries orientales, son profond regret sur les circonstances malheureuses qui avaient mené au conflit militaire entre les deux empires, et proposa un arrêt des hostilités. Le tsar répondit le jour suivant que tous les généraux sur les fronts recevaient tous les pouvoirs afin de faire respecter les conditions d'un cessez-le-feu. Entre-temps, les troupes russes continuèrent leur marche en avant et purent, sans combattre, prendre possession du

⁴³⁸ Voir Kostandyan/Hovhannisyanyan, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 427.

⁴³⁹ *Ibid.*

⁴⁴⁰ Loc. cit., 428.

faubourg de San Stefano⁴⁴¹ (Yeşilköy), situé à 12 km de Constantinople, pendant qu'à la cour russe, les conditions d'un traité de paix avec l'Empire ottoman étaient préparées avec grand empressement. Sur ces entrefaites, la Sublime Porte s'était tournée vers les Anglais pour obtenir aide et conseil, et tenta de retarder les négociations de paix⁴⁴². Bien que l'opinion publique en Russie et parmi les chrétiens dans l'Empire ottoman était favorable à une prise de Constantinople par les Russes, on ne tenait pas ceci pour opportun dans les cercles du gouvernement à Saint-Petersbourg, relativement aux intérêts des puissances européennes. Des Arméniens de l'Est et de l'Ouest inondèrent le tsar de lettres de prière, dans lesquelles ils sollicitaient des droits identiques à ceux accordés, par le traité de paix, aux autres chrétiens dans les territoires pris à l'Empire ottoman⁴⁴³. C'est seulement fin janvier que le tsar confirma les conditions de paix élaborées pour le territoire du Caucase. Les réflexions suivantes y avaient été prises en compte : pour ne pas entrer en conflit d'intérêt avec l'Angleterre, on ne voulait pas bloquer les voies commerciales vers l'Inde, revendiquées au premier chef par les Britanniques⁴⁴⁴ ; pour des raisons financières, on renonçait, en

⁴⁴¹ À ce sujet : Matuz J., *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 238 ; Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit., 87 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 42 ; Gust, *Imperium d. Sultane*, loc. cit., 335-336 ; Hofmann T., *Armenier in Berlin – Berlin und Armenien: Der Beauftragte des Senats von Berlin für Integration und Migration* [les Arméniens à Berlin], Berlin, 2005, 33 ; Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 263 ; *Haykakan Harc', Hanragitaran* (Encyclopédie: Question arménienne), éd. Rédaction principale de l'Encyclopédie arménienne, Erevan, 1996, 399-400 ; Kostandyan et Hovhannisyanyan, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 429-436 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 4339-4344.

⁴⁴² Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit. ; Kostandyan/Hovhannisyanyan, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 429-430.

⁴⁴³ *Ibid.*

⁴⁴⁴ Voir Matuz J., *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 238-239 ; Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit. ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 43 ; Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 263 ; Kirakossian A., *The Armenian Massacres 1894-1896, British Media Testimony*, [The Armenian Massacres], Dearborn, 2008, 24-25 ; Kostandyan/Hovhannisyanyan, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 430.

outre, aux territoires frontaliers dont les infrastructures étaient particulièrement mauvaises. C'est pourquoi l'objet des tractations se limita à Kars et Erzeroum, tout comme à la ville portuaire particulièrement importante de Batoumi⁴⁴⁵. Le général Loris-Mélikov, qui était informé des renonciations de territoires dans l'espace caucasien, protesta et mit des arguments économiques dans la balance : Kaghzvan possédait de riches gisements de sel, Soghanalu était un territoire riche en bois et Kars se situait, tout comme Bayazed, au croisement des plus grandes voies de commerce en Asie mineure. Sur base de son origine arménienne, il tenta d'une manière bien compréhensible et par tous les moyens de préserver d'une restitution le territoire de sa patrie reconquise⁴⁴⁶. Mais ce qui ressortit des tractations de paix reposait finalement exclusivement sur un calcul diplomatique.

À partir de février 1878, plusieurs délégations arméniennes de haut rang⁴⁴⁷ s'adressèrent aussi bien au grand prince Nikolaï Romanov qu'au général Nikolaï Pavlovitch Ignatiev afin de requérir que le peuple chrétien oriental des Arméniens puisse obtenir la

⁴⁴⁵ Voir Kostandyan/Hovhannisyán, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 430.

⁴⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁴⁷ La délégation russe, sous la direction du grand prince Nikolaï Romanov, résidait à San Stefano dans la maison du distingué amira arménien Ařak'el Dadian Bey, dont la famille était l'un des fournisseurs de poudre à canon principaux de l'armée ottomane. Lorsque la délégation arménienne, menée par le patriarche Nersēs Varžapetian et l'évêque Mkrtič Xrimian, rencontra à San Stefano le grand prince russe et Nikolaï Pavlovitch Ignatiev, non seulement le sultan en avait été tenu au courant, mais il se peut bien qu'il en ait été personnellement à l'initiative. Voulait-il éprouver la fidélité des Arméniens ? Ou s'efforçait-il de créer l'incertitude chez les Russes avec les innombrables exigences des Arméniens ? Il est difficile d'estimer ce qu'il cherchait en définitive. À ce propos, Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 4342 ; Kostandyan/Hovhannisyán, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 431 ; Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 265. Sur l'histoire de la famille Dadian, voir dans le détail Ter-Minassian A., *Une famille d'amiras arméniens : Les Dadian*, dans : *Histoire économique et sociale de l'Empire ottoman et de la Turquie (1326–1960)*, Collection Turcica, vol. VIII, Louvain, 1995, 505-520.

même liberté que les Bulgares. Juste auparavant, les contractants ottomans avaient prié le grand prince de ne pas introduire la question arménienne dans le texte du traité. Le grand prince leur répondit pourtant que le tsar avait déjà donné l'ordre sur cette question et qu'il ne pourrait plus rien y changer⁴⁴⁸.

Plus les Russes insistaient pour atteindre la fin des négociations, plus les Ottomans, sur conseil de la diplomatie anglaise, retardaient un accord. En secret, le sultan spéculait que les Russes et les Anglais entreraient en conflit tôt ou tard et qu'il pourrait ainsi retirer son cou du collet russe. Le 3 mars 1878, le traité de paix fut finalement signé à San Stefano. Il s'agissait là d'un accord de paix préliminaire, car le gouvernement russe voulait traiter les questions qui concernaient les intérêts des puissances européennes lors d'une conférence paneuropéenne. Le traité de paix de San Stefano consistait en 29 articles : les 15 premiers visaient des affaires relatives aux territoires européens de l'Empire ottoman, et seul le 16^e article concernait les Arméniens.

Il disait : « puisque l'évacuation des territoires arméniens possédés par la Russie et leur restitution à la Turquie pourraient mener à des complications et des conflits qui porteraient atteinte aux bonnes relations des deux pays, la Sublime Porte s'engage à mener sans attendre dans les provinces habitées par les Arméniens les améliorations et réformes à chaque fois localement nécessaires et à garantir la sécurité des Arméniens contre les Kurdes et les Circassiens⁴⁴⁹. »

Conformément à l'article 19, l'Empire ottoman devait payer 1 410 000 000 roubles en guise de dommages de guerre⁴⁵⁰. Puisque les caisses de l'État du sultan ne pouvaient apporter cette somme,

⁴⁴⁸ Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 263.

⁴⁴⁹ Cf. Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 42 ; Kirakossian A., *The Armenian Question and the Armenian Genocide*, [The Armenian Question], Yerevan, 2006, 74-75 ; du même auteur, *The Armenian Massacres*, loc. cit., 24.

⁴⁵⁰ Kostandyan/Hovhannisyán, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 435.

les villes de Kars, Ardahan, Bayazed, Batoum, Olti, Ardanouch, Ardvin, Alachkert, Kaghizman, Khoumar, et tout le territoire jusqu'à Soghanalu, devaient être cédés à la Russie⁴⁵¹. En fait, les contractants russes s'étaient sérieusement efforcés, pendant les tractations de paix, d'assurer une souveraineté aux Arméniens dans l'Empire ottoman. Le patriarche arménien Nerses Varjapétian s'était en effet personnellement adressé à eux, leur demandant d'accorder aux Arméniens une souveraineté selon l'exemple du Liban. Mais, sous l'influence de la diplomatie anglaise, les représentants du sultan rejetèrent toute concession et argumentèrent que les Arméniens ne s'étaient jamais plaints de leur situation ; ils auraient sinon joui d'un libre exercice de la religion et de privilèges⁴⁵².

Mais que signifiait fondamentalement le 16^e article du traité de paix de San Stefano pour les Arméniens ? Apportait-il une solution à la question arménienne ? Était-il une conquête socio-politique ou un recul pour les sujets arméniens dans l'Empire ottoman ? Le traité de paix de San Stefano n'était en vérité pas plus qu'un accord international conclu entre deux grandes puissances. Il mit toutefois sur le tapis pour la première fois l'Arménie, les Arméniens et la question arménienne⁴⁵³. La Russie ne se prononça pourtant pas pour l'obtention de la souveraineté par les Arméniens de manière aussi décidée que précédemment en faveur des peuples des Balkans. Le tsar se limita à endosser une position de puissance protectrice pour l'Arménie occidentale et à un rôle de supervision dans les territoires qu'il possédait. Lorsqu'il vit la sécurité des Arméniens mise en danger après le retrait de ses troupes, il fut établi contractuellement et sur la base d'un droit international contrai-

⁴⁵¹ *Ibid.* ; Kirakossian, *The Armenian Question*, 75 ; Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit., 87.

⁴⁵² Voir Kostandyan/Hovhannisyán, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 435.

⁴⁵³ Voir Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit. ; Kirakossian, *The Armenian Question*, loc. cit.

gnant que la Sublime Porte devrait appliquer des réformes en Arménie occidentale⁴⁵⁴.

En outre, l'Empire ottoman devait reconnaître l'Arménie comme un pays conquis sous une perspective géographique et historique, et s'engager à informer dans un délai de six mois le gouvernement russe à propos des réformes menées dans les territoires arméniens⁴⁵⁵. Malheureusement, le 16^e article ne contenait aucune indication concrète concernant ce qui devait exactement être réformé ou quelles mesures devaient être entreprises afin de garantir la sécurité et de meilleures conditions de vie pour les Arméniens, de sorte que le gouvernement ottoman n'était contraint à aucun changement concret. En conséquence, aucune réelle amélioration ne vit le jour pour les Arméniens. Bien au contraire, Arméniens et Kurdes ne cohabitèrent plus par la suite côte à côte, ce qui était présumé pour une coexistence pacifique. Ils furent plutôt sciemment placés face à face, de sorte qu'une escalade plus tardive de cette situation déjà tendue était prévisible.

Le traitement de la question arménienne au congrès de Berlin

Les tractations de paix préliminaires de San Stefano engendrèrent une tension considérable au sein des cercles diplomatiques des puissances européennes. La Russie avait en effet fortement gagné en influence politique sur le continent européen, particulièrement sur les Balkans, ce qui était vu de manière générale avec mécontentement, spécialement par l'Angleterre. L'empire du tsar avait, à grands frais, beaucoup gagné dans la guerre. Mais il se tenait désormais isolé, car toutes les grandes puissances européennes vou-

⁴⁵⁴ Kirakossian, loc. cit. ; Kostandyan/Hovhannisyán, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 435-436 ; Galoyan, *Arménie - Grandes puissances*, loc. cit., 266.

⁴⁵⁵ *Ibid.*

laient soumettre le traité de San Stefano à une révision⁴⁵⁶. Les Anglais exigeaient, sous menace de guerre, que tous les articles soient harmonisés avec les accords précédents de Paris (1856) et Londres (1871)⁴⁵⁷. Cela contredisait les intentions des Russes, qui voulaient traiter avec les puissances européennes uniquement des articles concernant le continent européen⁴⁵⁸. Parce que les États européens voulaient éviter une guerre supplémentaire, ils préféraient conserver le *status quo* de l'Empire ottoman, plutôt qu'assurer une plus grande influence en Europe à une Russie renforcée.

Le 30 mai 1878, la Russie fut contrainte de signer à Londres un accord diplomatique secret avec l'Angleterre, ce qui signifiait pour le pays vainqueur un affaiblissement de sa position de négociation⁴⁵⁹. Ainsi la Russie dut-elle désormais faire des promesses concernant l'Arménie également « au nom de l'Angleterre », c'est-à-dire avec l'accord explicite du gouvernement anglais⁴⁶⁰. En outre, les Russes devaient à nouveau céder les territoires conquis d'A-lachkert et Bayazed parce que des voies de commerce importantes « pour l'Empire ottoman » conduisaient vers la Perse via ces derniers⁴⁶¹.

⁴⁵⁶ À ce sujet, Matuz J., *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit. ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 43-44 ; Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit. ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit., 83-84 ; du même auteur, *Armenien in Berlin*, loc. cit., 33 ; Kirakossian, *The Armenian Question*, loc. cit. ; du même auteur, *The Armenian Massacres*, loc. cit., 25 ; Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 267 ; Kostandyan/Hovhannisyán, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 436-437.

⁴⁵⁷ Loc. cit.

⁴⁵⁸ Loc. cit.

⁴⁵⁹ Voir Kirakossian, *The Armenian Massacres*, loc. cit., 25-26 ; du même auteur, *The Armenian Question*, loc. cit.

⁴⁶⁰ ... que « les accords consentis dans le traité provisoire de San Stefano concernant les Arméniens doivent valoir non seulement pour la Russie, mais aussi pour l'Angleterre. » Cf. Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 43.

⁴⁶¹ *Ibid.* ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit. ; Matuz, *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 239-240 ; Kirakossian, *The Armenian Question*, loc. cit., 75 ; Kostandyan/Hovhannisyán, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 444-445.

Le 4 juin 1878, la Grande-Bretagne conclut un accord de soutien secret avec l'Empire ottoman à Constantinople, signé par l'ambassadeur anglais Sir Austen Henry Layard (1817-1894) et par le ministre ottoman des Affaires étrangères Saffet Pacha (1814-1883). Dans cet accord, il était écrit :

« En cas de non-restitution de Batoum, Ardahan et Kars ou de l'un de ses lieux par la Russie ou au cas où, à quelque moment, la Russie cherche à annexer en Asie une autre partie des territoires établis dans le traité de paix comme appartenant à Sa Majesté impériale le sultan, l'Angleterre s'engage à fournir une aide militaire à Sa Majesté impériale pour la protection des territoires. En contrepartie, Sa Majesté impériale le sultan consent vis-à-vis de l'Angleterre à réaliser des mesures de réforme (à établir plus tard par les deux puissances) afin d'assurer la protection et la sécurité des chrétiens et des autres sujets de la Sublime Porte qui vivent dans les territoires cités. Afin de permettre à l'Angleterre de remplir les obligations résultant de ce traité, Sa Majesté le sultan lui accorde le droit de posséder et de gérer l'île de Chypre⁴⁶². »

Avec cette convention de Chypre⁴⁶³, le sultan s'acheta la protection de la Grande-Bretagne. L'Angleterre obtint en contrepartie un poste qui était, en comparaison de Malte, plus avancé dans la Méditerranée occidentale, ainsi que la surveillance sur les territoires asiatiques de l'Empire ottoman. Dans cet accord, l'Arménie n'était en rien considérée comme personne de droit et les réformes prévues devaient s'étendre à tous les « chrétiens et autres sujets » d'une manière identique.

Avant la signature du traité de San Stefano déjà, le 5 février 1878, le ministre des Affaires étrangères austro-hongrois Gyula

⁴⁶² Cf. Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 43 ; Kirakossian, *The Armenian Massacres*, loc. cit., 26.

⁴⁶³ À ce propos Matuz, *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 240 ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit. ; Kirakossian, *The Armenian Massacres*, loc. cit., 26 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 43-44.

Andrassy (1823-1890) soumit la proposition de tenir à Vienne un congrès pour régler toutes les questions conflictuelles des Balkans. Le chancelier russe Alexandre Michailovitch Gortchakov (1798-1883) déclina et se tourna à la place vers le chancelier impérial allemand Otto von Bismarck (1815-1898) qui, devant le *Reichstag*, s'était déjà déclaré prêt, en tant qu'« honnête agent de change », à diriger un congrès pour la paix⁴⁶⁴.

Les Arméniens n'étaient pas satisfaits des résultats de San Stefano et nourrissaient de grandes craintes en ce qui concerne les réformes et leur transposition dans les faits. C'est pourquoi le patriarcat arménien à Constantinople chercha à entrer en contact avec la Sublime Porte et le sultan. Ce dernier conseilla au patriarche de présenter les exigences des Arméniens directement aux cours européennes et à Saint-Petersbourg. Sa stratégie poursuivait le dessein d'empêcher, par le trop grand nombre d'exigences présentées, l'indépendance planifiée de la Bulgarie et d'assurer en même temps le *status quo* de l'Empire ottoman.

Le patriarche et l'autorité arménienne à Constantinople décidèrent d'envoyer une délégation vers Saint-Petersbourg, ainsi qu'une deuxième aux cours européennes. Tous les documents emportés par les délégués furent en principe rédigés par d'honnêtes Arméniens versés dans le service de l'État : Grigor Otian, conseiller de haut rang de Midhad Pacha, Servitchen (Serovbé Vitchénian) et Hovhannés Saguez. L'archevêque Khoren Nar-Bey⁴⁶⁵ (1832-1892) fut envoyé comme délégué à Saint-Petersbourg. Sur conseil de Grigor Otian, Mekrtitch Khrimian (catholicos de l'Église apostolique

⁴⁶⁴ À ce sujet Matuz, *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 238-240 ; cf. Gust, *Imperium d. Sultane*, loc. cit., 336-338 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 44-46 ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit., 83-84 ; du même auteur, *Armenier in Berlin*, loc. cit., 33-35 ; Lanne, *Erster Völkermord*, loc. cit., 38 ; Kostandyan/Hovhannisyanyan, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 437.

⁴⁶⁵ L'archevêque Galfayan Khorēn Nar-Bēy maîtrisait plusieurs langues, parmi lesquelles le russe.

arménienne de 1892 à 1907), un clerc aimé et estimé par le peuple, auparavant patriarche des Arméniens à Constantinople (1869-1873) et élu plus tard catholicos de tous les Arméniens à Etchmiadzine, fut nommé chef de la délégation envoyée aux cours européennes. Malheureusement, il ne maîtrisait aucune des langues européennes. C'est pourquoi Minas Tchéraz, un jeune homme inexpérimenté de 22 ans, dont le seul atout était la connaissance de la langue française, lui fut adjoint en qualité d'interprète. Il lui revint la tâche de traduire les documents en chemin, puisqu'en raison d'un temps de préparation réduit, ils n'avaient été établis qu'en arménien. Mekrtitch Khrimian se présenta avec sa délégation à Rome, Vienne, Paris et Londres⁴⁶⁶. À Paris, il rencontra Boghos Nubar Pacha (1851-1930), un Arménien influent d'Égypte qui lui conseilla de ne pas poser de trop hautes exigences. Seth Abgar, un Arménien venant d'Inde qui séjournait à Londres depuis peu ainsi que Mirza Malkam Khan⁴⁶⁷ (1833-1908), d'origine arménienne et ambassadeur perse à Londres, étaient de la même opinion⁴⁶⁸.

À Paris, le ministre des Affaires étrangères français William Henry Waddington (1826-1894) conseilla à Khrimian de ne pas renvoyer à l'exemple de la souveraineté libanaise lors du congrès de

⁴⁶⁶ À ce sujet Hofmann, *Annäherung*, loc. cit., 84 ; du même auteur, *Armenier in Berlin*, loc. cit., 34 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 46 ; Kirakossian, *The Armenian Massacres*, loc. cit., 26 ; du même auteur, *The Armenian Question*, loc. cit., 76 ; Galoyan, *Arménie - Grandes puissances*, loc. cit., 284-291 ; Kostandyan/Hovhannisyanyan, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 439-442 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 4345 ; Encyclopédie: Question arménienne, loc. cit., 172.

⁴⁶⁷ Melkum Khan ou Malkom Khan, arm. Melk'on Xan également, est né dans une famille arménienne en Perse. Il étudia à l'école arménienne Samuel-Muratian à Paris, mais revint au pays après ses études, où il se convertit à l'islam. Il occupa différents postes politiques au service de l'État perse. Selon Tessa Hofmann, il était le seul Arménien qui, en qualité de ministre perse des Affaires étrangères [sic!], fut autorisé au congrès de Berlin. Voir, du même auteur, *Armenier in Berlin*, loc. cit., 34.

⁴⁶⁸ Voir Kostandyan/Hovhannisyanyan, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 441.

paix, parce qu'il s'agissait là d'une population homogène, mais de présenter plutôt des demandes concrètes sur la base des majorités de population arméniennes et des données géographiques⁴⁶⁹.

À Londres, la délégation arménienne s'adressa d'abord à William Ewart Gladstone (1809–1898), le prédécesseur du Premier ministre en fonction. Celui-ci était un opposant aux Turcs bien connu, de même qu'au premier ministre Benjamin Disraeli (1804–1881). Ce dernier ne voulut dès lors plus recevoir la délégation⁴⁷⁰. Ce n'était malheureusement pas le dernier faux pas d'une longue série d'écarts diplomatiques, due à l'inexpérience politique des membres de la délégation.

Le 13 juin 1878, le congrès pour la paix de Berlin commença finalement à se réunir. Le patriarche arménien de Constantinople y envoya Stépan Papazian. Il avait pour tâche de transmettre les documents secrets du patriarche aux deux délégations et de superviser leurs négociations⁴⁷¹. Alors que l'article 16 de San Stefano était traité, la délégation arménienne réussit à convaincre le ministre anglais des Affaires étrangères Salisbury (1830–1903), en lui avançant la preuve que les Arméniens dans les vilayets de Van, Bitlis, Harpout et Erzeroum représentaient la majorité de la population. Celui-ci ne put pourtant donner de réponses qu'évasives, parce que la coalition secrète entre la Grande-Bretagne et l'Empire ottoman avait été conclue tout juste auparavant⁴⁷². Sur conseil du ministre français des Affaires étrangères Waddington, la délégation arménienne exposa aux représentants de toutes les puissances européennes les demandes de souveraineté mises au point, avec une annexe de données statistiques et une carte de l'Arménie⁴⁷³.

⁴⁶⁹ *Ibid.*

⁴⁷⁰ *Ibid.*

⁴⁷¹ Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit.

⁴⁷² Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 4346 ; Kostandyan/Hovhannissyan, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 442.

⁴⁷³ Kostandyan/Hovhannissyan, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 443.



Ill. 17 : La délégation arménienne au congrès de Berlin (1878).
Premier rang, de g. à dr. : archevêque Khoren Nar-Bey et archevêque Mekrititch Khrimian ; derrière, de g. à dr. : Stépan Papazian et Minas Tchéráz

Entre-temps, Boghos Nubar Pacha envoya de Paris aux participants du congrès un document qui avait pour titre « *Quelques notes sur les réformes prévues en Arménie* »⁴⁷⁴. Dans celui-ci, il expliquait que les Arméniens ne demandaient ni l'indépendance politique, ni de se désolidariser de l'Empire ottoman. Tout ce qu'ils souhaitaient était une sécurité garantie et la protection pour leurs vies, leurs possessions et leurs biens, tout comme pour leurs femmes et leurs filles. Cette exigence manifestement fortement réduite n'avait cer-

⁴⁷⁴ Voir Anahit, Nr. 6-9, Paris, 1907, 146 ; Kostandyan/Hovhannissyan, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit.

tainement pas été coordonnée avec la délégation et montrait dans cette phase décisive des tractations, le manque d'unité du *leadership* arménien.

Les délégués ottomans, sous la direction de l'ambassadeur Sallullah, exigeaient de la délégation arménienne une limitation de ses activités, ainsi qu'une réduction de ses demandes. En contrepartie, on lui promit d'instituer, dans le futur, des Arméniens comme gouverneurs dans les vilayets arméniens. La délégation ne se montra naturellement pas d'accord sur ce point. Lorsque la convention secrète entre l'Angleterre et la Russie fut révélée au cours du congrès, le sultan Abdülhamid II trouva la présence à Berlin de la délégation arménienne insupportable et exigea sa révocation immédiate par le patriarche arménien à Constantinople. Celui-ci refusa et déclara courageusement qu'il était prêt à être pendu s'il le fallait, comme le fut, à la porte de son propre patriarcat, le patriarche grec orthodoxe Gregorios V un demi-siècle auparavant⁴⁷⁵. Lorsque la convention de Chypre fut rendue publique, la délégation arménienne prit conscience qu'il s'agissait d'une cause perdue. Puisque dans cette convention, la Grande-Bretagne s'était engagée à certaines obligations envers les Arméniens, Lord Salisbury lut l'« accord obtenu entre les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne et de la Turquie »⁴⁷⁶. Ce dernier déclarait :

« La Sublime Porte s'engage à réaliser sans attendre les améliorations et réformes que les besoins locaux rendent nécessaires dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité envers les Circassiens et les Kurdes. Elle informera régulièrement des mesures atteintes les puissances qui superviseront leur avancement⁴⁷⁷. »

Cette clause, connue plus tard comme article 61, fut acceptée sans discussion.

⁴⁷⁵ Kostandyan/Hovhannisyán, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 444.

⁴⁷⁶ Cf. Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 46.

⁴⁷⁷ *Ibid.* ; À ce sujet : Hofmann, *Armenier in Berlin*, loc. cit., 34 ; Kostandyan/Hovhannisyán, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 445.

L'indifférence avec laquelle les puissances européennes traitaient du destin des Arméniens, mise en lumière lors du congrès de Berlin, déclencha parmi eux une grande indignation, alors qu'ils avaient pourtant eu de grandes attentes. Avant que la délégation ne quitte le congrès, elle envoya une note de protestation aux représentants des grandes puissances, dans laquelle elle exprimait sa profonde déception et son indignation⁴⁷⁸.

Face à cette situation qui paraissait embourbée et sans issue, des critiques envers le patriarche s'élevèrent parmi les Arméniens : il aurait confié une charge de représentation à des gens incompetents et avait donc sa part de responsabilité dans l'échec⁴⁷⁹. Le fait est pourtant que l'issue des tractations à Berlin n'a pas été déterminée par la constitution de la délégation, mais uniquement par les intérêts des différentes puissances européennes. Une délégation dotée de connaissances diplomatiques et d'expérience n'aurait pas mené à un résultat différent.

Alors que le chef de la délégation de Berlin, Mekrtitch Khrimian, était rentré à Constantinople, il donna à ses réflexions la forme de la parabole suivante, ancrée jusqu'aujourd'hui dans la conscience collective des Arméniens : dans la ville où il résidait, Van, il y avait un plat national très apprécié, la « harissa » – un ragoût préparé à partir de blé et de viande. À Berlin, on a cuisiné une grande casserole de harissa bien goûteuse. Toutes les nations invitées ont puisé leur portion de harissa de la marmite avec la louche de fer qu'elles avaient emportée avec elles. Les Arméniens, au contraire, n'avaient été équipés que de louches en papier. Lorsqu'ils plongèrent celles-ci dans le plat pour y puiser leur part, cela ne leur fut pas possible. Les louches en papier se sont tout de suite dissoutes dans la le harissa⁴⁸⁰.

⁴⁷⁸ Voir Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit. ; Kostandyan/Hovhannisyán, *Arm. Frage u. Diplomatie*, loc. cit., 444.

⁴⁷⁹ Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 4349.

⁴⁸⁰ Cf. aussi Hofmann, *Armenier in Berlin*, loc. cit.

LE DÉBUT DU COMBAT ARMÉNIEN POUR LA LIBÉRATION

Premiers pas dans la direction de l'indépendance – La fondation des partis nationaux arméniens

L'amour pour la liberté et le désir d'indépendance menèrent, dans les années 70 et 80 du XIX^e siècle, à la formation des partis politiques nationaux arméniens. L'influence de la Révolution française et les innombrables soulèvements contre la domination ottomane dans les Balkans menèrent à un réveil national parmi les notables arméniens et les étudiants : conscience nationale, droits de l'homme et dignité humaine devinrent les maîtres-mots de cette époque. On voulait d'abord éclairer le peuple et ainsi, par un effort commun, atteindre l'indépendance si longtemps recherchée. À cette fin, différentes institutions scolaires et culturelles furent fondées, d'abord à Constantinople, la capitale de l'empire, puis bientôt, dans le foyer arménien occidental. Parmi celles-ci, on mentionnera, depuis 1870, des organisations comme *Araratian Īnkerut'iun Hayoc'*⁴⁸¹ (« Association arménienne Ararat »), *Arewelean Dproc'asirac Īnkeru-*

⁴⁸¹ L'association fut fondée le 15 avril 1876 à Constantinople par les intellectuels arméniens Gabriel Noratunkian, Arpiar Arpiarian, Mekrtitch Portougalian, Minas Tchéraz, Harutiun Chichmanian et P. Vasilian. Sa première école fut ouverte le 1^{er} novembre 1876 dans le village d'Aylur, dans le district de Van. Plusieurs écoles furent construites dans les années suivantes jusqu'en juin 1880 en différents endroits d'Arménie occidentale. Cette association fut ensuite incorporée dans une fédération commune. Voir *Encyclopédie soviétique arménienne*, I, loc. cit., 110.

*t'iun*⁴⁸² (« Association pour la promotion des écoles orientales »), *Kilikian Īnkerut'iun*⁴⁸³ (« Association cilicienne »), *Azganwer Hayuheac' Īnkerut'iun*⁴⁸⁴ (« Association des Arméniennes qui aiment leur patrie ») et *Dproc'asēr Tiknac' Īnkerut'iun*⁴⁸⁵ (« Association des femmes promouvant l'éducation »). Toutes ces organisations étaient actives principalement dans le domaine de l'éducation et fondèrent finalement, le 1^{er} juin 1880, une confédération du nom de *Miac'eal Īnkerut'iunk' Hayoc'* (« Fédération des associations arméniennes »).

⁴⁸² Originellement, l'association fondée à Constantinople en 1876 s'appelait *Arewelean Īnkerut'iun* (« Association Orient »). Le 1^{er} janvier 1878, elle fusionna avec l'association *Dproc'asirac Īnkerut'iun* et reçut le nom modifié d'*Arewelean Dproc'asirac' Īnkerut'iun*.

⁴⁸³ L'association cilicienne fut fondée le 18 février 1879 par, entre autres, Minas Ćeraz, Karapet Karak'ian, Hrand Asatur et Hakob Nazarian à Constantinople. Elle poursuivait le but de promouvoir l'éducation des Arméniens en Cilicie. Jusqu'à son incorporation au sein de la Fédération des associations arméniennes le 1^{er} juin 1880, elle avait déjà érigé avec succès plusieurs écoles ciliciennes à Haĉ'an, Zēyt'un, Marach, Aıntab et Sis. Voir *Encyclopédie soviétique arménienne*, V, loc. cit., 406.

⁴⁸⁴ L'association fut fondée à Constantinople en 1879, sur l'initiative de Zapel Asatur, un écrivain et activiste pour les droits des femmes bien connue chez les Arméniens. Le but de l'association était de procurer une bonne éducation aux jeunes filles et aux femmes, principalement en Arménie occidentale. En 1880, fut ouverte la première école de filles à Kighi (Kiġi). Pendant le massacre de 1895, l'activité de l'association fut interrompue, mais reprit en 1908. En 1912, l'association prit en charge 23 écoles de filles et leurs 2000 écolières dans les provinces d'Arménie occidentale. Voir loc. cit., 701.

⁴⁸⁵ L'association fut fondée le 1^{er} mai 1879 par les anciennes étudiantes de l'école de filles de Hripsimyants à Ortakiugh (Ortakeuy), un quartier de Constantinople. L'initiative fut soutenue par plusieurs personnalités distinguées, entre autres par le patriarche Nersēs Varzapetian et son successeur Harutiun Vehapetian, qui furent les premiers membres d'honneur de l'association, par l'écrivain Srбуhi Tiusab, tout comme par le peintre de marines célèbre, Hovhannes (Ivan) Aīvasowsky. Le but de l'association était de préparer des enseignantes bien formées pour l'école arménienne. Après quelques interruptions de son travail dans les années 1895/1896, 1915 et 1922, l'association partit s'installer à Marseille et, plus tard, à Paris. Voir *Encyclopédie soviétique arménienne*, III, loc. cit., 110.

Outre les associations à but culturel, et en réaction aux répressions brutales persistantes du gouvernement ottoman, des organisations secrètes et des alliances de nature politique émergèrent parmi la population arménienne en Arménie occidentale, particulièrement dans les régions du Tarone, du Vaspourakan et de Van. Leurs buts étaient, d'une part, l'autodéfense, principalement contre les attaques des Kurdes et des Tchierkesses, d'autre part la création d'une administration autonome. En 1872, l'organisation secrète *Miutiun I Prkutiun*⁴⁸⁶ (« Union du salut ») fut fondée au Vaspourakan. L'alliance secrète *Sev Khatch*⁴⁸⁷ (« croix noire ») subsista de 1878 à 1879 à Van. L'association *Pachtpan Hayreniats*⁴⁸⁸ (« Défenseurs de la patrie ») exista à partir de 1880 à Karine (Erzeroum) et, de 1870 jusque 1880, l'organisation *Pokr Hayki Kazmakerputiun*⁴⁸⁹ (« Association de l'Arménie mineure ») à Marzvan (Merzifon).

Une autre forme d'autodéfense organisée, connue dans l'histoire des Arméniens sous le nom de *Haydukayin*⁴⁹⁰ ou *Fitayikan Charjum*, fit son apparition à peu près simultanément dans la même ré-

⁴⁸⁶ Kostandyan E., *Azagrakan xmbakneri jewaworumə ew gorcunewt'yan əndlaynumə Arewmtyan Hayastanum* (La formation et la phase initiale de l'activité des groupes de libération en Arménie occidentale) [Groupes de libération], dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan 2010, 462 ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit., 82 ; Nalbandian L., *The Armenian Revolutionary Movement, The Development of Armenian Political Parties through the Nineteenth Century*, [Armenian Revolutionary Movement], Los Angeles, 1963, 80-83.

⁴⁸⁷ Kostandyan, *Groupes de libération*, loc. cit., 463-466 ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit. ; Nalbandian, *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 83-84.

⁴⁸⁸ Kostandyan, *Groupes de libération*, loc. cit., 468-470 ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit. ; Nalbandian, *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 85-89.

⁴⁸⁹ Kostandyan, *Groupes de libération*, loc. cit., 470-473 ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit.

⁴⁹⁰ Du hongrois « Hajduk », qui signifie quelque chose comme un fantassin combattant contre la domination ottomane ; un mouvement de libération qui s'était étendu depuis le XV^e siècle principalement dans les pays balkans. Voir *Encyclopédie soviétique arménienne*, VI, loc. cit., 156.

gion. Depuis le XVIII^e siècle, on pouvait observer un phénomène semblable en Europe de l'Est, particulièrement dans les pays balkans de Bulgarie, Macédoine et Grèce, où le combat pour la libération de la domination ottomane était mené par divers héros nationaux et des groupements armés irréguliers. Étymologiquement, le mot *fidayi*⁴⁹¹ provient de l'arabe et signifie quelque chose comme *sacrifice* (ou encore *celui qui se sacrifie*). Il désigne une personne qui ne craint pas le sacrifice pour sa patrie ou pour son peuple, voire est prête à donner sa propre vie⁴⁹². À l'origine, les *fidayi* n'avaient aucun but politique, mais se formaient simplement pour protéger la population rurale des attaques des Kurdes et des oppresseurs ottomans, éventuellement pour mener des attaques de représailles. Naturellement, les groupements *fidayi* irréguliers arméniens n'étaient pas de taille à s'opposer aux troupes ottomanes ; c'est pourquoi leur mode opératoire consistait la plupart du temps à mener une guérilla qui exigeait certes d'innombrables victimes, mais se caractérisait aussi par de nombreux actes héroïques. Les meneurs *fidayi* Arabe⁴⁹³, Jirayr⁴⁹⁴, Aghbiur Serob⁴⁹⁵, Guéorg Tchavouch⁴⁹⁶, Medzn Murat⁴⁹⁷, Paramaz⁴⁹⁸, Kéri⁴⁹⁹, Andranik⁵⁰⁰, Aram Manukian⁵⁰¹, Sosé Mayrik⁵⁰², Hamazasp⁵⁰³, Dro⁵⁰⁴, Garéguine

⁴⁹¹ Pour l'étymologie, voir aussi Wikipedia : Fedayeen فدائيين *fidā'iyīn* Arabe, فدائيان Persian, "those who sacrifice themselves". Cf. <http://en.wikipedia.org/wiki/Fedayeen> ; voir aussi *Encyclopédie soviétique arménienne*, XII, Erevan, 1986, 641.

⁴⁹² Sur les *Fidayi*, voir en détail Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 105-108.

⁴⁹³ Les noms des meneurs *Fidayi* mentionnés sont pour la plupart des noms de couverture. Arabō (Stepanos Mkhitarian 1863-1893).

⁴⁹⁴ Martiros Pōyač'ian 1856-1894.

⁴⁹⁵ Serob Vardanian 1864-1899.

⁴⁹⁶ Gēorg Lazarian 1870-1907.

⁴⁹⁷ Hambarc'um Pōyač'ian 1869-1915.

⁴⁹⁸ Mattéos Sargisian 1863-1915.

⁴⁹⁹ Aršak Afavian 1858-1916.

⁵⁰⁰ Andranik Ōzarian 1865-1927.

⁵⁰¹ Aram Manukian 1879-1919.

⁵⁰² Sōsē Vardanian 1868-1953.

Njdeh⁵⁰⁵ et beaucoup d'autres encore, jouissent chez les Arméniens d'une estime particulière jusqu'à aujourd'hui.

Arménakan Kazmakerputiun

Fortement déçu par le résultat du congrès berlinois, l'archevêque Mekrtitch Khrimian, profondément honoré par le peuple sous le nom de *Hayrik* (= petit père), ne se contenta pas de parler allégoriquement, lors de ses sermons, d'une « louche de fer » dans l'église patriarcale de Constantinople. Il invita également les nombreux « pandukht » – ce qui signifie quelque chose comme travailleurs itinérants ou saisonniers – arméniens, originaires des provinces mais travaillant dans la capitale Constantinople, à rapporter avec eux, lorsqu'ils retournaient à la maison, non des cadeaux, mais bien des armes exclusivement⁵⁰⁶. Seule une libération de la domination étrangère apporterait de véritables réformes et les Arméniens devaient avant toute chose prendre leur défense en main. Ils ne pouvaient s'en remettre aux autres plus longtemps, et devaient compter uniquement sur eux-mêmes. Il fallait qu'ils défendent leurs droits, leur liberté et leurs valeurs, avec les armes si nécessaire. Ces mots d'encouragement de Khrimian, qui était un clerc très populaire, trouvèrent une grande résonance, principalement à Van, dont il était lui-même originaire et où il jouissait d'une grande estime.

Un autre intellectuel, qui portait le même prénom que Khrimian, le pédagogue et publiciste Mekrtitch Portougalian⁵⁰⁷ (1848–

⁵⁰³ Hamazasp Srvanjtian 1873–1921.

⁵⁰⁴ Drastamat Kanayan 1884–1956.

⁵⁰⁵ Garegin Ter-Yarut'iunian 1886–1955.

⁵⁰⁶ Voir Kostandyan/Hovhannisyanyan, *Arm. Frage u. Diplomatie*, dans : *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 446.

⁵⁰⁷ Voir au sujet de Portougalian : Nalbandian, *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 90-94.

1921), enseignait au même moment à l'élite de ses étudiants, à Van, le désir de liberté et d'indépendance. Sur son initiative, ses élèves et certains enseignants fondèrent au printemps 1885, à Van toujours, le premier parti politique arménien, la secrète *Arménakan Kazmakerputiun*⁵⁰⁸ (« Organisation des Arméniens »). Lui-même avait déjà quitté Van peu auparavant, suite à la persécution ottomane, et cherchait la sécurité à Marseille. Là, il publia un journal en langue arménienne qui portait le nom d'*Armenia*⁵⁰⁹ et dans lequel il propageait les idées de libération et d'autonomie du peuple arménien.

Puisque aucun programme de parti contraignant⁵¹⁰ n'avait été rédigé au début, les membres du parti *Arménakan* s'inspirèrent de l'écrit patriotique de l'écrivain arménien oriental Raphaël Patkanian, intitulé « Directives pour la libération de l'Arménie »⁵¹¹. Cet écrit fut publié une première fois par Mekrtitch Portougalian à Marseille en 1889, sans que l'auteur ne soit nommé, au nom de l'« Union patriotique arménienne »⁵¹² et se répandit aussitôt parmi les Arméniens, de sorte que Portougalian dut déjà publier une deuxième édition en 1891⁵¹³.

⁵⁰⁸ À ce sujet, Hambaryan A. et Sargsyan S., *Armenakan Kusak'ut'yun* (Le parti Arménakan), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 482-491 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 61-62 ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit., 85 ; Nalbandian, *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 95-97.

⁵⁰⁹ Le parti récemment fondé fut nommé parti *Arménakan*, inspiré par le nom de ce journal. Plus précisément sur l'*Armenia* : Nalbandian, *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 94-95.

⁵¹⁰ À ce sujet : Nalbandian, *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 97-99.

⁵¹¹ Voir Patkanian R., *Vardapetaran Hayastani Azatagrut'ean* (Directives pour la libération de l'Arménie), Erevan, 1989 ; cf. aussi *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 483.

⁵¹² Patkanian R. (non cité dans l'original), *Vardapetaran Hayastani Azatagrut'ean* (Directives pour la libération de l'Arménie), Marseille, 1889, 27 pages ; il n'est conservé de cette publication qu'un seul exemplaire à la Bibliothèque nationale d'Arménie, à Erevan.

⁵¹³ Patkanian R., *Vardapetaran Hayastani Azatagrut'ean* (Directives pour la libération de l'Arménie), Marseille, 1891, 31 pages ; il n'existe de cette

Dans les années 1890, quelques étudiants de Portougalian virent la nécessité de coucher sur le papier un programme de parti. Ils le rédigèrent sous la direction de Mekrtitch Avetissian, et il fut publié au cours de l'année 1907⁵¹⁴. Conformément à ce programme, le but du parti *Arménakan* était d'obtenir l'indépendance du peuple arménien par une révolution. En guise de préparation, serviraient la diffusion des œuvres nationales patriotiques, la propagande de l'idéologie du parti, l'éveil de la conscience nationale et l'organisation d'unités armées. Ceci devait naturellement être mis à exécution, « lorsque les circonstances extérieures – la position des puissances extérieures et des peuples voisins – sembleraient favoriser la cause arménienne⁵¹⁵. »

En 1890, le parti *Arménakan* comptait, à l'endroit de sa fondation et dans les districts voisins, déjà plus de deux mille membres, dont plusieurs femmes renommées. La ville perse de Salmast en était, tout comme Van, un centre important. Mais il devint bientôt clair à la direction du parti que la politique de la Sublime Porte avait pour fin l'annihilation des Arméniens. Elle amplifia donc son investissement pour l'armement de la population arménienne. Lorsque, le 26 mai 1889, Vardan Golochian et Hovhannes Agripachian, membres estimés du parti, transportèrent des armes vers Van, ils entrèrent en conflit avec des troupes turques qui leur étaient supérieures en nombre et furent tués⁵¹⁶. Le parti, qui œuvrait jusqu'ici avec la plus grande prudence en arrière-plan, vécut ainsi ce qu'on peut appeler son premier baptême du sang. Il se décida alors à exercer des actions de représailles planifiées contre ceux qui exploitaient et espionnaient le peuple.

publication que trois exemplaires à la Bibliothèque nationale d'Arménie à Erevan. Cet écrit connu plus tard d'autres tirages encore.

⁵¹⁴ Voir *Erkri jayn* (Appel de la patrie), Tbilisi, 28, 29 décembre, 1907, 12-13. Cf. aussi dans : *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 484.

⁵¹⁵ Cf. Hambaryan A., et Sargsyan S., *Die Armenakan-Partei*, loc. cit., 485.

⁵¹⁶ Loc. cit., 489.

Bien que l'action politique du parti *Arménakan* se basait principalement sur l'autodéfense, son activité servit à l'autorité ottomane comme prétexte pour étouffer impitoyablement un mouvement révolutionnaire prétendument panarménien et opposé à l'empire. Nombre de ses membres furent tués par les troupes turques régulières et les unités de maraudeurs hamidiye pendant les massacres de Van⁵¹⁷, entre 1895 et 1896. Privé de l'influence des idéologies contemporaines étrangères, ce premier parti politique arménien demeura d'une importance seulement locale et ne put s'organiser comme un mouvement unifié et solide parmi les Arméniens. En l'an 1908, le parti *Arménakan* s'unit au parti *Vérakazmial Hentchakian* (« Hentchakian réorganisé »)⁵¹⁸. C'est à partir de ce regroupement politique et d'autres que fut finalement formé, en 1921, le parti *Ramkavar Azatakan Kusaktsutiun* (« Parti libéral démocrate »).

Le parti révolutionnaire Hentchak

Depuis les années 1860, les intellectuels et étudiants arméniens cultivaient, particulièrement en Transcaucasie, un lien avec les révolutionnaires russes. De nombreux russes, hostiles aux tsars et bannis là-bas, apportèrent leurs idées révolutionnaires. Ils enthousiasmèrent ainsi de très nombreux adeptes parmi les peuples transcauciens qui vivaient au sein des frontières de l'État russe. Certains intellectuels arméniens étaient en contact étroit avec les *narodniki* (« populistes ») russes et surtout avec le parti social révolutionnaire *Narodnaya Volia* (« la volonté du peuple »). Les jeunes Arméniens de familles bourgeoises n'étudiaient pas seulement aux universités connues du nord de l'Europe comme à Dorpat et Saint-Peters-

⁵¹⁷ Voir Nalbandian, *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 102-103.

⁵¹⁸ Hofmann, *Annäherung*, loc. cit., 85.

bourg, mais aussi en Occident, comme à Paris, Zurich, Lausanne et Genève. Durant l'été 1886, Avetis Nazarbékian et Maro Vardanian, qui étudièrent ensemble à Paris et étaient tout fraîchement fiancés, se rendirent à Genève pour passer les vacances d'été⁵¹⁹. Là, ils entretenirent des contacts avec d'autres étudiants arméniens venant du Caucase et qui étudiaient aux Universités de Genève et de Montpellier. Ils décidèrent de fonder ensemble une organisation révolutionnaire pour la cause arménienne. Puisque, au semestre d'hiver 1886, une faculté des sciences sociales devait être érigée à l'Université de Genève, Avetis Nazarbékian et Maro Vardanian se laissèrent convaincre par leurs collègues arméniens de ne plus retourner à Paris, mais de rester à Genève et d'y continuer leurs études⁵²⁰. Nazarbékian était déjà bien connu des cercles d'étudiants. C'était un jeune écrivain qui avait publié, sous le pseudonyme de *Lerents*, des articles révolutionnaires ou patriotiques dans l'*Armenia* de Mekrtitch Portougalian, à Marseille. Déçu cependant par le refus de Portougalian de convoquer une conférence des Arméniens en Europe dans le but de fonder une organisation révolutionnaire⁵²¹, il critiqua ce dernier dans un article portant le titre « *Un caméléon dévoreur d'Arméniens* »⁵²² et distribua parmi les étudiants arméniens une circulaire qui avait pour sous-titre « *Aux frères et sœurs* »⁵²³. Dans celle-ci, le jeune binôme formé par Avetis et Maro appelait les étudiants arméniens « *à combattre contre cette atrocité advenue au sein de notre lointaine patrie, dans l'Arménie turque*⁵²⁴. » Pour se consacrer à cette tâche urgente et venir en aide au peuple arménien

⁵¹⁹ Voir Manoukian A., *Hayrenik'i Azatagrut'ean Banakin Hamozwac Zinwornera* (L'armée des combattants convaincus par la libération de la patrie), [Combattants], Genève, 2014, 20.

⁵²⁰ *Ibid.*

⁵²¹ Portougalian publia certes la proposition de Nazarbékian dans son journal, mais refusa de diriger une organisation révolutionnaire.

⁵²² Le texte de cet article n'a malheureusement pas été conservé.

⁵²³ L'allure de cet appel était semblable à celle des Narodniki.

⁵²⁴ Voir Manoukian, *Combattants*, loc. cit., 51.

souffrant en Arménie occidentale, sept jeunes étudiants convaincus de leur mission fondèrent en août 1887, à Genève, la première organisation révolutionnaire arménienne. Ils s'appelaient : Avetis Nazarbékian (aussi connu sous le nom de Nazarbek), Maro Vardanian-Nazarbékian, Rouben Khan-Azat (Néchan Karapétian), Gabriel Kafians (Chmavon), Kristapor Ohanian et Guéorg Gharadjian. À l'origine, ces étudiants appelèrent leur nouvelle fondation *Heghapokhakan Kazmakerputiun*⁵²⁵ (« Organisation révolutionnaire »). Parce qu'ils voulaient propager leurs revendications, ils éprouvèrent la nécessité de publier un organe politique dans lequel ils pourraient diffuser leurs idées et recruter des camarades. Après avoir changé plusieurs fois de nom : *Zang* (« signal »), *Ahazang* (« alarme/sirène d'avertissement »), etc., c'est celui de *Hentchak* (« cloche ») qui fut adopté pour le journal de l'organisation révolutionnaire, sous le conseil d'Avetis Nazarbek. Ce nom était emprunté au journal d'Alexander Herzens (1912–1870) « *Kolokol* », et le contenu cherchait à se rattacher idéologiquement au groupe marxiste de Guéorgui Plekhanov (1856–1918) « *Libération du travail* ». Le premier numéro de *Hentchak* fut imprimé en novembre 1887 à Genève⁵²⁶. L'organisation révolutionnaire elle-même en tira sa nouvelle identité et le nom de *Hentchakian Kusaktsutiun*⁵²⁷ (« Parti *Hentchakian* »). Ses membres s'appelaient de manière correspon-

⁵²⁵ Voir Manoukian, *Combattants*, loc. cit., 13.

⁵²⁶ Par mesure de précaution, afin de se protéger des espions tsaristes et turcs, ainsi que d'assassins professionnels, le véritable lieu de l'impression fut gardé secret, constamment changé et dissimulé sous de fausses identités. C'est pourquoi les éditions de *Hnčak* ne furent pas enregistrées par les Archives nationales suisses.

⁵²⁷ À ce sujet, voir en détail Nalbandian L., *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 115ss ; Kitur A., *Patmut'iun S. D. H. Kusak'ut'ean* (Histoire du parti s[ocial]-d[émocrate] H[nchakean]), I–II, Beyrouth, 1962–1963 ; Hambaryan A., Hovhannisyan G., *Hnčakean Kusak'ut'yun* (Le parti Hentchak), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 491–498 ; Hovhannisyan G., *Hnčakean Kusak'ut'yan Patmut'yun* (L'histoire du parti Hentchak), Erevan, 2012 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 62–64 ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit., 85–86.



Ill. 18 : Les fondateurs du parti Hentchakian à Genève, août 1887

dante « hentchaks ». C'est seulement quelques années plus tard, lors de la première assemblée générale, en 1890, que le parti s'appela *Hentchakian Hephapokhakan Kusaktsutiun* (« Parti révolutionnaire Hentchakian »). En 1905, il changea son nom en *Hentchakian Sotsial Demokrat Kusaktsutiun* (« Parti démocratique socialiste Hentchakian »). Depuis 1909, il se nomme officiellement *Sotsial Demokrat Hentchakian Kusaktsutiun* (« Parti social-démocrate Hentchakian ») et conserve ce nom jusqu'à aujourd'hui⁵²⁸.

Juste après la fondation de l'organisation révolutionnaire, les hentchaks rédigèrent leur programme de parti⁵²⁹ en août 1887,

⁵²⁸ Hovhannisyan, loc. cit., 44 ; voir aussi Nalbandian L., *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 207.

⁵²⁹ Voir *Cragir Hnčakean Kusak'ut'ean* (Programme du parti Hentchak) [Programme], Beyrouth, 1968 ; à ce propos, le détaillé Nalbandian L., *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 108-114 ; Hovhannisyan, loc. cit., 22-23.

mais ne purent le publier que dans le numéro d'octobre-novembre 1888 de l'organe du parti *Hentchak*. Des objectifs à court et à long termes y étaient formulés. D'abord, « la libération du peuple arménien, réduit en esclavage par la domination ottomane »⁵³⁰, ce qui devait être réalisé par un soulèvement général du peuple et une révolution⁵³¹. L'objectif à long terme prévoyait « la création d'un état social-démocratique dans une Arménie indépendante »⁵³². Les hentchaks furent de la sorte les premiers partisans résolus d'une entière libération de l'Arménie, aussi bien de la domination russe que des dominations ottomane et perse. Pour atteindre ce but, le parti devait, d'une part utiliser un travail de propagande, d'autre part opposer à la terreur de l'État partout présente, une terreur individuelle ciblée⁵³³. Le moment favorable pour la libération de la domination ottomane serait naturellement celui où l'un ou l'autre État déclarerait la guerre aux Ottomans⁵³⁴. Conjointement, il était prévu de libérer les Arméniens, aussi bien dans les territoires russes que perses et d'ériger une Arménie commune, indépendante, sociale et démocratique. Dans le programme du parti, on trouve littéralement :

« Le souhait le plus ardent du parti des hentchaks est la formation d'une fédération générale indépendante d'après l'exemple de la Suisse⁵³⁵, au sein de laquelle seraient regroupées toutes les petites nations de l'Est et toutes celles qui pourraient se libérer du joug turc⁵³⁶. »

⁵³⁰ Cf. Programm, loc. cit., 13.

⁵³¹ *Ibid.*

⁵³² Loc. cit., 40.

⁵³³ Cf. loc. cit., 14 ; voir aussi Nalbandian L., *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 110 ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit., 85.

⁵³⁴ Cf. Programm, loc. cit., 15.

⁵³⁵ Puisque le parti avait été fondé à Genève et que ses fondateurs avaient étudié en Suisse, la « Confoederatio Helvetica » fournissait l'exemple le plus familier.

⁵³⁶ Loc. cit.

En 1889, les deux membres fondateurs, Rouben Khan-Azat et Gabriel Kafians, furent envoyés en Arménie occidentale afin d'y fonder des centres du parti. Les premiers virent le jour à Erzeroum et Trébizonde, d'autres à Constantinople et dans tous les lieux importants des territoires habités par les Arméniens⁵³⁷. Les idées de libération furent volontiers reprises par la population arménienne opprimée. Mais cette dernière n'offrait aucun sol fertile pour les idées marxistes socialistes, que les hentchaks apportèrent les premiers en Asie mineure. Le socialisme trouva encore bien moins de résonance au sein de la population musulmane, en particulier chez les Turcs et les Kurdes. En décembre 1892, une action de distribution de tracts effectuée dans de nombreuses villes d'Asie mineure et par laquelle on appelait au soulèvement contre le sultan « usurpateur » et son régime, n'apporta non seulement aucun résultat, mais se retourna en outre contre ses initiateurs⁵³⁸. Bien que l'action ait été camouflée de telle sorte qu'elle semblait avoir été organisée par les musulmans eux-mêmes, la police secrète retrouva la trace des responsables et le gouvernement utilisa l'occasion de cet incident pour prendre des mesures contre la population arménienne, majoritairement pacifique⁵³⁹. L'orientation marxiste extrême mena finalement à une division du parti en 1896, entre les socio-démocrates marxistes et les hentchaks réorganisés⁵⁴⁰.

Dans les années 90 du XIX^e siècle, le vœu émergea parmi divers groupements révolutionnaires à Tiflis d'unifier leurs forces avec les hentchaks et de fonder une organisation qui les chapeauterait sous la forme d'une « fédération des révolutionnaires arméniens »⁵⁴¹. Rouben Khan-Azat fut chargé par son parti de prendre la route

⁵³⁷ Voir Hambaryan/Hovhannisyán, *Le parti Hentchak*, loc. cit., 493 ; Hovhannisyán, *L'histoire du parti Hentchak*, loc. cit., 27-33.

⁵³⁸ Hambaryan/Hovhannisyán, *Le parti Hentchak*, loc. cit., 496-497.

⁵³⁹ *Ibid.*

⁵⁴⁰ Hovhannisyán, *Histoire du parti Hentchak*, loc. cit., 117-135.

⁵⁴¹ Nalbandian L., *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 151.

pour Tiflis en vue des négociations. Hakob Meghavorian, de Genève⁵⁴², se joignit à lui un peu plus tard. Ils auraient presque pu parvenir à un accord avec Kristapor Mikayélian, Stépan Zorian et Simon Zavarian, les initiateurs de ce projet judicieux. Mais leurs efforts échouèrent pourtant devant l'attitude inflexible de la centrale hentchak genevoise, qui ne voulait pas renoncer à sa position de meneuse⁵⁴³.

La Fédération révolutionnaire arménienne

La phase de développement de la « fédération des révolutionnaires arméniens » perdura jusqu'en 1892. Après s'être séparée des hentchaks, l'organisation changea son nom durant l'été de cette année en *Hay Heghapokhakan Dachnaksutiun*⁵⁴⁴ (« Fédération révolutionnaire arménienne »), lors du premier congrès⁵⁴⁵ des révolutionnaires arméniens à Tiflis. Ses fondateurs, qui avaient créé le parti en 1890 à Tiflis, étaient les révolutionnaires arméniens originaires du Caucase mentionnés plus haut : Kristapor Mikayélian (1859-1905), Stépan Zorian (1867-1919) et Simon Zavarian (1866-1913). Lors de ce congrès, fut aussi adopté le « Programme de la Fédération révolutionnaire arménienne ». Il ne sera cependant publié, sous le titre « Notre programme », qu'en 1894, dans

⁵⁴² À ce propos, loc. cit., 154 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 66 ; Hovhannisyán, *Histoire du parti Hentchak*, loc. cit., 39.

⁵⁴³ À ce sujet, Hovhannisyán, *Histoire du parti Hentchak*, loc. cit., 39-40 ; Hambaryan/Hovhannisyán, *Le parti Hentchak*, in: *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 495-496.

⁵⁴⁴ Voir en détail Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 65-66 ; Nalbandian L., *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 151-176 ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit., 86-87 ; Khudinyan G., *Hay Helapoxakan Dašnaksutyun* (Fédération révolutionnaire arménienne), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 498-505.

⁵⁴⁵ Voir Nalbandian L., *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 165-166.



Ill. 19 : Les fondateurs de la Fédération révolutionnaire arménienne. Sur l'image, de dr. à g : Rostom (Stépan Zorian), Kristapor Mikayélian et Simon Zavarian

l'édition d'août-septembre de l'organe du parti *Drochak* (« drapeau »)⁵⁴⁶. Il contenait trois parties principales : but, moyen et organisation⁵⁴⁷. D'une part, la fédération révolutionnaire entendait faire partie du mouvement socialiste, d'autre part, elle liait ce premier effort à son désir de libération nationale, tant de l'Empire russe que de l'Empire ottoman, puisque le foyer historique des Arméniens se tenait alors sous l'autorité de ces puissances. L'indépendance politique et économique de l'Arménie devait advenir par un soulèvement général. Il serait nécessaire pour cela de poursuivre un travail de propagande afin d'armer les Arméniens, former des unités de combat, mener des actions terroristes en réponse à la terreur de l'État et organiser une autodéfense solide. Lors du congrès de Tiflis, une procédure décentralisée fut décidée. Celle-ci prévoyait

⁵⁴⁶ À ce propos, Nalbandian L., *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 166-173 ; Khudinyan G., *Armenische Revolutionäre Föderation*, dans : *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 404-505 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 66. Cf. aussi Drošak, août-septembre, 1894.

⁵⁴⁷ Khudinyan G., *Armenische Revolutionäre Föderation*, dans : *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 504.

que les organisations régionales du parti puissent accorder leurs politiques et leurs stratégies aux conditions propres à chaque lieu. À l'origine, les *dachnaks* obtinrent une influence politique principalement en Transcaucasie, mais qui grandit bientôt dans tous les territoires habités par des Arméniens, à l'intérieur de l'Empire ottoman comme à l'étranger. En 1893, la rédaction de l'organe du parti *Drochak* fut déplacée à Genève⁵⁴⁸, d'où le parti divulgua ses idées révolutionnaires dans tous les centres organisationnels. Au contraire des *hentchaks*, qui soulignaient leur orientation marxiste socialiste, les *dachnaks* plaçaient la cause nationale des Arméniens à l'avant-plan. Fondamentalement, leur engagement était cependant tout aussi socialiste, puisqu'ils se rallièrent, suite à leur quatrième congrès tenu à Vienne en 1907, à la deuxième *internationale*⁵⁴⁹.

Les meneurs de l'organisation révolutionnaire arménienne nouèrent des contacts et cultivaient une étroite collaboration avec les contestataires Jeunes-Turcs, aussi bien à Constantinople qu'à Paris et à Genève. Ils nourrissaient ainsi le dessein de renverser Abdülhamid II, de réintroduire la constitution ottomane que ce dernier avait abrogée en 1876 et de former un gouvernement parlementaire. Ils croyaient en effet pouvoir assurer, par cette collaboration, un meilleur avenir pour les Arméniens, et parvenir ainsi à la souveraineté espérée. Cette appréciation politique se révéla pourtant bientôt n'être qu'un vœu pieu, tout à fait absurde, des élites de l'organisation révolutionnaire arménienne. Le comité jeune-turc Union et Progrès était composé de nationalistes extrêmes, qui adhéraient à l'idéologie du pantouranisme et voulaient par conséquent soumettre les minorités nationales. Bien que les *dachnaks* s'accrochaient encore au soutien des Jeunes-Turcs lors de leur cinquième congrès en 1909, ils durent bientôt reconnaître que leurs

⁵⁴⁸ Loc. cit., 505.

⁵⁴⁹ Voir Hofmann, *Annäherung*, loc. cit., 86.

espoirs resteraient vains. Dès leur sixième congrès, tenu en 1911 à Constantinople, ils se tournèrent contre la politique du comité Union et Progrès. Lors du huitième congrès, tenu à Erzeroum en juillet 1914, alors qu'éclatait la Première Guerre mondiale, les responsables de l'organisation révolutionnaire arménienne prirent conscience du danger qui les menaçait de se trouver écrasés entre les grandes puissances russe et ottomane. Ils confirmèrent alors la politique choisie : les Arméniens devraient demeurer loyaux envers l'État auquel ils appartenaient⁵⁵⁰.

⁵⁵⁰ À ce propos, voir en détail Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 108-11, 149-152.

LES ARMÉNIENS SOUS LES LAMES SANGUINAIRES DU « SULTAN ROUGE »

Le début d'une longue souffrance sous le « grand boucher »

« Assassiner un homme est un crime,
assassiner un peuple est une question⁵⁵¹. »

Le clerc anglais Malcolm MacColl (1831-1907), après avoir étudié les rapports des diplomates britanniques dans l'Empire ottoman, arriva à la conclusion que la Sublime Porte avait planifié l'élimination des Arméniens dès l'été 1890⁵⁵². Mais surtout, tous les chercheurs arméniens ayant travaillé sur le génocide considèrent au-

⁵⁵¹ Citation d'un texte que Victor Hugo rédigea en l'an 1876 pour attirer l'attention des grandes puissances sur la ville bulgare de Batak, dont l'histoire est inséparablement liée au soulèvement d'avril 1876 contre la domination étrangère ottomane. La répression du soulèvement exigea des milliers de victimes bulgares. Batak et sa population furent particulièrement touchés. Des milliers d'êtres humains, indépendamment de l'âge et du sexe, y furent tués par les Turcs ottomans. La résonance mondiale des événements de Batak donna l'occasion à la Russie d'attaquer et de déclarer la guerre à l'Empire ottoman, guerre au cours de laquelle la plus grande partie de la Bulgarie fut libérée.

⁵⁵² Rev. Malcolm MacColl, *England's responsibility towards Armenia*, 2nd ed., London, 1895 ; voir à ce sujet en détail Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 322-323, 328-329 ; Safrastyan R., *Hayoc' C'elaspanut'yan hamityan cragirə* (Le programme hamidique du génocide envers les Arméniens) [Le programme hamidique du génocide envers les Arméniens], dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 509.

jourd'hui les années 90 du XIX^e siècle comme la première phase de la politique d'extermination des Arméniens⁵⁵³. Lorsque, après le congrès de Berlin, la question arménienne fut internationalisée et que les puissances européennes acceptèrent la tâche d'imposer la mise en œuvre des réformes dans les vilayets arméniens, le gouvernement ottoman décida, sous le sultan Abdülhamid II, de souscrire en apparence aux conditions, de les remplir à la lettre, mais de ne jamais réformer de manière durable la situation factuelle. Le sultan craignait qu'une position privilégiée des Arméniens puisse mener finalement à une indépendance, ce qu'il signifia à l'empereur allemand Guillaume II lors de sa visite à Constantinople en 1889 avec les mots suivants : « *Je préférerais plutôt mourir que d'apporter en Anatolie orientale⁵⁵⁴ des réformes qui mènent à la souveraineté⁵⁵⁵.* » Le sultan écumait de toute façon de rage, parce que les Arméniens avaient eu l'audace de transmettre une pétition à l'empereur allemand, rappelant à celui-ci l'article 61 du traité de Berlin et ses exigences de réformes⁵⁵⁶. Le plan d'Abdülhamid II était de se débarrasser de l'épée de Damoclès de la question arménienne en éliminant l'objet propre de la question : les Arméniens.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, un fort courant panislamiste se développait dans l'Empire ottoman, sous forme d'une réaction féroce vis-à-vis des réformes du Tanzimat. L'un des défenseurs les plus importants de l'idéologie panislamiste était Djamal ad-Din al-

⁵⁵³ Yves Ternon défend aussi cette opinion dans son ouvrage souvent cité, *Tabu Armenien*, 84-87.

⁵⁵⁴ Il faut indiquer à ce propos que le sultan évite à dessein le mot « Arménie » et nomme plutôt la patrie historique des Arméniens « Anatolie orientale ». Le fait est qu'il avait déjà interdit l'emploi du nom « Arménie » dans tout l'empire.

⁵⁵⁵ Cf. Danisman Z., *Sultan İkinci Abdülhamid Han (Osmanlı İmparatorluğu Tahiri*, c. 13), Istanbul, 1966, 145 ; Safrastyan, *Le programme hamidique du génocide envers les Arméniens*, loc. cit., 506.

⁵⁵⁶ Cf. Hesemann M., *Völkermord an den Armeniern: Mit unveröffentlichten Dokumenten aus dem Geheimarchiv des Vatikans über das grösste Verbrechen des Ersten Weltkriegs*, [Völkermord], München, 2015, 76.

Afghani⁵⁵⁷ (1838–1897), dont les travaux impressionnèrent tant Abdülhamid II qu'il l'invita à Constantinople⁵⁵⁸. Le sultan lesta d'idées panislamistes le ressentiment envers les chrétiens déjà visible dans l'empire. Il mit en avant sa fonction de calife⁵⁵⁹, occupée par les sultans depuis le Moyen Âge, afin d'unir les forces islamiques et de les diriger contre les grandes puissances chrétiennes européennes. L'empire pouvait d'une part s'en trouver consolidé et sécurisé dans sa globalité. Mais d'autre part, le sultan allait utiliser cette idéologie comme fer de lance contre les chrétiens arméniens. Bientôt, les Arméniens seraient considérés comme des ennemis et des représentants des intérêts des puissances occidentales dans le pays entier.

Durant l'été 1890, de fausses rumeurs furent divulguées à Constantinople à propos d'un soulèvement d'Arméniens à Erzeroum. La police ottomane fut dès lors chargée, sur ordre du gouvernement, de fouiller l'école Sanassarian, l'église de Marie, le siège diocésain et

⁵⁵⁷ Voir, à son sujet, le website de l'*Encyclopédie de l'Islam* : <http://www.eslam.de/begriffe/a/afghani.htm>.

⁵⁵⁸ Safrastyan, *Le programme hamidique du génocide envers les Arméniens*, loc. cit., 508.

⁵⁵⁹ Matus, *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 82-83. Selon la présentation ottomane des faits, le sultan Selim I^{er} a poussé le dernier calife abbasside en fonction au Caire, al-Mutawakkil III (1508–1516 et 1517), qui n'avait aucun pouvoir réel, à lui transférer le califat après 1517. La revendication d'un califat panislamique n'a cependant été officiellement établie que dans la constitution de l'Empire ottoman introduite en 1876, suspendue de fait en 1878 et réintroduite en sa pleine validité en 1908. Le sultan Abdülhamid II (1876–1909) utilisa le titre de calife comme un facteur d'intégration islamique pour l'empire menacé de se disloquer. Durant la guerre russo-ottomane, il appela les musulmans vivant dans l'Empire russe au djihad contre les Russes. Mehmed V (1909–1918) tenta d'utiliser le titre de calife comme motif de propagande pour déclencher un soulèvement islamique pro-ottoman dans les empires coloniaux des adversaires de la guerre pendant la Première Guerre mondiale. Les deux califes sultans ne rencontrèrent pas le succès escompté. L'appel à tous les musulmans pour le djihad contre les puissances de l'Entente (France, Grande-Bretagne, Russie) pendant la Première Guerre mondiale surtout, n'a eu presque aucun effet.

d'autres institutions arméniennes pour y trouver des armes cachées. Naturellement, rien ne fut découvert, mais cette intervention policière laissa derrière elle des traces sanglantes. Pour montrer leur indignation, les Arméniens fermèrent leurs magasins et envoyèrent des télégrammes de protestation à la Sublime Porte. Le 18 juin, les policiers envahirent la cour intérieure de l'église, où de nombreux Arméniens étaient rassemblés pour la messe. Il y eut des heurts et des échanges de coups de feu. Plusieurs douzaines d'Arméniens furent tués et il y eut de nombreux blessés. Deux jours plus tard, une populace islamique échauffée attaqua le quartier arménien, détruisit tout de ce qui était propriété arménienne, tua une douzaine d'Arméniens et laissa entre 200 et 300 blessés. Ce n'est qu'après l'intervention des consuls perse et américain qui stationnaient là et avaient assuré le refuge à de nombreux Arméniens que les actes de violence prirent fin⁵⁶⁰.

Désespérant que les réformes annoncées ne soient réalisées et que l'oppression des Arméniens n'augmente au contraire dans les provinces, certains activistes du parti révolutionnaire arménien *Hentchak* planifièrent une manifestation pacifique, avec pour but de donner une pétition à la Sublime Porte. Le 15 juillet 1890, ils entrèrent dans l'église patriarcale arménienne de Koum-Kapou⁵⁶¹, où se trouvaient de nombreux Arméniens venus des provinces. Pendant la messe, ils prirent la parole et expliquèrent le manque de perspectives de la situation des Arméniens dans les provinces isolées, mirent le patriarche Khoren Achekian (1888-1894) sous pression et lui firent signer la pétition qu'il devrait remettre personnellement au sultan. Toute la communauté assemblée marcha ensuite

⁵⁶⁰ Voir Kirakossyan A., *Arewmtahayut'yan halacank'neri sastkac'umə 1890-akan t'vakanneri skzbin* (Le renforcement des persécutions des Arméniens occidentaux au début des années 1890) [Le renforcement des persécutions des Arméniens occidentaux], dans: *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 510 ; Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 4638.

⁵⁶¹ Sur la manifestation des Arméniens à Koum-Kapou, voir Nalbandian, *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 118-120.

avec le patriarche vers le palais du sultan, mais fut surprise par la police. Des heurts suivirent l'échange verbal et la confrontation aboutit à une fusillade qui fit de nombreuses victimes des deux côtés. Au même moment, Abdülhamid II célébrait dans son palais la fête islamique du sacrifice du Kurban-Bayram. Alors qu'il recevait la nouvelle, il fut d'abord effrayé, car il croyait avoir affaire à un soulèvement de Turcs. Il se calma cependant tout de suite lorsqu'on lui communiqua qu'il s'agissait d'Arméniens⁵⁶². Haroutioun Djangulian, un meneur du parti *Hentchak*, originaire de Van, qui avait détruit le sceau du sultan dans la cour du patriarcat de Koum-Kapou fut condamné à mort par le tribunal militaire ottoman. La punition fut plus tard changée en emprisonnement à vie, après intervention de Sa Majesté le sultan. L'ancien patriarche, Mekrtitch Khrimian, le meneur de la délégation qui prit part au congrès de Berlin, fut banni à Jérusalem⁵⁶³.

Même si le sultan Abdülhamid II se fit passer pour libéral et favorable aux réformes juste après son accession au trône, il demeura pourtant un monarque absolu, dont le règne se caractérisa par une froide absence de scrupules et une brutalité calculatrice. Il souffrait de paranoïa, de sorte que beaucoup lui paraissait suspect et une menace personnelle. Aussi fit-il abruptement disparaître les choses qui lui déplaisaient, mais également les personnes. Bientôt, l'usage d'expressions qui lui semblaient conspiratrices fut interdit dans la vie publique de tout l'empire : par exemple « successeur du trône », « tyrannie », « révolution », « anarchiste », « terroriste », « attentat », « Arménie », « Bosnie », « constitution », « liberté » et même « réforme », ce mot qui, d'une part lui causait tant d'inquiétude, mais dont il usait d'autre part pour faire perpétuellement attendre les grandes puissances européennes⁵⁶⁴.

⁵⁶² À ce sujet, en détail, Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 4638-4641.

⁵⁶³ Voir Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 301.

⁵⁶⁴ Hessemann, *Völkermord*, loc. cit., 74 ; Kirakossyan, *Le renforcement des persécutions des Arméniens occidentaux*, loc. cit., 511.

Lorsque les Arméniens qui se réunirent au congrès de Berlin demandèrent des droits et des réformes, ils rompirent aux yeux des Turcs leur « contrat » avec la Sublime Porte. Ce dernier faisait de l'Arménie une « nation de foi » dans le système de *millet* pratiqué par l'Empire ottoman. Agir de la sorte ne pouvait signifier autre chose pour les Arméniens que de perdre leur statut de « protégés », puisque le « contrat » supposait la pleine soumission au « Rajah » et n'était naturellement en rien compatible avec une égalité des droits telle que l'avait prévue le congrès de Berlin. Les musulmans avaient, selon la loi islamique, le droit de détruire les « gïaurs » désobéissants et de piller leurs possessions et biens.

Plus le sultan était placé sous pression par les grandes puissances, plus il s'orientait résolument vers son projet de décimer les Arméniens avec des moyens militaires. Il avait pour cela son arme secrète : les Kurdes⁵⁶⁵. Johannes Lepsius (1858-1926), l'« avocat du peuple arménien » qui s'est engagé comme l'un des premiers témoins de la cause arménienne, rapportait à ce propos :

« Abdülhamid (...) savait ce qu'il voulait. Il avait tourné sa tendre sollicitude vers les Kurdes. Les Kurdes étaient certes obligés de payer un tribut, mais ils étaient par ailleurs indépendants, exempts de la pression de l'impôt et de la conscription. Ils étaient, alors comme aujourd'hui, divisés en familles sédentaires et nomades. Les familles nomades, pauvres, méprisées et pleines de brigands, étaient aux yeux des riches cheiks sédentaires kurdes, le rebut du peuple. Abdülhamid invita les cheiks des Kurdes nomades à Constantinople, les reçut au Yildiz Kiosk, leur offrit des décorations, des titres et des uniformes, en fit des Pachas, les exempta du tribut et équipa les cavaliers mâles des familles nomades de fusils Martini. Les régiments hamidiye étaient nés. (...) Ils devaient attraper au collet trois enne-

⁵⁶⁵ « Abdülhamid était résolu à décimer les Arméniens avec des forces militaires. Son arme secrète étaient les Kurdes. » Cf. Gust, *Imperium d. Sultane*, loc. cit., 355.

mis : les Russes, les Kurdes sédentaires et les Arméniens. Il [le sultan] attribua aux Kurdes hamidiye de nouvelles zones de pâturages en direction de la frontière russe, afin de les utiliser comme gardes-frontières contre les régiments de cosaques. Il les poussait de la sorte en même temps à la manière d'un butoir dans le territoire des Kurdes sédentaires. Il fit en outre désarmer les Arméniens et les abandonna aux Kurdes hamidiye, dont il gratifia les services avec les biens et les champs des paysans arméniens. Ce dernier plan réussit ; le premier et le deuxième échouèrent. Les Russes payèrent une somme annuelle aux cheiks des Kurdes hamidiye et comptaient sur leur soutien en cas de guerre. Les Kurdes sédentaires, non moins bien armés que les nomades, renvoyèrent les lâches hamidiye à la maison les têtes ensanglantées s'ils voulaient s'emparer de leurs villages et de leurs troupeaux. Mais les Arméniens désarmés fertilisaient avec leurs cadavres les champs qui seraient broutés par les Kurdes⁵⁶⁶. »

Les unités de cavalerie fondées en hiver 1891 par le sultan, directement sous ses ordres et appelées en conséquence *hamidiye*, consistaient en 63 régiments qui comptaient en tout 33 000 hommes. Militairement, ils n'étaient pas de grande importance, mais comme terrible moyen de répression, ils remplissaient parfaitement leur rôle. Tout de suite après leur fondation, leurs chefs furent envoyés à Erzeroum, où ils furent entraînés deux mois par les officiers de la 4^e armée ottomane⁵⁶⁷. Le fait que ces unités de cavalerie *hamidiye* furent lâchées sur des Arméniens désarmés au préalable comme des chiens de chasse sur une proie sans défense fut clairement formulé, bien qu'avec retenue diplomatique, par le consul anglais à Erzeroum, dans son compte rendu du 24 février 1891 :

« ... Cette mesure d'armer les Kurdes est vue ici avec grande préoccupation. Le comportement des Kurdes a encore exacerbé ce

⁵⁶⁶ Lepsius J., *Die Armenischen Reformen*, dans : *Mesrop, Zeitschrift der Deutsch-Armenischen Gesellschaft*, I, juillet-août, Wien, 1914, 16ss.

⁵⁶⁷ Kirakossian, *Le renforcement des persécutions des Arméniens occidentaux*, loc. cit., 510 ; Nansen, *Betrogenes Volk*, loc. cit., 294.

sentiment. Nombre d'entre eux annoncent publiquement que leur rôle est d'assujettir les Arméniens et qu'il leur a été assuré qu'ils ne devraient pas répondre devant la justice de leurs actes d'oppression de chrétiens. – Les Arméniens sont très abattus dans cette ville et un grand nombre d'entre eux, lorsqu'ils peuvent se le permettre, ont exprimé leur intention de quitter Erzeroum aussitôt que les routes seront ouvertes⁵⁶⁸. »

Les puissances européennes occidentales n'avaient fondamentalement élevé aucune objection à la création des unités de cavalerie hamidiye. Elles accordaient en effet foi à la justification du sultan, selon laquelle il avait instauré celles-ci pour la sécurisation des frontières avec la Russie. Mais lorsque l'on sut que les hamidiye étaient surtout utilisés pour l'extermination des chrétiens arméniens vivant à l'est de l'empire, une certaine inquiétude devint tangible au sein des grandes puissances, principalement chez les Anglais. Sous leur pression, Abdülhamid II se vit contraint d'instaurer, en 1892, une commission dans le but de contrôler les régiments hamidiye, mais qui, comme le présumait le préposé aux affaires à Constantinople, « se préoccupa bien plus de la formation de nouveaux régiments irréguliers de Kurdes... que d'alléger le sort des Arméniens pacifiques⁵⁶⁹. »

Le plan du sultan aboutit. En 1892, les habitants des montagnes de Sassoun ressentirent les premiers les effets de l'incitation des mollahs, des cheikhs et des prédicateurs islamiques contre les *giaurs*. Mais les sanglants massacres de masse étaient encore à venir. En 1893 déjà, il y eut une grande vague d'arrestations arbitraires d'Arméniens, suite à des distributions d'affiches politiques

⁵⁶⁸ "Dispatch from Mr. Clifford Lloyd, British consul at Erzeroum, to Sir W. White, 1 October, Turkey, no. I (1890-1891)", dans : MacColl M., *England's Responsibility*, loc. cit., 27 ; Walker Christopher J., *Armenia, The Survival of a Nation*, Londron, 1980 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 59 ; Kirakossian, *Le renforcement des persécutions des Arméniens occidentaux*, loc. cit., 511.

⁵⁶⁹ Loc. cit.

et de tracts par les partisans du parti révolutionnaire *Hentchak* au début de l'année dans la province de Sivas et dans des villes d'Arménie centrale. Ils y appelaient la population musulmane elle-même à se soulever contre leur oppresseur. Ce qu'ils obtinrent fut malheureusement exactement le contraire, puisque cette action parmi les Turcs et les Kurdes ne trouva non seulement aucun écho, mais déclencha une grande indignation. Des milliers d'Arméniens atterrirent dans les prisons turques, où ils furent jugés sans procès et atrocement torturés. À Marzvan, la police arrêta 17 Arméniens, dont deux pasteurs évangéliques⁵⁷⁰. Ces derniers furent condamnés à mort et ne furent libérés de prison et renvoyés du pays qu'après diverses interventions.

À partir de 1894, de plus petits incidents, d'importance locale tout au plus, suffirent, en plusieurs villes et villages des provinces orientales, à donner prétexte pour tuer des membres de la population arménienne. Il faut remarquer que de tels excès de violence furent dirigés uniquement contre des Arméniens et prirent, d'une manière frappante, une même forme dans tout l'empire. La population musulmane de l'endroit était à chaque fois avertie à l'avance. Puis, un coup de fanfare donnait un signal à la plèbe pour qu'elle se jette sur les Arméniens, conduite par des unités hamidiye et souvent accompagnée de soldats turcs. Elle démolissait tout. Outre les pillages et d'inimaginables cruautés, cela entraînait à chaque fois des effusions de sang.

Pour l'État ottoman, il aurait été facile d'empêcher de tels débordements. Aussi est-il très clair que les ordres et leur planification émanaient de la Sublime Porte et du sultan lui-même. La population musulmane était appelée, tant par exhortation orale que par tract, à détruire les chrétiens arméniens. Fridtjof Nansen reproduit dans son livre *Betrogenes Volk* (Peuple trompé), un appel publié par les autorités de la ville d'Arabkir :

⁵⁷⁰ L'on rendra compte de manière détaillée de leur destin plus tard dans ce livre.

« Tous les enfants de Mohammed doivent maintenant accomplir leur devoir et tuer tous les Arméniens, piller et brûler leurs maisons. Pas un seul Arménien ne peut être épargné. C'est l'ordre du sultan. Qui ne suit pas cet ordre sera considéré comme un Arménien et tué comme tel. C'est pourquoi tout musulman se montrera obéissant envers le gouvernement en tuant en priorité ces chrétiens qui, jusqu'ici, avaient vécu avec lui en amitié⁵⁷¹. »

Dans les capitales des provinces, les diplomates européens devaient assister, impuissants, aux massacres de chrétiens arméniens tout autour d'eux. Ainsi le 3 novembre 1895, le consul français télégraphia de Diarbékir à son ambassadeur à Constantinople :

« Je suis responsable devant ma conscience pour établir clairement que les musulmans ont commencé à massacrer les Arméniens, sans avoir été provoqués par eux. Le wali, le commandant militaire et le chef de la police ont assisté aux horreurs passivement, sans entreprendre la moindre chose pour leur commander d'arrêter. J'ai vu de mes propres yeux que les soldats et Zaptihs (gendarmes) se joignirent aux musulmans et aux Kurdes pour tirer sur des chrétiens et que les chrétiens ne se servirent de leurs armes que lorsqu'ils ne virent plus d'autre possibilité de sauver leur vie⁵⁷². »

L'autodéfense des Arméniens de Sassoun 1893/1894, début d'une longue série de pogroms arméniens

Après que l'Arménie occidentale fut tombée sous la domination des Ottomans au milieu du XVI^e siècle, la région autour de Sassoun demeura l'une des rares où pu être préservée une situation d'autonomie partielle. Depuis le XII^e siècle, des Kurdes immigrants éluèrent constamment domicile dans les vallées fertiles, sans que ne se

⁵⁷¹ Cf. Nansen, *Betrogenes Volk*, loc. cit., 297.

⁵⁷² Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 80-81.

déclenchent jamais de conflits sérieux avec les Arméniens établis dans les colonies des montagnes. Les Arméniens payaient un tribut aux seigneurs territoriaux kurdes pour leurs services de protection patriarcaux et portaient même leurs armes avec une certaine fierté, car cela était interdit aux chrétiens dans beaucoup d'autres régions de l'empire. Au XIX^e siècle, il y avait dans cette région 400 colonies, dont 250 étaient habitées par une majorité de 50 000 Arméniens au total⁵⁷³.

Dans les années 80 du XIX^e siècle, le gouvernement turc commença à échauffer les familles kurdes contre les Arméniens. Les premières confrontations eurent lieu dans la région autour de Sassoun, à Chatakh, Tzovasar, Chenik, Semal et Geliyeguzan. Pour conserver un contrôle total sur la ville de Sassoun, le gouvernement utilisa des conflits de territoires sans importance comme prétextes à ses interventions. Les habitants de Sassoun refusèrent de payer la taxe que le gouverneur de Bitlis, Hassan Tahsin Pacha, avait arbitrairement exigée d'eux en avançant la raison qu'il leur restait juste assez pour vivre suite aux pillages répétés des Kurdes. Sur ordre du gouvernement de Constantinople, Tahsin Pacha s'associa aux chefs de familles kurdes et décida, avec leur aide, de mettre à genoux les habitants de Sassoun récalcitrants. Dans la période qui suivit, les hamidiye kurdes furent dépêchés vers Sassoun. Profitant de renforts de troupes turques, ils avancèrent contre les colonies arméniennes, où ils se heurtèrent toutefois à une forte résistance⁵⁷⁴. La défense de Sassoun fut organisée par les meneurs du parti *Hentchak* : Hambartsoum Poyadjian (connu parmi les Arméniens sous

⁵⁷³ Voir loc. cit., 69 ; Kirakossyan A., *Sasuni 1893–1894 t't' ink'napastpanakan marterə ew hayeri zangvacayin kotoracneri skizbə* (Les combats d'autodéfense de Sassoun dans les années 1893–1894 et le début des massacres de masse d'Arméniens), [Les combats d'autodéfense de Sassoun], dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, book I, Erevan 2010, 515.

⁵⁷⁴ Voir Hofmann, *Annäherung*, loc. cit., 88 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit. ; Kirakossian, *Les combats d'autodéfense de Sassoun*, loc. cit., 516.

le nom de Medzn Murat), Mihran Tamatian, Arménak Ghazarian et l'héroïque Guéorg Tchavouch. Les combats durèrent jusqu'en 1893⁵⁷⁵.

Au cours de la même année, un chef de famille kurde du nom de Husseinî attaqua avec ses troupes les malheureux Arméniens et perpétra d'innombrables atrocités, ainsi que des meurtres. Sur protestation de l'ambassadeur européen, Husseinî fut arrêté par les autorités turques à Erzeroum et livré à Constantinople, où il fut décoré et reçu avec les honneurs par le sultan⁵⁷⁶.

Ne pouvant mettre les combattants héroïques de Sassoun à genoux mit Abdülhamid II en rage. Il commanda la 4^e armée, jointe par 17 unités kurdes hamidiye – 12 000 hommes en tout, équipés des armes les plus modernes et profitant d'un renfort d'artillerie –, mais également les troupes d'Osman Pacha, fortes de 3000 hommes, et les 25^e et 26^e régiments d'infanterie d'Erzeroum, sous le commandement des tristement célèbres commandants Zeki Pacha, Hussein Pacha, Behaeddin Pacha et Mahmed Pacha el Aghassi, contre les courageux habitants de Sassoun. Les Arméniens étaient décidés à combattre jusqu'à la dernière goutte de sang, bien qu'affrontant, avec leurs fusils à silex les plus primitifs, une force supérieure et bien mieux équipée. De nombreuses colonies furent réduites en cendres, et il y eut de grandes pertes des deux côtés. Les Arméniens durent battre en retraite, poursuivis par les troupes turques et kurdes, toujours plus haut dans les montagnes. Bientôt, les munitions et la nourriture vinrent à manquer. La faim et l'épuisement les tenaillaient. Beaucoup de femmes et de petites filles se jetaient des raides rochers dans les profondeurs pour ne pas tomber aux mains de leurs cruels bourreaux. Le gouvernement turc émit la proposition d'épargner la vie des Arméniens en cas de reddition. Ces derniers savaient ce que valait une promesse turque et

⁵⁷⁵ *Ibid.*

⁵⁷⁶ *Ibid.*

refusèrent résolument⁵⁷⁷. Poussés par le désespoir, un groupe de 200 Arméniens se rendirent, sous le commandement du prêtre Hovhannes – ils furent tous tués avec cruauté⁵⁷⁸.

À Sassoun et dans ses environs, comme dans la vallée de Mouch, les troupes turques et kurdes ont rasé un total de 40 villages et tué plus de 10 000 Arméniens de manière bestiale⁵⁷⁹. Des hommes, des enfants et des vieillards furent torturés sans merci, tués et démembrés, des enfants furent écorchés vifs devant les yeux de leurs mères, ou empalés sur des sabres. Des femmes enceintes eurent leur ventre tailladé ; les enfants en étaient arrachés. Les filles et les femmes, des plus petits enfants jusqu'aux vieilles dames, servirent de butin aux bourreaux, avant qu'on leur tranche les membres et la gorge. Parmi les Kurdes, Khalil Agha, Kyor (l'aveugle) et Sleman Agha s'étaient particulièrement démarqués par leur sadisme. La boucherie ne prit fin à Sassoun⁵⁸⁰ qu'en septembre 1894⁵⁸¹. Dans son rapport à la Sublime Porte, Zeki Pacha écrivait : « *Nous avons purifié la totalité de la région, d'une manière telle que des soulèvements de la sorte ne pourront plus jamais se produire dans le futur*⁵⁸². » Il fut bardé de décorations par le sultan pour ses faits sanglants et quatre chefs de familles kurdes obtinrent des drapeaux de soie en signe de reconnaissance⁵⁸³.

⁵⁷⁷ Kirakossyan, *Les combats d'autodéfense de Sassoun*, loc. cit., 516-518 ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit. ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 70-72.

⁵⁷⁸ Kirakossyan, *Les combats d'autodéfense de Sassoun*, loc. cit., 518.

⁵⁷⁹ Du même auteur, *The Armenian Question*, loc. cit., 76.

⁵⁸⁰ Sur le carnage de Sassoun, voir aussi Ormanian, *Azgapatum*, 5020-5022.

⁵⁸¹ Loc. cit., 518-519.

⁵⁸² *Ibid.*

⁵⁸³ *Ibid.*

**Suite des pogroms arméniens sous le « Sultan rouge »
dans les années 1895/1896**

« Les Turcs ont passé là. Tout est ruine et deuil⁵⁸⁴. »

Suite aux massacres terribles de Sassoun, les Arméniens furent pris d'angoisse et de frayeur dans tout l'Empire ottoman. Les ambassadeurs des grandes puissances européennes, particulièrement d'Angleterre, de France et de Russie, se consultèrent pour que l'article 61 approuvé lors du congrès de Berlin soit mis en pratique. Ils proposèrent au gouvernement ottoman, le 11 mai 1895, un nouveau projet de réformes, connu plus tard sous le nom de « projet de mai »⁵⁸⁵. Celui-ci contenait 40 articles, dans les 12 chapitres suivants :

- 1) Le nombre des provinces doit être réduit.
- 2) Les gouverneurs doivent être élus et confirmés par les grandes puissances.
- 3) Une amnistie générale doit être proclamée pour la libération des Arméniens emprisonnés et le retour des Arméniens exilés et déplacés.

⁵⁸⁴ Victor Hugo, *Les Orientales*, 1829. Cet ensemble de poèmes dédié au combat de libération des Grecs contre la domination ottomane contenait aussi le poème « L'Enfant », composé entre le 8 et le 10 juillet 1828. Ce dernier exprimait la volonté d'un enfant de combattre pour la liberté après le massacre qui fut perpétré par les Ottomans le 11 avril 1822 sur la population grecque de l'île de Chios. On suppose qu'il y eut au moins 40 000 morts. C'est l'un des épisodes les plus connus de la guerre grecque pour l'indépendance.

⁵⁸⁵ Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 5023-5026 ; Kirakossyan A., *1895 t'. mayisyan barenorogunneri cragira* (Le projet de réforme du mois de mai de l'année 1895), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 521-527 ; du même auteur, *The Armenian Massacres*, loc. cit., 38-39 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 71 ; Gust, *Imperium d. Sultane*, loc. cit., 355 ; Kirakossyan, *The Armenian Question*, loc. cit., 77-78 ; Nansen, *Betrogenes Volk*, loc. cit., 295.

- 4) Le système juridique et pénal doit être réformé.
- 5) Un commissaire supérieur doit être nommé pour contrôler le travail de réforme.
- 6) Une commission de contrôle permanente, composée de trois chrétiens et trois musulmans, doit être instituée.
- 7) Des dédommagements doivent être payés aux victimes arméniennes des massacres de Sassoun, Talvorik et d'autres régions.
- 8) Le droit à une liberté de religion doit être reconnu.
- 9) La propriété foncière des Arméniens doit être reconnue.
- 10) Les conditions de vie de la population arménienne doivent être améliorées également dans les autres parties de l'Asie mineure.
- 11) Le statut juridique des employés administratifs locaux, de la police, de la gendarmerie et des troupes paramilitaires doivent être redéfinis.
- 12) L'administration financière doit être réformée.

Durant cinq mois, le sultan retint les ambassadeurs. Pendant cette période, les divergences d'intérêts des grandes puissances évoquées vinrent au jour. La Russie refusa d'exercer plus de pression sur le sultan parce qu'elle ne souhaitait pas une Arménie occidentale souveraine au côté de l'Arménie russe, de peur qu'elle fasse exemple⁵⁸⁶. Pour empêcher un front commun contre lui, Abdülhamid II s'accorda en apparence aux exigences et signa le projet de réformes dans les vilayets arméniens, mais attisa entre-temps la haine envers les chrétiens arméniens et ne prit aucune mesure afin de mettre en pratique quelque réforme que ce soit. Pour cela, il aurait dû promulguer un firman. Ce qu'il refusa avec la justification

⁵⁸⁶ Voir Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 5024 ; Kirakossyan, *Reformentwurf*, loc. cit., 522-523.

suivante⁵⁸⁷ : « *Les mohamétans sont de toute façon très agités et un tel firman apportera des dommages plutôt que des avantages*⁵⁸⁸. »

Tant de sang arménien avait été versé à Sassoun que les meneurs du parti *Hentchak* décidèrent, le 17 septembre 1895, d'organiser une manifestation pacifique à Constantinople et de faire une nouvelle tentative afin de transmettre une pétition au sultan. Ils assurèrent au patriarche arménien Mattéos Izmirlian (1894-1896/1908-1909) que la manifestation planifiée se déroulerait pacifiquement et envoyèrent une lettre à cet effet aux ambassadeurs des grandes puissances à Constantinople, tout comme au gouvernement ottoman. Elle avait le contenu suivant :

« *Les Arméniens résidant à Constantinople ont décidé de mener une manifestation pacifique très prochainement afin de donner voix à leurs demandes de réformes dans les provinces arméniennes. Puisque cette manifestation est dépourvue de tout caractère agressif, une intervention de la police ou de l'armée pourrait avoir des conséquences regrettables, pour lesquelles nous refusons dès maintenant toute responsabilité*⁵⁸⁹. »

Le 30 septembre, après que le patriarche eut célébré la messe, les manifestants marchèrent du centre du patriarcat, à Koum-Kapou, en direction de Bâb-i-ali, jusqu'à la Sublime Porte, pour

⁵⁸⁷ Suivant cette idée, Nansen remarquait : « C'est tout ce qui advint de la part des autorités ; comme toujours, elles se limitèrent à quelques bouts de papiers et continuèrent leurs tractations sur les réformes jusqu'à ce que l'art diplomatique puisse finalement célébrer la belle victoire suivante : le sultan, lorsqu'il eut terminé son carnage et pensa avoir définitivement anihilé les Arméniens, adopta le projet de réforme le 17 octobre 1896, tout en se refusant cependant à rendre public ce qu'il concéda. Les grandes puissances s'en contentèrent. Elles avaient, après tout, apporté au peuple arménien toute l'aide qu'elles pouvaient lui apporter tout en restant conciliables « avec une politique qui corresponde aux perspectives légitimes de notre propre peuple », selon l'expression d'un ambassadeur britannique à Constantinople lors d'une occasion similaire ». Cf. Nansen, *Betrogenes Volk*, loc. cit., 300.

⁵⁸⁸ Cf. Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 5026.

⁵⁸⁹ Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 73.

transmettre la pétition au grand vizir⁵⁹⁰. Dans ce memorandum, on trouvait les exigences suivantes :

- 1) Sécurité de la propriété et de la personne.
- 2) Liberté d'opinion.
- 3) Liberté de presse et de rassemblement.
- 4) Pleine égalité de tous les citoyens ottomans devant la loi.
- 5) Droit à la possession d'armes, puisqu'il était manifestement impossible au gouvernement ottoman de désarmer les Kurdes.
- 6) Une nouvelle organisation administrative, qui prendrait en compte les conditions géographiques et ethniques, pour les six vilayets arméniens occidentaux.
- 7) Réformes dans la police et la gendarmerie.
- 8) Réforme de l'économie et de l'impôt.
- 9) Fin de la migration des Kurdes nomades en Arménie.
- 10) Amnistie générale de tous les Arméniens emprisonnés ou exilés.

La police turque était déjà préparée et l'officier du ministre de l'Intérieur, le major Servet Bey, s'interposa sur la route des manifestants avec un commando de gendarmerie. Lorsqu'un étudiant arménien interpella le commandant à ce sujet, il fut insulté par celui-ci et blessé avec un sabre. L'étudiant, en sang, sortit son pistolet et tira sur son agresseur. Les soldats et gendarmes se jetèrent aussitôt sur les manifestants et provoquèrent parmi eux un bain de sang. 20 personnes y trouvèrent la mort. Beaucoup d'Arméniens prirent la fuite, mais des étudiants coraniques et des Kurdes préparés à l'avance et armés de matraques se jetèrent sur eux. Ils firent de

⁵⁹⁰ Loc. cit., 71-75 ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit., 89 ; Gust, *Imperium d. Sultane*, loc. cit., 355 ; Kirakossyan, *Bab Alii C'uyc'a. Hayeri kotoracnera 1895 t'*. (La manifestation de Bâb-i-ali. Les massacres d'Arméniens en l'an 1895), [Manifestation de Bâb-i-ali], dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 527-528 ; Nansen, *Betrogenes Volk*, loc. cit., 296-297.

nombreux blessés, et tuèrent même plusieurs manifestants sans merci. Ce massacre se poursuivit les jours suivants, sous la tolérance évidente du pouvoir exécutif turc. Beaucoup des participants à la manifestation avaient battu en retraite, surtout dans les églises, et refusèrent de les quitter par peur. Ce n'est qu'après l'intervention des ambassadeurs européens qu'il leur fut possible de quitter, le 12 octobre, les églises sans danger⁵⁹¹.

Comme mentionné plus haut, si le sultan avait certes signé le « Projet de mai » en faveur de réformes dans les vilayets arméniens, il donna simultanément l'ordre d'exterminer les Arméniens. Il s'ensuivit une série de massacres des plus épouvantables, partant de Trébizonde, sur trois lignes traversant l'Arménie occidentale. La première passait par Gumuchkhané, Baberd (Baybourt), Derdjan (Derxène), Karine (Erzeroum), Bassen, Bayazed, Kighi (Kiği), Kamakh, Erzynka (Erzinçan), Artchech, Seltchavaz, Van, Chatakh, Kardchkan, Sgherd, Baghech, Khizan, Mouch et Sassoun. La deuxième ligne, par Samsoun, Amassya, Marzvan, Eudocie, Sebastia, Nikopolis, Zile, Césarée, Kharberd, Akn, Arabkir, Edesse, Biredchik, Severeck, Balou et Diarbékirkir. La troisième ligne, par la Cilicie et Gürün (Gokpinar), Albistan, Hadjin, Guermanik, Mélitène, Adana, Tarse, Mersine, Tchokmerziven, Yenicekale, Aïntab, Alep, Iskenderun et Antioche⁵⁹².

Il n'est ainsi pas resté le moindre endroit qui n'ait été attaqué, dévasté, dévalisé, et dont les habitants n'aient été torturés, poignardés, décapités, noyés, pendus, crucifiés, brûlés, étranglés, lacérés, écorchés ou empalés. Les enfants étaient tués dans le ventre de leur mère. Les membres des familles devaient assister pendant des heures aux souffrances de leurs aimés. Le sadisme bestial et les excès sanguinaires des bandes d'assassins turques et kurdes dépassent toute imagination humaine. Les chapelles, les églises et les cloîtres

furent pillés sans exception, détruits et incendiés. Les saints réceptacles furent déshonorés et volés, les autels profanés et des milliers de manuscrits, de bibles et de livres de prières pluriséculaires furent détruits⁵⁹³.

Les femmes et les jeunes filles souffraient souvent le plus. Elles étaient déshabillées et la plupart du temps violées, torturées et mutilées de manière répétée. Le seul moyen d'échapper à ces crimes consistait à accepter l'islamisation forcée. Beaucoup choisirent cette voie comme seule possibilité de survie. D'autre part, d'innombrables clercs, mais aussi des laïcs, préférèrent la mort pour demeurer fidèles à leur foi chrétienne. D'autres encore, comme par exemple à Edesse (Ourfa), Diarbékirkir ou Khitrbach, échappèrent à leurs tortionnaires dans l'église, s'y enfermèrent, mais y furent finalement brûlés tous ensemble⁵⁹⁴.

Dans son ouvrage reconnu « L'histoire nationale des Arméniens », le célèbre patriarche arménien de Constantinople Maghalkia Ormanian, qui est un témoin crédible, donne le chiffre de 300 000 victimes arméniennes, incluant celles qui périrent de faim et de maladie, tout comme les islamisations de force. Il ajoutait que la raison de toutes ces atrocités avait été un prétendu soulèvement des Arméniens qui n'avait, en réalité, jamais eu lieu. Ils n'auraient rien fait d'autre que de revendiquer leur droit naturel à la légitime défense contre les bandes d'assassins kurdes, dont le « nouvel héroïsme » consistait uniquement à mener une guerre en soutien aux troupes ottomanes régulières contre des gens désarmés⁵⁹⁵.

Le soulèvement de Zeïtoun

Après tant de sang versé et le meurtre de centaines de milliers d'Arméniens chrétiens devant les yeux des représentants des grandes

⁵⁹¹ Voir Kirakossyan, *Manifestation de Bâb-i-ali*, loc. cit., 527-528 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 73-74.

⁵⁹² Voir Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 5028.

⁵⁹³ Loc. cit., 5028-5029.

⁵⁹⁴ Loc. cit., 5029-5030.

⁵⁹⁵ Loc. cit., 5030-5031.

puissances européennes à Constantinople, il n'y avait plus de raison de nier les indéniables faits : il était devenu clair à tous que le sultan poursuivait une politique de violence brutale envers ses sujets chrétiens à l'est de son empire. Les grandes puissances n'avaient adressé, depuis le congrès de Berlin, que des dépêches et des notes de protestation au sultan et à la Sublime Porte, sans prendre de mesures de sanctions concrètes et efficaces. Le sultan était entre-temps parvenu à la conviction qu'il n'avait rien à craindre d'un point de vue militaire, car il existait de trop grandes divergences politiques au sein des grandes puissances européennes. Celles-ci ne s'accordaient que dans leur désir de conserver l'intégrité et le *statu quo* de l'Empire ottoman. Elles ne voulaient pas prendre le risque de se trouver impliquées dans une nouvelle guerre qui les oppose à cause des Ottomans. Pour le sultan, il était depuis le début évident que la question arménienne, qui faisait partie intégrante de la question orientale, ne servait que de prétexte aux grandes puissances européennes afin de s'immiscer dans les affaires internes de l'empire. Il en résulta une colère destructrice envers les chrétiens arméniens. Les uns demandaient sans cesse des réformes, les autres faisaient constamment des promesses, et les Arméniens martyrisés ne voyaient aucune amélioration de leur situation.

Jusqu'au XIX^e siècle, les Arméniens de Zeïtoun profitèrent d'une période de certaine autonomie. Dans la première moitié du XIX^e siècle, le gouvernement ottoman décida de prendre cette région de l'empire sous son contrôle direct, en implantant des réfugiés musulmans dans les villages autour de la ville. Cette stratégie échoua, de sorte qu'à l'été 1862, les Ottomans envoyèrent un contingent militaire de 12 000 hommes vers Zeïtoun. Celui-ci fut toutefois également mis en échec, en raison d'un soulèvement d'Arméniens insurgés. Ce n'est que par la médiation française que prit fin ce premier soulèvement de Zeïtoun⁵⁹⁶.

⁵⁹⁶ À ce sujet, voir en détail Nalbandian, *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 67-78 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 37-39.

Après qu'aient été relevés de leurs fonctions le gouverneur Te-fik Bey⁵⁹⁷ ainsi que plusieurs fonctionnaires du gouvernement qui, suite à leur politique d'exploitation, s'étaient inquiétés de la forte tension parmi la population chrétienne, c'est Avni Bey qui reprit la fonction de gouverneur. Dès juillet 1895, les autorités ottomanes donnèrent l'ordre de détruire plusieurs villages arméniens près de Zeïtoun⁵⁹⁸. Les citoyens arméniens de la cité, qui étaient sous la direction du parti *Hentchak*⁵⁹⁹, entendirent naturellement parler des massacres dans le voisinage. Le 12 octobre, les notables de Zeïtoun se réunirent par conséquent à Karanlekdere (« ravin, gorge noire »), à proximité du village d'Aréguin, et décidèrent d'organiser une résistance armée. Les premiers affrontements entre les Arméniens et les troupes ottomanes eurent lieu le 15 octobre, à l'embouchure des rivières Djahan et Bertus. Malgré de grandes pertes, les Arméniens parvinrent à repousser l'avancée des Turcs sur Zeïtoun. Par protestation contre les événements en général, mais plus particulièrement les incidents de Van, les Arméniens de Zeïtoun se décidèrent à devancer les Turcs. Les 17 et 18 octobre, ils prirent la caserne ottomane à proximité sans faire l'usage d'armes⁶⁰⁰, afin de l'utiliser comme caution pour que les réformes soient entamées. Ils étaient sous le commandement de quelques hentchaks, parmi lesquels Aghassi⁶⁰¹ (Karapet, Tur-Sarkissian), Hratyan (Grigor Ghari-

⁵⁹⁷ En fonction de 1892 à 1895.

⁵⁹⁸ À ce propos, Kostandyan E., *Zeyt'uni 1895-1896 t'i' apstambut'yunə* (Le soulèvement de Zeïtoun dans les années 1895-1896), [Soulèvement de Zeïtoun], dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, Livre I, Erevan, 2010, 448. Nalbandian, *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 126-128 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 89-90.

⁵⁹⁹ Voir Kostandyan E., *Soulèvement de Zeïtoun*, loc. cit. ; Nalbandian, *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 127 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 89.

⁶⁰⁰ Les Arméniens coupèrent simplement la distribution d'eau de la caserne située sur une colline.

⁶⁰¹ De manière compréhensible, les Arméniens prirent alors des pseudonymes pour raison de sécurité, comme par exemple Aghassi, Hratyan, Apah, Mleh, Jellat' et Mxō Šahēn.



Ill. 20 : Arméniens de Zeïtoun en costume traditionnel

pian), Apah (Avetis ou Pétros Kemkemian), Mleh, Dchellat (Karpet Gherpanossian) et Mkho Chahen (Mkhitar Seferian). Le commandant de la garnison turque, Iffet Bey, dut se rendre aux insurgés, de sorte que les Arméniens purent entrer en possession de l'arsenal qui s'y trouvait⁶⁰². Ce mauvais tour provoqua la révolte aussi bien du gouvernement ottoman à la Sublime Porte que des centres administratifs d'Alep et Marach. En conséquence, les Turcs se vengèrent sur la population chrétienne de toute la région. Beaucoup d'Arméniens innocents furent tués, et un grand nombre d'entre eux arrêtés et cruellement torturés⁶⁰³.

⁶⁰² Voir Kostandyan E., *Soulèvement de Zeïtoun*, loc. cit., 551.

⁶⁰³ Loc. cit., 552.

À cette période, l'ordre franciscain avait trois missionnaires en autant de cloîtres à Yenice kale, dans les environs de Marach. L'abbé général de ces cloîtres, le père italien Salvatore Lilli, résidait dans le monastère du village de Mücük-Deresi. Inquiet de la situation tendue, les pères s'adressèrent par écrit au régent ottoman de Marach, ce qui toutefois était inutile. Les autorités et mollahs mohamétans continuèrent à échauffer les musulmans contre les missionnaires étrangers, considérés comme des ennemis de l'Empire ottoman. Lorsque le 17 novembre, sous le commandement du colonel Mazhar Bey, une troupe de sécurité ottomane prit position devant Mücük-Deresi, les pères franciscains perdirent espoir. Les soldats pillèrent le monastère et blessèrent le Père Salvatore à la cuisse. L'abbé et onze catholiques furent emmenés sous prétexte de les porter en lieu sûr à Marach. Ils furent tués en chemin et leurs corps brûlés parce qu'ils avaient refusé d'abjurer leur foi⁶⁰⁴. Heureusement pour les moines des deux autres cloîtres, les habitants de Zeïtoun étaient venus à leur aide à temps. Ils purent les aider à prendre la fuite avant que les troupes gouvernementales n'interviennent et ne commencent leur œuvre de destruction. Les moines franciscains auraient sinon subi très certainement le même sort que leurs frères. Des mois plus tard, alors que le terrible crime du Père Salvatore et de ses compagnons fut découvert, l'Italie surtout insista pour que les meurtriers soient mis devant leurs responsabilités. N'eut lieu pourtant, comme il était d'usage dans le pays, qu'un simulacre de procès, et le colonel Mazhar Bey put continuer à jouir de la vie. Ce n'est que lorsque les Français menacèrent d'envoyer leur flotte que le premier jugement, qui énonçait trois ans de ca-

⁶⁰⁴ Voir *L'assassinat du Père Salvatore par les soldats turcs*, témoignage d'Aghassi, un des quatre chefs de l'insurrection de Zeïtoun, trad. de l'arménien par Archag Tchobanian avec une préface de Pierre Quilliard, Paris, 1897 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 90-91 ; Hesemann, *Völker-mord*, 97.

chot et la dégradation⁶⁰⁵, fut changé sur ordre du sultan en une incarcération à vie⁶⁰⁶.

À Zeïtoun, la situation avait entre-temps empiré. Sur ordre de la Sublime Porte, une troupe forte de 40 000 hommes, soutenue par 13 pièces d'artillerie et commandée par le général Remzi Pacha, partit de Marach, tandis que la troupe du commandant en chef Ali Beg, forte de 8000 hommes, partait d'Adana. Toutes deux marchaient sur les Arméniens dans la région montagneuse de Zeïtoun. Ali Beg attaqua d'abord le village de montagne de Fernuz. Bien que les Arméniens aient pu résister à ces unités de combat régulières et à plusieurs bandes d'assassins kurdes pendant onze jours, ils furent finalement, devant l'ennemi militairement supérieur, battre en retraite dans la fortification de montagne de Zeïtoun⁶⁰⁷.

Puisque les négociations en vue d'une reddition de la résistance arménienne échouèrent, les troupes de Remzi Pacha et d'Ali Beg, qui comptaient ensemble plus de 50 000 hommes, attaquèrent Zeïtoun le 2 décembre. Une petite troupe de seulement 6000 combattants arméniens pour la liberté devait repousser l'assaut turc et défendre Zeïtoun. Les féroces combats commencèrent le 3 décembre et s'étendirent sur 49 jours. Le général Remzi Pacha fut sévèrement blessé par un tireur arménien et s'adressa à la Sublime Porte pour des renforts. Suite à ce fiasco, Remzi fut aussitôt destitué par le sultan et remplacé par le général de la 5^e armée ottomane, Edhem Pacha (1851-1909)⁶⁰⁸. Lorsque la situation se durcit à la frontière turco-grecque, impliquant le déplacement sur place de la 5^e armée⁶⁰⁹, Edhem Pacha fut contraint d'entamer un dialogue de

⁶⁰⁵ À ce propos, Sir Philipp Currie, *Sentence on Colonel Mazhar Bey for the murder of Padre Salvatore*, dans : *Further Correspondence Respecting the Asiatic Provinces of Turkey*, "Turkey", Nr. 1, 1898, 73.

⁶⁰⁶ Voir Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 91 ; Hesemann, *Völkermord*, loc. cit., 98.

⁶⁰⁷ Voir Kostandyan E., *Soulèvement de Zeïtoun*, loc. cit., 553.

⁶⁰⁸ Loc. cit., 553-555.

⁶⁰⁹ Loc. cit., 555.

paix avec les Arméniens insurgés, usant en partie de menaces, en partie de complaisance politique. En outre, l'hiver et la difficulté d'approvisionnement en région montagneuse rendaient la situation difficile pour l'armée turque, de sorte que cette fois, les grandes puissances purent intervenir au profit des Arméniens avec succès. La Sublime Porte avait donné son accord pour qu'une médiation soit effectuée entre les opposants par les ambassadeurs des grandes puissances européennes⁶¹⁰. Les médiateurs de Russie⁶¹¹, Grande-Bretagne⁶¹², France⁶¹³ et Italie⁶¹⁴ arrivèrent autour de la mi-janvier 1896 à Zeïtoun. Les Allemands et les Austro-Hongrois⁶¹⁵ furent représentés par l'Italien Enrico Vitto. Les conditions présentées par les Turcs afin de punir les meneurs des insurgés furent refusées par les Arméniens. Le vardapet Bartholoméos, religieux arménien héroïque et abbé de Fernuz, endossa toute la responsabilité du soulèvement de Zeïtoun et accusa le gouvernement ottoman d'une politique hostile envers les Arméniens. Il décrivit la souffrance insupportable des Arméniens de Zeïtoun, causée par les autorités ottomanes et les chefs de familles kurdes. Il défendit la conviction qu'il n'existait aucune loi interdisant l'autodéfense des opprimés. Les Arméniens ne demandèrent pas grâce lors des négociations, mais une réconciliation sans conditions, une amnistie générale, la nomination d'un régent chrétien à Zeïtoun et que des réformes soient menées dans tous les vilayets arméniens de l'Empire ottoman. Les négociations durèrent neuf jours. Un accord ne fut signé par les représentants des six puissances européennes, la représentation ottomane et les habitants de Zeïtoun, que le 30 janvier 1896. Il en ressortit : une amnistie générale pour les insurgés, la permission pour

⁶¹⁰ Voir Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 90.

⁶¹¹ Représentée par le consul Yakimanski.

⁶¹² Représentée par le consul Barenham.

⁶¹³ Représentée par le consul Barthélemy.

⁶¹⁴ Représentée par le consul Enrico Vitto.

⁶¹⁵ Le consul allemand Zolinger et le consul autrichien Parnéran étaient absents.

les meneurs *hentchaks* de se retirer à l'étranger, le retour des habitants de la région de Zeïtoun dans leurs villages et leurs maisons, la reconstruction de la caserne ottomane aux frais du gouvernement, le retrait des forces de combat ottomanes de Zeïtoun à une unité près, la nomination d'un gouverneur chrétien à Zeïtoun et le renoncement au recouvrement des arriérés d'impôts que les habitants de Zeïtoun auraient dû payer au gouvernement⁶¹⁶.

La résistance des Arméniens de Zeïtoun contre les forces armées ottomanes dura d'octobre 1895 jusqu'à janvier 1896. Elle contribua à la victoire des habitants de Zeïtoun sur les forces de frappe ottomanes, pourtant bien plus puissantes, tout comme au rétablissement d'une souveraineté propre, qu'ils purent préserver jusqu'en 1915.

*Un holocauste avant l'Holocauste*⁶¹⁷

Le 16 octobre 1895, des troupes régulières prirent d'assaut, soutenues par le peuple armé, la ville d'Ourfa (Edesse), pillèrent les commerces des Arméniens, démolirent tout et tuèrent 900 des 18 000 chrétiens arméniens qui y vivaient. Ceux-ci purent barricader leur quartier de la ville et se défendre 50 jours durant contre les attaques de l'armée et des troupes hamidiye qui avaient ceinturé le périmètre et allèrent jusqu'à tirer avec l'artillerie. Sans résultat, les troupes se retirèrent. Le 17 décembre, les Arméniens eurent vent d'une nouvelle attaque militaire qui se préparait. Désespérés, ils fi-

⁶¹⁶ Voir Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit. ; Nalbandian, *Armenian Revolutionary Movement*, loc. cit., 127 ; Kostandyan E., *Soulèvement de Zeïtoun*, dans : *Hayoc' Patmut'yun*, loc. cit., 556-557.

⁶¹⁷ Cette expression provient de l'intellectuel juif, auteur américain et porteur du prix Nobel de la paix (1986) Elie Wiesel, qui l'utilisa dans la préface de l'édition française du roman de Franz Werfel. Voir : Werfel F., *Les Quarante Jours du Musa Dagh*, traduit de l'allemand par Paul Hofer-Bury, préface de Pierre Benoît et Elie Wiesel, Paris, 1986.

rent appel au bourgmestre pour qu'il leur apporte protection et aide. Celui-ci promit de se tenir à leur côté, à la condition qu'ils remettent leurs armes. Puisque les Arméniens ne virent aucune autre échappatoire et que leurs clercs les y encourageaient, ils accédèrent à la demande. Le bourgmestre envoya alors 3000 soldats et une unité hamidiye forte de 1500 hommes dans le quartier arménien. Il s'avéra bientôt que c'était une tromperie : les prétendues troupes de protection s'attaquèrent elles-mêmes aux Arméniens, les tuèrent cruellement et détruisirent tout. Un cheikh exigea de 100 garçons arméniens qu'ils se convertissent à l'islam. Puisque ceux-ci ne voulaient pas renier leur foi chrétienne, il leur trancha la gorge l'un après l'autre selon le rite du sacrifice du mouton, tout en récitant des versets du Coran⁶¹⁸.

3000 femmes arméniennes, enfants et vieillards avaient cherché protection dans la cathédrale millénaire d'Ourfa. Les Turcs et les Kurdes en détruisirent la porte, y déversèrent du pétrole et brûlèrent vifs tous les occupants. Corinna Shattuck, qui travaillait comme missionnaire à Ourfa parmi les chrétiens, caractérisa cet événement cruel avec le concept biblique d'« holocauste » (signifiant un sacrifice par le feu). C'était la première fois que ce concept était employé en lien avec un meurtre de masse ethnique⁶¹⁹.

⁶¹⁸ Kieser H.-L., *Betroffenheit, Aufbruch und Zeitzeugnis. Basels Verbindungen mit Urfa 1897-1922*, dans : *Die Armenische Frage und die Schweiz (1896-1923)* (La question arménienne et la Suisse (1896-1923)), [Arm. Frage], éd. par H.-L. Kieser, Zürich, 1999, 215-216 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 82-83 ; Kirakossyan, *Demonstration von Bâb-i-ali*, loc. cit., 531. Un témoignage semblable provient d'une lettre du révérend Frederick-W. MacCallum (1863-1945). Il y rapporte les atrocités des Kurdes envers les Arméniens à Marach : « Rien ne peut apaiser votre [des Kurdes] soif de sang. Il manquait à un homme qui avait déjà tué 99 Arméniens d'en tuer encore un seul pour atteindre les 100, ce qui le préoccupait beaucoup parce que, disait-il, 'si j'avais tué aussi celui-là, je serais directement allé au paradis'. » Cf. *Rapport sur l'Œuvre des comités suisses de secours en faveur des Arméniens 1897-1898*, [Rapport 1897-1898], Neuchâtel, 1898, 38.

⁶¹⁹ Cf. Hessemann, *Völkermord*, loc. cit., 92.

Le massacre de Van

Malheureusement, les interventions des grandes puissances européennes ne suivirent que dans de rares cas et restèrent en outre la plupart du temps sans résultat, de sorte que la politique d'extermination d'Abdülhamid II dans les vilayets arméniens put calmement perdurer.

Début juin 1896, le major Halim Effendi, qui avait déjà pris part au massacre de Sassoun en 1894, pénétra, malgré la défense organisée depuis le début de l'année, dans la ville de Van et en détruisit plusieurs quartiers. En trois jours, la ville se transforma en un fort devant lequel les troupes turques, malgré l'aide de 15 000 hamidiye, durent capituler. Le sultan dépêcha le maréchal Ferik Saadeddin Pacha, le « boucher d'Arméniens de Bitlis », avec la charge de réprimer l'insurrection des Arméniens. La défense de la ville était organisée principalement par des membres de la tête du parti *Arménakan*. Les responsables en étaient : Hmayak Takaktchian, Garéguine Baghechtsian, A. Tchegarian, Mekrtitch Avetissian et G. Pezozikian. Des membres du parti *Hentchak* participaient également, ainsi que Martik (M. Saroukhanian), et Bedo (A. Pétroussian) de la Fédération révolutionnaire arménienne. Tous les partis arméniens s'étaient accordés sur le fait de défendre la ville jusqu'à leur dernière goutte de sang. Dans la nuit précédant le 3 juin 1896, des contrebandiers de sel, kurdes, furent impliqués dans une échauffourée avec la police turque, au cours de laquelle un colonel turc et un gendarme furent tués. Saadeddin Pacha utilisa cet incident pour accuser les Arméniens, ce qui lui donna un prétexte pour attaquer la ville de Van⁶²⁰.

⁶²⁰ Voir Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 78, 91-92 ; Sargsyan S., *Vani 1896 t' herosakan ink'napaştpanut'yunə* (L'autodéfense héroïque de Van en l'an 1896), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 558-559.

Les combats durèrent du 3 au 8 juin 1896. Les Arméniens se défendirent avec un courage héroïque et une stratégie perspicace, de sorte qu'ils purent repousser plusieurs incursions des troupes assaillantes ottomanes et hamidiye. Le vice-consul anglais Williamson, craignait, que la Russie puisse saisir l'occasion de l'intervention militaire des Turcs, contre les Arméniens chrétiens, pour s'immiscer en qualité de puissance protectrice. C'est pourquoi, il s'efforça de mettre fin au conflit armé, le plus rapidement possible, et insista pour une reprise immédiate des négociations. Prirent part à celles-ci, du côté turc, Nazım Pacha et quatre officiers, le Français Pierre de France, le consul perse Mirza Hussein Khan, et du côté arménien l'évêque diocésain de Van, le vardapet Sahak K. Tchilinkirian, Mekrtitch Avetissian et quarante *fidayi* armés. Les représentants des Arméniens, précisèrent, que leur combat n'était en aucun cas une insurrection contre le gouvernement, mais un acte de pure et simple légitime défense. On conclut l'accord suivant : tous les combattants arméniens devaient avoir la possibilité de se retirer vers la Perse, et les militaires turcs devraient dorénavant ne plus inquiéter la population de Van. Au soir du 8 juin 1896, mille combattants arméniens, de tous les partis politiques, quittèrent la ville en direction du cloître de Varag, à l'est de Van⁶²¹.

Dès l'aube du 9 juin, les troupes turques et hamidiye attaquèrent à nouveau la ville, pillèrent et incendièrent le quartier arménien, dont plus de 600 maisons à deux étages. À l'encontre de la promesse donnée, les combattants arméniens furent poursuivis sur ordre de Saadeddin Pacha, encerclés dans la plaine de Khanadzor et, presque sans exception, lâchement massacrés. Le parti des *Arménakan* y perdit son meneur le plus important, Mekrtitch Avetissian⁶²².

⁶²¹ Loc. cit., 559-561.

⁶²² Loc. cit., 561.

Lorsqu'il n'y eut pratiquement plus de combattants arméniens, les Kurdes sillonnèrent les plaines de Van et tuèrent tous les Arméniens mâles de plus de 10 ans, perpétrèrent des atrocités sur les jeunes filles, les femmes et les enfants, et dévastèrent toutes les églises et les cloîtres – y compris le célèbre monastère de Varag. Celui qui avait survécu jusque-là était encore islamisé de force de la plus humiliante des façons. Le nombre des victimes est estimé à 20 000. Par la suite encore, des milliers d'êtres humains moururent de faim dans les rues de Van, car la ville avait déjà dû accueillir plus de 25 000 réfugiés⁶²³.

En remerciement pour ses grands mérites, Saadeddin Pacha fut nommé wali (gouverneur) de Van et grand officier de l'Empire ottoman⁶²⁴.

L'occupation de la banque ottomane à Constantinople

L'après-midi du 26 août 1896, un groupe de 26 Arméniens armés prit d'assaut et occupa la banque ottomane à Constantinople. À l'origine, l'action d'éclat était planifiée, avec quelques autres opérations, pour le 31 août, l'anniversaire du sultan. Elle fut pourtant avancée, après que la police eut découvert le 25 août un dépôt secret de munitions dans une école arménienne pour jeunes filles, ce qui indiquait manifestement une trahison. Lors de l'assaut de la banque, plusieurs sentinelles, ainsi que le jeune meneur du groupe, Babken Siuni, furent tués. Armen Karo et Hayk Tirakian reprirent alors le commandement. Edgar Vincent, le directeur général de la banque, parvint à prendre la fuite avec quelques employés. Tous les autres collaborateurs de la banque furent détenus en otages. Par cette action spectaculaire, la Fédération révolutionnaire arménienne, le parti des *dachnaks*, voulait attirer l'attention des grandes

⁶²³ Loc. cit., 561-562.

⁶²⁴ Voir Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 92.

puissances européennes sur le fait que les réformes promises aux Arméniens n'avaient toujours pas été traduites dans les faits, et les motiver à exercer une pression sur le sultan afin que la situation des Arméniens dans l'Empire ottoman, devenue insupportable, soit enfin améliorée⁶²⁵.

Parmi les otages détenus dans la banque ottomane se trouvait aussi le directeur adjoint Gaston Auboyneau, auquel les révolutionnaires arméniens expliquèrent qu'il ne s'agissait en aucun cas d'une attaque dont le but était de cambrioler la banque, mais d'une action exclusivement politique. Pendant ce temps, un émissaire de la Fédération révolutionnaire arménienne transmit aux ambassadeurs occidentaux la déclaration suivante :

« Nous quittons la banque au plus tôt dans deux jours. Nos exigences sont :

1. Une paix garantie dans tout l'empire, avec la collaboration de l'étranger.
2. L'adoption des exigences que le comité central de la Fédération révolutionnaire arménienne pose à Constantinople.
3. Aucun usage de la force contre les occupants de la banque.
4. L'assurance de la sécurité de tous ceux qui se trouvent dans la banque, autant que des participants aux troubles dans la ville.

L'établissement bancaire et les avoirs monétaires ne seront pas touchés, dans la mesure où ces exigences seront remplies ; dans le cas contraire, tout explosera. Nous nous voyons contraints à ces mesures drastiques parce que l'indifférence criminelle de l'humanité ne nous laisse aucun autre choix⁶²⁶. »

⁶²⁵ Voir Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 5063-5066 ; Kirakossyan A., *Zangvacayin ė'arđeri nor alik'ə* (La nouvelle vague de massacres étendus), [La nouvelle vague de massacres], dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010, 534-535 ; du même auteur, *The Armenian Massacres*, loc. cit., 50-51 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 92-95.

⁶²⁶ Loc. cit., 94.

Cet incident inquiéta beaucoup les puissances européennes. Leurs ambassadeurs s'efforcèrent aussitôt de considérer les exigences des Arméniens, car des crédits pour un volume de 12 milliards de francs avaient été accordés depuis l'année 1890 à la banque ottomane⁶²⁷. Le premier interprète de l'ambassadeur russe, N. Maximov, et le directeur général de la banque ottomane, Vincent, furent chargés par le sultan de persuader les occupants de quitter la banque sous la promesse d'être librement escortés⁶²⁸. Après une négociation de trois heures, les occupants arméniens⁶²⁹ furent d'abord menés sur le yacht du directeur Vincent et, plus tard, sur le bateau de passagers français *La Gironde*, qui mit le cap sur Marseille⁶³⁰. Alors qu'ils étaient loués comme des héros par les Arméniens sur place et la presse étrangère pour leur action téméraire, le sultan écumait de rage face à la honte subie devant le monde entier et chercha immédiatement une riposte.

Abdülhamid II envoya le patriarche Izmirlian, qui était très populaire parmi les siens, en exil à Jérusalem⁶³¹. Il le remplaça, au plus grossier mépris des règles de la constitution nationale arménienne, par le vardapet Bartoghomios Tchamitchian, un collaborateur de la police, et le nomma *locum tenens*.

Le sultan avait été informé par ses espions d'un coup de force planifié par les Arméniens, mais pas sur le but et le moment exact.

⁶²⁷ Voir Kirakosyan, *La nouvelle vague de massacres*, loc. cit., 535.

⁶²⁸ Loc. cit., 537.

⁶²⁹ Le nombre des occupants de la banque varie selon les différentes sources. D'après Ormanian, il y en avait 25, dont 3 furent tués pendant l'assaut et 5 grièvement blessés. Au cours des tractations, on s'accorda sur le fait que les tués devaient être enterrés avec dignité et les blessés soignés médicalement. Voir Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 5064. D'une photographie historique ressort en tout cas avec évidence que 18 étaient arrivés à Marseille.

⁶³⁰ Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 95.

⁶³¹ Pour Yves Ternon, le rapport de causalité est inverse : la destitution du patriarche aurait été l'un des facteurs décisifs de l'occupation de la banque (*Tabu Armenien*, 92), alors que d'après Ormanian, la destitution et l'expulsion étaient la conséquence de l'action (*Azgapatum*, 5066).

Cela lui donna toutefois l'occasion de faire élaborer à l'avance un plan de massacre par la police⁶³². À cet effet, les maisons des Arméniens furent marquées avec de la craie. Ce n'est que sur la base d'une préparation ciblée, qu'il fut possible à des hordes turques armées de matraques et de couteaux, de surgir de la banlieue de la capitale, immédiatement après l'occupation de la banque. Ils passèrent le long de la Corne d'Or et du palais de Dolmabahçe, jusque Kadıköy et Samatya, puis plus loin jusque devant la porte d'Andrinople (Edirne), massacrant tous les Arméniens qui leurs tombaient sous la main en chemin, dévastant et détruisant tous les établissements arméniens, maisons et commerces. Ces massacres durèrent trois jours entiers. Ni la police, ni l'armée n'intervinrent. Au contraire, les officiers échauffaient les hordes kurdes et, dans de nombreux cas, les soldats eux-mêmes, prenaient part aux vols et aux meurtres. Le sang coula dans les rues, au point que des voitures furent préparées, pour transporter au plus vite les nombreux cadavres vers la mer, où ils étaient jetés à l'eau⁶³³.

De nombreuses indications confirment que les atrocités perpétrées sur les Arméniens désarmés découlaient directement de l'ordre du sultan⁶³⁴. L'attaché militaire autrichien Vladimir von Giesl put même produire une copie de « l'ordre du sultan » : « *Au signal donné, tout Arménien, sans distinction d'âge ou de sexe, peut être tué pour 48 heures. Quiconque blesse un non-Arménien ou un étranger aura dix ans de cachot. Celui qui leur prendra la vie sera puni de mort par la corde*⁶³⁵. » Les bandes d'assassins sanguinaires s'en tinrent strictement à ces instructions. Lorsque le sultan ordonna, plus tard, l'arrêt de cette horrible action, la populace l'écouta immédia-

⁶³² Voir Nansen, *Betrogenes Volk*, loc. cit., 299.

⁶³³ Voir Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 5063-5066 ; Kirakosyan, *La nouvelle vague de massacres*, loc. cit., 536-537 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 95-96 ; Hesemann, *Völkermord*, loc. cit., 104.

⁶³⁴ Voir Nansen, *Betrogenes Volk*, loc. cit., 297-298.

⁶³⁵ Loc. cit., 105.

tement. Les quelques portefaix, qui voulurent ensuite abattre plus d'Arméniens encore, furent fusillés sur-le-champ par la police turque. Le légat du pape, Mgr Bonetti, rapporta le 5 octobre 1896 au secrétaire d'État, le cardinal Rampolla :

« Pendant quatre jours entier (*sic!*), les Arméniens furent persécutés, non seulement par les policiers et les soldats, mais, ce qui était encore plus grave, exposés à la colère d'un peuple sauvage et sanguinaire qui, avide de sang et de butin, armé de fusils, de révolves et de matraques, sillonnait les rues et massacrait tous les Arméniens sur lesquels il tombait, forçait leurs maisons, tuait leurs habitants et dérobait leurs possessions. Chaque jour, au coucher du soleil, de longues suites de charrettes, du service public de propreté des rues, chargées des corps des victimes, défilaient vers les deux cimetières arméniens ; mais le plus grand nombre de corps étaient simplement jetés dans la Corne d'Or. Il n'est donc pas possible de déterminer le nombre exact de victimes, mais selon l'estimation prudente des témoins oculaires, il est de loin supérieur à 8000⁶³⁶. »

Horriifiés par ces massacres abominables, les six ambassadeurs des grandes puissances européennes à la Sublime Porte appelèrent à mettre fin au bain de sang. Puisque le sultan n'intervenait pas, l'ambassadeur russe Alexandre Nélidov menaça de faire bombarder Büyükdere par les navires de guerre russes⁶³⁷. Le sultan se vit donc contraint de mettre fin à cette bestialité. Le nombre total des victimes arméniennes de ce massacre organisé à Constantinople s'élevait à 10 000. Selon d'autres sources, il est estimé à plus de 13 000⁶³⁸.

La soif de vengeance d'Abdülhamid II n'avait pourtant pas encore été apaisée. Le massacre suivant advint dès le 15 septembre 1896, dans la ville d'Akn (Eğin), au sein du sandchak oriental⁶³⁹

⁶³⁶ Loc. cit., 105-106.

⁶³⁷ Kirakosyan, *La nouvelle vague de massacres*, loc. cit., 537.

⁶³⁸ *Ibid.*

⁶³⁹ Un district du gouvernement turc.

d'Harpout. Akn, en effet, était le lieu de naissance de Babken Siuni, le meneur des occupants de la banque. Dans l'un de ses rapports, l'ambassadeur français évoquait « au moins 2000 Arméniens », y compris « nombre de femmes et d'enfants », qui furent cruellement tués par les troupes ottomanes à Akn. Selon un compte rendu du consul britannique à Harpout, qui cite les données chiffrées d'un fonctionnaire ottoman, 1500 Arméniens furent tués, dont plus de 200 femmes et enfants. 980 des 1500 maisons du quartier arménien d'Akn furent pillées et incendiées. Un autre rapport du consulat britannique à Harpout mentionnait un « ordre indirect » du sultan, selon lequel, les Arméniens d'Akn étaient liés à la « provocation de bagarres » et « les autorités locales devaient prendre les mesures nécessaires »⁶⁴⁰. Dans le même rapport, il était établi qu'il n'y avait eu là-bas aucun soulèvement ou quoi que ce soit de semblable et que les victimes des massacres n'avaient provoqué aucune nuisance. Les représentants des grandes puissances européennes destinèrent en conséquence une lettre de protestation au sultan. Si on les considère en toute objectivité, les massacres d'Akn étaient un cas typique « de punition collective par meurtre de masse »⁶⁴¹. Le prétexte pour avoir fait usage des forces militaires contre les Arméniens au cours de cet événement, fut une nouvelle fois, que leurs provocations en étaient elles-mêmes la cause.

Lors des massacres précédents, les notes de protestation ou interventions arrivèrent, exclusivement, des grandes puissances européennes. C'est dans le contexte des massacres d'Akn que, pour la première fois dans l'histoire, les États-Unis d'Amérique intervinrent dans une question de politique eurasiennne. Dans son allocution annuelle du 7 décembre 1896, le président Grover Cleveland (1837-1908) condamna les atrocités turques avec les mots suivants :

⁶⁴⁰ Hesemann, *Völkermord*, loc. cit., 106.

⁶⁴¹ *Ibid.*

[En tant qu'agent du monde chrétien, les États-Unis] « (s'assurent) que la conduite du gouvernement turc restreindra la brutalité fanatique. Si cela échoue, (son) devoir est d'intervenir afin d'empêcher des actes aussi effroyables que ceux qui, en Turquie, ont dernièrement choqué la civilisation...⁶⁴². » « Nous avons été affligés par les rapports continus et relativement fréquents de destruction gratuite d'habitations et de tueries sanglantes d'hommes, de femmes et d'enfants...⁶⁴³. »

Il qualifia les Arméniens de « martyres de leur profession de foi chrétienne »⁶⁴⁴. Mais s'il garantit l'asile aux réfugiés arméniens et rassembla des collectes d'argent pour les parents des victimes, il refusa d'intervenir militairement.

Sur la première phase d'extermination des Arméniens dans l'Empire ottoman

Les grands massacres des années 1890 firent des centaines de milliers de victimes arméniennes. Ils constituaient, nous l'avons déjà mentionné, la première phase de l'extermination systématique des Arméniens dans l'Empire ottoman. Cette conviction est défendue au sein de la recherche actuelle sur le génocide, particulièrement en Arménie. Il faut à cet égard citer les travaux remarquables de Mekrtitch Nersissyan⁶⁴⁵, Varujan Poghossyan⁶⁴⁶, Galust Galoyan⁶⁴⁷,

⁶⁴² Cf. Dame, Frederick William, *The Muslim Discovery of America*, Norderstedt, 2013, VII.

⁶⁴³ Cf. Federer William J., *Treasury of Presidential Quotations*, St. Louis, Missouri, 2004, 176.

⁶⁴⁴ *Ibid.* ; Hesemann, *Völkermord*, loc. cit., 107.

⁶⁴⁵ Nersissyan M., *Hayoc' c' elspanut'yan anherk'eli p'aster* (Documents irrefutables sur le génocide arménien), Erevan, 2005, 64.

⁶⁴⁶ Poghossyan V., *Hayoc' c' elspanut'yan arajin p'ulə fransiakan patmagit'yan ew hasarakakan-k'alak'akan mt'k'i gnahatmamb (XIX dari verj-XX dari skizb)* (La première phase du génocide arménien dans une perspective sociopolitique française (de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle)), Erevan, 2011.

Rouben Safrastyan⁶⁴⁸ et Nikolay Hovhannissyan⁶⁴⁹. L'Institut d'histoire de l'Académie nationale des sciences de la République d'Arménie publia en 2010 un ouvrage historique de plusieurs volumes qui avait pour titre « Histoire d'Arménie » et dont le troisième tome présente ce thème de manière détaillée. Cela signifie que cette opinion a été généralement adoptée parmi les historiens arméniens et les chercheurs sur le génocide.

Dans son ouvrage « La généalogie du programme de génocide dans l'Empire ottoman dans les années 1876-1920 », l'historien Rouben Safrastyan montre que l'extermination des Arméniens à la fin du XIX^e siècle était un programme politique, planifié à l'avance par le gouvernement de l'Empire ottoman. Il relève particulièrement le fait que l'extermination totale du peuple arménien en Arménie occidentale, et donc, en Asie mineure orientale, fut poursuivie en pleine connaissance de cause. Un très grand nombre de missionnaires européens et américains, actifs durant cette période dans l'Empire ottoman en témoignèrent. Il en est de même, des rapports que les diplomates russes, anglais, français, allemands et autres écrivirent à leurs gouvernements, tout comme des lettres de voyageurs et de très nombreuses personnes privées, ainsi que d'innombrables articles parus dans la presse internationale. Les événements étaient qualifiés de « massacres », d'« atrocités » et de « bestialité » car le concept de « génocide » n'existait pas encore. Dans tous ces comptes

⁶⁴⁷ Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 504.

⁶⁴⁸ Safrastyan R., *Osmanyan kaysrut'yun. C'elspanut'yan cragri cagumna-banut'iumə* (L'Empire ottoman : la généalogie du programme de génocide (1876-1920), [Généalogie], Erevan, 2009, 166 ; du même auteur, *Ottoman Empire : The Genesis of the program of Genocide (1876-1920)*, [Genesis], Yerevan, 2011, 114-118.

⁶⁴⁹ Hovhannissyan N., *Hayoc' c' elspanut'yunə arabakan patmagit'yan luysi nerk'o* (Le génocide des Arméniens du point de vue de la science historique arabe), Erevan, 2004 ; du même auteur, *Sult'an Abdul Hamid II-i hakahaykakan k'alak'akanut'yunn arabakan zhamanakakiits' patmagit'yan gnahatmamb* (La politique anti-arménienne du sultan Abdul Hamid II dans l'estimation de l'historiographie arabe contemporaine), dans : *Patma-Banasirakan Handes*, No.1, Erevan, 1987, 75-88.

rendus, il était relevé que les tueries étaient commises sur ordre de supérieurs hiérarchiques, et donc sur instruction directe du gouvernement ottoman ou du sultan⁶⁵⁰. Les troupes irrégulières hamidiye furent créées à cet effet, et dans de nombreux cas, l'armée ottomane prit directement part à l'exécution. Ces actes parlent uniquement en faveur de la thèse de massacres perpétrés dans le cadre d'un génocide.

Dans ce contexte, le travail de Nikolay Hovhannissyan « Le génocide arménien vu à partir de l'historiographie arabe » est également digne d'intérêt. Dans ce dernier, l'auteur cite l'historien et avocat libanais Moussa Prince⁶⁵¹ qui, pour la première fois, a caractérisé les massacres des années 1894-1896 « d'arménocide hamidien »⁶⁵². On avait de la sorte inventé un concept qui, depuis, s'est largement répandu dans la recherche sur les génocides. L'historien égyptien Fouad Hafis⁶⁵³ est également cité. Il déclara que la politique anti-arménienne déjà présente dans l'Empire ottoman avait été, sous Abdülhamid II, conduite à des sommets. En outre, les nombreuses déclarations et comptes rendus, dans la presse égyptienne et internationale des années 1890, parlent d'une seule voix pour déclarer que les massacres commis sous Abdülhamid II, avaient pour but d'exterminer définitivement les Arméniens dans leur foyer historique⁶⁵⁴.

Yves Ternon, historien français renommé, chercheur sur les génocides et auteur, défend lui aussi, dans son livre fréquemment cité

⁶⁵⁰ Malcolm MacColl, *The Sultan and the Powers*, M. A., London, New York et Bombay, 1896, 54 ; Edwin Munsell Bliss, *Turkish cruelties upon the Armenian Christians: A Reign of Terror, From Tartar Huts to Constantinople palaces*, Des Moines, Iowa, 1896, 479 ; Положение армянъ въ Турци до вмешательства державъ въ 1895 году, Москва, 1896, Братская помощь пострадавшим в Турции армянам, Москва, 1897.

⁶⁵¹ Moussa Prince, *Un génocide impuni, l'Arménocide*, Introduction, Beyrouth, 1976.

⁶⁵² Voir Hovhannissyan, *Arab. Gesch. Wissenschaft*, loc. cit., 79.

⁶⁵³ *Ibid.*

⁶⁵⁴ *Ibid.*

« Les Arméniens. Histoire d'un génocide », la conviction que les massacres hamidiens envers les Arméniens doivent être qualifiés sans équivoque de « génocide » :

« C'est la seule volonté délibérée d'anéantir un peuple qui sous-tend ces événements, et c'est elle qui nous les fait qualifier de génocide. Rien n'est laissé au hasard, tout dément le caractère prétendument accidentel des faits. Les massacres ont été conduits d'après un programme dans lequel les lieux, le moment, la nationalité des victimes et même le mode des assassinats et des pillages étaient prévus. S'il n'en avait pas été ainsi, on ne retrouverait pas ces coïncidences chronologiques et topographiques, cette identité des techniques qui dénoncent l'évidente application d'un système préalablement arrêté⁶⁵⁵. »

En guise de justification, il avance les arguments suivants : le lieu, le moment, la nationalité des victimes des massacres et, jusque dans le détail, un mode identique de procédure.

1. « *Lieux* : à quelques exceptions près, les massacres se sont déroulés partout où les puissances exigeaient des réformes pour la population arménienne [...] »
2. « *Moments* : en fait le massacre des Arméniens était 'programmé' de longue date. Pour le déclencher, le sultan attendait que l'occasion se présentât. [...] La simultanéité des attaques ne permet en tout cas aucun doute : elles ne sont pas fortuites. »
3. « *Nationalité des victimes* : une explosion du fanatisme musulman n'aurait épargné aucun chrétien ; or, des ordres stricts furent donnés de ne frapper que les Arméniens [...] »
4. « Enfin, signature du plan, on retrouve partout la même technique, jusque dans les moindres détails⁶⁵⁶. »

⁶⁵⁵ Cf. Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 85. NDT : selon l'ouvrage original en français, Ternon, Y., *Les Arméniens. Histoire d'un génocide*, Éd. Seuil, Paris, 1977, 112-113.

⁶⁵⁶ Cf. *Ibid.* NDT : cf. pour l'original en français, Ternon, Y., *Les Arméniens. Histoire d'un génocide*, Éd. Seuil, Paris, 1977, 113.

Conclusion

La question se pose naturellement : pourquoi les Arméniens précisément sont-ils entrés sous le feu de la politique ottomane ? La perte de presque tous les Balkans avait touché très durement la Sublime Porte et engendra une peur panique de perdre également, à l'est de l'empire, le territoire arménien occidental, ce qui aurait pu mener dans le pire des cas à une réaction en chaîne et à la désagrégation progressive de l'Empire ottoman. C'était l'une des raisons principales de l'augmentation, après le congrès de Berlin, des répressions vis-à-vis des Arméniens qui devinrent ainsi l'objet privilégié de la haine d'un seul homme – le sultan Abdülhamid II. et pourquoi ils La formule « pas d'Arméniens – et donc pas de question arménienne » fut ainsi son leitmotiv encore pour de nombreuses années.

Dans ses Mémoires, le politicien britannique et plus tard Premier ministre David Lloyd George (1863–1945) coucha l'aveu suivant sur le papier : « *Sans notre surnoise intervention, la majorité des Arméniens serait entrée, conformément au traité de San Stefano, sous la protection du drapeau russe. L'Arménie a été sacrifiée sur l'autel de notre victoire [diplomatique] sur les Russes. Ces derniers ont été forcés de se retirer, de sorte que les pauvres Arméniens furent à nouveau écrasés sous les talons de leurs vieux oppresseurs. La politique du gouvernement britannique a conduit, de manière inéluctable et fatidique, aux massacres de 1895–1897, 1909 et 1915. Nous avons assuré aux Turcs la possibilité de commettre ce crime contre l'humanité*⁶⁵⁷. »

Par « massacres arméniens », on entend la mise en œuvre planifiée et organisée de meurtres de masse, perpétrés sur la population arménienne au sein de l'Empire ottoman entre 1894 et 1896, sous le règne du sultan Abdülhamid II. Les massacres avaient pour but

⁶⁵⁷ Voir Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 307.

de réduire à une quantité négligeable la part de population arménienne dans les territoires où ils s'étaient implantés. Les réformes dans les vilayets arméniens, mises par écrit d'abord dans le traité de San Stefano en 1878, puis au congrès de Berlin en 1878, deviendraient de la sorte inutiles, tout comme la « question arménienne » qui y était liée. En même temps, on ôtait par là même aux grandes puissances européennes une raison de « s'immiscer à nouveau dans les affaires internes » de l'Empire ottoman et d'exercer ainsi un moyen de pression sur le sultan.

| Aperçu chronologique sur les massacres d'Arméniens ⁶⁵⁸ de 1894 à 1897 : | | | |
|---|--------------------|-------------------------------------|------------|
| | Date | Lieu | Vilayet |
| 1894 | 19 août – 10 sept. | Sassoun | Bitlis |
| 1895 | 30 septembre | Constantinople Baberd (Baybourt) | Baybourt |
| | 3 octobre | Ak-Hisar | Izmit |
| | 4 – 8 octobre | Trébizonde | Trébizonde |
| | 6 octobre | Karine (Erzeroum) | Erzeroum |

⁶⁵⁸ Voir la chronologie détaillée des massacres d'Arméniens dans : Charmetant F., *Martyrologue arménien. Tableau officiel des massacres d'Arménie dressé après enquêtes par les six ambassades de Constantinople et statistique dressée par des témoins oculaires grégoriens et protestants*, Paris, 1896. Les données complémentaires proviennent de Lepsius J., *Armenien und Europa. Eine Anklageschrift wider die christlichen Grossmächte und ein Aufruf an das christliche Deutschland*, [Anklageschrift], Berlin, 1896, 65, et de sources arméniennes : *Encyclopédie soviétique arménienne*, VI, loc. cit., 183-184 ; *Encyclopédie: Question arménienne*, loc. cit., 229-230 ; *Hayoc' Patmut'yun* (Histoire des Arméniens), III, loc. cit., 515-562. Voir encore la liste de Thoumajan dans : Yazedjian G., *Aptul Hamit II. Karmir Sultan* (Abdülhamid II, Le sultan rouge) [Sultan rouge], Beyrouth, 1980, 420. Lorsque l'on établit une liste systématique, l'on se heurte aux difficultés suivantes : différences de dates dans les diverses sources, situation démographique initiale souvent manquante, massacres répétés aux mêmes endroits.

| | | | |
|------|-----------------|--|--|
| 1895 | 7 octobre | Derdjan (Derxène) | Mamuret-ul-Aziz |
| | 8 / 9 octobre | Erzynka (Erzinçan) | Erzeroum |
| | 10 – 16 octobre | Bitlis Tcharsandjak (Çarsacak) | Bitlis Mamuret-ul-Aziz |
| | 14 octobre | Kighi (Kiği) | Erzeroum |
| | 14 – 23 octobre | Hadjin | Adana |
| | 15 octobre | Zeïtoun | Alep |
| | 16 octobre | Chapine-Karahisar Ourfa (Edesse) | Sivas Alep |
| | 18 octobre | Karine (Erzeroum) | Erzeroum |
| | 21 octobre | Erzynka (Erzinçan) Malatya | Erzeroum Mamuret-ul-Aziz |
| | 23 octobre | Bayazed Marach | Erzeroum Alep |
| | 25 octobre | Baghech (Bitlis) | Bitlis |
| | 25 / 26 octobre | Gümüşkhané | Trébizonde |
| | 26 octobre | Kharberd (Harpout) | Mamuret-ul-Aziz |
| | 27 octobre | Akn (Eğin) Baberd (Baybourt) Biredjik Payas | Mamuret-ul-Aziz Erzeroum Alep Adana |
| | 27 / 28 octobre | Elbistan | Alep |
| | 27 – 29 octobre | Chapine-Karahisar | Sivas |
| | 28 octobre | Ourfa (Edesse) | Alep |
| | 29 octobre | Malatya | Mamuret-ul-Aziz |
| | 30 octobre | Bitlis Karine (Erzeroum) | Bitlis Erzeroum |
| | 31 octobre | Adana Mersine | Adana Adana |
| | Oct. – nov. | Angora | Angora |

| | | | |
|------|------------------|---|--|
| 1895 | Oct. – déc. | Yozgat | Angora |
| | 1 novembre | Diarbékir Chapine-Karahisar Charki | Diarbékir Sivas Sivas |
| | 1 – 5 novembre | Arabkir | Mamuret-ul-Aziz |
| | 1 – 20 novembre | Adamakert (Başkale, Elbak) Ardjeh Arrin Artske (Adilcevaz) Bani Khoshab Elbak Gargar Khizan Berkri Chatakh Serai Spargherd | Van Van Bitlis Van Bitlis Van Van Mamuret-ul-Aziz Van Van Van Van Bitlis |
| | 2 – 5 novembre | Severek | Diarbékir |
| | 3 novembre | Alep Marach Marzvan (Merzifon) | Alep Alep Sivas |
| | 4 – 9 novembre | Malatya | Mamuret-ul-Aziz |
| | 7 novembre | Adiaman (Hisni-Mansur) Alexandrette Mardine | Mamuret-ul-Aziz Alep Diarbékir |
| | 8 novembre | Akn (Eğin) | Mamuret-ul-Aziz |
| | 10 novembre | Sassoun Talvorik (Talori) Van | Bitlis Bitlis Van |
| | 10 / 11 novembre | Kharberd (Harpout) | Mamuret-ul-Aziz |

| | | | |
|------|--------------------|---|--|
| 1895 | 12 novembre | Ghavza (Khayza, Havza) Gürün (Gokpinar) Sebastia (Sivas) | Sivas Sivas Sivas |
| | 13 novembre | Tchok-Merzimen | Adana |
| | 15 novembre | Amassya Marzvan Missis Mouch Tokat | Sivas Sivas Adana Bitlis Sivas |
| | 16 novembre | Aıntab (Gaziantep) | Alep |
| | 17 / 18 novembre | Yenicekale | Alep |
| | 18 novembre | Marach | Alep |
| | 19 novembre | Sgherd (Siirt) | Bitlis |
| | 20 novembre | Antioche Hadji-Kiugh (Hadjikeuy) Kessab Tchoroum | Alep Angora Alep Angora |
| | 27 / 28 novembre | Ova Passen | Erzeroum Erzeroum |
| | 28 novembre | Zile | Sivas |
| | 30 novembre | Césarée (Kayseri) | Angora |
| | Fin nov. – 24 déc. | Akbes | Adana |
| | 1 décembre | Alep | Alep |
| | 3 décembre | Sivas | Sivas |
| | 7 décembre | Samsoun | Trébizonde |
| | 13 décembre | Tarsus | Adana |
| | 14 / 15 décembre | Aghdja-Guney | Trébizonde |
| | 24 décembre | Akbes | Alep |
| | 28 / 29 décembre | Ourfa (Edesse) | Alep |
| | Décembre | Wesir Köprü | Sivas |

| | | | |
|------|--------------|----------------------------|-----------------|
| 1896 | 1 janvier | Biredjik Ourfa (Edesse) | Alep Alep |
| | 3 – 8 juin | Van – autodéfense | Van |
| | 9 / 10 juin | Van ⁶⁵⁹ | Van |
| | 14 – 16 août | Constantinople | Constantinople |
| | 15 septembre | Akn (Eğin) | Mamuret-ul-Aziz |
| 1897 | Février | Tokat | Mamuret-ul-Aziz |

Alors que les sources de la recherche historique occidentale estiment à 100 000⁶⁶⁰ le nombre total des victimes des massacres arméniens dans les années 1894 à 1896, des chiffres bien plus élevés ressortent des sources arméniennes et surtout des relevés fiables du patriarcat arménien à Constantinople. On y donne 300 000 morts, environ 100 000 islamisés de force et bien plus de 100 000 Arméniens qui cherchèrent refuge à l'étranger. Les sources arméniennes apostoliques confirment le nombre de 500 000 victimes, soit mortes,

⁶⁵⁹ Pour les massacres de Van, Lepsius donne les dates du 14 au 22 juin 1896.
⁶⁶⁰ Dans son livre, Uwe Feigel tire la conclusion suivante : « *Le bilan du rapport de l'ambassadeur daté de février 1896 donnait les chiffres suivants: 88 243 Arméniens et 1293 musulmans avaient été tués en Turquie, 568 églises et 77 cloîtres avaient été détruits, 646 villages entièrement convertis à l'islam, 328 églises furent transformées en mosquées, environ 546 000 nécessiteux restèrent à la traîne. Il s'agit bien de chiffres minimaux. [...] Mais tous les morts n'ont pas été statistiquement intégrés. Beaucoup de blessés et de nécessiteux moururent par la suite. En outre, de nouveaux massacres advinrent en 1896, après la rédaction du Rapport de l'ambassadeur.* » Cf. Feigel, *Das evangelische Deutschland und Armenien*, loc. cit., 35-36. Les chiffres des victimes des massacres d'Arméniens dans la recherche historique occidentale reposent principalement sur les données des Rapports des diplomates. Le Dr Johannes Lepsius se reposa également sur ses rapports et parvint à un chiffre total d'environ 100 000 victimes tuées. Malheureusement, les données ne sont pas complètes dans ces rapports officiels, et ni les innombrables endroits, ni les chiffres exacts des victimes n'ont été enregistrés statistiquement. De nombreux témoignages oculaires complémentaires, publiés dans la presse internationale de l'époque, en fournissent la preuve.

soit dépossédées de leurs biens et jetées dans la rue sans protection. Le même nombre est cité à la même période par le patriarche catholique arménien Azarian⁶⁶¹.

Georges Clemenceau labellisa le sultan Abdülhamid II de « monstre de Yildiz » et de « Sultan rouge » (rouge = sanguinaire) pour les cruautés qu'il exerça sur le peuple arménien⁶⁶². L'ancien Premier ministre anglais, âgé de 86 ans, William Ewart Gladstone, outragé par le crime flagrant contre l'humanité des massacres d'Arméniens, le nomma dans un discours enflammé « Great Assassin »⁶⁶³, « grand assassin ». C'est avec ces attributs que l'antépénultième sultan de l'Empire ottoman entra dans l'histoire.

Pour être juste, il faut reconnaître que les Arméniens, en soif de liberté, n'avaient pas de gouvernement politique central bien organisé, à la hauteur des exigences de l'époque. Ils n'avaient ni but commun clairement défini, ni concept clair pour défendre de manière probante leurs intérêts propres sur le ring diplomatique des grandes puissances. Les exigences posées par les Arméniens et leurs projets n'étaient pas professionnels. On pourrait les qualifier sous certains aspects de naïfs, leurs projets de « faits maison ». En outre, des mesures d'accompagnement manquaient – peut-être sous la forme d'un soulèvement de l'ensemble de la population arménienne –, afin de donner le poids approprié à leurs exigences. Au-

⁶⁶¹ Voir Hesemann, *Völkermord*, loc. cit., 92.

⁶⁶² Voir Meissner A., *Martin Rades „Christliche Welt“ und Armenien, Bausteine für eine internationale Ethik des Protestantismus*, Berlin 2010, 24 ; Michael Hesemann mentionne, selon le livre de Peter Balakian, *The Burning Tigris. The Armenian Genocide and America's Response*, New York, 2003, que les surnoms de « Sultan sanguinaire » et « maudit assassin » remontent à Gladstone. Voir Hesemann, *Völkermord*, loc. cit., 79.

⁶⁶³ Cf. le discours de The Right Hon. W. E. Gladstone, dans : Kirakossian, *The Armenian Massacres*, loc. cit., 514-519 ; F. Nansen rapporte à ce sujet dans son livre : « C'en était trop pour le vieux combattant de la liberté Gladstone. Malgré ses 86 ans, il s'insurgea et tint, lors d'un meeting à Chester, un discours enflammé contre 'le grand criminel dans son palais', le meurtrier sur le trône. » Cf. Nansen, *Betrogenes Volk*, loc. cit., 295.

cun peuple sur cette terre n'a pu atteindre son indépendance sur la base unique de lettres de demandes et de requêtes. Le combat pour la libération de l'Arménie occidentale, commencé dans les années 70 du XIX^e siècle, n'avait pas été suffisamment préparé pour pouvoir être mené sur la scène internationale. Dans le traité de paix préliminaire de San Stefano (3 mars 1878) et plus particulièrement au congrès de Berlin (du 13 juin au 13 juillet 1878), la question arménienne fut certes internationalisée par les grandes puissances européennes, mais ce ne fut en définitive pas profitable aux Arméniens. Ces derniers furent en effet constamment instrumentalisés au profit de l'intérêt propre des grandes puissances. L'historien Galoyan écrivait à ce sujet : « L'indépendance du peuple arménien ne pouvait être obtenue que par la concentration rigoureuse de toutes les forces nationales et un combat commun armé, ce qui n'advint malheureusement jamais, ni à cette période, ni dans les temps qui suivirent⁶⁶⁴. »

⁶⁶⁴ Cf. Galoyan, *Arménie – Grandes puissances*, loc. cit., 310.

RÉACTIONS EN SUISSE FACE AUX MASSACRES D'ARMÉNIENS

Des manifestations de solidarité jusqu'à la pétition

Les gouvernements des six grandes puissances européennes – Angleterre, France, Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie et Russie – ne pouvaient certes, en dernier ressort, ni forcer les réformes exigées depuis le congrès de Berlin – pour la réalisation desquelles ils auraient dû se porter garants – ni empêcher les massacres d'Arméniens menés sous l'ordre du sultan Abdülhamid II. La population réagit pourtant par de grandes manifestations de solidarité aux terribles événements qui s'étaient déroulés dans l'Empire ottoman. Les premiers témoins de l'événement étaient majoritairement des missionnaires américains, qui possédaient des installations missionnaires dans presque toutes les villes arméniennes occidentales. Ils entretenaient des contacts réguliers avec les différents consulats anglais dans les provinces orientales, via lesquels ils envoyaient leurs rapports à des destinataires diplomatiques, à la *Bible House* à Istanbul, ou encore à Boston, où se trouvait la centrale de l'*American Board of Commissioners for Foreign Missions*.

Les premiers comptes rendus arrivèrent donc des Anglo-Saxons, plus tard de sources françaises et allemandes, et furent très vite diffusés dans les cercles protestants d'Europe. Dès le 7 décembre 1894, la « *Neue Zürcher Zeitung* » avait, dans un article de près d'une page, attiré l'attention sur les « atrocités arméniennes » et tiré un parallèle avec les « atrocités bulgares » commises par les Turcs

en 1876⁶⁶⁵. En octobre et novembre 1895, s'ajoutèrent les premiers courts articles sur les massacres d'Arméniens parus dans la « *Gazette de Lausanne* » et dans le « *Journal de Genève* ». Le 16 novembre 1895, sous le titre de « Nouveaux massacres », le pasteur E. Jaccard, de Zurich, publia au sein du « *Journal religieux des Églises indépendantes de la Suisse romande* », publié à Neuchâtel, le premier appel à une collecte pour les Arméniens dans le besoin dans l'est de l'Empire ottoman⁶⁶⁶. Le 28 décembre 1895, parut dans le même journal, sous le titre « Les massacres en Arménie⁶⁶⁷ », le premier de toute une série d'articles sur les Arméniens, rédigés par le professeur de théologie de Neuchâtel Georges Godet (1845–1907).

La véritable impulsion de l'aide concrète offerte par la Suisse aux Arméniens provint également de Neuchâtel, sur l'initiative du pasteur Édouard Rosselet (1845–1905). Le 4 mars 1896, une conférence des pasteurs de l'« Église indépendante » fut convoquée dans cette ville, durant laquelle il fut décidé de fonder un comité d'action, avec le Prof. G. Godet à sa tête⁶⁶⁸. Dans le procès-verbal de cette réunion, on avait écrit :

« M. Édouard Rosselet est profondément bouleversé par la lecture d'un article dans le *'Journal des Missions évangéliques de Paris'* sur les massacres d'Arménie. Il croit que Dieu ne veut pas se servir des Grandes Puissances pour venir en aide à ce peuple malheureux, mais de la puissance spirituelle qu'il doit trouver au sein des Églises. Unissons-nous à nos frères de l'Église nationale pour agir sur toute la

⁶⁶⁵ Les boucheries et les faits atroces des Turcs lors de la répression des soulèvements en Macédoine et en Bulgarie.

⁶⁶⁶ Voir Meyer, *Arm.-Schweiz*, 40 ; Dinkel Ch., *Die schweizerische Armenierhilfe, Chronik von 1896 bis in die Zwischenkriegszeit*, dans : *Die Armenische Frage und die Schweiz*, loc. cit., 187-188.

⁶⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁶⁸ Karl Meyer, dans son livre *Armenien und die Schweiz*, appelle cette conférence « l'heure de naissance du secours suisse aux Arméniens », dont il était lui-même membre. Voir Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 41

*conscience de toutes les Églises suisses et déclencher un mouvement en faveur des chrétiens persécutés*⁶⁶⁹. »

Tous les participants de la conférence s'accordèrent sur le fait qu'il fallait choisir une voie pragmatique à cette fin. Le public devait être informé et éclairé par des articles de journaux, mais un appel devait être en même temps adressé à la conscience des Suisses. En avril 1896, une brochure écrite par le Prof. Georges Godet parut sous le titre « Les souffrances de l'Arménie »⁶⁷⁰ et trouva un large écho. En tant que rédacteur en chef du « Journal religieux », il y publia des articles mensuels et devint de la sorte l'un des premiers organisateurs du secours suisse aux Arméniens – et Neuchâtel son premier centre.

Le 1^{er} avril 1896, le comité central de l'Alliance évangélique, à Lausanne, diffusa un appel urgent au profit des Arméniens, durement touchés par le destin. Les événements dans la lointaine Arménie devinrent, durant cette période, un thème majeur pour la société suisse. Ce dernier fut traité intensément, non seulement dans les médias, mais aussi sur les cathédres des églises. Parmi de nombreux Suisses éminents, le Dr Leonhard Ragaz (1868–1945) mérite au moins une attention particulière. Il était pasteur de la ville de Coire de 1895 à 1902 et avait une grande communauté d'auditeurs. Dans ses sermons, tout comme bon nombre de prêtres et pasteurs en Suisse, il appela avec ferveur à la conscience des membres de sa communauté. Il écrivit dans son autobiographie « Mein Weg » :

« Les terribles atrocités que les Turcs ont commises envers les Arméniens sous le dernier sultan Abdülhamid m'émurent encore bien plus fortement et durablement [que l'affaire Dreyfus]. Jour et nuit, mon âme faisait face à ces atrocités. J'en ai parlé, souvent avec grande véhémence, également dans mes sermons. La cause armé-

⁶⁶⁹ Cf. Meyer, *Arm.-Schweiz*, 41.

⁶⁷⁰ Voir Godet G., *Les souffrances de l'Arménie*, Neuchâtel, 1896.

*nienne est alors demeurée pour longtemps encore, un thème principal de ma vie*⁶⁷¹... »

Dans les mois qui suivirent, des prières d'intercession furent dites dans toutes les églises et des collectes furent organisées pour les Arméniens. Sur initiative des comités locaux de secours pour les Arméniens, des actions de collectes à plus grande échelle furent bientôt mises en place, soutenues avec force par les Églises, la presse, et des personnes privées.

Les massacres perpétrés à Van entre le 15 et le 22 juin 1896 et les boucheries répétées de Constantinople entre le 14 et le 16 août 1896 coûtèrent la vie, nous l'avons évoqué plus haut, à plus de 10 000 Arméniens. Ils déclenchèrent parmi la population suisse une vague d'indignation sans précédent. De vives manifestations de protestation eurent lieu, dont la plus grande fut tenue le 7 septembre 1896 à côté de l'hôtel de ville de Lausanne, sous la présidence du recteur de l'Université de Lausanne, le prêtre et professeur de théologie Ernest Combe (1846–1900), et en présence du professeur arménien Garabed Thoumayan⁶⁷², qui prit la parole en

⁶⁷¹ Ragaz L., *Mein Weg*, Zürich, 1952, t. I, 181 s. ; Bühner, P., *Die Verfolgung des armenischen Volkes im Osmanischen Reich und das Echo in der Schweiz*, [Écho], dans : *Völkermord und Verdrängung, Der Genozid an den Armeniern – die Schweiz und die Shoah*, éd. par Arbeitskreis Armenien, Zürich, 1998, 66.

⁶⁷² Le prof. Garabed Thoumayan [= Karapet T'umaian] est né le 20 août 1852 à Marzvan (Marsivan ou Merzifon) dans le vilayet de Sivas. Il a été éduqué quatre ans dans un cloître au Liban, se convertit plus tard dans sa ville natale à la confession protestante et étudia en Suisse à partir de 1874. En 1881, il retourna dans sa ville natale de Marzvan et y travailla comme enseignant au sein de l'« Anatolia College », fondé en 1862 par les missionnaires américains. Il y enseigna la psychologie, l'histoire de l'Arménie et le français. Lors de son deuxième séjour à Genève, il se maria en 1886 avec Lucie, la fille du pasteur suisse et écrivain bien connu Rossier. Elle était également la sœur d'Aline Hoffmann-Rossier, une féministe. Lucie Thoumayan-Rossier joua un rôle important à l'avant-plan du mouvement philarménien. Elle accompagna son mari à Marzvan. Le 28 janvier 1893, celui-ci fut arrêté avec son jeune collègue missionnaire Hovhannes Kaya-yan et des centaines d'autres Arméniens et, le 12 juin 1893, condamné à

qualité de témoin authentique. Dans son discours, Albert Bonnard (1858–1917), responsable pour l'étranger de la « Gazette de Lausanne » et journaliste éminent, demanda aux concitoyens rassemblés d'organiser une grande manifestation de protestation dans toute la Suisse. La décision fut adoptée de former un comité⁶⁷³ qui

mort par un tribunal militaire à Angora (Ankara), prétendument pour cause d'agitation anti-turque. Lucie Thoumaman-Rossier donna des interviews dans des journaux anglais comme la « Westminster Gazette », le « Daily News » et « The Echo », au sein desquelles elle rapporta la souffrance de son mari dans la prison turque et le long procès à Angora. Garabed Thoumaman était un citoyen américain et le beau-frère du pasteur de la communauté luthérienne allemande à Genève, Adolf Hoffmann-Rossier. Celui-ci voyagea sans délai pour Constantinople et obtint sa libération ainsi que celle de Kayayan auprès du sultan en juillet 1893, après intervention des ambassadeurs allemand et anglais, ainsi que de l'« Evangelical Alliance », à la condition toutefois qu'ils quittent immédiatement le pays, et pour toujours. Thoumaman émigra en conséquence en Suisse, où sa deuxième fille vint au monde. Plus tard, il partit avec sa famille vers l'Angleterre, d'où il soutint les différents comités de secours aux Arméniens. Après que Thoumaman eut été expulsé avec sa famille de l'Empire ottoman, les espions du sultan poursuivirent le couple lors de ses voyages de conférences à travers toute l'Europe. Lucie Thoumaman-Rossier s'accorda exactement sur la position de son mari pour la cause arménienne ; elle symbolise, par sa personne et son engagement combatif, la solidarité des Suisses avec le peuple arménien. Voir *Rapport sur l'Œuvre des comités suisses de secours en faveur des Arméniens 1896-1897*, [Rapport 1896-1897], Neuchâtel, 1897, 1. À ce propos, Hoffmann A., *Im türkischen Kerker. Wie ich Garabed Thoumaman fand. Eine armenisch-türkische Geschichte von Adolf Hoffmann*, Berlin, 1897 ; Kirakossian A., *British Diplomacy and the Armenian Question: From the 1830s to 1914*, Princeton et Londres, 2003, 175-182 ; Feigel Uwe, *Das evangelische Deutschland und Armenien*, loc. cit., 61-62 ; Meissner A., loc. cit., 133 ; Meyer K., *Meyer, Arm.-Schweiz*, loc. cit., 259 ; Kieser H.-L., *Die Schweiz des Fin de siècle und „Armenien“. Patriotische Identifikation, Weltbürgertum und Protestantismus in der schweizerischen philarmenischen Bewegung*, dans : *Arm. Frage*, loc. cit., 136-137.

⁶⁷³ Le comité était composé de personnalités internes et extérieures à l'Église ainsi que d'un rabbin : Cossy, conseiller d'État ; Decoppet, conseiller d'État ; Virieux, conseiller d'État ; Blanchard, receveur des Péages ; Boiceau, conseiller national ; Bonjour F., directeur de la *Revue* ; Bonnard, rédacteur de la *Gazette* ; Bonnard Jean, professeur ; Borgeaud, directeur ; Buscarlet, pasteur écossais ; Carrard Ch., banquier ; Ceresole, conseiller

serait chargé de cette tâche et devrait rédiger une pétition au Conseil fédéral, afin que celui-ci porte à la connaissance des grandes puissances européennes la véhémence protestation de l'ensemble du peuple suisse. Celles-ci devaient alors intervenir auprès de la Sublime Porte afin de rapidement parvenir à mettre un terme aux massacres sanguinaires.

La manifestation de Lausanne trouva une attention qui sortit de l'ordinaire au sein de la presse suisse. Cette dernière soutint ardemment l'appel à une collecte de signatures dans tout le pays. Pour la première fois dans l'histoire du peuple helvétique, il y eut un engagement concerté des cercles élargis de la Suisse réformée, catholique et juive, en faveur d'une cause humanitaire universelle et d'un but exclusivement altruiste. Les Églises protestantes, non seulement en Amérique du Nord, mais dans presque tout l'espace européen, étaient certainement la force motrice qui œuvrait en arrière-plan. La position idéologique de l'éthique protestante, selon

national ; Combe, prof., rect. désigné de l'Université ; Cuénod Émile, ingénieur ; Cuénoud, syndic ; Daulte, agent de la Croix-Bleue ; Decoppet, ancien procureur-général ; de Haller, député ; Delessert, directeur des postes ; De Loés, pasteur ; Demiéville, député ; Dubrit, député ; Ducret F., chef de service à la Banque cantonale ; Dufour Marc, docteur ; Emery, professeur ; Estoppey Alf., juge cantonal ; Fauquez, député ; Favre, directeur de pénitencier ; Feyler, rédacteur du *Nouvelliste* ; Gautier Lucien, professeur ; Grubis, président de la Société française de secours ; Guex, directeur de l'École normale ; Herzog, pasteur ; Jaccard, ancien pasteur ; Jeanmonnod, major de l'Armée du Salut ; Lehmann, rabbin ; Linder, pasteur allemand ; Mayor Henri, professeur ; Meylan-Faure Ed., secrétaire du Conseil de Paroisse ; Mojon, pasteur allemand ; Morel Marc, banquier ; Paccaud, directeur de la Banque cantonale ; Pahud, curé de Lausanne ; Paschoud H., professeur ; Peneveyre, député ; Pingoud, préfet ; Reymond A., rédact. de la *Feuille d'Avis* ; Rochat P., rédacteur de la *Tribune* ; Scholder, docteur ; Secretan H., pasteur ; Tallichet, directeur de la *Bibliothèque universelle* ; Terrisse F., agent de l'Union chrétienne ; van Muyden B., municipal ; Virot, directeur du Gymnase ; Weinsteffler, abbé ; Welti-Heer, fabricant. Ceci est la liste publiée des candidats nommés. Elle n'était toutefois pas définitive et pouvait encore être élargie au besoin. Cf. Archives cantonales vaudoises (ACV), Comité vaudois de protestation, Pièces diverses, III, E 1881.

laquelle la foi individuelle ne suffit pas au christianisme véritable, mais doit aussi s'exprimer dans de bonnes œuvres, en est à l'origine. L'idée vétérotestamentaire de prendre le parti des anciens, des veuves et des orphelins, tout comme des sans-droits, s'est toujours tenue au centre de la vie protestante.

Immédiatement après la grande manifestation, le « Comité vaudois » qui avait été fondé entre-temps, mit en circulation un communiqué⁶⁷⁴ urgent. Sous le titre de « Question arménienne », il rendait publique la constitution du comité pour l'organisation du secours arménien. Au sein du comité d'administration siégeaient Monsieur le Prof. Paschoud, président, Monsieur Viret, secrétaire, et Monsieur Morel, économiste. Messieurs F. Terrisse et Demiéville complétaient le conseil d'administration. Pour débiter leurs activités, ils introduisirent six sous-commissions :

1. Propagande dans le pays et à l'étranger ; présidence : Monsieur Virieux, conseiller d'État.
2. Collecte de signatures dans le canton de Vaud ; Monsieur Cossy, conseiller d'État.
3. Communications publiques, brochures d'informations, etc. ; Monsieur Cuénoud, administrateur.
4. Propagande par le vecteur ecclésiastique ; Monsieur De Loés, pasteur.
5. Presse ; Monsieur Feyler, rédacteur.
6. Finances et secours d'urgence ; Monsieur Favre, président.

Simultanément, le communiqué présenta au public un texte de pétition, plus tard également imprimé sur le formulaire de signatures. Il fut en outre annoncé que les sous-commissions⁶⁷⁵ avaient aussi les tâches suivantes :

- A. fournir dans tous les cantons de Suisse un travail de propagande identique à celui du canton de Vaud pour le secours arménien ;
- B. introduire la constitution d'un comité central suisse ;
- C. un échange d'expériences, lorsque c'est possible, avec l'étranger afin d'organiser une propagande analogue en Suisse⁶⁷⁶.

Finalement, il fut souligné dans le communiqué que toute l'action servait une fin essentiellement humanitaire.

La fondation du comité central du mouvement philarménien en Suisse

Le 15 septembre 1896 se constitua, à Berne, la *Conferenz der schweizerischen Hilfs-Comités für Armenien – Conférence des Comités suisses de Secours aux Arméniens*. Ce comité avait la tâche d'organiser le travail de secours humanitaire pour les Arméniens en détresse et de gérer les projets concrets. Le conseil d'administration avait son siège à Neuchâtel, sous la direction du premier président du comité, Georges Godet⁶⁷⁷.

Pour assurer une capacité d'action rapide, un « comité exécutif » fut formé à Berne, le 10 décembre 1896. Il se composait des présidents des comités cantonaux de Berne, Neuchâtel et Genève : le Père Heinrich Hugendubel (1841–1923), le Prof. Georges Godet et Léopold Favre (1846–1922)⁶⁷⁸.

La grande manifestation lausannoise de septembre 1896 mit en mouvement une grande collecte de signatures. Le 14 octobre déjà, le comité de Lausanne communiqua au Conseil fédéral un premier résultat⁶⁷⁹ de 113 653 signatures. Dès le 16 octobre 1896, le comité

⁶⁷⁴ Voir ACV, Comité vaudois de protestation, pièces diverses, III, E 1881.

⁶⁷⁵ *Ibid.*

⁶⁷⁶ *Ibid.*

⁶⁷⁷ *Rapport 1897-1898*, loc. cit., 1-2.

⁶⁷⁸ *Rapport 1897-1898*, loc. cit., 10.

⁶⁷⁹ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#258#9.

Canton de *Fribourg* Commune de *Courtepin*

Au Conseil fédéral de la Confédération suisse.

Membres du Parlement de la Confédération,
Messieurs les Gouverneurs cantonaux.

Le peuple suisse a été d'oppression et d'humiliation ou bien des incendies, des pillages et des massacres qui, depuis deux ans, ébranlent et menacent l'Empire tout entier.

Le peuple suisse est convaincu de voir l'Europe entière inactive ou au moins et à l'instigation de milliers et de millions d'êtres humains, être qu'en à entre temps les grandes puissances se sont contentées de protéger des chrétiens d'Orient et se sont occupées, par des traités et autres, à leur procurer un gouvernement équitable.

Le peuple suisse considère comme un devoir de protester contre des infamies qui déshonorent notre époque.

Le peuple suisse a l'espérance qu'un grand mouvement de fraternité humaine et de solidarité chrétienne, embrassant toutes les nations du continent, entraînera les gouvernements des grands États à exiger même de la Turquie qu'elle mette un terme à ces crimes.

Membres du Parlement de la Confédération,
Messieurs les Gouverneurs cantonaux.

Les nations primitives, par tradition, sans politique de neutralité, Nées de l'indolence par.

Mais s'ils se sont soulevés de prendre part dans les conflits de peuple à peuple, de s'être par leur acte aliéner les droits de la conscience et résolu à servir la cause de la justice et de l'humanité.

Maintenant, le Suisse a pris des initiatives internationales. Aucune circonstance plus tristement impérieuse ne l'a sollicité d'en tenter une nouvelle.

Vous êtes le gouvernement de pays et nous vous prions d'agir. Nous vous prions de demander, au nom du peuple suisse, aux gouvernements des grands États de l'Europe qu'ils s'occupent enfin pour faire cesser les massacres d'Orient.

Nous avons une dernière condition dans votre réponse. Elle vous sera connue, avec l'aide de Dieu Tout-Puissant, sans vous porter des obstacles.

Recevez, Messieurs le Président de la Confédération et Messieurs les Conseillers fédéraux, l'expression de notre juste et respect.

| | |
|----------------------------|--------------------------------|
| 1 <i>Müller Gaspard</i> | 15 <i>Dunin Kliever</i> |
| 2 <i>Ferrari Albano</i> | 16 <i>Guignard Joseph</i> |
| 3 <i>Joseph Dubois</i> | 17 <i>Wegmann Louis</i> |
| 4 <i>F. Brändel et</i> | 18 <i>Paulin Bendinot</i> |
| 5 <i>Georg Jürgens</i> | 19 <i>Joseph G. Hub.</i> |
| 6 <i>Alphonse Comand</i> | 20 <i>Leclerc Gaspard</i> |
| 7 <i>Huber Eugène</i> | 21 <i>Alphonse Vincent</i> |
| 8 <i>Gervais Emile</i> | 22 <i>André Deming</i> |
| 9 <i>Josua Oz</i> | 23 <i>Riquelme Charles</i> |
| 10 <i>Etienne Jean</i> | 24 <i>Stehmann Anton</i> |
| 11 <i>Alphonse M. Sore</i> | 25 <i>Schlosser Alfred</i> |
| 12 <i>Walter Joseph</i> | 26 <i>Jean Nidrogue</i> |
| 13 <i>Morisy Maurice</i> | 27 <i>Rayet Paul-Louis</i> |
| 14 <i>Louis Muey</i> | 28 <i>Jean-Marie Lottstein</i> |
| 15 <i>Joseph H. Sore</i> | 29 <i>Huber August</i> |
| 16 <i>Edouard S. Sore</i> | 30 <i>Communal Paul-Jean</i> |
| 17 <i>Jean Y. Sore</i> | 31 <i>Stehmann Paul-Jean</i> |

Il est interdit de signer sur plus d'un formulaire.

BA 107

III. 22 : Formulaires de signatures pour la pétition au Conseil fédéral en français, 1897

Schweizerischer Hilfsbund
für Armenien.

Hochgeachteter Herr Bundespräsident!
Hochgeachtete Herren Bundesräte!

Seit mehr als zwei Jahren ist das unsammensetzte drückende Volk der Armenier ununterbrochen Verfolgungen gemessen. Das muß jeden Menschenfreund um so intensiver bedauern, als man seit dem Jahre 1878 ja den besten Hoffnungen für dieses Volk berechtigt war. Damals bestimmten die Grossmächte in Stettin bei den Berliner-Vorlesungen: „Die hohe Pforte übernimmt die Verpflichtung, ohne weiteren Verzug die Verbrechen gegen die Armenier im Werk zu setzen, die durch lokale Bedürfnisse in den von den Armeniern bewohnten Provinzen erstrebt werden, und den Armeniern Sicherheit vor Morden und Entführungen zu garantieren.“ In der ersten Konferenz erhielt England „von Sr. Kaiser Majestät, dem Sultan, das Versprechen, notwendige Verwaltungs-Massnahmen in der Regierung zum Schutz der Armenier und anderer Untertanen der Pforte in den erwähnten Provinzen einzuführen.“ Thaten sie, daß von jenem Jahre an die Lage der Armenier sich jedes Jahr verschlimmerte, bis endlich im Jahre 1894 die Massaker und Verwüstungen begannen, die sich bis in die jüngste Zeit fortgesetzt haben.

Was man lange nicht glauben wollte, ist nunmehr zur unabweislichen Evidenz nachgewiesen, daß die türkische Regierung selbst diese entsetzlichen Greuel organisiert hat. Wie kam sie zu diesem furchtbaren Entschluß? Wachte aller Sensationen in ihr auf, der sie all die kolossalen Reichtümer von Babel, Babel, Babel u. s. w. verpfänden ließ? Ist nicht man auf die Heiligkeit kommen, wenn man erwägt, daß alle armenischen Dörfer zerstört wurden, kaum Menschen zum Tode überliefert, während unermesslich gegen christliche Priester die ägyptischen Kreuzen verstreut wurden. Aber das Wüten gegen christliche Untertanen führt doch in jedem Augenblick zu den Verbrechen des Mordes und zur Pein der ersten Nachfolger Mohammeds. Viele Länder befragen denn auch diese Greuel aus lauter Liebe, und hochverehrte türkische Beamten haben oft dem grausamen Wüten von Constantin und Balkan Einhalt zu thun. Aber während die türkische Regierung die blutigen Greuel mit Stillsitzen auszuhalten, werden immer hunderttausend von ihr abgeführt.

Darum hat sie dem ihre unheimlichen Unterthanen zu einem solchen Mitleid umgebracht, warum hat sie es gelohnt lassen, daß mehr als 3000 Dörfer zerstört, mehr als 100000 Menschen getötet, mehr als 500000 all ihres Eigentums beraubt und ins größte Elend geführt wurden? Ist es so, wie ein hochachtbarer Mann in der italienischen Kammer behauptete, daß das armenische Volk sich gegen die Regierung erhoben hat? Es haben sich allerdings in London, Paris und anderen großen Städten des Auslandes unter den Armenier revolutionärer Komitees gebildet, die ihren Volk revolutionären Beistand einzufließen verstanden. Aber ist ihnen das gelungen? Nein, wohl haben türkische Beamte, in der Meinung, damit der Regierung zu gefallen, vielfach dies behauptet und durch Drohungen und Folterqualen Einzelne solche Aussagen erzwungen, aber immer wieder, wie auch jüngst beim Massaker in Adana, hat es sich erwiesen, daß ihre Behauptungen freies Eigen waren. Das armenische Volk ist in seiner übermühten Mehrheit ein durchaus friedliches Volk, das nichts begehrt als in der Erde seines Hauses und im Frieden seiner Arbeit getätigt zu werden. Wohl hält es seine nationaler Ansprüche in treuer Erinnerung, wohl nährt es die Hoffnung auf Wiederherstellung seiner nationalen Freiheit und Herrlichkeit; aber es trägt diese Hoffnung nie einen Mißtrauen in seiner Seele. So sehr seine Verfahren gelappt haben, ihm liegt ein Heißer in Waffen durchaus fern.

III. 23 : Association du secours Suisse pour l'Arménie : « Appel au Conseil fédéral suprême de la Confédération suisse » (3 pages)

Sind aber nicht die Armenier ein verzettetes, herrenloses Volk, das nur noch von Nihil seiner Organenheit lebt und durch sein ganzes Schicksal und Verachtung schuld verdient? Wie unbedingten Forderungen, unter ihnen nach einer berühmten Kasanmann E. Clarette bezogen, daß unter den Völkern Mittelasiens das armenische am meisten Intelligenz, Empfänglichkeit für Selbstbildung, Meritfähigkeit in Handel und Industrie besitzt, daß es sich durch ein solches Sozialleben auszeichnet und in ganz hervorragender Weise befähigt ist, den Wohlstand des Reiches im Sinne unserer Zeit zu heben. Wobei, wenn in den großen Städten armenische Kaufleute Handel und allerortsalltäglichen Gewerbetreiben, so hat man deshalb kein Recht, das ganze armenische Volk zu verurteilen. Ein Volk, das für seine religiöse Überzeugung mehr als irgend eine andere Nation geopfert und gelitten hat, muß in seinen inneren Tugenden ein durchaus tüchtiges, ehrenwertes Volk sein.

Das Dazwischen der türkischen Regierung ist nur als eine unethische Verunstaltungsbildung zu erklären, die im Haderkrieg, im verächtlichen Fanatismus, in der ungekammerten Raub- und Mordlust einer Völkerverleumdung eine harte Überhöhung fand. Nicht darum war es der Regierung zu thun, die wenigen Revolutionäre aufzufahren, sondern das armenische Volk, dessen Rechtsbewußtsein von dem Willen der Großmächte unterdrückt werden, wünschlich aus der Welt zu schaffen. Fort mit diesen elenden Phantasien, wegen deren die christlichen Mächte der Staatshüter Mitgehenden Begegnungen wollen!

Es immer genaue Berichte von den herrschbaren Verhältnissen im Osten nach Europa und Nordamerika gelangen, als man von Schicksalshand, Verhältnissen hören mußte, die an die dunkelsten Seiten menschlicher Geschichte erinnern, und anderwärts vernahm, wie viele tausend christliche Männer und Frauen ihrer Mitleidenschaft und Tod erlitten, als ihrem Schicksal unterworfen, da lang die öffentliche Meinung an Unwissenheit zu fragen: Warum läßt die Großmacht nicht ein, da sie doch diese ein vernünftiges Recht hätte? Warum läßt sie es nur bei systematischer Verfolgung stehen, die der Sultan stets in den Wind schlägt? Haben nicht England, Frankreich, Preußen mit vereineter Kraft im Jahre 1827 das bedrückte Reichthum gewahrt? Hat nicht im Jahre 1860 Kaiser Napoleon, von Europa beehrt, mit 100000 Soldaten den Haderkrieg im Libanonlande Schwanden geführt? Wo ist die Menschlichkeit des Geistes, die sich weigert, daß die Völker, auch speziell die christlichen, unter sich kein Schicksalsgefühl mehr empfinden? Gibt das Wort nicht mehr: „Wenn ein Blut labet, laben alle Blenden mit“? Wie, wie sollen unter Oben zurückfragen, wie dem Richter eines ganzen Volkes, wie sollen seine Sünden mehr sühlig sein gegenüber sonstigen Schandthaten? Wie, an den Claren Europas sollen zahllose ehedem Frauen der geliebten Schwiegermutter erliegen, Scharen von Waisen vor Hunger und Kälte sterben, und wie sagen: „Was geht das uns an“? Welche dem Volk, das seine Mitleidenschaft nicht kennt! Es wird im selben System der Eingelen, der Klaffen und Stände verfahren, es wird unfähig sein, die großen wirtschaftlichen Aufgaben zum Wohle aller zu lösen, es wird, und wenn es nach vielen Millionen jähre, an seiner eigenen Völkerlichkeit zu Grunde gehen.

Darum mußte es jeden erleuchteten Freund unseres Vaterlandes freuen, als auch bei uns die Stimme des öffentlichen Geistes gegen die türkischen Exzesse in allen Ständen und Konfessionen laut wurde, als auch unser Volk durch bedeutende Liebesgaben dem unglücklichen Verderben im Osten die Hand reichte. 430000 Schweizer und Schweizerinnen haben ihrer Entscheidung in schriftlichen Posten Ausdruck gegeben, und immer noch lauten neue Protestgesandte ein; in zahlreichen Volksversammlungen der Mittel- und Ostschweiz haben viele Tausende folgenden Resolutionen ihre Zustimmung erteilt.

Resolutionen.

Durchdrungen von dem Gefühl der Solidarität aller Völker, erklärt die Volksversammlung:

1. Die Schweiz, denen durch Ansehung der türkischen Regierung mehr als 100.000 Glieder des armenischen Volkes zum Opfer fallen, sind ein aufrichtiges Dankschreiben an der Menschlichkeit, das die christlichen Völker mit tiefer Enttäuschung erfüllt.
2. Daß das Schweizervolk sich mit seiner Stimme erheben zum beängstigten Appell an das Gewissen der europäischen Großmächte, daß sie eingedenk zahlreicher Liebesleistungen, eingedenk herrlicher Verdienste und Versprechen weltlichen Charakters gegen das armenische Volk wehren.
3. Wir drücken dem armenischen Volk unser tiefes Mitleid aus und halten uns verpflichtet, bei der Unerschütterlichkeit für Abänderung seiner unglücklichen Lage nach Kräften mitanzuhelfen.

Wohl hätte es nicht an Stimmen, welche jeden lauten Protest gegen die türkische Barbarei als lächerliche Schwärmerei erklärten, die nach im Sande verwehen würde. Dessen antworteten wir: Wenn höchste Intelligenz der Menschheit beabsichtigt sind, dann soll jeder nach besten Können seine Pflicht thun, gleichviel, was dabei herauskommt. Die Geschichte soll nicht sagen können, daß, als in Europa am Ende des 19. Jahrhunderts das öffentliche Gewissen laut wurde, das Schweizervolk matt und feige geblieben habe.

Um aber der ganzen Protestbewegung den Maßstab zu geben, der ihrer würdig ist, sammeln wir alle die Bundesratsmitglieder von Sionnen zu einer Straße an Ihre hohe Weisheit. Das jeder haben Verleiden und Volk der Schweiz ohne Furcht vor den Mächtigen der Erde ihr Mitleid für die misglückten und bedrückten Völker bezeugt, von jeder haben sie es sich zur Ehre gerechnet, bei allen Werken solcher Menschlichkeit nach Maß ihrer Kräfte mitanzuhelfen.

Wie protestieren nicht nur geflücht auf jene ersten Rechte, kraft deren ein jedes Volk Achtung der Menschenwürde, der Familien, der persönlichen religiösen Überzeugung verlangen darf, sondern auch geflücht auf die geistreichen menschlichen Rechte, auf die niemals aufgehobenen Reichthümer der Sultane, auf die herrlich bekämpften Verdienste der Großmächte. Wie protestieren in der Hoffnung, daß sich mehr und mehr ein Bewußtsein der europäischen christlichen Völker bilden werde, vor dem als höchste Macht alle Gewalten der Staaten sich beugen. Ja wir glauben, nicht diplomatische Kraft, sondern dieses Gemissen allein kann zum großen Frieden beitragen, den die Völker aller Jahrhunderte als lautes, höchstes Ziel der ganzen Kulturbewegung verstanden haben.

Wir sind der vollen Zuversicht, daß Ihre hohe Weisheit sympathisch zu einer Bewegung steht, die geeignet ist, den Willen der Gerechtigkeit, der reinen Humanität in unserem Volk zu stärken, denn dieser Geist macht unser Volk stark und verhilft ihm eine lebendige und große Zukunft.

Mögen Sie daher Ihre Anträge, die wir Ihnen im Namen von 430.000 Schweizern und Schweizerinnen überreichen, mit allem Wohlwollen entgegennehmen. Dann wird jedermann erkennen, daß in Sachen höchster Völkerrechte das Volk der Schweiz von der gleichen Überzeugung durchdrungen ist.

Benedicten Sie, Herr Präsident, hochachtungsvoll Herrn Bundesrat, die Versicherung unserer aufrichtigen Hochachtung.

Zürich, im März 1897.

Namens des Schweizerischen Hilfsbundes für Armenien

Der Vorsitzende:

Dr. H. Furrer

Der Schriftführer:

H. Schuster

Die Delegierten:

| | | | |
|---------------|--------------------------|-------------|----------------------|
| Basel: | Schönbühl Dr. Stöfel. | St. Gallen: | Dr. Holenstein. |
| Bern: | H. Schepfer-Dorelay. | Basel: | Nat. Rat von Planta. |
| Lucerne: | Nat. Rat Jost. | Basel: | Platteau Nagay. |
| Uri: | Staatsrath Müller. | Basel: | Nat. Rat Zickhoff. |
| Schwyz: | Nat. Rat Pürding. | Basel: | Nat. Rat Zickhoff. |
| Unterwalden: | Kasparmann Hubel. | Basel: | Nat. Rat Zickhoff. |
| Zürich: | Minister Water, Pfarrer. | Basel: | Nat. Rat Zickhoff. |
| Genève: | Ständerat Wieg. | Basel: | Nat. Rat Zickhoff. |
| Schaffhausen: | Ständerat Keyfer. | Basel: | Nat. Rat Zickhoff. |
| Appenzel: | Staatsrat von Schaller. | Basel: | Nat. Rat Zickhoff. |
| | Dr. Christen. | Basel: | Nat. Rat Zickhoff. |
| | Nat. Rat Dr. Salla. | Basel: | Nat. Rat Zickhoff. |
| | Schweizer Ch. Jelin. | Basel: | Nat. Rat Zickhoff. |
| | Dr. Huber. | Basel: | Nat. Rat Zickhoff. |
| | Pfarrer Dugger. | Basel: | Nat. Rat Zickhoff. |

Les Suisses pratiquent, par tradition, une politique de neutralité. Nous ne l'oublions pas. Mais s'ils se sont interdits de prendre parti dans les conflits de peuple à peuple, ils n'ont pas pour cela abdiqué les droits de la conscience et renoncé à servir la cause de la justice et de l'humanité.

Maintes fois, la Suisse a pris des initiatives internationales. Jamais circonstance plus tristement impérieuse ne l'a sollicitée d'en tenter une nouvelle.

Vous êtes le gouvernement du pays et nous vous prions d'agir. Nous vous prions de demander, au nom du peuple suisse, au gouvernement des grands États de l'Europe qu'ils s'entendent enfin pour faire cesser les massacres d'Orient.

Nous avons une entière confiance dans votre sagesse. Elle vous dira comment, avec l'aide du Dieu Tout-Puissant, notre voix pourra être entendue.

Recevez, Monsieur le président de la Confédération et Messieurs les conseillers fédéraux, l'expression de notre profond respect⁶⁸². »

Le 15 septembre 1896 déjà, le pasteur bernois de Wasen, R. Wyss, avait adressé, au nom de milliers de gens, un appel « Au haut Conseil fédéral » qu'il publia dans son journal en y annexant une lettre personnelle⁶⁸³ au Conseil fédéral :

« Au haut Conseil fédéral de la Confédération suisse

Monsieur le président !

Très chers Messieurs !

Ne considérez pas comme de l'immodestie que l'auteur ose se présenter devant l'autorité supérieure de notre pays avec la requête imprimée ci-jointe.

En tant à la fois que rédacteur d'un journal tiré à 15 000 exemplaires, diffusé dans toute la Suisse, et pasteur d'une communauté de 3000 âmes, j'ai abondamment l'occasion de prendre connaissance de

⁶⁸² Cf. ACV, Comité vaudois de protestation, pièces diverses, III, E 1881.

⁶⁸³ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#258#5.

la voix du peuple. Ce n'est certainement pas pour tirer notre chère patrie dans les affaires de l'étranger, mais seulement pour prêter expression aux sentiments authentiquement chrétiens et humains de milliers d'hommes que je vous ai adressé cette requête. Je viens de recevoir aujourd'hui, de la part d'un Monsieur hautement éduqué et qui a beaucoup voyagé, la demande sérieuse d'organiser un corps franc pour venir en aide aux pauvres Arméniens. Ma requête trouve en outre soutien et approbation dans les couches les plus diverses, de sorte que vis-à-vis des puissances étrangères et sur base à la fois de la grande émotion éprouvée par le peuple suisse envers les cruautés arméniennes et des invitations directes répétées à ce sujet, le haut Conseil fédéral possède un droit véritable à réclamer l'organisation d'une conférence internationale des puissances.

Aucun pays n'est aussi approprié que la Suisse et aucune ville plus que Berne, pour une rencontre pacifique des représentants de l'ensemble des puissances chrétiennes.

La responsabilité de l'Europe grandit quotidiennement envers le malheureux peuple des Arméniens. Au nom de Celui dont nous portons la croix comme emblème de notre pays, je voudrais vous prier de donner au plus vite suite à cette requête.

Veillez agréer toute notre considération et nos amicales salutations !

R. Wyss, pasteur

WASEN, St. Bern.

le 15 septembre 1896 »

« Au haut Conseil fédéral⁶⁸⁴ !

Au nom du christianisme et de l'humanité, nous voudrions demander au haut Conseil fédéral de porter attention à l'immense indignation qui domine l'ensemble du peuple suisse, mais aussi la po-

⁶⁸⁴ Supplément imprimé. Cf. *Ibid.*

pulation de Berne, concernant les atrocités commises par les Turcs sur nos frères arméniens. Nous lui demandons ainsi d'entreprendre, afin de remédier à cette cruauté et comme le souhaitent les parties les plus diverses, les démarches nécessaires en vue d'organiser, de manière urgente et sans plus attendre, une conférence internationale des puissances. Dans le discours pertinent qu'il tint lors de la conférence des représentants de toutes les autorités ecclésiastiques réformées de Suisse, Monsieur le pasteur Ammann, porte-parole du conseil synodal de Berne, a dit tout à fait justement, afin de motiver cette requête, qu'« aucun État au monde ne pouvait accepter les malheureux Arméniens avec autant d'impartialité que la Suisse ». Nous hébergeons dans notre chère patrie tant de congrès et de bureaux internationaux : comment serait-il indigne pour un pays libre et ses autorités supérieures d'encourager une conférence internationale pour la protection d'un peuple malheureux et de remédier à une cruauté sans nom ?

La dette de sang de l'Europe grandit quotidiennement vis-à-vis de ces malheureux. Il serait terrible qu'elle retombe un jour sur nos têtes. C'est pourquoi nous demandons au haut Conseil fédéral, au nom de la miséricorde divine et humaine, de hâter ses démarches. Nous ne voulons pas dire par là qu'il devrait lui-même convoquer une telle conférence et tout de suite, mais il pourrait prendre contact par télégraphe avec le gouvernement de l'union nord-américaine, a priori favorable à cette cause, ainsi que, par une note écrite, avec la Belgique et la France. En association avec elles, il pourrait gagner les autres grandes puissances à la cause d'une telle conférence internationale en vue d'une solution pacifique à la question arménienne : l'Allemagne, la Russie, l'Autriche, l'Italie et l'Angleterre, mais aussi les plus petits pays. Le haut Conseil fédéral devrait en appeler en même temps au flot d'indignation qui gronde au sein de son peuple au sujet de cette cruauté encore inédite dans l'histoire du monde.

Au nom de milliers :

R. Wyss, pasteur »

C'est là l'une des nombreuses initiatives prises parmi les citoyens et citoyennes suisses. On peut y reconnaître avec quel sérieux ils accueilleraient la cause des Arméniens. Au début, ils n'hésitèrent pas à demander à leur gouvernement d'exiger des grandes puissances européennes qu'elles exercent une pression sur la Sublime Porte afin de rapidement mettre fin aux atrocités commises envers les Arméniens. Dans son appel, le pasteur Wyss demanda très concrètement au Conseil fédéral de s'engager afin de stimuler la préparation d'une conférence internationale pour la protection d'un peuple malheureux et pour que cessent les innombrables atrocités. On peut en revanche reconnaître un accent politique dans la première rédaction de la pétition de Lausanne, datant de septembre 1896 : « Les Suisses pratiquent, par tradition, une politique de neutralité. Nous ne l'oublions pas. Mais s'ils se sont interdits de prendre parti dans les conflits de peuple à peuple, ils n'ont pas pour cela abdiqué les droits de la conscience et renoncé à servir la cause de la justice et de l'humanité.

Maintes fois, la Suisse a pris des initiatives internationales. Jamais circonstance plus tristement impérieuse ne l'a sollicitée d'entreprendre une nouvelle. Vous êtes le gouvernement du pays et nous vous prions d'agir. Au nom du peuple suisse, nous vous prions de demander au gouvernement des grands États de l'Europe qu'ils s'entendent enfin pour faire cesser les massacres d'Orient⁶⁸⁵. »

Bien que cette pétition ait été portée en première ligne par des institutions protestantes, l'aspect piétiste et religieux chrétien ne se tenait pas à l'avant-plan. En lieu et place, les demandes se fondaient essentiellement sur la valeur des « êtres humains ».

Le 28 février 1897, le président du comité zurichois, le Dr Konrad Furrer⁶⁸⁶, pasteur, sollicita le président de la confédération, le

⁶⁸⁵ Cf. BAR, E 2001 A : 185/191 ; voir aussi Kieser, *Arm. Frage*, loc. cit., 142.

⁶⁸⁶ Bon connaisseur de la Palestine, auteur d'une série d'écrits sur la Terre sainte, co-fondateur de l'association missionnaire protestante évangélique,

Dr Adolf Deucher, afin d'obtenir les noms des délégués du secours arménien en vue de leur transmettre les listes rassemblées jusqu'alors. Le texte de la pétition que le *Schweizerische Hilfsbund für Armenien* (Association du secours suisse pour l'Arménie) voulait adresser au président de la confédération et au Conseil fédéral avait certes trouvé sa formulation définitive mais, jusqu'ici, dans une version française uniquement⁶⁸⁷. Celle-ci était jointe à la requête avec la remarque : « le formulaire allemand n'est pas encore tout à fait corrigé, aussi joignons-nous ici le texte en français⁶⁸⁸. »

Une différence est particulièrement visible par rapport au texte français annexé : le chiffre de 400 000 signatures s'était déjà substantiellement enrichi de 30 000 paraphes en mars 1897. On peut en outre remarquer un écart clair en comparaison de l'ancienne pétition de Lausanne de septembre 1896. La demande d'intervention politique auprès des grandes puissances européennes passa en effet à l'arrière-plan. Dans sa demande de rendez-vous pour transmettre la pétition, le Dr Furrer adressait l'indication suivante au président de la confédération :

« Peut-être aimeriez-vous connaître à l'avance le contenu de notre appel. Il ne prétend être rien d'autre qu'un témoignage solennel de l'esprit fortement et véritablement humain de notre peuple⁶⁸⁹. »

Le 4 mars, la délégation du secours arménien fut finalement présentée au président de la confédération. Lors de la remise officielle de l'« Appel au haut Conseil fédéral de la confédération suisse »⁶⁹⁰ au nom de l'Association du secours suisse pour l'Arménie, le Dr Furrer tint le discours suivant au président :

doyen du chapitre de Zurich en 1897, membre pendant plusieurs années du conseil des Églises. Voir *Historisch-Biographisches Lexikon der Schweiz*, t. III, 1926, 364 s. ; Bühner, *Écho*, loc. cit., 66.

⁶⁸⁷ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#256#5.

⁶⁸⁸ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#256#4.

⁶⁸⁹ Cf. *Ibid.*

⁶⁹⁰ Cf. CH-BAR#E2001A#1000/45#2066*.

« Très estimé Monsieur le président de la confédération ! Nous avons l'honneur de vous remettre cet appel au nom de 433 080 Suisses et Suissesses. Il est l'expression de l'indignation et de la douleur profondes qui ont suivi les horribles atrocités commises sur le peuple chrétien des Arméniens. Nous sommes bien conscients de la modestie de notre peuple, mais personne ne peut lui contester l'avantage d'être particulièrement capable de juger impartialement les grandes questions de l'humanité. Nous ne connaissons pas de haine nationale et n'avons pas d'ennemis nationaux. Nous vivons en paix avec tous les peuples et reconnaissons volontiers toutes leurs qualités. C'est pourquoi nous pouvons attendre que lorsque la conscience de notre peuple s'exprime par des centaines de milliers de voix, personne ne nous prête de motifs égoïstes. Un peuple de part en part indépendant et impartial se sent poussé à exprimer à grand bruit sa sainte colère et sa compassion intérieure. Cela doit faire impression sur les autres peuples d'Europe. Ce que des centaines de mille attestent au sein d'un petit peuple, trouvera écho dans les millions des grandes nations.

Alors que nous nous interrogeons sur la manière la plus digne de conclure l'ensemble de ce mouvement de protestation, nous avons unanimement pensé que la conclusion la plus honorable consisterait en un appel aux autorités supérieures de notre pays. Nous y fûmes conduits par la conviction que le haut Conseil fédéral accueillerait favorablement ce mouvement, puisque le peuple suisse a toujours manifesté une compassion vivace pour tous les peuples opprimés et maltraités. Dans les années 20, nos pères ont intensément participé à la douleur et à la joie des Grecs luttant pour la liberté. Quels grands sacrifices ils apportèrent à ce peuple menacé ! Nous avons pensé que le mouvement pour les Arméniens vous serait sympathique puisque des hommes de toutes positions, confessions et partis y tendent les mains, liés par la même rage de justice et la même passion pour la miséricorde.

Cette collaboration unanime n'est-elle pas une promesse pour que, lorsque les questions les plus graves et les plus violentes se verront posées à notre peuple, les meilleurs éléments de celui-ci se réuniront également de manière unanime et, unifiant leurs forces, protégeront et viendront au secours des biens les plus grands et les plus sacrés de la patrie? Nous aimons notre patrie de tout notre cœur, mais le mouvement pour les Arméniens montre que notre patriotisme n'est pas un chauvinisme étroit. Nous demeurons conscients de la solidarité des peuples et ne comprenons notre propre bien qu'en lien avec la grande famille de l'humanité. Si la détresse d'un peuple étranger nous a saisis au plus intime, ne nous efforcerons-nous pas, avec encore plus de sérieux, de combattre autant que possible la détresse dans notre propre pays? Si nous appliquons un baume sur des blessures étrangères, ne chercherons-nous pas à soigner avec encore plus de zèle les blessures de notre propre peuple? Aussi pouvons-nous bien dire que le mouvement de protestation, s'inscrivant dans la foulée d'une grande et vénérable tradition, a été porté par les meilleures forces à l'œuvre dans notre peuple; c'est pourquoi nous vous livrons cet appel, très estimé Monsieur le président fédéral, d'un cœur heureux et élevé⁶⁹¹. »

Dans sa réponse à l'allocution du Dr Furrer, le président de la Confédération Deucher remarqua que, puisque l'appel lui avait été envoyé quelques jours à l'avance afin qu'il prenne connaissance de son contenu, il en avait discuté avec les autres membres du Conseil fédéral et put donner à la délégation l'assurance que ce dernier avait unanimement reçu l'appel avec sympathie. Les autorités n'ont certes pu souscrire à la volonté de mener une action diplomatique, mais furent en parfait accord avec l'esprit qui a mené l'ensemble du mouvement de protestation vers une si grandiose manifestation de notre sympathie. Le fait que le Conseil fédéral et le peuple se soient unis pour manifester tout à fait librement leur volonté de justice et

⁶⁹¹ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#256#7.

de miséricorde fera une grande impression sur les peuples d'Europe et d'Amérique. Plus la conscience des peuples se prononce d'une manière forte et digne, plus on peut espérer que cela soit entendu dans le conseil des puissants. Le président de la Confédération remercia, au nom du Conseil fédéral, les dirigeants du mouvement de protestation et, par eux, tous ceux qui avaient donné leur signature pour l'expression d'une humanité plus noble et plus grande⁶⁹².

Le Prof. Paschoud, de Lausanne, prit également la parole et testa pour sa part du complet assentiment qu'il donnait à l'appel transmis. En Suisse occidentale également, l'on n'a pas voulu pousser le Conseil fédéral à mener sans autre réflexion une action diplomatique. On laissa à sa sage discrétion le soin de décider sous quelle forme il ferait la promotion des motifs de la protestation. Et l'on avait seulement suggéré que le cas pourrait se produire où une procédure diplomatique serait conseillée. Mais pour les représentants de Suisse occidentale, le principal était la pleine et chaleureuse sympathie que Monsieur le président de la Confédération avait exprimée d'une manière fort bienveillante pour la cause, au nom du Conseil fédéral⁶⁹³.

Le 6 mars 1897, le département politique suisse adressa une requête au Conseil fédéral. Celle-ci contenait les lignes suivantes :

« Le Conseil fédéral a volontiers accueilli cet appel comme une manifestation témoignant de la chaleureuse compassion du peuple suisse pour les souffrances d'autres peuples, et caresse l'espoir que cette manifestation, qui s'est distinguée de toute immixtion dans les affaires d'États étrangers, incompatible avec la position neutre de la Suisse, sera correctement perçue, et estimée aussi au-delà de nos frontières⁶⁹⁴. »

⁶⁹² Cf. *Ibid.*

⁶⁹³ Cf. *Ibid.*

⁶⁹⁴ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#256#4 ;
CH-BAR#E2001A#1000-45#256#7.

La requête fut également communiquée au président de l'association du secours suisse pour l'Arménie.

Jusqu'au 26 mars 1897, des listes de signatures furent envoyées sans discontinuer par le Dr Furrer à la chancellerie fédérale suisse à Berne. Le nombre total de signatures obtenues s'éleva ainsi finalement à 454 293. Malheureusement, il n'est plus possible d'établir combien de femmes ou d'hommes participèrent à l'action, car une grande partie des formulaires de pétitions rassemblés aux Archives fédérales à Berne ont été détruits. Il ressort pourtant clairement de la lettre du 4 mars 1897 qui accompagnait un ensemble plus tardif de formulaires de signatures⁶⁹⁵ que, dans le canton d'Appenzell, 672 hommes, mais surtout 1109 femmes – donc presque le double – avaient donné leur signature. Le haut pourcentage de signatures en proportion de la population en Suisse occidentale est frappant, en particulier dans les cantons purement francophones de Genève, Neuchâtel et Vaud, où plus de 39 pourcents ont donné leur signature. Si l'on compte les cantons bilingues de Berne, Fribourg et Valais, on obtient déjà deux tiers de toutes les signatures. On pourrait lier la haute participation des Genevois, et des Suisses occidentaux de manière générale, au fait que de nombreuses familles avaient des ancêtres huguenots. Ceux-ci furent poursuivis et chassés en France à partir de 1685, avant de se réfugier en Suisse et de s'y implanter. C'est pourquoi leurs descendants pouvaient ressentir une empathie particulière pour le destin des Arméniens affligés.

Le caractère unique de toute cette action réside en ceci qu'un mouvement populaire et une incroyable manifestation de solidarité émergèrent, sans jamais avoir eu de précédent dans ces proportions en Suisse. Dans d'autres pays européens également, comme en Angleterre, en France, en Allemagne et en Italie, des marques de solidarité et des actions de collectes pour les Arméniens martyrisés dans l'Empire ottoman furent organisées. Mais en Suisse seulement,

⁶⁹⁵ Cf. *Ibid.*

la volonté du peuple s'est manifestée par une action de signatures d'une ampleur telle qu'elle implique la participation à une pétition de presque un demi-million de citoyennes et de citoyens. Ce qui est remarquable en vérité, est que le nœud du problème, la question arménienne, n'était en rien directement lié à la Suisse neutre ou à ses citoyennes et citoyens. Ce sont des valeurs humaines fondamentales comme l'humanité, la justice et les droits de l'homme, mais aussi des aspects religieux, comme l'amour envers le prochain professé par le christianisme, qui constituaient leur motivation.

À propos du contenu de la pétition

Dans le texte de la pétition⁶⁹⁶, il est fait référence à l'article 61 du traité de Berlin et à la convention de Chypre. La Sublime Porte s'était engagée vis-à-vis des grandes puissances européennes à mener des réformes pour l'amélioration de la situation des Arméniens dans l'Empire ottoman. Il était de plus indiqué de manière répétée qu'il avait été « désormais démontré avec une indiscutable évidence que le gouvernement turc avait lui-même organisé ces atrocités effroyables. » Il était également établi que « le gouvernement turc distinguait les gouverneurs les plus assoiffés de sang avec des décorations », pendant que « ceux qui agissaient avec plus de douceur étaient destitués⁶⁹⁷. »

Les auteurs du texte de la pétition s'étaient appuyés principalement sur les rapports des diplomates européens, mais aussi sur le livre « Armenien und Europa. Eine Anklageschrift wider die christlichen Grossmächte und ein Aufruf an das christliche Deutschland »⁶⁹⁸ (« L'Arménie et l'Europe. Un réquisitoire contre les grandes puissances chrétiennes et un appel à l'Allemagne chrétienne ») du

⁶⁹⁶ Voir CH-BAR#E2001A#1000/45#2066*.

⁶⁹⁷ Cf. *loc. cit.*

⁶⁹⁸ Voir Lepsius J., *Anklageschrift*, Berlin, 1896.

Dr Johannes Lepsius. Ils arrivaient aux données minimales suivantes pour chiffrer les atrocités : 100 000 morts, 3000 villages détruits et 500 000 sans-abris⁶⁹⁹.

Les organisations révolutionnaires arméniennes apparues à l'étranger et leur action dans l'Empire ottoman ne pouvaient justifier une mesure punitive de ce type, appliquée à tout un peuple, alors que leur labeur n'avait mené à aucun résultat significatif et que les Arméniens étaient majoritairement demeurés des sujets pacifiques et loyaux. Certes, le peuple conservait le souvenir vivace de sa glorieuse histoire en mémoire et n'avait pas perdu l'espoir d'un rétablissement de sa liberté nationale et de sa souveraineté. Il portait pourtant « *cet espoir comme un rêve messianique dans son âme* » et « *se tenait loin d'un soulèvement par les armes*⁷⁰⁰. » À cette appréciation d'ordre plutôt politique, l'affirmation suivante ajoutait encore une valeur morale et renvoyait à une dimension religieuse :

« *Un peuple qui s'est sacrifié et a souffert plus qu'un autre pour sa conviction religieuse doit, dans son noyau le plus intime, être un peuple intrinsèquement bon et honorable*⁷⁰¹. »

Le fait que les grandes puissances, bien qu'elles en aient eu le « droit contractuel », ne se soient pas interposées énergiquement contre la volonté cruelle du sultan et se soient plutôt limitées à des démarches diplomatiques et des notes verbales jetées au vent par Abdülhamid II, demeure incompréhensible. En guise d'exemples d'interventions militaires face à des meurtres de masse injustifiés, sont évoqués l'aide que l'Angleterre, la France et la Russie procurèrent en l'an 1827 pour la sauvegarde du peuple grec, tout comme les 10 000 soldats que l'Europe chargea l'empereur Napoléon de déployer en 1860 afin de mettre fin aux massacres de masse au Li-

⁶⁹⁹ Cf. Statistik von Lepsius, loc. cit., 98, 238-243. Selon Lepsius, le nombre des nécessiteux atteignait le chiffre de 546 000.

Cf. aussi CH-BAR#E2001A#1000/45#2066*.

⁷⁰⁰ Cf. loc. cit.

⁷⁰¹ Cf. loc. cit.

ban. Le texte exprime le regret que l'humanité de la présente époque ait à ce point profondément sombré sur le plan moral « que les peuples, et spécialement les chrétiens, ne ressentent plus de solidarité les uns envers les autres⁷⁰². »

La résolution contient, dans son premier point, les déclarations suivantes : le gouvernement turc endosse à titre principal la responsabilité des atrocités ; le nombre de victimes Arméniens est supérieur à 100 000 ; il s'agit d'un crime épouvantable contre l'humanité⁷⁰³.

Dans le deuxième point, suit un appel à la conscience des grandes puissances européennes afin qu'elles empêchent, comme elles l'ont fait lors de précédentes occasions, selon leurs promesses et engagements, des crimes ultérieurs envers les Arméniens⁷⁰⁴.

Au dernier point, le peuple suisse exprime sa profonde compassion envers l'Arménie en détresse et s'engage à fournir une aide humanitaire à son peuple : Nous « *nous engageons à collaborer selon nos forces à l'action de charité pour le soulagement de son immense détresse*⁷⁰⁵. »

Dans le texte qui suit, l'importance d'une solidarité active étendue à toute l'Europe est soulignée : « *L'histoire ne devrait pouvoir dire un jour que, lorsqu'à la fin du XIX^e siècle, la conscience publique a élevé la voix en Europe, le peuple suisse s'est tu, éteint et lâche*⁷⁰⁶. »

L'œuvre de charité des Suisses envers les Arméniens

Bien que le Conseil fédéral ait refusé de manière décidée, sur base de la neutralité suisse, toute immixtion dans les affaires internes

⁷⁰² Cf. loc. cit.

⁷⁰³ Voir loc. cit.

⁷⁰⁴ Loc. cit.

⁷⁰⁵ Cf. loc. cit.

⁷⁰⁶ Cf. loc. cit.

d'un État souverain, ici l'Empire ottoman, l'action menée par la Suisse en son ensemble fut bénéfique, puisqu'elle mena à un engagement humanitaire de grande envergure en Arménie occidentale.

Le 17 janvier 1896, le pasteur Antistes Salis envoya de Bâle une demande écrite⁷⁰⁷ au département politique de la Confédération, afin de s'enquérir d'un moyen pour faire parvenir de manière fiable aux Arméniens dans le besoin l'argent qui leur était destiné. La demande fut transmise aux ambassades suisses à Berlin et à Londres. Celles-ci devaient exposer la manière dont les secours arméniens étaient organisés sur place. Une réponse négative arriva de Berlin le 28 janvier. Elle reposait sur le fait « *que les Arméniens étaient en grande partie responsables de leur propre détresse. En ce qui concerne l'usage éventuel de l'ambassade allemande à Constantinople et des consulats impériaux en Orient dans le but de transférer l'argent des donations, le service des affaires étrangères devait adopter une position négative de principe, car le gouvernement turc tiendrait sans aucun doute une telle médiation officielle pour une prise de parti politique en faveur de la cause arménienne, ce qu'elle prendrait assez mal*⁷⁰⁸. » La réponse de Londres, datée du 27 janvier, était heureusement positive. Le chargé d'affaires suisse C. D. Bourcart communiquait : « *le comité de secours local, sous la présidence du Comte de Westminster, verse ses donations au service des affaires étrangères local, lequel redirige ces sommes à destination de l'ambassadeur anglais à Constantinople. Celui-ci paye finalement l'argent au comité de secours constitué à Constantinople. Ce comité compte entre autres plusieurs Anglais parmi ses membres ; il s'occupe du partage des soutiens et il semble qu'on leur accorde ici pleine confiance*⁷⁰⁹. » Le ministère des Affaires étrangères à Londres « *serait tout disposé à permettre l'acheminement de l'argent des donations*

⁷⁰⁷ Voir CH-BAR#E2001A#1000-45#258#5.

⁷⁰⁸ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#258#2.

⁷⁰⁹ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#258#2.

venant de Suisse à l'ambassadeur britannique à Constantinople, comme le font les Anglais. Il serait à chaque fois notifié que telle ou telle somme en livres sterling provient de collectes en Suisse. Puisque [...] dans les autres États européens, il n'existe aucune organisation pour le soutien des Arméniens en détresse, je me permets de vous proposer de conseiller à Monsieur Antistes Salis d'accepter l'offre du service aux Affaires étrangères local ; il serait aussi préférable que les collectes faites en d'autres endroits que Bâle soient versées de la même manière. Le plus simple serait que [...] les comités de secours concernés en Suisse me remettent à chaque fois par chèque, à Londres et en de larges montants, les soutiens reçus ; je transmettrais ceux-ci directement au Foreign Office à l'attention de l'ambassadeur anglais à Constantinople, Sir Philipp Currie⁷¹⁰. »

Le 21 mars 1896, la chancellerie épiscopale de Saint-Gall publia un appel aux dons⁷¹¹ pour les Arméniens dans la « *Schweizerische Kirchenzeitung* ». Le comité central de l'« *Evangelischen Allianz* » (Alliance protestante) adressa également au sein de plusieurs journaux chrétiens une invitation aux membres de la communauté, afin qu'ils participent à une action de dons au profit des Arméniens. Un peu plus tard, la « *Konferenz der Schweizerischen Evangelischen Kirchenbehörden* » à Saint-Gall, exhorta toutes les Églises du pays à organiser des collectes dans les paroisses, au profit principalement des orphelinats protestants qui prenaient en charge des enfants orphelins arméniens dans l'Empire ottoman⁷¹².

Non seulement les institutions ecclésiales, mais diverses organisations suisses, entre autres les francs-maçons, s'engagèrent par la suite. La « *Confédération des puissances maçonniques écossaises* », à Lausanne, publia un tract en juillet 1896 dans lequel les loges suisses étaient appelées à aider les Arméniens s'exprimant ainsi :

⁷¹⁰ Cf. *Ibid.*

⁷¹¹ Voir *Schweizerische Kirchenzeitung*, 21 mars 1896, 92.

⁷¹² Voir *Kirchenblatt für die reformierte Schweiz*, 11 juillet 1896 ; *Christlicher Volksfreund*, 18 juillet 1896.

« L'humanité, blessée dans ce qu'elle a de plus sacré, doit revendiquer ses droits, sous peine de voir lâchement sanctionner toutes les violences, toutes les injustices, tous les actes de despotisme, d'où qu'ils proviennent. C'est dans ces sentiments que nous faisons appel à tous les hauts corps maç., gardiens de la justice. Nous ne voulons pas leur demander de se lancer directement dans l'arène, mais bien d'agir dans la limite de leur influence, de manière à provoquer un mouvement en faveur des malheureux Crétois et des Arméniens qui tendent vers l'Occident une main suppliante⁷¹³. »

Lorsque les modalités de transfert de l'argent de secours via l'ambassade suisse à Londres furent éclaircies, la *Conferenz der schweizerischen Hülf-Comités für Armenien* (Conférence du comité de secours suisse pour l'Arménie) chargea le pasteur pour la ville de Berne, Fritz Stucky, de se rendre à Constantinople, où il devait d'abord prendre contact avec la centrale de mission américaine. Il devait en même temps accompagner Mademoiselle Anna Schweizer à Constantinople, afin qu'elle puisse commencer son service comme enseignante pour l'orphelinat évangélique arménien « Zoar » à Brousse⁷¹⁴. Afin de leur obtenir une recommandation du service des affaires étrangères de l'Empire allemand à Berlin, le pasteur H. Hugendubel s'adressa le 24 octobre 1896 par lettre au département politique suisse. Dans cette missive, il était écrit :

« Début novembre, le comité d'aide bernois pour l'Arménie compte dépêcher à Brousse, en Asie mineure, Mademoiselle Anna Schweizer, fille de Johann, de Lützelflüh, née le 17 novembre 1865, enseignante depuis 1894 dans l'institution de Steinhölzli près de Berne. Elle a elle-même offert de collaborer là-bas à l'éducation des 96 enfants orphelins arméniens qui y furent récemment accueillis.

⁷¹³ Le tract fut signé par F. Ducret, 33° et A. Pingoud, 33°.

⁷¹⁴ Voir : *Rapport sur l'œuvre des Comités suisses de Secours en faveur des Arméniens 1896-1897*, [Rapport 1896-1897], publié par le Bureau central de Neuchâtel, 1897, 2.

Parce qu'elle n'est pas habituée à voyager, un membre du comité de secours bernois, Monsieur Friedrich Stucki, né le 14 février 1861 ... l'accompagnera. Il a aussi l'intention, si cela semble faisable, de ramener quelques enfants orphelins arméniens pour l'accueil desquels un certain nombre de familles dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève se sont proposées. Nous prenons dès lors la liberté de vous demander d'obtenir, auprès du service des affaires étrangères à Berlin, une recommandation spéciale de l'Empire allemand pour ces deux personnes⁷¹⁵. »

Dans une lettre ultérieure, datée du 30 octobre 1896, le « Berner Komitee für die Protestbewegung zu Gunsten der Armenier » (Comité bernois pour le mouvement de protestation en faveur des Arméniens) s'adressa au président de la Confédération suisse avec le même objet :

« Un Monsieur F. Stucky à Berne compte, au début du mois prochain, faire un voyage pour Constantinople et Brousse, d'une part pour y accompagner une enseignante qui veut entrer au service de l'orphelinat du Révérend Baghdassarian, d'autre part pour se faire une idée de cette institution. À cette occasion, il voudrait reprendre avec lui environ 30 orphelins arméniens, pour lesquels le comité, originellement formé à cette fin, a déjà reçu plus que suffisamment de propositions solides et engagées de logements au sein de familles de Suisse occidentale. Mais la permission de prendre avec lui ces enfants orphelins ne peut être obtenue que par votre entremise.

Sur demande de Monsieur Stucky, le comité bernois pour le mouvement de protestation en faveur des Arméniens a par conséquent décidé de déposer poliment aujourd'hui auprès de votre personne, Monsieur le président fédéral, la requête suivante. Pourriez-vous notifier aux représentants de la Suisse en Turquie d'épauler Monsieur Stucky en parole et en acte, et surtout de lui obtenir la permission

⁷¹⁵ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#258#17.

d'emmener avec lui pour la Suisse le nombre d'enfants qu'il désire des les orphelinats de Brousse.

Comme la lettre du directeur de l'orphelinat, Monsieur Baghdasarian, jointe à la présente requête, le montrera suffisamment, il s'agit là uniquement d'un acte de charité envers notre prochain. Le comité signataire est dès lors convaincu que vous serez volontiers prêts à faire valoir votre influence bienveillante au profit de ces enfants, perpétuant ainsi la tradition de notre pays, qui a souvent accueilli, en parole et en acte, les malheureux d'autres États⁷¹⁶. »

La réponse suivante, adressée au président de la Confédération, vint de la légation suisse à Berlin le 4 novembre 1896 :

« Confirmant la réception de vos dépêches des 26 et 30 du mois précédent concernant la mission de Mademoiselle Anna Schweizer et de Monsieur Friedrich Stucky à Brousse, j'ai l'honneur de vous informer que suite à une démarche orale confidentielle au service des affaires étrangères, sur base de vos instructions du 26 du mois précédent, une communication m'est parvenue tard hier soir, stipulant que Mademoiselle Schweizer et son compagnon de voyage 'ont été instamment recommandés aux soins de l'ambassadeur impérial à Constantinople'. D'ici, il n'est pas aisé d'évaluer – est-il écrit plus loin dans cette réponse tout aussi confidentielle du département politique du service des affaires étrangères – s'il sera possible 'de répondre au souhait des deux personnes évoquées, d'éventuellement emmener avec eux des orphelins arméniens. Tout comme il l'avait fait pour des souhaits analogues exprimés par des citoyens allemands, le service des affaires étrangères a dès lors demandé à l'ambassadeur impérial, le baron von Saurma, d'évaluer, selon les données du contexte sur place, en quelle mesure il pourrait favoriser une même demande officielle au cas où les deux personnes en question devaient formuler un tel souhait'.

⁷¹⁶ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#258#20.

Par cette communication, l'objet de vos instructions du 30 du mois précédent, dont je pensais devoir déplacer le traitement jusqu'à la réception d'une réponse concernant le contenu de la dépêche du 26, est matériellement résolu. Je ne pourrais considérer comme avisé de revenir sur cette affaire auprès du service des affaires étrangères car, comme je le présuiais depuis le début, il faudrait alors compter avec des considérations de nature politique, à propos desquelles toute opinion formulée de notre part à l'endroit du service des affaires étrangères serait inopportune⁷¹⁷. »

Malgré la réserve de la légation suisse à Berlin, Fritz Stucky et Mademoiselle Anna Schweizer firent le voyage pour Constantinople au début de l'année 1896. Là-bas, Fritz Stucky entra en contact avec le quartier général de la mission américaine. Son gérant, William W. Peet (1851-1942), conseilla la ville de Sivas (Sebastia) pour y implanter le centre du secours suisse arménien, car aucune autre société de secours n'était encore active dans cette région⁷¹⁸. Répondant au souhait de nombreuses familles suisses, Fritz Stucky devait éclaircir la possibilité d'emmener des enfants orphelins arméniens en Suisse et de les adopter. Dès le 29 septembre, un sous-comité fut institué au sein de la conférence, actif sous le nom de « Schweizerischer Verein für Einwanderung und Unterbringung armenischer Waisen »⁷¹⁹ (Association suisse pour l'immigration et le logement d'orphelins arméniens). Son président était le pasteur Antony Krafft-Bonnard (1869-1945). Par la médiation à Constantinople de Fritz Stucky et, un peu plus tard, de Léopold Favre, il fut possible à l'association de conduire, en mai 1897, six enfants orphelins arméniens en Europe, dont deux en France et quatre en Suisse, afin qu'ils soient logés dans diverses familles⁷²⁰. Jusqu'en

⁷¹⁷ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#258#23.

⁷¹⁸ Voir Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 52ss.

⁷¹⁹ Société suisse d'immigration et de patronage d'orphelins arméniens ; siège à Begnins dans le canton de Vaud.

⁷²⁰ Voir *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 23-24.

1905, l'association mena un total de 30 enfants orphelins arméniens en Suisse. La même année, l'association se dissout néanmoins. Ce mode d'assistance ne fit en effet pas ses preuves. Les enfants, après le lourd traumatisme subi, ne pouvaient que très difficilement s'intégrer dans une culture étrangère. La conférence pensait que les enfants adoptés n'étaient pas seulement arrachés à leur patrie, mais pouvaient développer de la sorte une double personnalité. Afin que les orphelins arméniens restent dans leur patrie et puissent y recevoir une éducation appropriée, une nouvelle possibilité d'assistance fut alors introduite à leur profit : le « parrainage ». Jusqu'à fin 1896, 323 personnes se sont annoncées pour endosser un tel parrainage pendant cinq ans, ce qui correspondait à une contribution financière annuelle de 125 à 250 francs⁷²¹. Ces enfants parrainés furent installés dans divers orphelinats américains dans l'Empire ottoman.

Début novembre 1896, Mademoiselle Anna Schweizer commença son travail d'éducatrice à l'orphelinat « Zoar » de Brousse⁷²². Elle était la première collaboratrice suisse au sein du secours arménien et travaillait en outre dans le premier orphelinat protestant en Turquie, fondé en 1875 par le pasteur Grigor Baghdassarian. Ce dernier avait été formé par la Mission de Bâle entre 1862 et 1867. Après son retour chez lui, il y eut en 1874 une grande famine, qui fit 150 000 victimes. De très nombreux orphelins périrent de faim. Puisque le pasteur Baghdassarian avait de bons contacts à Bâle, il adressa une demande d'assistance à la mission bâloise. Il obtint tout de suite une aide de 1500 francs par le pasteur Theodor Sarasin-Bischoff, rédacteur du « Christlichen Volksboten », et commen-

⁷²¹ Voir *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 2, 23-24 ; *Rapport sur l'Œuvre des Comités suisses de Secours en faveur des Arméniens 1901-1904*, [Rapport 1901-1904], Neuchâtel, 1904, 11-12 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 44, 72-73, 260, 273.

⁷²² Voir *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 14 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 43, 46, 68, 250.

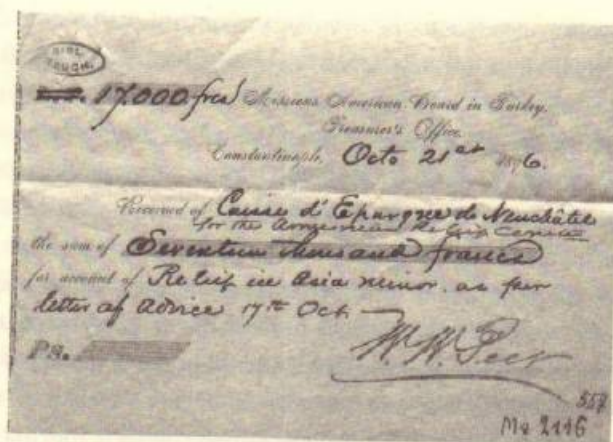
ça son action de charité. Le premier enfant qui fut pris en charge était une fille du nom de « Lusik » [= petite lumière]. Mais il y eut bientôt là-bas presque 100 garçons et filles. Le soutien financier arriva d'abord exclusivement de Suisse, où existaient diverses « associations Brousse ». Plus tard toutefois, il provint aussi d'Angleterre, d'Allemagne, d'Amérique, d'Australie, de Turquie et de Russie. Suite aux massacres d'Arméniens, 10 000 enfants orphelins arméniens inondèrent la ville de Constantinople. Puisque la capacité de son orphelinat ne suffisait pas, le pasteur Baghdassarian s'adressa à la maison des diaconesses, à Berne, afin de requérir quelques sœurs missionnaires. Parce que la centrale de Berne n'avait pas les ressources personnelles suffisantes, elle adressa, dans le journal populaire protestant « Brosamen », une « requête aux vierges chrétiennes célibataires », leur demandant « si elles étaient prêtes à suivre cet appel ». La seule à s'annoncer alors fut Mademoiselle Anna Schweizer, qui proposa de mettre sa charité chrétienne envers son prochain au service de l'éducation des enfants orphelins⁷²³.

Après mûre réflexion, la conférence se refusa strictement à exercer quelque activité politique dans l'Empire ottoman et prit la décision de continuer à fournir une aide exclusivement humanitaire⁷²⁴. Jusqu'à fin 1896, le nombre de comités de secours cantonaux continua d'augmenter. En Suisse occidentale, il y en avait désormais dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Berne et dans le Jura bernois ; au nord-ouest de la Suisse, à Bâle, à Zurich⁷²⁵, à Saint-Gall, à Schaffhouse, et dans les deux Appenzell. Lorsque les nouvelles des atrocités turques envers les Arméniens furent diffu-

⁷²³ Loc. cit., 44, 260.

⁷²⁴ La « Conférence » ne prit pas non plus part à la conférence organisée en 1902 à Bruxelles par Pro Armenia pour la raison qu'elle voulait se tenir loin de la politique. Voir *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 12.

⁷²⁵ On ne traitera pas ici plus avant la question de savoir si Zurich doit être classée dans la Suisse orientale ou occidentale. Zurich est en tout cas membre associé depuis 2001 de la Conférence gouvernementale de la Suisse orientale (ORK).



III. 24 : Reçu émis par William W. Peel pour une somme venant de Suisse en faveur des Arméniens dans le besoin



III. 25 : Reçu émis par Georges Godet pour une somme collectée en faveur des Arméniens dans le besoin

sées dans les médias suisses, l'indignation et surtout la participation furent si grandes dans tout le pays que fin 1896, les dons à la conférence avaient atteint la hauteur de 700 000 francs⁷²⁶. À titre de comparaison, en 1890, le salaire annuel d'un cordonnier s'élevait

⁷²⁶ Voir *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 6.

en Suisse à 550 francs⁷²⁷. Plus de 56 pourcents de l'argent venaient de Suisse francophone. Si l'on y ajoute les cantons alémaniques et plurilingues du centre-ouest et du nord-ouest de la Suisse, on arrive à plus de 81 pourcents du montant des dons. Les transferts se faisaient maintenant à l'attention du « comité de secours international » et de la « caisse de secours de la mission américaine » à Constantinople, par la médiation des œuvres de secours anglaises, via le chargé des affaires suisses à Londres et le consul allemand à Alep⁷²⁸.

En janvier 1897, les premiers orphelins entrèrent sous le patronage de la conférence. Sur la base du soutien des Suisses, 230 enfants parrainés furent pris en charge dans les stations américaines de Sivas et Gürün. Celles-ci durent par conséquent être élargies de quatre orphelinats. À Brousse également, la mission américaine ouvrit un nouveau centre du secours suisse aux Arméniens. 29 filles y furent prises en charge. À Bardezag⁷²⁹ (Bahçecik), un orphelinat supplémentaire put être érigé pour 21 enfants, dont la conférence assura le parrainage. Des orphelins furent en outre soutenus dans sept autres villes de l'Empire ottoman. Fin 1897, les parrainages suisses atteignirent ainsi le nombre de 580. 380 de ces enfants parrainés se trouvaient majoritairement dans des orphelinats américains et étaient par ailleurs pris en charge par leurs familles⁷³⁰. Parce que la Suisse n'avait à cette époque aucune représentation diplomatique dans l'Empire ottoman, le secours suisse aux arméniens ne pouvait y avoir d'implantation propre. Les missionnaires américains, par contre, possédaient à ce moment plus de 20 sta-

⁷²⁷ Bühner, *Écho*, loc. cit., 55.

⁷²⁸ Voir *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 8.

⁷²⁹ Ce nom se dit en arménien « Bardizag » [= petit jardin] et devrait être rendu dans la translittération par « Partizak ». Puisque dans la littérature disponible, « Bardezag » est employé la plupart du temps, nous conservons cette orthographe.

⁷³⁰ *Rapport 1897-1898*, loc. cit., 3.

tions à l'intérieur du pays, dans lesquelles on s'occupait de plus de 3000 enfants orphelins⁷³¹.

Les stations américaines n'étaient pas préparées à accueillir tant de nouveaux enfants orphelins, de sorte que leur direction à Constantinople s'adressa au secours suisse pour demander du personnel supplémentaire. En avril 1897, la conférence chargea le prédicateur des orphelins à Bâle, le pasteur Hans Fichter, d'entreprendre un voyage vers l'Arménie occidentale afin de se faire une idée de la situation. Par la suite, celui-ci soutint la requête de la mission américaine, et la conférence décida d'envoyer deux assistantes⁷³². Dès octobre 1897, deux collaboratrices volontaires, les diaconesses Katharina Stucky et Marie Zenger, firent le voyage jusqu'à Sivas pour y endosser la direction de deux orphelinats. Jusqu'en 1909, la conférence envoya en tout neuf aides missionnaires dans l'Empire ottoman. À partir de 1898, le médecin autrichien (Dr med.) Zatecki-Frikart⁷³³, qui était marié à une Suisseuse, fut en outre actif pendant quatre ans à Sivas. Il était également rémunéré par la conférence, mais dut retourner en Europe pour raisons de santé le 29 septembre 1902.

Avec le temps, le montant des dons recula lentement en Suisse, de sorte que la conférence fut contrainte de réduire progressivement l'assistance sur place. En 1900, elle parvint toutefois à acheter l'orphelinat pour garçons de Sivas et à en faire le centre du secours suisse aux Arméniens. Mais la même année, l'orphelinat d'Arabkir dut être fermé et les enfants déplacés vers Harpout, parce qu'on ne

⁷³¹ Loc. cit., 42.

⁷³² Voir *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 4 ; Fichter H., *An die schweizerischen Väter und Mütter der armenischen Waisen in Anatolien: Bericht von Pfarrer Fichter, in Basel, über seine Reise nach Anatolien, vom 9. Juni bis 16 Oktober 1897*, [Bericht], Neuchâtel, 1898, 39-40.

⁷³³ *Rapport sur l'œuvre des Comités suisses de Secours en faveur des Arméniens, Rapport 1899-1900*, [Rapport 1899-1900], publié par le Bureau central de Neuchâtel, 1901, 4.

trouvait pas de successeur au directeur arménien. En 1901, les orphelinats de Gürün furent également fermés et les enfants déplacés de Gürün vers Sivas. À partir de cette année-là, la conférence n'accueillit plus de nouveaux enfants orphelins. En 1904, l'orphelinat de filles de Brousse fut abandonné puis, en 1909, l'orphelinat de garçons de Sivas. Au même moment, Katharina Stucky, qui avait dirigé l'activité suisse de secours dans l'Empire ottoman, dut quitter le pays et rentra en Suisse. Si le secours arménien avait soutenu à ses débuts environ 580 enfants, ce chiffre était tombé à moins de la moitié en 1904. En 1909, il ne s'occupait plus que de 69 enfants, dans trois orphelinats.

Selon le témoignage⁷³⁴ d'Ed. von Bergmann, inspecteur des orphelinats allemands en Perse, le prédicateur arménien évangélique Martiros Piranian avait été, de juillet 1898 jusqu'au 4 juin 1899, responsable suppléant de l'orphelinat allemand à Khoy. Il en partit début juin 1899 afin de reprendre son travail missionnaire. En hiver 1899, Piranian vint une première fois en Suisse pour y tenir des conférences sur la situation des Arméniens en Perse. Il n'était donc plus un inconnu lorsqu'il revint en Suisse le 15 mai 1903, doté d'une lettre de recommandation⁷³⁵ de l'Anglais Garabed Thoumayan. Il avait cette fois le dessein de fonder une implantation missionnaire à Salmast, en Perse. Il parvint en un temps relativement court à fonder un comité ayant pour nom « Schweizerische Missionsarbeit für Persisch-Armenien » (Travail missionnaire suisse pour l'Arménie perse) et à rassembler des moyens financiers à hauteur de 1500 francs pour la première année. 900 francs étaient destinés à l'évangélisation, le reste au travail avec les orphelins. En septembre 1903, Piranian ouvrit effectivement un internat à Salmast et y prit en charge, aidé de l'enseignante suisse Marie Brennwalder⁷³⁶, origi-

⁷³⁴ Voir CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#4.

⁷³⁵ Voir *Ibid.*

⁷³⁶ À ce sujet, *Ibid.* Début juillet 1903, Marie Brennwalder se rendit avec Martiros Piranian vers Salmast, en Perse, pour y entamer le travail avec

naire de Thurgovie, 10 enfants orphelins, ainsi que 20 enfants fréquentant l'école arménienne comme élèves externes.

Le premier rapport du comité du travail missionnaire suisse dans l'Arménie perse, daté de juillet 1904, porte un regard instructif sur les débuts du travail avec les orphelins :

« Une année s'est maintenant écoulée depuis la visite en Perse de l'Arménien M. S. Piran, de Salmast. Il nous raconta en quelques mots que de pauvres orphelins, enfants des victimes de l'intolérance et de la cruauté mohamétane assassinées en 1896 dans l'Arménie turque, erraient encore sans abri en Perse, contraints de se nourrir de l'aumône [...] Lorsque l'on nous a dit qu'à frais relativement réduits (125 Fr. par an), un tel enfant pouvait être pris en charge, nourri, habillé et élevé, à condition de lever les fonds nécessaires, alors l'exigence de contribuer à une telle œuvre de miséricorde s'est levée dans notre cœur.

[...] Frère Piran semblait être la bonne personne pour ce travail. Tout se présentait bien. Et il convenait particulièrement bien que mademoiselle Marie Brennwalder, de Weingarten en Thurgovie, une jeune chrétienne qui s'était déjà décidée plus tôt à œuvrer au royaume de Dieu, se déclare prête à aider comme institutrice en Perse parmi ces plus pauvres des pauvres. Début juillet de l'année passée, elle y déménagea avec Piran et fut accueillie comme une sœur, après un heureux voyage, par son épouse. Une maison de Salmast, Köhnescheur [Köhnescheher], fut louée pour l'orphelinat, d'abord pour deux ans.

Dix orphelins furent accueillis et, début septembre, la vie de l'institution débuta selon le règlement intérieur prévu, avec l'école et l'éducation. Il y avait 20 enfants externes. Ces derniers habitaient chez leurs parents et ne fréquentaient que l'école. Parmi ceux qui

les orphelins. Malheureusement, les données au sujet de Marie Brennwalder sont très lacunaires dans le livre de Karl Meyer, *Armenien und die Schweiz*.



III. 26 : Prise en charge suisse d'orphelins à Salmast, Perse. Sur la photo, à gauche Martiros Piranian et à droite Marie Brennwalder, 1904

étaient admis, certains faisaient partie des plus pauvres. Ils étaient habillés de haillons, des orphelins errant, affublés de vermine et dont l'apparence était effrayante. La Sœur Marie devait aussitôt les laver, les baigner, leur donner de nouveaux habits. Ensuite, ils se sentaient contents et heureux. L'expression de constante angoisse disparaissait de leurs visages et, bientôt, ils jouaient calmement et avec joie les uns avec les autres.

A la fin du premier trimestre de l'année, Sœur M.[arie] B.[rennwalder] a rapporté que les enfants faisaient de beaux progrès à l'école et apprenaient la langue allemande facilement et avec beaucoup de zèle. Mademoiselle B.[rennwalder] apprenait la langue arménienne, mais en était malheureusement très empêchée par une maladie des yeux. Les règlements de la maison et de l'école étaient strictement appliqués. Divers visiteurs vinrent dans l'institution et

écrivirent, après inspection, de beaux témoignages dans le livre de visiteurs.

Le dimanche matin, il y a exercice de chant et, l'après-midi, réunion d'évangélisation.

Noël est fêté le 14 janvier en Perse. La description de la petite fête, de la jubilation des enfants à propos des petits cadeaux sous l'arbre de Noël (toujours un nouvel habit et une paire de chaussures, un mouchoir, une pomme, des noix et des raisins), montrent comment on cultive là-bas aussi les mœurs chrétiennes. [...] Des visiteurs ont été invités. 30 personnes sont venues. Les enfants présentèrent leurs poèmes et chansons avec grande joie, et les invités les remercièrent tous lorsqu'ils prirent congé.

[...] Certains de nos gamins apprennent le tissage. Deux d'entre eux étaient accueillis quotidiennement une demi-journée chez un tailleur pour apprendre le métier. Malheureusement, ils durent interrompre leur travail parce que le maître n'a pas trouvé suffisamment d'emploi à Salmast et va se mettre en route pour la Russie.

[...] Une forte majoration des prix des vivres en Perse causa bien du souci aux dirigeants de l'orphelinat. Ils ne purent plus admettre d'orphelin pour 125 fr., mais durent compter 150 fr., comme cela fut le cas pour les quatre derniers⁷³⁷. »

Le 27 mars 1905, Piranian écrivit de Salmast à Monsieur H. Eidenbenz, un membre du comité de l'œuvre missionnaire suisse dans l'Arménie perse. Il demandait sa médiation afin d'obtenir une protection diplomatique pour Marie Brennwalder et l'orphelinat. Dans sa lettre⁷³⁸, il rapporta les événements tragiques de Bakou et d'autres villes de la région, dans lesquelles les musulmans avaient tué des milliers d'Arméniens innocents. Il craignait encore que cette vague de violence s'étende jusque Tabriz et, plus loin, jusqu'aux régions d'Ourmia, Khoy et Salmast. La Suisse ne possédant aucune représentation diplomatique propre en Perse à ce moment,

⁷³⁷ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#3.

⁷³⁸ Voir CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#1.

le Conseil fédéral s'adressa au ministère français des Affaires étrangères en quête de protection⁷³⁹, ce qui lui fut assuré par le consulat français à Tabriz. Dans une lettre⁷⁴⁰ du 31 mai 1905, le Dr G. von Benoit remerciait, au nom du « Comité suisse de l'Orphelinat arménien en Perse », le président de la Confédération suisse, Monsieur Ruchet, pour sa collaboration.

En 1908, une aide supplémentaire arriva de Suisse à Salmast. Puisque la situation des Arméniens à Ourmia était bien pire qu'à Salmast, Piranian décida, en 1909, d'y déplacer sa mission et d'ériger à Ourmia un petit orphelinat. À cause de gros problèmes financiers, il dut cependant abandonner son travail après quatre ans et quitter à nouveau Ourmia dès l'été 1913. L'activité en Perse de l'œuvre suisse de charité arriva ainsi à son terme.

En 1897, la doctoresse originaire de Zurich Joséphine Zürcher se rendit à Ourfa. Le Dr Johannes Lepsius, de la « Deutschen Hilfsbund für Armenien » (association de secours allemande pour l'Arménie), qui avait fondé dans cette ville une station missionnaire et un hôpital, avait réussi à la faire venir afin qu'elle pratique en tant que médecin à Ourfa. Là-bas, bon nombre de collaborateurs des stations de la *Deutschen Hilfsbundes*⁷⁴¹ ou de la mission allemande pour l'Orient⁷⁴² étaient originaires de Suisse : les médecins Hermann

⁷³⁹ À ce sujet CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#5;

CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#6;

CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#7.

⁷⁴⁰ Voir CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#8.

⁷⁴¹ Lorsque Johannes Lepsius rentra de l'Empire ottoman à Pflingsten en 1896, il pria le pasteur Ernst Lohman, de Francfort-sur-le-Main, d'inviter un cercle d'hommes à Francfort et d'endosser la présidence d'un comité qui devait encore être fondé. Le 2 juillet 1896, l'œuvre de secours pour les Arméniens en détresse naquit à Francfort sous le nom de « Deutscher Hilfsbund für Armenien ».

⁷⁴² Lors de la séance du 11 mai 1900, le comité directeur du « Deutscher Hilfsbund für Armenien » décida de reprendre la forme d'une société missionnaire et le nom plus ancien de « Deutsche Orient-Mission ». Les principes de leur activité demeurèrent identiques et l'aide aux Arméniens toujours à l'avant-plan.

Christ et Andreas Vischer, mais aussi le diacre Jakob Künzler, qui venait d'Appenzell. Celui-ci travailla d'abord comme infirmier dans l'hospice de la « mission allemande pour l'Orient », fondé par Lepsius, et ouvrit en 1903 la « Syrisch-protestantische Knabenschule » (école syrienne protestante pour garçons) à Ourfa, qui fut très fréquentée et hébergea jusqu'à 300 écoliers⁷⁴³.

Bien que le secours allemand pour les Arméniens n'ait possédé aucun comité en Suisse, les Suissesses et Suisses suivants travaillèrent à partir de 1897 dans les stations missionnaires implantées par les Allemands dans l'Empire ottoman :

1. **Abegglen** Anna (née à Ringgenberg, canton de Berne ; † Zurich), à partir de 1910, directrice de l'orphelinat de Van ; à partir de 1939, directrice du « Foyer arménien » à Genève.
2. **Margot** (prénom et nom de jeune fille inconnus, canton de Vaud), épouse de Félix Margot ; jusqu'en 1904, professeur de musique dans l'orphelinat de jeunes filles de Sivas.
3. **Margot** Félix⁷⁴⁴ (canton de Vaud), pasteur, 1897 jusqu'en 1904, professeur de français à Marzvan et à Sivas.
4. **Rohner** Anni (* 26.07.1878 Bâle ; † 04.07.1919 Marach), après fréquentation de l'école biblique à Bad Freienwalde, elle résida à partir de novembre 1912 à Marach et fonda l'école biblique pour femmes de Marach en 1913.

⁷⁴³ Kieser, *Arm. Frage*, loc. cit., 219 ; Dinkel, *Chronik*, loc. cit., 192.

⁷⁴⁴ Dans l'*American Board Memorial Book*, on trouve l'information suivante sur Félix Margot : « En 1897, le professeur et Madame Margot arrivèrent du canton de Vaud, Suisse, à Merzifon, afin d'enseigner le français au sein de l'Anatolia College. Il enseigna une courte période à Sivas, au Teachers' College, puis partit plus tard pour l'Euphrates College, Harpout, en tant que professeur de français. Ils apportèrent tous deux d'importantes contributions au travail missionnaire par leur esprit chrétien dévoué et leurs vies exemplaires. En 1912, ils retournèrent dans leur pays natal, où il céda dans la ville de sa naissance, en janvier 1939. » Voir <http://www.dlir.org/archive/orc-exhibit/items/show/collection/12/id/17238>. Dans Meyer, *Armenien und die Schweiz*, il est toutefois indiqué que le Prof. Félix Margot est rentré en Suisse avec sa femme en 1904.

5. **Rohner** Beatrice (* 24.04.1876 Bâle ; † 09.02.1947), d'abord à Bebek ; à partir de novembre 1900, directrice de l'orphelinat pour filles « Bethel » à Marach.
6. **Rohner** Marie (née à Bâle ; † 14.07.1912 Marach), à partir de 1908, Marach.
7. **Schmidli** Verena (* 19.08.1855 Neftenbach ; † 17.11.1954 Zurich), de 1898 à 1923, responsable de l'orphelinat pour garçons « Eben-Ezer » à Mezereh.
8. **Spörri** Irene (* 23.04.1892 Mannheim, de Oberuster, canton de Zurich) fille de Frida Sp., à partir de 1913 à Mouch, puis directrice de la station de Van.
9. **Spörri** Johannes (* 14.08.1852 Oberuster, canton de Zurich ; † 23.03.1923), prédicateur, à partir de septembre 1905, directeur de l'orphelinat de garçons et filles de Van.
10. **Spörri** Frida (* 16.02.1862 Oberuzwil, canton de Saint-Gall ; † 1940), née Knecht, épouse de Johannes Sp., Van.
11. **Christ** Hermann, Dr (* 28.11.1868 Basel ; † 28.09.1949), médecin, du 22.12.1898 au 30.04.1903 à Ourfa.
12. **Zürcher** Joséphine, Dr (* 01.10.1866 Zurich ; † 10.07.1932 Stuttgart), née Zürcher, mariée plus tard avec Heinrich Fallscheer, doctoresse, du 03.07.1897 à décembre 1897 à Ourfa ; première doctoresse européenne en Turquie.
13. **Künzler** Jakob (* 08.03.1871 Hundwil, canton de Ausserrhoden ; † 15.01.1949 Ghazir, Liban), diacre et infirmier pour malades, 10.11.1899 départ pour Ourfa.
14. **Künzler** Elisabeth (* 09.01.1875 Alexandrie, Égypte ; † 17.01.1968 Shemlan, Liban), née Bender, épouse de Jakob Künzler, Ourfa.
15. **Pfisterer** Riko, Dr (* 21.07.1880 Bâle ; † 04.05.1939 Aarau), médecin, avril 1907 jusqu'en février 1908 à Ourfa.
16. **Vischer** Andreas, Dr (* 18.09.1877 Bâle-Ville ; † 10.06.1930 Bâle), médecin, du 02.04.1905 au 30.05.1920, avec interruptions, à Ourfa.

17. **Vischer** Gertrud (* 08.11.1881 Schaffhouse ; † 16.11.1968 Riehen), née Oeri, épouse d'Andreas Vischer, Ourfa.

Il y avait également des secours allemands à Jérusalem. Ces derniers recevaient un soutien financier surtout grâce à des appels aux dons diffusés dans les journaux chrétiens. Après le début des persécutions hamidiqes et les massacres d'Arméniens dans l'Empire ottoman, ils étendirent leur champ d'action au soutien des réfugiés et orphelins arméniens. L'« orphelinat syrien », fondé en 1860 par le missionnaire et pédagogue Johann Ludwig Schneller (1820-1896), accueillit cinq garçons arméniens, dont le secours suisse aux Arméniens avait endossé le parrainage. Les « Kaiserswerther Diakonissen »⁷⁴⁵ (diaconesses de Kaiserswerth) s'occupèrent de l'internat de filles « Talitha Kumi » à Jérusalem de 1851 à 1961. En 1896, au moins deux fillettes arméniennes y entrèrent sous parrainage suisse. Cette société gérait en outre un orphelinat à Smyrne qui, au commencement, s'occupait de sept, puis à partir de 1897, de neuf filles arméniennes profitant d'un parrainage suisse⁷⁴⁶.

Le développement de l'œuvre de charité suisse dans l'Empire ottoman

Grâce à l'œuvre suisse de charité pour les Arméniens, 323 enfants furent pris en charge dans les orphelinats dirigés par les sociétés missionnaires américaines jusqu'à fin 1897. Dans la province de Sivas, les frais de prise en charge s'élevaient à 125 francs par enfant et par année ; on s'occupait là-bas de 263 enfants. À Marach, les frais

⁷⁴⁵ La maison-mère des « Kaiserswerther Diakonissen » fut ouverte par le pasteur Theodor Fliedner (1800-1864) et sa femme Friederike en octobre 1836 ; c'était la toute première institution diaconale au monde.

⁷⁴⁶ Voir *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 2, 6 ; *Rapport 1897-1898*, loc. cit., 4, 52 ; *Rapport 1899-1900*, loc. cit., 1. Le parrainage suisse avait une durée de cinq ans ; à partir de 1900, aucun autre parrainage supplémentaire ne fut endossé.

correspondants étaient de 150 francs ; 8 filles y furent élevées. À Brousse et Bardezag, les frais annuels d'un orphelin s'élevaient à 200 francs, au profit de 46 enfants au total. 250 francs par enfant étaient nécessaires à Aïntab et à Jérusalem pour le soutien annuel – il y avait là 6 orphelins.

Il faut aussi mentionner que l'argent des dons suisses n'était pas utilisé seulement pour la prise en charge et l'éducation des enfants orphelins, mais couvrait un large spectre : paiement de rançons pour le rachat de jeunes Arméniennes captives dans les prisons kurdes, reconstruction des maisons, achat de bétail et de semences, achat d'appareils agricoles et d'artisanat, mais aussi outils pour la création d'emplois, approvisionnement de vivres, vaisselle de cuisine, appareils ménagers, lits et couvertures pour les survivants des massacres arméniens. À Arabkir, 10 000 francs furent utilisés notamment pour équiper un tisserand⁷⁴⁷.

Lorsque Fritz Stucky entra en contact avec le centre missionnaire américain à Constantinople, son président lui offrit de mettre à disposition l'une des maisons de la mission située à Brousse au profit des filles orphelines du secours suisse aux Arméniens. La conférence tint cependant pour préférable de laisser le soutien sur place aux Américains expérimentés pour l'instant, et de placer l'essentiel de leur propre assistance sur la prise en charge des parrainages⁷⁴⁸. C'est ainsi que l'ouverture d'un nouvel orphelinat américain pour filles fut rendue possible mi-janvier 1897 à Brousse-Ouest. Trois semaines plus tard déjà, le 12 février 1897, le révérend missionnaire Robert Chambers, actif pour la mission américaine, ouvrit un orphelinat à Bardezag, ce qui avait été rendu possible par un don généreux de Léopold Favre⁷⁴⁹. Ce dernier avait fait le voyage pour Constantinople afin de régler personnellement avec le

⁷⁴⁷ Voir *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 11-22, 56 ; *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 31.

⁷⁴⁸ Voir *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 3.

⁷⁴⁹ Loc. cit., 4, 12 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 46.

comité international pour l'aide aux Arméniens, les questions d'organisation de l'œuvre du secours suisse aux Arméniens déjà soulevées par Fritz Stucky. Ce comité central était composé de personnalités notables de l'économie et de missionnaires américains. Tout l'argent pour l'assistance provenait de France, d'Allemagne et de Suisse via cette organisation. Pour la distribution de l'argent sur place, le comité central avait formé des comités locaux, dont la direction se composait à chaque fois des consuls anglais, de missionnaires américains des deux sexes et surtout d'Arméniens. L'ambassadeur anglais à Constantinople se trouvait au sommet de toute la pyramide organisationnelle⁷⁵⁰.

À cause du très grand nombre d'enfants orphelins qui suivit les massacres d'Arméniens de 1894 jusqu'en 1896, les missionnaires américains érigèrent des installations pour les orphelins arméniens au sein de presque toutes leurs stations dans l'ensemble du pays. Le comité central international reçut également très tôt d'urgentes requêtes provenant de Marach, en particulier pour qu'il vienne en aide aux Arméniens dans le besoin qui venaient de Zeïtoun. Leur petite ville de Fernuz fut totalement détruite fin novembre 1895 par les Turcs et la plupart des habitants avaient été tués. Plus de 500 femmes et enfants furent chassés par les soldats turcs dans la neige des montagnes jusqu'à Marach. Seuls 300 survécurent à cette torture extrême⁷⁵¹. Les missionnaires américains de cette région rendaient compte de 3000 orphelins arméniens qui erraient sans père. Sur ce, Léopold Favre mit sans attendre, pour assistance immédiate, 9200 francs provenant de Suisse à disposition du comité central⁷⁵².

La situation dans la région de Diarbékir se présentait sous un jour tout aussi sombre. Selon le compte rendu du consul anglais qui se trouvait là-bas, plus de 30 000 Arméniens étaient menacés

⁷⁵⁰ Voir *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 8-9.

⁷⁵¹ Loc. cit., 9, 11.

⁷⁵² Loc. cit., 9, 11.

par la famine, de sorte qu'il leur serait impossible de survivre à l'hiver prochain. Le comité central international devait s'occuper de dispenser une assistance d'urgence par l'achat de bétail laitier, de semences et d'appareils agricoles. Puisque ce domaine était géré par la station missionnaire de Mardine, Léopold Favre envoya 5750 francs aux missionnaires américains sur place, afin qu'ils soient utilisés pour les nécessiteux de Diarbékir⁷⁵³.

Une des régions les plus touchées était le vilayet de Sivas. Les missionnaires américains racontaient que suite au massacre, il y avait là-bas 1100 enfants orphelins, rien que dans la petite ville de Gürün. Puisque l'assistance suisse entretenait trois maisons à Sivas et deux à Gürün, Léopold Favre mit tout de suite à disposition 15 000 francs⁷⁵⁴.

Après sa visite à Constantinople en février 1897, environ une demi-année après le grand massacre, Léopold Favre⁷⁵⁵ rendit compte de 8000 victimes arméniennes, dont les enfants orphelins étaient exposés à tous les dangers dans les rues des villes. Certaines des femmes anglaises et américaines vivant dans la ville, s'efforçaient d'offrir de l'aide dans les écoles et les bureaux, mais ce n'était là qu'une goutte d'eau dans l'océan. Puisqu'il n'y avait dans toute la capitale de l'Empire ottoman aucun orphelinat pour garçons, le révérend Robert Chambers s'efforça d'en fonder un, ce pour quoi Léopold Favre le soutint financièrement. Un établissement scolaire vide se trouvait à Bardezag, aménagé de manière adéquate et offrant de la place pour 56 garçons. Certains d'entre eux étaient âgés

⁷⁵³ *Ibid.*

⁷⁵⁴ *Ibid.*

⁷⁵⁵ Après ce premier voyage dans l'Empire ottoman et, en particulier, dans le foyer historique des Arméniens, suivirent six voyages supplémentaires en 1903, 1904, 1905, 1906 et 1909 (deux fois). Il rédigea à chaque fois un compte rendu très détaillé, qui ne livrait pas seulement des informations de valeur sur le secours suisse aux Arméniens, mais aussi de précieuses descriptions de la vie sociale, culturelle, économique, religieuse et historique des Arméniens.

de plus de 10 ans et devaient apprendre un métier. Ils furent formés comme tailleurs, cordonniers, menuisiers ou jardiniers. Bardezag est à 120 km à l'est d'Istanbul, dans un coin calme du magnifique golfe d'Izmit. Ses 9000 habitants étaient principalement arméniens et vivaient surtout de la production de soie et de l'agriculture. Ils restèrent heureusement épargnés par les massacres et participèrent même au secours porté aux orphelins. Par solidarité, les Arméniens de Bardezag payèrent une contribution à hauteur de 5000 francs, qu'ils transmirent au révérend Chambers. Bien évidemment, le secours suisse ne pouvait venir à bout de cette grande détresse partout en même temps ; c'est pourquoi Léopold Favre promit au révérend Chambers d'endosser le parrainage de 10 garçons, à hauteur de 200 francs par an pour les cinq prochaines années. Pour la première année, déjà entamée, il paya les 2000 francs à l'avance⁷⁵⁶.

Sur le chemin de l'orphelinat arménien de Yedi-Kule, géré par le patriarcat arménien de Constantinople, Léopold Favre visita le cimetière arménien situé dans les environs. Des milliers de corps des victimes du dernier massacre perpétré dans la capitale y avaient été portés et inhumés précipitamment dans des fosses communes, sans identification⁷⁵⁷. 280 orphelins étaient hébergés dans l'orphelinat. Les Arméniens de la ville avaient tenté d'épauler les enfants par leurs propres moyens et un groupe bénévole de femmes arméniennes préparait pour eux une soupe quotidienne. Spontanément, Léopold Favre céda tout de suite 100 francs à l'orphelinat. Plus tard, la conférence du secours suisse aux Arméniens envoya 2000 francs supplémentaires⁷⁵⁸.

On constate vu cet exemple, que la communauté arménienne, guidée par son patriarcat, déployait également des initiatives propres. Elle cherchait, par des collectes d'argent et diverses actions, à sou-

⁷⁵⁶ Voir *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 11-13.

⁷⁵⁷ Loc. cit., 16.

⁷⁵⁸ *Ibid.*

lager autant que possible la détresse régnant parmi les membres de la communauté. Pour pouvoir aborder cette cause de manière organisée, ils auraient eu besoin de former un comité spécifique. Celui-ci aurait toutefois été interdit par l'État ottoman, parce que le gouvernement avait déjà formé un comité dans le but de venir en aide aux nécessiteux. Ce qui n'était là qu'un prétexte pour l'interdire⁷⁵⁹.

La situation des pasteurs arméniens était particulièrement précaire puisque, traditionnellement, ceux-ci vivaient exclusivement des donations volontaires des membres de leur communauté. Or, suite aux massacres, la communauté avait désormais perdu 50 000 membres, assassinés ou en fuite, et le revenu des donations devint bien entendu trop maigre pour subvenir aux besoins d'un pasteur et de sa famille⁷⁶⁰.

Un grand nombre de jeunes Arméniens, dont beaucoup étaient incarcérés, se trouvaient dans une situation tout aussi précaire. Grâce à l'intervention du comité de secours international, tous ceux qui n'avaient pas encore été jugés furent certes libérés, mais cela n'améliora pas leurs perspectives futures. Les cours n'étaient plus donnés dans les écoles arméniennes supérieures, car de nombreux professeurs et étudiants avaient été tués. Ils ne pouvaient pas non plus trouver de travail, parce que l'État forçait les employeurs à donner les places des Arméniens devenues vacantes aux Turcs, Kurdes et Tcherkesses, c'est-à-dire exclusivement aux musulmans. De manière générale, les Arméniens de la capitale étaient fortement surveillés par la police. Il n'y avait donc pour beaucoup qu'un seul espoir : l'émigration⁷⁶¹.

Aïntab avait un collège réputé⁷⁶², fondé en 1876 par la mission américaine. Il était dirigé par le Dr Fuller et le secours suisse aux

⁷⁵⁹ *Ibid.*

⁷⁶⁰ *Ibid.*

⁷⁶¹ Loc. cit., 15.

⁷⁶² « Central Turkey College » ou « Aintab College ».

Arméniens y endossa un parrainage pour cinq garçons, à hauteur de 250 francs par place d'étude et par année, pour une période de cinq ans⁷⁶³.

À Marach, la missionnaire américaine Miss Blakely dirigeait une école de filles, où le secours suisse pour les Arméniens consentit de la même manière à intervenir dans le financement des frais d'études de cinq écolières pour les cinq prochaines années. Ici, les frais s'élevaient à 150 francs par année et par écolière⁷⁶⁴.

On obtient une représentation approximative de l'ordre de grandeur des aides d'une part, et de la véritable mesure des dommages d'autre part, si l'on prend en compte quelques chiffres. Le comité international à Constantinople employa en 1897 la somme déjà considérable de 5 600 000 francs pour le secours arménien. Mais dans la province de Sivas uniquement, les dégâts matériels subis jusqu'ici par les Arméniens suite aux massacres s'élevaient à 50 000 000 de francs. Un membre du comité international déclara à Léopold Favre: « *Même si nous avions en ce moment un million de livres sterlings à partager, ce ne serait qu'une goutte d'eau dans l'océan*⁷⁶⁵. » À cela s'ajoutait encore le fait qu'en divers endroits, certains fonctionnaires du gouvernement exigeaient, suite au partage de l'argent des dons, des impôts qui n'alimentaient très vraisemblablement pas les finances de l'État mais le budget de leur propre ménage. Un événement isolé doit encore être mentionné : le chrétien syrien Youssouf Yonan, qui dans le cadre de sa fonction de membre d'un comité de secours local, devait faire passer 10 000 francs vers Sgherd, fut dévalisé en chemin et tué. Il s'agit là d'un cas unique et regrettable. En général, l'argent du secours atteignait avec sécurité sa destination et était utilisé de manière conforme. Au

⁷⁶³ Voir *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 14.

⁷⁶⁴ *Ibid.*

⁷⁶⁵ Cf. *Rapport sur l'œuvre des Comités suisses de Secours en faveur des Arméniens, Rapport 1896-1897*, [Rapport 1896-1897], publié par le Bureau central de Neuchâtel, 1897, 39-41.

cours des 18 mois qui avaient précédé, 500 000 personnes furent soutenues, dont nombre d'entre elles auraient péri si elles n'avaient reçu cette aide⁷⁶⁶.

Lorsqu'il résuma l'impression qu'il récolta de ses voyages, Léopold Favre soutint que la situation politique était précaire dans toute l'Asie mineure. Le rapport entre musulmans et chrétiens était très tendu : les Arméniens se sentaient exposés à une constante menace et, de manière répétée, des provocations venaient des membres du gouvernement dans les différentes provinces, de sorte que cela pouvait conduire à chaque instant à une nouvelle vague de massacres. Le massacre qui venait de se produire à Tokat en était un exemple. Déjà six mois avant le massacre de Sassoun, l'ambassadeur français à Constantinople, Paul Cambon (1843-1924), avait magnifiquement exposé la situation dans un écrit prophétique⁷⁶⁷ à son gouvernement, et caractérisé les événements à venir de conséquence logique et nécessaire du système administratif turc. Pour Léopold Favre, les terribles événements décrits et prédits de la sorte étaient ceux-là même qu'il avait vécus pendant son séjour dans l'Empire ottoman.

La dénomination « Arménie » dans la correspondance officielle des années 1890 du XIX^e siècle

Lors de la séance du comité central du 1^{er} avril 1897, l'assemblée décida, afin de rassembler des informations précises, d'envoyer le pasteur Hans Fichter, prédicateur de l'orphelinat de Bâle, à travers l'Empire ottoman pour un voyage d'une durée de trois à quatre mois. Ce n'est qu'ensuite que les décisions personnelles importantes seraient prises. Puisque la protection d'une grande puissance

⁷⁶⁶ Loc. cit., 18-20.

⁷⁶⁷ Paul Cambon rédigea ce rapport le 20 février 1894, avant le commencement des grands massacres d'Arméniens.

européenne était impérative pour un tel projet, le pasteur Fichter adressa une requête au gouvernement du canton de Bâle-Ville. Le 29 avril, ce dernier s'adressa à son tour par lettre⁷⁶⁸ au Conseil fédéral, dans l'intention « d'obtenir pour Monsieur Fichter des recommandations des autorités concernées, en particulier les consuls allemands, car par les temps qui courent, il n'oserait entreprendre un voyage sans ces dernières **dans l'intérieur de l'Arménie**⁷⁶⁹. »

Le Département fédéral des affaires étrangères à Berne fit suivre la requête le 3 mai aux représentations suisses à Berlin, à Paris et à Londres, avec un texte identique :

« M. Hans Fichter, pasteur à l'orphelinat de Bâle, a reçu du président du Comité suisse de secours aux Arméniens la mission d'inspecter durant trois ou quatre mois, **dans l'intérieur de l'Arménie**, l'action des orphelinats, fondée dans ce pays avec les sommes recueillies en Suisse.

À la demande du susnommé, le gouvernement de Bâle-Ville s'adresse au C. F. [vraisemblablement Comité fédéral] à l'effet d'obtenir, si possible, en sa faveur, des lettres de recommandation auprès des agents consulaires français **dans l'intérieur de l'Arménie**, sans lesquelles M. Fichter n'oserait pas, surtout dans les circonstances présentes, entreprendre ce voyage⁷⁷⁰. »

Dans la réponse venue de Berlin, datée du 6 mai, Berne fut informée de la manière suivante :

« En réponse à votre dépêche du 3 de ce mois concernant les recommandations des consuls allemands en Asie mineure au profit de Monsieur Fichter, prêcheur des orphelins à Bâle, j'ai l'honneur de vous informer, sur base d'une requête confidentielle à ce sujet auprès du directeur compétent au service des Affaires étrangères, qu'il s'agit en cette affaire, selon son opinion, d'obtenir des recommandations

⁷⁶⁸ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#256#10.

⁷⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁷⁰ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#256#17.

*auprès de l'ambassadeur allemand à Constantinople plutôt que des consuls allemands, puisque l'Allemagne n'a pas de consul à l'intérieur de l'Asie mineure, ou en Arménie*⁷⁷¹. »

Dans un rapport intermédiaire du Département fédéral des affaires étrangères bernois au gouvernement cantonal de Bâle-Ville, daté du 8 mai, on peut lire :

« En réponse à votre envoi au Conseil fédéral du 29 avril, concernant les recommandations à obtenir pour Monsieur Hans Fichter, pasteur des orphelins à Bâle, pour son voyage vers **l'Arménie**, nous avons l'honneur de vous communiquer que nous avons trouvé avisé, dans la situation politique présente, de nous renseigner d'abord auprès de nos légations à Berlin, Paris et Londres, afin de découvrir si les gouvernements de ces États seraient enclins à émettre de telles recommandations.

Nous sommes en possession des réponses de Berlin⁷⁷² et Londres⁷⁷³.

Puisque l'Allemagne ne possède aucun consul en Asie mineure, la seule chose que nous puissions faire est obtenir des recommandations des autorités turques par la médiation de l'ambassadeur allemand à Constantinople. Le gouvernement allemand ne peut assurer que cela soit faisable à l'heure actuelle sans s'être auparavant enquis

⁷⁷¹ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#256#13.

⁷⁷² Une réponse négative arriva de Berlin. Voir CH-BAR#E2001A#1000-45#256#13.

⁷⁷³ Les réponses positives suivantes arrivèrent de Londres les 1^{er} et 3 juin : « En référence à votre note du 6 dernier, j'ai l'honneur de vous informer que Sa Majesté l'ambassadeur à Constantinople a déclaré qu'il ne voyait aucune objection de principe au voyage proposé par M. Fichter et que si ce gentleman passe par Constantinople, il sera heureux de lui fournir les lettres requises par les officiers consulaires de Sa Majesté en *Arménie*. » (Cette lettre était signée de Lord Salisbury). Et : « Relativement à ma lettre du 6 mai concernant le voyage projeté de Monsieur le pasteur H. Fichter vers *l'Arménie*, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en copie ci-après la réponse de Lord Salisbury sur cette question. » Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#256#17.

de l'opinion de son représentant à Constantinople. Il serait prêt à effectuer cette démarche si nous le souhaitons.

Le gouvernement anglais également aimerait d'abord connaître l'avis de son ambassadeur à Constantinople. C'est pourquoi il a, par télégraphe, invité celui-ci à se faire entendre à ce sujet. Si Monsieur Fichter, comme le pense Monsieur Currie, s'exposait aux dangers les plus sérieux, Lord Salisbury aimerait lui conseiller de déplacer son voyage en des temps plus sereins. Lord Salisbury craint en effet des boucheries de la part des troupes d'occupation ou de populations turques, comme ce fut le cas pendant la guerre gréco-turque en Thessalie ou en Crète. Cela donnerait le signal d'un soulèvement général contre tous les chrétiens dans toutes les parties de l'Empire ottoman, où ne pourrait leur être garantie aucune protection directe.

Lord Salisbury a finalement exprimé le souhait que nous lui nommions les **régions d'Arménie** où Monsieur Fichter envisage de se rendre.

Nous n'avons pas encore reçu de réponse de Paris⁷⁷⁴. »

Le 22 mai 1897, Berne rapportait à Bâle-Ville :

« Suite à notre envoi du 14 mai, nous vous transmettons en annexe une lettre du ministère français des Affaires étrangères, reçue par notre légation à Paris. Dans celle-ci, Monsieur le pasteur Fichter est recommandé pour sa mission en **Arménie** à l'ambassadeur français à Constantinople⁷⁷⁵. »

Le 10 juin 1897, Berne rapportait de manière plus complète à Bâle-Ville :

« Suite à notre lettre du 22 mai, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, selon l'appréciation de l'ambassadeur anglais à Constantinople, rien ne s'oppose au voyage projeté par Monsieur Fichter vers **l'Arménie**. L'ambassadeur a déjà déclaré à ce sujet produire aux agents consulaires anglais en **Arménie** les recomman-

⁷⁷⁴ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#256#10.

⁷⁷⁵ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#256#17.

dations nécessaires pour Monsieur Fichter lors de son voyage à Constantinople⁷⁷⁶. »

De cet échange épistolaire, il ressort que dans l'usage diplomatique de cette époque, le territoire géographique d'Asie mineure orientale que délimite le foyer originel du peuple arménien était encore nommé de manière univoque « Arménie ».

Enfants sans enfance

« J'ai acheté une pièce d'or perforée qu'une pauvre femme arménienne avait apportée à la femme du missionnaire en guise de contribution pour les pauvres orphelins. C'était là son seul collier, auquel elle renonçait désormais. Quel sacrifice offres-tu pour le bien des pauvres orphelins arméniens⁷⁷⁷ ? »

Le pasteur bâlois des orphelins Hans Fichter, qui devait à l'origine se mettre en route en avril 1897, entama son voyage dans l'Empire ottoman avec retard, le 9 juin. Sa tâche consistait à rendre visite au comité de secours international et au centre missionnaire américain à Constantinople ainsi qu'à Brousse, Bardezag, Marzvan, Sivas, Gürün, Marach et Aïntab, où le secours suisse aux Arméniens était engagé. Il voyagea via Stuttgart, Munich, Vienne, Bucarest et Constanta, pour arriver enfin, par bateau, jusqu'à Constantinople. Là, il se rendit à la maison biblique de la mission américaine. Le 19 juin, il voyagea par chemin de fer en direction d'Angora et Izmit, et eut un premier contact avec des enfants orphelins arméniens à Bardezag. Dans la foulée, il retourna à Constantinople,

⁷⁷⁶ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#256#18.

⁷⁷⁷ Fichter H., *Bericht*, loc. cit., 44.

où il participa à une séance du comité de secours international. Il prit ensuite le chemin de Brousse en compagnie de Mademoiselle Theodora Reineck – une jeune professeure de français du canton de Neuchâtel qui était arrivée le 26 juin et avait commencé son service dans l'orphelinat « Kaya-Bachı » [= tête de pierre] –, avant de faire connaissance d'un peu plus près avec les enfants orphelins sur place. Le 30 juin, il repartit une nouvelle fois pour Constantinople afin de participer à la conférence des missionnaires américains, en particulier à la séance au cours de laquelle « étaient prises les décisions sur l'appartenance ecclésiale des orphelins arméniens et leur éducation religieuse⁷⁷⁸. » La décision suivante fut prise, le 3 juillet 1897 :

« Les missionnaires américains ne veulent exercer, sous la forme d'un souci miséricordieux, aucune influence prosélyte sur les orphelins grégoriens arméniens. Mais ils ne peuvent autoriser aucune responsabilité partagée au sein des orphelinats : ils éduquent les enfants, dans une saine morale, à faire don de soi au guide Jésus-Christ. Ils utilisent à cette fin la bible comme autorité commune à tous les chrétiens, mais sans instruction sectaire ou confessionnelle, car ils évitent, de la manière la plus consciencieuse qui soit, de discuter les questions qui divisent les Églises chrétiennes. Les enfants devraient être Arméniens et le rester. Ils doivent fréquenter l'Église grégorienne le dimanche matin et, lorsque cela paraît approprié, certains jours de semaine en des circonstances exceptionnelles⁷⁷⁹. »

Pendant que la conférence se réunissait, le pasteur Fichter rendit visite à l'ambassadeur français Paul Cambon, rencontra l'ambassadeur anglais Sir Philipp Currie et accorda une importance particulière à une audience avec le patriarche arménien, l'archevêque Maghakia Ormanian, qui exprima son lien intime et franc avec le peuple suisse.

⁷⁷⁸ Loc. cit., 6.

⁷⁷⁹ Cf. loc. cit., 40-41.



III. 27 : Les orphelins de Sivas. Sur la photo, à gauche le révérend Albert Hubbard, Emma Hubbard au centre et Hans Fichter à droite

Le 12 juillet, le pasteur Fichter voyagea vers Samsoun par bateau en compagnie d'un missionnaire américain de Marzvan et, le 14 juillet, plus loin vers Marzvan, Amassya et Tokat, « à l'endroit du dernier massacre d'Arméniens, où la cour de justice se réunissait à ce moment précis en vue de juger les criminels et où se trouvait le consul anglais de Sivas, le Major Bulman⁷⁸⁰. » Dans la foulée, il passa plus de deux mois à Sivas, où le secours suisse aux Arméniens avait endossé des parrainages pour des enfants dans les trois orphelinats « Swiss Home », « Annexe » et « Nest ». Ceux-ci se trouvaient dans le quartier arménien récemment aménagé du côté nord de la ville, à proximité des consulats de France, d'Angleterre et des États-Unis d'Amérique, non loin de la station missionnaire américaine. Il s'agissait de maisons privées récemment construites. Elles disposaient de halls spacieux et aérés, flanqués de pièces de vie tout au-

⁷⁸⁰ Cf. loc. cit., 7.

tour, sur deux étages, avec toits à pignons, et étaient entourées de murs. Après les massacres, elles se retrouvèrent vides et offraient des foyers idéaux pour les orphelins. « Swiss Home » et « Annexe » étaient pour les garçons, le « Nest » en revanche, seulement pour les filles. Il y avait en tout 160 enfants dans ces trois maisons, 90 garçons et 70 filles. La plupart d'entre eux n'étaient pas directement originaires de Sivas, mais venaient de la région environnante, où une effroyable boucherie avait eu lieu du 12 au 14 novembre 1895. Plus de 1500 Arméniens y laissèrent leur vie⁷⁸¹.

Le déroulement de la journée dans les orphelinats avait les points fixes suivants : prière du matin, trois repas, cours d'arménien, turc, anglais, lecture, calcul, géographie, dessin, chant, physiologie ; certains enfants souhaitaient en plus des leçons d'allemand et de français⁷⁸². Il n'y avait pas de cours le samedi. Celui-ci



Ill. 28 : Le bâtiment de l'orphelinat suisse des filles, dit le « Nest » à Sivas.

⁷⁸¹ Voir loc. cit., 21.

⁷⁸² Voir loc. cit., 26.

était dédié, après le nettoyage de la maison, à se laver le corps aux bains publics. Le dimanche, tous fréquentaient la chapelle de la maison missionnaire américaine pour une prière du matin commune. Ensuite, ils allaient à la sainte messe de l'Église apostolique arménienne. Au programme étaient encore inscrits : la prédication évangélique du dimanche, un service au sein de la maison et la « Sunday School », c'est-à-dire école du dimanche⁷⁸³.

Une seule et même pièce servait pour dormir, manger et donner les cours. Après le lever, tôt le matin, on rangeait les matelas et les couvertures dans le coin, pour aller les chercher à nouveau le soir. Il n'y avait pour tout mobilier scolaire que quelques versets bibliques au mur, un tableau noir et un petit bureau avec une chaise pour l'enseignant. Les enfants étaient toujours partagés en huit classes, en fonction de leur âge. Une cloche sonnée par un écolier indiquait le début et la fin des heures de cours. Plus tard dans l'après-midi, il y avait chaque jour une période consacrée aux devoirs et leçons⁷⁸⁴. Comme dans presque tous les orphelinats, les garçons étaient, à Sivas, également formés à certains métiers. Un Arménien du nom de Harutiun et le pasteur Abraham enseignaient le métier de tailleur. Les vêtements des enfants étaient confectionnés dans ce cadre. Le professeur Karapet enseignait les métiers de serrurier et de plombier, le cordonnier Nchan la cordonnerie, Guéorg Minassian la menuiserie, Lina Zenger enseignait aux filles les travaux de couture et d'autres travaux de femmes. Le tissage des étoffes et le nouage des tapis étaient enseignés par une vieille arménienne du nom d'Ester. Elle apprenait en même temps aux filles la cuisine. Certains des enfants se destinaient aussi à l'enseignement. Après avoir terminé l'école à l'orphelinat, ils étaient formés à ce métier deux années supplémentaires dans le collège américain

⁷⁸³ Voir loc. cit., 28-29.

⁷⁸⁴ Voir loc. cit., 21.

de Sivas. Ils y présentaient encore l'examen final, devant le consul américain, le clergé arménien et d'autres dignitaires de la ville⁷⁸⁵.

La direction des trois orphelinats était aux mains des missionnaires américains et du couple formé par Albert et Emma Hubbard⁷⁸⁶. Ceux-ci se consacraient entièrement à leur tâche, mais étaient, de manière bien compréhensible, surchargés. Ils demandèrent donc au pasteur Fichter du personnel supplémentaire venant de Suisse. Celui-ci pria la conférence d'envoyer sans délai des diacres pour délester Madame Hubbard, mais il était convaincu que le révérend s'épanouissait pleinement dans sa tâche. La conférence répondit à la demande et envoya les diaconesses Katharina Stucky et Marie Zenger. Malheureusement, le pasteur Fichter avait surestimé la capacité du révérend Hubbard, qui mourut manifestement de surmenage le 13 avril 1899⁷⁸⁷.

En vue des futurs voyages qu'il planifiait vers Gürün, Marach et Aintab, le pasteur Fichter dut faire prolonger son autorisation de séjour. En raison d'une incompréhension⁷⁸⁸ entre le gouverneur turc de Sivas et l'ambassadeur français à Constantinople, cela lui fut cependant refusé⁷⁸⁹, de sorte qu'il fut contraint de quitter le pays et Sivas en toute hâte. Le pasteur arménien évangélique⁷⁹⁰ arriva de Gürün encore à point nommé pour le rencontrer et être éclairé de manière personnelle sur la situation⁷⁹¹. Brièvement avant son départ, le 24 septembre 1897, les enfants orphelins lui organisèrent une fête d'adieu, car il tenait une place dans leurs cœurs. Pendant son séjour, beaucoup d'enfants lui avaient confié leurs ex-

⁷⁸⁵ Voir loc. cit., 27-33.

⁷⁸⁶ Leurs noms complets : Rev. Albert Wells Hubbard et Emma Roxanna Spencer Hubbard.

⁷⁸⁷ *Rapport 1899-1900*, loc. cit., 11 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 67.

⁷⁸⁸ À ce sujet Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 54-55.

⁷⁸⁹ Voir Fichter, *Bericht*, loc. cit., 8-9.

⁷⁹⁰ Il s'agit du pasteur arménien évangélique de Gürün, Guéorg [= Kévork] Demirdjian [Gëorg Tëmirč'ian].

⁷⁹¹ Voir Fichter, *Bericht*, loc. cit., 9.

périences malheureuses⁷⁹². Il publia certaines de ces histoires émouvantes dans son récit de voyage. Durant les massacres, des milliers d'enfants avaient dû endurer des expériences semblables à celle racontée dans l'histoire authentique suivante :

« Le matin du 18 octobre 1895, au moment de nous lever, nous vîmes une horde de Kurdes cruels attaquer notre village. Parmi eux, certains de nos voisins turcs les menaient. Nous comprîmes tout de suite le grand danger dans lequel nous nous trouvions. Aussi cherchions-nous à trouver refuge, mais nous n'osions pas sortir de nos maisons. Lorsque les Kurdes virent que nous ne sortions pas, ils commencèrent à attaquer. Ils entrèrent de force dans la maison de mon père et tentèrent de le tuer. Il s'enfuit sur le toit puis, de là, vers un autre endroit ; ainsi échappa-t-il alors à ses ennemis.

Les premiers jours, les Kurdes se contentèrent de tuer quelques hommes et de piller toutes les maisons.

Le soir, mon père revint. Nous étions contents, car bien que tous nos biens et réserves aient été dérobés, personne n'avait été tué au sein de notre famille.

Pendant les deux jours suivants, les Kurdes ne renouvelèrent pas leurs attaques sur le village. Ils poursuivirent et tuèrent ceux qui avaient fui dans les montagnes pour se réfugier. Le troisième jour, mon père partit à l'église pour prier. Il venait de rentrer lorsque nous entendîmes d'horribles bruits. Ils provenaient de cris, de hurlements de confusion et de désarroi. Nous vîmes que les mêmes Kurdes qui avaient pillé notre village trois jours auparavant étaient de retour, armés de haches et de gourdins. Lorsque nous avons compris que leur dessein était de nous tuer, parce que presque rien ne restait dans le village, nous avons fui vers la maison de notre voisin turc, lequel refusa de nous accueillir. Après plusieurs demandes infructueuses, mon père tira sa bourse de sa poche et l'offrit au Turc afin qu'il nous garde. Il accepta et mena mon père dans une petite pièce sous le toit

⁷⁹² Voir loc. cit., 22-24.

de la maison. Ma mère et moi restâmes près des femmes turques. Je me cachai derrière les sacs de farine, mais ma mère, qui pensait que cet endroit n'était pas sûr, me mena dans la pièce où était mon père, puis retourna à l'étable, où quelques autres femmes arméniennes se trouvaient. Bientôt, les Kurdes arrivèrent dans la maison où nous étions et nous trouvèrent. Les Turcs dans le village étaient tous des ennemis de mon père. Il y était en effet considéré comme le meneur des Arméniens parce que lui et deux ou trois autres étaient partis vers une ville proche pour y échanger des télégrammes concernant la politique de notre village avec le patriarche. C'était deux mois avant cet événement, à l'époque de l'admission du projet de loi pour les réformes. Puisque les Turcs avaient une haine particulière envers mon père, ils rapportèrent aux Kurdes l'endroit où nous étions cachés. Ils arrivèrent et essayèrent d'ouvrir la porte de notre chambre. Ils n'y parvinrent cependant pas. Le propriétaire vint alors et l'ouvrit. Ils nous sortirent tous deux de la pièce et commencèrent à frapper mon père en disant :

« Te souviens-tu être allé en ville et avoir beaucoup à faire avec des télégrammes ? Tu y es allé et tu es rentré très heureux. Et maintenant, comment te sens-tu ? »

Mon père chercha à esquiver, mais ils le saisirent à nouveau et commencèrent à le torturer. Je commençai à pleurer bruyamment lorsque je vis qu'ils suppliciaient mon père, mais je ne savais pas quelles choses horribles devaient encore suivre.

Après quelques instants, l'un des Turcs prit un couteau et arracha les yeux de mon père. Un autre commença à retirer la peau de sa tête. Je me sentais impuissant. J'étais au sol et ne voyait plus rien.

Je me dis que mon père était mort. Le soir, alors que les Kurdes avaient quitté le village, ma mère arriva et me ramena à la vie. J'étais resté au sol inconscient pendant tout le jour.

Le jour même, nos voisins turcs retirèrent toutes les corniches et les portes de notre maison pour les traîner jusqu'à leurs propres habitations.



Ill. 29 : Une orpheline arménienne, complètement abandonnée et négligée (à gauche), et après son admission dans l'orphelinat, qui offrait protection et soins (à droite)

Nous sommes restés environ une semaine dans la maison du Turc qui nous avait accueillis chez lui. Mon père lui avait donné tout l'argent qui lui restait. Nous nous sentîmes contraints d'aller dans la maison de notre oncle dans une ville proche, puisque nous n'avions plus aucun moyen de joindre les deux bouts et avions perdu notre père. Or cet oncle, bien que pauvre et très éprouvé par ces événements, avait la possibilité de nous aider, c'est-à-dire de nous maintenir en vie.

Nous restâmes plus d'un an dans cette ville et passions une très mauvaise période. Finalement, nous avons entendu que certaines personnes avaient entrepris de s'occuper d'orphelins et ouvert un orphelinat à Sivas. Un homme arriva et nous demanda si nous vou-

lions aller là-bas. Nous étions très contents d'entendre cette nouvelle et prêts à partir. Ainsi mes sœurs et moi nous sommes-nous préparés avec d'autres garçons et filles et sommes partis de notre village vers Sivas. Nous sommes arrivés ici il y a trois mois. On nous conduisit dans une maison dans la ville et, de là, dans l'orphelinat. On changea nos vêtements et on amena ma sœur dans une autre maison. Je suis maintenant très heureux ici, car j'ai trouvé quelqu'un qui s'occupe de moi comme ma mère et j'apprends jour et nuit dans cette maison paisible. Deux mois après mon entrée ici, nous avons des examens et maintenant, nous avons des vacances⁷⁹³. »

Dans son récit de voyage, le pasteur Fichter montrait comment la cruauté inhumaine de leur vécu avait « laissé des traces indélébiles » dans l'âme des enfants. Les expressions des visages vieillies trop tôt de certaines filles étaient particulièrement frappantes. Pour certaines d'entre elles, il prétendait pouvoir lire sur leurs visages qu'elles avaient vu et entendu plus qu'il n'était bon pour leur âge :

« La femme du missionnaire dit un jour à propos de l'une de ces filles qu'elle avait l'air d'avoir 40 ans, ce sur quoi le missionnaire répondit en plaisantant : 'Comment pouvons-nous savoir si elle n'a pas cet âge ?', on ne connaît pas sa date de naissance. De plus, les enfants ont pris de l'âge en faisant l'expérience de la cruauté et de la brutalité de la vie⁷⁹⁴. »

Revenant sur son voyage vers l'Arménie occidentale, le pasteur Fichter remarquait :

« Je ne suis certes pas entré dans les villes où furent infligées la plupart des blessures, comme Gürün ou d'autres situées plus profondément à l'intérieur du pays. Pourtant, je ne peux oublier une victime de ces faits sanguinaires que j'ai vue gisante dans l'hôpital privé de Sivas. C'était un homme dans la fleur de l'âge qui saignait de blessures à la nuque infligées par des coups de hache et de sabre. Il

⁷⁹³ Cf. *Die Geschichte von Garabed V. von Tamsara*, dans : Fichter, *Bericht*, loc. cit., 23-24.

⁷⁹⁴ Cf. Fichter, *Bericht*, loc. cit., 26.

avait été tiré d'une mort rapide, par hémorragie, au milieu de cadavres, pour attendre désormais une fin lente dans les bras de sa vieille et pauvre mère. Je n'ai pas vu non plus l'horreur des maisons et des villages entièrement dévastés dont rendent compte les témoins oculaires. Pourtant, j'ai vu de nouvelles ruines, issues de temps d'infortunes, aux côtés des anciennes... Je n'ai pas vu non plus ces cohortes d'enfants affamés, nus, sans pères, dans les rues, comme d'autres avant moi dès les premiers instants qui suivirent les bains de sang. Pourtant, certaines de ces pauvres créatures croisèrent mon chemin, victimes innocentes du rapt et du meurtre, ou tout simplement petits représentants de la grande indigence d'un peuple asservi⁷⁹⁵. »

Avec nostalgie, le pasteur Fichter établit en conclusion :

« Certes, nous ne pouvons malheureusement pas, avec tout notre amour miséricordieux, faire tout ce que nous aimerions pour tirer de la détresse nos frères dans la foi dans le Levant ; pourtant, nous faisons ce que nous pouvons⁷⁹⁶ ! »

Sur le chemin du retour, le 8 octobre 1897, le pasteur Fichter rencontra à Constantinople les deux diaconesses demandées. Grâce à cette heureuse circonstance, il put les instruire personnellement et les préparer à leur travail à Sivas⁷⁹⁷.

Les collaborateurs suisses dans l'orphelinat de Sivas

Marie Zenger⁷⁹⁸, née le 25 juillet 1867 à Genève, était la fille d'un Bernois et d'une Vaudoise. Elle perdit très tôt son père, puis sa

⁷⁹⁵ Fichter, *Bericht*, loc. cit., 41-42.

⁷⁹⁶ Fichter, *Bericht*, loc. cit., 44.

⁷⁹⁷ Fichter, *Bericht*, loc. cit., 44.

⁷⁹⁸ Sur sa personne et son œuvre, voir en détail : Stucky C., « Mairig », *Marie Zenger, Seize ans chez les orphelins arméniens à Sivas* (préface de Léopold Favre), [Mairig], Genève, 1915 ; *Comités suisses de Secours aux Arméniens, Rapport du Comité central pour l'année 1914*, « Marie Zenger », Neuchâtel, 1915.

mère alors qu'elle n'avait que 16 ans. Elle devint donc elle-même orpheline et passa quatre ans dans une famille de parenté éloignée dans le canton de Vaud. Elle intégra ensuite une formation de diacre au sein de l'hôpital du canton de Genève, où elle servit comme infirmière sous la supervision de la diaconesse Katharina Stucky. La Conférence suisse pour le secours arménien s'adressa à cette dernière à l'automne 1897, lorsqu'elle reçut de Sivas la demande du pasteur Fichter en vue de deux collaboratrices. Elle consentit tout de suite et conseilla sa collègue Marie Zenger comme la plus appropriée. Cette dernière donna son accord aussitôt⁷⁹⁹.

Le 8 novembre 1897, les deux diaconesses se rendirent à Sivas, où le couple Hubbard et 130 orphelins les attendaient. Puisque personne ne maîtrisait le français là-bas, elles durent d'abord apprendre au plus vite l'anglais, afin de parler avec les missionnaires, et l'arménien, pour pouvoir parler aux enfants. Katharina Stucky endossa la direction de l'orphelinat pour garçons, tandis que Marie Zenger dirigeait la maison de filles. Marie Zenger se consacra pendant 17 ans à l'éducation des orphelins arméniens à Sivas. Après la mort du révérend Hubbard, survenue le 13 avril 1899, tout le poids des responsabilités reposait sur sa veuve, Mrs. Hubbard. Elle proposa donc au comité suisse un nouveau collaborateur pour diriger les trois orphelinats. Ce souhait put être exaucé seulement un an plus tard. Le 3 avril 1900, la conférence chargea le couple Félix Margot de se rendre à Sivas pour endosser la direction des maisons. Tous deux apportaient avec eux une expérience de l'Orient et arrivèrent à Sivas le 27 septembre. Le moment était opportun, puisque Katharina Stucky dut rentrer en Suisse en octobre 1901 pour des raisons familiales urgentes. Entre-temps, la conférence avait décidé d'acquérir l'orphelinat « Swiss Home », seulement loué jusque-là. Elle proposa à cet effet une somme d'environ 11 000 francs⁸⁰⁰.

⁷⁹⁹ Voir Meyer, *Arm.-Schweiz*, 54-56, 252.

⁸⁰⁰ Voir *Rapport 1897-1898*, loc. cit., 7 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 56.



Ill. 30 : Marie Zenger



Ill. 31 : Katharina Stucky

Afin de délester les éducatrices actives dans les orphelinats de Gürün d'une partie de leur charge, Lina Zenger, la sœur de Marie, fut envoyée à Sivas. Elle y arriva le 23 octobre 1900, apprit les langues pendant tout l'hiver et entama son activité à l'orphelinat de Gürün au début de l'année 1901. Elle y resta jusqu'en septembre 1904, puis quitta l'orphelinat pour épouser Monsieur Eberle, un Allemand qui travaillait dans une école d'agriculture à Attabey, près d'Amassya⁸⁰¹. En mai 1904, le couple Margot quitta Sivas parce que Félix Margot obtint une place de professeur au Collège américain d'Harpout⁸⁰². Ernst Christoffel (1876-1955), un prédicateur évangélique allemand de Rheydt⁸⁰³, dans le Bas-Rhin, mais qui avait étudié à Bâle, remplaça Georges Godet dans sa fonction. Avec sa sœur Hedwig, il prit le 10 octobre 1904, en qualité de directeur, la responsabilité des deux orphelinats pour trois ans⁸⁰⁴. En août

⁸⁰¹ Voir *Rapport 1899-1900*, loc. cit., 2 ; *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 10.

⁸⁰² Voir *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 8.

⁸⁰³ Aujourd'hui Mönchengladbach.

⁸⁰⁴ Voir *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 10.

1904, Katharina Stucky revint à Sivas pour occuper à nouveau son activité de directrice de l'orphelinat de garçons. Puisque, en raison du petit nombre d'enfants, elle se trouvait moins occupée, elle accepta en même temps une place d'infirmière auprès du Dr Clarck, dans l'hôpital américain de Sivas⁸⁰⁵.

En 1909, le secours arménien suisse réduisit petit à petit le nombre de ses centres en Arménie occidentale. L'orphelinat pour garçons de Sivas était déjà fermé et Katharina Stucky était retournée chez elle. Toute seule, Marie Zenger tenait en main le fonctionnement de l'orphelinat de 56 filles⁸⁰⁶. Les massacres d'Adana se produisirent du 1^{er} au 4 et du 12 au 14 avril 1909. La conférence décida donc de conserver l'orphelinat de Sivas jusqu'à nouvel ordre, car de nombreux enfants orphelins arméniens y aboutissaient à nouveau. C'est ce qui décida Katharina Stucky à retourner à Sivas en novembre 1910. Peu après son arrivée, elle tomba gravement malade du typhus. Elle se rétablit fort heureusement et resta jusqu'en 1913. Par la suite, le besoin d'une nouvelle collaboratrice se fit sentir pour remplacer Katharina Stucky. La conférence chercha une enseignante par annonce dans le journal⁸⁰⁷, et deux candidates se déclarèrent. À ce moment, Marie Zenger se trouvait justement en vacances chez elle et fit personnellement la connaissance de Madame Emma Zbinden, une des postulantes. Elle avait 29 ans et était originaire de Genève ; son père était bernois. À Genève, elle avait terminé l'école ménagère et travailla dans quelques écoles comme éducatrice. Plus tard, elle reçut à Liverpool une formation de missionnaire. C'est là-bas qu'elle prit connaissance de l'annonce pour la place à Sivas. Elle postula. Le choix de Marie Zenger tombait sous le sens, car elle était la mieux formée pour tra-

⁸⁰⁵ *Ibid.*

⁸⁰⁶ En 1914, la conférence du secours suisse aux Arméniens prit en charge un ensemble de 119 enfants orphelins, parmi lesquels 69 dans divers orphelinats américains, et le reste dans l'orphelinat suisse à Sivas.

⁸⁰⁷ Pour le texte inséré, voir *Comités suisses de Secours aux Arméniens, Rapport du Bureau central pour l'année 1914*, Neuchâtel, 1915, 20.



Ill. 32 : L'orphelinat suisse pour garçons à Sivas : les enfants et le personnel

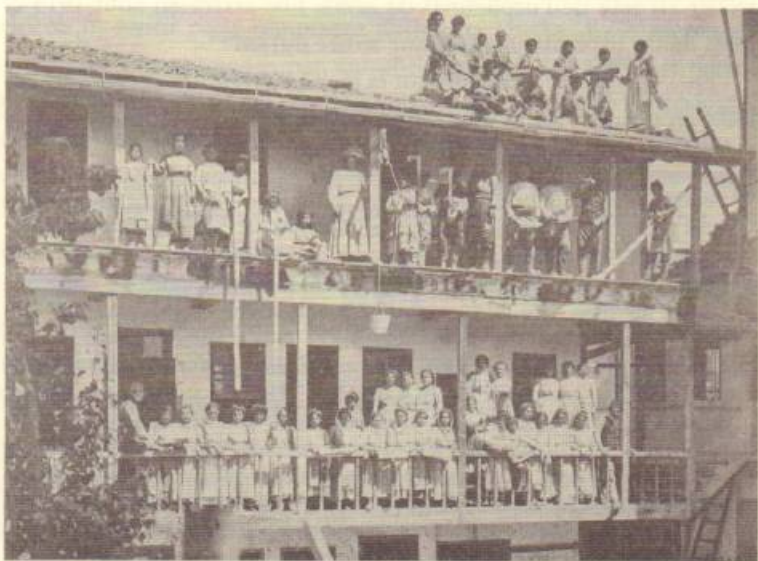
vailer au sein de l'orphelinat de Sivas. Elle arriva en août 1913 et resta dans l'orphelinat suisse une année durant⁸⁰⁸.

En 1913, Marie Zenger reçut la tâche d'ériger un nouvel orphelinat en bordure de la ville de Sivas, parce que l'environnement de

⁸⁰⁸ Voir *Comités suisses de Secours aux Arméniens, Rapport du Bureau central pour l'année 1912, Nouvelles de l'Arménie et Comptes de 1911-1912*, [Rapport 1911-1912], Neuchâtel, 1913, 34. Emma Zbinden est née le 20 août 1884 à Versoix, près de Genève. Après son activité à l'orphelinat suisse de Sivas, elle intégra la mission américaine et travailla de 1914 à 1915 dans l'orphelinat qu'ils possédaient là-bas. En 1915, elle partit à Marzvan pour la mission américaine en tant que professeur de français et surintendante de maison. Le 16 septembre 1919, elle retourna en Suisse et y resta jusqu'en 1923. À partir du 2 octobre de la même année, elle résida à nouveau en Turquie. En 1928, elle partit pour Tübingen et se rendit en Suisse. Le 28 avril 1929, elle repartit pour Constantinople, où elle travailla d'abord dans une école de langues, avant d'aller encore, la même année, à Marzvan. En 1931, elle quitta la Turquie définitivement et retourna dans son foyer. Elle fut soignée à Chexbres et mourut le 9 mai 1933 à Lausanne. Elle fut enterrée le 11 mai 1933 à Morges. Voir aussi Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 83, 252.



Ill. 33 : Le retour de Marie Zenger à Sivas en 1909. Sur la photo, de gauche à droite : Léopold Favre, Katharina Stucky, Marie Zenger et Charles Fermaud



Ill. 34 : L'orphelinat des filles à Sivas en 1909. On peut reconnaître Marie Zenger au deuxième étage (au centre)

la vieille maison s'était terriblement dégradé et, pour des raisons d'hygiène, ne convenait plus aux enfants. La conférence décida, le 17 février, d'acheter un terrain à bâtir d'une grandeur de 10 640 m² au prix d'environ 3400 francs, situé directement à côté de l'école de filles de la mission américaine et mis en vente par cette dernière. Heinrich Hopf, un architecte de Berne, parent de Katharina Stucky, établit les plans selon les souhaits de Marie Zenger et surveilla personnellement la conduite conforme des travaux sur place à partir d'avril 1914. Il tomba cependant malade du typhus. Les travaux prirent du retard et ne furent repris qu'en juin, alors qu'il était à moitié rétabli. Début août, les travaux furent à nouveau bloqués parce que les ouvriers furent appelés pour le service militaire. Malgré tout, Heinrich Hopf réussit à terminer le gros œuvre de la maison. La couverture du toit, bien que provisoire, fut toutefois interdite par le wali, qui menaça le 24 septembre d'incendier la maison en cas de non-respect de l'interdiction. Face à cette situation, il n'était pas justifié que l'architecte reste plus longtemps et Heinrich Hopf retourna en Suisse juste avant le début de la guerre⁸⁰⁹.

La construction ne put continuer que grâce à l'inébranlable esprit combatif de Marie Zenger, qui intervint auprès de l'ambassadeur américain à Constantinople⁸¹⁰. Au début de l'année 1915, il était malheureusement encore prématuré de se réjouir d'un déménagement dans la nouvelle maison. À cause de la guerre, le bâtiment ne put être prêt. Beaucoup de matériaux qui devaient être livrés de Suisse, comme des fenêtres, des serrures et quincailleries de portes, restèrent dans un port italien et n'arrivèrent jamais à Sivas. En juillet 1916, le gouvernement turc confisqua, non seulement tous les bâtiments de la mission américaine, mais également ceux de la mission suisse. Malgré la bonne volonté et tous les efforts, le

⁸⁰⁹ Voir *Rapport 1913*, loc. cit., 3-5 ; *Comités suisses de Secours aux Arméniens, Rapport 1914*, [Rapport 1914], Neuchâtel, 1915, 3-4 ; Stucky, *Mairig*, loc. cit., 36-40.

⁸¹⁰ *Ibid.*



Ill. 35 : Photo de groupe avec les étudiants nouvellement promus, Sivas, 1902. Rang central de gauche à droite : le révérend Partridge, Marie Zenger, Lina Zenger, Felix Margot et son épouse, le Dr Zatecki et son épouse, ainsi que le révérend Henry T. Perry

nouveau bâtiment resta par conséquent un mauvais investissement, qui revint en tout à 58 390.85 francs⁸¹¹.

Après le début de la Première Guerre mondiale, le 7 décembre 1914, le gouvernement jeune-turc envoya Marie Zenger et des missionnaires américains à Erzeroum pour y soigner, dans la maison missionnaire transformée en hôpital militaire américain, les soldats blessés et malades⁸¹². Pendant leur absence, la mission américaine, soutenue par quatre anciens élèves de Marie Zenger, dut reprendre la direction intérimaire de l'orphelinat à Sivas⁸¹³.

Le 28 décembre 1914, Marie Zenger et les Américains qui l'accompagnaient se rendirent à Erzeroum, où elle s'occupa des soldats deux mois entiers avec un médecin américain, le Dr Case, et

⁸¹¹ Loc. cit., 15 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 83-84.

⁸¹² Stucky, *Mairig*, loc. cit., 41 ; *Rapport 1914*, loc. cit., 5.

⁸¹³ *Ibid.*



Ill. 36 : Georges Godet et Marie Zenger au cours d'une excursion avec les orphelins dans la forêt de Sivas, août 1905



Ill. 37 : Katharina Stucky, Marie Zenger, Ernst Christoffel et sa sœur Hedwig, Sivas, 1904

le médecin jeune-turc Nazım Bey⁸¹⁴. Marie Zenger accomplit sa tâche dans l'hôpital militaire avec grand dévouement. Elle mit en outre un hôpital additionnel sur pied, installé par la communauté arménienne, dans lequel étaient soignés à la fois des soldats turcs, allemands et arméniens. Fin février, 200 infirmières allemandes arrivèrent à Erzeroum, ce sur quoi Marie Zenger fut libérée de son service⁸¹⁵. Avec la missionnaire américaine Mary Louise Graffam (1871-1921), elle reprit, le 1^{er} mars 1915, la route pour Sivas. Une grande joie régna dans l'orphelinat lorsqu'un télégramme arriva, apportant la nouvelle que leur chère « Mairig » (ce qui signifie Maman) reviendrait bientôt. Le 11 mars, les deux voyageuses arrivèrent à Erzinçan. Le matin suivant, Marie Zenger ne pouvait plus se lever de son lit – elle avait été infectée par le typhus lors de son

⁸¹⁴ Stucky, *Mairig*, loc. cit., 41-42 ; *Rapport 1914*, loc. cit., 5.

⁸¹⁵ *Ibid.*



Ill. 38 : Le projet du nouvel orphelinat suisse de Sivas a été établi par l'architecte suisse Heinrich Hopf, 1914 (le bâtiment n'a pas été terminé)

travail à l'hôpital d'Erzeroum. Elle fut admise à l'hôpital allemand de la Croix-Rouge, mais l'aide arriva trop tard. Elle mourut le 23 mars 1915 à Erzinçan et y fut enterrée, loin de chez elle, après de longues années de labeur et de sacrifices au service de l'humanité et de la préservation des vies de beaucoup d'autres⁸¹⁶.

Nombre de ses anciens élèves s'étaient entre-temps éparpillés un peu partout – de Téhéran jusqu'en Californie, en Russie, Égypte, Suisse, France et dans diverses villes d'Arménie occidentale. Vingt-sept d'entre eux fondèrent en sa mémoire l'« union des orphelins

⁸¹⁶ Stucky, *Mairig*, loc. cit., 42-44 ; *Rapport 1914*, loc. cit., 5-6. Deux volumes, déjà évoqués, ont été édités à sa mémoire : Stucky C., « *Mairig* », *Marie Zenger, Seize ans chez les orphelins arméniens à Sivas* (Préface de Léopold Favre), Genève, 1915 ; *Comités suisses de Secours aux Arméniens, Rapport du Comité central pour l'année 1914*, « Marie Zenger », Neuchâtel, 1915.

de l'orphelinat suisse de Sivas »⁸¹⁷. Ils collectèrent entre autres de l'argent à hauteur de 620 francs pour le maintien du travail caritatif à Sivas, afin que l'accueil, la protection, l'éducation et l'enseignement des enfants orphelins puissent continuer à être assurés.

Le travail auprès des orphelins du secours suisse aux Arméniens à Gürün

En 1897, le secours suisse pour les Arméniens endossa, dans le vilayet de Sivas, la prise en charge d'enfants orphelins arméniens qui venaient non seulement de la ville de Sivas elle-même, mais aussi de Gürün et de Harpout (Kharberd). Gürün, une ville qui comptait à l'époque 10 000 habitants, dont 5000 Arméniens, est à trois jours de voyage au sud de Sivas. Les massacres à cet endroit avaient eu lieu le 12 novembre 1895. Le nombre des victimes s'élevait, en incluant les villages de la région, à plus de 6000 Arméniens. 10 000 maisons avaient été incendiées ou détruites, 800 uniquement à Gürün. Des milliers de veuves devaient habiter avec leurs enfants dans les ruines et les grottes alors que le hiver rude était encore à venir. Dans la région, on dénombrait en tout 1100 enfants orphelins.

Le chargé d'affaires de la mission américaine William W. Peet, attaché à la « Bible House » de Constantinople et « pour de nombreuses années l'âme véritable du secours arménien »⁸¹⁸ dans l'Empire ottoman, vint, suite aux massacres, personnellement dans le vilayet de Sivas en avril 1897. Aussi put-il se faire une idée claire des besoins principaux des survivants arméniens. Dans ses rapports de mai 1897, il dépeignait les terribles événements. Gürün fut attaquée par 6000 Kurdes. Les Arméniens paniqués s'étaient adressés à la police turque pour recevoir son aide. Celle-ci la leur refusa

⁸¹⁷ Association des orphelins et orphelines de l'orphelinat suisse de Sivas. À ce propos, *Rapport 1914*, loc. cit., 19.

⁸¹⁸ Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 261.

en raison d'un « manque de personnel » et recommanda l'autodéfense à ces gens désarmés. La « chasse à l'homme » dura huit jours. Certains Arméniens apostoliques et protestants purent trouver refuge auprès de catholiques européens. L'atroce brutalité était indescriptible et n'épargnait pas les petits enfants. Beaucoup de mères jetèrent leurs enfants dans le fleuve afin que ces cruautés leur soient épargnées. À Gürün seulement, il y eut plus de 1000 morts et 5000 personnes se retrouvèrent à la rue. En outre, l'ensemble de l'infrastructure fut détruit. Seules trois maisons arméniennes furent épargnées⁸¹⁹.

Malgré la situation désespérée, seuls deux Arméniens se sont convertis à l'islam. Beaucoup de jeunes hommes et femmes refusèrent une conversion, même devant une menace de mort. Un garçon dut assister à la mort de son père. Le meurtrier lui dit ensuite : « *C'est maintenant ton tour ! Renie le Christ et accepte l'islam, alors tu seras épargné !* » L'enfant cria : « *Je ne renierai jamais le Christ ! Tue-moi sur place – je suis prêt !* » Son frère, qui survécut, fut accepté dans l'orphelinat de Gürün⁸²⁰.

La mission américaine s'efforça d'aider partout autant qu'elle le pouvait. Le pasteur arménien évangélique Guéorg Témirchian⁸²¹ prenait déjà en charge 170 orphelins à Gürün, dans deux maisons américaines. Le secours suisse aux Arméniens avait endossé, sur demande de la mission américaine, la prise en charge de 70 des enfants, 45 garçons et 25 filles. Mais le pasteur arménien et sa femme étaient dépassés par le travail avec les orphelins. Aussi le comité de

⁸¹⁹ Voir les rapports de W. W. Peet dans : *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 39-40.

⁸²⁰ Loc. cit., 39-41.

⁸²¹ Dans les comptes rendus de la conférence du comité de secours suisse pour l'Arménie, le pasteur arménien de Gürün est nommé aussi bien *Demirian* que *Demirdjian*. Dans les lettres de Lina Linder, il est évoqué la plupart du temps sous le nom de *Demirian*, ce qui correspond à une forme simplifiée du nom. Dans les comptes rendus arméniens, il apparaît en tant que *pasteur Guéorg Demirdjian*, ce qui pourrait bien avoir été son nom correct.

secours suisse envoya à Gürün Lina Linder, d'Herzogenbuchsee dans le canton de Berne, pour reprendre la direction des deux maisons. Le 20 septembre 1898, elle arriva à Sivas avec Madame Montasanto, la femme de l'interprète au consulat américain à Constantinople, et se rendit à Gürün en compagnie de la missionnaire Emma Hubbard, où depuis l'été déjà, les diaconesses Katharina Stucky et Marie Zenger fournissaient leur aide. Cette dernière dépeignit, dans sa lettre⁸²² du 3 juin 1898, les impressions de son voyage de Sivas vers Gürün : elle s'étonna que dans ce glabre paysage montagneux, pauvre en végétation et sans arbres, il y ait des villages de montagnes arméniens dans lesquels vivait toujours l'hospitalité la plus cordiale. Ce n'est qu'en bordure de Gürün que se dévoila la couleur verte de quelques arbres. De nombreuses maisons arméniennes demeuraient détruites ou dans un état misérable, parce que les propriétaires n'étaient pas en situation de les reconstruire ou de les rénover. L'orphelinat des filles se trouvait à proximité de la maison du pasteur arménien, lui-même sans enfant. Il se consacrait corps et âme à l'éducation des orphelins. L'église évangélique de « Chourul », dans le quartier arménien de la ville, avait été incendiée pendant le massacre et, le dimanche, tous les enfants devaient assister à la messe avec leurs tuteurs entre deux murs carbonisés. Lorsque le pasteur Témirchian prêchait, Marie Zenger s'étonnait que cet homme, venant tout juste d'échapper à la mort, puisse encore donner témoignage de l'amour des hommes pour le créateur avec une confiance en Dieu si inébranlable. Elle conclut sa lettre en déclarant :

« *Lorsque le consul et d'autres Européens demandent comment l'on peut quitter la belle Suisse pour venir dans ce triste pays, nous aimerions à chaque fois leur montrer les regards de ces enfants, qui à notre arrivée ont dirigé sur nous tant d'attentes. Alors ils comprendraient que nous remercions Dieu de nous avoir envoyé ici*⁸²³. »

⁸²² Voir *Rapport 1897-1898*, loc. cit., 35-36.

⁸²³ Loc. cit., 33-35.



Ill. 39 : À l'orphelinat de Gürün. Lina Linder (à l'extrême gauche), le révérend Guéorg Témirchian (à l'extrême droite), 1899/1900

Le 23 novembre 1898, Lina Linder rapportait de Gürün que le pauvre pasteur se dévouait aux enfants avec un tel abandon qu'il s'en négligeait complètement. La première chose qu'elle ait achetée avait été un costume pour lui. En Suisse, la femme du dernier sacristain est bien mieux habillée que la femme du pasteur local. Elle-même, dut, après avoir déjà renoncé aux bonnes conditions de vie de son foyer, dormir les deux premières semaines sur le sol nu et vécut son jour le plus heureux lorsqu'elle obtint finalement un lit⁸²⁴.

Les orphelinats étaient certes petits et anciens à Gürün, mais ils étaient maintenus dans un état propre et soigné par les enfants. La maison des filles n'avait pas de jardin, alors qu'un grand jardin, pourvu de nombreux arbres fruitiers, appartenait à celle des garçons.

⁸²⁴ Loc. cit., 35.

Dans son rapport annuel de 1897-1898, le comité central suisse s'excusa de ne pouvoir publier une photographie des enfants et des orphelinats, parce que l'autorité ottomane avait strictement interdit toute prise de photo dans l'ensemble de la région de Sivas⁸²⁵.

Depuis octobre 1898, Lina Linder était tout à fait livrée à elle-même. Seuls le pasteur Témirchian et sa femme se tenaient à ses côtés. Elle apprenait aux filles la couture, le tricot et le ménage. Il y avait aussi des leçons de nouage de tapis qui étaient très volontiers fréquentées par les filles. En outre, Madame Linder prenait beaucoup de temps pour soigner les malades, sans renvoyer personne : elle prenait en charge les femmes et les hommes, indépendamment de leur appartenance religieuse⁸²⁶.

Le pasteur Témirchian se chargeait principalement de l'éducation des garçons orphelins. Ils ne recevaient pas seulement un enseignement scolaire, mais apprenaient aussi des métiers d'artisanat : dix d'entre eux la menuiserie, et quatre la cordonnerie. Le pasteur faisait toute la comptabilité des orphelinats. Il devait également remplir les tâches spirituelles pour sa communauté protestante, préparer les prêches et tenir l'école du dimanche. Il assumait encore la supervision principale des écoles fondamentales créées par les missionnaires américains à Gürün et la responsabilité de l'atelier de tissage de lin qui avait été installé par le secours arménien. Selon l'avis de la missionnaire Perry, il n'y avait dans toute l'Asie mineure aucun pasteur auquel on ait confié plus de tâches que le pasteur Témirchian⁸²⁷. La conférence du secours suisse aux Arméniens décida par conséquent d'envoyer Madame Lina Zenger pour qu'elle fournisse une aide supplémentaire à Gürün. Après qu'elle eut appris les langues du pays durant l'hiver à Sivas, elle en-

⁸²⁵ Loc. cit., 32.

⁸²⁶ À ce propos, Rapport de M^{me} Perry, dans : *Rapport 1899-1900*, loc. cit., 18.

⁸²⁷ *Ibid.*

tama, au début de l'année 1901, son activité à Gürün et resta là jusqu'à l'automne 1904⁸²⁸.

En septembre 1899, sur la base d'une convention conclue entre le « Deutschen Hilfsbund für Armenien » et le comité central suisse pour le secours arménien, Madame Stucky se mit en route pour Attabey, à proximité d'Amassya. Elle emmenait avec elle 25 enfants orphelins plus âgés, 22 de Sivas et 3 de Gürün. Les Allemands avaient établi là-bas un centre de formation⁸²⁹ pour les métiers agricoles et artisanaux, où les jeunes devaient obtenir leur formation professionnelle. Malheureusement, un nombre insuffisant de places avait été préparé par le pasteur Ernst Lohmann, c'est pourquoi ils furent logés avec les ouvriers agricoles. Peu après le départ de Madame Stucky, 11 jeunes s'en allèrent. Certains d'entre eux cherchèrent à intégrer l'orphelinat de Sivas, mais Madame Hubbard les refusa parce qu'ils avaient déjà dépassé la limite d'âge. Une autorisation exceptionnelle lui permit toutefois de remettre aux jeunes une aide de départ d'à chaque fois 2 livres turques, soit environ 50 francs suisses, afin qu'ils puissent se débrouiller seuls⁸³⁰.

L'adieu aux « enfants » à l'orphelinat fut difficile en de nombreuses autres occasions encore. Ce dernier avait été leur foyer pendant cinq ans. Ils y avaient reçu protection, éducation, amour et attention. Dans sa lettre⁸³¹ de Gürün, datée du 25 octobre 1900, Lina Linder relate cet adieu : deux jeunes enseignants de l'orphelinat quitteront celui-ci pour continuer leurs études dans un établissement d'école secondaire, deux élèves, Nechan Narikian et Karapet Télipachian, reprirent leur place d'enseignants assistants. Lorsqu'ils durent quitter la maison – Nechan était déjà pressenti pour une

⁸²⁸ Loc. cit., 18-20.

⁸²⁹ En dépit de l'accord entre le Deutscher Hilfsbund für Armenien et le comité central du secours suisse aux Arméniens, ce projet ne rencontra pas le succès escompté et dut être abandonné en 1901.

⁸³⁰ Loc. cit., 6-8.

⁸³¹ Voir loc. cit., 25.

place d'enseignant à l'école locale – ils vinrent faire leurs adieux à Lina Linder, accompagnés du pasteur Témirchian. Les deux élèves étaient si touchés qu'aucun mot ne sortit de leurs bouches. L'orphelinat était devenu leur maison et les habitants, leur famille, qu'ils allaient perdre à nouveau. Alors que les larmes coulaient sur leurs joues blêmes, le pasteur dit à leur place avec une voix émue, tremblante, quelques mots de remerciement. S'ils avaient été présents à cet instant, les amis suisses des Arméniens qui avaient endossé les parrainages auraient pu voir quel cadeau ils avaient fait à ces pauvres enfants orphelins et combien ceux-ci étaient reconnaissants⁸³².

À la fin de l'avant-propos au rapport du comité suisse de secours aux Arméniens relatif aux années 1899 et 1900, le professeur Godet présenta les réflexions suivantes :

« Quel est, en effet, l'avenir qui lui [à l'enfant orphelin] est réservé ? C'est la question qui se pose à nous de plus en plus sérieusement. L'année dans laquelle nous allons entrer est la cinquième de notre activité. C'est en janvier 1897 que les premiers orphelins ont été recueillis à notre compte. La plupart des souscriptions, données en général pour cinq ans, expirent au printemps 1902. À cette époque, un certain nombre de nos enfants, garçons et filles, seront en âge et, nous l'espérons, en état de gagner leur vie et de faire leur chemin par eux-mêmes. Seront-ils le quart ou le tiers du nombre total ? Nous ne pouvons le dire encore avec précision. Mais ce qui est certain, c'est que l'éducation d'un grand nombre, et du plus grand nombre, sera loin d'être achevée à cette date et que l'œuvre ne saurait être brusquement interrompue. Nous avons assumé une responsabilité à l'égard de tous ces enfants, que nous avons recueillis pour les soustraire à la misère et au vice, leur donner une éducation chrétienne et faire d'eux des membres utiles de leur peuple. L'œuvre entreprise devra donc être, pour un temps encore tout au moins, continuée,

⁸³² Ibid.

quoique dans des dimensions plus restreintes qu'aujourd'hui. Où trouverons-nous, à partir de l'année prochaine, les ressources nécessaires ?

Cette question serait pour nous fort angoissante, si nous ne savions pas que cette œuvre, nous ne l'avons ni cherchée, ni inventée, mais que c'est Dieu qui nous l'a imposée comme un devoir de charité et de solidarité envers un peuple dont les plaies sanglantes ont ému tous les cœurs. Comment aurions-nous pu passer indifférents à côté du blessé ? [...] Il est naturel que l'effort accompli jusqu'ici ne puisse être indéfiniment soutenu dans la même mesure et que l'œuvre doive se poursuivre dans des proportions réduites. [...] Mais nous avons le ferme espoir que beaucoup des protecteurs de nos orphelins seront disposés à continuer leurs souscriptions, tout au moins jusqu'à ce que leurs enfants soient entièrement élevés, et que des souscriptions nouvelles viendront combler les vides laissés par celles qui nous manqueront.

Quelque lourde que soit la responsabilité qui nous incombe, nous allons donc en avant avec confiance⁸³³. »

Divers événements⁸³⁴ menèrent, malheureusement, par la suite, à la fermeture des orphelinats de Gürün, en mai 1901⁸³⁵. Alors que Madame Hubbard, la directrice des orphelinats de Sivas et Gürün, était partie au plus vite avec quelques filles gravement malades vers Constantinople, un conflit éclata à Gürün. Les prêtres et les représentants de la communauté apostolique arménienne provoquèrent un scandale et accusèrent Madame Lina Linder de prosélytisme. Madame Hubbard dut, bien qu'elle soit elle-même malade et affligée par la mort de son mari, retourner dans les trois jours à Gürün pour mettre fin au conflit. Après avoir tenu conseil avec d'autres missionnaires, elle prit la décision de congédier les enfants armé-

⁸³³ Loc. cit., 10.

⁸³⁴ À ce propos, loc. cit., 8-9, 21 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 70.

⁸³⁵ *Ibid.*

no-apostoliques de l'orphelinat et d'en faire endosser la responsabilité ainsi que les conséquences aux prêtres arméniens. Les enfants ne voulaient naturellement pas quitter l'orphelinat et pleurèrent, car ils y avaient trouvé un foyer. Madame Linder et le pasteur Témirchian également laissèrent partir les enfants avec le cœur lourd⁸³⁶. Mais la joie fut d'autant plus grande lorsque, peu à peu, les proches des enfants ramenèrent ceux-ci et en confièrent à nouveau la garde aux missionnaires. Lors de la dissolution définitive de l'orphelinat, 74 enfants s'y trouvaient encore. 25 garçons et 15 filles furent transférés à Sivas, certains accueillis par leurs proches, et le reste dans l'orphelinat fondé récemment à Gürün⁸³⁷.

Lina Linder, qui avait travaillé depuis 1898 à Gürün avec le plus grand dévouement, se rendit en juillet 1901 en Roumanie, où elle continua son activité humanitaire dans un orphelinat juif⁸³⁸.

Le conflit entre le clergé de l'Église apostolique arménienne et les missionnaires suisses à Gürün n'est pas suffisamment documenté par les rapports de la conférence du secours suisse aux Arméniens et dans les lettres des missionnaires⁸³⁹. Puisque la conférence avait mis le secours arménien à l'avant-plan de ses activités, elle voulut le plus souvent communiquer des nouvelles positives afin de continuer à motiver les donateurs. Les événements à Gürün, qui menèrent finalement à la fermeture de l'orphelinat, furent seulement brièvement abordés dans le rapport annuel de 1899-1900 par le président Georges Godet : « *Les dispositions souvent malveillantes des Grégoriens de Gürün, qui ont créé à plusieurs reprises de grands embarras à M^{lle} Linder*⁸⁴⁰. » La situation isolée de l'orphelinat fut cependant donnée comme raison principale de la fermeture. Heureusement, les sources arméniennes donnent des

⁸³⁶ Voir loc. cit., 21.

⁸³⁷ *Ibid.*

⁸³⁸ *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 8 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, 246.

⁸³⁹ Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 70.

⁸⁴⁰ *Rapport 1899-1900*, loc. cit., 8.

informations sur les incidents et contiennent des informations précieuses pour l'histoire.

Le patriarche arménien de Constantinople, Maghakia Ormanian⁸⁴¹ (en fonction de 1896 à 1908) publia, suite à son entrée en fonction, une encyclique dans laquelle il exhortait les prêtres et les conseils locaux nationaux à accueillir les orphelins et orphelinats. Il écrivait :

« Le grand nombre d'orphelins a renforcé une situation déjà en crise. Les premières listes globales indiquaient 22 000 orphelins et donnaient, jointes à des données complémentaires, jusqu'à 50 000 enfants orphelins. Ces êtres sans protection et à la rue ont un besoin urgent de prise en charge attentionnée. Les premiers soins ont déjà été initiés par les puissances étrangères, mais n'étaient pourtant pas suffisants. Ils portaient en eux le danger de prosélytisme, particulièrement de la part des catholiques, car ceux-ci conduisirent certains enfants à l'étranger et les déracinèrent ainsi entièrement⁸⁴². »

L'organisation du travail avec les orphelins fut l'un des soucis principaux du patriarche Ormanian. Il la plaça en tête de son activité de pasteur. Il rapportait à ce sujet :

⁸⁴¹ Ormanian (1841–1918) était originaire d'une famille arménienne catholique importante à Constantinople. Il étudia à partir de 1851 au collège de la propagation de la foi à Rome, fut ordonné prêtre en 1863 et entra dans l'ordre arménien des Antonins. Il était théologien du Concile pendant le premier Concile du Vatican. Après la publication de la bulle « Reversurus » de Pie IX en 1867, Ormanian s'opposa à celle-ci avec d'autres Arméniens unis à Rome, ce qui le mena finalement, le 28 octobre 1879, à passer à l'Église arménienne apostolique et explique l'attitude critique qu'il a eue toute sa vie durant vis-à-vis du primat du pape et de la présence de l'Église catholique. À partir de 1880, il devint primat des Arméniens à Erzeroum. Le 8 juin 1886, il fut ordonné évêque à Vagharchapat (Etchmiadzine) et y enseigna au séminaire Guevorguian. Sous sa direction spirituelle, les huit premiers diplômés du séminaire fondé en 1874 furent ordonnés prêtres. De 1888 à 1896, il dirigea le séminaire de théologie arménien à Armach près d'Izmit, auquel il fit connaître son apogée. Après la démission forcée du patriarche Mattéos III Izmirlian, Ormanian fut élu, le 6 novembre 1896, patriarche arménien de Constantinople.

⁸⁴² Cf. Ormanian, *Azgapatum*, loc. cit., 5078.

« L'une des tâches principales de la nouvelle direction du patriarcat est l'organisation des subventions. [...] L'état général misérable et indigent était endémique et surtout, il n'y avait aucun règlement unifié pour le soutien des orphelins. Les bienfaiteurs étrangers avaient commencé à tendre une main secourable. Des donations de fonds arrivaient d'Angleterre, de France, d'Allemagne et de Suisse et des collaborateurs travaillaient sur place. L'aide n'était pourtant en rien proportionnée à la taille des besoins. Elle était en outre couplée à une activité missionnaire, particulièrement chez les catholiques. C'est pourquoi dans leur première séance, la direction aussi bien que le patriarche récemment élu firent de la prise en charge des nécessiteux un point central de leur activité. [...] En janvier 1897, le patriarche endossa dans une encyclique la responsabilité personnelle de la régulation des assistances pour les nécessiteux et prit la première initiative à ce sujet⁸⁴³. »

Lorsque le vicaire général de Gürün, Hesu Vardapétian, reçut l'encyclique, il agit de manière « plus catholique que le pape » et commença à échauffer les zélotes arméniens contre les protestants, en particulier contre le travail suisse auprès des orphelins. Le 26 avril 1899, il conclut avec le pasteur Guéorg Témirchian, un accord qui comprenait 5 points :

1. « Les enfants orphelins arméniens doivent participer à la liturgie arménienne chaque samedi soir, dimanche matin et dimanche soir, ainsi qu'à toutes les grandes fêtes. Ils doivent en



III. 40 : Maghakia Ormanian (1841–1918)

⁸⁴³ Loc. cit., 5089-5090.

outré recevoir la communion selon le règlement de l'Église apostolique arménienne.

2. Les orphelins arméniens doivent respecter les règles du rite arménien et en particulier le jeûne.
3. Les orphelins arméniens ne sont pas obligés de fréquenter l'Église protestante, il leur est pourtant permis de s'y rendre spontanément.
4. Un cours de religion arménienne sera donné aux orphelins arméniens une fois par semaine dans l'Église arménienne, par un professeur de religion arménien.
5. La chancellerie du diocèse charge deux inspecteurs, les effendis Hovhannes Pordzakian et Gabriel Tchokkarian, de visiter régulièrement aussi bien l'orphelinat de garçons que l'orphelinat de filles et, en cas d'infractions au règlement, de les communiquer au directeur. »

Il ressort tout à fait clairement de cet accord que la chancellerie diocésaine tolérait certes le secours suisse aux Arméniens, mais voulait contrôler fermement l'aspect religieux du travail avec les orphelins. Cette exigence comportait naturellement un grand potentiel de conflit, parce qu'elle rendait le travail des Suisses considérablement plus difficile.

Le 20 mai 1899, Lina Linder adressa une lettre⁸⁴⁴ au vicaire général et à la direction de l'Église de Gürün, dans laquelle elle résiliait tous les accords avec effet immédiat, hormis la permission de

⁸⁴⁴ « Vénéré Père, messieurs les conseillers d'Église grégorienne, Gurun Messieurs,

Ayant reçu vos ordres quant à nos enfants grégoriens, j'ai l'avantage de vous annoncer que le délai de vos conditions soit échoué [sic ! est échu] et que dorénavant, les enfants de nos orphelinats ne viendront plus à vos leçons, lesquelles vous avez bien voulu leur donner et pour lesquelles je vous remercie.

Toutes conditions du 26 avril sont annulées dès ce jour, en conséquence je ne connais [sic !] plus aucun ordre de votre part.

Les enfants grégoriens auront la permission d'aller à leur Église samedi soir, dimanche matin et leurs jours de fête principaux.



Ill. 41 : Les prêtres arméniens à Gürün. Le troisième à partir de la gauche est Hesu Vardapétian, le vicaire général de la communauté arménienne de Gürün

visiter les liturgies arméniennes les samedis, dimanches et jours fériés. Dans une lettre datée du 13 mai 1899, le vicaire général rapportait à son tour au patriarche de Constantinople que l'accord cité ci-dessus avec le pasteur Témirchian n'avait été tenu que huit jours. Le pasteur s'était en effet rendu à la réunion annuelle des pasteurs protestants à Césarée et la directrice suisse Linder avait annulé l'accord par lettre avec des arguments qui n'étaient pas concluants. En outre, le conseil de la communauté locale et la population s'étaient fortement mis en colère et avaient voulu retirer les orphelins de l'orphelinat. Le vicaire général aurait tenté de les calmer et aurait réussi à contraindre Madame Linder d'accepter à nouveau presque toutes les conditions. Les enfants arméniens aposto-

Agréez, Messieurs, les amitiés sincères et chrétiennes de S. [sic!] Linder. » Cf. Patmagirk' Kiurini (Livre d'histoire de Gürün), Antélias, 2014, 468. L'écrit est rendu ici dans la forme originale de son langage afin de présenter ainsi un véritable témoignage de l'époque. Ce principe est conservé dans la suite.

liques n'étaient autorisés à fréquenter l'Église protestante que le dimanche soir, en compagnie de deux surveillants ordonnés qui devaient les préserver de prêches dommageables. La lettre portait les signatures du vicaire général Hesu et du président du conseil de la communauté, Mahtesi⁸⁴⁵ Abgar Tahmazian⁸⁴⁶.

Le 9 septembre 1899, le vicaire général Hesu rapportait au patriarche à Constantinople que, dans peu de temps, quatre garçons seraient envoyés à Attabey près d'Amassya, sous le prétexte qu'ils devraient y apprendre des métiers d'artisanat. La population locale s'étant fortement émue de cette nouvelle, le vicaire dut s'adresser au gouverneur afin d'obtenir une interdiction de sortie du territoire. Celui-ci ne voulait pourtant pas se mêler de cette affaire. Il s'est finalement senti obligé d'envoyer un télégramme à l'évêque diocésain à Sivas, lui demandant de dépêcher un représentant à Mandjilik, afin d'empêcher la suite du voyage des quatre garçons et de permettre leur retour. Dans le post-scriptum de cette même lettre, le vicaire ajoutait que le gouverneur l'avait convoqué, lui et son conseiller paroissial, pour les informer que sans mandat du ministère de l'intérieur, il n'avait pas autorité pour interdire les départs des enfants orphelins⁸⁴⁷.

La situation s'envenima tellement que le 21 septembre 1899, Lina Linder se tourna directement vers le patriarche avec une lettre de réclamation :

« A.S.S. le Patriarche arménien

Const.[antin]ople

Vénérable Père,

Votre S. doit savoir qu'il y a 9 ans qu'en Suisse un comité s'est formé pour venir en aide des arméniens tant éprouvés. C'est un co-

⁸⁴⁵ *Mahtesi* est un titre répandu parmi les Arméniens pour les pèlerins de Jérusalem et signifie « celui qui a vu la mort ». Il faut le ramener aux grands dangers que comportait un voyage vers Jérusalem.

⁸⁴⁶ Voir *Livre d'histoire de Gürün*, loc. cit., 470-471.

⁸⁴⁷ Voir *Livre d'histoire de Gürün*, loc. cit., 471-472.

mité de secours, bien entendu et pas des Missionnaires et bien du monde peu aisé même pauvre a fait des économies touchantes pour nos chers frères dans la misère et surtout pour ces enfants innocents et sans demander à quelle église ils appartenaient.

Depuis une année je me trouve ici à Gurun comme représentante du comité suisse. Je vous affirme, que nous n'avons rien en vue, que le bonheur de nos pauvres orphelins et nous ne désirons rien d'autre que de voir nos enfants devenir des braves chrétiens et qu'ils puissent une fois gagner leur pain honorablement. En ce but nous avons installé 2 ateliers dans l'orphelinat, l'un pour cordonniers, l'autre pour charpentiers, mais malheureusement c'est plutôt pour les commençants.

Près d'Amazias il y a une ferme allemande avec de différents ateliers: de cordonnier, tailleur, charpentier, sellier, cours de jardinage et d'agriculture. D'après une décision du l'honorable comité nous aurions dû renvoyer les plus grands garçons, mais voyant que leur savoir n'était pas assez grand pour la vie, j'ai obtenu la permission de pouvoir les envoyer pour 2 ans à cette dite ferme enfin qu'après ce délai ils pourront gagner leur pain indépendamment.

Le pasteur protestant qui, avant mon arrivée, avait dirigé seul nos orphelinats, a causé sur ce sujet avec le vénérable Der Hessu, lequel se montrait tout content.

J'avais à envoyer 7 garçons, hier j'ai envoyé 4 et aujourd'hui 3 dont l'un est aussi grégorien. Une foule s'est accumulée ne laissant pas partir la voiture avec les garçons disant que Der Hessu ne le permettait pas qu'ils aillent, parce que nous voulions les faire protestants. De cette manière toute chose va depuis que je suis ici. L'hiver passé on vous posait des conditions impossibles en disant que c'était la volonté de S.S. le Patriarche. Ne pouvant croire une absurdité pareille je réclamaï le circulaire et enfin en sa possession je ne voyais que les choses les plus loyales que nous avons déjà longtemps admis. Quel gouffre de mensonge et de vils pensés est ce pauvre Gurun !

S.S. cher Père doit comprendre qu'avec une hostilité pareille et si peu mérité, on nous rend la continuation de notre œuvre de bienfaisance impossible ici à Gurun ! On nous force de vous remettre nos chers enfants. Comme je m'en défends aussi longtemps que possible, je me suis décidée de vous exposer précisément ce cas. Donc que votre S. me permet une ou 2 questions et j'en serais bien heureuse d'en recevoir la réponse le plutôt possible.

Est-ce que votre S. permet que les choses aillent ce chemin ?

Est-ce que vous, Vénérable Père, vous approuvez qu'on nous rend tant le mal pour le bien et qu'on nous force de cette manière d'abandonner nos enfants Arméniens ?

Sinon veuillez éclaircir cher père, vos enfants, nos chers frères, qu'ils comprennent que c'est pour le bien de ces enfants ! Oh que l'amour chrétien et l'amour pour la vérité trouve une fois place dans ces pauvres cœurs toujours et toujours nouvellement agités par des absurdes mensonges.

Ce printemps un garçon de 14-15 ans me refusait l'obéissance. Je trouvais tous les jours la même chambre en désordre. Je choisissais 4 garçons en leur demandant la responsabilité. Un des garçons refusait nettement de contribuer à tenir la chambre propre. Vénérable Père, j'ai dû patienter plus que 2 semaines en recevant la réponse qu'il n'aimait pas travailler. Un jour je lui disais que je voulais lui pardonner, si dorénavant il voulait être obéissant. Il me disait carrément que non ; je lui faisais poser la même question par l'instituteur et après par le pasteur, toujours le même résultat. Comme nous n'avons pas une maison de correction j'étais forcé à renvoyer ce garçon chez son oncle et avant de quitter la maison il répétait ce qu'il nous avait dit tant de fois.

Tout le monde savait ce cas, prêtre comme instituteur, mais cela n'empêchait pas Monsieur Kegham Antikejian, instituteur à l'école grégorienne de Gurun de nous faire annoncer par le journal ; que le pasteur Kévork ait renvoyé ce drôle parce qu'il refuse de devenir pro-

testant ; et tout ce que ce Monsieur a fait recevoir ce journal arménien sur le compte du pasteur Kévork, je déclare mensonge et calomnie.

Maintenant cher et Vénérable Père, que le Seigneur vous fasse savoir sa volonté, qu'il guide, vous là, et nous ici, que nous ne cherchions tous que le bonheur de nos chers enfants.

Excusez cher Père, j'ai du réclamer tant de votre temps et je vous prie encore de bien vouloir m'envoyer quelques mots que je sache à quoi me tenir.

Agréez, cher Père, les meilleurs vœux de votre toute dévouée.

Gurun, le 21 septembre 1899

Miss S. [sic!] Linder⁸⁴⁸ »

La réponse du patriarche n'est malheureusement pas disponible, mais bien une lettre du vicaire général, datée du 21 octobre 1899, dans laquelle il se justifie auprès du patriarche pour son intervention, ce qui indique qu'il avait été réprimandé par celui-ci ou qu'il avait au moins été prié de fournir une explication. On peut tirer de cette lettre que le vicaire avait originellement donné son accord pour l'envoi des quatre garçons à Attabey, mais avait rebrousse chemin sous la pression de la population. Il avait pris toutes les dispositions pour défendre « l'estime de soi » des Arméniens, s'était adressé à l'autorité étatique avec son conseil paroissial et avait exigé le rappel des quatre garçons, tout comme de 80 autres enfants orphelins⁸⁴⁹ qui avaient quitté plus tôt l'orphelinat. L'autorité s'était sentie contrainte d'intervenir en raison des grands remous qu'avait entre-temps provoqués cette affaire. Ainsi était-elle parvenue à reprendre une partie des enfants orphelins et à les placer sous la garde de la communauté arménienne apostolique. C'est grâce à

⁸⁴⁸ Voir *Livre d'histoire de Gürün*, loc. cit., 468-470.

⁸⁴⁹ Sans doute faut-il admettre que parmi ces 80 enfants, certains avaient été envoyés dans des écoles supérieures de la mission américaine afin d'y être formés, d'autres transférés vers Sivas et quelques-uns rendus à leurs parents.

l'évêque diocésain Pétros de Sivas que les quatre garçons ont donc été empêchés de poursuivre leur route vers Attabey et ont pu être ramenés. Il avait de la sorte défendu l'« estime de soi » de sa communauté, bien qu'il n'ait pas été lui-même convaincu de la justesse de la demande de celle-ci, ni de son procédé. En ce qui concerne le prosélytisme, le reproche était justifié. Il était vrai que la mission suisse travaillait de manière directe ou indirecte à cette fin. C'est aussi la raison pour laquelle la communauté s'était émue, et beaucoup s'étaient positionnés contre la direction de l'orphelinat sans qu'il n'y ait jamais d'agressions physiques contre Linder et le pasteur. Les allégations de Madame Linder à ce propos étaient parfaitement fausses. En outre, la direction de l'orphelinat avait suspendu l'aide venue de Suisse et renvoyé avec sarcasmes les Arméniens dans le besoin à leur propre vicariat. Peut-être ce dernier pourrait-il les aider grâce à l'argent abondamment disponible...

Le vicaire rapporta en outre dans sa lettre au patriarche que les deux parties avaient concédé que leurs procédés n'avaient pas été corrects, aussi étaient-ils parvenus à un accord avant d'avoir reçu la lettre du patriarche :

1. « Selon l'exigence de l'encyclique, un cours de religion sera donné le samedi dans l'orphelinat par un prêtre arménien ou un professeur de religion, à mesure de deux heures par semaine.
2. Les enfants orphelins doivent toujours participer à la liturgie de l'Église arménienne apostolique le samedi soir et le dimanche matin et ne sont pas obligés d'aller à l'Église protestante.
3. Aux cinq grandes fêtes de l'Église, les enfants viendront à la confesse et recevront la sainte communion.
4. Les dimanches et jours de fête de l'Église seront respectés, et l'on priera dans l'orphelinat selon la tradition et le rite arménien.
5. Tout Arménien sera autorisé à accéder à l'orphelinat et à entendre les leçons.

6. Il ne sera donné congé à aucun enfant sans que le vicariat n'en ait eu connaissance, et ceux auxquels aura déjà été donné leur congé seront rendus à leurs familles ou au peuple, afin qu'ils ne se perdent pas.
7. La direction exhortera strictement tous ses collaborateurs à ne pas blesser les sentiments religieux de nos orphelins, de sorte qu'ils ne tombent pas dans l'aigreur à propos de notre foi et de notre Église.
8. Nous ramènerons à l'orphelinat les enfants à nouveau admis, mais s'ils veulent tout de même s'en aller, ils n'en seront pas empêchés et seront accueillis par nos écoles arméniennes et orphelinats. »

Pour conclure sa lettre, le vicaire exprima son espoir de voir la direction protestante de l'orphelinat respecter cet accord. Il affirmait être conscient que le procédé était exagéré, mais en même temps était convaincu que sans la pression adéquate, un accord n'aurait jamais été conclu. Tous les orphelins arméniens seraient alors selon lui devenus protestants⁸⁵⁰.

⁸⁵⁰ Voir *Livre d'histoire de Gürün*, loc. cit., 472-474. Une lettre ultérieure du vicaire général au patriarche traitait du discours tenu par le pasteur Guéorg Témirchian lors du rassemblement annuel des pasteurs protestants, tenu en avril 1899 à Sivas. Dans celui-ci, il débattit de l'attitude de l'Église protestante arménienne vis-à-vis de l'Église mère arménienne apostolique. Ce discours n'était en rien polémique, mais poursuivait le dessein de contribuer à la construction d'une identité à l'intérieur de l'Église protestante arménienne. Il définit l'Évangile comme la fondation de foi supérieure et l'autorité subsistant au-dessus de toute pensée, de l'Église, du patriarche et de la tradition. Se séparer de l'Église mère n'était que la conséquence d'une liberté de conscience, prise pour pouvoir diffuser l'annonce libératrice de l'Évangile. L'Église protestante arménienne serait certes petite, mais pourrait devenir grande en développant une spiritualité propre par la diffusion de la foi vivante et libératrice au sein du peuple. La force de l'Église protestante arménienne se trouverait dans l'enseignement, le perfectionnement de la formation, l'organisation et les activités chrétiennes de bienfaisance. Par le biais de « faibles » protestants, ce discours parvint au vicaire, qui le lut « avec dégoût » et le transmit au patriarche pourvu d'un commentaire *ad hoc*. Voir loc. cit., 474-482.

Au sein des circonstances dépeintes ici et dans le respect des « accords » imposés, le succès d'une activité missionnaire était difficilement imaginable. Dans sa lettre de réclamation au patriarche, Lina Linder pointait le fait que « 9 ans auparavant en Suisse, un comité avait été formé pour aider les Arméniens dans le besoin. Il s'agit bien entendu d'un comité de secours et non d'une société missionnaire. Des gens qui n'avaient même pas assez pour eux-mêmes, les pauvres, ont épargné pour aider nos chers frères qui étaient dans le besoin, particulièrement les enfants innocents, sans demander à quelle Église ils appartenaient⁸⁵¹. » Malheureusement, le fanatisme religieux et un « amour propre » proéminent conduisirent certains membres de la communauté arménienne de Gürün à refuser la main tendue par le peuple suisse. Ils n'étaient ni à même de renforcer la solidarité des chrétiens entre eux, ni prêts à reconnaître le danger permanent qui les menaçait du côté turc, à le prendre sérieusement et à agir en conséquence d'une manière responsable.

Autres lieux de prestation du secours suisse aux Arméniens

Après que la mission américaine se fut établie en 1830 à Constantinople, elle s'étendit dans tout l'Empire ottoman. Elle érigea un grand nombre de stations missionnaires, des hautes écoles, comme le célèbre Robert-College à Constantinople et d'autres à Marzvan, Harpout, Marach, Adana, Tarsus et Bardezag, ainsi que de nombreuses écoles fondamentales qui comptaient plus de 20 000 écoliers et écolières dans tout le pays. Après les massacres d'Arméniens, les Américains furent par conséquent les premiers à procurer de l'aide sur place et purent accueillir de nombreux orphelins dans leurs maisons. Le secours suisse aux Arméniens prit simplement en charge les frais pour un certain nombre d'enfants orphe-

⁸⁵¹ Voir *Livre d'histoire de Gürün*, loc. cit., 468-469.

lins qui avaient trouvé accueil dans les maisons américaines⁸⁵². « Kaya-Bachi » était de celles-ci. Elle se trouvait à Brousse et avait été fondée par le missionnaire américain Theo A. Baldwin vers mi-janvier 1897⁸⁵³. Le pasteur arménien Guéorg Karapétian et sa femme dirigèrent la maison avec, au début, 29 filles âgées de 5 à 13 ans. Madame Theodora Reineck commença son travail d'enseignante cinq mois après la fondation, en juin 1897⁸⁵⁴. Jusqu'en janvier 1898, d'autres filles orphelines provenant de l'intérieur du pays furent accueillies, de sorte que leur nombre total s'élevait à 52. 30 filles d'entre-elles été prises en charge par la Suisse, 14 par le « Deutschen Hilfsbund für Armenien » à Stuttgart et le reste par les Américains eux-mêmes. En 1902, il y avait 45 filles ; en 1903, seulement 40 ; et en juillet 1904 n'en restaient que 30, originaires d'Arabkir, Erzinçan, Baybourt, Akhisar, Bardezag, Rhodes et Constantinople. Au début, Theodora Reineck exerçait avec Béatrice, la fille du pasteur Karapétian, une activité d'éducatrice. Plus tard, une Arménienne du nom de Sophie les rejoignit en tant que collaboratrice. En été 1898, la conférence envoya une collaboratrice supplémentaire, Madame Emma Richard, de Nürnberg, qui devait enseigner aux filles les travaux manuels et domestiques. En automne 1900, Madame Richard tomba malheureusement gravement malade et Béatrice Karapétian quitta la maison après son mariage. Une autre Arménienne, du nom de Rebecca Armagharian, prit sa place pour un an. En décembre 1900, une aide supplémentaire arriva de Suisse en la personne de Madame Irene Reineck, la sœur de Theodora Reineck. Elle soigna aussi Madame Richard, qui retourna chez elle en janvier 1901. À partir de l'automne 1901, une nouvelle collaboratrice arménienne, Madame Esther Otian, travailla pour deux ans

⁸⁵² *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 8 ; *Rapport 1901-1904*, 42.

⁸⁵³ *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 13-14 ; *Rapport 1897-1898*, loc. cit., 5-6 ; 21-27 ; *Rapport 1899-1900*, loc. cit., 26-34 ; *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 6-7 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 46.

⁸⁵⁴ *Ibid.* ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 52, 248.

dans l'orphelinat. En janvier 1902, la conférence envoya Madame Hedwig Quintal, de Berne, comme collaboratrice. Elle resta jusqu'à la fermeture de la maison en juillet 1904 et quitta Brousse avec Theodora Reineck et les derniers enfants orphelins début août de la même année⁸⁵⁵.

Le rapport de conclusion⁸⁵⁶ de Theodora Reineck, daté de novembre 1904, nous donne un aperçu de la variété des cours et du déroulement d'une journée dans l'orphelinat. Les enfants recevaient des cours en français, arménien, un peu d'ancien arménien, de grammaire, de calcul, de géographie, d'histoire de la Bible, de religion et de gymnastique. Les plus avancés recevaient en plus des heures d'algèbre, d'histoire de l'Antiquité et d'anglais. Ils chantaient en outre tous ensemble. Les cours avaient lieu avant midi. L'après-midi, on effectuait diverses tâches ménagères. Le soir, il y avait le repas principal et la journée se terminait toujours par une prière. Chaque fille avait un propre parterre pour y planter des légumes et des fleurs. Dix-neuf des filles étaient d'obédience protestante, les autres appartenaient à l'Église apostolique arménienne. Il n'y eut pas de discrimination pour raison confessionnelle. Une éducation de bons chrétiens a toujours été mise en avant et, de temps à autre, les filles prenaient aussi part à la liturgie de l'Église apostolique arménienne⁸⁵⁷.

Les excursions occasionnelles avec pique-nique dans le jardin de la mission américaine étaient très appréciées. Il arriva par exemple que des bienfaiteurs offrent un agneau entier, consommé lors d'un repas commun. Un des sommets de l'année était la fête de Noël, où il y avait des petits cadeaux provenant de Suisse pour tout le monde. Deux fois, Léopold Favre vint en visite et transmitt

⁸⁵⁵ *Rapport 1896-1897*, loc. cit., 13-14 ; *Rapport 1897-1898*, loc. cit., 5-6 ; 21-27 ; *Rapport 1899-1900*, loc. cit., 26-34 ; *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 6-7 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 46, 56, 70, 71, 248, 249.

⁸⁵⁶ *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 50-56.

⁸⁵⁷ Voir *Ibid.*



III. 42 : Les orphelines de Kaya-Bachi (Brousse-Ouest).
À droite : Theodora Reineck

des donations pour l'orphelinat. Des amis de la maison également envoyèrent des dons financiers de l'étranger, parmi lesquels Madame Ritter, pasteur à Azmoos, et Monsieur Loyd, d'Autriche. Le consul allemand à Brousse, Monsieur Scholer, avait également une grande sympathie pour les enfants orphelins⁸⁵⁸. Certaines filles furent formées pour devenir enseignantes, d'autres se marièrent, plusieurs furent emmenées aux USA par des parents adoptifs américains. S'ensuivit en juillet 1904, la fermeture de la maison « Kaya-Bachi », confirmée par William W. Peet, l'administrateur de la société missionnaire américaine.

Des années plus tard, Madame Theodora Reineck reçut des lettres d'anciennes élèves envoyées depuis les USA, l'Égypte et l'Arménie. Toutes étaient devenues des femmes et des mères exemplaires. Elles menaient souvent une vie heureuse comme femmes

⁸⁵⁸ Loc. cit., 54-55.

au foyer ou enseignantes. L'une d'entre elles travaillait comme infirmière à Constantinople, trois étaient restées au collège américain à Brousse, deux fréquentaient le collège américain à Harpout et deux autres encore vivaient à Sivas⁸⁵⁹.

À Harpout, le pasteur Ernst Lohmann du « Deutschen Hilfsbund für Armenien » dirigeait trois orphelinats avec 572 enfants et 35 veuves. La station missionnaire avait été fondée par les missionnaires américains Monsieur et Madame Barnum, qui travaillèrent là 44 ans. Ils prirent en charge des orphelinats situés à divers endroits de la région, avec un total de 1200 enfants. En septembre 1903, ils avaient encore 850 orphelins, dont seulement 450 étaient à Harpout. Le secours suisse aux Arméniens avait pris en charge les frais de 31 enfants orphelins⁸⁶⁰.

À Arabkir, le secours suisse aux Arméniens prit en charge, en 1896, les frais de 40 orphelins sur cinq ans et envoya pour cela 25 000 francs à l'avance. 10 000 francs supplémentaires arrivèrent de Suisse pour l'établissement d'un atelier de tissage du lin. À cause de la fermeture de l'orphelinat en été 1900, les enfants furent emmenés d'Arabkir à Harpout⁸⁶¹.

À Marach, la missionnaire américaine Miss Salmond prit en charge un orphelinat de 260 enfants, dont 130 étaient des garçons et 130 des filles. 30 orphelins obtinrent des parrainages de Suisse ; il n'en restait que 11 en 1903. Il y avait en outre un collège pour filles, dirigé par Miss Blakely, et un séminaire de théologie pour la formation des prêtres, dirigé par le missionnaire américain Macallum. Le secours suisse pour les Arméniens avait assuré une bourse pour 10 filles. Elles devinrent enseignantes et des membres respectées de la société et de l'Église arménienne⁸⁶².

⁸⁵⁹ Loc. cit., 55-56.

⁸⁶⁰ *Rapport 1899-1900*, loc. cit., 9-10, 36-39 ; *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 30-31.

⁸⁶¹ *Ibid.*

⁸⁶² Loc. cit., 34-36.

Dans l'orphelinat de Bardezag, le secours suisse aux Arméniens soutint au début 30 orphelins ; en 1903 plus que 20. Alors que Léopold Favre visita cette année Bardezag, son cœur fut brisé lorsqu'il dut reconnaître⁸⁶³ que le secours suisse aux Arméniens était obligé de cesser ses activités. Les parrainages des enfants arrivaient en effet à échéance et presque aucun ne venait s'ajouter, de sorte qu'aucun orphelin supplémentaire ne pouvait être pris en charge. L'implication humanitaire de la Suisse pour l'Arménie dans l'Empire ottoman n'était-elle donc que de durée limitée ? Léopold Favre entretint sur cette question un dialogue avec un missionnaire américain, qui pointa le fait suivant :

« On oublie trop, [...] lorsqu'on se refuse à s'intéresser aux Arméniens, que ce peuple a contribué à sauver l'Europe de l'invasion des Turcs ; ils ont lutté pendant des siècles dans leurs montagnes, détournant sur eux une partie des forces qui sans cela se seraient déversées sur l'Occident⁸⁶⁴. »

Ourfa et ses témoins d'humanité

À la fin du printemps 1896 et suite au voyage du Dr Johannes Lepsius au travers de l'Empire ottoman – périple qui l'avait mené jusqu'à Ourfa –, ce qui allait devenir la « Deutsche Orient-Mission » (mission allemande pour l'Orient) fonda dans cette ville une œuvre de secours pour les Arméniens. Elle avait agi sur conseil de la missionnaire américaine Corinna Shattuck, témoin, en 1895, du massacre et de la souffrance incommensurable des Arméniens qui vivaient là-bas⁸⁶⁵. Cette femme extraordinaire était originaire d'Acton dans le Massachusetts où, orpheline, elle avait été élevée auprès de ses grands-parents. Après sa formation d'enseignante, elle entra

⁸⁶³ Loc. cit., 40.

⁸⁶⁴ Cf. *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 42.

⁸⁶⁵ Ourfa fut l'implantation principale de la *Deutsche Orient-Mission*.

dans la société missionnaire évangélique ABCFM et fut envoyée en 1873 dans le Proche-Orient, où elle travailla quelque temps à Aintab, Ourfa et Adana. Après une interruption de quatre ans, elle reprit son activité de missionnaire en 1883 à Marach et s'installa en 1892 à Ourfa. Non seulement elle y érigea une manufacture de broderies⁸⁶⁶, au sein de laquelle les veuves arméniennes apportèrent le savoir-faire qu'on leur avait transmis, mais elle organisa aussi la vente de ces broderies en Amérique, Angleterre, Allemagne et Suisse. Avec le soutien d'un ami irlandais, George Gracey, elle ouvrit des ateliers destinés à la formation professionnelle des garçons orphelins de leur école. En 1902, après qu'une de ses anciennes élèves, Mary Haroutiunian, perdit presque la vue, elle fonda en outre une école pour aveugles et produisit du matériel d'enseignement en écriture braille, qu'elle harmonisa à la langue arménienne. Avec l'aide de la British and Foreign Bible Society, elle fit imprimer en braille des parties de la Bible traduite en arménien⁸⁶⁷.

Comme déjà évoqué, le Dr Lepsius fonda un foyer pour malades au sein du quartier arménien d'Ourfa, dans la « maison de Simik » (« Simikenc' Tunə »), à côté de la station missionnaire. La doctoresse suisse Joséphine Zürcher⁸⁶⁸ en reprit la direction début

⁸⁶⁶ Appelée par les autochtones le *Nshkhi* [= coin à broderies] de Miss Shattuck. Voir Sahakian A., *Diuc'aznakan Urfan ew ir Hayordinerə* (Ourfa l'héroïque et ses fils arméniens), [Ourfa héroïque], Antélias, 2014, 375-377.

⁸⁶⁷ À ce propos : *Ourfa héroïque*, loc. cit., 382-383, 384-394, 397-400 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 57-59.

⁸⁶⁸ Fallscheer-Zürcher, Josephine Theresia (1866-1932). À moitié orpheline, elle résida quatre ans dans l'orphelinat de Zurich. Elle fréquenta un séminaire d'enseignantes (plus tard école supérieure pour filles) et, de 1886 à 1891, elle suivit des études de médecine (Univ. Zurich). Elle obtint en 1894 un doctorat auprès du psychiatre Auguste Forel, sur Jeanne d'Arc. À partir de 1895, elle travailla à Dresde dans la Dr.-Lahmann-Klinik. Elle y engagea le théologien Johannes Lepsius pour son œuvre de secours aux Arméniens (plus tard *Dt. Orient-Mission*). Au cours de son mandat, elle fonda en 1897 – en tant que l'une des premières doctresses dans l'Empire ottoman – un hôpital dirigé par un personnel suisse jusqu'en 1922 à Ourfa



Ill. 43 : Dr en médecine
H. Christ-Werner



Ill. 44 : Dr en médecine
A. Vischer-Oeri

juillet 1897. Franz Eckart et Pauline Patrunky étaient arrivés dès le mois de mars de la même année. Ils prirent en charge les 200 enfants orphelins environ qui s'y trouvaient à cette période, pendant que le Dr Zürcher se dévouait aux malades. Bien que l'activité de cette dernière à Ourfa n'ait duré qu'une demi-année, elle apporta d'énormes résultats. Dès le jour de l'ouverture de l'hôpital mis-

(aujourd'hui en Turquie). Par défaut d'autorisation, elle dut abandonner cette activité et travailla ensuite comme doctoresse sous mandat de l'*American Board* de la société missionnaire américaine. En 1899, elle épousa Heinrich Fallscheer et s'installa avec lui à Alep (aujourd'hui en Syrie), où ils ouvrirent la Clinique et Pharmacie allemande, qui dut être fermée en 1904 à cause d'une autorisation manquante. Après une année passée dans l'hôpital missionnaire du *Dt. Hilfsbundes für christl. Liebeswerk* à Marach (aujourd'hui en Turquie), ils déménagèrent vers Haïfa. Son époux y était actif au sein de la *Dt. Palästina-Bank*. Elle travailla comme doctoresse dans les villages autour d'Haïfa, comme généraliste dans la communauté bahaï à Haïfa et comme vétérinaire. Elle rédigea des articles sur des thèmes de médecine, d'ethnologie et d'opinions, parmi lesquels une réponse à un article biologistique de Forel. À l'exception des années 1917-21 et 1930-32, elle vécut en Palestine. À ce propos, Kieser H.-L., dans : *Historisches Lexikon der Schweiz*, [HLS], IV, 390f ; <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/d/D14351.php>.

sionnaire, plus de 200 patients se pressaient dans la cour intérieure de la maison. Beaucoup étaient des blessés du massacre, mais des musulmans furent également admis et trouvèrent une assistance médicale. Le tristement célèbre commandant hamidiye Ibrahim Pacha notamment, y fut opéré au bras⁸⁶⁹. Les médecins arméniens Tchépétchian et Samuel Mekrtitchian se tenaient aux côtés du Dr Zürcher, tout comme un peu plus tard le Dr Yeghia Aroyan et le pharmacien Abraham Attarian, qui avait suivi sa formation à l'hôpital américain d'Aïntab, mais n'avait aucun diplôme d'État. Parmi les collaborateurs de la doctresse, on trouvait encore Sargis, le soldat Hassan, le serviteur Arouch et Heinrich Fallscheer, son futur époux, qui s'occupait de la gérance⁸⁷⁰. La charge de la doctresse était cependant si grande qu'elle dut abandonner son travail pour cause d'épuisement et de maladie en décembre 1897. Ce n'est que trop compréhensible après 11 970 consultations et 142 opérations chirurgicales dans un intervalle de six mois⁸⁷¹. On comptait le nombre respectable d'environ 70 patients pris en charge par jour.

Fin décembre 1898, le Docteur Hermann Christ, de Bâle, reprit la direction de la prise en charge des malades, dans une maison désormais plus grande, nommée « Buçakçı Meydan » par les autochtones⁸⁷². Par sa médiation, le Dr Lepsius put gagner le diacre et infirmier d'Appenzell Jakob Künzler⁸⁷³ à son « œuvre de secours ar-

⁸⁶⁹ Kieser H.-L., *Betroffenheit, Aufbruch und Zeitzeugnis, Basels Verbindungen mit Urfa 1897–1922*, dans : *Arm. Frage*, loc. cit., 217.

⁸⁷⁰ *Ourfa héroïque*, loc. cit., 408-409.

⁸⁷¹ Kieser, *Arm. Frage*, loc. cit., 218.

⁸⁷² Cf. *Ourfa héroïque*, loc. cit., 408.

⁸⁷³ Jakob Künzler est né le 8 mars 1871 à Hundwil. Il perdit très tôt son père et, encore enfant, sa mère. Il apprit la menuiserie à Stein, et reçut plus tard à Bâle une formation pour devenir infirmier. À l'Hôpital des bourgeois de Bâle, il rencontra le Dr Hermann Christ, par l'entremise duquel il fut engagé plus tard comme collaborateur dans l'hôpital missionnaire d'Ourfa pour le Dr Johannes Lepsius. Künzler arriva là mi-décembre 1899 et y exerça comme assistant du docteur et infirmier. Quelques jours après son arrivée, il dut déjà mener seul, en raison de l'absence du Dr Christ, une appendicectomie, ce qu'il réussit et qui renforça sa confiance en lui. Pen-

ménienne ». Il arriva à Ourfa fin 1899 et soutint le Dr Christ dans son activité médicale. Une infirmière supplémentaire, Anna Tash-tchian, les rejoignit en 1902 et resta dans la maison jusqu'en 1922.

dant plusieurs années, Jakob Künzler exerça, d'abord comme assistant médical, puis plus tard souvent comme médecin à part entière. Après son mariage avec Elisabeth Bender, à Sadeh, en Palestine, il retourna avec sa femme à Ourfa et continua là-bas son travail. Pendant la Première Guerre mondiale et le génocide des Arméniens, il resta dans la ville et devint un des témoins les plus importants du crime perpétré par les Jeunes-Turcs envers l'humanité. Début 1922, il entra au service du *Near East Relief (NER)* américain, sous mandat duquel il mit en sécurité 8000 orphelins arméniens, en Syrie et au Liban. Le 1^{er} octobre 1922, Jakob Künzler dut fermer l'hôpital missionnaire à Ourfa. En charge du NER, il reprit avec sa femme la direction de l'orphelinat du NER en 1923. Ce dernier comptait 1400 orphelins arméniens à Ghazir, Liban. L'orphelinat fut, jusqu'à sa dissolution en 1931, une institution d'éducation et un lieu de refuge pour de nombreux orphelins. Grâce à ses efforts et avec le soutien financier des amis des Arméniens en Suisse, un sanatorium pour les malades des poumons fut fondé à Azounieh. Le 22 novembre 1947, la faculté de médecine de l'Université de Bâle lui décerna un doctorat d'honneur en médecine. Le gouvernement libanais l'honora de « l'ordre du mérite » pour ses actes exceptionnels. Künzler mourut le 15 janvier 1949 à Ghazir, où il fut enterré d'abord dans le cimetière évangélique, et plus tard dans le cimetière privé de la famille Allamudin-Künzler. Lors d'une visite, le 19 juillet 2015, il fallut constater que la tombe avait été cédée. La pierre tombale ôtée put cependant être découverte dans la cave d'un habitant du village. L'inscription dit : "JAKOB KUNZLER – Kl. [sic!] Appenzell Schweiz – 1871–1949 – ELISABETH KUNZLER – Schwarzwald – 1875–1968 – AMOR OMNIA VINCET". À propos de sa vie et de son travail, voir en détail Künzler J., *Im Lande des Blutes und der Tränen: Erlebnisse in Mesopotamien während des Weltkrieges (1914–1918)*, [Land d. Blutes], éd. par H.-L. Kieser, Zürich, 1999, 9-25 ; *Dreissig Jahre Dienst im Orient*, éd. par E. Riggensbach, Basel, 1933 ; *Seltene Lebensgeschichte eines syrischen Mönches*, Potsdam, 1922 ; *Dein Volk ist mein Volk. Lebensbild einer Heldin seltener Art, der Dänin Karen Jeppe*, Basel/Leipzig, 1939 ; *Köbi der Lückenbüsser*, éd. par P. Schütz, Kassel, 1953 ; *Berichte aus Urfa, Teil 1 und 2*, éd. par Kirchgemeinde Hundwil, 2015. Alamuddin I., *Papa Kuenzler and the Armenians*, London, 1970 ; Schenkel K., *Jakob Künzler, ein Appenzeller – wird zum Lebensretter von vielen tausend Armenier-Kindern*, [Jakob Künzler], éd. par Bund schweizerischer Armenierfreunde, Bern, 1950 ; du même auteur, *Jakob Künzler. Der Grosse Lebensretter*, Bern, 1951 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit. ; Kieser, *Arm. Frage*, loc. cit., 219-255.

Lorsque le pharmacien Abraham Attarian partit pour Beyrouth afin d'obtenir un diplôme, Garéguine Tiriakian reprit sa place. À ce moment, une épidémie de choléra commença dans la région. De nouveaux malades étaient conduits tous les jours à l'hôpital. Leur nombre grimpa jusqu'à 400, parmi lesquels 330 musulmans, mais seulement huit pour cents d'Arméniens. Grâce aux strictes prescriptions d'hygiène, les membres de la mission, les enfants orphelins et le personnel furent épargnés par l'épidémie⁸⁷⁴.

En 1903, le Dr Christ dut, en raison d'une grave maladie contractée par sa femme, abandonner le travail à Ourfa. Il put toutefois participer encore à poser la première pierre d'un nouvel hôpital, ce qui ne fut possible que grâce aux donations généreuses des amis de Bâle. Une maison plus grande avait été achetée, mais devait être rénovée de fond en comble, adaptée et agrandie. Elle avait appartenu aux « Tchenkents » [= Čenkenc'], une famille arménienne, et se situait dans une partie de la ville moins densément habitée. Le problème principal était le voisin, Mahmud Nedim, qui cherchait à empêcher la construction d'un étage supplémentaire parce qu'il ne voulait pas renoncer à sa jolie vue. Jakob Künzler s'adressa à l'administration de la ville pour pouvoir commencer la construction de l'hôpital aussi tôt que possible. Mais cela prit du retard à cause des interventions du voisin. Un matin, tôt, Künzler se décida spontanément à commencer les travaux de construction avec ses maçons arméniens. Alors que les fondations avaient été posées et qu'ils commençaient à élever les murs, Mahmud Nedim surgit avec sa suite et tenta d'empêcher la poursuite du travail. À ce moment, Künzler sauta sur le mur, se planta devant lui avec les jambes écartées et annonça avec résolution : « *Si tu parviens à me casser les jambes, alors seulement tu pourras empêcher cette construction*⁸⁷⁵ ! » Alors que Nedim avançait vers lui, Künzler le saisit, le souleva du

⁸⁷⁴ Voir *Ourfa héroïque*, loc. cit., 409.

⁸⁷⁵ Loc. cit., 410.

sol et le repoussa de quelques mètres. Lorsque Nedim se ressaisit et vit les maçons arméniens menaçants rassemblés autour de Künzler avec leurs pioches et leurs pelles, il réfléchit un court instant, puis sonna la retraite avec ses hommes⁸⁷⁶.

Dans la foulée de la rénovation de la vieille maison des « Tchenkents », une annexe fut créée comprenant plusieurs chambres de malades. Une grande cuisine, un bain, une cave s'ajoutèrent et, dans l'année qui suivit, encore une surélévation, de sorte que finalement, il y eut place pour 50 lits dans de belles chambres, équipées de manière adaptée – un hôpital spacieux selon le modèle européen était né. Il possédait une pharmacie, une ambulance avec quelques locaux, une salle de bandages, une salle d'opération, un espace vestiaire et de stérilisation, une chambre pour les infirmiers, une pour le service de surveillance et une salle d'attente⁸⁷⁷.

Au début, Anna Tashtchian était la seule infirmière dans l'hôpital de mission, mais d'autres la rejoignirent progressivement : Ovsanna Tchéretian, Gutzi Kiupélian, Khatoun Keuchkérian, Mariam Témirchian, Zarouhi Balakian, Hripsimé Gontratchian et Hripsimé Alhaytoyan. Les cuisiniers de l'hôpital étaient Petros Tchilinkirian, Lucia Voskéritchian, Mère Feride, Khanem Tilévérian et Varduk. Abraham Voskéritchian occupa le poste de portier de la maison dès le premier jour⁸⁷⁸.

Trois jours de la semaine étaient réservés aux opérations, trois pour la polyclinique. Tous les patients étaient accueillis et traités, sans considération de leur appartenance religieuse. Seuls les riches Arméniens et les musulmans devaient payer les frais du traitement et des médicaments ; les plus pauvres profitaient sans frais de l'assistance médicale⁸⁷⁹.

⁸⁷⁶ Loc. cit., 409-410.

⁸⁷⁷ *Ibid.*

⁸⁷⁸ Loc. cit., 411.

⁸⁷⁹ *Ibid.*



Ill. 45 : Elisabeth et Jakob Künzler

Le 7 novembre 1905, Jakob Künzler se maria avec l'infirmière Elisabeth Bender, à Safed, en Palestine⁸⁸⁰. Elle fut un soutien important et constant pour son mari. À cause de son activité infatigable dans l'hôpital de mission, Künzler, qui était appelé au début « Bireder⁸⁸¹ Jakub » devint « Dr Jakub ». Bien qu'il n'ait jamais suivi

⁸⁸⁰ Six ans auparavant, à Alep, Künzler avait rencontré celle qui deviendrait plus tard sa femme, Elisabeth Bender, la fille d'un missionnaire et d'une princesse d'Abyssinie. Lorsqu'il voulut la rejoindre, elle séjournait en Écosse et terminait une formation d'infirmière. Cinq enfants naquirent du mariage. Pendant les jours les plus pénibles du génocide des Arméniens, Elisabeth Künzler entra aux côtés de son mari au service de la miséricorde. Elle l'aida à tenir l'hôpital missionnaire ouvert et à sauver des douzaines d'hommes. Ses nombreux contacts dans les milieux féminins d'Ourfa lui offrirent la possibilité de faire passer des enfants et des femmes arméniens vers Alep. Elle mourut le 17 janvier 1968 à Shemian, au Liban, et y fut enterrée.

⁸⁸¹ Dans le langage courant arménien occidental, les religieux évangéliques s'appellent *Bireder*, ce qui provient d'une déformation langagière du mot « Bruder ». Voir loc. cit., 411.

de formation de médecin, il en acquit la compétence par une expérience pratique longue de plusieurs années.

Le Dr Andreas Vischer succéda au Dr Christ. Il était également originaire de Bâle et arriva à Ourfa le 2 avril 1905. Il trouva un hôpital bien dirigé et apprécié par la population, bien qu'existât depuis 1903 l'alternative d'un hôpital appelé « hamidiye » en l'honneur du sultan. L'ambitieux régent régional Edhem Pacha avait fait construire celui-ci à seulement 100 mètres de l'« hôpital suisse ». L'hôpital de mission reçut un grand soutien moral et financier de Bâle, plus précisément du cercle philanthropique des amis d'Hermann Christ, Andreas Vischer et Jakob Künzler, qui fonda en 1907 la « Verein der Freunde des medizinischen Liebeswerkes in Urfa » (Association des amis de l'œuvre médicale de charité à Ourfa)⁸⁸². Toutes les stations missionnaires au sein desquelles les Suisses apportaient leur aide chrétienne aux Arméniens étaient en fait des institutions américaines. Ourfa, qui appartenait à la mission allemande pour l'Orient, était la seule exception, mais dès ses débuts, elle fut dirigée principalement par des missionnaires et médecins suisses. Après la fin de la Première Guerre mondiale, les Allemands durent se retirer et l'« hôpital suisse » devint une institution uniquement suisse, jusqu'à sa dissolution en 1922.

Le Dr Vischer, qui était un chirurgien de qualité, fut bientôt très connu et très apprécié à Ourfa et dans les environs. En conséquence, le nombre des patients augmenta vite, de sorte qu'il dut engager des forces supplémentaires : le Dr Hadidian d'Aintab, le Dr Gasbarian de Diarbékir, mais aussi le Dr Abuhayatian, le Dr Kilédjian et plus tard le Dr Pechlian, d'Ourfa. En février 1908, le Dr Vischer tomba malade d'un grave paratyphus et dut rentrer en Suisse. Après qu'il fut guéri, il se maria, le 15 octobre 1908, avec Gertrud Oeri, à Bâle. Il retourna à Ourfa avec elle le 30 novembre⁸⁸³. L'hôpital missionnaire connut son apogée dans la période qui suivit. Il

⁸⁸² Voir loc. cit., 414 ; Kieser, *Arm. Frage*, loc. cit., 220.

⁸⁸³ Voir Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 64-65.

était particulièrement renommé pour sa compétence dans les maladies des yeux et des oreilles. La maternité était aussi très populaire. Le Dr Vischer se spécialisa quant à lui particulièrement dans les opérations orthopédiques. Il avait à chaque fois deux assistants à ses côtés, dont l'un d'eux était toujours Jakob Künzler. Abraham Attarian était entre-temps revenu de Beyrouth avec son diplôme et à nouveau disponible pour la pharmacie de l'hôpital. Puisqu'il endossait cependant, aux côtés du Dr Vischer et de Jakob Künzler, beaucoup de travail administratif, il engagea deux jeunes pharmaciens, Hovsep Alhaytoyan, diplômé de la Haute École de médecine à Ourfa, et Zareh Vorperian, un collaborateur très capable. Après qu'Alhaytoyan eut travaillé deux ans dans la pharmacie, il fut envoyé par la mission à l'université en 1912, afin de se spécialiser davantage. Il revint à son poste en 1914, juste avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale. En automne cependant, tous les collaborateurs arméniens de la pharmacie de l'hôpital furent arrêtés et enfermés, dans la foulée d'une nouvelle vague de violence contre les Arméniens⁸⁸⁴.

Puisqu'il était prévu que les collaborateurs de l'œuvre missionnaire rentrent tous les deux ou trois ans en vacances au pays, le Dr Vischer se rendit avec sa femme en Suisse afin de se reposer. Son retour se transforma en une véritable fête populaire. À son entrée dans la ville, les habitants arméniens d'Ourfa lui préparèrent un accueil fantastique. Les jeunes Arméniens apportèrent son étalon préféré, un pur-sang arabe que lui avait offert autrefois Ibrahim Pacha. Le Dr Vischer monta tout de suite son cheval et chevaucha à toute allure jusqu'à l'intérieur de la ville, sous la liesse de la foule. S'il était à ce point aimé par la foule, c'était parce qu'il avait une attitude modeste, en particulier avec les plus pauvres. Lorsqu'il faisait des visites à domicile, il ne déposait pas seulement les médicaments gratuitement, mais donnait aussi un peu d'argent de sa propre

⁸⁸⁴ Voir *Ourfa héroïque*, loc. cit., 411-412.

poche, de sorte que la famille puisse acheter de la nourriture. Ce qui le dérangeait le plus en revanche, était l'absence de ponctualité orientale. Il blâmait les gens à ce sujet, mais regrettait à chaque fois ses mots aussitôt et demandait des excuses pour son tempérament emporté⁸⁸⁵.

Bien que l'hôpital turc à Ourfa ait été érigé à grands frais, il n'était pas suffisamment fréquenté par la population musulmane de la ville, car aucun médecin n'avait la compétence de Dr Vischer. L'administration de la ville se vit donc contrainte de demander à ce dernier de mener des opérations également dans son hôpital. Il accepta la proposition, à condition de pouvoir prendre ses propres assistants avec lui et de ne pas avoir à travailler avec les médecins turcs⁸⁸⁶.

Début mai 1914, le Dr Vischer partit une nouvelle fois passer des vacances en Suisse avec sa femme. Cette fois pourtant, le déclenchement de la guerre l'empêcha de retourner à Ourfa. Il accepta alors une place de médecin militaire à l'Hôpital des bourgeois de Bâle et y resta jusqu'en 1918⁸⁸⁷. Après son habilitation à l'Université de Bâle, il reprit la route pour Ourfa, le 12 mai 1919⁸⁸⁸. Ce ne fut possible que parce que les puissances centrales avaient perdu la guerre contre l'Entente. Le territoire d'Ourfa fut alors placé sous l'autorité des Anglais, avant d'être plus tard repris par les Français. Le couple Vischer-Oeri ne put rester à Ourfa que jusqu'au 27 juin 1920. Lorsque les combats entre les Turcs et les Français éclatèrent, l'hôpital missionnaire se situait directement sur la ligne de front. Le commandant turc exhorta le Dr Vischer de quitter l'hôpital et de se rendre en lieu sûr dans le centre-ville. Il refusa, parce qu'il était convaincu que les soldats blessés français auraient besoin de son aide. Un jour, une balle traversa son manteau ; il continua imper-

⁸⁸⁵ Loc. cit., 413.

⁸⁸⁶ Loc. cit., 414.

⁸⁸⁷ Loc. cit., 414-415 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 87.

⁸⁸⁸ *Ourfa héroïque*, loc. cit., 414 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 124.

turbablement son opération. Après la capitulation des garnisons françaises devant les forces du mouvement nationaliste turc de Mustafa Kemal, il était cependant devenu clair au Dr Vischer qu'il n'avait plus aucune raison de rester dans ce pays plus longtemps⁸⁸⁹.

Pendant l'absence de presque quatre ans du Dr Vischer, due à la Guerre mondiale, Jakob Künzler et sa femme restèrent à Ourfa et endossèrent l'entière responsabilité de l'hôpital missionnaire. Après que les puissances centrales, comprenant l'Empire ottoman, eurent perdu la guerre, les anciens assassins turcs et kurdes se rapprochèrent des survivants arméniens à Ourfa et essayèrent de les convaincre que les Jeunes-Turcs étaient seuls responsables des terribles événements. Ils se montrèrent très amicaux et tentèrent de donner une impression de repentir. Dans certains cas, ils se montrèrent même prêts à donner un coup de main⁸⁹⁰.

Après 1920, la situation changea brusquement lorsque le mouvement national turc fut en place et que les nationalistes turcs montrèrent les dents aux Anglais et aux Français à Ourfa. Ceux qui s'étaient fait passer pour des chats devinrent à nouveau des tigres et sortirent leurs griffes devant les Arméniens. Il était devenu définitivement clair à ces derniers qu'ils se tenaient devant une alternative : soit être exterminés, soit quitter le pays. Ils ne pouvaient pourtant émigrer sans autorisation officielle. À vrai dire, les Turcs attendaient impatiemment cette requête des Arméniens. Certains des plus anciens Arméniens de la communauté d'Ourfa rassemblèrent finalement leur courage pour s'adresser au motasarif et demander une autorisation d'émigrer. Il y avait parmi eux Hovhannés Ourichian, Karapet Margarian et Hovhannés des Davoutarents⁸⁹¹.

⁸⁸⁹ À ce propos, voir en détail le journal tenu par l'épouse du Dr med. Andreas Vischer, Vischer-Oeri G., *Erinnerungen an Urfa, Hektographiert* [manuscrit hektographié auto-publié], Riehen, 1966. Aussi Vischer A., *Erlebnisse eines Schweizerarztes bei den türkischen Nationalisten*, dans: *Separatum Basler Nachrichten*, Basel, 1921.

⁸⁹⁰ *Ourfa héroïque*, loc. cit., 947-948.

⁸⁹¹ Loc. cit., 994.

De janvier à mai 1923, des défilés de caravanes arméniennes quittèrent la ville en direction de la Syrie et d'Alep. Depuis 2000 ans, ils avaient été fortement présents dans l'Édesse historique, c'est-à-dire Ourfa. Le vardapet Mesrop Machtots y avait inventé l'alphabet arménien et des représentants exceptionnels de la culture et de l'esprit arméniens, tels que l'historien du XI^e siècle Matéos Ourhayetsi ou le catholicos Nerses Klayetsi, le Gracieux (Chnorhali), mais aussi beaucoup d'autres, soit avaient travaillé dans cette ville, soit avaient entretenu d'étroites relations avec elle. Les Arméniens devaient désormais quitter définitivement l'un de leurs territoires d'origine et abandonner leurs possessions et biens aux Turcs. Les habitants du village de Garmudj [= Garmuç], qui s'étaient défendus héroïquement contre plusieurs attaques turques, étaient tout aussi touchés. Ils durent se joindre aux caravanes d'émigrants puisque Açemi Pacha, auquel l'ensemble des terres arméniennes de Garmudj avaient été promises par Mustafa Kemal, s'implanta dans leur village et ne leur laissa aucun répit⁸⁹².

Entre-temps, les enfants orphelins avaient été hébergés dans les institutions américaines. Pour la mission américaine, il était cependant clair que ces orphelins et d'autres encore, survivants des terribles massacres survenus en divers endroits du pays mais aussi des déportations, ne pouvaient plus être pris en charge dans l'Empire ottoman. C'est pourquoi Jakob Künzler fut chargé en 1922 par l'œuvre de secours américaine *Near East Relief*, de mener les enfants dans un pays voisin plus sûr. Il rassembla les orphelins en plusieurs endroits, procura les papiers nécessaires et organisa le dangereux voyage, via l'Euphrate, vers la Syrie. Après de nombreuses péripéties, il parvint avec sa femme Elisabeth et d'autres missionnaires, parmi lesquelles la Suisseuse Verena Schmidli, les Anglaises Ruth Eddy et Miss Holmes, mais aussi l'Américaine Mrs. Kalk, à mener environ 8000 enfants orphelins sains et saufs au lieu

⁸⁹² *Ibid.*



Ill. 46 : Jakob Künzler avec des patients musulmans à Ourfa

de destination prévu⁸⁹³. Dans les grands camps pour réfugiés syriens, la nécessité se fit bientôt sentir de séparer les enfants et de leur ériger une maison propre. L'œuvre missionnaire américaine construisit à cet effet un orphelinat pour 1414 enfants à Ghazir, au Liban, dont Jakob et Elisabeth Künzler prirent la direction en 1923⁸⁹⁴, après que l'« hôpital suisse » eut été fermé à Ourfa le 1^{er} octobre 1922. L'œuvre de secours arménienne qui se trouvait là-bas avait été fondée par le Dr Lepsius, afin de procurer la charité chrétienne aux Arméniens exposés aux nombreux massacres. Puisque ceux-ci quittaient peu à peu Ourfa, il devenait néanmoins inutile de perpétuer cette tâche.

⁸⁹³ Jakob Künzler, *Land d. Blutes*, loc. cit., 23-24, 170-182 ; Schenkel, *Jakob Künzler*, loc. cit., 14-16 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 140 ; *Gedenkjahr 1915-2015, Jakob Künzler in Urfa*, éd. par Kirchengemeinde Hundwil, 2015, 7-8.

⁸⁹⁴ Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 141.

À Ghazir, Künzler organisa les leçons scolaires⁸⁹⁵ des enfants orphelins selon la méthode Pestalozzi ; il estimait aussi l'apprentissage de métiers d'artisanat irremplaçable afin que les enfants puissent plus aisément trouver leur chemin dans leur vie future. Il érigea une manufacture de tapis dans laquelle des tapis sophistiqués étaient en partie tissés sur des métiers, et en partie noués à la main. En 1925, les enfants orphelins firent cadeau au président américain Calvin Coolidge (1872-1933)⁸⁹⁶ de l'exemplaire le plus beau et le plus grand qu'ils aient noué, en gage de reconnaissance. Il se trouve encore aujourd'hui à la Maison Blanche.

Beaucoup des enfants émigrèrent aux États-Unis une fois devenus adultes. D'autres tentèrent de construire leur propre existence en Orient grâce au métier d'artisanat qu'ils avaient appris. En l'an 1931, l'orphelinat de Ghazir fut finalement fermé.

Au début de l'année 1925, Elisabeth Künzler passa des vacances dans son pays et tint de nombreuses conférences en différents endroits de Suisse. Elle était la première qui attira l'attention des amis suisses d'Arménie sur le problème des enfants orphelins aveugles

⁸⁹⁵ Schenkel, *Jakob Künzler*, loc. cit., 16-17.

⁸⁹⁶ Après que ce tapis fut tombé longtemps dans l'oubli, il fit les gros titres des médias fin de l'année 2013, lorsque la Maison Blanche retira la permission de présenter le tapis lors d'une exposition au Smithsonian Institute. Après une campagne soutenue par plus de 30 membres du congrès, il fut finalement rendu accessible au public dans le contexte d'une exposition qui eut lieu dans le centre pour visiteurs de la Maison Blanche en novembre 2014. Il y manquait cependant toute indication concernant les causes qui avaient fait de ces enfants des orphelins. Voir à ce propos en détail :

https://en.wikipedia.org/wiki/Armenian_Orphan_Rug ;

<http://asbarez.com/128978/armenian-orphan-rug-goes-on-display-at-white-house-visitor-center/> ;

http://www.washingtonpost.com/entertainment/museums/armenian-orphan-rug-to-go-on-display-at-white-house-visitor-center-in-november/2014/10/15/287a598e-54a9-11e4-892e-602188e70e9c_story.html ;

<http://100years100facts.com/facts/gift-rug-woven-grateful-armenian-orphans-storage-white-house/>.



Ill. 47 : Caravanes d'enfants dans le désert en route pour la Syrie

au Liban. Ils se trouvaient d'abord à Alep, puis furent emmenés par le NER au Liban, dans la petite ville côtière de Maameltein. Les conditions étaient là-bas si mauvaises que presque tous tombèrent malades de la malaria. Jakob Künzler proposa alors de transférer les 105 garçons et filles aveugles vers Ghazir, puisque là-bas, le nombre des orphelins était descendu à 431. Le 27 février 1926, une convention fut signée à Paris entre les représentants du NER et de la « Schweizerhilfe für blinde Armenierwaisen auf dem Libanon » (secours suisse pour les orphelins aveugles arméniens au Liban), dans laquelle on se mit d'accord sur le transfert progressif de la prise en charge des aveugles aux Suisses. Une prise en charge complète devait suivre le 1^{er} avril 1928. Le Suisse Theodor Wieser prit la direction de la maison pour aveugles à partir du 1^{er} avril 1926. Wieser épousa le 20 août de la même année la Suisse Alice Humbert-Droz, qui jusque-là avait été infirmière à Alep⁸⁹⁷.

Plus de 20 000 réfugiés arméniens vivaient à ce moment dans des tentes et de pauvres baraquements sur la côte libanaise, devant Beyrouth. Leur détresse était très grande. Jakob et Elisabeth Künz-

⁸⁹⁷ Schenkel, *Jakob Künzler*, loc. cit., 21-22 ; Meyer, *Meyer, Arm.-Schweiz*, loc. cit., 147-151.

ler passaient là de tente en tente presque chaque jour et apportaient des médicaments et des tonifiants financés par les amis suisses des Arméniens. Dans une soupe populaire installée en annexe, des centaines de portions de soupe furent distribuées quotidiennement aux plus pauvres pendant plus de vingt ans⁸⁹⁸.

Les veuves qui avaient de petits enfants ne pouvaient donner à leurs logements un état digne humainement par leurs propres forces, comme le faisaient les hommes, de sorte que Jakob Künzler eut l'idée d'ériger, avec de l'argent venu de Suisse, de petits appartements d'une pièce qui pourraient toujours leur offrir protection contre le froid et la chaleur. Il trouva un soutien auprès du Dr Emmanuel Riggenschach⁸⁹⁹ à Bâle, l'éditeur des « Mitteilungen über Armenien ». Bientôt, suffisamment d'argent fut rassemblé pour pouvoir commencer le projet. Un petit village suisse naquit, dans lequel on pouvait lire sur les petites maisons de bois les noms de villages ou de villes suisses, mais aussi des donateurs⁹⁰⁰.

Il n'y eut, parmi les nombreux problèmes perçus par Jakob Künzler, aucun qu'il n'ait pris sérieusement et n'ait tenté de résoudre. Les mauvaises conditions de vie, couplées à la malnutrition, menèrent à l'irruption de la tuberculose chez de nombreux Arméniens. En 1922, la mission américaine mit à disposition, sur la plage de Maameltein, un petit hôpital qui n'était plus utilisé et dans lequel de nombreux malades des poumons furent admis. Il fut, pour la plupart d'entre eux, la dernière étape de leur vie. Il était pour Jakob Künzler évident que la localisation d'un hôpital pour les poumons devait offrir l'air sec d'une haute altitude plutôt que la chaleur humide de la mer. Ériger un sanatorium adéquat nécessitait cependant une somme d'argent importante. C'est pourquoi il

⁸⁹⁸ Schenkel, *Jakob Künzler*, loc. cit., 22-24.

⁸⁹⁹ Dr Emanuel Riggenschach-Frenn (1874-1954), enseignant, rédacteur pendant 38 ans des « Mitteilungen über Armenien » et directeur de l'administration.

⁹⁰⁰ Schenkel, *Jakob Künzler*, loc. cit., 22-24.

entreprit, entre 1932 et 1935, des voyages au travers de l'Europe, vers la Palestine et l'Égypte, mais aussi aux États-Unis, afin de rassembler les moyens financiers pour la réalisation d'un sanatorium au Liban, selon le modèle suisse. Les amis suisses participèrent également au financement en mettant en place un fonds de parrainage de lits. Jakob Künzler ne leva finalement pas seulement l'argent pour ce projet, mais trouva aussi le lieu approprié fin de l'année 1934, à Azounieh, près d'Aïn-Dara, environ 1200 m au-dessus du niveau de la mer. Le 28 juin 1939, la Sœur Rösli Kirchhofer, de Zurich, reprit la direction du sanatorium, qui est encore aujourd'hui, avec son installation complète et l'équipement d'une salle d'opération, l'un des meilleurs du Liban⁹⁰¹.

L'épidémie de malaria dans les territoires côtiers habités par les Arméniens représentait un autre problème sérieux. Jakob Künzler approcha l'affaire avec sa rigueur habituelle et chercha la solution dans la nature elle-même. Il apprit, par un scientifique de l'Université américaine de Beyrouth, l'existence d'un poisson qui mange les larves des moustiques anophèles. Il se mit aussitôt à faire l'élevage de ces poissons *Gambusia* et à les placer dans tous les bassins et étangs des environs. Et en effet, le nombre de cas de malaras ne tarda pas à chuter fortement⁹⁰².

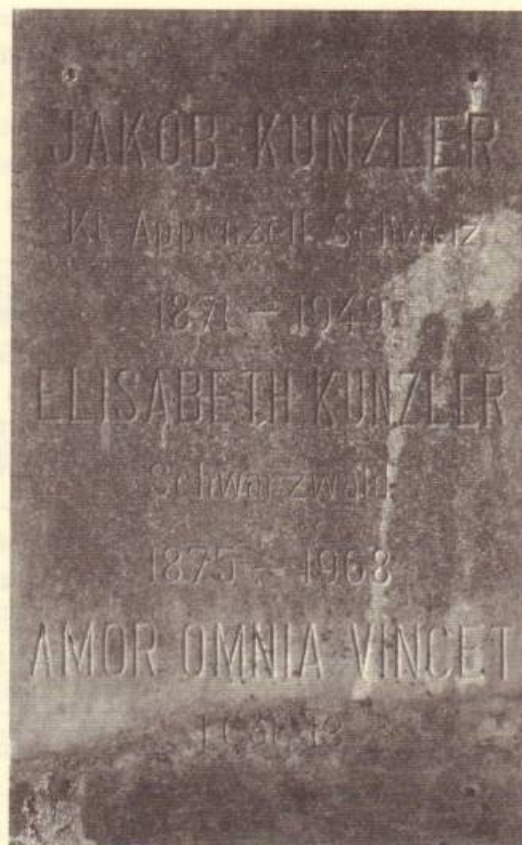
Même l'amputation⁹⁰³ de son bras droit après une infection du sang à la main en 1923 ne dissuada pas Jakob Künzler de continuer infatigablement sa mission auprès des Arméniens en détresse. Il se mit par la suite à sa machine à écrire et continua d'exercer avec une seule main ses talents d'écrivain, en publiant au sein de différents journaux ecclésiastiques suisses.

L'ancien diacre bâlois Frère Jakob et sa femme Elisabeth Künzler peuvent sans aucun doute être comptés parmi les plus grands témoins d'humanité que l'histoire du monde ait connus. Il est in-

⁹⁰¹ Loc. cit., 25-26 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 163-164.

⁹⁰² Schenkel, *Jakob Künzler*, loc. cit., 22-24.

⁹⁰³ Loc. cit., 19-20.



III. 48 : La pierre tombale de Jakob et Elisabeth Künzler au Liban

déniable que sans leur engagement courageux, des milliers d'Arméniens auraient trouvé une mort certaine, aussi bien à l'époque du génocide que par la suite. Grâce à eux, de nombreux garçons arméniens ont été préservés de l'esclavage, et une quantité innombrable de filles furent sauvées d'une vie dans les harems de familles turques ou kurdes. Jakob Künzler doit sans aucun doute être considéré comme l'un des plus grands sauveurs de vie du peuple suisse. Ce n'est certes pas tant sa propre nation que le peuple arménien

qu'il a servi ; un peuple bien éloigné de la Suisse, dont la souffrance incomparable et l'appel à l'aide avait pénétré jusqu'aux cœurs chaleureux des Suisses compatissants.

Enjeux au tournant du nouveau siècle

Bien que certains des enfants orphelins pris en charge depuis 1897 par le secours suisse aux Arméniens aient déjà atteint un âge auquel ils pouvaient se débrouiller dans la vie par leurs propres moyens, beaucoup d'autres étaient encore tributaires du soutien généreux des orphelinats. La durée des nombreux parrainages que les Suisses avaient endossés après le massacre des Arméniens, pour cinq voire parfois sept ans, arrivait à son terme. Il y avait en outre de moins en moins de nouveaux parrainages et, en Suisse, l'intérêt pour le développement du secours pour les Arméniens faiblissait rapidement.

Parallèlement aux revenus, les dépenses baissaient également année après année :

| Année : | Dépenses annuelles totales ⁹⁰⁴ en francs : |
|---------|---|
| 1900 | 114 068,45 |
| 1901 | 74 905,25 |
| 1902 | 65 935,85 |
| 1903 | 49 960,00 |
| 1904 | 46 055,30 |
| 1905 | ~38 000,00 |

Ce recul se traduisait naturellement par le nombre des enfants pris en charge, également en baisse. En 1900, le comité de secours suisse s'occupait d'un total de 501 enfants orphelins, dont 315 se trouvaient dans les maisons de Sivas et Gürün, dirigées par les mis-

⁹⁰⁴ Cfr. *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 58-62 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 70.

sionnaires suisses eux-mêmes. En 1901, le chiffre total était de 480 ; en 1902 encore 411 ; en 1903 restaient 320 enfants sous parrainage suisse ; en 1904, leur nombre chuta à 263 et en 1905, il n'y en avait plus que 208. Le nombre des enfants pris en charge dans les différentes villes au sein des années 1904, 1905 et 1909 est exposé dans le tableau qui suit⁹⁰⁵ :

| Ville | Nombre d'enfants | | |
|------------------|-----------------------------|-----------------------------|------|
| | 1904 | 1905 | 1909 |
| Sivas | 173 (82 garçons, 91 filles) | 140 (60 garçons, 80 filles) | 41 |
| Bardezag | 20 | 20 | 4 |
| Harpout | 31 | 30 | 18 |
| Marach | 17 | 11 | 6 |
| Aïntab | 3 | 2 | 24 |
| Jérusalem | 2 | 2 | — |
| Brousse | 17 | 3 | — |
| Hassan Beyli | — | — | 12 |
| Hadjin et Everek | — | — | 16 |
| Ourfa | — | — | 11 |
| Tarsus | — | — | 3 |
| Total | 263 | 208 | 135 |

En 1901, le comité zurichois de secours aux Arméniens fut grandement affecté par la mort de son président, Hermann Scholder-Develay⁹⁰⁶ (1828-1901). Il y représentait, depuis son commence-

⁹⁰⁵ *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 6 ; *Comités suisses de Secours aux Arméniens, Rapport du Bureau Central pour l'année 1912, Nouvelles de l'Arménie et Comptes de 1910*, [Rapport 1910], Neuchâtel, 1911, 24 ; *Rapport 1911-1912*, loc. cit., 4.

⁹⁰⁶ Hermann Scholder-Develay travailla à Zurich en tant que chrétien engagé et militant pour les droits des Arméniens. Il publia plusieurs écrits et ap-

ment, l'âme du mouvement d'aide humanitaire. Le Dr Konrad Furrer pris sa succession. La même année, moururent Madame J.-L. Micheli, de Genève, et Madame G. Godet, de Neuchâtel. Elles avaient organisé en Suisse, au profit du secours aux Arméniens, la vente des broderies confectionnées par les veuves arméniennes. Madame Esther Richard, de Neuchâtel, se dévoua à partir de ce moment pour faire perdurer cette œuvre⁹⁰⁷. L'entreprise de broderie avait été créée par l'enseignante missionnaire américaine Corinna Shattuck, à Ourfa.

Aucun remplacement ne fut trouvé par contre pour la perte simultanée de deux comités cantonaux. En raison d'une compassion excessive et de manière injustifiée, le comité central avait augmenté le nombre d'enfants pris en charge, ce qui le mena à une impasse financière et causa la crispation du comité de secours bâlois pour l'Arménie (« Basler Hilfskomitee für Armenien »), qui mit un terme à ses activités fin 1903⁹⁰⁸. Dans sa lettre du 2 août 1903 au pasteur Antistes Salis, le président sortant, le Prof. Godet écrit :

« Si Bâle, où les moyens financiers ne sont pas les moindres, se retire, sur qui donc la responsabilité va-t-elle reposer ? Il reste Berne, Neuchâtel et Genève, dont les forces ne sont certainement pas suffisantes à la poursuite de cette grande œuvre. La solidarité va-t-elle faire subitement défaut, pour une œuvre que nous avons commencée ensemble et poursuivie jusqu'à présent ? Un membre a-t-il le droit de dire tout d'un coup : Je ne continue pas ; que les autres poursuivent l'œuvre comme ils le peuvent⁹⁰⁹ ! »

Seul le pasteur Theophil Iselin, un ami du Prof. Godet, était toujours prêt à recevoir à Bâle des donations pour l'aide aux Ar-

pels : *Armeniens Hilferuf an das Schweizervolk* (Appel à l'aide de l'Arménie au peuple suisse), *Aufruf an das Schweizervolk* (Appel au peuple suisse).

⁹⁰⁷ *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 4-5.

⁹⁰⁸ *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 5 ; Cf. Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 72.

⁹⁰⁹ *Ibid.*

méniens⁹¹⁰. Début 1904, le « Comité du Jura bernois » se dissolvait aussi en tant que comité indépendant⁹¹¹. Certains volontaires continuèrent cependant le travail et rejoignirent le comité de Neuchâtel. Seul le pasteur H. Besson, à Orvin, se déclara prêt à continuer à recevoir des donations⁹¹². Depuis sa fondation en 1897, ce comité avait rassemblé des dons en 23 endroits du canton à hauteur de 70 236 francs et entretenait, grâce à cela, 90 orphelins à Sivas et Gürün⁹¹³.

⁹¹⁰ *Rapport 1901-1904*, loc. cit., 5.

⁹¹¹ *Ibid.* ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit.

⁹¹² *Rapport 1901-1904*, loc. cit. ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit.

⁹¹³ *Ibid.*

L'ASCENSION DES JEUNES-TURCS

Au commencement du XX^e siècle, il était devenu clair, non seulement pour les Européens, mais aussi pour les jeunes officiers de l'armée ottomane, que l'Empire ottoman courait inévitablement à sa perte. Alors qu'en Europe beaucoup attendaient cet effacement, cette perspective préoccupait fortement certains jeunes officiers de l'armée ottomane. Ils virent dans le nationalisme florissant une porte de sortie pour prévenir la « catastrophe ». Le sultan Abdülhamid II voulait également préserver l'intégrité de son empire, mais par un despotisme extrême et une terreur sanglante. Il ne cherchait donc pas seulement à soumettre les mouvements de libération chrétiens ; il poursuivait sans pitié tous les sujets dissidents d'un point de vue politique, ce qui incluait également certains Turcs. Ces dissidents avaient déjà fondé des centres idéologiques à Paris, à Londres, à Genève à la fin du XIX^e siècle et publiaient des journaux radicalement orientés contre la politique du sultan. Pour se distinguer aussi bien politiquement qu'idéologiquement du régime en place, les adeptes de ce mouvement se dénommaient « nouveaux » ou « Jeunes-Turcs »⁹¹⁴. Du 4 au 9 février 1902, ils tinrent à Paris un congrès auquel prirent également part les organisations révolutionnaires arméniennes, tels les *Dachnaks* et le parti réorganisé des *Hentchaks*. Tous avaient pour but commun la fin du régime du sultan, la réintroduction de la constitution ottomane de 1876 et la formation d'un gouvernement parlementaire. Au sein

⁹¹⁴ Dans les années 1870 du XIX^e siècle, les immigrants libéraux fondèrent à Paris le journal francophone « La Jeune Turquie », dont le nom fut transposé plus tard à tout le mouvement de réforme dans l'Empire ottoman.

des meneurs jeunes-turcs les plus importants existaient cependant deux orientations concernant la manière dont il fallait se représenter la forme du futur État ottoman : celle des « nationalistes » et celle des « libéraux ». Ahmed Riza⁹¹⁵ était d'orientation nationaliste et refusait toute collaboration avec les Européens, alors que le prince Sabaheddin, le fils du beau-frère exilé du sultan, pensait que la survie de l'Empire ottoman ne serait assurée que si toutes les minorités nationales et religieuses étaient représentées avec des droits égaux au parlement. Sabaheddin et ses partisans se prononcèrent pour la réintroduction de la monarchie constitutionnelle, tout comme pour la décentralisation et la fédéralisation de l'État ottoman. À cette fin, ils étaient prêts à prendre en considération l'aide de l'étranger. Mais le nationalisme extrême d'Ahmed Riza trouva une plus large résonance parmi les intellectuels jeunes-turcs que le libéralisme tolérant de Sabaheddin⁹¹⁶.

À Saloniki, le fonctionnaire des télégraphes Mehmet Talaat fonda en septembre 1906 la « société pour la liberté ottomane » (*Osmanlı Hürriyet Cemiyeti*). Celle-ci s'associa en 1907 avec l'organisation parisienne d'Ahmed Riza, et de cette union naquit le « Conseil pour l'unité et le progrès »⁹¹⁷ (*İttihat ve Terakki Cemiyeti*). En décembre 1907, les Jeunes-Turcs tinrent leur deuxième congrès à Paris, auquel participèrent le parti arménien *Dachmak* et les minorités nationales de l'Empire ottoman, Grecs, Bulgares, Serbes et Juifs qui s'opposaient au sultan⁹¹⁸. Les exigences formulées étaient : le

⁹¹⁵ L'un des chefs jeunes-turcs les plus influents. Il était le directeur de l'enseignement à Brousse, partit en 1899 en exil et ne revint plus dans sa patrie après avoir visité l'exposition universelle de Paris. Il y publia son journal *Meşveret* (« Conseil ») et diffusa par ce biais une pensée nationaliste parmi les Jeunes-Turcs.

⁹¹⁶ Voir Matuz J., *Osman. Reich, Grundlinien*, loc. cit., 250.

⁹¹⁷ À l'origine, des étudiants de l'académie militaire de médecine à Constantinople fondèrent en 1899 un comité politique secret qui fut plus tard connu sous le nom de « comité pour l'unité et le progrès ».

⁹¹⁸ Le parti arménien *Hentchak* refusa de participer à cause de divergences d'opinions avec les Jeunes-Turcs.

renversement du sultan, la désislamisation du pays, la réintroduction de la constitution ottomane de 1876 et la mise sur un pied d'égalité de toutes les nations et religions.

Une tentative pour régler son compte au «sultan rouge»

Après les grands massacres de 1894-1896, un calme relatif semblait être revenu dans les provinces arméniennes de l'Empire ottoman, excepté dans la région de Mouch et de Sassoun, où les tensions entre les autorités turques et la population arménienne augmentaient de jour en jour. Ferid Bey, l'un des organisateurs du massacre à Constantinople, fut nommé en 1903 gouverneur de la province de Bitlis. Lui et Zeki Pacha, qui commandait les régiments turcs à Erzinçan, planifièrent ensemble l'extermination des Arméniens dans l'ensemble de la région⁹¹⁹. Ils trouvèrent rapidement un prétexte pour appliquer leurs ignobles desseins : ils décidèrent de réclamer le paiement d'arriérés d'impôts vieux de plus de dix ans, ce qui excédait bien entendu largement les possibilités financières de la population arménienne de la région. Les Arméniens pressentirent le danger qu'ils encouraient et voulurent s'en protéger. 1000 fédais et 3000 habitants de Sassoun firent résolument face à une supériorité numérique de 10 000 soldats turcs réguliers et de 7000 hamidiye kurdes. Malgré une défense héroïque de deux mois, les Arméniens durent constater que leurs villages étaient réduits en cendre l'un après l'autre, leurs compatriotes tués et Sassoun finalement tout à fait détruite⁹²⁰.

Après autant de meurtres et de sang versé, la direction du parti *Dachnak* voulu définitivement régler son compte au sultan. Le plan venait d'un des fondateurs du parti, Kristapor Mikayélian, qui périt

⁹¹⁹ Voir Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 107 ; Hesemann, *Völkermord*, loc. cit., 111.

⁹²⁰ Voir Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 107-108 ; loc. cit., 112.

le 1^{er} mars 1905 lors d'une expérience avec une bombe à Sablyar, un village de montagne en Bulgarie. Cet accident tragique ne retint pas le parti de traduire son plan dans les faits. Pour cela, trois membres venant du Caucase, parmi lesquels une jeune femme, furent envoyés à Constantinople. Ce groupe trouva là un jeune Belge, représentant pour les machines à coudre Singer. Il vivait depuis quatre ans dans la capitale ottomane, s'engagea pour la cause arménienne et se déclarait prêt à construire une bombe à retardement. Le sultan était très prudent et craignait constamment un attentat. C'est pourquoi il ne paraissait que rarement en public. La prière du vendredi était la seule exception. Il était bien connu que chaque vendredi, il se rendait à la mosquée Yildiz et quittait celle-ci toujours au même moment. Les révolutionnaires arméniens avaient découvert après une enquête minutieuse qu'Abdülhamid II avait à chaque fois besoin d'exactement 1 minute et 42 secondes pour grimper dans son carrosse. Ils commandèrent un carrosse élégant, fabriqué à Vienne, avec un espace à bagages pour 100 kg qu'ils remplirent avec 80 kg de mélinite, un explosif facilement auto-inflammable et 20 kg de petits morceaux d'acier et de fer. Ils achetèrent ensuite deux chevaux bruns pour 46 livres turques. Sans éveiller le moindre soupçon, ils conduisirent, se faisant passer pour des visiteurs étrangers, leur attelage jusque devant la mosquée Yildiz, où ils déposèrent le véhicule, activèrent le retardement et finalement, observèrent la scène de loin. Mais ce 21 juillet 1905 précisément, le sultan fut arrêté quelques minutes sur le chemin de son carrosse par une discussion avec le cheikh ül Islam. La bombe explosa avant qu'Abdülhamid II ait quitté la mosquée et causa la mort de 26 personnes de son entourage, ainsi que 58 blessés. Une enquête introduite aussitôt révéla que les terroristes avaient pu partir juste à temps. Le constructeur de la bombe, le Belge Carolus Eduard Joris, répondit de sa culpabilité devant l'ambassadeur belge. Il fut toutefois arrêté et condamné à mort. Sur la base de la pression du gouvernement belge et des manifestations de protestation en Belgique,

le sultan dut gracier Joris. Des sources turques relatent qu'une rencontre personnelle entre Abdülhamid II et Joris eut lieu, au cours de laquelle le sultan lui offrit 500 livres turques et l'engagea comme espion pour surveiller les révolutionnaires arméniens en Europe. Par la suite, il aurait fourni de grands services à la police secrète turque⁹²¹. Les historiens belges le contestent pourtant de manière véhémente⁹²².

Le 21 juillet 1905, le représentant turc de l'Empire ottoman à Berne informa par lettre le président de la Confédération suisse qu'un attentat avait été perpétré sur le sultan, au moment où il voulait quitter la mosquée après la cérémonie « *Selamlik* ». Ce dernier ne s'était pourtant pas montré impressionné et s'était rendu, selon son habitude, au palais Yıldız, en saluant gracieusement la foule qui l'entourait, comme si rien ne s'était passé. Il fut en tout cas confirmé qu'il y avait eu, deux minutes avant l'arrivée du sultan à son carrosse, des morts et des blessés dans l'attentat⁹²³.

Le gouvernement fédéral suisse dut, malgré l'opinion publique régnant dans son propre pays, tenir les usages diplomatiques et condamner l'attentat dans un télégramme⁹²⁴ adressé au sultan, tout en félicitant Abdülhamid II d'avoir échappé à l'attaque avec ces mots : « *sincères félicitations pour avoir heureusement échappé au grand danger qui a menacé sa vie*⁹²⁵. » La Suisse y exprimait égale-

⁹²¹ Voir Yazedjian, *Sultan rouge*, loc. cit., 415-418.

⁹²² Voir Jensen, R. B., *The battle against anarchist terrorism: An international history, 1878-1934*, Cambridge, 2014, 307.

⁹²³ Voir CH-BAR#E2001A#1000-45#191#2#1.

⁹²⁴ Voir CH-BAR#E2001A#1000-45#191#2#3.

⁹²⁵ « *Monsieur, par note du 21 juillet, vous avez bien voulu nous donner connaissance de l'odieux attentat qui a été dirigé hier contre Sa Majesté Impériale le Sultan, Votre auguste Souverain. C'est en ressentant la plus vive compassion pour les familles des victimes et pour les blessés que nous vous prions, au nom du Conseil fédéral, de vouloir bien transmettre, à Sa Majesté Impériale le Sultan, nos sincères félicitations pour avoir heureusement échappé au grand danger qui a menacé sa vie. Veuillez Monsieur le Secrétaire, les assurances de notre c[onsidération] la plus vive [Signa-*

ment sa sympathie aux proches des victimes. Dans le cadre du jubilé des 25 ans de règne d'Abdülhamid II déjà, le 31 août 1900, il dut être difficile au Conseil fédéral suisse de lui envoyer un télégramme de félicitations⁹²⁶. Le sultan exprima toutefois personnellement ses remerciements par télégramme, le 2 septembre 1900⁹²⁷. À la mort de l'ancien sultan Murad V, le 1^{er} septembre 1904, le Conseil fédéral se sentit obligé une fois encore d'envoyer à la Sublime Porte un télégramme de compassion⁹²⁸.

Le coup d'État de 1908

Le 2 juillet 1908, le major Niazi Bey, un membre albanais du comité de Saloniki, quitta son unité avec une petite bande de partisans et la caisse du bataillon pour partir dans les montagnes macédo-niennes. Le vice-major Enver Pacha le suivit peu après dans la clandestinité. Ce dernier avait rassemblé 150 hommes et déclara, du balcon de l'hôtel Olympia à Saloniki, le début de la révolution :

« *À partir de maintenant, nous sommes tous frères, nous sommes ottomans. Il n'y a désormais plus de Bulgares, de Serbes, de Grecs, d'Arméniens, de mahométans. Cela ne joue plus aucun rôle si l'un*

ture]. » Le 22 juillet 1905, le Conseil fédéral envoya ce télégramme au premier secrétaire de la représentation ottomane à Berne, Menis [?] Sureyn [?] Bey, afin qu'il soit transféré à la Sublime Porte.

Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#191#2#3.

⁹²⁶ Voir CH-BAR#E2001A#1000-45#191#1#2 ;

CH-BAR#E2001A#1000-45#191#1#4 ;

CH-BAR#E2001A#1000-45#191#1#3.

⁹²⁷ « *Je viens vous offrir mes remerciements particuliers pour les félicitations et les vœux amicaux exprimés au nom du gouvernement fédéral par l'intermédiaire de mon représentant à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de mon avènement au trône. Abdülhamid.* »

Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#191#1#1.

⁹²⁸ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#191#1#5 ;

CH-BAR#E2001A#1000-45#191#1#6.

de vous va à la synagogue, à l'église ou à la mosquée – nous sommes tous égaux. Nous devons être fiers d'être ottomans⁹²⁹ ! »

800 soldats turcs furent dès lors envoyés à Monastir, mais ils refusèrent d'attaquer leurs camarades et tuèrent à la place leur commandant, Ferik Şemsi Pacha. Son successeur, Osman Fevsi Pacha, fut arrêté par les rebelles. Dans toute la Macédoine, les troupes turques proclamaient leur solidarité avec ceux-ci. Dans la nuit du 22 au 23 juillet, suivit l'occupation du service de télégraphes de Saloniki par le comité central de l'endroit. La population de la ville, excitée, se rassembla devant le palais du gouverneur et Turcs, Grecs et Bulgares se tombèrent dans les bras en se donnant un baiser de fraternité. C'était une fête de réconciliation pour toutes les nationalités et religions. Les heures du sultan étaient comptées. Les Jeunes-Turcs lui envoyèrent un télégramme dont le contenu disait :

« Si la constitution ottomane n'est pas restaurée dans les 24 heures, les deuxième et troisième corps d'armée marcheront sur Constantinople⁹³⁰. »

Abdülhamid II hésita 24 heures, mais ne voyant aucune possibilité de maintenir son régime en place, il dut abandonner. Le matin du 24 juillet, il proclama finalement la restauration de la constitution ottomane, désormais connue sous le nom de « deuxième constitution ottomane ». En 1876, 3 mois et 23 jours après que le sultan Abdülhamid II eut gravi le trône, elle avait été proclamée sous le nom de première constitution ottomane, mais aussitôt abandonnée. Elle était désormais remise en vigueur, après 30 ans, 5 mois et 6 jours⁹³¹.

Lorsque la population comprit ce qui se passait, les gens affluèrent dans les rues et sur les places de tout le pays et, comme auparavant à Saloniki, on assista partout à des scènes de joie et de fête. Ils portaient des drapeaux et des banderoles sur lesquels étaient écrits

⁹²⁹ Cf. Yazedjian, *Sultan rouge*, loc. cit., 656.

⁹³⁰ Loc. cit., 659.

⁹³¹ Loc. cit., 659.



Ill. 49 et 50 : Les Arméniens ottomans dans les mirages de faux espoirs

en arménien, grec et turc, les mots de la révolution française : liberté, égalité, fraternité. Sur un calicot arménien, on pouvait lire les vers du célèbre poète arménien Mekrtitch Pechiktachlian : « *Sous les étoiles – qu'y a-t-il de plus beau que le mot tant désiré de frère* ». Sur une carte postale de l'époque, imprimée en noir et blanc et en couleurs dans l'imprimerie arménienne de Mina, dans le district de Péra à Constantinople, il était écrit en turc ottoman et en français : « *Liberté, Égalité, Fraternité* ». Au milieu, ressortait l'image du sultan, entourée de drapeaux ottomans, et au-dessus, les armoiries ottomanes. Sur la marge inférieure, il était inscrit en écriture arménienne cette légende paradoxale : « *Notre Auguste aimé, le sultan Abdülhamid Khan II Ghasi⁹³²* ». »

Même dans les endroits éloignés, où eurent lieu auparavant les plus grands massacres d'Arméniens, comme par exemple à Ourfa, les gens étaient ivres de joie. D'un jour à l'autre, il ne semblait plus y avoir de haine et de discrimination sur la base de la race et de la religion. La nouvelle devise de l'Empire ottoman disait : « *Il n'y a plus de musulmans et de chrétiens, ni de Turcs, ni de Grecs ou d'Arméniens, mais seulement des Ottomans⁹³³* ». » Dans la cathédrale ar-

⁹³² Cf. *Armenians in Turkey 100 years ago, with the postcards from the collection of Orlando Carlo Calumeno, II*, Istanbul, 2013, 258.

⁹³³ Gottschlich J., *Beihilfe zum Völkermord. Deutschlands Rolle bei der Vernichtung der Armenier*, [Beihilfe], Berlin, 2015, 70 ; Hesemann, *Völkermord*, loc. cit., 123.

15 juillet 1908, le patriarche destitué par le sultan et envoyé en exil à Jérusalem douze ans auparavant, Mattéos Izmirlian, revint lui aussi à Constantinople, en compagnie de l'évêque diocésain de Mouch et du vardapet Nerses Kharkhanian, également banni à Jérusalem. Le patriarche apporta avec lui une couronne offerte par les Ittihatistes de Jérusalem, afin de la déposer au cimetière de Şişli en mémoire des Arméniens tués en 1896 à Constantinople, une tâche qu'il remplit dès le jour suivant. Le 15 octobre, après qu'il eut à nouveau repris sa fonction, il rendit une première visite officielle triomphale au sultan dans le palais Yıldız. Pour Abdülhamid II, il dut être dégradant de devoir recevoir ainsi quelqu'un qu'il avait destitué et banni⁹³⁸.

Le coup d'État des Jeunes-Turcs n'était en réalité pas plus qu'une révolution de palais habituelle. Ils persistèrent en réalité dans le système monarchique. Le sultan demeurait toujours sur le trône, en qualité de calife de 300 millions de musulmans. Ce que les Jeunes-Turcs avaient en vue à l'origine était uniquement la formation d'un gouvernement parlementaire. Ils ne désiraient pas introduire de réformes fondamentales dans la vie socio-politique du pays et ne voyaient aucun intérêt à gouverner eux-mêmes, car ils étaient totalement dépourvus d'expérience en la matière. Ils voulaient contrôler, grâce à leur majorité au parlement, le travail du gouvernement. La plupart des postes supérieurs au sein de ce dernier étaient toutefois occupés par les membres de leur parti et, partout dans les provinces, les fonctionnaires de l'administration de l'ancien régime furent destitués et remplacés par des sympathisants des nouveaux détenteurs du pouvoir. Les bureaux centraux du parti ittihatiste poussaient partout comme des champignons et le nombre de leurs membres augmentait de jour en jour. Beaucoup espéraient en effet une belle carrière au sein de ce nouveau paysage politique.

⁹³⁸ Voir Yazedjian, *Sultan rouge*, loc. cit., 664.



Ill. 53 : Abdülhamid II sur le chemin du parlement ottoman



Ill. 54 : L'ouverture du parlement ottoman

Le groupe des Jeunes-Turcs était partagé concernant la destitution du sultan et l'exercice de sa fonction de calife. Mais une réunion secrète de la direction jeune-turque tenue à Saloniki avait en vérité déjà décidé de laisser Abdülhamid II sur le trône. Leurs principaux représentants, comme Ahmed Riza et le Dr Nazım, furent les plus ardents défenseurs de la pérennité du sultanat, sous condition que le sultan se soumette à la volonté des Jeunes-Turcs. Ahmed Riza voulait tenir en laisse et utiliser, aux fins des Jeunes-Turcs, un sultan craignant constamment d'être détrôné. Le sultan se déclarerait garant de la constitution ottomane et les organes jeunes-turcs le défendraient. Aussi écrivirent-ils que le passé devait être oublié et la personne du sultan et du calife honorée sous un double rapport. Les opposants aigris d'autrefois étaient apparemment devenus amis, ce qui se manifesta avec évidence lors d'une réception dans le palais du sultan, où les deux parties s'échangèrent des discours de louange mutuels. Le sultan assura aux Jeunes-Turcs qu'il renouvelait la promesse qu'il avait faite de se consacrer, avec toute sa vigueur et l'aide d'Allah, en qualité de calife et padichah, au maintien et à la défense de la constitution. Il serait le premier adversaire de ceux qui trahiraient cette dernière. Après qu'il eut personnellement rempli le verre de champagne d'Ahmed Riza, il affirma qu'il ne s'était jamais senti aussi heureux qu'en ce moment. Ahmed Riza s'inclina pour lui baiser la main et répliqua que le padichah et

la nation souhaitèrent fort longtemps une concorde telle qu'elle leur permettrait de manger ensemble à la même table. Depuis les jours du prophète, c'est-à-dire depuis treize siècles, un tel événement n'avait encore jamais eu lieu. Une telle familiarité entre le seigneur et ses sujets n'avait jusque-là jamais été possible. Le sultan ajouta encore qu'il serait prêt à offrir sa vie pour son peuple⁹³⁹.

La réaction des Vieux-Turcs face aux Jeunes-Turcs en 1909

Le sultan Abdülhamid II, un homme de pouvoir rusé, ne s'avoua pas si facilement vaincu par les Jeunes-Turcs, inexpérimentés dans la vie politique. Les grands propriétaires terriens lui demeurèrent fidèles, tout comme le clergé islamique naturellement, mais aussi tous ceux qui se reconnaissaient comme des « Vieux-Turcs » et ne voulurent jamais s'accoutumer à l'idée d'une égalité avec les groupes de populations soumises. Le 12 avril 1909, à l'instigation du sultan – il avait retiré la somme de 2 millions de livres turques des banques étrangères pour cause de corruption – un coup d'État militaire réactionnaire tue 600 personnes et renverse le gouvernement. Un télégramme de la Sublime Porte disait : « À partir d'aujourd'hui, la sainte charia s'applique à nouveau ». Les « Vieux-Turcs », fidèlement dévoués au sultan, voulaient la dissolution du parlement et que soit réintroduit l'ancien régime. De nombreux dirigeants jeunes-turcs paniquèrent complètement et fuirent la ville, parfois déguisés pour ne pas être reconnus. Toutes les rédactions des organes jeunes-turcs furent brûlées et détruites.

Le commandant en chef du vaisseau de guerre ottoman « Asarı Tevfik » menaça de bombarder les insurgés ; ses matelots refusèrent pourtant son ordre et le saisirent, l'emmenèrent au palais du sultan et exigèrent de ce dernier qu'il assiste du balcon à l'exécution du capitaine.

⁹³⁹ Loc. cit., 670.

Talaat Bey dut sa vie à Aknouni, affilié aux *Dachnaks* arméniens, qui le cacha dans sa maison. Grigor Zohrap cacha Halil Bey dans sa résidence pendant un mois. Par la suite, il le conduisit en sécurité dans son propre carrosse à l'ambassade d'Allemagne⁹⁴⁰.

Le major jeune-turc Ismaïl Jumbulatt Effendi envoya un télégramme vers Saloniki avec le mot : « *La constitution est perdue !* » Le gouvernement parlementaire et les principes de l'égalité de droit des différentes nations et religions étaient en danger. À Saloniki, une assemblée fut tout de suite convoquée, lors de laquelle il fut décidé de former une armée commandée par Chekvet Pacha et de marcher sur Constantinople. Le 5 avril, les 2^e et 4^e armées partirent avec 30 000 hommes, sous le commandement de Nazım Bey, et se heurtèrent aux troupes de Chekvet Pacha à San Stefano. De nombreux Jeunes-Turcs et députés du parlement y avaient cherché sécurité et décidèrent lors d'une assemblée de destituer le sultan. Toutes les forces progressistes du pays, les unités armées ainsi que les divers groupes ethniques et leurs unités de combat, déclarèrent leur solidarité avec les Jeunes-Turcs, marchèrent à leur tour sur Constantinople et, le 24 avril 1909, infligèrent aux fidèles du sultan le coup fatal. Les partis arméniens qui collaboraient depuis longtemps avec les Jeunes-Turcs contre le sultan avaient également participé en envoyant, à partir des provinces, leurs unités de combat⁹⁴¹.

Suite à la prise de Constantinople par Chekvet Pacha, 240 députés du parlement et 34 membres du sénat revinrent de San Stefano et tinrent une réunion sous la direction de Saïd Pacha, au cours de laquelle la destitution du sultan fut àprement discutée. Simultanément, les Ittihatistes préparaient la *fatwa* (décision de droit) pour la destitution d'Abdülhamid II. Le cheikh ül-Islam, Mehmet Ziyaeddin Effendi, fut en conséquence invité au parlement, afin de signer la *fatwa*. Il refusa pourtant d'apparaître pour raisons de santé

⁹⁴⁰ Cf. Yazedjian, *Sultan rouge*, loc. cit., 681.

⁹⁴¹ Loc. cit., 686.

et envoya à sa place son représentant, Emini Hadji Nuri Effendi. Celui-ci fit la proposition de modifier la formulation de la *fatwa* en « retrait volontaire ». Suite à une discussion sur ce point, on vota concernant l'abdication du sultan, qui serait soit volontaire, soit à l'invitation d'une assemblée nationale. L'assemblée chargea ensuite Emini Hadji Nuri Effendi de transmettre la *fatwa*⁹⁴² au cheikh ül-Islam afin de la signer. Ce dernier ne pouvait désormais plus s'opposer à la volonté du parlement. Le même jour, une autre *fatwa* fut signée par le cheikh ül-Islam, en vertu de laquelle le frère d'Abdülhamid II, Rechad, était nommé, sous le nom de Mehmed V, nouveau sultan de l'Empire ottoman et calife de tous les musulmans. Lors de sa destitution, le sultan Abdülhamid II avait 68 ans. Il avait régné l'Empire ottoman 32 ans, 7 mois, 27 jours, 16 heures et 45 minutes⁹⁴³.



III. 55 : Combattants volontaires arméniens d'Izmit en chemin pour défendre les Jeunes-Turcs, station de Haïdarpacha, Constantinople, 1909

⁹⁴² Contenu de la *fatwa* : si un imam musulman manipule et brûle les livres saints ; s'il s'approprie de l'argent public ; si, après qu'il eut injustement tué, emprisonné et banni ses sujets, il jure de changer son comportement, mais se parjure ensuite ; s'il cause la guerre civile et fait couler le sang au sein de son propre peuple ; s'il est démontré que son éloignement permettra à la paix de s'installer dans son pays et si ceux qui possèdent l'autorité pensent que cet imam devrait démissionner ou être destitué. Est-il conforme au droit d'approuver une de ces alternatives ? La réponse est "Olur" (licite).

Cf. https://en.wikipedia.org/wiki/31_March_Incident

⁹⁴³ Voir Yazedjian, *Sultan rouge*, loc. cit., 696.



III. 56 : La délégation qui transmet à Abdülhamid II la *fatwa* de sa déposition au Çitli Köşk

Le 27 avril 1909, une délégation composée de 5 personnes fut chargée par l'assemblée nationale de transmettre la *fatwa* de destitution au sultan. Entre-temps, Abdülhamid II s'était retiré au Çitli Köşk. Les membres de la délégation, l'Arménien Aram Effendi Yeramian, le député juif et franc-maçon de haut rang Emmanuel Karasu Effendi (Carasso), l'amiral laze Arif Hikmet Pacha, l'Albanais Esad Pacha Toptani, ainsi que le lieutenant de gendarmerie Galip Bey (Pasiner), le rejoignirent dans une pièce où il se tenait seul avec son fils de quatorze ans, Abdülrahim Effendi. La *fatwa* lui fut lue par Esad Pacha Toptani. Le sultan répondit qu'il n'était pas coupable, qu'il s'était purement et simplement soumis à son destin. Il demanda si sa vie serait épargnée. La délégation lui assura qu'elle ne courait aucun danger. Il régnait une ambiance étouffante dans la pièce. Le silence oppressant n'était interrompu que par les plaintes et les sanglots du fils du sultan. Son perroquet persistait quant à lui à crier : « *Padichahim tchok yacha !* » (« Longue vie à mon roi ! »). Au soir du jour suivant, l'« ombre de Dieu sur terre », le représentant du prophète, le sultan de l'Empire ottoman et le calife de mil-

lions de musulmans, fut banni avec 38 membres de sa famille à Saloniki, la ville qu'il détestait le plus⁹⁴⁴.

Les massacres ciliciens – la grande déception des Arméniens

Après le coup d'État de juillet 1908 dans l'Empire ottoman, les Arméniens nourrissaient l'espoir d'une égalité de droits et d'une véritable fraternisation avec les Turcs. Ils tenaient partout des assemblées, des conférences et des représentations théâtrales. C'est conscients de leur force nouvelle qu'ils entraient dans la vie sociale. Ils étaient bien naïfs de croire qu'ils seraient désormais des citoyens égaux devant la constitution ottomane et seraient protégés par elle de manière satisfaisante. Alors que, à Constantinople, des luttes de pouvoir entre les Jeunes-Turcs révolutionnaires et les « Vieux-Turcs » réactionnaires, fidèles au sultan, créèrent un vide politique dans le pays entier, de terribles massacres d'Arméniens eurent lieu en Cilicie, après que la population locale eut été systématiquement échauffée contre eux. Puisque les Arméniens en Cilicie avaient été largement épargnés lors des massacres hamidiques de 1895-1896 et se trouvaient dans une bien meilleure situation économique et culturelle que les trois quarts restants de la population, la réaction des forces islamistes, motivée par l'envie et la haine, ne se fit pas attendre longtemps. Elle n'avait besoin que d'une petite impulsion pour déclencher une avalanche dévastatrice⁹⁴⁵.

Ce moment arriva lorsque, le 6 avril 1909, à Mersine, deux Turcs furent tués par un jeune Arménien en état de légitime dé-

⁹⁴⁴ Loc. cit., 697-698.

⁹⁴⁵ Sur les massacres de Cilicie, voir en détail *Die Katastrophe von Kilikien 1909*, dans : *Adanayi Hayoc' Patmut' iun* (L'histoire des Arméniens d'Adana), [L'histoire d'Adana], éd. Par Byuzand Yeghiayan, Antélias, 2012, 211-337 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 131-133 ; Hofmann, *Annäherung*, loc. cit., 92 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 79-81.

fense. Lors de leur enterrement, la haine se déchaîna et le peuple exigea qu'on lui livre le jeune Arménien. Des armes avaient été auparavant distribuées aux Turcs par le wali (gouverneur), afin qu'ils puissent se défendre de prétendues attaques arméniennes. Les maisons turques furent marquées pour qu'elles restent épargnées lors des massacres à venir. Sur les maisons arméniennes au contraire, on pouvait lire le mot « giaour ». Dès le 16 avril, les journaux suisses rapportèrent les atrocités commises à Mersine et dans les villages environnants. Ils racontaient en outre comment le feu de paille avait déjà atteint Adana : le quartier arménien de Mersine avait été encerclé par les troupes turques et kurdes avant d'être incendié. Ceux qui s'échappaient étaient tués sans merci et souvent de manière bestiale. Les femmes étaient violées et exposées à des actes de cruauté, les enfants mutilés et dépecés⁹⁴⁶.

Le 24 avril 1909, le journal social-démocrate zurichois « *Volksrecht* »⁹⁴⁷, rapporta que le quartier arménien d'Adana avait été réduit en cendres. Les maisons des missions européennes et américaines furent également attaquées. Les Arméniens qui purent échapper aux massacres étaient sans abris et exposés à la faim. L'état de la population arménienne dans toute la Cilicie était alarmant. Elle était livrée tous les jours, sans protection possible, aux attaques des musulmans, de sorte que la rédaction recevait quotidiennement de nouvelles annonces d'atrocités⁹⁴⁸. Avec le plus grand scepticisme, le journal publia à nouveau les chiffres donnés par le gouverneur d'Adana. Celui-ci avait affirmé que les troubles dans la ville avaient fait 1400 victimes du côté arménien, et 1900 parmi les musulmans⁹⁴⁹.

⁹⁴⁶ À ce propos, en détail Kévorkian R. H., Ternon Y., *Mémorial du génocide des Arméniens*, Paris, 2014, 29-40 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 133 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit. ; Hesemann, *Völkermord*, loc. cit., 126-129 ; *Encyclopédie : Question arménienne*, loc. cit., 9.

⁹⁴⁷ *Volksrecht*, [VR], 87, 16. 04. 1909.

⁹⁴⁸ VR, 88, 17.04.1909 ; Vr, 94, 24.04.1909 ; VR, 105, 07.05.1909.

⁹⁴⁹ VR, 108, 11.05.1909.



Ill. 57 : Les ruines du quartier arménien après les massacres à Adana

À la mi-mai 1909, on pouvait lire dans le « *Volksrecht* » qu'un témoin oculaire français avait raconté dans « *Le Figaro* » :

« Dans chacune de ces fermes, les Arméniens sont tués jusqu'au dernier. Toute résistance est impossible à ces malheureux. Dans leurs terribles souffrances, ils n'ont pu que souhaiter la mort⁹⁵⁰. »

Il racontait en outre que sur la berge du fleuve, alors qu'il appartenait à une troupe française stationnée là-bas, il avait vu des montagnes de cadavres, non pas d'hommes tombés au combat, mais de femmes, d'enfants et de vieillards. Le Turc qui accompagnait les troupes justifiait l'irruption de haine envers les Arméniens avec les mots suivants :

« Depuis la promulgation de la constitution, ils seraient devenus sans-gênes, chicaneurs et insupportables. Ce n'était pas une raison pour les tuer, mais cela explique le déclenchement de la vindicte populaire. [Les Arméniens] ne faisaient pas mystère de leurs plans de sé-

⁹⁵⁰ *Ibid.*

paration et de leur espoir de voir prochainement restauré le royaume d'Arménie. Ils diffusaient des brûlots publics et des images qui honoraient quelque seigneur national glorieux. Ils jouaient, dans leurs théâtres, des pièces dans lesquelles la Turquie était raillée et les cruautés du sultan mises à la lumière du jour. Ils poussaient l'imprudence si loin qu'ils invitaient les autorités locales à ces représentations⁹⁵¹. »

Les massacres en Cilicie de 1909 se produisirent en deux phases : d'abord les méfaits des forces réactionnaires fidèles au sultan, les 14 et 15 avril, puis, les 26 et 27 avril, les troupes régulières de l'armée jeune-turque prirent part aux carnages, accompagnées par la population musulmane⁹⁵². Tous les témoins oculaires déclarèrent d'une seule voix que le monde n'avait encore jamais vu d'atrocités aussi épouvantables. Selon les données européennes, 20 000 Arméniens périrent au cours des massacres de Cilicie, qui avaient pour centre Adana. Les sources arméniennes, dont la crédibilité ne peut être mise en doute, annoncent par contre plus de 30 000 morts⁹⁵³.

Les Jeunes-Turcs au pouvoir rejetèrent la faute et tentèrent de faire du sultan Abdülhamid II, tout juste renversé, leur bouc émissaire afin de pouvoir donner au monde occidental une justification supplémentaire de sa destitution. Sur la demande énergique des délégués arméniens au Parlement, les Jeunes-Turcs envoyèrent trois délégués à Adana, les Arméniens Haroutiun Mostitchian et H. Papikian, qui étaient membres du parti des *Ittihatistes*, ainsi que le Jeune-Turc Youssouf Kemal, afin que chacun mène une enquête indépendante sur les événements et pose la question des responsabilités. Papikian mourut dans son appartement dans des circons-

⁹⁵¹ *Ibid.*

⁹⁵² *L'histoire d'Adana*, loc. cit., 228-253 ; Temon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 133-136.

⁹⁵³ *L'histoire d'Adana*, loc. cit., 266-272. *Encyclopédie : Question arménienne*, loc. cit.



Ill. 58 : Orphelins pris en charge par les Suisses après le massacre d'Adana en 1909

Ill. 59 : Les survivants arméniens ayant trouvé refuge chez les capucins de Mersine en 1909

tances floues avant d'avoir donné connaissance du résultat de ses recherches au parlement. Son rapport fut cependant photographié par un autre délégué arménien, Hambartsoum Poyadjian (Medzn Murat). Dans son rapport, Papikian portait de très graves accusations concernant son propre parti :

« Je suis contraint, en conclusion de mon rapport, d'ajouter avec grande douleur que les membres du parti İttihat ve Terakki ont pris part à l'organisation et à la mise en œuvre de la terrible catastrophe d'Adana. Ce fait fut confirmé par de nombreux représentants du district, par le consul, par les missionnaires américains et les prêtres latins⁹⁵⁴. »

Les massacres de Cilicie, en particulier la tragédie d'Adana, signifiaient pour les Arméniens une amère déception et une désillusion. Cet événement fut une leçon importante pour beaucoup d'entre eux : ne jamais accorder sa confiance aux Turcs, peu importe qu'ils soient Vieux-Turcs ou Jeunes-Turcs, partisans de l'ancien ou

⁹⁵⁴ Cf. loc. cit., 691. Les chercheurs sur le génocide en Arménie sont convaincus que les Jeunes-Turcs sont les principaux responsables des massacres d'Adana. À ce sujet : Hovhannisyán, *Histoire du parti Hentchak*, loc. cit., 203-204.

MS 215/141

Juli 1909.

Erbarmet euch unser, wir verderben!

Ein Hilferuf der armen armenischen Waisenkinder

Schwester **Maria A. Gerber.**

Es herrscht die Gefahr, wenn nicht baldmöglich Hilfe kommt, dass viele Menschenleben durch den Hungertod verlorengelassen werden, als während der Schlachten getötet worden sind. Die Tagelöhler tragen diese Wunden die Hungertod, während die Armen von Adana und Waisenkinder vor Hunger und Elend gestorben sind. Die ganze, unbeschreibliche Not ist nicht nur, eine Hilfe zur Linderung derselben zu unterstützen. Selbstmörder sind zahlreich und verhalten sich wie Waisenkinder ihrer Mutter wie solche ohne einen Vater. An manchen Orten ist jeder Grundbesitzer von den Waisenkindern und hungernden Menschen abgewandt. Die Grossmutter werden aus dem Hause weggeschleppt und ermordet, sogar diese verurteilt die elendeste Gräueltat zu sein.

Seit ein Jahr ist es in der Türkei (Armenien) und in der Türkei arbeiten. Dasselbe führt mich der Herr nach der Stadt Bagdad im Bezirk Adana, im früheren Cilicien, wo gegenwärtig 300 Waisenkinder pflegt werden. Nachdem der liebe Gott diese Station mit seinen Barmherzigkeiten besetzt hatte, brachte er mich hierher nach der Nachbarkirche Chios in Cappadocien, wo ich eine erste Waisenkindergründung führte. Fr. L. Pappas und ich arbeiteten seit einigen Jahren zusammen mit eingebornen Gehilfen in jener Stadt mit etwa 10.000 Einwohnern. Dieses Privileg, die die Behörden zugewiesen hatten, tragen wir zu, ein Waisenkinder zu lassen. Wir beschafften dabei immer ein Aufsehen war hebräisch Arbeit. Nach dem Betreten geschickten wir die Baugelände und bewachten aus, dieses Haus so schnell wie möglich fertig zu machen und es zu füllen mit Waisenkindern. Wir klärten in den 10. die wir schon vorher in Chios hatten, nach dem 100 annehmen.

Bei einigen Jahren hatten wir in der Türkei wegen Fehlen grosser Tüchtigkeit, dass können wir diese Tüchtigkeit, die heute Grundbesitzer des alten Hauses Abdel Hamid, welcher den Betrieb eingeleitet hat, in Kommission und Ausschussmitglied die Jungfrauen und Armenien weiterzubringen. Der liebe Gott gut gesteuert, liegt in Konstanz, aber das Land des Landes ist sehr, weil die Jungfrauen nicht stark genug sind.

U, welchen auch alle Gläubigen betraut in der Hand tragen, dass dem Herrgötzen in Armenien die Erde gemacht würde. Die armen Waisenkinder werden nun in Scharen im Lande anberaumt, was sie sich beschließen sollen, dass in dem nächsten Monat Adana gibt es schon mehr zu betreiben. In Chios kann mehrere Hundert Kinder aus Adana im Arch. welcher Arbeit! Manche hatten ihre Knie verbrannt, weil sie in den besetzten Häusern Besatzungen erdulden hatten, andere sind vor Hunger ganz magere, ja dürr; wieder andere sind von gelben Wesen fast verendet. O, wer will sich erbarmen und ein solches Waisenkinder in ein Waisenkinder aufnehmen lassen! Früher konnten wir die Kinder biligen unterstützen; aber wegen der anhaltenden Missetaten und des daraus resultierenden Töten sind wir gezwungen, die neuen Flüchtlings um Fr. 200. — pro Jahr zu bitten. Wenn wir recht sparen und sparen, so können wir mit dieser Summe gerade durch um 10 die Anzahl ein Kind zu erziehen, zu kleiden und zu schulern.

Wenn eine über mehrere Personen zusammen sich verpflichten, dieses jüdische Betrug zu verhindern, so werden sie als Flüchtlings angesehen und wird ihnen die Photographie, der Name, das Alter und die Geschichte des Kindes zugesandt.

Adressen von Flüchtlings und Betrugern können gerne mitgeteilt.

Asyl Remismühle

Tösstal, Kanton Zürich, Schweiz.

Ill. 60 : L'appel de Maria A. Gerber, la fondatrice de l'orphelinat de Sion à Zindjidere, près de Césarée, 1909

du nouveau régime. Pendant que la direction du parti *Dachnak* continuait à travailler avec les Jeunes-Turcs dans l'espoir d'atteindre un résultat positif pour le futur des Arméniens, la direction du parti *Hentchak* refusa une collaboration intensive. Elle avait en

effet vu à temps que la politique des Jeunes-Turcs cachait un grand danger pour les Arméniens. Le 7 septembre 1913, les Hentchaks convoquèrent à Constanta une grande assemblée des élus du parti. Une décision secrète y fut prise : assassiner la direction jeune-turque, en particulier le ministre de l'Intérieur Talaat Pacha. Un espion arménien trahit pourtant le plan, de sorte que presque toute la direction des Hentchaks fut arrêtée, les centrales du parti fermées et leur organe de parti interdit. Lors même que de nombreux meneurs dachnaks furent arrêtés à Constantinople sur ordre des Jeunes-Turcs et envoyés en direction d'Angora pour être assassinés plus tard à l'intérieur des terres, les 20 meneurs hentchaks arrêtés furent pendus publiquement le 15 juin 1915 sur la place Sultan-Bayezid⁹⁵⁵.

Une nouvelle impulsion pour le secours suisse aux Arméniens

La nouvelle des actes de cruauté perpétrés récemment envers les Arméniens à Adana provoqua une grande vague d'horreur et d'indignation dans de nombreux pays, y compris en Suisse. Tout comme dans les années 1890 du XIX^e siècle, la conférence du secours suisse aux Arméniens put travailler en se reposant sur la bonne volonté montrée par le peuple helvétique pour aider son prochain⁹⁵⁶. C'est

⁹⁵⁵ À propos des 20 Hentchaks pendus, voir le témoignage d'époque et authentique du Dr Johannes Lepsius et de Hans von Wangenheim, ambassadeur allemand à Constantinople, dans : Hayruni A., *Die Armenische Frage und der Genozid an den Armeniern in der Türkei (1913-1919)*, [Arm. Frage/Genozid], Erevan, 2004, 139-140, 147-150 ; Manoukian, *Combattants*, loc. cit., 89-95.

⁹⁵⁶ Dans le contexte des massacres à Adana, un appel aux dons remarquable fut publié en juillet 1909 dans le canton de Zurich par la Sœur Maria Anna Gerber, originaire de Berne. Il portait le titre *Ayez pitié de nous, nous périssons ! Un appel à l'aide des pauvres orphelins arméniens*. On pouvait y lire : *Les pauvres enfants orphelins sont maintenant envoyés en masse dans la campagne afin qu'ils puissent y mendier, car dans le district détruit d'Adana, il n'y a plus rien à mendier. Plusieurs centaines d'enfants arri-*

à nouveau Léopold Favre qui prit l'initiative et apporta personnellement, en octobre et novembre 1909, les premiers dons de soutien en Cilicie. Il les partagea sur place d'une manière ciblée. La somme totale s'élevait à 107 280 francs. Ils furent utilisés pour la reconstruction des maisons détruites principalement dans la région de Kessab ainsi que pour le rachat d'objets de ménage, vêtements, semences, appareils agricoles et bœufs. De nouveaux enfants orphelins purent être accueillis sur la base de nouveaux parrainages. À la fin de l'année, 62 garçons et 32 filles étaient arrivés, ce qui donnait avec les 69 orphelins précédents, un nombre de 163 enfants. 80 d'entre eux étaient des garçons et 83 étaient des filles. Le nombre des orphelins se réduisit en 1911 à 148 garçons et filles et plongea encore à 119 en 1914. Il y avait en outre 50 filles dans la maison d'orphelins de Sivas et 69 enfants furent pris en charge dans différents endroits avec le soutien des Suisses.

Le tableau suivant montre l'évolution des dépenses totales annuelles pour l'aide aux Arméniens dans les années 1910 jusqu'en 1914 ; les frais de construction du nouvel orphelinat à Sivas – représentant un total de 58 390,85 francs – pèsent évidemment à partir de 1913 :

vèrent à Césarée depuis Adana. Ah, quelle vision ! Certains avaient leurs têtes bandées parce qu'ils avaient été brûlés dans les maisons en flammes. D'autres sont tellement maigres à cause de la faim, comme asséchés. D'autres encore sont presque aveugles d'avoir pleuré. Oh, qui donc prendra pitié et permettra d'accueillir une de ces pauvres créatures dans un orphelinat ! La Sœur Gerber est née le 30 mai 1858 à Bellelay. En 1881, elle se rendit à Berne pour une formation de diaconesse et d'infirmière, mais ne put ni terminer sa formation, ni être ordonnée diaconesse. En été 1891, elle partit pour New York, et plus tard pour Chicago, où elle fréquenta pendant deux ans le Moody Bible Institute. Lorsqu'elle entendit parler des massacres hamidiques, elle se décida à partir, avec sa collègue Rose Lambert, vers l'Arménie occidentale. En 1898, elle arriva via Mersine à Hadjin et développa les orphelinats de l'American Board of Commissioners. Elle passa les années 1902 à 1904 aux USA et retourna ensuite en Turquie. Elle fonda en 1909 à Zindjidere, près de Césarée, l'orphelinat de Zion et s'occupa là de 300 enfants.

| Année: | Dépenses totales annuelles en francs: |
|--------|---------------------------------------|
| 1910 | 32 663,95 |
| 1911 | 33 013,50 |
| 1912 | 38 679,70 |
| 1913 | 54 456,00 |
| 1914 | 58 621,50 |

Une lettre⁹⁵⁷ de la gérance de l'« Euphrates College » à Harpout dépeint comme suit la nouvelle situation sociopolitique au sein de l'Empire ottoman, après le coup d'État des Jeunes-Turcs :

« Nous voulons attirer votre attention sur la crise et les problèmes du secteur de l'éducation à Harpout [...]. Le dur travail effectué ces 30 dernières années a créé une position très estimée pour l'Euphrates College' au sein de la nouvelle société turque. Si le College ne peut se maintenir sous les nouvelles conditions, son rôle de leader sera alors repris par d'autres. Notre College se trouve en ce moment dans une situation de concurrence féroce. L'éducation est à l'ordre du jour (« Ordre de jour »). Les écoles de l'État sont ouvertes aussi bien pour la jeunesse islamique que chrétienne et prennent leur orientation du modèle laïque français. Ces écoles offrent l'avantage de voir leurs diplômés trouver beaucoup plus facilement du travail au service de l'État. Les écoles nationales arméniennes sont dirigées par de jeunes Arméniens qui sont engagés pour des raisons nationalistes et politiques : elles se propagent rapidement et attirent à elles la jeunesse avec un enthousiasme patriotique. Au premier regard, on a l'impression que ces écoles sont de jour en jour plus attractives, gagnent partout du terrain et que la demande pour une école missionnaire disparaîtra bientôt. Pourtant, c'est le contraire qui est vrai : le but de notre College n'est certainement pas de simplement préparer de jeunes gens à leur travail plus tard, mais d'éduquer des chrétiens qui peuvent exercer une forte influence dans tous les domaines de la vie.

Dans cette perspective, notre College est le seul qu'il y ait jamais eu. Les écoles d'État ont naturellement une orientation anti-chrétienne, anti-religieuse et a-morale. Un mahométant qui reçoit une éducation moderne de ce genre au sein d'une telle école devient en général un athée et le mahométanisme n'a pas de grande influence sur lui. Nous pouvons dire la même chose des écoles supérieures arméniennes, et ce pour une autre raison : en dépit de la grande souffrance de ce peuple, l'esprit politique de ses meneurs, qui dirigent ces écoles, est athée et hostile à tout ce qui a trait à la religion. Partout dans ces écoles, mais aussi en dehors, ils critiquent et se moquent de la foi religieuse et de toutes les idées transmises de la morale, de la sainteté et de la vérité.

Les forces qui sont actives en Turquie aujourd'hui sont de ce type, actives en outre au sein d'une population qui s'éveille tout juste et dont la vie nationale prend une figure nouvelle. Il est certainement temps d'organiser les forces qui travailleront pour le Christ. Plus que jamais, un College chrétien doit pouvoir affirmer sa présence dans le domaine de l'éducation, afin de former les gens dont le pays a vraiment besoin. Pour cette tâche, l'Euphrates College' est le seul dans cette grande région. Afin qu'il puisse attirer et retenir les jeunes hommes et femmes, l'Euphrates College' doit suivre l'allure de son époque. Certains nous ont déjà quittés pour choisir d'autres écoles. Cette tendance peut durer si notre College ne prend pas une forme qui attire à elle les meilleurs éléments du pays. Si nous n'obtenons pas de nouvelles forces et installations, notre position de primauté passera à d'autres. Ce serait cependant au profit de ceux qui mènent le pays loin des idéaux chrétiens. »

⁹⁵⁷ Rapport 1910, loc. cit., 18-19.

L'ANNÉE 1915

Mauvaise intention, bonne occasion

Les nouvelles des nombreux massacres d'Arméniens organisés et menés par le gouvernement des Jeunes-Turcs atteignirent la Suisse beaucoup plus tardivement qu'à l'époque des massacres hamidiques de 1895–1896 ou de 1909 à Adana. Elles apparurent pour la première fois dans la presse suisse environ un mois après la déportation des notables arméniens de Constantinople, les 24 et 25 avril 1915. Cela tient à ce que les nouveaux massacres consacraient la réalisation d'un projet qui avait été précisément planifié, préparé jusque dans le détail et mené dans le plus grand secret par les meneurs jeunes-turcs. Une deuxième raison était la fraternité d'armes de l'Empire allemand avec les Jeunes-Turcs ottomans. La diplomatie allemande et la censure en Allemagne avaient fait très attention qu'aucune nouvelle des massacres d'Arméniens dans l'Empire ottoman ne parvienne au public européen. Au commencement de la Première Guerre mondiale, le gouvernement jeune-turc donna l'impression qu'il se montrerait neutre et ne participerait pas à la guerre. La signature d'un accord secret avec l'Empire germanique, le 2 août 1914, mena toutefois finalement à ce qu'il entre en guerre du côté des puissances centrales, le 30 octobre 1914.

La guerre assurait aux Jeunes-Turcs la meilleure possibilité de réaliser leurs idées pantouraniques, panislamiques et radicales nationalistes. Celles-ci consistaient à envahir toute la Transcaucasie et à pénétrer jusqu'en Asie centrale, profitant de l'occasion pour éliminer tous les non-turcs, en particulier les Arméniens chrétiens. Les



Ill. 61 : Le triumvirat jeune-turc – Enver, Talaat, Djemal – responsables principaux du génocide arménien

Jeunes-Turcs transformeraient de la sorte l'Empire ottoman, alors constitué de plusieurs peuples, en un Etat de pure nationalité turque. La guerre détournant l'attention générale, les Jeunes-Turcs prirent l'occasion de résoudre définitivement la question arménienne en écartant totalement du chemin la source du problème, à savoir les Arméniens eux-mêmes, sans attirer l'attention de la publicité mondiale.

Les Jeunes-Turcs avaient accru leur puissance au moyen de deux coups d'État : le 22 janvier 1913, ils parvinrent à renverser le gouvernement libéral de Mahmed Kamil Pacha et à mettre à sa place le gouvernement de Chefket Pacha. Lorsque ce dernier fut tué lors d'un attentat le 11 juin 1913, un triumvirat radical jeune-turc constitué d'Ismail Enver Pacha (1881–1922), ministre de la Guerre, Mehmet Talaat Pacha (1874–1921), ministre de l'Intérieur et Ahmed Djemal Pacha (1872–1922), ministre de la Marine, reprit la puissance absolue dans l'Empire ottoman.

Bien que ce triumvirat présente une dictature militaire, le parlement ottoman continua son activité. Avec la dissolution du parlement le 13 mars 1915, la voie était devenue libre pour que la direction radicale des Jeunes-Turcs traduise dans les faits son plan secret d'annihilation des Arméniens dans tout l'Empire. Ce plan

secret fut préparé durant les premiers jours de la guerre mondiale au sein d'une réunion strictement confidentielle de la direction jeune-turque, sous la présidence du ministre de l'Intérieur Talaat Pacha. Elle est connue dans la recherche sur le génocide sous le concept des « dix commandements⁹⁵⁸ de Talaat Pacha ». Ce plan vint la première fois à la lumière du public en 1919, en traduction arménienne, dans le journal paraissant à Constantinople, « Tchakatamart »⁹⁵⁹.

Publié une nouvelle fois dans le journal arménien « Vertchin Lur », le plan a été repris dans cette version par le célèbre historien arménien Léo, et réédité plus tard dans l'une de ses monographies. L'historien arménien français Arthur Beylerian a repris la traduction française du plan secret des Jeunes-Turcs dans la préface de son ouvrage paru en 1995 : « *Les grandes puissances, l'Empire ottoman et les Arméniens dans les archives françaises, 1914-1918. Recueil de documents* ». Le chercheur arméno-américain sur les génocides Vahakn Dadrian, qui a étudié l'archive anglaise, mit en lumière des détails concernant la naissance et la découverte du plan secret. Il montra en particulier que des membres du comité central du parti *İttihat ve Terakki* avaient pris part à la réunion secrète des Jeunes-Turcs, à savoir le ministre de l'Intérieur Talaat Pacha, la tête du *Teşkilat-ı Mahsusa* (« organisation spéciale ») – mélange d'organisation secrète et d'organisation de guérilla appartenant au comité pour l'unité et le progrès –, constituée des médecins Behaeddine Şakir et Mehmed Nazım Bey, le chef de gendarmerie İsmail Djumbulatt et le directeur du département des services secrets, le colonel Seyfi. Ahmed Essad, un collaborateur en chef au sein du service des

⁹⁵⁸ Dadrian V. N., *The secret Young-Turk İttihadist conference and the decision for the World War I Genocide of the Armenians*, dans : *Holocaust and Genocide Studies*, [İttihadist conference], Vol. 7, No. 2, 1993, 173-201. Safrastyan, *Généalogie*, loc. cit., 168 ; dgl., *Genèse*, « les dix commandements », loc. cit., 119.

⁹⁵⁹ Safrastyan, *Généalogie*, loc. cit., 169.

informations du ministère de l'Intérieur turc, en avait occupé la fonction de secrétaire⁹⁶⁰. Après la guerre, celui-ci fit une déclaration à destination des représentants des forces d'occupation britannique, au sein de laquelle il expliquait pourquoi une enquête qui prendrait appui sur des documents officiels écrits se heurterait à des difficultés. L'ensemble des documents à charge concernant l'extermination des Arméniens dans l'Empire ottoman a en effet été détruit par la direction jeune-turque avant l'occupation de Constantinople par les troupes alliées. Contre une somme de 10 000 livres britanniques, il céda aux Britanniques quelques-uns des documents qu'il avait apportés avec lui, parmi lesquels se trouvait la retranscription⁹⁶¹ qu'il avait faite du plan en 10 points projeté en décembre 1914 ou janvier 1915 par la direction restreinte du comité jeune-turc pour l'« unité et le progrès ». En voici le contenu :

1. *Sous l'évocation des paragraphes 3 et 4 des statuts du comité pour « l'unité et le progrès », toutes les organisations arméniennes devront être dissoutes et toutes celles qui se sont opposées à quelque moment au régime devront être bannies dans des provinces comme Bagdad ou Mossoul et éliminées sur le chemin ou arrivées à destination.*
2. *Les armes doivent être confisquées.*
3. *Avec des moyens appropriés, l'on devra attiser les esprits des musulmans contre les Arméniens et, là où les Arméniens avaient déjà ressenti la haine des musulmans, comme à Van, Erzeroum et Adana, des massacres organisés devront être provoqués – comme l'ont fait les Russes à Bakou.*
4. *Dans les provinces d'Erzeroum, Van et Mamouret-ul-Aziz, l'exécution [des massacres] devra être laissée à la population. Au contraire, aux endroits comme Adana, Sivas, Brousse, Iz-*

⁹⁶⁰ Cf. *Ibid.*, et de même en version anglaise : Safrastyan, *Généalogie*, loc. cit., 120.

⁹⁶¹ Loc. cit., 170.

mit et Smyrne, les musulmans doivent être activement soutenus par des forces armées [gendarmes].

5. Des possibilités doivent être créées afin d'éliminer tous les hommes jusqu'à 50 ans, les clercs et les enseignants; les filles et les enfants doivent rester [en vie] afin d'être islamisés.
6. Toutes leurs familles doivent être déportées; celles qui réussissent à fuir seront privées de toute possibilité d'entrer en contact avec leur famille ou leur lieu de naissance.
7. Parce que les fonctionnaires arméniens pourraient devenir espions, ils doivent être écartés de toutes les institutions et fonctions étatiques.
8. Des moyens appropriés doivent être pris pour tuer tous les Arméniens dans l'armée; l'exécution de ce point doit être laissée aux forces armées [aux militaires eux-mêmes].
9. Toutes les opérations doivent commencer en même temps afin qu'aucune autodéfense n'ait le temps de s'organiser.
10. On devra faire particulièrement attention à ce que les ordres soient tenus secrets. Aussi, ne pourront en être investis à chaque fois plus de deux à trois personnes⁹⁶².

Les chercheurs sur le génocide donnent mi-janvier 1915 pour date de ces « dix commandements », dont l'orientation était celle d'une extermination radicale.

Les criminels cherchent habituellement à effacer les traces de leurs faits. Les principaux responsables procédèrent d'une façon similaire concernant le génocide des Arméniens. En mai 1915, la direction jeune-turque promulgua une loi qui devait servir à la dissimulation de leur action criminelle. Elle fut nommée « loi de la déportation » par les chercheurs sur le génocide arménien. Sa pré-histoire se présente de la manière suivante : le 24 mai 1915, les trois puissances de l'Entente – Russie, Grande-Bretagne et France –, for-

⁹⁶² Cf. Dadrian, *Ittihadist conference*, loc. cit., 174-175; Safrastyan, *Genesis*, loc. cit., 120.

mulèrent une note de protestation⁹⁶³ adressée au gouvernement jeune-turc dans laquelle ils menaçaient, une fois la guerre terminée, de poursuivre « le crime contre l'humanité et contre la civilisation » que ces derniers avaient commis envers les Arméniens et de traîner les responsables personnellement en justice. Le même jour encore, ils envoyèrent cette note en langue française via le ministre français des Affaires étrangères et le service télégraphique « Havas », à destination de Constantinople et Berlin⁹⁶⁴.

Puisque, à cause de la guerre, les nations de l'Entente n'entretenaient pas de relations diplomatiques avec l'Empire ottoman et ne purent en conséquence pas transmettre officiellement la note tout de suite et personnellement à l'Empire ottoman, il fallait en passer par un tiers. Le texte français de la note de protestation fut envoyé le 28 mai par le ministre français des Affaires étrangères à Washington et de là, transmis à l'ambassade américaine à Constantinople. Le 29 mai, l'ambassadeur Henry Morgenthau, qui représentait alors une puissance temporairement neutre, transmit la note de protestation au grand vizir Saïd Halim Pacha⁹⁶⁵. Cette lettre provoqua l'émoi des Jeunes-Turcs, qui entreprirent de démentir les accusations dans une déclaration du gouvernement, le 4 juin 1915 :

« Il est tout à fait faux que des faits d'assassinats ou des meurtres de masse aient eu lieu en Turquie contre les Arméniens. Les Arméniens d'Erzeroum, Terdjian, Egin, Sassoun, Bitlis, Mouch et de Cilicie n'ont commis absolument aucune action qui aurait pu déranger l'ordre public et le calme, ou qui auraient pu exiger des mesures d'ensemble de la part du gouvernement⁹⁶⁶. »

⁹⁶³ Voir : *Neue Zürcher Zeitung* [NZZ] du 24.5.1915; *Basler Nachrichten* du 25.5.1915; *Der Bund* du 26.5.1915; *Journal de Genève* du 26.5.1915.

⁹⁶⁴ Voir loc. cit., 123. Selon Safrastyan, Talaat Pacha a eu connaissance de la note de protestation, soit dès le soir du 24, soit au matin du 25 mai 1915 au plus tard. Dès le 26 mai, il présenta son projet de loi au gouvernement.

⁹⁶⁵ *Ibid.*

⁹⁶⁶ Cf. Lepsius J., *Der Todesgang des armenischen Volkes*, Potsdam, 1919, 163. Le consul général turc à Genève Zia Bey produisit encore le 27 août,

La note de protestation des puissances de l'Entente avait fortement inquiété et presque paniqué le ministre de l'Intérieur Talaat Pacha. Il était conscient de sa responsabilité, car il avait lui-même communiqué l'ordre de déportation. Il l'avoua à son ami proche et confident Halil Bey, l'un des meneurs du parti *İttihat ve Terakki*, qui l'évoqua dans ses mémoires. Talaat Pacha s'efforça par conséquent de reporter sur le dos des autres une part de la faute, afin de ne pas passer pour seul responsable. Il remua alors ciel et terre afin que certaines décisions de gouvernement puissent être prises dans l'intervalle d'une semaine. Le résultat en fut la « loi de déportation ». Elle fut décidée le 27 mai et entra en vigueur le 1^{er} juin 1915. Elle fut signée par le sultan Mehmed V Rehad, le grand vizir Saïd Halim Pacha et le ministre de la Guerre Enver Pacha. Le fait qu'elle ait été élaborée en toute précipitation prouve que les règles usuelles furent transgressées ; la loi fut décidée sur la base de l'ébauche de Talaat Pacha, sans débat et sans séance de gouvernement. Elle portait l'en-tête suivant : « *Loi temporaire concernant les mesures à prendre par les forces militaires face aux opposants au pouvoir du gouvernement en temps de guerre*⁹⁶⁷. » L'ordonnance d'urgence du 1^{er} juin 1915 pour la déportation des Arméniens dans l'Empire ottoman contient ce que suit :

1. « *Pendant l'état de guerre, les commandants des armées, du corps d'armée et des divisions, leurs suppléants et les commandants d'unités autonomes sont habilités et ont le devoir d'infliger les peines les plus strictes par la force militaire et d'étouffer toute résistance dans l'œuf, aussitôt qu'ils établis-*

sur instruction de la Porte, un démenti formel de toutes les nouvelles des massacres arméniens diffusées dans des journaux neutres et écrivit, à une époque où la déportation de masse avait déjà été accomplie : « *L'ensemble de la population arménienne, les hommes, les femmes et les enfants jouissent en pleine sécurité de la protection des autorités ; il y a eu quelques responsables qui ont été jugés par des tribunaux formés légalement.* » Cf. *Ibid.*

⁹⁶⁷ Cf. Safrastyan, *Généalogie*, loc. cit., 178.

sent que la population offre de quelque manière résistance et entreprend une insurrection armée face aux ordres du gouvernement et aux mesures pour la défense du pays et la protection du calme et de l'ordre.

2. *Les commandants des armées, du corps d'armée indépendant et des divisions peuvent, si s'en présentent les exigences militaires ou s'ils établissent qu'il y a espionnage et trahison du pays, déporter la population des villages et des petites villes, que ce soit isolément ou tous ensemble, vers d'autres lieux et les établir là-bas.*
3. *Cette loi entre en vigueur au jour de sa proclamation.*
4. *L'exécution de la loi est confiée au commandant en chef en place et au ministre de la Guerre.*

*J'ai ordonné la mise en œuvre provisoire de ce projet de loi et son intégration au sein des lois de l'État en attendant que sa transformation en loi effective soit demandée à l'ouverture du parlement*⁹⁶⁸. »

Si cette loi devait d'une part servir au camouflage du génocide des Arméniens, d'autre part à empêcher la désignation d'un responsable unique, elle fut surtout utilisée pour impliquer les forces militaires dans la réalisation des desseins inhumains des Jeunes-Turcs.

Au début de la Première Guerre mondiale, la stratégie politique des Arméniens avait déjà été établie lors de la 8^e journée de parti des *Dachnaks*. Étrangement, cette dernière eut lieu sur le souhait exprès de Talaat Pacha et fut tenue du 2 au 14 août 1914 à Erzeroum. Alors que ces journées touchaient à leur fin, une délégation jeune-turque arriva sous la direction du Dr Behaeddine Şakir, d'Ommer Naci et d'Hilmi Bey et proposa aux représentants du parti *Dachnak* Rostom, Vramian et Aknouni, d'attaquer l'ennemi russe dans le dos et d'instiguer une révolte en Transcaucasie. Les Armé-

⁹⁶⁸ Cf. Gottschlich, *Beihilfe*, loc. cit., 311-312.



Ill. 62 : En présence des Jeunes-Turcs, le cheikh ül-Islam appelle au djihad à la mosquée Fatih

niens devaient en outre mettre en place des unités de volontaires pour aider les Jeunes-Turcs, après la déclaration de guerre, à libérer les Arméniens vivant sur le territoire turc. En contrepartie, les Jeunes-Turcs promirent aux Arméniens d'établir pour eux, après la victoire sur les Russes, un territoire autonome sous contrôle turc dans le Caucase. Celui-ci devait inclure les provinces d'Erevan, Kars, Elisabethpole et quelques districts des provinces de Van, Bitlis et Erzeroum⁹⁶⁹.

Le congrès du parti des *Dachnaks* à Erzeroum rejeta les propositions des Jeunes-Turcs et tint fermement à sa position de neutralité politique. En cas de guerre pourtant, les Arméniens défendraient leur patrie comme citoyens de l'Empire ottoman et rempliraient loyalement leurs devoirs envers le gouvernement jeune-turc⁹⁷⁰.

⁹⁶⁹ Voir Vratsian S., *Hayastani Hanrapetut' iun* (La République d'Arménie), [Rép. d'Arménie], Beyrouth, 1958, 8-9.

⁹⁷⁰ Loc. cit., 9.

Les Arméniens tinrent leur promesse et dès que les Ottomans entrèrent en guerre, des services de prières furent tenus dans tout l'Empire pour leur victoire, ainsi que des collectes au profit du Croissant-Rouge. En même temps, des milliers d'Arméniens, venant de Russie ou d'autres pays voisins, combattaient du côté russe au sein de sections de volontaires. Pressés entre deux fronts, les meneurs politiques arméniens perçurent le danger qui les menaçait et envoyèrent une lettre circulaire à leurs comités de province :

« Nous aimerions attirer votre attention sur la difficulté de la situation dans laquelle notre pays se trouve suite au déclenchement de la guerre. Plus que jamais, nous devons employer toutes nos forces afin d'éviter un malheur à notre peuple. Notre contribution pour le maintien de l'ordre et de la sécurité générale devrait être d'éviter toute situation pouvant mener à des conflits ou à des incompréhensions politiques entre les diverses franges de la population⁹⁷¹. »

Les Jeunes-Turcs avaient toutefois une tout autre opinion. Ils défendaient une sorte de « patriotisme exclusif » qui excluait les autres peuples de l'Empire ottoman. Cela apparut avec clarté dans la déclaration du 11 novembre 1914 :

« Ne l'oublions pas : nous ne participons pas seulement à cette guerre pour nous sauver du danger qui nous menace. Nous poursuivons un dessein bien plus important : la réalisation d'un idéal national. L'idéal national de notre peuple et de notre patrie est la raison pour laquelle nous devons détruire l'ennemi et instaurer une frontière naturelle qui nous permette de nous unir avec nos frères de race. En outre, notre engagement religieux nous ordonne de libérer le monde islamique de la domination des infidèles... Nous combattons pour notre patrie, notre religion et notre idéal national⁹⁷². »

Le 23 novembre 1915, le sultan Mehmed V Rechad, calife de tous les musulmans, et le cheikh ül-Islam, déclaraient la guerre sainte. Ils appelaient les musulmans du monde entier à se lever

⁹⁷¹ Cf. Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 150.

⁹⁷² Cf. loc. cit., 151.

contre les giaours et à se rallier à des troupes régulières ou des bandes irrégulières afin de tuer l'ennemi chrétien⁹⁷³.

Au jour même de la déclaration de guerre, les troupes russes passèrent les frontières ottomanes et prirent possession de toute la vallée de Bassen ainsi que d'une partie de la vallée d'Alachkert. Ce n'est que sur la ligne Erzeroum-Sarikamich-Olti que la marche russe fut retenue par les troupes ottomanes. Au début du mois de décembre 1914, le ministre de la Guerre Enver Pacha, nommé « vice-généralissime » le 21 octobre, reprit le commandement supérieur de la III^e armée, située auprès d'Erzeroum. Son plan ambitieux d'envahir l'ensemble du Caucase, en ayant vaincu et détruit l'armée russe, ainsi que son rêve d'entrer en connexion géographique avec les peuples touraniens ne furent pas exaucés. En lieu et place, les affrontements prirent, dans les conditions extrêmement rudes de l'hiver, une tournure qui les vouait à l'échec. Des 90 000 hommes de la III^e armée, il n'en resta plus que 15 000. 12 000 échouèrent dans les prisons russes. D'une part, Enver Pacha louait, dans une lettre⁹⁷⁴ du 26 février 1915 à l'archevêque arménien de Konia, les soldats arméniens pour la loyauté et la bravoure qu'ils avaient montrées ; d'autre part, les Jeunes-Turcs attribuaient aux Arméniens la responsabilité de la lourde défaite qu'ils avaient subie, parce qu'ils se seraient alliés à l'ennemi russe et auraient trahi l'Empire ottoman.

Dès octobre 1914, on commença à confier des travaux d'armature aux hommes arméniens âgés de 16 à 50 ans, voire en certains

⁹⁷³ *Ibid.*

⁹⁷⁴ « ... Je vous remercie et profite de cette occasion pour vous dire que les soldats arméniens de l'armée ottomane accomplissent consciencieusement leurs devoirs sur le théâtre de la guerre, ce dont je peux témoigner de mes propres yeux ; je vous demande de transmettre à la nation arménienne, connue pour son parfait dévouement envers le gouvernement impérial ottoman, l'expression de ma satisfaction et de ma gratitude. » Cf. Lepsius, *Bericht über die Lage des armenischen Volkes in der Türkei*, Potsdam, 1916, 162.

endroits 70 ans. Ils furent engagés, dans les pires conditions, au travail le plus pénible, par exemple porteurs de charges et ouvriers des chaussées. Fin février 1915, l'ensemble des Arméniens fut suspendu du service de l'État et les soldats arméniens, environ 60 000, pour la plupart placés dans des bataillons de travaux, finirent tôt ou tard par sombrer à cause de la malnutrition ou des maladies. Le plus souvent cependant, ils étaient égorgés, tués par balle ou noyés.

Parallèlement au désarmement de la population arménienne, des armes furent systématiquement procurées à la populace turque et aux Kurdes. Des criminels célèbres furent libérés des prisons et renforçaient les hordes armées, appelées « Tchétés » par les Jeunes-Turcs. Il s'agissait d'escadrons de la mort irréguliers, formés pour des « actions exceptionnelles ». Ils avaient la même tâche que les troupes les Hamidiés en leur temps, à savoir l'extermination des Arméniens. Il était facile de pousser, sous la torture, les Arméniens désarmés à l'aveu de possession d'armes, pour les accuser ensuite de projeter une rébellion.

En mars 1915, les Arméniens à Erzeroum apprirent de certains cercles turcs que les Jeunes-Turcs planifiaient des meurtres de masse à l'encontre de leur peuple. Il était pourtant trop tard pour la direction politique des Arméniens d'organiser une quelconque autodéfense. Dès le 16 juillet 1914, l'ensemble des membres du parti *Hentchak* avaient été, sur ordre du ministre de l'Intérieur Talaat Pacha, arrêtés puis jetés en prison. A partir du 12 avril 1915, ce fut le tour des membres du parti *Dachnak*. Le 21 avril, on commença à arrêter les intellectuels et meneurs politiques des Arméniens dans les villes les plus grandes d'Arménie occidentale. Plus de 800 députés, meneurs de partis, journalistes, écrivains, banquiers, académiciens, fonctionnaires et intellectuels furent ainsi progressivement arrêtés. Ils furent ensuite déportés en Anatolie intérieure. La plupart d'entre eux étaient assassinés en chemin ou une fois arrivés à destination. Le 24 avril et dans la nuit du 25 avril, plus de 200 notables Arméniens furent arrêtés en une fois à Constantinople, pour

être de même déplacés à l'intérieur du pays. Ils furent déportés en direction d'Angora, dans la petite ville de Çankırı, ou encore à Çorum. A partir de là, les meneurs politiques les plus importants étaient déplacés via Adana et Alep jusque Diarbékir, pour être tués cruellement loin de la publicité mondiale. Seul un petit nombre d'entre eux eurent la chance d'être libérés et de survivre, grâce aux énormes efforts déployés par des amis influents et des parents.

Le 18 juin 1915, le Dr Lepsius télégraphia de Postdam, au nom de la « Deutsch-Armenischen Gesellschaft », au ministère des Affaires étrangères à Berlin :

« J'ai reçu le télégramme suivant de Sofia :

Sofia, expédié le 14. 6. Potsdam, reçu le 16. 6.

Parmi les Arméniens bannis, Aknouni, Khajak, Zartarian, Minassian ont été provisoirement envoyés à Angora devant le tribunal militaire. On nettoie l'Arménie des Arméniens. La population arménienne est envoyée d'Ersinçan, Marach, Hadjin, Aïntab en Mésopotamie intérieure. Dans toute la Cilicie, bannissement de masse de tous les Arméniens. De Constantinople également. Désespoir général. Nous vous prions de nous informer des démarches entreprises.

Sofia, expédié le 17. 6. Potsdam, reçu le 18. 6.

20 Hentchakistes ont été exécutés à Constantinople. Le même destin menace les Dachnakistes bannis à Angora. Nous prions de tout faire afin de prévenir ce mal⁹⁷⁵. »

Une fois le peuple arménien amputé de son élite politique et intellectuelle, il fut pratiquement livré sans défense aux Jeunes-Turcs. Le comité central jeune-turc commença à traduire dans les faits le plan qu'il avait prévu : l'annihilation totale du peuple arménien dans l'Empire ottoman. Dès août 1914, la direction jeune-turque avait créé son instrument de mort, la « Teşkilat-ı Mahsusa »⁹⁷⁶, une

⁹⁷⁵ Cf. Hayruni, *Arm. Frage/Genozid*, loc. cit., 139.

⁹⁷⁶ Voir à ce propos dans le détail Dadrian V., *The Role of the Special Organization in the Armenian Genocide during the First World War*, dans: *Mi-*

« organisation spéciale », mélangeant organisation secrète et guérilla, qui appartenait au comité pour l'unité et le progrès. Cette « organisation spéciale » était dirigée à partir de Constantinople par un état-major de trois hommes, composé du Dr Nazım, d'Atif Rıza et d'Aziz Bey (chef de la police). Ses décisions étaient avalisées automatiquement par le gouverneur militaire Levad à Constantinople. La participation du chef de la police et du gouverneur militaire montre clairement la nature de cette « organisation spéciale », que l'on peut caractériser sans aucun doute de paramilitaire ou de sorte de police, et rend compréhensible l'impunité générale avec laquelle elle commit ses innombrables crimes. Au début de l'année 1915, le Dr Nazım, premier secrétaire de cette commission, exposait lors d'une séance secrète, la nécessité d'une éradication complète du peuple arménien :

« Si nous continuons à nous montrer satisfaits de ce genre de massacres locaux, comme ils eurent lieu à Adana et d'autres endroits en 1909 [...], si cette épuration ne devient pas générale et définitive, cela mènera inévitablement à des dommages. Il est donc urgent d'éradiquer complètement le peuple arménien, de sorte que ne reste sur terre plus aucun Arménien et que le concept d'Arménien soit effacé. Nous sommes maintenant en guerre, et il n'y a pas de situation plus favorable que celle-ci. L'intervention des grandes puissances et la protestation de la presse ne trouveront aucun écho. Et même si cela devait être le cas, l'affaire sera déjà devenue un fait accompli et ce, pour toujours. Cette fois, le procédé sera une annihilation totale, et il est indispensable qu'aucun Arménien ne survive à cette dernière⁹⁷⁷. »

norities in Wartime. National and Racial Groupings in Europe, North America and Australia during the World Wars. éd. par Panikos Panayi, Oxford ; Providence : Berg, 5-82 (1993).

⁹⁷⁷ Cf. Hofmann, *Annäherungen*, loc. cit., 95-96 ; également à ce sujet : *Der Völkermord an den Armeniern vor Gericht: Der Prozess Talaat Pascha, [Prozess]*, éd. et introduit par Tessa Hofmann. Göttingen, Wien : *Gesellschaft für bedrohte Völker*, 1980 ; troisième édition, complétée et re-vaillée, 1985, 133-136.

Les télégrammes codés du ministre de l'Intérieur Talaat Pacha aux autorités de la province furent animés, à partir de février 1915, de la même intention. Ils furent présentés en 1919 comme pièces à conviction pendant le « procès des unionistes » à Constantinople et, en 1921, lors de ce qu'on a appelé le « procès Talaat Pacha » à Berlin, afin de démontrer l'intention délibérée qu'avait le gouvernement jeune-turc de procéder au génocide des Arméniens. Ce dernier se déroula, selon les plans, en quatre phases successives :

1. Désarmement et meurtre de tous les Arméniens au sein de l'armée ottomane.
2. Mise aux arrêts, déportation et exécution de l'ensemble des notables et intellectuels du peuple arménien.
3. Désarmement de la population civile arménienne ; armement simultané et formation de bandes kurdes, de hordes tcherkesses et d'escouades de la mort – les « Tchétés » évoqués plus haut –, recrutées en vue du massacre.
4. Déportation de l'ensemble de la population civile arménienne, totalement livrée à ses meurtriers, avec pour intention de l'exterminer, en partie par des massacres immédiatement après que les habitants eurent quitté leurs habitations, en partie par des marches de la mort dans les hostiles déserts syriens et mésopotamiens.

L'exécution de ce crime était aux mains des autorités civiles turques et de leur gendarmerie. Du centre de Constantinople, les organisateurs jeunes-turcs du génocide avaient veillé à ce que les ordres soient précisément observés. Des télégrammes codés étaient continuellement envoyés par le ministre de l'Intérieur ou par Talaat aux autorités du district, dans lesquels il était exigé, sous menace de châtement, que les Arméniens, même après passage à l'islam, enlèvement dans un harem, réduction en esclavage ou « adoption » par les Turcs, soient tués sans exception⁹⁷⁸.

⁹⁷⁸ Voir Krafft-Bonnard A., *Armeniens Stunde*, Basel, 1922, 7-10 ; Hofmann,

Une loi additionnelle, proclamée à la même période, avait lié les déportations à la confiscation des biens arméniens, abandonnés au profit de l'État. Les émissaires jeunes-turcs de Constantinople avaient la tâche de confisquer et d'inventorier toutes les possessions arméniennes, mobilier et immobilier, les comptes en banque, les biens en douane et en entrepôts, les richesses des églises et des cloîtres. Le peu que les déportés aient été autorisés à emporter dans leur « marche de la mort » leur fut dérobé en chemin par les gendarmes qui les accompagnaient, avec une cruauté presque indescriptible. Ceux qui avaient survécu à ce calvaire jusqu'au désert ne ressemblaient plus à des hommes, mais étaient des squelettes déguenillés, décharnés, affamés et frappés de maladies, pour la plupart des femmes, des vieillards et des enfants.

Témoins suisses pendant la période du génocide arménien

À partir de fin mai 1915, alors que les premières nouvelles des faits de cruauté et des déportations perpétrés par le gouvernement jeune-turc envers les Arméniens parurent dans les quotidiens suisses, les journaux commencèrent à rendre compte presque tous les jours de l'extermination des Arméniens dans l'Empire ottoman. Le 18 juillet 1915, les « Basler Nachrichten » rapportaient : « *Il semble qu'il y ait à présent en Turquie des persécutions d'Arméniens de la plus grande envergure...* » Le 25 août, un article ayant pour titre « *Les massacres d'Arménie* » paraissait dans le « *Journal de Genève* ». Il divulguait des données détaillées concernant les événements dans l'Empire ottoman. À la fin de l'article, il était souligné : « *On sait, du*

Prozess, loc. cit., 133-136 ; Libaridian G. J., *Die Planung des Völkermordverbrechens und die Ideologie der „jungtürkischen“ Bewegung*, dans : *Das Verbrechen des Schweigens. Die Verhandlung des türkischen Völkermords an den Armeniern vor dem ständigen Tribunal der Völker*, éd. par Tessa Hofmann, Göttingen, 1985, 50.

reste, de source sûre, que le gouvernement jeune-turc a déclaré que l'anéantissement total et définitif du peuple arménien était une nécessité et que rien ne saurait l'écarter de son projet. » Le consul général ottoman à Genève, Zia Bey, démentit immédiatement et pria la rédaction d'accepter un article qu'il avait rédigé afin de le placer au même endroit que celui du 25 août. Dans son démenti formel, il niait franchement qu'il y ait eu des massacres d'Arméniens. Comme au temps du sultan Abdülhamid II, cacher les atrocités commises dans l'Empire sur les Arméniens et les nier face à l'extérieur faisait partie de la politique jeune-turque.

Sur son chemin vers Constantinople en été 1915, le Dr Johannes Lepsius rendit visite aux docteurs Andreas Vischer-Oeri, Albert Oeri-Preiswerk⁹⁷⁹ et Emanuel Riggenschach à Bâle, ainsi qu'à Léopold Favre à Genève, en vue d'obtenir des informations sur ce qui était véritablement en train de se dérouler au sein de l'Empire

⁹⁷⁹ Albert Oeri (1875–1950), marié à Hanna Preiswerk. Il étudia la philologie classique et l'histoire à l'Université de Bâle, à Göttingen et à Berlin. Il obtint son doctorat en 1899 à l'Université de Bâle. En 1900-1901, il est professeur dans une école secondaire, à Gotha. En 1901, il devient rédacteur de l'*Allgemeine Schweizer Zeitung*, après s'être investi dans les *Basler Nachrichten* où il devient, de 1902 à 1911, directeur de la rédaction nationale. De 1911 à 1925, il est à la tête du département des Affaires étrangères et de 1925 à 1949, rédacteur en chef. De 1908 à 1948, il est député libéral au Grand Conseil bâlois et, entre 1931 et 1949, conseiller national. En 1934, Albert Oeri-Preiswerk est nommé membre de la délégation suisse auprès de la Société des Nations par le conseiller d'État Giuseppe Motta. Après 1933, il s'engagea, comme journaliste, conseiller national et co-initiateur de l'Action de résistance nationale, contre le national-socialisme et devint, avec ses éditoriaux et ses commentaires de politique extérieure, l'un des représentants les plus importants de la défense intellectuelle du pays. Il s'engagea en même temps pour l'accueil des réfugiés, tout comme pour la liberté de la presse et de l'information. Aussi s'opposa-t-il à la censure de la presse et devint, en 1940, la cible de « la requête des deux cents », qui demandait au Conseil fédéral des mesures plus dures contre la presse et, entre autres, le retrait d'Oeri comme rédacteur en chef des *Basler Nachrichten*. En 1945, il est Dr iur. h.c. de l'Université de Bâle et Dr méd. h.c. de l'Université de Berne. À ce propos, voir le *Dictionnaire historique de la Suisse* : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/d/D6459.php>.

ottoman. Début juin déjà, il avait en effet eu vent, par le ministère des Affaires étrangères allemand à Berlin, des déportations de masse et des massacres d'Arméniens. Il projetait un voyage sur les lieux de l'événement afin de se faire une idée exacte par lui-même. Le gouvernement turc lui interdit pourtant de voyager à l'intérieur des terres. Après son retour de Constantinople, il publia le 16 septembre un compte rendu détaillé sur « l'extermination d'un peuple » dans les « *Basler Nachrichten* », ce qui n'aurait pas été possible en Allemagne à cause de la censure de guerre.

Le Dr Emanuel Riggenschach, rédacteur des « *Mitteilungen über Armenien* », fut le premier à adresser, dès le mois d'août 1915, un appel aux amis des Arméniens en Suisse pour demander une assistance immédiate et commencer une campagne de secours. Les comités de secours cantonaux pour l'Arménie suivirent son exemple à partir de septembre et publièrent un « appel au peuple suisse » qui fut signé par 100 personnalités connues des Suisses allemande, francophone et italienne⁹⁸⁰. En voici le contenu :

« Pendant que la guerre occupe l'attention du monde entier et sollicite toutes les forces des grandes puissances européennes, il se passe en Turquie des choses terribles, même pour notre époque, pourtant habituée à l'effroyable. Cela surpasse encore ce qui s'était déjà passé là-bas. »

C'est rien moins que l'extermination systématique de tout un peuple chrétien, les Arméniens, qui est maintenant à l'œuvre, afin que la domination complète de l'islam soit accomplie dans l'Empire turc.

Des centaines de milliers d'Arméniens déjà, ont été soit assassinés, soit arrachés à leurs maisons, et doivent mourir misérablement dans les steppes de Mésopotamie ou d'autres régions. Un grand nombre de femmes et d'enfants ont été forcés d'adopter l'islam.

⁹⁸⁰ Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 107.

Ces faits sont établis par des déclarations et des comptes rendus dont les auteurs sont des personnes indépendantes sous tout rapport, ayant pris connaissance des faits de leurs propres yeux.

Les signataires ne veulent pas seulement demander que le peuple suisse offre une aide active afin de soulager la détresse qui règne parmi les survivants du malheureux peuple arménien. Ils se sentent aussi obligés d'attirer l'attention du monde entier sur ces faits et de s'adresser à l'opinion publique de tous les pays afin que soit à présent entrepris, à Constantinople, tout ce qui peut l'être encore pour la protection des survivants arméniens.

Pasteur H. Andres, Berne.
 Prof. C. Béguelin, recteur de
 l'Université de Neuchâtel.
 Prof. Br. Bloch, Bâle.
 Prof. P. Böhringer, Bâle.
 E. Bonhôte, conseiller national,
 Neuchâtel.
 Fél. Bonjour, conseiller national,
 Lausanne.
 L. Bonnard, syndic, Nyon.
 Prof. E. Bovet, Zurich.
 H. Boveyron, président du Grand
 Conseil, Genève.
 A. Brüstlein, avocat, Berne.
 Chr. Buchmann-Schardt, Bâle.
 Prof. G. Castellaz, Fribourg.
 Francesco Chiesa, Lugano.
 Prof. Rob. Chodat, Genève.
 Dr H. Christ-Socin, Riehen.
 Th. Diethelm, Saint-Gall.
 Prof. N. Dubois, Neuchâtel.
 Pasteur E. Dusseiller, Genève.
 Prof. L. Emery, Lausanne.

Pasteur E. Etter, Rorschach.
 Conseiller national H. Eugster-
 Züst, Speicher.
 Dir. Em. Favre, Vaud.
 Léopold Favre, Genève.
 H. Fazy, conseiller national,
 Genève.
 Pasteur H. Fichter, Bâle.
 Pasteur P. Flury, Schiers.
 Dr J. Fragnière, protonotaire
 apostolique, Fribourg.
 Pasteur Osk. Frei,
 Alt Sankt Johann.
 Pasteur K. Fueter, Olten.
 Doyen J. Ganz, Zurich.
 Prof. Luc. Gautier, Genève.
 Dr Rud. Geigy, Bâle.
 Prof. Ph. Godet, Neuchâtel.
 Conseiller ecclésiastique U. Guhl,
 Frauenfeld.
 C. Gutzwiller, Bâle.
 Maire H. Hässig, Aarau.
 Pasteur J. Hauri, Davos.

Dr Friedr. Hegar, Zurich.
 Dr Karl Henking, Schaffhausen.
 Dr Eduard Herzog, évêque de
 l'Église catholique suisse, Berne.
 Prof. Andreas Heusler, Bâle.
 Alt Pfarrer Hugendubel, Berne.
 Conseiller de ville Aug. Huggler,
 Berne.
 Dir. E. Imhof, Schaffhausen.
 Dozent Dr Hans Iselin, Bâle.
 Pasteur C. Juchler, Herisau.
 Pasteur Paul H. Kind, Schwanden.
 Prof. K. Kirchhofer, Schaffhausen.
 Conseiller de ville Conr. Leu,
 Schaffhausen.
 Ancien conseiller d'État
 F. Manatschal, Chur.
 Prof. K. Marti, Berne.
 Prof. Alf. Martin, Genève.
 Doyen J. Meier, Frauenfeld.
 A. de Meuron, conseiller national,
 Lausanne.
 Prof. G. Meyer von Knonau,
 Zurich.
 Pasteur E. Miescher, Bâle.
 G. de Montenach, conseiller
 d'État, Fribourg.
 Pasteur Alex. Morel, Berne.
 Prof. Paul Moriaud, Genève.
 Juge P. Mürli, Aarau.
 Dr Musy, président du Conseil
 d'État, Fribourg.
 Prof. Ed. Naville, Genève.
 Gust. Naville, Zurich.
 E. Perrier, procureur, Fribourg.
 Pasteur C. Pestalozzi, Saint-Gall.
 Dr Pestalozzi-Pfyffer, Zug.
 E. Picot, juge fédéral, Lausanne.
 Prof. Conradin Planta, Chur.
 Éd. Quartier-la-Tente, conseiller
 d'État, Neuchâtel.
 Prof. de Quervain, Bâle.
 Prof. Ragaz, Zurich.
 Gonzague de Reynold, Fribourg.
 Dr Eug. Richard, ancien conseiller
 aux États, Genève.
 Pasteur A. Rothenberger,
 Saint-Gall.
 Dr César Roux, Lausanne.
 Pasteur E. Ryser, Berne.
 Alfred Sarasin, Bâle.
 Conseiller de ville Samuel Scherz,
 Berne.
 Pasteur A. Schlatter, Herisau.
 Pasteur Th. Schlatter, Saint-Gall.
 Pasteur E. Schnyder,
 Schaffhausen.
 Pasteur Emil Schultze, Chur.
 Pasteur A. Salis, Bâle.
 Ed. Secrétan, conseiller national,
 Lausanne.
 P. Seippel, Genève.
 Prof. G. Senn, Bâle.
 Prof. Fr. Siebenmann, Bâle.
 J. Sigg, conseiller national,
 Genève.
 Pasteur Ant. Spehn, Zurich.
 Pasteur E. Staehelin, Bâle.

Dir. Rud. Staub, Baden.
 Dr von Tavel-Stettler, Berne.
 E. Usteri-Pestalozzi, Zurich.
 Dir. Virieux, Lausanne.
 Prof. Eberh. Vischer, Bâle.
 Dr Wilhelm Vischer, Bâle.

Jean von Wattenwyl, Berne.
 Conseiller aux États
 Dr O. Wettstein, Zurich.
 Pasteur G. Witzemann, Rothrist.
 Ancien pasteur Leo v. Wyss,
 Thalwil

La collecte d'argent de secours pour les Arméniens survivants doit être prise en main sans délai en Suisse. Il existe des comités à cet effet et d'autres seront encore formés. »

La formation d'une nouvelle « œuvre de secours suisse 1915 pour l'Arménie » (*Schweizerisches Hilfswerk 1915 für Armenien*) fut décidée lors d'une conférence convoquée pour le 8 novembre à Berne. Son comité directeur publia quelques volumes pour l'information des Suisses. Le premier portait le titre de « Material zur Beurteilung des Schicksals der Armenier im Jahre 1915 ». Du même éditeur et sous la direction éditoriale du Dr Albert Oeri⁹⁸¹, naquirent trois volumes supplémentaires en 1916, avec le titre « Material zur Beurteilung des Schicksals der Armenier im Jahre 1915/16 ». Le premier d'entre eux fut imprimé à Berlin, les deux autres à Bâle. Les traductions françaises de Léopold Favre furent imprimées en 1916 à Genève sous le titre de « Quelques documents sur le sort des Arméniens en 1915 ». Le président de l'œuvre de secours suisse 1915 était le Dr Wilhelm Vischer-Iselin⁹⁸². Un autre membre en était le Dr Andreas Vischer qui, comme relaté plus haut, avait été actif pendant de longues années à Ourfa et connaissait très bien la situation des Arméniens dans l'Empire ottoman. La fondation d'une telle œuvre de secours était tout à fait justifiée. On peut le mesurer aux donations intervenues entre octobre 1915 et fin 1920, qui s'élevèrent à 552 360 francs⁹⁸³. Dès le premier volume, on attira

⁹⁸¹ Il était secrétaire du secours suisse 1915 pour les Arméniens.

⁹⁸² C'était le frère du Dr med. Andreas Vischer.

⁹⁸³ Voir Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 108. Le grand engagement du prêtre arménien et ancien missionnaire des orphelins à Salmast Martiros Pira-

l'attention du peuple suisse sur le fait que l'œuvre de secours suisse 1915 « [...] ne sera pas une organisation de longue durée. Elle ne veut pas couper l'herbe sous les pieds des institutions existant en Arménie – il est bien connu que certaines ont été fondées et demandées par des Suisses. Son seul but est, en employant les voies qui restent ouvertes, de sauver la vie au plus grand nombre possible d'infortunés. Plus on réunira d'argent, plus ces sauvetages seront nombreux. »

Les contributions contenues dans les volumes cités comprenaient des rapports de témoins oculaires, des rapports consulaires, des lettres et des articles de journaux reposant sur cet ensemble de sources. Tous donnaient le témoignage irréfutable de l'existence d'un génocide des Arméniens. Les « Basler Nachrichten » par exemple, apportèrent un rapport authentique et terriblement détaillé dans son numéro 469 du 16 septembre 1915, c'est-à-dire quatre mois après le début des massacres et des déportations dans l'Empire ottoman :

« Depuis le 20 mai, par décision du comité jeune-turc, le ministre de la Guerre Enver Pacha a ordonné la déportation de toute la population arménienne de tous les vilayets d'Anatolie et de la Cilicie, dans les déserts arabes au sud de la ligne de Bagdad. Les vilayets de Trébizonde, Erzeroum, Sivas, Bitlis, Harpout, Diarbékir et Adana, ont été vidés de toute la population arménienne à quelques rares exceptions près. Un travail identique est en cours dans le vilayet d'Izmit. On n'a épargné, et encore partiellement seulement, que Armé-

nian, désormais en place à Thalwil, avait aussi contribué de manière essentielle au succès de l'entreprise. Il publia un volume qui portait le titre de *Die Vernichtung eines Christlichen Volkes: Eine Zusammenstellung glaubwürdiger Berichte über die gegenwärtigen Metzeleien in Armenien* (L'extermination d'un peuple chrétien : une collection de rapports fiables sur les massacres actuels en Arménie), Thalwil, 1915. Le « secours suisse 1915 pour l'Arménie » exista jusqu'à fin 1920, moment à partir duquel il fut intégré à l'« alliance des amis suisses des Arméniens » (« Bund der Schweizerischen Armenierfreunde »).

niens de Constantinople, de Smyrne, de la ville d'Adana et de quelques districts en dehors des provinces arméniennes proprement dites (Marach, Aïntab, Ourfa, Alep). De plus, 150 000 Arméniens de la région d'Erzeroum ont dû se réfugier en hiver 1914-1915 au Caucase et 250 000 Arméniens de la province de Van s'y sont réfugiés au mois de juillet 1915.

Cette mesure inhumaine de déportation fut accompagnée du pillage de tous les biens mobiliers et immobiliers ; elle atteint le peuple le plus travailleur, le plus actif, le plus cultivé de la Turquie d'Asie, peuple qui a en mains presque tous les métiers et l'ensemble du commerce du pays ; elle en fait un peuple de mendiants. Mais il y a pire encore, des centaines de milliers Arméniens ont été massacrés depuis la proclamation de la guerre sainte, des centaines de milliers ont été convertis par force à l'islam et le reste, un malheureux amas de femmes, d'enfants et de vieillards demi-nus, malades, mourants, ont été chassés dans le désert pour y mourir.

La déportation n'a pas été autre chose qu'un massacre déguisé, du plus grand style et aux effets terrifiants. Le gouvernement jeune-turc qui prétendait, par l'avènement de la constitution, avoir mis fin au régime de terreur de l'autocratie qui se fit acclamer par l'Europe comme un gouvernement de liberté et d'humanité, a jeté le masque de la tolérance et abandonné toute honte pour instituer un système aussi lâche que cruel de destruction d'un peuple chrétien, système qui dans son exécution fait paraître douces les plus grandes cruautés d'Abdul Hamid. Tandis que les Arméniens en âge de servir étaient soumis à une apparente mobilisation, et en réalité n'étaient pas armés et servaient comme porteurs, ou employés à la construction des routes dans des districts reculés de l'Anatolie pour y être maltraités puis fusillés par leurs camarades armés, le gouvernement appliquait au reste de la population, aux femmes et aux enfants, la mesure de déportation. Ce n'était là rien d'autre qu'une forme raffinée d'extermination. Toutes les autres nations prennent soin des familles des

mobilisés, procurent des moyens de subsistance à ceux dont les soutiens sont à l'armée, mais la Turquie profite au contraire de l'occasion pour détruire en masse ces familles privées de leurs défenseurs naturels.

Pour étouffer la voix de ce peuple, avant de le piller et de le vouer à la destruction, on arrêta déjà dans la nuit du 28 au 29 avril tous ses meneurs intellectuels à Constantinople, députés, hommes politiques, écrivains, médecins, artistes, professeurs, etc., sans distinction de partis et de confessions, et avant le matin on les expédia dans l'intérieur à Angora, à Konia, à Diarbékir. Le même sort fut réservé à tous les intellectuels des villes de l'intérieur, sans acte d'accusation, sans aucun jugement, sans même mettre en avant aucun prétexte, sinon qu'ils étaient Arméniens, ils furent emprisonnés, tués ou déportés. Auparavant ou simultanément, on procéda au désarmement de toute la population arménienne, on arma la population mahométane, organisa des bandes de Turcs et de Kurdes et on en vida les prisons. Dès le début de la guerre, pendant les mois de mars et avril, ces bandes opérèrent dans les vilayets de Van et d'Erzeroum le pillage de plus de 500 villages arméniens et le massacre de 26 000 Arméniens.

Ce fut le 20 mai que commencèrent les mesures générales de massacre et de déportation. Une proclamation publique ordonna dans toutes les villes et tous les villages arméniens, à toute la population arménienne de se tenir prête à partir dans un délai de quelques heures pour être déportée sous l'escorte de zaptiehs dans des districts éloignés, qu'on ne pouvait atteindre qu'en marchant non pas des jours et des semaines mais des mois. Maisons, terrains, propriété de toute espèce devenaient la propriété du gouvernement et étaient remis à des musulmans. Les Arméniens aisés furent autorisés à se procurer moyennant des prix élevés, des voitures ou des bêtes de somme, et la plupart du temps, on les leur enleva au sortir même de la ville. Les plus riches comme les plus pauvres ne purent garder que ce qu'ils pouvaient porter sur leur dos. Il était défendu à la population musulmane de leur vendre des vivres ou de leur acheter quoi que ce soit.

La première mesure fut partout de séparer les maris de leurs femmes, les membres d'une même famille les uns des autres, même les enfants de leurs parents. Déjà avant le départ les femmes et les jeunes filles les plus jolies, surtout celles des familles aisées, furent emmenées dans des maisons particulières ou des maisons publiques turques, beaucoup d'enfants furent pris avec ou sans le consentement de leurs parents, dans des maisons turques. À travers les vallées désertes de l'Anatolie, pendant les grosses chaleurs de l'été, ces masses humaines, affamées, épuisées, nu-pieds, pleurant, étaient poussées à coups de fouet et de bâton par les zaptiehs, comme des troupeaux. Ceux qui tombaient étaient percés à coups de baïonnette ou de sabre. À certains endroits, comme à Kemagh-Boghaz sur le cours supérieur de l'Euphrate, avaient lieu des exécutions collectives. Sur le territoire des Kurdes Dersim, ces cortèges étaient attaqués, presque tous les hommes survivants et beaucoup de femmes furent massacrés là. C'était le cortège de la mort. Moins d'un quart de certaines colonnes arriva à destination. Les femmes et les enfants étaient saisis au passage par les paysans turcs et les pillards kurdes. Près des villes, il y avait des marchés d'esclaves, les enfants et les jeunes filles étaient vendus à vil prix. Les autorités promettaient des subsides aux familles qui s'engageaient à en faire des musulmans. Inutile de dire que les milliers de femmes et d'enfants qui ont disparu dans les familles musulmanes n'ont d'autre ressource que de devenir musulmans eux-mêmes. On encouragea les abjurations en promettant aux familles qui se déclaraient disposées à abjurer qu'elles seraient épargnées. Il ne faut pas oublier que toutes ces mesures, déportation, vol, disparition dans les harems et les familles musulmanes, vente des enfants, frappent des familles dont les membres, hommes, femmes et jeunes filles ont souvent eu le privilège de venir en Europe, d'y recevoir une partie de leur éducation, d'étudier dans des collèges américains-français, américains ou allemands, qui sont par leur culture intellectuelle, dans leurs sentiments sur le même pied que nous autres Européens et très supérieurs aux Turcs même aisés.

Le gouvernement turc a pendant longtemps réussi, par ses communiqués officiels, par les démentis de ses représentants en Europe, à voiler la vérité. On a mis en avant des mesures stratégiques, prétexté des actes isolés d'Arméniens agissant dans des conditions de défense personnelle, poussés à bout par des actes de violence et par les préparatifs de massacres qu'ils voyaient autour d'eux. Tel fut le cas à Van et à Chapine-Karahisar où l'on prétendit avoir surpris des projets de révolution et d'entente avec les ennemis de la Turquie. On a falsifié des documents, extorqué des signatures, mais on n'a jamais pu fournir la preuve qu'aucune des organisations arméniennes politiques ou ecclésiastiques ait eu le plan ou même la pensée d'un soulèvement révolutionnaire ou antinational. Le peuple arménien et ses directeurs ont la conscience pure en présence de ces assertions mensongères. Les meneurs politiques des Arméniens ont depuis le début de la constitution constamment adhéré au parti Union et Progrès. Ils étaient les amis personnels des Jeunes-Turcs et au moment de la réaction (1908) ils ont sauvé la vie à plusieurs d'entre eux en les cachant dans leurs maisons. Ils reçoivent ainsi le salaire de leur loyauté et de leur fidélité, en souffrant dans les prisons ou ayant subi la mort.

Il n'y a pas de raisons militaires ni de raisons stratégiques qui puissent même servir de prétexte à ces exécutions. Le massacre et le pillage en masse ont pour cause le système d'islamisation et de turquification de l'Empire ottoman dont on a vu des manifestations par des massacres de juifs en Palestine, en février 1915 et par les expulsions de Grecs des environs de Smyrne l'année dernière.

Le système d'Abdülhamid lui a survécu. Ceux qui l'appliquent sont seuls changés. Les peuples non islamiques doivent être détruits, les races non turques réduites en servage.

Nous demandons à tout le monde civilisé que les gouvernements, les ambassades et les consuls des puissances qui sont encore représentées en Turquie, qui jouissent dans la mesure où elles veulent s'en servir de l'autorité d'États civilisés et chrétiens, de s'en prévaloir au-

près de l'autorité turque pour arrêter la destruction systématique du peuple arménien et assurer la sauvegarde des survivants de la déportation.

Si la vérité de nos affirmations devait être contestée, affirmations établies par les témoignages d'Européens, nous demandons aux puissances représentées en Turquie de donner la preuve de notre inexactitude par le moyen des rapports de leurs agents consulaires de l'intérieur de la Turquie⁹⁸⁴. »

Dans les années du génocide des Arméniens et des déportations de masse dans l'Empire ottoman, il n'y eut en Suisse presque aucune propagande politique anti-arménienne, comme cela avait été au contraire le cas dans l'Allemagne impériale, où régnait une censure stricte. Dans le volume d'octobre du « *Sonnenaufgang* » par exemple, l'éditeur dut ajouter avec regret, en annexe du compte rendu d'un témoignage oculaire imprimé : « *Dans notre précédent numéro, nous avons publié le rapport d'une de nos sœurs concernant ses expériences de voyage, mais nous devons nous abstenir de livrer au public les nouvelles détaillées qui nous parviennent en abondance. Il nous en coûte beaucoup, nos amis le comprendront. La situation politique de notre pays l'exige⁹⁸⁵.* » À ce commentaire, l'éditeur du volume de l'œuvre du secours suisse 1915 ajoutait : « *Si l'on a pu laisser paraître [dans le numéro d'octobre] les nouvelles qu'on a lues plus haut, quelle idée doit-on se faire de ce que contiennent les récits que l'on ne doit pas publier⁹⁸⁶ !* »

⁹⁸⁴ Cf. *Material zur Beurteilung des Schicksals der Armenier im Jahre 1915*, [Material], publié par Geschäftsleitenden Ausschuss des Schweizerischen Hilfswerks 1915 für Armenien, Basel, 1915, 5-8. NDT : nous suivons ici, en la modifiant légèrement, la traduction française publiée immédiatement après : *Quelques documents sur le sort des Arméniens en 1915*, publié par le Comité de l'œuvre de secours 1915 aux Arméniens, [documents], Librairie genevoise A. Eggimann, Genève, 1916, 19-24.

⁹⁸⁵ Cf. *Material*, loc. cit., 29. NDT : documents, 46.

⁹⁸⁶ *Ibid.* NDT : documents, 46.



Ill. 63 : Déportés vers la mort : hommes arméniens escortés hors de la ville arménienne occidentale de Kharbert (Harput)

Puisque la Suisse neutre n'avait pas pris part à la Première Guerre mondiale, les comptes rendus relatifs aux massacres des Arméniens n'avaient pas subi de censure. La solidarité du peuple suisse envers les Arméniens était remarquablement grande. Pourtant, une petite minorité exprimait çà et là sa critique haut et fort et présentait, dans des articles isolés ou des lettres, une caricature de l'Arménie. Pour couper l'herbe sous le pied de telles voix critiques, l'éditeur rédigea à la fin du volume cité une contribution éclairante qui avait pour titre « *Zur Abwehr* » (Pour défense). Il y discute les deux argumentations les plus fréquentes contre le secours aux Arméniens. Ces critiques, écrit-il, s'élèvent « *malheureusement jusque dans notre pays, et cela selon deux systèmes différents* :

Le premier système consiste à contester complètement les persécutions arméniennes de 1915. Le consul turc à Genève, Monsieur Zia, a fait paraître dans la presse, le 25 août, le communiqué suivant : 'Il n'y a pas eu de massacres d'Arméniens. Toute la population arménienne, hommes, femmes et enfants, jouissent de la sécurité la plus complète. Il y a eu des coupables qui ont été condamnés par les tribunaux légalement constitués.'

Les documents que nous publions nous dispensent de répondre un seul mot.

Un autre système, beaucoup plus raffiné, qui a trouvé un écho dans la presse suisse, consiste à dire : les persécutions arméniennes ne sont que la conséquence de la répression des mouvements insurrectionnels arméniens.

Il faut dire à ce sujet :

Il y a eu effectivement à Van, province limitrophe de la Russie, des combats turco-arméniens. La version turque affirme que les Arméniens se sont révoltés sous l'influence de la Russie. Selon la version arménienne, ils n'ont fait que se défendre par les armes lorsqu'ils se sont trouvés au pied du mur. Où que soit la vérité, le fait est que dans le vilayet de Van, des Turcs ont tué des Arméniens, et des Arméniens ont tué des Turcs. La résistance arménienne dans la ville de Van a duré jusqu'à ce que les Russes parviennent à lever le siège. La population arménienne de ce territoire, qu'elle ait été coupable ou innocente, a dû faire pénible pénitence lorsque la retraite temporaire des troupes russes la contraignit à un terrible exode et à végéter dans la plus grande misère dans le Caucase. Les responsables principaux de ces événements ne se trouvent cependant pas dans le Caucase, ni à Constantinople, mais dans l'Europe chrétienne – et certes, dans une moindre mesure, dans ces deux camps devenus désormais des ennemis. Les grandes puissances n'ont aidé les Arméniens que lorsqu'eux-mêmes ont commencé à agir. À cet égard, il s'est passé en 1896 un fait typique lorsque quelques révolutionnaires arméniens s'emparèrent de la Banque ottomane à Constantinople. Le Dr Johannes Lepsius, l'homme d'Allemagne qui connaît le mieux la question arménienne, écrivait dans son admirable livre : *'Armenien und Europa'* (Berlin-Westend 1896) [traduction française : *l'Arménie et l'Europe*, Payot, Lausanne, 1896] :

'Qu'ont fait les représentants des grandes puissances? Ils n'avaient pas seulement écrit des notes cette fois ; ils télégraphièrent au sultan. Pour le reste, les puissances firent de même qu'en Armé-

nie. Elles avaient laissé massacrer, en Arménie, 100 000 Arméniens désarmés et pacifiques sans remuer le petit doigt ; mais elles étaient intervenues en faveur des résistants de Zeïtoun et leur avaient assuré une amnistie. De même à Constantinople, elles laissèrent massacrer pendant trois jours quelques milliers d'Arméniens innocents, mais les révolutionnaires qui avaient occupé la Banque ottomane obtinrent libre sortie et furent convoyés à l'étranger. Quelle leçon pour les Arméniens !'

Revenons à Van. Il n'y a aucune corrélation à établir entre ce qui s'y est passé en hiver et au début de l'année, et les persécutions, exposées dans les documents imprimés ci-dessus⁹⁸⁷, qui ont été exercées sur la population arménienne dans des provinces qui étaient tout à fait en dehors de l'influence russe. Nous en avons une preuve éclatante dans une déclaration officielle turque, que l'agence Wolff⁹⁸⁸ a transmise, le 6 juin, de Constantinople : *'Il est tout à fait faux qu'il y ait eu en Turquie des assassinats ou des massacres d'Arméniens. Les Arméniens d'Erzeroum, Erzinçan, Egin, Sassoun, Bitlis, Mouch, et de Cilicie n'ont, en effet, commis aucun acte pour troubler l'ordre et la tranquillité publique, ou qui aient pu nécessiter des mesures spéciales contre eux. Du reste, les consuls des puissances neutres le savent.'*

N'est-ce pas une coïncidence admirable que nous ayons pu publier ci-dessus, pour les jours de juin suivant, le récit des deux infirmières allemandes⁹⁸⁹ relatant le destin des habitants d'Erzinçan dont le gouvernement turc attestait le bien-être le 6 juin !

⁹⁸⁷ L'auteur se réfère ici à des articles de journaux et témoignages oculaires publiés dans le même volume.

⁹⁸⁸ Le bureau télégraphique Wolff (W.T.B.) a été fondé en 1849 par le magnat de l'édition et de la presse juif Bernhard Wolff (1811–1879) à Berlin. Avant la Première Guerre mondiale, le W.T.B. était l'une des plus grandes entreprises de son genre. Il avait des agences et des représentants particuliers dans toutes les parties du monde.

Voir https://de.wikipedia.org/wiki/Wolffs_Telegraphisches_Bureau.

⁹⁸⁹ Il s'agit d'un rapport de témoins oculaires publié dans le même volume sous le titre de « Die Erlebnisse zweier deutscher Krankenschwestern »

L'exemple de la résistance donné par les Arméniens de Van a été fort peu suivi. Nous avons des récits incomplets de ce qui s'est passé à Zeitoun et à Ourfa. Afin d'expliquer le massacre d'Arméniens qui se déroula dans cette dernière ville, située à la limite nord de la grande steppe de Mésopotamie et éloignée du théâtre de la guerre russo-turque autant que Bâle l'est de la Hollande, l'ambassade ottomane de Berlin a fait publier le 27 octobre, par l'agence Wolff, le récit d'une révolte de bandes arméniennes et ajoute: 'Le but poursuivi par ces bandes était de faire des dégâts, de détruire les établissements étrangers et de tuer les ressortissants des États étrangers en guerre avec la Turquie pour faire peser sur cette dernière la responsabilité de ces meurtres. Elles voulaient, de plus, détourner l'attention d'une partie des troupes impériales sur l'un de leur repère fortifié, et les éloigner ainsi du théâtre principal de la guerre.'

L'étrange explication qui soutient que les Arméniens d'Ourfa avaient pour intention de tuer les sujets de l'Entente et d'exercer une influence stratégique sur les opérations de l'armée turque, peut être aisément remplacée par des considérations bien plus naturelles :

Pendant la période de persécution des années 90, les Arméniens d'Ourfa se sont laissés convaincre, de livrer leurs armes, par les saintes promesses du gouvernement turc. D'après un rapport consulaire imprimé par le Dr Lepsius dans le livre cité plus haut, près de 8000 Arméniens ont en conséquence perdu la vie, tués par balles ou brûlés, lors des deux jours de massacres des 28 et 29 décembre 1895, dont 2500 à 3000 qui s'étaient réfugiés dans la cathédrale.

Voilà ce que les Arméniens d'Ourfa ont souffert il y a vingt ans. En 1915, leur ville était, d'après ce qu'il faut tirer de la description⁹⁹⁰

(tirés d'une lettre). Les noms des infirmières en question n'ont pas été mentionnés, pour des raisons compréhensibles. Cf. *Material*, loc. cit., 15-23. NDT : *documents*, 25-36.

⁹⁹⁰ Il s'agit d'un compte rendu de témoignage oculaire imprimé dans le même volume sous le titre « Aus dem Oktoberheft » (tiré du volume d'octobre), voir dans : *Material*, loc. cit., 27-29. NDT : *documents*, 44-46.

donnée par le numéro d'octobre du 'Sonnenaufgang', le lieu de rassemblement des colonnes de déportés. Ils ont donc pu pressentir ce qui les attendait, eux, leurs femmes et leurs enfants, lorsque le défilé arriva finalement à Ourfa. Chaque suisse pourra sympathiser avec eux s'ils ont résisté. Qui veut éveiller une participation au destin du pauvre peuple arménien dans notre pays n'a pas besoin de dissimuler qu'il y avait là des hommes qui se sont défendus⁹⁹¹ ! »

Lorsqu'eut lieu, en juillet 1908, le coup d'État des Jeunes-Turcs et que les Turcs « fraternisèrent » avec les groupes populaires chrétiens, en particulier les Arméniens, le diacre suisse Jakob Künzler faisait partie de ceux qui n'étaient pas aveuglés par un enthousiasme débordant. Dans un commentaire, il écrivait avec la sobriété centrale européenne :

« Désormais, la longue, longue nuit de l'esclavage semble enfin se terminer pour les peuples vivant dans l'Empire ottoman. Tous respirent : les chrétiens et les mahométans ; car même si les chrétiens ont souffert le plus, les Turcs, les Kurdes et les Arabes sont depuis longtemps fatigués de la mauvaise économie, qui paralyse tout. Nous souhaitons et prions seulement pour que ce soit vraiment l'aube d'une nouvelle époque. Celle-ci durera-t-elle ? Les chrétiens se réjouissent en tremblant, car ceux qui flairent derrière ce virage un nouveau massacre ne sont pas rares⁹⁹². »

Jakob Künzler avait entièrement raison d'être méfiant. Il connaissait la situation et déclara : « Toute la manière de penser et d'agir des Turcs est dominée par la solution : l'Asie aux Asiatiques, l'Empire ottoman aux peuples ottomans⁹⁹³ ! » Cette formulation prophétique et ce que redoutait le diacre suisse se sont effectivement réalisés dans les années 1909 et 1915.

⁹⁹¹ Cf. *Material*, loc. cit., 29-32. NDT : *documents*, 67-72. La version française est ici assez différente de l'original allemand. Nous basant sur la première, nous complétons celle-là par endroits pour qu'elle corresponde à celui-ci.

⁹⁹² Cf. Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 79.

⁹⁹³ *Ibid.*

Fin décembre 1914, Jakob Künzler accompagna, d'Ourfa vers Bagdad, un groupe dans lequel deux princes perses étaient accompagnés d'officiers turcs et de soldats. Le guide de cette expédition était le major Nafis Bey, un meneur jeune-turc qui s'était mis en valeur lors de la prise d'assaut de la caserne Tachkychla à Constantinople, en 1908. Celui-ci s'exprima un soir de la sorte, alors qu'ils en arrivèrent à parler de la question arménienne : « *Nous Turcs devons, soit exterminer les Arméniens sans exception, soit les forcer à l'émigration. Une cohabitation avec eux dans les frontières de notre Empire est totalement exclue*⁹⁹⁴. »

Le 20 juin 1915, Jakob Künzler écrivait au consul allemand Walter Rössler (1871–1929) à Alep la lettre suivante, au sujet des tristes événements survenus à Ourfa. Les signes avant-coureurs d'un massacre planifié d'Arméniens y sont clairement exprimés :

« *Très cher Monsieur le consul !*

Les événements ici et dans notre région me pressent à prendre la plume pour vous entretenir de ce qui se passe.

Vous aurez entre-temps reçu ma carte, dans laquelle je vous annonçais la mise aux arrêts de notre malheureux pharmacien Abraham [Attarian], fidèle aux Ottomans. Monsieur Eckart et moi nous rendions le même jour chez le gouverneur afin d'obtenir sa prochaine libération, en échange éventuellement de notre caution. Mais en vain ! Il y avait une plainte contre lui, dit le gouverneur. Ce jour-là, environ 50 Arméniens furent jetés en prison, du reste l'élite des communautés grégoriennes arméniennes et protestantes arméniennes, des éléments très calmes et fidèles au pays pour la plupart.

Cette nuit, un négociant arménien emprisonné reçut quelques centaines de coups de bâton, de sorte qu'il trouva presque la mort. Certes, le gouverneur le contesta face aux prélats arméniens qui lui demandèrent comment on pouvait en être venu à appliquer ce châtement corporel. Deux jours plus tard, je rendis visite au gou-

verneur à nouveau. Je me permis de lui dire que je craignais que la question arménienne finisse par jeter une tache honteuse sur les concitoyens allemands si, au sein du peuple arménien, les justes devaient continuer à souffrir de la sorte avec les injustes, voire même mourir, comme cela semble être arrivé dans tout le vilayet de Diarbékir. Cette déclaration le toucha visiblement, je la répétai néanmoins aussi au commandant de gendarmerie, qui l'avalait comme une pilule amère. Je n'ai plus entendu parler d'autres coups de bâton depuis. Il semble donc que mon allusion ait finalement porté fruit. Le gouverneur fit venir avant-hier le prélat arménien afin de l'informer que les Arméniens devaient livrer l'ensemble de leurs armes. Toute la population serait sinon délogée et transplantée dans d'autres régions du vaste Empire, à l'instar des Arméniens d'autres endroits et d'autres villes. Le prélat ne contesta pas que des armes soient à leur disposition, mais il ajouta qu'elles n'étaient pas entre leurs mains pour être utilisées contre la guerre ou contre le gouvernement, mais bien pour résister aux massacres qui toujours les menaçaient du côté de la population musulmane lourdement armée. Il paraît qu'aujourd'hui, deux voitures pleines d'armes ont déjà été livrées. Mais le gouvernement souhaite encore plus. Les Arméniens sont terriblement angoissés. En 1895, ils furent aussi contraints au désarmement, tout en ayant obtenu la promesse officielle qu'ils seraient protégés malgré tout. Et quelle protection s'ensuivit ? Le massacre de 7000 hommes ! ...

Pour quelle raison toute la ville fut bloquée par des soldats hier trois heures durant, je ne pourrais le dire.

Les rumeurs les plus horribles viennent du vilayet de Diarbékir et nous rappellent tout à fait l'inquisition espagnole – la torture y fut utilisée en de nombreux endroits, puis seulement ensuite, la balle salvatrice. L'arrachement des ongles semble avoir été un moyen particulièrement prisé. Malheureusement, nous ne sommes informés sur tout ce qui est arrivé là-bas que par des déclarations de chrétiens et musulmans indigènes. Les événements qu'ils nous ont communiqués

⁹⁹⁴ Künzler J., *Land d. Blutes*, loc. cit., 34.

s'accordent certes assez bien. D'après eux, il semble que des massacres aient eu lieu dans les villes et les villages.

Un musulman qui venait de là-bas rapportait ce qui suit sur la situation à Van :

'À Van, les Kurdes des environs arrivèrent dans la ville et commencèrent à tuer les Arméniens. Ceux-ci se défendirent. Tout de suite, les soldats disponibles arrivèrent sur place pour venir en aide aux Kurdes. Après une lutte sanglante, les Arméniens mirent en fuite Kurdes et soldats et se rendirent maîtres de la ville. Ils firent ensuite exploser quelques bâtiments officiels et provoquèrent un bain de sang (par mesure de rétorsion) parmi les habitants musulmans.'

L'évacuation de villes arméniennes entières est également très triste, ainsi que la délocalisation de leurs habitants dans des régions peu accueillantes et dangereuses pour leur vie. Presque tous les jours, passent ici des cohortes de population arménienne venant des villes de Zeïtoun, Hadjin, Albistan, etc., qui toutes sont dans un état des plus éplorées. Des malades et des mourants sont laissés sur le chemin et abandonnés à leur destin. J'ai même vu un vieillard de 80 ans couché sur le chemin, paralysé par un coup qu'on lui avait porté. Le gouvernement a décidé de ne venir en aucune manière en aide à ces Arméniens. Et où doivent aller ces pauvres gens ? Ils doivent s'installer dans la ville la plus inhospitalière de toutes, sans eau, Djebel Abdul Ayiy ! Quel sacrifice tout cela exigera-t-il en vies humaines, en hommes innocents, femmes et enfants !

Hier, le prélat arménien d'Ourfa a apporté la nouvelle suivante au gouverneur : dans les montagnes proches des villages arméniens de Garmudj, près d'Ourfa, se trouvent des Arméniens dangereux et armés venant de Savarak et Diarbékir, des gens qui ont certes renoncé à leur vie, mais veulent néanmoins se défendre contre les Turcs qui ont martyrisé et tué beaucoup de leurs frères au sein de leurs villes. Ces révolutionnaires commençaient maintenant à échauffer aussi les gens de Garmudj et Ourfa. Le gouvernement envoya par conséquent 6 gendarmes en quête d'informations. À leur approche,

ils furent reçus par des tirs. Un gendarme fut tout de suite tué et 4 autres blessés. L'un d'entre eux revint en fuyant à Ourfa. 200 soldats furent dès lors envoyés dans ces montagnes. Douze des insurgés furent tués ; les autres ont fui.

Très cher Monsieur le consul ! Si je considère la situation du peuple arménien et me souviens des mots du célèbre major turc Hafis Bey, déclarant devoir exterminer ce peuple après cette guerre ou les forcer à l'émigration, alors je crains que la guerre soit utilisée à dessein de décimer ce peuple intelligent, même s'il est affecté de nombreux défauts.

Il me semble qu'en considération de la grande amitié et de la forte alliance des puissances centrales avec la Turquie, le fait pour les premières de signaler avec douceur à la Turquie d'agir envers les Arméniens de la manière la plus **juste** possible, pourrait constituer une bénédiction incalculable. La justice élève un peuple ! Les puissances centrales devraient être un abri pour la liberté et contre toute oppression. Voilà un champ d'activité fructueux !

Postscriptum

Comment le faire !

Ces derniers jours, plusieurs petites gens ont été arrêtées et jetées en prison. Pour un jeune Syrien, qu'un gendarme tint pour un Arménien, cela ne réussit toutefois pas. Le Syrien était en train d'acheter quelque chose sur le marché. Pendant qu'il se tenait devant l'échoppe, un gendarme glissa discrètement une cartouche de Mauser dans la poche de son pantalon. Lorsque le jeune quitta l'étal, le gendarme l'appela, lui disant qu'il devait se laisser fouiller les poches. Celui-ci le fit volontiers. Mais voyez-vous ça ! De la poche du pantalon sortit une cartouche. Le Syrien devint blême. Le gendarme commença à le pousser devant lui en l'insultant – En prison ! Seul un musulman proposa son aide. Il avait lui-même vu comment le gendarme avait glissé les cartouches dans la poche du jeune homme.

Ainsi le Syrien fut-il sauvé. – L'Arménien de 15 ans, Toros, qui travaillait à l'école américaine d'artisanat, tomba par contre dans le piège et fut mis en prison, où il restera bien longtemps. Il traversait la rue, un gendarme marchant devant lui. Toros vit une cartouche au sol, la ramassa et la cacha sur lui. Bientôt, le gendarme le saisissait et le conduisait à la police, où le jeune fut fouillé. Le gendarme en effet avança qu'il se pourrait que l'on trouve des munitions sur le jeune homme. Tout juste, il en était ainsi ! Et donc, direction la prison !

Suite à l'annonce d'une nouvelle victoire, des musiciens turcs s'en allèrent faire de la musique sur le marché. Un jeune Arménien idiot se permit de demander si la victoire annoncée était bien réelle ? Tout de suite, le jeune fut sévèrement rossé par les musiciens, puis jeté en prison par la police, où il se trouve encore aujourd'hui, bien qu'il se soit écoulé plus d'un mois depuis⁹⁹⁵. »

Le 5 août 1915, Jakob Künzler décrit la situation à Ourfa au sein d'une autre lettre destinée au consul en poste à Alep. Cette lettre contient de très importantes informations pour les Arméniens, en particulier concernant la manière dont les deux députés au parlement Vardkes Sérenkilian (1871–1915) et Grigor Zohrap (1861–1915) – l'un des écrivains arméniens les plus importants de son temps – furent lâchement assassinés. Leurs meurtriers, membres du « comité pour l'unité et le progrès », étaient le tristement célèbre Tcherkesse Ahmed et Halil Bey, oncle d'Enver Pacha et commandant de la division turque envoyée à l'est. Comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, le député arménien *dachnak* Aknouni (1865–1915) et Grigor Zohrap avaient, en 1909, protégé Talaat et Halil Bey d'être capturés par les réactionnaires fidèles au sultan. Depuis l'arrestation et le déplacement de son mari, Madame Zohrap suppliait les chefs jeunes-turcs à Constantinople, les priant ins-

⁹⁹⁵ Cf. Gust, *Polit. Archiv*, loc. cit., 176-178 ; Hayruni, *Arm. Frage/Genozid*, loc. cit., 140-143.



Ill. 64 : Mort dans le désert : une mère devant son enfant mourant

tamment de le libérer⁹⁹⁶. En vain ! Jakob Künzler a rendu témoignage de ce triste événement : Halil Bey était devenu le meurtrier de celui qui lui avait un jour sauvé la vie.

« Alors que le 3 juillet, j'arrivai ici revenant d'Alep, je trouvai notre pharmacien encore aux arrêts. Ces derniers jours, plusieurs messieurs du tribunal de guerre (*ürfié*) arrivèrent ici, prétendument pour juger les prisonniers. Je rendis visite au président de cette commission et lui exposai notre cas. Plusieurs jours après l'arrivée de ces messieurs déjà, la situation se présentait mieux pour les prisonniers – jusqu'à ce que deux *Komitadjis* turcs, Ahmed et un certain Khalil Bey, arrivent de Diarbékir et que débute ici quelque chose qui avait une forte odeur d'anarchie. Les messieurs ont alors tout de suite décidé d'exécuter les deux députés arrivés ici plus tôt, Vartkes [Vardkes Sérenkilian] et [Grigor] Sohrab [Zohrap] Effendiler. Le Gouverneur et le commandant de gendarmerie ne voulaient pas – mais les Mes-

⁹⁹⁶ Cf. Yazedjian, *Sultan rouge*, loc. cit., 681.

sieurs ci-dessus semblent les avoir menacés de mort. Khalil Bey fit tuer les deux Arméniens à une heure d'Ourfa. Ensuite, le médecin du quartier et le médecin de la ville furent envoyés et forcés de donner un faux rapport médical, selon lequel les deux victimes furent attaquées et tuées par des Arabes. Le tribunal de guerre avait bien l'intention de libérer l'ensemble des notables arméniens. Mais Khalil et Ahmed Bey reçurent un télégramme de Diarbékir, disant que l'ensemble des prisonniers arméniens devaient être envoyés à Diarbékir, attachés et à pied. Ainsi je leur télégraphiai le dimanche : 'Pharmacien encore aux arrêts. La déportation menace' – du dimanche au lundi suivit la déportation de 40 hommes, parmi lesquels notre pharmacien et l'évêque arménien que l'on cachait encore deux jours auparavant. Tout le monde est d'avis que ceux-ci, tout comme les 50 prisonniers partis le mardi, n'arriveront jamais à Diarbékir. J'ai moi-même peu d'espoir pour eux, bien que j'aie connaissance d'un accord secret, selon lequel les deux Beys voudraient obtenir 1300 Ltq des Arméniens contre la promesse de ne pas évacuer la ville et de s'occuper de l'arrivée en sécurité des déportés à Diarbékir. Les Beys menaçaient naturellement de bannir tous les Arméniens d'Ourfa au cas où le secret serait découvert.

Le fait est que ce sont ces deux Beys, non le gouvernement, ni le tribunal de guerre qui prétend avoir été envoyé par Djemal Pacha, qui gouvernent dans la question arménienne, et cela sous un régime de terreur.

Notre hôpital connaît également des difficultés depuis un certain temps déjà. Le nouveau médecin du district Hamdi Bey aimerait fermer notre hôpital. Il nous en a menacés. Mais franchement, il ne devrait pas y parvenir. Aussi utilise-t-il maintenant une ruse souvent utilisée à l'époque d'Hamid. Il interdit notre docteur Arménak d'opérer seul, prétextant que cela serait interdit. Ce n'est qu'une ruse puisque vous nous avez appris à l'époque que tout médecin diplômé pouvait mener partout et seul même les opérations les plus difficiles. Le Dr Arma[e]nak, un Arménien, n'avait cependant pas le courage

de résister maintenant, malgré mes encouragements, et il s'abstint donc ces jours de mener les opérations les plus difficiles. La semaine prochaine, il doit aller à Souroudj afin de trouver des recrues. Ensuite, il veut aller à Alep, où se trouve sa femme, et éventuellement se cacher là jusqu'à ce que cette mauvaise période soit passée. Je suis donc contraint de fermer l'hôpital jusqu'à son retour. Tristement – car il n'y a plus que deux médecins ici et tellement de malades. Si seulement on laissait travailler au moins les deux internes, le Dr Young, un Anglais et le Dr Lause, un Français, dans notre hôpital. Et s'ils ne devaient placer aucune confiance en leurs ennemis, il me serait aussi facile, en cas de nécessité, d'exercer les contrôles nécessaires, car je me consacre depuis longtemps déjà à l'exercice de ce métier. J'ai présenté cette affaire au gouverneur, mais le projet ne lui plaisait pas.

En qualité de témoin oculaire, Monsieur... vous rendra compte oralement du caractère effroyable des transports de femmes et d'enfants. Je peux ainsi clôturer ce rapport⁹⁹⁷. »

C'est toujours une source d'admiration de voir des personnes singulières, des hommes et des femmes dans des situations extrêmes telles que sous les strictes interdictions du gouvernement jeune-turc, trouver le courage civil de s'engager pour des hommes et leur dignité. Parmi de telles personnalités extraordinaires, on peut citer le commerçant suisse Johann Emil Zollinger⁹⁹⁸ (1854–1939). Il mit gratuitement sa maison à disposition à Alep de 13 filles orphelines arméniennes, recueillies en secret par le pasteur arménien évangélique Aaron A. Chiradjian. Puisque toujours plus de caravanes d'Arméniens voués à la mort arrivaient, le nombre des enfants grandit jusqu'à 2016 en 1919. L'évêque diocésain d'Alep gé-

⁹⁹⁷ Cf. Gust, *Polit. Archiv*, loc. cit., 241. Pour d'autres lettres de Jakob Künzler, voir Gust, *Polit. Archiv*, loc. cit., 282, 419-420, 433-434, 482.

⁹⁹⁸ Plus précisément à ce sujet : <http://www.zollinger-genealogy.com/EasternEurope/syria.php> ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 108.

rait un autre hébergement pour 250 enfants orphelins. Un troisième était sous la direction de la Suissesse Beatrice Rohner (1876-1947), qui avait été active comme sœur missionnaire pour la *Deutscher Hilfsbund* (« Association allemande de secours »), d'abord à Constantinople, ensuite à Marach. À l'automne 1915, elle rencontra à Constantinople le responsable de la centrale de mission américaine William W. Peet. Celui-ci lui demanda d'initier à Alep et dans les environs, sur un territoire s'étendant jusqu'à Deir-es-Zor sur l'Euphrate, une œuvre de secours pour les veuves arméniennes et les orphelins. Cela était en effet défendu aux Américains, mais lui était permis en tant que citoyenne de la Suisse neutre. La société missionnaire américaine prit en charge la totalité du financement du projet.

Lorsque Beatrice Rohner arriva fin 1915 à Alep avec Paula Schäfer, une collaboratrice allemande, elle rencontra à l'Hôtel Frank le général Djemal Pacha, commandant en chef des armées turques du sud. Elle sollicita auprès de lui une permission de voyage dans la région d'Alep, afin de s'enquérir de la situation sanitaire. Mais celui-ci déclara ne pas pouvoir accorder cette permission. C'est grâce à l'influence du général allemand Kress von Kressenstein⁹⁹⁹ que Djemal Pacha lui proposa plutôt de prendre en charge le grand orphelinat arménien qui se trouvait dans la ville, laissé à l'abandon. Ce dernier était autrefois géré par le pasteur protestant arménien Eskidjian, décédé du typhus¹⁰⁰⁰. Elle fonda là une grande station de secours, qui compta jusqu'à 850 enfants orphelins et recevait des moyens principalement des États-Unis, mais aussi de Suisse. Simultanément, elle s'engagea pour les dizaines de milliers d'Arméniens en détresse chassés de leur foyer, disséminés non seulement à

⁹⁹⁹ Voir le rapport de Beatrice Rohner au chancelier de l'Empire (Bethmann Hollweg), inclus dans la lettre de l'ambassadeur allemand en mission extraordinaire à Constantinople (Wolff-Metternich) : [http://www.armenocide.de/armenocide/armgende.nsf/\\$\\$AllDocs/1916-04-28-DE-002?OpenDocument](http://www.armenocide.de/armenocide/armgende.nsf/$$AllDocs/1916-04-28-DE-002?OpenDocument).

¹⁰⁰⁰ Voir Hayruni, *Arm. Frage/Genozid*, loc. cit., 273.

Alep, mais dans tous les environs et dans les camps le long de l'Euphrate, jusqu'au désert syrien Deir-es-Zor. Elle distribuait en cachette de petites contributions d'argent à ceux qui en avaient le plus besoin, afin d'assurer leur survie. Elle créa, pour des milliers de femmes et de fillettes, une possibilité de gagner de l'argent dans les grands ateliers de tissage d'Alep, où elles filaient et tissaient la laine et le coton pour l'armée turque.

L'activité d'assistance de Beatrice Rohner à Deir-es-Zor était encore tolérée sous le gouverneur arabe Ali Suad Bey. Lorsque, début juin 1915, celui-ci fut destitué par Zeki Bey, connu pour sa cruauté, les conditions se dégradèrent radicalement. Elle fut en outre très durement touchée, lorsque le wali d'Alep en fonction Djelal Bey fut remplacé par le Jeune-Turc fanatique Eyub Bey¹⁰⁰¹, qui fit fermer en février 1917 son orphelinat et envoya 70 garçons dans l'orphelinat turc d'Antoura¹⁰⁰² au Liban. 1000 enfants orphelins arméniens environ furent turquifiés là-bas. 400 enfants furent transportés par train début mars vers Konia, Izmit, Balikesri et Adapazar dans les orphelinats du gouvernement¹⁰⁰³. Beaucoup s'enfuirent devant la simple perspective de cette expédition menaçante. Lorsque Beatrice Rohner demanda au wali pourquoi le gouvernement avait envoyé les enfants de sa maison précisément en premier, celui-ci répondit cyniquement : parce que « *vos enfants sont les mieux nourris et les plus proprement habillés. S'il avait envoyé des enfants négligés, alors le gouvernement aurait demandé ce qu'il avait fait de l'argent de se-*

¹⁰⁰¹ À ce propos, le rapport du consul Rössler, d'Alep, à l'ambassade allemande à Constantinople :

<http://www.armenocide.de/armenocide/ArmGenDE.nsf/0/90E4785206D6CFDCC1256B1500695C76?OpenDocument>.

¹⁰⁰² À ce propos en détail : Panian K., *Goodbye, Antoura: A Memoir of the Armenian Genocide*, Stanford, 2015 ; <https://stream.org/orphans-of-antoura-remembering-armenian-genocide/> ;

<http://centerarnews.com/dead-antoura-orphans-finally-get-respect-p3734-1.htm> ; <http://www.jadaliyya.com/pages/index/21452/goodbye-antoura>.

¹⁰⁰³ Voir Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 109-110.

*cours qui lui avait été envoyée*¹⁰⁰⁴. » Le soutien toujours plein de dévouement qu'elle procurait lia très étroitement Beatrice Rohner aux enfants orphelins arméniens. La séparation lui fut terriblement difficile et sa désillusion était grande. Une vie d'engagement pour les enfants en détresse avait brutalement pris fin et toutes les perspectives d'avenir étaient détruites. Le 17 mars, elle subit une dépression nerveuse. Jakob Künzler dut se précipiter à son secours depuis Ourfa vers Alep, pour l'accompagner à Constantinople. Elle prit d'abord le chemin de l'Allemagne, où elle resta des années durant dans un état d'apathie. Plus tard, elle retourna en Suisse, mais mourut en Allemagne, à Wüstenrot, le 9 février 1947¹⁰⁰⁵.

De fin décembre 1915 au 17 mars 1917, Beatrice Rohner fut témoin oculaire à Alep. Elle rendit compte au consul allemand Rösler de l'état effroyable et de la détresse humaine dans laquelle elle rencontra les Arméniens condamnés au cours de l'exercice de son activité de secours dans les environs. Avant même qu'elle ne soit arrivée à Alep, elle rédigea un rapport sur ce qu'elle avait vécu, le 26 novembre 1915, dans un camp de tentes à Mamuret :

« Des milliers de tentes fragiles, minuscules, faites d'une mince étoffe ; une quantité d'hommes incirconscribable appartenant à tous les degrés d'âge et de la société. Ils nous regardent en partie étonnés, en partie indifférents et désespérés. Un amoncellement d'enfants affamés, de mendiants et de femmes nous suivent comme nos ombres. Hanum, du pain ! Hanum, j'ai faim, nous n'avons rien mangé aujourd'hui, ni hier ! On a seulement besoin de regarder les visages avides, pâles, ravagés par le chagrin, pour trouver leurs demandes justifiées. 1000 miches de pain environ purent être apportées. Avide-

¹⁰⁰⁴ Voir le rapport complet au consul allemand à Alep et au chancelier de l'Empire (Bethmann Hollweg) sur le site web : [http://www.armenocide.de/armenocide/armgende.nsf/\\$\\$AllDocs/1917-03-16-DE-001?OpenDocument](http://www.armenocide.de/armenocide/armgende.nsf/$$AllDocs/1917-03-16-DE-001?OpenDocument). Cf. aussi Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 110.

¹⁰⁰⁵ Voir Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 109-110, 267.



Ill. 65 : Un camp d'Arméniens voués à la mort

ment, tous se jettent sur nous. À peine les prêtres qui s'occupent du partage peuvent-ils protéger leur vie. Cela fait bien longtemps que cela ne suffit plus et il n'y a plus de pain à donner. Une grande troupe d'affamés se tient en mendiant devant nous ; les gendarmes doivent les retenir par la force. Soudain, l'ordre vient de se disperser. Celui qui ne démonte pas de suite sa tente la voit déchirée par une baïonnette. Trois voitures se tiennent prêtes et une série de chameaux. Vite, quelques gens aisés ont loué les premières ; ceux qui ont moins de moyens chargent leurs affaires sur les chameaux. Le chagrin des vieux, des pauvres, des malades, emplit l'air ! Nous n'en pouvons plus, laissez-nous mourir ici ! Mais ils doivent continuer. Nous pouvons au moins dédommager certains en échange d'animaux, donner un peu de monnaie à d'autres afin qu'ils puissent s'acheter du pain à la prochaine station. Des vêtements également, cousus à la station missionnaire d'Adana, sont distribués. Bientôt le convoi, imprévisible, se meut plus loin. Certains des plus miséreux et quelques

tombes fraîches restent derrière. 200 pauvres ou malades environ sont restés là ; il pourrait leur être apporté encore un peu d'aide. Avec la pluie et le froid rigoureux qui s'est installé, la misère a cent fois augmenté. Partout, les caravanes laissent derrière elles des mourants, des petits enfants, des malades, qui succombent misérablement. L'épidémie aussi en emporte toujours plus¹⁰⁰⁶. »

Dans le premier rapport qu'elle rédigea depuis l'orphelinat d'Alep, le 29 décembre 1915, Beatrice Rohner relata sa rencontre avec Djemal Pacha, l'un des responsables principaux du génocide des Arméniens, et parlait de la reprise de l'orphelinat arménien qu'il avait proposée :

« Jeudi le 16.12, Paula [Schäfer] et moi quittâmes Marach. Nous sommes allées, via Sarylar, vers Intilli et, de là, jusque Islahiyé, où nous atteignîmes le train. Lorsque la voie Marach - Islahiyé est prête, on peut être à Alep en 1 jour ½. Nous avons habité ici d'abord à l'Hôtel Frank et eûmes bientôt la possibilité de parler à Djemal Pacha. Nous lui avons demandé la permission de voyager dans les environs d'Alep, et avons particulièrement souligné la nécessité de notre travail d'un point de vue sanitaire. Son excellence était très gentille, mais expliqua ne pas pouvoir nous donner cette autorisation ; c'est pourquoï il nous proposa de nous aider ici, à Alep. La deuxième fois, je lui parlai seul, car Paula était déjà retournée à Haruniyé et Marach. Il me proposa de reprendre le grand orphelinat arménien dans la ville, qui était très négligé et avait un besoin urgent de supervision. À ma question concernant le soutien des enfants, il répondit que tout serait pris en charge et qu'il demanderait au wali local de me procurer le nécessaire. Si cela n'arrivait pas, je devrais lui télégraphier. Le jour d'après, il partit pour Damas ; il m'avait cherchée encore plusieurs fois dans l'hôtel pour me parler, mais j'étais malheureusement

¹⁰⁰⁶ Cf. *Der Völkermord an den Armeniern 1915/16, Dokumente aus dem politischen Archiv des deutschen Auswärtigen Amts*, [Polit. Archiv], éd. par Wolfgang Gust, Hamburg, 2005, 426 ; Hayruni, *Arm. Frage/Genozid*, loc. cit., 264.

sortie. Je suis ensuite allée auprès du wali, qui se montra aussi très accommodant.

Le télégramme avec l'autorisation est arrivé aujourd'hui. Je crois que nous devons faire en cette affaire ce que nous pouvons, aussi inconfortable que puisse être la collaboration avec les autorités ; peut-être que cela représente un pas important pour l'avenir de notre travail dans ce pays.

La maison dans laquelle les enfants - à présent au nombre de 311 - sont logés se situe à l'intérieur de la ville et appartenait à un ordre français ; au commencement de la guerre, les sœurs furent expulsées et le bâtiment réquisitionné. Ensuite, des soldats y habitèrent pendant des mois, puis il fut mis à disposition des déportés de passage.

Des milliers de gens s'en sont allés et venus, tombèrent malades, moururent, ou guérèrent là. 50% des petits enfants sont morts ; ceux qui vivent encore sont dans un état pitoyable. Toute la maison est infestée, sale, à moitié démolie. Nous avons regardé en vain autour de nous pour en trouver une autre ; tous les meilleurs bâtiments sont affectés à des hôpitaux militaires et des écoles. Le Dr David, le médecin de la société du bâtiment de Bagdad, voulut faire la proposition de transporter les enfants vers Jarablus, sur les bords de l'Euphrate (3 heures de voyage en train à partir d'ici), et de les loger dans des baraques de la société devenues vides, mais nous avons entendu dire que le typhus sévissait là-bas encore plus qu'ici. Si les enfants doivent être sauvés, nous devons tout de suite commencer le travail ; dans 1-2 semaines, j'attends Paula avec 1-2 filles ; entre-temps je reçois les préposés aux réparations nécessaires et m'installe là-bas tant bien que mal.

C'est maintenant Bab, au sud-est d'ici, qui est devenu le centre pour les nouveaux déportés ; là-bas, ils meurent par milliers de faim et de contagion. On creuse toute la journée. Les derniers Arméniens ont été expulsés d'Aintab ; je crains qu'ensuite, vienne une nouvelle fois le tour de la pauvre Marach.

En annexe, un rapport du prêtre local¹⁰⁰⁷. »

Le prêtre dont il est fait mention dans le rapport pourrait avoir été un pasteur arménien protestant. À cette époque, quelques Arméniens protestants étaient actifs comme prédicateurs missionnaires à cet endroit. Beatrice Rohner entretenait avec eux des contacts personnels et ils la soutenaient dans son activité de secours selon leurs forces. Voici maintenant le rapport du prêtre rédigé à Alep, daté de décembre 1915 et joint par Beatrice Rohner à sa lettre au consul allemand à Alep, Monsieur Rössler :

« La misère des Arméniens déportés est telle qu'il est impossible de se l'imaginer ou de la décrire. Dans le froid de l'hiver, des milliers de femmes, enfants, malades, ont faim et sont nus dans les déserts et sur les routes du pays. Le gouvernement turc n'en aide que très peu afin qu'ils subviennent à leurs besoins. Près de 20 000 expulsés sont arrivés durant les mois de septembre et octobre à Hama, à proximité d'Alep. 2000 livres turques leur ont été dispensées de la part du gouvernement, c'est-à-dire 13 paras par personne, soit 4 pfennig. Dans ces deux mois, trois mille hommes moururent de faim, deux mille de maladies cachées. Plus de 500 enfants ont péri dans les rues où ils cherchaient des restes parmi les tas de détritrus. Ces chiffres sont des faits exacts, établis statistiquement.

Après ces deux mois, plus un pfennig n'a été donné et le chiffre des décès a terriblement grimpé.

Dans un village des environs de Homs, cent personnes moururent de faim en une semaine ; elles appartenaient à une de nos communautés protestantes. D'un fait local comme celui-ci, on peut aisément conclure à quel point la faim et la maladie sévissent en d'autres endroits. Les appels à l'aide, les demandes pour du pain et de l'argent arrivent de tous les côtés. En plusieurs endroits, les stations de secours érigées par le gouvernement pour les expulsés sont depuis long-

¹⁰⁰⁷ Cf. Gust, *Polit. Archiv*, loc. cit., 450-451 ; Hayruni, *Arm. Frage/Genozid*, loc. cit., 273-274.

temps supprimées. Les rues, villages, steppes de Konia jusqu'à Mossoul et Alep jusqu'à Kâan (près de la mer Morte) sont saturés de tombes et de cadavres qui ne sont même pas enterrés. Les vautours et les chacals sont fatigués de faire le ménage. Au début, les gens emportaient encore quelques affaires avec eux, mais ils étaient dépouillés sur le chemin. Certains étaient même dépouillés de leurs linges de corps. Ils ont aussi beaucoup vendu et consommé eux-mêmes. Maintenant, il ne leur reste rien. Quelqu'un me disait : 'Nous avons vendu nos toits et le morceau de tapis sur lequel nous nous asseyions ou nous couchions, tout, jusqu'à nos bouteilles pour boire. En chemin, nous avons demandé à des paysans de nous aider, mais ils nous ont renvoyés, tout en ajoutant qu'ils nous donneraient du pain si nous leur vendions nos enfants.' Beaucoup l'ont fait, des enfants furent vendus pour 2 medjidiye. Les enfants malades et affamés sont légion. Les gens sont dans la rue, sans maison, sans nourriture, sans vêtements, sans quelque aide médicale ; tout est dès lors terriblement cher ; est-ce qu'un peuple peut continuer à exister ainsi ? Même ici, à Alep, il y a des gens qui meurent de faim. Un homme disait : 'Nous étions une famille de onze personnes et je suis le seul en vie.' Une petite fille racontait : 'Nous étions dix, je suis seule restante.' Une mère dit amèrement en pleurant : 'J'avais six enfants, dont quatre sont morts de faim ; les deux autres vivent leurs derniers instants.'

J'aimerais ne plus énumérer les faits. Ceux que j'ai évoqués suffisent pour donner à un homme de miséricorde et de conscience une image de ce qui se passe ici. Au nom de l'humanité, au nom du christianisme, prenez en compassion ce peuple malheureux, affamé, foulé aux pieds ; un peuple mourant. Si cela vous est possible, donnez un morceau de pain dans les mains tendues d'un enfant tenaillé par la faim ; sinon, pensez au moins à eux avec sympathie et compassion¹⁰⁰⁸. »

¹⁰⁰⁸ Cf. loc. cit., 274-275.

Il faut noter combien le clergé protestant arménien œuvra à la formation d'un réseau de coopération, afin de rendre possible la survie des malheureux déportés. Pendant qu'avec le soutien des secours arméniens, ils distribuaient l'argent d'assistance envoyé par les organisations humanitaires américaines et européennes, Djemal Pacha s'efforçait de les en empêcher et exigeait que lui soit livré l'argent pour le faire « distribuer » par ses gens. Tous les Turcs bien intentionnés de la fonction publique qui ne voulaient pas participer aux injustices et aux crimes furent suspendus à plus ou moins court terme et remplacés par des fonctionnaires sans scrupules. Ainsi en advint-il du wali d'Alep évoqué ci-dessus et du Mutessarif (chef du district) de Deir-es-Zor, mentionné dans le rapport suivant de Beatrice Rohner, couvrant la période du 1^{er} janvier au 1^{er} juin 1916.

« Alors que j'arrivai fin décembre 1915 avec Sœur Paula Schäfer à Alep, pour obtenir si possible une permission de suivre les expulsés plus loin vers le sud, le travail d'urgence était déjà en cours. Les sommes entrant par le consul américain furent gérées principalement par le pasteur protestant Ohannes Eskidjian. Il existait déjà plusieurs orphelinats et les différentes communautés s'occupaient de leurs pauvres autant que les moyens reçus le permettaient. Naturellement, nous n'avions de prime abord pas pensé reprendre le travail ici. Mais la réponse négative de Djemal Pacha concernant nos projets de voyages et son invitation pressante pour que nous acceptions un orphelinat très négligé m'obligèrent à rester un temps à Alep. Jusqu'à fin mars, j'ai limité mon activité aux 350 enfants qui m'étaient confiés et j'ai aidé personnellement là où le besoin s'en faisait sentir. Lorsque Badvelli Eskidjian et le responsable de son orphelinat moururent fin mars, j'ai repris selon sa volonté tout le travail d'urgence, mais aussi l'orphelinat qu'il avait ouvert avec la permission du gouvernement. Comme il ressort des comptes d'avril et mai, j'ai eu l'occasion d'envoyer de l'argent dans toutes les directions. Par la poste, on ne peut naturellement envoyer sans danger que de petites sommes,

mais les négociants et les voyageurs, tout comme quelques courageux jeunes Arméniens qui parvenaient à voyager entre Alep et Der Zor, transmettent de plus grosses sommes. La difficulté de ce travail réside principalement dans le manque d'organisation, mais il est impossible de former maintenant un comité, etc., sans tout de suite attirer sur soi les soupçons du gouvernement. On ne reçoit pas non plus de reçus parce que les gens refusent, par peur, de donner leur signature. On peut bien penser que cette façon de travailler éveille de nombreuses insatisfactions ; certains se sentent négligés et d'autres favorisés – on critique et on juge ceux qui gèrent l'argent. Espérons que cela n'aura pas pour conséquence d'éveiller l'attention du gouvernement et de voir coupée, par notre propre faute, cette dernière source de secours.

Ici, à Alep, il y a encore de nombreux Arméniens (4-5000) qui viennent de l'extérieur et vivent une existence pitoyable, fuyant constamment la police. Ils sont continuellement chassés ; une partie d'entre eux est emmenée dans le camp de déportation à l'extérieur de la ville, d'où ils décampent à nouveau. Des milliers d'Arméniens ont été expulsés. Ce qu'ils rapportent de la situation plus loin, au sud, rend compréhensible le fait que chacun d'entre eux tente tout pour rester à Alep et ne pas mourir de faim sur les routes. Presque sans aucune exception, ceux qui sont restés en arrière ici ont besoin d'un soutien. Ils ont depuis longtemps dépensé leur argent et vendu tous les biens mobiliers qu'ils possèdent. Puisque le prix des vivres est encore très élevé, ils ne peuvent mener grâce à l'argent de soutien qu'une vie dépouillée. Le gouvernement turc a retiré toute assistance aux orphelinats depuis 1½ mois. Nous sommes donc également contraints d'utiliser la caisse d'urgence pour nourrir un ensemble de 1400 orphelins. L'orphelinat de Messieurs Zollinger, Dr Altounian et Badv. Shiradjian, qui compte environ 500 enfants, est autogéré, tout comme les 300 enfants de l'Église grégorienne ; les 600 qui restent sont à ma charge. Naturellement, les soins apportés à ces enfants ne peuvent être que des soins de fortune, et répondent à la situation ac-

tuelle. La communauté protestante et son représentant, Kumruyan, reçoivent hebdomadairement une somme déterminée, tout comme la communauté grégorienne, dans la mesure des moyens disponibles. Ils distribuent l'argent en grande partie aux Arméniens qui séjournent encore ici. Certaines familles sont en meilleure posture et reçoivent un soutien mensuel par le consulat américain ou par mon intermédiaire.

Les appels à l'aide les plus urgents viennent de manière persistante de l'extérieur. Le prédicateur Tahmissian à Damas a déjà reçu plusieurs fois une somme plus importante du consulat allemand. Djemal Pacha semblait cependant vouloir empêcher le bon déroulement du travail et déclarait que l'argent d'urgence devait lui être livré afin d'être distribué par ses hommes. Le travail fut en conséquence suspendu pendant une courte période, mais peut-être semble-t-il être maintenant repris en main. Un orphelinat est déjà en gestation à Damas. Les Arméniens qui séjournent là-bas et ceux surtout qui sont envoyés à partir de là dans les villages du district d'Hauran, payeront tous le prix d'une terrible pénurie. Une plus grosse somme mensuelle pourrait en préserver beaucoup de mourir de faim. Le cas est le même à Hama, où sont déjà rassemblés 200 enfants. L'argent envoyé là-bas suffit pour le moment aux orphelins seulement. Le prédicateur Haratuin Nochudian écrit : parmi les 20 000 déportés séjournant ici, 15 000 ont besoin de soutien ; à Hama même, il y en a 1000 et dans les villages environnants 6000 qui n'ont pas de pain. Beaucoup meurent de faim. Badvelli Eskidjian, maintenant décédé, m'écrivait que l'argent était destiné aux orphelins ainsi qu'aux professeurs et prédicateurs dans le besoin. 'Ah ! n'avez-vous donc rien pour les nombreux affamés ? S'il vous plaît, écrivez, car d'urgents appels à l'aide viennent de Selimiyé et de tous les côtés.'

J'ai à nouveau eu l'occasion d'envoyer quelques centaines de livres à Der Zor. Là et plus loin vers le sud, en direction de Médine, la détresse semble être terrible. Un de nos collaborateurs écrit : la plume s'oppose à décrire une telle situation. Malheureusement, il n'y a là-bas

aucun meneur ; tous les prédicateurs et professeurs sont de quelque manière cachés et restés en retrait. Cela rend naturellement le travail plus difficile. J'ai prié de m'aider Khatchadour Effendi Dokuslian, d'Aïntab. En outre, quelques personnes venant de Marach et un jeune de Smyrne font le voyage en mettant en danger leur propre vie pour transmettre les donations. Le mutessarrif de Der Zor, qui était très doux et juste, est malheureusement maintenant révoqué ; un coup dur pour tous les Arméniens restés là-bas. Il s'était occupé des orphelins, tout en soutenant encore les pauvres selon ses forces. D'une lettre, je tire la nouvelle que des milliers de personnes furent à nouveau déportées de Der Zor vers Mossoul. Les routes seraient saturées de cadavres. Ceux qui ont été déportés plus bas vers Ana ont succombé par centaines à la faim.

Des appels à l'aide urgents viennent de Sepkha, Abuhrera, Haman, Raqqa, Meskene. Si l'envoi d'une petite somme réussit, les gens écrivent : votre don a prolongé nos vies encore pour quelques semaines. Le prédicateur Vartan Yeramaie écrit de Haman : toutes les caravanes de déportés restées en arrière sur la route sont conduites vers le sud. C'est comme une marée humaine qui ne cesse de s'écouler. Le dommage est indescriptible. Il arrive que les affamés cuisent la viande des cadavres... ils cherchent les grains d'orge dans le fumier des chevaux... Il y a, à Raqqa, environ 5000 déportés. Dans chaque maison d'Arabes, il y a des filles et des femmes arméniennes ; dans l'ancienne Kemmahkam, on dénombre déjà sept filles. À Abuhrera, il y a 2500 tentes, mais tous doivent aller plus loin, souvent sans un morceau de pain.

À Bab, il y avait environ 80 orphelins, à Meskene 100 ; ils ont tous été envoyés plus loin vers le sud.

À Killis et Djisir Chughur, le travail d'état d'urgence put continuer jusqu'à maintenant. Il y a cent orphelins dans la première ville, 40 dans la seconde. C'est d'ici que l'on subvient à leurs besoins. Aux deux endroits, il y a plusieurs centaines de déportés qui ne vivent que du soutien envoyé à partir d'ici. Des appels à l'aide viennent de

beaucoup de petits endroits comme ceux-ci. Or il est partout possible de sauver des vies humaines. Puisse Dieu leur donner d'être sauvés jusqu'à ce qu'ils trouvent la paix. Et puisse chacun de nous faire son devoir¹⁰⁰⁹. »

Le 29 juillet 1916, le consul allemand Rössler adressa d'Alep une lettre au chancelier du Reich allemand Bethmann Hollweg. Le rapport d'un homme de confiance local, envoyé par Beatrice Rohner dans la région de l'Euphrate afin de distribuer l'argent de l'assistance aux déportés, y était joint en annexe. Le 20 juin, cet homme était revenu de sa mission et avait raconté à Beatrice Rohner que le « lent et atroce processus d'élimination » des Arméniens était encore en cours. Les « hommes de confiance » qui soutenaient Beatrice Rohner étaient pour la plupart d'origine arménienne et ne maîtrisaient en général pas la langue allemande. Pourtant, ils purent lui communiquer de manière détaillée ce qu'ils avaient vécu, ce qu'elle retranscrivit tout de suite dans sa langue maternelle. Elle écrivit le rapport suivant le 26 juin 1916, à Alep :

« Le 20 avril, j'ai atteint Meskene. J'y ai trouvé 3500 Arméniens déplacés et plus de 100 orphelins. Une partie s'est établie ici comme boulangers, cochers, etc., bien que Meskene ne soit qu'un point de passage. Tous les autres mendient. En tout temps, il y a des malades et des mourants. Qui ne peut pas avoir un morceau de pain en mendiant se nourrit d'herbe qu'il cuit et consomme sans sel. Des centaines de malades sont à même le sol, sans tente, sans couverture, en plein air sous un soleil accablant. J'ai vu des désespérés qui se jetaient, parmi les morts, dans la fosse commune et imploraient les fossoyeurs de les enterrer eux aussi. Le gouvernement ne donne pas de morceau de pain pour les affamés, pas de tente pour les sans-abris. Lorsque j'étais à Meskene, un convoi de malades, de femmes et d'enfants en provenance de Bab venait juste d'arriver. Ils étaient

¹⁰⁰⁹ Cf. le rapport sur le travail d'urgence à Alep, dans : Hayruni, *Arm. Frage/Genozid*, loc. cit., 345-347.



III. 66 : Filles orphelines islamisées de force¹⁰¹⁰

dans un état indescriptible ; on les jetait en bas des voitures comme des bûches ; ils criaient pour de l'eau. On donnait à chacun un morceau de pain sec en main, puis on les laissait couchés là – aucun homme ne pensait à leur apporter de l'eau après qu'ils aient passé une journée sous le soleil brûlant. Nous avions à faire toute la nuit, afin de leur procurer un minimum de soulagement. Parmi les orphelins de Bab, j'ai trouvé un petit garçon de 4 ans. C'était tôt le matin ; je lui ai demandé s'il avait mangé quelque chose, alors il m'a regardé

¹⁰¹⁰ En 1916, le ministre turc de la Marine et commandant en chef de la 4^e armée ottomane, Djemal Pacha, dépêcha en Syrie l'inspectrice de la fondation pour les écoles de filles, Halidé Edib (1883/4/5–1964), dans le but d'établir des orphelinats et des écoles dans les zones des déportations. En tant que pionnière intellectuelle du nationalisme turc et musulmane pieuse, l'écrivain, féministe et pédagogue s'engagea personnellement pour l'assimilation religieuse et culturelle des filles arméniennes dans des maisons d'États, à partir desquelles elles étaient placées dans des ménages musulmans, ou mariées de force.

avec de grands yeux et dit : 'J'ai toujours regardé les étoiles et alors l'amour de Dieu m'a totalement rassasié.' Lorsque je lui demandai où donc se trouvaient son père et sa mère, il dit simplement : ils sont morts dans le désert. À Meskene, j'ai pu rassembler cent enfants dans une tente, je les ai rasés et baignés, j'ai lavé leurs guenilles et ils reçurent quotidiennement du pain et une soupe. Après avoir passé là six jours, je dus continuer mon chemin. Je trouvai une jeune femme veuve de Hadjin qui se proposa pour continuer de s'occuper des enfants. Elle était de bonne famille, avait fréquenté l'école supérieure et adopta les petits avec un grand amour. Je retrouvai la même femme quelques semaines plus tard à Sepkha, en guenilles. Elle avait perdu la raison, parcourait le marché et demandait à chacun : où sont mes enfants ? Qu'avez-vous fait d'eux ? Elle rassemblait des crânes et des os, les montrant aux passants. Si quelqu'un lui donnait un groschen centime, elle achetait du pain, en goûtait un peu et l'apportait vite à quelqu'un d'encore plus affamé qu'elle. Dix jours après mon départ, on l'avait envoyée avec 100 enfants vers le sud. À Abuhara, elle avait utilisé le reste de l'argent et tout ce qu'elle possédait elle-même ; les enfants se dissipèrent, en proie à la faim. À Der Zor, je retrouvai plus tard deux d'entre eux, les seuls qui restaient – ils racontèrent que les autres étaient tous morts. À Meskene, j'ai vu plus de 600 déportés qui avaient vécu jusqu'ici à Muarra et avaient passé là-bas une existence pitoyable pendant neuf mois ; ils étaient désormais chassés pour la deuxième fois et, de nouveau, envoyés sur les routes. Lentement, las, ils arrivaient avec leurs guenilles sur le dos. Comme viatique, ils se cuisinent de l'herbe, en pressent l'eau et forment des boulettes qu'ils sèchent au soleil. Le 1^{er} mai, j'arrivai à Dibsy, j'y ai retrouvé les 600 déplacés mentionnés plus haut en plein désespoir. On ne les avait pas laissés se reposer un instant et on ne leur avait pas permis de rassembler d'herbe ; on les poussait toujours plus loin sans miséricorde. J'ai vu des mourants partout sur le chemin. Ils étaient épuisés de faim et de soif ; restés en arrière du convoi, ils devaient mourir

ainsi misérablement. Une odeur de cadavre nous parvenait toutes les quelques minutes. Les gendarmes frappent les pauvres qui sont restés en retrait et les laissent à moitié morts, affirmant qu'ils font seulement semblant d'être fatigués. À Dibsy, il y a 3000 déportés, à Abuhara 6000. À ces deux endroits, la mortalité quotidienne est de 1%. À Hamam, j'ai trouvé 7000 déportés, dont 3000 qui sont affamés et ne sont même plus complètement couverts par leurs haillons. Il n'y avait plus d'herbe ici, car les sauterelles avaient tout mangé. J'ai vu comment les gens attrapaient les sauterelles pour les consommer crues ou cuites. D'autres à nouveau excavaient les racines de l'herbe. Ils piégeaient les chiens des rues, les assaillaient tels des sauvages sur des animaux morts, dont ils mangent la chair la plupart du temps crue avec un appétit féroce. On m'a montré comment les tombes des morts sont creusées peu profond tout autour des tentes. 15 000 déplacés environ habitent Raqqa même et au camp de tentes contigu. Le camp se situe au bord du fleuve et il est interdit à ceux qui habitent là de venir dans la ville. Des gens plus riches achètent la permission d'habiter un temps dans la ville pour 30-40 ltq. auprès des fonctionnaires. Partout, la même image de désolation. Environ 1500 personnes parvinrent à s'implanter à Sephka, en déboursant l'argent suffisant. Environ 6000 autres personnes sont à l'extérieur, dans le camp situé sur la rive de l'Euphrate. Il y a ici une grande détresse. Certains se précipitent de désespoir dans le courant. Au cours de chaque déplacement entre deux endroits, au moins 5-6 hommes subissent les rudes sévices des gendarmes qui les accompagnent. Ceux-ci cherchent à extorquer de l'argent aux pauvres et se vengent avec des coups furieux lorsqu'ils ne le reçoivent pas. À Tibne, j'ai trouvé 5000 déportés. Partout, nous rencontrons des caravanes de personnes déplacées. Des convois entiers sont aussi transportés dans des chaloupes sur l'Euphrate. Des familles isolées se trouvent dans chaque village arabe ; en chaque maison arabe, des filles et des jeunes femmes. Je suis finalement arrivée à Der Zor et y ai trouvé environ

15 000 déportés. Les nécessiteux reçoivent là quotidiennement 150 grammes de pain du gouvernement. Les enfants et les adultes fouillent les tas d'ordures pour quelque chose à manger – tout ce qui peut être mâché de quelque manière, est mangé. Devant les étals de viande, des gens attendent avec avidité les déchets. Des 50 personnes qui ont été chargées dans une barque à Raqqa ou Sepkha, n'arrivent régulièrement que vingt, souvent encore moins. À mon arrivée à Der Zor, le gouvernement avait rassemblé 200 orphelins dans une maison. À mon départ, six semaines plus tard, il y en avait 800 ; ils reçoivent tous les jours un peu de soupe et un morceau de pain. À la même période, plus de 12 000 déportés arrivèrent à Der Zor et quotidiennement, de grands convois sont déplacés en direction de Mossoul. Malgré tout, à mon départ, il y avait à Der Zor même et dans les camps limitrophes plus de 30 000 Arméniens. On donne des permis de séjour à ceux qui ont à disposition les moyens nécessaires. Tous les autres doivent continuer. Les enquêtes ont montré qu'entre 4 et 50 livres turques étaient données pour une autorisation. À Der Zor précisément, les transports sont gérés d'une manière particulièrement cruelle. Les gens sont traqués et chassés à coups de fouet. Ils ne peuvent, pour la plupart, pas prendre le nécessaire avec eux. Sur le voyage de retour, j'ai rencontré partout de nouveaux convois. Les gens ont perdu l'aspect d'hommes. Souvent, toute une série de visages effrayants s'élèvent subitement d'une tombe et tendent les mains pour un bout de pain ou une gourde d'eau. Ils ont creusé leur tombe là et attendent la mort. Les gens de meilleures conditions, qui ne peuvent se résoudre à mendier pour un bout de pain, se couchent lorsqu'ils sont trop épuisés sur leur lit, jusqu'à ce que la mort les délivre. Personne ne les regarde. À Sepkha, un prédicateur d'Aintab racontait que des parents abattirent leur enfant. Lors de l'enquête de gouvernement, les gens se disputèrent concernant qui en avait ou non mangé. Il arrivait que l'on donne le coup de grâce au mourant pour en consommer la chair.

Un autre rapport suivra prochainement concernant les régions de Meadin et Ana, au sud de Der Zor, où il y a des milliers de déportés.

Notre messenger revint le 20 juin à Alep. Le 26, il reprit à nouveau son voyage vers le sud¹⁰¹¹. »

Une collaboratrice arménienne de la mission allemande à Deir-es-Zor, Araxia Djibédjian ou Djébédjian¹⁰¹², se sacrifia de la même manière pour s'occuper des déportés. Elle écrivit plusieurs lettres à Beatrice Rohner. Ces dernières contiennent à chaque fois une description précise de situations inimaginables. Dans l'une d'elles, rédigée le 22 juin 1916 à Deir-es-Zor, elle indique avec insistance que beaucoup de jeunes hommes et de jeunes filles qui meurent de faim là-bas avaient été jadis instruits et éduqués par des missionnaires :

« L'ampleur du travail mené ici ne peut être décrite de manière suffisante, ni avec des mots, ni avec la plume. On doit avoir tout vu soi-même. Ah chère sœur, Der Zor a besoin d'aide, une aide tout à

¹⁰¹¹ Cf. Gust, *Polit. Archiv*, loc. cit., 472-474 ; Hayruni, *Arm. Frage/Genozid*, loc. cit., 348-351.

¹⁰¹² Araxia Djibédjian [= Ć'ēpēĉ'ian] était originaire d'une famille en vue à Aintab. Elle fréquenta le Collège américain pour filles à Marach et, de 1912 à 1914, le Woodbrooke Theological College à Birmingham, Angleterre. Elle retourna dans sa patrie et enseigna au Collège américain de Marach. Elle fut déportée avec sa famille à Deir-es-Zor, où elle fournit de grands services aux Arméniens voués à la mort. Puisqu'elle connaissait Beatrice Rohner depuis Marach, elle devint l'une de ses plus importantes collaboratrices pour la distribution d'argent aux nécessiteux. Elle fut arrêtée par le gouverneur jeune-turc Zaki Bey, incarcérée et finalement fusillée. Au Woodbrooke Theological College, on peut voir un portrait d'elle avec l'inscription commémorative suivante : *« Toute Église chrétienne a une martyrologie, mais il y a des Églises dans lesquelles la martyrologie constitue presque la totalité de l'histoire. La liste des martyrs arméniens est probablement plus longue que celle de toutes les autres Églises chrétiennes prises ensemble et est toujours en cours d'écriture. Araxie était originaire d'une telle Église mère de martyrs. Car depuis les débuts de l'ancienne Église arménienne jusqu'à nos jours, ses membres ont été appelés, choisis et sont demeurés fidèles. Parmi la multitude de martyrs à Der Zor, aucune figure ne ressort plus clairement, plus sereine, plus courageuse ou avec un rayonnement plus grand de foi victorieuse que celui de notre chère amie, Araxie Jebejian. »*

fait particulière, continuez s'il vous plait à le dire. Dites-le à nos missionnaires, que leurs enfants du Collège, des jeunes hommes et des jeunes filles, meurent ici de faim. Les voir crève le cœur. Nous avons besoin de mains qui se tendent pour aider, prêtes au sacrifice, d'hommes fidèles à leur devoir. Peut-être vous étonnez-vous de ce cri de détresse. Mais je ne pense de la sorte pas à moi-même, mais aux bandes d'enfants dehors, qui crient pour du pain, à ces nombreuses jeunes filles pures poussées par la faim et l'abandon à chercher la fuite dans la maison, dans les foyers d'hommes arabes, vendues à ceux-ci pour du pain ; les femmes, les mères qui errent en cherchant désespérément du pain pour les petits affamés ; les jeunes gens qui, affaiblis, vieillissent, chancellent comme des vieillards sur leur bâton à cause de la faim ! C'est la responsabilité d'avoir vu tout cela qui me pousse à écrire. Le travail entrepris ici pour les pauvres est immense, mais il demeure malgré tout loin d'atteindre les besoins. Nous devons quotidiennement racheter 3-4 jeunes filles ; elles seront sinon vendues comme loyer pour les habitations. Le nombre de ceux qui implorent pour de l'aide est infini. Un jeune garçon disait à sa mère : Mère, voici la casserole et le couvercle, pourquoi ne nous cuisines-tu pas à manger ? Le petit n'avait rien mangé depuis deux jours. Un autre enfant demandait : Mère, reviendra-t-il un temps où je pourrai manger à ma faim ? Les gens abattent et mangent les chiens des rues : il y a peu, ils ont abattu un homme mourant et l'ont mangé, un témoin oculaire me l'a raconté.

Une femme a coupé ses cheveux et les a vendus pour du pain. J'ai vu une femme manger le sang coagulé d'un animal dans la rue. Jusqu'à maintenant, ils se nourrissaient tous d'herbe, mais celle-ci a maintenant séché. La semaine dernière, nous sommes arrivés dans une maison dont les habitants n'avaient rien mangé depuis trois jours. La femme tenait un petit enfant sur le bras et s'efforçait de lui donner une miette de pain à manger ; l'enfant ne pouvait plus, il poussa un râle et mourut dans ses bras. À cet instant, j'arrivai vers

elle avec G.¹⁰¹³ – il lui donna une livre. La femme la prit, puis cria en larmes : ah si vous me l'aviez apportée un jour plus tôt, mon enfant serait encore en vie. Une famille alla se coucher, affamée – l'enfant ne put s'endormir et cria pour du pain. Finalement, le maître de maison arabe s'apitoya, se leva et donna au petit un morceau de pain. L'enfant le prit, voulut d'abord mordre, puis il réfléchit, pressa le pain fort contre lui et dit : si je le mange maintenant, j'aurai à nouveau faim demain matin et, avec le sentiment d'avoir le pain à proximité, il s'endormit. Une mère se jeta dans l'Euphrate après qu'elle eut vu son enfant mourir de faim, et un père également. À cause de la hausse générale des prix, la misère augmente beaucoup. Si l'on donne quelques medjidies, les gens payent seulement leurs dettes de pain. Ils ont ensuite du pain pour quelques jours, puis la faim est à nouveau là. Si d'une quelconque manière, il y a encore du secours et que Dieu veut vous utiliser, tout comme nous, nous sommes prêts à tous les efforts et de tout notre cœur. Chère sœur, si vous pouviez voir maintenant plusieurs des femmes et des filles que vous connaissiez auparavant ! Le travail que vous avez commencé ici avec l'aide de Dieu montrera plus tard ses fruits. Le fruit sera plus grand que vos attentes... Les dernières semaines, j'ai visité tant de maisons avec G., que nous avons fait la connaissance de tout Der Zor et de tous ses pauvres. Il n'est absolument pas possible de se dérober complètement. G. est au travail matin, midi et soir. Il porte véritablement les pauvres et malheureux dans son cœur et met continuellement sa vie en danger pour en sauver quelques-uns¹⁰¹⁴. »

Le 25 novembre 1916, le consul allemand Rössler écrivit à nouveau au chancelier du Reich Bethmann Hollweg. En annexe, se trouvait une lettre datée du 24 novembre 1916, adressée par Beatrix Rohner au Dr Emanuel Riggenbach, du comité de secours

¹⁰¹³ G. pourrait signifier le prédicateur Vartan Geranian ou le Dr Gräter.

¹⁰¹⁴ Cf. Gust, *Polit. Archiv*, loc. cit., 480 ; Hayruni, *Arm. Frage/Genozid*, loc. cit., 353-354.

suisse à Bâle. La missive devait être transférée à celui-ci par la poste diplomatique allemande, via Berne. Lors de la reproduction de cette lettre, des erreurs ont été commises : le « g » écrit par Beatrice Rohner a été rendu plusieurs fois par un « p ». Sous le nom de *Rippenbach*, il s'agit bien évidemment du Dr bien connu, Emanuel Riggenschach, tout comme le nom de *Nipoghossian* renvoie à Nigoghossian. Le consul Rössler souligne la demande adressée par Beatrice Rohner aux amis suisses d'Arménie pour qu'ils évitent dans leurs lettres, à cause de la censure turque et afin que son engagement chrétien humanitaire pour les Arméniens ne soit pas mis en danger, des expressions telles que « Arménie », « Détresse des Arméniens », « Journal pour les Arméniens », « Recruter des amis » et d'autres de ce type.

« À Monsieur le Dr E. Rippenbach [Riggenschach],
Bâle, Starenstrasse 2.

Très cher Monsieur le docteur !

J'ai reçu votre carte de vœux du 31 octobre et voudrais vous remercier cordialement, vous et Monsieur Gisler, tout comme les autres amis de nos nécessiteux, pour votre chaleureux intérêt et votre aide active. L'argent envoyé depuis un an par le comité de secours suisse, tout comme les 1000 francs que vous avez transmis il y a peu, ont soulagé beaucoup de détresse, aussi bien dans les orphelinats qu'en divers endroits à l'extérieur, où des milliers ont faim. Je ne veux pas tenter de vous montrer une image approximative de la situation, une autre plume que la mienne serait nécessaire pour cela, mais vous aurez peut-être un petit aperçu de notre travail si je vous dis en quelques mots comment l'argent est utilisé. J'ai donné les premiers 120 francs pour la location d'un bâtiment ressemblant à une écurie, afin de pouvoir offrir un refuge à toute une série de familles sans abris. J'avais besoin de tout autant pour quelques réfugiés de la région de Derfor, arrivés ici malades, en partie blessés et sans vêtements. Ils furent soignés dans l'hôpital, après qu'on les ait pourvus

de vêtements. Avec d'autres 80 frs, nous avons pu empêcher qu'un prêtre arménien soit déplacé plus loin et ainsi le sauver d'une mort certaine. Il avait été attaqué dans sa fuite treize fois par des pillards arabes et on lui avait arraché du corps ses derniers vêtements. Madame Guéraunhi Nipoghossian [Guéranuhi¹⁰¹⁵ Nigoghossian], que vous m'aviez conseillée, reçoit un soutien mensuel de 3 livres turques = 60 frs ; ce serait beaucoup par des temps ordinaires, mais par la hausse des prix actuelle, c'est juste le pain quotidien. J'ai envoyé cent francs vers Meskene, où il y a un grand camp de déportés. J'ai également pu envoyer quelque chose à d'autres endroits. Des milliers de personnes attendent de l'aide. Dans presque toutes les lettres de remerciement de ces malheureux, ils disent : « Votre don nous a préservé 2, 3 semaines de mourir de faim. » J'ai donné 40 frs pour les besoins personnels d'un prêtre qui, par compassion avec les petits, s'est donné pour tâche de rassembler les enfants qui sont dans les rues sans foyer et de nous les amener. Il est lui-même sans abri. C'est une image touchante, lorsqu'il arrive dans sa longue robe noire avec une suite de 4-30 petits enfants. Comme nous les accueillons volontiers, comme nous en accueillerions volontiers davantage, si nous ne manquions de maisons et de moyens. Combien pourraient encore être sauvés ! Mais pour l'instant, nous devons en rester à 900. Deux autres foyers en hébergeaient encore environ 800. On a pu ouvrir des locaux où les femmes effectuent un travail ; des milliers d'entre elles tissent et cousent pour l'administration militaire. Elles reçoivent pour cela trois pains quotidiennement ; pour des lits, des vêtements, manger chaud, etc., la caisse d'urgence doit intervenir. Que toutes ces institutions soient extrêmement primitives, vous pouvez vous l'imaginer. Et pourtant, les moyens ne peuvent suffire d'aucun côté.

Les plus grandes difficultés naissent cependant du double fait que mon travail avec les orphelins n'est ici que toléré et que le travail d'urgence n'est officiellement absolument pas permis. Il doit être fait

¹⁰¹⁵ Le nom pourrait aussi s'épeler *Yeranuhi*.

en secret et lorsqu'il devient public, il est interdit et réprimé. Les Arméniens ne doivent attendre cette fois aucune aide de l'extérieur. Les autorités n'ont pu jusqu'ici se débarrasser de votre servante, parce qu'elles m'ont elles-mêmes donné ce travail. Pourtant, tout est fait afin de me rendre la vie impossible. Nos amis à la maison ne peuvent s'imaginer à quel point il faut être prudent pour ne pas nuire avec les meilleures intentions. Une phrase dans une lettre peut suffire à détruire tout le travail. C'est pourquoi je dois vous prier, Monsieur le docteur, ainsi que tous mes amis suisses, de ne plus écrire à nouveau 'Arménie', 'Détresse des Arméniens', 'journal pour les Arméniens', 'recruter des amis', etc., car toutes ces expressions sont, dans notre Turquie, extrêmement dangereuses. Aussi pourriez-vous, s'il vous plait, ne pas mentionner Monsieur le Dr Gräter, car son nom pourrait agir comme un drapeau rouge. Écrivez à propos de mes enfants, de mes pauvres ; personne ne trouvera à redire à cela. De plus, pourriez-vous ne publier aucun rapport avec ma signature ? Puis-je désormais, en dépit des nombreuses difficultés, compter encore un peu plus sur votre aide ? Ou vous ai-je ôté le courage ? Pourriez-vous faire la publicité de mon travail de manière plus confidentielle et sous la main ? Je suis toujours prête à écrire à des amis individuellement par l'entremise de Monsieur Schuchardt. Je dois juste me garder de la publicité.

Aussi longtemps qu'il m'est permis de travailler ici comme missionnaire d'une société allemande et, d'une certaine manière, comme employée du gouvernement turc, je dois éviter tout ce qui pourrait rendre impossible ma position, dans l'intérêt des enfants et de tout notre travail. Cela servirait peu le reste du peuple arménien si je rendais compte partout de la situation et ne pouvait plus rien faire pour la détresse elle-même. La même chose vaut pour votre tâche chez nous. Si le gouvernement turc était un jour irrité par une propagande agressive et prohibait ce secours, tous les efforts auraient été vains.



III. 67 : Enfants orphelins devant les portes de la cité des orphelins d'Alexandropole (Gyumri)

Si par la bonté du service des Affaires étrangères et de l'ambassade impériale allemande à Berne, cette lettre vous parvient, vous comprendrez et approuverez – j'ai confiance en cet espoir – ma retenue. Voulez-vous, s'il vous plait, me confirmer la réception de la carte postale ?

Avec, encore une fois, un chaleureux remerciement et mes salutations à vous-mêmes et Monsieur Gisler, comme à tous les amis, je reste, avec considération, votre dévouée [Beatrice Rohner]¹⁰¹⁶. »

Le 4 octobre 1916, le responsable de l'ambassade allemande à Constantinople, Radowitz, adressait au chancelier du Reich Bethmann Hollweg, une lettre dans laquelle il se référait à la statistique rédigée par Beatrice Rohner au sujet des 720 orphelins arméniens qui lui ont été confiés. Il est digne d'intérêt que Monsieur Radowitz voie dans les données statistiques relatives aux enfants orphelins « le premier point sûr en quelque façon », « pour estimer au moins

¹⁰¹⁶ Cf. Hayruni, *Arm. Frage/Genozid*, loc. cit., 419-421.

approximativement le pourcentage du nombre d'Arméniens tués lors de la délocalisation ». Il ressort des comptes qu'il a établis un chiffre total de plus d'1,5 million de morts. À ce moment déjà, le gouvernement impérial allemand était donc informé de l'ordre de grandeur du nombre de victimes.

« La copie jointe de l'enregistrement statistique de la Sœur Beatrice Rohner de la Deutscher Hilfsbunde für Christliches Liebeswerk im Orient (Association allemande de secours pour l'œuvre de charité chrétienne en Orient), communiquée ici par le consul impérial à Alep, concerne les 720 orphelins arméniens qui lui ont été adressés. Cette statistique mérite l'intérêt sous plusieurs rapports : elle donne le premier point en quelque façon assuré pour estimer au moins approximativement le pourcentage du nombre des Arméniens tués lors de la délocalisation. Les 720 protégés de la Sœur Rohner sont ce qui reste de 3336 personnes ; si l'on estime désormais le chiffre total des Arméniens turcs à 2½ millions et le chiffre des déportés à 2 millions, que l'on admet en outre le même rapport entre les survivants et les morts que chez les orphelins de la Sœur Rohner, alors on parvient à un chiffre de plus de 1½ million de morts et autour de 425 000 survivants. Jusqu'ici, les estimations des tués oscillaient entre 800 000 et 1 000 000¹⁰¹⁷ et ne semblent pas, en fonction des considérations précédentes, exagérées.

Un autre point qui doit être soulevé concerne le nombre effroyablement élevé de mères qui ont trouvé une mort violente (379), alors que 321 pères seulement sont indiqués être mort de façon non naturelle ; finalement, la statistique présentée confirme le fait, également rapporté par ailleurs, que contre les instructions expresses du gouvernement central, les familles des hommes engagés au service militaire ont été déportées ; la statistique rapporte pas moins de 246 cas¹⁰¹⁸. »

¹⁰¹⁷ Dans le texte original manuscrit: 1,100,000.

¹⁰¹⁸ Cf. Gust, *Polit. Archiv*, loc. cit., 519-520.

La statistique suivante¹⁰¹⁹ pour le mois d'août de l'année 1916, a été enregistrée par Beatrice Rohner dans l'orphelinat d'Alep et redirigée vers le consul allemand Rössler :

« Rapport concernant 720 enfants se trouvant dans notre orphelinat en août 1916.

| Origine | Nombre | Pères des enfants | Nombre |
|-----------------------------|---------------------|---|--------|
| Vilayet Siwas (ou Sivas) | 142 | Tué | 152 |
| Vilayet Erzeroum | 50 | Mort sur la route à cause des privations et de la fatigue | 85 |
| Vilayet Alep | 189 | Mort lors du massacre d'Adana | 32 |
| Vilayet Adana | 162 | Engagé comme militaire | 107 |
| Vilayet Angora | 21 | Banni | 52 |
| Vilayet Harpout | 34 | En prison | 11 |
| Vilayet Konia | 11 | Encore en vie | 80 |
| Vilayet Brousse | 22 | En Amérique | 10 |
| Vilayet Diarbékir | 50 | Mort avant le recensement | 129 |
| Vilayet Constantinople | 3 | Disparu | 62 |
| Mezereh | 9 | | 720 |
| Adiaman | 3 | | |
| Smyrne | 1 | | |
| Izmit | 2 | | |
| D'Égypte | 1 | | |
| Foyer inconnu | 40 | | |
| | ¹⁰²⁰ 720 | | |

Moyenne d'âge des enfants :
9 17/36 ans

¹⁰¹⁹ Cf. loc. cit., 520-521. Pour une lettre supplémentaire de Beatrice Rohner, voir Gust, *Polit. Archiv*, loc. cit., 448-449.

¹⁰²⁰ La somme totale donne 740. Il faut admettre qu'une erreur s'est glissée dans les données chiffrées.

| | | Mères des enfants | |
|---|---------------------|---|--------|
| Confession des enfants | Nombre | | Nombre |
| | | Mortes en exil | 282 |
| Grégoriens | 554 | Encore en exil | 91 |
| Protestants | 106 | Passées à l'islam | 4 |
| Catholiques | 2 | En vie | 97 |
| Sabbatistes | 1 | Mortes avant le recensement | 53 |
| Confession indéterminée | 39 | Enfants qui ne pouvaient donner aucun renseignement sur leur mère | 193 |
| | ¹⁰²¹ 720 | | 720 |
| Enfants qui étaient auparavant dans des orphelinats | | | 40 |
| Nombre des pères qui sont morts d'une mort non naturelle | | | 321 |
| Nombre des pères qui sont morts d'une mort naturelle | | | 129 |
| Nombre des pères dont la vie est en danger | | | 170 |
| Nombre des pères qui sont éloignés des enfants par le service militaire | | | 107 |
| Nombre des pères perdus à la suite du recensement des enfants | | | 394 |
| Nombre de mères mortes d'une mort non naturelle | | | 379 |
| Nombre de mères mortes d'une mort naturelle | | | 53 |
| Nombre des mères dont la vie est en danger | | | 91 |
| Nombre des mères perdues par les enfants lors des déportations | | | 474 |
| Mères qui furent déportées pendant que leur mari servait à l'armée | | | 246 |
| Membres de la famille des enfants qui moururent pendant la déportation | | | 2616 |
| Membres de la famille des enfants qui moururent pendant la déportation (en moyenne) | | | 33/5 |
| Enfants de 1 à 6 ans qui ne purent donner de renseignements | | | 126 |
| Complets orphelins | | | 258 |
| Seuls deux restant de toute la famille | | | 144 |
| Uniques restant de toute la famille | | | 239 |

¹⁰²¹ La somme totale donne 702. Il faut admettre qu'une erreur s'est glissée dans les données chiffrées.

[Note de l'ambassade]

Les chiffres sont très intéressants. Le plus caractéristique est bien la rubrique : 'Mères déportées pendant que leur mari servait à l'armée' ! »

Le rapport de l'année 1915/1916 du comité suisse de secours pour les enfants orphelins arméniens

Le rapport du comité central du comité de secours suisse pour les enfants orphelins arméniens concernant l'activité de secours dans les années 1915 et 1916 parut à Neuchâtel en 1917. Dans le mot d'accompagnement brièvement rédigé qui fut signé par le président H. Du Bois, le trésorier J. Du Pasquier et le secrétaire Max Reutter, le fait qu'un génocide envers les Arméniens ait lieu dans l'Empire ottoman était exprimé sans équivoque :

« L'Arménie a vécu les terreurs des déportations de masse et la race arménienne est maintenant cruellement décimée, presque plus que les nations qui se trouvent en guerre. Le gouvernement turc n'a pas dissimulé son dessein de persévérer dans l'élimination du peuple chrétien et dans son extermination en Asie mineure ; il n'a lésiné sur aucun moyen pour réaliser ce projet monstrueusement sanguinaire¹⁰²². »

Concernant Sivas, on rapporta que, le 26 juin, tous les hommes arméniens furent emprisonnés et emmenés, après que tous les notables eurent déjà été arrêtés et plusieurs pendus. L'évêque diocésain arménien de Sivas endura une mort de martyr atroce. Début juillet, suivit la déportation des femmes, des enfants et des vieillards. L'orphelinat aussi reçut trois fois l'ordre d'évacuer, mais les missionnaires américains, en particulier le révérend E. Partridge,

¹⁰²² Comités suisses de secours aux orphelins arméniens, *Rapport du Comité central, Comptes de 1915 et 1916*, [Rapport 1915-1916], Neuchâtel, 1917, 3.

purent empêcher la fermeture en intervenant auprès de Constantinople¹⁰²³. Le fait que l'orphelinat de filles fut épargné et put perdurer revient aussi au mérite du secrétaire consulaire allemand de Sivas, Carl Werth. Il avait en effet fait la connaissance de Marie Zenger alors qu'elle dirigeait encore l'orphelinat et il savait combien le mieux-être des enfants orphelins arméniens lui tenait à cœur. Les soins attentionnés qu'elle apportait aux soldats turcs blessés, mais aussi son décès, survenu par la suite, incitèrent Carl Werth à s'engager pour le maintien de l'orphelinat. Il parvint à obtenir pour celui-ci une protection identique à celle que les orphelinats de la « Deutschen Hilfsbundes » recevaient de l'ambassade allemande à Constantinople. Les 55 filles, âgées de 5 à 17 ans, furent ainsi épargnées par la déportation¹⁰²⁴.

Pendant les années de guerre, il n'y avait pas de collaborateurs suisses à Sivas. Les anciens élèves de Marie Zenger et Katharina Stucky, soit Antaram Tonikian, Margarit Haroutiunian, Zabel Manassian et Haïkanouch Haroutiunian, purent cependant maintenir le fonctionnement de la maison¹⁰²⁵.

Les missionnaires américains aussi, Monsieur et Madame Partridge avec leurs cinq enfants, Mesdames Mary Louise Graffam, Nina E. Rice et Mary Carolyn Fowle, tout comme Monsieur et Madame Clark avec leurs cinq enfants, étaient encore actifs à Sivas. Mesdames Nina Rice et Mary Fowle, particulièrement, s'occupaient de l'orphelinat. Cette dernière mourut le 24 novembre 1916 du typhus, tout comme Marie Zenger avant elle. Mary Fowle avait refusé de quitter le pays pour se mettre en sécurité. Elle paya de sa vie son sacrifice désintéressé pour les orphelines. Mary Graffam fut la seule Américaine qui resta encore par la suite dans la ville et continua à diriger la maison jusqu'après la fin de la guerre. De la sorte, elle ne parvint pas seulement à garder toutes les filles qui lui

¹⁰²³ Loc. cit., 7.

¹⁰²⁴ Loc. cit., 4 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 113.

¹⁰²⁵ *Rapport 1915-1916*, loc. cit., 5-6 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 112.

avaient été confiées, mais elle put aussi en accueillir quelques-unes en plus¹⁰²⁶.

Il y avait à Bardezag le seul orphelinat géré par le secours suisse aux Arméniens. Une collaboratrice suisse y resta encore pendant les années de guerre, Marie Maillefer. Cette courageuse Suisse arriva en 1907 à Bardezag pour reprendre la surveillance de l'atelier de couture et des soins d'infirmerie dans le « Léopold Favre Boys' Home ». Elle continua à y travailler, même après que l'école fut fermée. Avec beaucoup de courage, elle procura une grande assistance aux Arméniens malades et fragiles qui furent envoyés par les Jeunes-Turcs dans les déserts de Mésopotamie et de Syrie, au cours de leurs marches de la mort¹⁰²⁷.

En 1915, le comité de secours suisse pour les orphelins arméniens recueillit des dons à hauteur de 28 212,50 francs pour l'aide aux orphelins et disposait à la fin de l'année, avec le report de l'année précédente, d'un total de plus de 51 059 francs. En 1916, les rentrées de dons s'élevèrent à 45 863,60 francs¹⁰²⁸.

En outre, le comité de secours disposait d'un budget supplémentaire pour l'aide aux déportés. Dans les deux années 1915 et 1916, 23 035,70 francs de dons furent récoltés à cet effet¹⁰²⁹.

Le secrétaire du comité directeur de l'œuvre de secours suisse 1915 pour les Arméniens, le Dr Albert Oeri, établit dans une lettre circulaire confidentielle les résultats de la conférence du 22 mai 1916. La nécessité éprouvée d'inviter instamment à tenir le secret concernant l'envoi de moyens financiers servant à sauver des vies humaines de la mort de faim y apparaît de façon particulièrement flagrante. Cela montre clairement que le long bras du service secret jeune-turc parvenait jusqu'en Suisse. Sous le titre de « résultats supplémentaires », le Dr Oeri rapportait :

¹⁰²⁶ *Rapport 1915-1916*, loc. cit., 6-9 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 113.

¹⁰²⁷ *Rapport 1915-1916*, loc. cit., 13 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 246.

¹⁰²⁸ Cf. *Rapport 1915-1916*, loc. cit., 18-19.

¹⁰²⁹ Cf. loc. cit., 19.

« Depuis les nouvelles persécutions envers les Arméniens, environ 150 000 fr ont été rassemblés en Suisse, dont 50 000 fr ont été transférés au comité directeur à Bâle.

La détresse parmi les femmes et les enfants déportés dans la Turquie asiatique a encore augmenté. Il ne manque pas de rapports fiables à ce sujet et la possibilité d'utiliser de l'argent de secours utilement par des voies sûres est toujours disponible. Il peut être dit de chaque contribution qu'elle sert directement à sauver des vies humaines de la famine. À propos des moyens et des voies, la discrétion la plus stricte est demandée à cause de l'espionnage turc. Un de leurs émissaires est entré jusque dans la maison d'un participant à la conférence d'Olten ! Les informations parvenant au comité concernant l'utilisation des moyens doivent donc demeurer strictement confidentielles et aucune communication publique ne peut être faite si nous voulons que la vie de ceux auxquels nous apportons de l'aide ne soit pas encore plus menacée. Dans ces circonstances, on ne peut malheureusement faire aucune publicité mettant à profit les récits des bienfaits des dons utilisés. Il y a cependant assez de matière disponible à ce propos dans les brochures allemandes et françaises. Un deuxième volume de la dernière brochure citée vient tout juste de paraître. Il peut être commandé au comité de Genève – on s'adressera à Monsieur Léop. Favre, Rue des Granges, Genève. »

Deux appels supplémentaires au Conseil fédéral suisse

Dans les archives nationales suisses à Berne, un document complet¹⁰³⁰ de l'année 1918 est conservé qui présente, plus que vraisemblablement, l'annexe d'une lettre au Conseil fédéral suisse. La lettre elle-même, tout comme l'identité de son auteur, n'ont malheureusement pu être découvertes. Il s'agit manifestement d'un

¹⁰³⁰ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#710#4.

honorables citoyens suisses, qui par sentiment de justice et d'amour de la vérité, se vit poussé à émettre un appel urgent, raisonné et détaillé. À la fin du document, il formulait sa préoccupation avec les mots suivants :

« Nous vous soumettons cette demande afin que vous nous permettiez, par ces lignes, de vous mettre devant les yeux la détresse terrible de tout un peuple et qu'ainsi, vous soyez plus à même de contribuer à apaiser cette misère, quand et où s'en offrira l'occasion. Nous vous demandons en particulier de travailler à ce que les déportations de masses de personnes civiles disparaissent aussi en Orient. Nous savons que peuvent être préservées de la sorte plusieurs milliers de vies de malheureux, parmi lesquels d'innombrables femmes, ainsi que de nombreuses forces précieuses pour la future humanité. Nous savons en outre que pendant cette guerre mondiale, une nouvelle page sera ajoutée à l'histoire glorieuse que notre chère Suisse a acquise, non par des bombardements d'avion, des gaz empoisonnés, des sous-marins et des actes de violence, mais par des œuvres de charité envers son prochain et par sa serviabilité ; une page sur laquelle les générations vivantes et futures se tourneront avec joie et satisfaction¹⁰³¹. »

En conclusion, l'auteur assurait ses destinataires de l'objectivité de son engagement avec ces mots :

« Toute cette lettre a été rédigée sans influence ou collaboration venant de quelque côté que ce soit lors de l'élaboration de son plan et de la conduite du travail ; sans l'aide quelconque d'une autorité étrangère ou autre lors de la collecte et de la composition des matériaux. Elle a été exclusivement rédigée par un Suisse qui s'est donné pour tâche de procéder avec la plus grande objectivité et impartialité. Aussi son auteur ne s'est-il, à dessein, que très peu rapporté à la littérature des grandes puissances en guerre afin, d'une part, d'assurer au travail un caractère purement suisse et, d'autre part, d'être par la

¹⁰³¹ Ibid.

puissance d'une impartialité absolument sans défaut, davantage en mesure d'aider la cause de la vérité, de la justice et, de la sorte, l'humanité souffrante¹⁰³². »

Le présent document traite de la situation misérable de quelques peuples à cette époque : les Arméniens, les Grecs, Juifs, Serbes, Syriens, Arabes et Bulgares. L'auteur consacre une attention particulière au peuple arménien qui, dans l'Empire ottoman, paya le tribut de la plus complète injustice, de la déportation et de l'extermination par les Jeunes-Turcs. Citons, extraits de ce document, les larges passages qui concernent les Arméniens :

« Tout d'abord, nous pensons pouvoir nous dispenser de rappeler le mode d'extermination du peuple arménien qui a eu cours jusqu'ici et simplement laisser à l'historiographie future la courte évocation de ces souffrances. Nous aimerions néanmoins vous demander quelques moments et vous rappeler les persécutions d'Arméniens qui ont eu lieu jusqu'ici en Turquie pendant la guerre mondiale. C'est en effet incontournable et nécessaire si l'on souhaite apprécier le sens des tentatives actuelles – qui ne sont pas encore conclues – pour éliminer la population arménienne d'une part et la population grecque d'autre part en Turquie. Le mode de persécution de la race grecque en Turquie montre une grande ressemblance avec celui qui décima les Arméniens en Turquie pendant la Guerre mondiale. Son examen est par conséquent important pour évaluer les dangers futurs qui menacent les Grecs et les Arméniens en Turquie [...].

Le 8 février 1914, la Turquie avait consenti, après de longues négociations, aux réformes proposées par les États européens pour la protection du peuple arménien¹⁰³³. Les Arméniens chrétiens auraient

¹⁰³² *Ibid.*

¹⁰³³ Alors que la situation des Arméniens ne s'était pratiquement pas améliorée dans l'Empire ottoman sous les Jeunes-Turcs, la Russie prit l'initiative d'une nouvelle tentative pour faire passer des réformes en mai 1913. Après quelques hésitations, l'Allemagne put être impliquée afin de collaborer à un nouveau programme de réforme. Celui-ci a été soumis par le

dû participer à la mise en place de l'administration et des tribunaux. Les inspecteurs généraux européens venant d'États neutres auraient dû superviser l'introduction des réformes. Mais quel tableau la réalité concrète nous offrit-elle après le déclenchement de la Guerre mondiale ? L'annulation de la capitulation devant les États européens (déjà provisoirement décrétée en octobre 1914) conduisit à une tentative de turquification par la force de tout l'Empire.

La 'Schweiz. Zeitung' communique la chose suivante dans son numéro 43 du 28 octobre 1915 :

Le 13 octobre, l'«Osservatore Romano» publia sous le titre 'Le Saint-Siège et les Arméniens', une notice qui avait le contenu suivant :

'Le Saint-Père a déjà, il y a quelques mois, chargé le délégué apostolique à Constantinople, Mgr Angelo Dolci, de le renseigner sur tout ce qui concerne les Arméniens. Il s'est adressé au gouvernement turc, non sans quelque résultat favorable. Mais le Saint-Père ne s'est pas borné de cette manière à témoigner son vif intérêt à ces malheureux, il a envoyé au sultan une lettre autographe. Jusqu'à présent il n'a, par suite de la guerre, reçu aucune réponse à cette lettre. Il faut cependant espérer que, vu les bonnes dispositions du gouvernement, cette démarche peut amener un résultat favorable.'

parti arménien Dachnak. Afin de préserver la réputation de la Sublime Porte, le travail de réforme devait paraître sous la forme d'une loi ottomane. Le gouvernement jeune-turc l'approuva et le publia le 8 février 1914, sous la pression conjointe des grandes puissances. Le gouvernement turc devait nommer deux inspecteurs généraux (le général Westeneck des Pays-Bas et le major Hoff, de Norvège) afin de surveiller la mise en œuvre des réformes à partir d'Erzeroum et de Bitlis. Pour les Jeunes-Turcs, c'était, tout autant que pour le sultan en son temps, une ingérence dans les affaires intérieures de l'Empire ottoman. Peu de temps avant la guerre, ils annulèrent les mandats des deux inspecteurs généraux et suspendirent tout le travail de réforme. Simultanément, ils déclarèrent nulles et non avenues les capitulations précédentes, sans en informer préalablement les puissances concernées.

La feuille officielle papale publiée le 20 octobre, sous le même titre imprimé en caractères espacés, une correspondance de Constantinople :

'Vous avez sans doute reçu des nouvelles des massacres dont le peuple arménien a été la victime. Il est impossible de se faire une idée des atrocités qui ont été commises. Dans certains endroits, ils ont été massacrés. Ailleurs ils ont été déportés dans les déserts où ils meurent de faim, ceux du moins qui arrivent à destination : un grand nombre meurent dans le transport. Il est arrivé que des femmes vendent leurs enfants pour échapper à la mort.

Les rapports du patriarcat catholique, ainsi que ceux du patriarcat arménien schismatique apportent des détails affreux sur ce bain de sang. Le délégué apostolique, Mgr Angelo Maria Dolci, est fréquemment intervenu et avec succès par des secours en argent et plus encore par ses énergiques représentations auprès de la Sublime Porte, en vue d'arrêter la double extermination ; celle du sang par le meurtre et celle qui se déroule sans effusion de sang par la déportation¹⁰³⁴.

L'Osservatore Romano apporte ensuite des garanties et annonce des mesures provisoires prises par le ministère turc de l'Intérieur. Sans doute le destin de milliers d'Arméniens a-t-il été momentanément adouci par ces efforts – oh combien précieux ! – du pape, comme par l'intervention qui suivit de l'Autriche auprès du gouvernement turc, mais malheureusement, ces autorités turques voulaient accomplir la turquification de l'Empire, au prix même de l'extermination d'autres peuples, et n'étaient quant à elles pas prêtes à tenir leurs promesses, ni en général, ni sur le long terme. Les raisons données comme prétextes également pour leurs atroces activités, telles que les tendances révolutionnaires des victimes, s'appliquent seulement à une petite partie du [peuple] persécuté, particulièrement à la frontière russe. Pour la plus grande part de la population armé-

¹⁰³⁴ NDT : cf. documents, 8-9.

nienne et la majorité des localités touchées dans les différentes parties de l'Empire turc, les raisons alléguées sont contredites par la puissance des faits et par les rapports des témoins oculaires. Nous ne sélectionnerons ici qu'une petite partie du grand nombre des comptes rendus relatant les horreurs commises. Si nous avions voulu reproduire à la lettre tous les rapports, ou seulement ceux des témoins oculaires neutres et allemands, la taille de ce document en aurait été considérablement augmentée.

Nous prélevons d'un rapport consulaire de Kharpout, daté du 11 juillet 1915 (voir « Materialien zur Beurteilung des Schicksals der Armenier im Jahre 1915 », édité par le comité directeur de l'œuvre de secours suisse 1915 pour l'Arménie) :

'À Harpout, les mesures de déportation commencèrent par l'arrestation de plusieurs milliers d'hommes ; on les avait conduits de nuit dans les montagnes du voisinage ; parmi eux se trouvaient le prélat arménien, les professeurs du collège américain et les notables de la ville ; aussi tous les soldats arméniens et ceux qui étaient soumis à la conscription mais avaient payé la taxe d'exemption. On a dit que tous ceux qui avaient été conduits dans la montagne y avaient été tués. Le matin du 5 juillet on en arrêta encore 800 et le 6 on les envoya dans les endroits déserts de la montagne. Là ils furent attachés par groupes de quatorze, c'était la longueur de la corde, et on les fusilla. Dans un village voisin, une autre troupe fut enfermée dans la mosquée et dans les maisons les plus proches, on les y laissa trois jours sans nourriture et sans eau, puis ils furent emmenés dans une vallée voisine, adossés à une paroi de rochers et fusillés, les survivants achevés à coups de baïonnettes et de couteaux. [...] On n'a formulé aucune accusation contre aucun de ces hommes, il n'y a eu aucune apparence de jugement¹⁰³⁵.

Plus loin, issu d'un rapport consulaire de Trébizonde (voir pp. 13 ss. des « Materialien ») :

¹⁰³⁵ NDT : *Ibid.*, 38.

'Dans les premiers jours, on avait formé le projet de fonder un orphelinat pour les enfants les plus petits, dont les parents étaient tués. Le vali devait en être le président, l'archevêque grec le vice-président, trois notables turcs et trois notables grecs membres du comité ; des jeunes filles arméniennes sorties des écoles étaient retenues pour assurer l'enseignement et les soins de l'orphelinat projeté et devaient être placées dans des familles mahométanes. Quoique le consul américain et l'archevêque grec eussent fait tout ce qui était possible pour assurer l'exécution de ce plan, le vali dut y renoncer sur l'ordre de Naïl Bey, chef des Itihadistes. Les dix jeunes filles les plus jolies parmi celles que l'on avait retenues furent placées par un membre du comité dans une maison pour servir à ses plaisirs et à ceux de ses amis, les autres furent dispersées dans des maisons musulmanes. Quelques-uns des enfants purent être placés dans d'honnêtes familles musulmanes, les autres furent chassés dans la rue pour être déportés.

Les maisons arméniennes furent démeublées par la police. Il n'y eut point d'inventaire ; tout ce qui avait de la valeur fut entassé dans des magasins. Ce qui fut laissé fut pillé par la populace... La populace suivait comme une meute de loups les convois de déportés pour s'emparer de tout ce qu'il était possible de prendre. Chaque jour nous voyions ce spectacle dans la rue. Le dépouillement des maisons arméniennes dura plusieurs semaines¹⁰³⁶.'

Des expériences de deux infirmières allemandes (selon une lettre) ; (voir pp. 15 ss. des « Materialien ») :

'Le matin suivant, de très bonne heure, nous entendîmes passer le long de notre maison le cortège des expulsés sur la grande route qui mène à Erzincan. Avec M. Gehlsen, nous les suivîmes et les accompagnâmes jusqu'à la ville, environ une heure de marche. C'était une grande troupe, deux ou trois hommes seulement, tout le reste des femmes et des enfants. Beaucoup de femmes avaient l'air folles. Elles

¹⁰³⁶ NDT : *Ibid.*, 41.

criaient : 'Sauvez-nous, nous nous ferons musulmanes ou allemandes, ou tout ce que vous voudrez. Sauvez-nous seulement. On nous emmène à Kemagh-Boghaz où on nous coupera la tête', et elles faisaient un geste significatif. D'autres nous suppliaient de sauver leurs enfants. Beaucoup de Turcs venaient chercher des enfants et des jeunes filles avec ou sans le consentement des parents. Il n'y avait point de temps pour réfléchir, car la troupe était sans cesse poussée en avant par des gendarmes à cheval qui brandissaient leurs fouets¹⁰³⁷.'

'Le gendarme qui nous accompagnait nous raconta alors qu'il avait accompagné un convoi de 3000 femmes et enfants de Mama Khatoun près d'Erzeroum à Kemagh-Boghaz : Tous ceux qui sont venus sont morts, dit-il. Tous loin, tous morts. Nous lui dîmes : Mais pourquoi les soumettre à cet affreux supplice, pourquoi ne pas les tuer dans leur village. Réponse : Cela est bien comme cela, ils doivent être misérables et d'ailleurs où pourrions-nous rester avec tous ces cadavres. Ils sentiront mauvais¹⁰³⁸ !'

'À un endroit, nous vîmes beaucoup de sang caillé ; les cadavres n'y étaient plus. C'étaient les 250 travailleurs des routes, dont notre gendarme nous avait parlé. Nous avons un jour rencontré une grande quantité de ces travailleurs. Jusque-là, ils accomplissaient leur travail en paix. On les avait partagés en trois bandes : Musulmans, Grecs, Arméniens. Quelques officiers étaient auprès de ces derniers. Notre jeune Hassan cria : 'On va tous les abattre'. Nous continuâmes notre route en montant une colline. Alors notre cocher nous indiqua avec son fouet la direction de la vallée et nous vîmes qu'on faisait sortir de la grande route ces gens, au nombre de 400 environ. On les faisait mettre en ligne au bord d'une pente du terrain. Nous savons ce qui est arrivé¹⁰³⁹.'

¹⁰³⁷ NDT : *Ibid.*, 28-29.

¹⁰³⁸ NDT : *Ibid.*, 33.

¹⁰³⁹ NDT : *Ibid.*, 34.

'Une nuit, nous couchâmes dans une maison arménienne où les femmes venaient d'apprendre la condamnation à mort des hommes de la famille. C'était affreux d'entendre les cris de douleur. En vain nous essayâmes de leur parler : Est-ce que votre empereur ne peut pas nous secourir, criaient-elles ! Le gendarme vit notre désespoir et nous dit : Ces cris vous gênent, je vais leur défendre de crier. Il se laissa pourtant attendrir. Cela avait été un plaisir pour lui de nous faire remarquer tout ce qui était horrible et il dit au jeune Hassan : Nous tuons d'abord les Arméniens, puis les Grecs, puis les Kurdes. Il aurait certainement aimé ajouter : Et puis les étrangers ! Notre cocher grec avait à subir plus d'une cruelle plaisanterie : regarde, dans la fosse, il y a aussi des Grecs¹⁰⁴⁰.'

Les comptes rendus autorisés par la censure allemande, issus du journal publié à Francfort 'Sonnenaufgang, Mitteilungen des deutschen Hilfsbundes für christliches Liebeswerk im Orient' (Levé du soleil. Communications de l'association de secours allemande pour l'œuvre de charité chrétienne en Orient) s'expriment de manière similaire, bien qu'ils empruntent un ton plus modéré naturellement.

Fort peu des personnes massacrées étaient des révolutionnaires. La très grande majorité des hommes, des femmes et des enfants étaient une population paisible, vivant à des endroits où, selon les rapports des témoins oculaires, aucun Arménien ne pensait à une révolution.

Les Arméniens, parmi lesquels du reste, seulement une partie vivait dans l'Arménie turque elle-même, pensaient en leur grande majorité très peu à la création d'une Arménie indépendante, puisque dans la plupart des provinces de l'Arménie turque, ce ne sont pas les Arméniens mais les Kurdes qui formaient une majorité.

Le deuxième volume des Matériaux pour l'évaluation du destin des Arméniens en l'an 1915/1916, édité par le comité directeur de l'œuvre de secours suisse 1915 pour l'Arménie, contient un document

¹⁰⁴⁰ NDT : *Ibid.*, 35.

très précieux 'Quelques mots aux représentants officiels du peuple allemand. Impressions d'un Allemand, maître d'école en Turquie', par le Dr Martin Niepage, maître supérieur à l'École allemande d'Alep, résidant en ce moment à Wernigerode. Ceux qui connaissent d'un peu plus près les personnalités qui forment à Bâle le comité directeur de l'œuvre de secours suisse pour l'Arménie, savent qu'ils se tiennent loin de toute velléité de mener ou soutenir une propagande politique dans le sens ententiste contre la quadruplice. Le rapport de Niepage également ne fait que montrer son désir de s'engager courageusement pour la vérité.

Niepage rapporte ceci :

'En face de notre école [la deutschen Realschule à Aleppo], se trouvent dans un des Khans les restes d'une de ces colonnes de déportés, environ quatre cents êtres émaciés, parmi lesquels une centaine d'enfants de cinq à sept ans. La plupart sont malades du typhus et de la dysenterie. Si l'on entre dans la cour, on croit entrer dans une maison de fous. Si l'on apporte de la nourriture, on voit qu'ils ont désappris à manger. Leur estomac affaibli par une faim qui a duré des mois, ne supporte plus la nourriture. Si on leur donne du pain, ils le laissent de côté avec indifférence; ils sont là tranquilles, et attendent la mort¹⁰⁴¹.'

'Même les musulmans de sentiments plus délicats, Turcs et Arabes, secouent la tête et ne peuvent retenir leurs larmes en voyant passer à travers la ville un convoi de déportés escortés par des soldats turcs qui frappent violemment les femmes enceintes, des mourants, des gens qui ne peuvent plus avancer. Ils n'arrivent pas à se persuader que c'est leur gouvernement qui a ordonné ces cruautés et ils en rendent entièrement responsables les Allemands que l'on considère comme étant les directeurs de la Turquie au cours de la guerre. Dans les mosquées, les mollahs disent que ce n'est pas La Porte qui a or-

¹⁰⁴¹ NDT : *Ibid.*, 149.

donné les cruautés envers les Arméniens et leur extermination, mais les officiers allemands.

Les spectacles auxquels on assiste ici depuis des mois, resteront en fait dans le souvenir des peuples orientaux, une tache de honte sur l'écusson allemand¹⁰⁴².

'Sous cette forme, ce texte fut signé aussi par mes collègues, le Dr Graeter, maître supérieur, et Mme Marie Specker. Le directeur de notre école, M. Huber, apposa aussi sa signature et y ajouta les mots suivants : 'Le rapport de mon collègue Niepage n'est en aucune façon exagéré. Nous vivons depuis des semaines dans une atmosphère empestée par la maladie et par l'odeur des cadavres. Ce n'est que l'espoir de prompts secours qui nous permet de continuer dans notre travail'¹⁰⁴³.

À un autre endroit de ce même rapport, Niepage écrit encore :

'Ce que nous voyions à Alep n'était que le dernier acte de la grande tragédie de l'extermination des Arméniens ; une petite partie de l'horreur qui régnait dans les autres provinces de Turquie. Les ingénieurs du chemin de fer de Bagdad en rentrant de leurs voyages, ou des voyageurs allemands qui avaient rencontré sur leur route les caravanes de déportés, apportaient des récits beaucoup plus affreux. Plusieurs d'entre eux ne pouvaient pas manger tellement ils étaient frappés d'horreur. L'un d'eux (M. Greif, Alep) racontait que le long de la chaussée du chemin de fer vers Tell Abiad et Ras ul Ain, des cadavres nus de femmes violées étaient étendus en masse. Un autre (M. Spiecker, Alep) avait vu les Turcs attacher ensemble des hommes arméniens, tirer dans le tas des coups de fusil et s'éloigner en riant tandis que leurs victimes mouraient lentement dans d'horribles convulsions. À d'autres, on avait attaché les mains derrière le dos pour les faire rouler ensuite le long de pentes escarpées ; au bas se trouvaient des femmes qui les achevaient à coups de couteaux. Un ecclé-

¹⁰⁴² NDT : *Ibid.*, 150.

¹⁰⁴³ NDT : *Ibid.*, 151.

siastique protestant qui, au cours de l'un de nos voyages, nous avait reçus bien cordialement chez lui, mon collègue Graeter et moi, avait eu les ongles arrachés.

Le Consul allemand de Mossoul raconta en ma présence au Casino allemand d'Alep qu'en venant de Mossoul à Alep il avait, en plusieurs endroits de la route, vu tant de mains d'enfants coupées qu'on aurait pu en paver la route. À l'hôpital allemand d'Ourfa se trouve une petite fille qui a eu les deux mains coupées¹⁰⁴⁴.

'Une jeune fille de 14 ans a été recueillie par le chef du magasin de la Bagdadbahn à Alep, M. Krause. Elle avait été possédée pendant une nuit par tant de soldats turcs qu'elle avait perdu la raison. Je la voyais, les lèvres brûlantes, s'agiter follement sur son lit et j'eus beaucoup de peine à lui faire boire un peu d'eau.

Un Allemand que je connais vit près d'Ourfa des centaines de paysannes chrétiennes obligées par des soldats turcs à se mettre nues. À la joie des soldats, elles durent pendant des jours marcher ainsi à travers le désert par 40 degrés de chaleur ; leur peau était totalement brûlée. Un autre a vu un Turc arracher l'enfant qu'une mère arménienne portait encore dans son sein et l'écraser contre la paroi¹⁰⁴⁵.

'Un ingénieur suisse a été traduit devant un conseil de guerre pour avoir distribué du pain en Anatolie à des femmes et enfants arméniens affamés d'un convoi de déportés¹⁰⁴⁶.

Les Aufzeichnungen eines seither in der Türkei verstorbenen Deutschen (Notes d'un Allemand décédé depuis en Turquie) (p. 17 ss. des « Materialien » 1915/16) disent de manière semblable :

'Les femmes furent mises nues et dépouillées ; quatre femmes et deux filles furent emportées pendant la nuit et violées ; cinq revinrent le lendemain matin. Dans un défilé de l'Engissek-Dagh, le convoi fut complètement pillé par les Turcs et les Kurdes. Dans cette at-

¹⁰⁴⁴ NDT : *Ibid.*, 152-153.

¹⁰⁴⁵ NDT : *Ibid.*, 153-154.

¹⁰⁴⁶ NDT : *Ibid.*, 155. Nous complétons le texte français en fonction de l'original allemand.

taque, 200 personnes environ furent tuées ; 70 grièvement blessées durent être laissées en arrière, et plus de 50 blessés furent enlevés avec le convoi. Je rencontrai les 2500 personnes qui restaient à Karaböjuk. Ces gens se trouvaient dans un état lamentable, indescriptible. À une heure de Karaböjuk, deux hommes tombèrent sur la route, l'un avec deux blessures de sabre, l'autre avec sept. Plus loin tombèrent deux femmes épuisées, plus loin quatre autres ; parmi elles une fille de dix-sept ans, ayant dans les bras, enveloppé de haillons, un enfant de deux jours. Un homme de soixante ans, abandonné sur la route, avec une profonde blessure de poignard, longue d'un doigt et large de deux, en pleine figure, me disait qu'il était parti de Gurun avec 13 animaux. Toutes ses bêtes et ses marchandises lui avaient été prises à Airan-Punar, et il s'était traîné à pied jusqu'à une heure de Karaböjuk, où il s'était affaissé, épuisé. Tous ces gens avaient été [autrefois] dans l'aisance¹⁰⁴⁷.

'L'attaque d'Airan-Punar eut lieu en accord avec le Kaimakan d'Albistan, qui s'était fait payer 200 L. T. en promettant aux Arméniens qu'il prendrait soin qu'ils arrivassent en sécurité à Aïntab. Le Kaimakan de Gurun se fit remettre 1020 L. T. et donna la même assurance¹⁰⁴⁸.'

'Non seulement l'autorité ne prend aucun soin de ces malheureux, mais elle permet que tout leur soit pris. À Ras-el-Aïn, arrive un convoi de 200 femmes et jeunes filles complètement nues ; chaussures, chemises, tout leur a été pris, et, pendant quatre jours, on les laisse nues sous les rayons brûlants du soleil (40° à l'ombre), livrées aux railleries et aux moqueries des soldats qui les accompagnent. M... disait qu'il avait vu lui-même dans le même état un convoi de 400 femmes et enfants. Si les malheureux en appelaient aux sentiments de charité des fonctionnaires, il leur était répondu: 'Nous avons reçu l'ordre formel de vous traiter ainsi'¹⁰⁴⁹.

¹⁰⁴⁷ NDT : *Ibid.*, 165-166.

¹⁰⁴⁸ NDT : *Ibid.*, 166.

¹⁰⁴⁹ NDT : *Ibid.*, 167-168.

À Arab-Punar, un major turc parlant allemand s'exprime en ces termes : 'Moi et mon frère nous avons recueilli à Ras-el-Aïn une jeune fille qui était restée en route. Nous sommes très fâchés contre les Allemands de ce qu'ils agissent ainsi.' Et comme je protestais, ils dirent : 'Le chef d'état-major général est allemand, von der Goltz est commandant, et il y a tant d'officiers allemands dans notre armée ! Notre Coran ne permet pas des traitements tels que ceux qu'on inflige maintenant aux Arméniens.' À Nuss Tell un inspecteur musulman parlait dans les mêmes termes à un secrétaire des mines. Comme je l'interrogeais sur ce sujet devant d'autres personnes, il déclara : 'Ce n'est pas moi seulement qui le dit, c'est tout le monde'¹⁰⁵⁰.

C'est là un sentiment partagé par de nombreux Turcs, comme il ressort aussi de certains rapports grecs. Une partie de la population turque, non du gouvernement turc, cherche à reporter la faute sur le commandement militaire étranger en Turquie, c'est-à-dire sur les Allemands. C'est précisément pour cela que le peuple allemand a très grand intérêt à savoir la vérité et à inciter son gouvernement à intervenir et exercer une pression sur la Porte, afin que les générations futures en Orient ne fassent pas peser sur l'Allemagne officielle la lourde faute d'avoir consenti à des procédés qui sont une insulte à toute la chrétienté et toute l'humanité. Nous n'avons pas à entrer plus avant dans les détails ici. Mais il doit être également permis de dire qu'une action de secours digne de notre reconnaissance a été organisée pour les déportés par une organisation privée allemande, par la mission pour l'Orient et son méritant fondateur, le Dr Lepsius, qui s'est engagé en faveur de la vérité concernant l'Arménie jusqu'en Allemagne même. Il ressort des plus tardives 'Mitteilungen über Armenien. Zur Orientierung für die Armenierfreunde in der Schweiz Basel' (Communications sur l'Arménie. Sur l'orientation pour les amis arméniens en Suisse Bâle), à quel point les autorités turques aux-

¹⁰⁵⁰ NDT : *Ibid.*, 172.

'Quotidiennement, à l'approche du soir, lorsque les pauvres malheureux étaient rassemblés dans les postes de police, quelques voitures du tramway électrique transportaient un amas de femmes et d'enfants pendant que les hommes et les gamins devaient parcourir tout le chemin à pied vers Galata, munis de quelques couvertures et des affaires strictement nécessaires à ce lugubre voyage, empaquetées dans de petits sacs. Bien entendu, cela ne concernait pas uniquement la population pauvre. Tous pouvaient connaître ce sort, en une heure ou une journée, des concierges et des commerçants jusqu'aux meilleures familles. Et je connais des cas où les hommes de haute éducation, venant de familles de notables établies depuis longtemps, des ingénieurs, des médecins, des avocats, étaient expédiés depuis Péra de cette sale manière. Dans l'obscurité du soir, ils passaient une nuit froide couchés sur les perrons d'Haïdar-Pacha pour être transportés le matin suivant vers l'intérieur du pays par le train anatolien – bien entendu contre paiement du billet, comme d'ailleurs de tous les frais de voyage. Ils y mourraient ensuite la plupart du temps du typhus. Si dans de rares cas, ils avaient survécu à la terrible maladie, ils pouvaient, après d'interminables intercessions en leur faveur, rentrer chez eux cassés dans le corps et l'âme, mais considérés comme 'inoffensifs' ! Parmi ces troupes déplacées ici et là comme du bétail se trouvaient des milliers et des milliers de femmes délicates et raffinées, issues des familles les plus distinguées, de culture et de mode de vie totalement européens ! C'était en général le triste sort des déportés. Ils étaient emmenés, au cours de marches sans fin, durant lesquelles ils étaient agressés mille fois en chemin avec la plus grande brutalité, loin en bas, vers la frontière du territoire arabe. Ils y étaient ensuite abandonnés dans l'environnement d'une population tout à fait étrangère et peu sympathique envers leur race, dans les montagnes nues, sans argent, sans maisons, sans soin, sans possibilité de revenu, pour y mourir misérablement. Les femmes et les enfants étaient toujours séparés des hommes. C'était là le trait caracté-

ristique de ces exodes, destinés à détruire la force de ce peuple en son cœur, par la destruction de tous les liens familiaux ! Ainsi disparut une très grande partie du peuple arménien.'

Stürmer signale que l'ambassadeur allemand, le comte Wolff-Metternich, a donné connaissance de ces terribles événements au gouvernement allemand et insista tant pour y trouver remède qu'il ne fut plus dans les grâces des autorités jeunes-turques à Constantinople. Cela lui valut d'être finalement sacrifié par son gouvernement et remplacé par le baron von Wangenheim.

Nous nous sommes à dessein appuyés jusqu'ici exclusivement sur des témoins oculaires allemands et suisses et n'avons pas employé l'ample fonds documentaire anglais, américain et français concernant les persécutions d'Arméniens. Ainsi les représentants des puissances de la Quadruplice ne pourront élever l'objection que les données sont unilatérales et exagérées parce que provenant de pays qui sont en guerre avec les puissances qui en font partie¹⁰⁵¹. »

La partie concernant les actions menées par les Turcs contre les Arméniens sous le gouvernement jeune-turc se conclut avec un avertissement qui n'a malheureusement pas perdu en actualité jusqu'à aujourd'hui :

« Nous nous sommes à dessein attardés un peu longuement sur ces atrocités arméniennes parce qu'elles montrent les dangers dans lesquels vivent encore aujourd'hui les derniers restes de ce peuple malheureux – dangers qui menacent aussi d'autres peuplades non turques –, et les effroyables souffrances qu'ils ont subies et subissent malheureusement encore quotidiennement¹⁰⁵². »

Le 23 juin 1918, un comité de femmes à Bâle adressa un appel urgent au Conseil fédéral. Une annexe datée du 14 juin 1918 y était jointe, dans laquelle le comité invitait le Conseil fédéral à engager tous les moyens en son pouvoir pour soulager le sort des Armé-

¹⁰⁵¹ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#710#4.

¹⁰⁵² Ibid.

niens persécutés sous la domination des Jeunes-Turcs et empêcher l'extermination complète du peuple arménien qui menaçait. Dans la lettre signée au nom du comité de femmes de Bâle par Katty Silbernagel Caloyanni¹⁰⁵³, le président de la Confédération et les conseillers fédéraux sont priés de tout entreprendre, « en collaboration diplomatique avec la Hollande et l'Espagne », afin que « de nombreux malheureux des peuples concernés en Turquie et dans les Balkans puissent être protégés du naufrage ». La requête fut signée par la présidente du comité, Katty Silbernagel Caloyanni, les membres C. Loew, K. Geiger-Bossé, Math. Borchard et M. Trautmann, tout comme par 59 autres Suissesses, qui soutenaient la demande du comité de femmes. Le texte complet dit :

« Très estimé Monsieur le président fédéral !
Très estimés Messieurs les conseillers fédéraux !

Après les effroyables massacres de 1896, une requête fut envoyée au Conseil fédéral suisse. Elle portait 430 000 signatures et contenait entre autres ces mots précieux : 'Les atrocités dont la responsabilité principale incombe au gouvernement turc ont fait plus de 100 000 victimes parmi les membres du peuple arménien. Elles sont un crime effroyable envers l'humanité et emplissent les peuples chrétiens d'une profonde indignation. Le peuple suisse aussi devrait élever sa voix et en appeler instamment à la conscience des grands États européens, afin que ces derniers, gardant à l'esprit leur tradition glorieuse, les contrats solennels qu'ils ont conclus et leurs promesses, s'opposent à d'autres atrocités commises envers le peuple arménien. Nous exprimons au peuple arménien notre profonde sympathie et nous tenons pour obligés de collaborer selon nos forces à l'activité de charité pour le soulagement de son immense détresse. Certes, il ne manque pas de voix pour qualifier de fol enthousiasme, incapable d'aboutir, toute

¹⁰⁵³ Voir la lettre de la présidente du comité des femmes bâlois : CH-BAR#E2001A#1000-45#710#1.

protestation à voix haute contre la barbarie turque. Nous leur répondons : quand les intérêts supérieurs de l'humanité sont menacés, alors tout un chacun devrait faire son devoir selon ses meilleures forces, quelque en soient les résultats. L'histoire ne devrait pas pouvoir dire un jour que lorsqu'en Europe, à la fin du 19^e siècle, la conscience publique a élevé la voix, le peuple suisse s'est tu, faible et lâche. Afin de donner à tout le mouvement de protestation la conclusion qui en est digne, nous avons rassemblé ces centaines de milliers de voix pour nous adresser à votre haute autorité. Sans crainte, les autorités et le peuple suisse attestent depuis toujours, devant les puissants de la terre, leur sympathie pour les peuples maltraités et opprimés. Depuis toujours, ils considèrent comme un honneur de collaborer à toutes les œuvres de véritable humanité, selon la mesure de leurs forces.'

Le Prof. Hilty remarque à ce sujet dans ses annales politiques de la Confédération suisse, 11^e année, 1897 : 'En ce sens, et sans demander au Conseil fédéral d'intervenir, comme cela était le cas dans l'appel d'origine de la Suisse française, ce mouvement a donné une belle marque de la culture du peuple suisse.'

La présente guerre mondiale a apporté des souffrances encore bien plus terribles aux Arméniens et aux autres peuples de Turquie, en particulier les chrétiens. Est-ce que la Suisse actuelle est si différente de la Suisse de 1896, pour qu'aucune voix ne parvienne plus au Conseil fédéral suisse en guise de protestation contre les horribles événements qui ont eu lieu et qui continuent à avoir lieu quotidiennement ; en guise de demande afin d'intercéder, comme si souvent dans cette guerre, au profit des peuples souffrants et d'apaiser leurs innommables douleurs ?

Il y a 90 ans, le 20 octobre 1827, une victoire fut obtenue à la bataille décisive de Navarino. En dépit de toutes les réactions et de la sainte alliance des grandes puissances, l'opinion publique européenne put, suite au massacre des Grecs à Constantinople, sur le Péloponnèse, sur l'île de Chios, et grâce au grand mouvement d'enthousiasme idéaliste philhellène qui traversait les cercles éduqués euro-

péens à cette période – auquel même les diplomates les plus étroits de cœur ne purent s'opposer –, contraindre les cabinets des grandes puissances à agir, non seulement par une action diplomatique, mais aussi par une offensive militaire, afin de sauver le peuple grec de l'extermination complète par les Turcs au sein d'une partie de la Turquie de l'époque.

Des horreurs semblables arrivent à nouveau dans la Turquie actuelle; une lutte semblable pour l'extermination de la même race grecque. Est-ce que l'esprit d'amour et d'entraide face à la souffrance du monde environnant est, dans une grande partie de l'Europe actuelle, y compris la Suisse, si différent d'il y a 90 ans, pour que nous voulions nous taire aujourd'hui devant de telles atrocités et une telle injustice? Les écrivains des mêmes pays qui, il y a seulement quelques années, louaient le combat de libération de la révolution grecque comme un fait glorieux et se tournaient avec les mots les plus féroces contre la barbarie turque, voient-ils aujourd'hui dans le désir de libérer leur pays exprimé par les révolutionnaires arméniens et arabes, un crime si grand? Ce dernier est-il si majeur qu'il pousse à se taire devant l'extermination de plus d'un million d'Arméniens et de Grecs tout à fait non concernés, puisque les uns n'ont que la race en commun, et les autres absolument rien du tout, avec les révolutionnaires actuellement en Turquie? Est-ce que, même au sein de notre Suisse, la psychose de la guerre a connu des effets si dévastateurs dans une



Ill. 68 : Fuyant la mort.
Une Arménienne avec son enfant
au Col du Taurus

partie de la population que cette dernière est devenue incapable de rechercher de manière indépendante la vérité et la justice? Dans une grande partie de l'Europe, il n'a pas manqué bien entendu, et ce depuis le début, de vivantes manifestations de sympathie – surtout en faveur des Arméniens, persécutés de la manière la plus sanglante –, de la part des puissances en guerre avec la Turquie, traditionnellement protectrices de la Grèce et des races non-turques. C'est avec grande joie dès lors que tous ceux qui, dans cette guerre mondiale, sont remplis de sentiment et de pensée chrétienne envers le souffrant, l'innocent et le patient, entendirent en automne 1915 le Saint-Siège se prononcer à Constantinople en faveur des Arméniens. Depuis juillet 1915, le pape avait donné instruction au nonce à Constantinople de s'exprimer auprès du sultan en faveur des Arméniens. En septembre 1915, le pape adressa personnellement une lettre au sultan suite aux nouvelles atrocités commises par les Turcs. La Ligue française des droits de l'homme et les Comités franco-arméniens adressèrent en novembre 1915 leur appel au président Wilson, à la tête à ce moment d'une puissance encore neutre. Mais auparavant déjà, selon une note publiée du 25 septembre 1915, le département d'État des États-Unis avait donné instruction à l'ambassadeur américain à Constantinople de demander une enquête sur les massacres en Arménie. Une protestation américaine adressée plus tôt à la Porte n'avait pas eu de suite. Selon les chiffres américains officiels de l'époque, 450 000 Arméniens avaient déjà été tués et 600 000 étaient sans abris.

Nous ne voulons pas rappeler ici les mots apaisés et encourageants que Wilson adressa plus tard à la Grèce menacée, alors qu'il était à la tête cette fois non plus d'une puissance neutre, mais de l'une des grandes puissances en guerre. Dans cet appel, nous souhaitons nous limiter autant que possible aux voix qui s'élèvent du camp de la neutralité, ainsi qu'à l'appel à l'aide émis par les peuples menacés et les hommes qui en sont originaires. Cet appel n'est pas adressé à une puissance en guerre, mais au gouvernement d'un État neutre.

Il devrait dès lors éviter de donner l'impression qu'autre chose que le seul désir de vérité et le secours du persécuté, telle une tendance politique partisane, influence le contenu de cette requête et ses annexes.

Parmi les gouvernements des États neutres, celui de Hollande en particulier a endossé la cause des malheureux Grecs persécutés. Des comités pour le soulagement matériel des situations misérables des Arméniens, des Grecs, des Serbes et des Juifs sont apparus dans diverses villes de Suisse, à Genève, Lausanne et Bâle. À Genève, un grand rassemblement a eu lieu le 17 mai 1918, au cours duquel des représentants éminents de la vie intellectuelle de la ville de Calvin et d'Eynard ont donné expression à l'opinion publique de Genève, en protestant contre les effroyables massacres et en annonçant leur bonne volonté à aider la Grèce menacée. 'Nous répondrions au cri d'appel' déclarait Frank Thomas dans son discours, 'même s'il s'agissait d'hommes quelconques. Car nous répétons: Je suis homme et rien de ce qui touche à l'humanité ne m'est étranger. Or il s'agit d'hommes auxquels nous devons en grande partie notre culture et notre civilisation, d'hommes qui apportèrent à l'humanité le génie du beau, de l'ordre, de l'harmonie. Bien plus, il s'agit de Chrétiens et de Chrétiens écrasés par les Musulmans, c'est le croissant qui voudrait détruire la croix. Or nous disciples de Christ, nous avons beau appartenir à des Églises différentes, nous sommes de la même famille, nous avons le même père au ciel et le même frère aîné. Nous devons et nous voulons être un peuple de frères, il faut que le croissant le sache.

Voilà pourquoi nous envoyons une parole de protestation et d'ardente sympathie à nos frères de Grèce, de la part de cette vieille démocratie qui s'appelle la Suisse et particulièrement de cette noble cité, Genève, d'où est parti jadis le cri de pitié du grand Eynard. Que les Grecs le sachent et qu'ils trouvent une consolation dans notre geste.' Ce rassemblement, dont le taux de participation était fort élevé, adopta la résolution suivante: 'Conscients de la responsabilité qui incombe à la Suisse en vertu de ses traditions libéralement démo-

cratiques et de l'importance qu'il y a pour elle à affirmer, en toutes circonstances, son respect du droit et de la civilisation ;

Profondément émus des persécutions des Hellènes en Thrace, en Macédoine et en Asie mineure, persécutions qui tendent à anéantir un peuple, une race et une culture ;

Se souvenant que Genève, berceau des libertés populaires, est la patrie de Jean-Gabriel Eynard, champion illustre du philhellénisme et qu'elle doit à son passé de veiller sur l'avenir des nations qui souffrent ;

Font appel au peuple civilisé pour que soient entendues les plaintes de l'hellénisme en péril ;

Et assure le peuple grec de leurs sympathies vibrantes.'

Le comité des femmes au profit des peuples persécutés d'Orient, signataire du texte, ainsi que les femmes signataires qui ont soutenu la requête de ce comité de femmes, ne souhaitent pas initier, comme cela fut le cas il y a 21 ans, une pétition ou une protestation de masse au Conseil fédéral. C'est pourquoi elles ne s'adressent pas pour le moment au public. Il ne s'agit pas pour elles d'atteindre, par une longue collecte, le plus grand nombre possible de signatures. Le temps presse. Chaque jour apporte son lot de nouvelles effroyables calamités et conduit les derniers restes des malheureux peuples persécutés plus près de leur extermination. Par leur histoire, par leur forte influence sur la vie culturelle européenne, les Grecs se tiennent au plus près de nous. Mais, dans cette requête, nous ne souhaitons pas faire de différence. Nous voulons tendre notre main identiquement à tous, les Arméniens, les Grecs, les Juifs, les Serbes, les Arabes, les Syriens et les habitants du Liban. Nous savons bien que seuls, nous ne pouvons changer grand-chose, mais nous avons le devoir de faire le peu que nous pouvons, afin de contribuer à sauver ces peuples de l'extermination, même si ce n'est, par ces démarches, que pour conserver la vie de quelques-uns. Parce que nous connaissons la terrible situation - et certains parmi nous n'en ont pas pris connaissance à partir seulement de documents, mais grâce aux relations

personnelles étroites qu'ils entretiennent avec l'Orient et à la fréquentation personnelle de réfugiés dignes d'estime –, notre devoir devant notre conscience est de ne pas nous taire. À Bâle en particulier, nous voyons passer quotidiennement la misère des évacués français du Nord de la France. Ils ont dû laisser derrière eux toutes leurs possessions et tous leurs biens, tout ce qui leur était cher. Nous voyons, dans leur grande misère, les vieux brisés, les jeunes qui ont encore de l'espoir dans le cœur, disparaître dans le lointain ... Nous, à Bâle, lieu de refuge pour les pauvres enfants belges qui rappelle quotidiennement le terrible malheur d'une nation sœur et la clémence de notre propre destin, nous comprenons le devoir sacré de ceux qui, épargnés par la guerre, se tiennent aux côtés des plus lourdement éprouvés par celle-ci. Aucun peuple d'Europe, excepté peut-être les Juifs de Russie, n'a dû souffrir si infiniment pendant cette guerre et ne lutte à ce point désespérément, tous les jours, pour sa simple vie, que les Arméniens et les Grecs, les Juifs, les Arabes et les Syriens en Turquie. Aucun n'a tant souffert de terribles privations que les Grecs et les Serbes en Macédoine sous l'occupation des Bulgares.

Nous ne demandons pas au haut Conseil fédéral suisse qu'il introduise auprès d'un autre gouvernement une protestation formelle contre ces actions qui constituent une honte ineffaçable pour notre siècle. Nous connaissons les difficultés de la Suisse et des autorités fédérales et ne voulons pas les accroître. Mais nous adressons notre demande cordiale et instante au Conseil fédéral supérieur suisse, afin qu'il fasse son possible pour intercéder en faveur des malheureux persécutés et pour contribuer à apaiser leurs souffrances, s'efforçant ainsi de les sauver de l'extermination totale et d'une mort cruelle. Si nous nous rappelons comment le haut Conseil fédéral suisse intervint d'une manière si louable à Berlin en faveur des déportés dans les parties de la France occupée, cela renforce notre espoir. Les déportations en Orient sont en effet ce que cette guerre, si riche en horreur, a produit de plus terrible. Si la Suisse parvenait à

obtenir la suspension de ces déportations orientales, ou du moins des formes cruelles qu'elles ont prises, elle aurait déjà rendu un grand service à l'humanité. Un État neutre seul ne peut certes accomplir grand-chose. Mais s'il s'adresse à d'autres gouvernements neutres, ils peuvent, unis, d'une part empêcher ou amoindrir de nouvelles calamités et de nouvelles cruautés ; d'autre part, par leur engagement pour l'humanité, se faire un nom estimé et chéri dans l'histoire mondiale, de même qu'auprès des descendants de ces malheureux persécutés encore pendant des générations.

En ce sens, nous vous demandons, très estimé Monsieur le président fédéral, très estimés Messieurs les conseillers fédéraux, de bien vouloir soumettre à un examen bienveillant cette requête et le document attaché. Ils éclairent de manière concise et, avant tout, de source neutre, les événements en Orient. Ils servent la recherche de la vérité et seulement de la vérité. Ainsi doivent-ils fonder et justifier la procédure de notre requête. Nous vous exprimons d'avance notre remerciement le plus profond. Nous nous sommes assurés que cette requête soit rédigée par un Suisse libre de toute influence de pays étrangers, dépourvu de toute instruction venant de l'étranger, conduit dès lors par la seule recherche de la vérité et de la justice, ainsi que par l'amour de ses congénères humains.

Puisse Dieu, dont l'amour paternel luit au travers de la terrible obscurité de cette guerre, nous assurer la joie de préserver d'une fin cruelle, par notre initiative, nombre de malheureux¹⁰⁵⁴. »

Le 26 juin 1918, Madame Silbernagel reçut une lettre de réponse du département politique suisse à Berne, dans laquelle la position du Conseil fédéral était exposée de la manière suivante :

« Nous sommes en possession de votre lettre du 23 juin et de ses annexes.

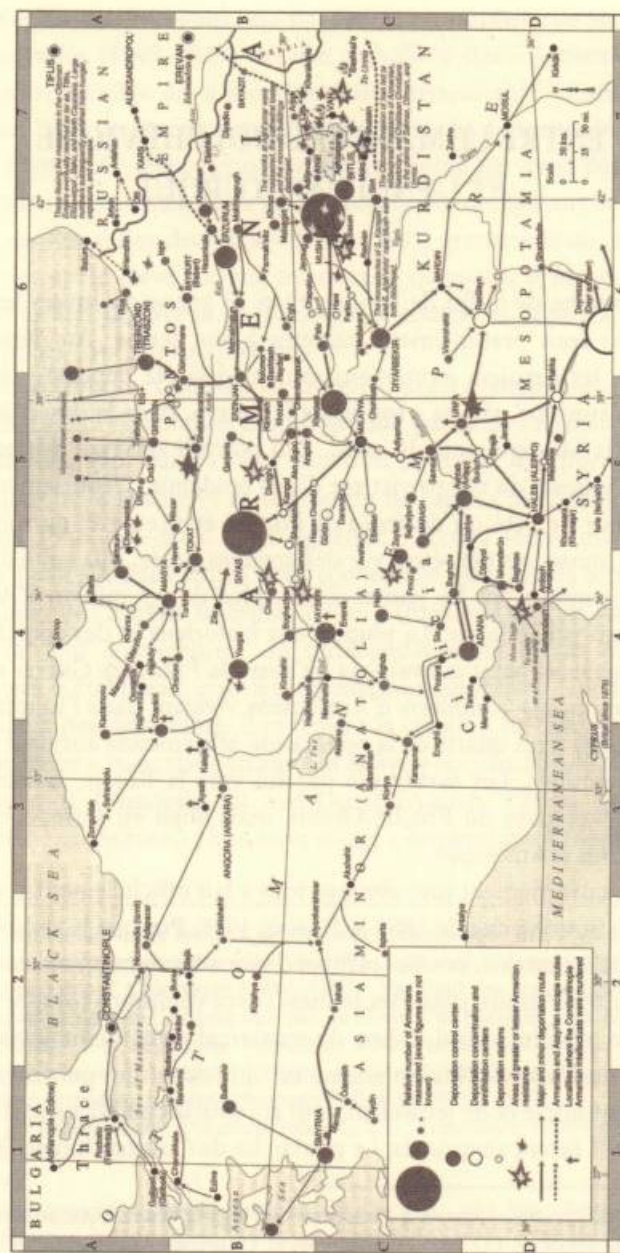
Le Conseil fédéral serait bien évidemment prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir pour alléger la situation de la population armé-

¹⁰⁵⁴ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#710#3.

nienne s'il n'avait l'impression qu'une intervention de sa part resterait sans influence sur le cours des événements.

Toute immixtion dans les affaires internes d'un autre État signifie aujourd'hui un jeu dangereux ; une telle ingérence est très mal vue et n'éveille que des sentiments amers qui font plus de dommages qu'elles ne servent la cause. Selon notre avis, une intervention de la Suisse n'atteindrait pas le résultat que vous attendez et nous ne pouvons que vous confirmer pour l'instant que nous ne tenons pas pour indiqué d'entamer une démarche auprès de l'une ou l'autre puissance¹⁰⁵⁵. »

¹⁰⁵⁵ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#710#2.



III. 69 : Carte : le génocide arménien de 1915

© Robert H. Hewsen

ENTRE LE MARTEAU BOLCHÉVIQUE ET L'ENCLUME TURQUE

À l'approche de la fin de l'année 1916, le génocide envers les Arméniens était pratiquement parvenu à son terme. Au début de l'année, les derniers Arméniens avaient déjà été déportés de leur foyer historique, via les « routes de la mort », dans le désert syrien et vers la Mésopotamie du nord. Qui pouvait survivre jusque-là y était la plupart du temps victime d'une épidémie, d'épuisement, de la chaleur de l'été ou du froid de l'hiver, était enlevé, ou tombait lors de massacres perpétrés sur des groupes isolés. À la suite du génocide commis par les Jeunes-Turcs, plus de 1,5 million d'Arméniens ont perdu la vie. La plupart des historiens et des chercheurs sur le génocide sont convaincus qu'avant la Première Guerre mondiale, au moins 2 millions d'Arméniens vivaient dans l'Empire ottoman. Les trois quarts de la population arménienne auraient donc été exterminés. Les survivants ont fui vers la Russie, la Perse et dans divers pays du Proche-Orient, mais aussi en Europe et aux États-Unis d'Amérique.

Le gouvernement turc abrogea tout à fait officiellement la constitution arménienne de 1863 le 10 août 1916. Puisque le catholicos-sat d'Etchmiadzine, centre spirituel de tous les Arméniens, se trouvait sur le territoire russe, les Jeunes-Turcs voulurent rompre toute relation avec lui. Ainsi le lien du patriarcat arménien apostolique avec le catholicos d'Etchmiadzine fut-il dissous. Les patriarcats de Constantinople et de Jérusalem, tout comme le catholicos-sat d'Aghtamar¹⁰⁵⁶, furent supprimés. Le patriarche de Constantinople, Zaven

¹⁰⁵⁶ Un contre-catholicos-sat à l'intérieur de l'Église apostolique arménienne. Il fut fondé en 1113 par l'évêque David Tornikian et avait pour siège l'île

Ter-Yeghiayan, fut banni vers Bagdad et le catholicos de Sis, Sahak II Khapayan (1849-1939) déclaré catholicos des « Arméniens ottomans ». Le siège de sa fonction était à Jérusalem¹⁰⁵⁷. Enfin, le 1^{er} janvier 1917, le gouvernement ottoman résilia le traité de Berlin, dont l'article 61 n'était plus pertinent puisque ne vivait désormais plus aucun Arménien dans les vilayets qu'ils occupaient autrefois. Lorsque Talaat Bey devint, le 4 février 1917, grand vizir de l'Empire ottoman et fut élevé comme tel au rang de pacha, il fit un « geste généreux » et déclara la suppression de toutes les mesures coercitives prises contre les Arméniens¹⁰⁵⁸.

Sur le front du Caucase, les troupes russes avaient, grâce à leurs succès militaires, conquis la plus grande partie de l'Arménie occidentale en 1916. Suite à cette situation nouvelle, les efforts diplomatiques de la France et de la Grande-Bretagne s'intensifièrent. Le 18 mai 1916, ces deux États signèrent l'accord secret mutuel de Sykes-Picot¹⁰⁵⁹, dans lequel était convenu le partage des territoires asiatiques de l'Empire ottoman. Ni les Arméniens, ni quelque mention de leur souveraineté ou indépendance ne furent abordés. L'accord n'établissait que les régions correspondant aux intérêts coloniaux des deux États. Il prévoyait la création de cinq zones : la « zone bleue » française comprenait la Syrie occidentale, le Liban, la Cilicie avec l'Anatolie du Sud-Ouest (Aintab, Ourfa, Mardine, Diarbékir et Hakyari) ; la « zone rouge » britannique s'étendait sur

d'Aghtamar, sur le lac de Van. Ce centre hiérarchique de l'Église apostolique arménienne exista jusqu'en 1895, à la mort du dernier catholicos Khatchatur II Chiroyants (1864-1895). Sur fond des circonstances politiques au sein de l'Empire ottoman, le choix d'un nouveau catholicos était impossible. À ce propos, Vardanyan V., *Alt'amari Kat'olikosut'yun* (Le catholicos-sat d'Aghtamar), dans : *K'ristonya Hayastan, Hanragitaran*, (Encyclopédie : Arménie chrétienne), Erevan, 2002, 35-37.

¹⁰⁵⁷ Voir Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 223 ; Hesemann, *Völkermord*, loc. cit., 281.

¹⁰⁵⁸ *Ibid.*

¹⁰⁵⁹ *Encyclopédie : Question arménienne*, loc. cit., 397-398 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 226.

l'Irak du Sud et l'Irak central, tout comme sur les ports palestiniens d'Haïfa et d'Akka ; la « zone brune », le reste de la Palestine, devait être placée sous gérance internationale. La Syrie de l'Est et Mossoul (« zone A ») devaient se tenir sous le protectorat français, la Transjordanie et la partie nord du vilayet de Bagdad (« zone B »), sous celui des Britanniques. La « zone jaune », c'est-à-dire toute l'Arménie occidentale, devait être laissée à la Russie. Plus tard, une « zone verte » dans l'Anatolie du Sud, tout comme une « zone C », qui s'étendait sur les domaines de l'Anatolie occidentale et centrale, seraient aussi accordées à l'Italie¹⁰⁶⁰.

En juin 1916, la Russie établit une administration militaire générale en Arménie occidentale. Elle renonça à son rôle de puissance de protection des peuples chrétiens dans l'Empire ottoman, en particulier des Arméniens, après qu'elle eut pourtant encore auparavant protesté haut et fort contre les déportations et massacres. Par ailleurs, la Russie voulait, conformément à la loi martiale, faire des territoires autrefois colonisés par les Arméniens une province frontalière¹⁰⁶¹.

Après la révolution de février 1917, le gouvernement provisoirement en place en Russie prit sous sa juridiction les territoires conquis en Arménie occidentale. Il permit certes aux survivants de la population arménienne de retourner dans leur foyer, mais perpétuait la politique du tsar, n'accordant aucun droit aux Arméniens. En mai 1917, la Russie et l'Empire ottoman conclurent un accord de cessez-le-feu inofficiel. En conséquence de la révolution d'Octobre de 1917 en Russie, l'intérêt de la force militaire russe à tenir le front du Caucase commença à disparaître, de sorte qu'une occasion favorable s'offrait au gouvernement turc pour tenter une nouvelle offensive¹⁰⁶².

¹⁰⁶⁰ *Ibid.*

¹⁰⁶¹ Kirakossian, *The Armenian Question*, loc. cit., 17.

¹⁰⁶² Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 229 ; Kirakossian, *The Armenian Question*, loc. cit., 18.

Le 29 décembre 1917, le nouveau gouvernement de la Russie soviétique promulgua un décret concernant l'Arménie occidentale, dans lequel le droit des Arméniens à la souveraineté et la restauration d'un Etat arménien propre étaient reconnus. Le gouvernement soviétique déclarait ainsi publiquement qu'il reconnaissait le droit à l'autonomie de l'Arménie occidentale, jusqu'à une totale indépendance. Mettre celle-ci en œuvre dépendait cependant fondamentalement de l'unification des forces nationales arméniennes, de la restauration de l'ordre dans la région, de l'instauration d'une milice et de la suppression de la désertion de masse. Le plus important était donc la volonté montrée par la direction arménienne pour créer les réquisits nécessaires à la traduction de ce décret dans les faits¹⁰⁶³. Mais la situation politique difficile des Arméniens et le commissariat transcaucasien instauré à Tiflis en novembre 1917, tout comme l'attitude hostile du bureau national arménien envers la Russie, ne firent que perpétuer la dégradation de la situation. En février 1918, les Turcs violèrent l'accord de cessez-le-feu conclu en décembre 1917 à Erzinçan avec la Russie et conquièrent toute l'Arménie occidentale. À la mi-mars, l'armée ottomane avait déjà pris les villes d'Erzinçan, Baybourt, Trébizonde, Derdjan et Erzeroum¹⁰⁶⁴.

Le 3 mars 1918, la Russie et les puissances centrales signèrent le traité de paix de Brest-Litovsk¹⁰⁶⁵. Selon l'article 4 de ce traité, l'Arménie occidentale, tout comme Kars et Ardahan, seraient cédées à l'Empire ottoman. La Russie s'obligeait à retirer ses troupes sans délai des provinces d'Ardahan, Kars et Batoum, et devait reconnaître les frontières de 1877 avec l'Empire ottoman. Sur la base de ce traité, les Jeunes-Turcs exercèrent une pression sur le commissariat transcaucasien afin que soit entérinée la séparation de la Transcaucasie avec la Russie, ce qui leur permettrait de réaliser

¹⁰⁶³ *Ibid.*

¹⁰⁶⁴ *Ibid.*

¹⁰⁶⁵ *Encyclopédie : Question arménienne*, loc. cit., 89-91.

leurs plans pantouranistes et panislamiques. Le commissariat transcaucasien avait refusé de participer aux discussions de paix et rejeté les points de l'accord. Il décida plutôt d'entamer des tractations séparées avec l'Empire ottoman à Trébizonde. En raison pourtant de l'attitude rigide des Ottomans, il dut en définitive accepter les conditions de Brest-Litovsk. Cela ne suffisait cependant pas aux Turcs¹⁰⁶⁶. Ils avaient pour intention de traverser les frontières de 1877 et d'étendre leurs opérations militaires sur le territoire transcaucasien. L'Allemagne impériale, alliée pendant la guerre à l'Empire ottoman, s'opposa à l'avancée turque et refusa son aide militaire. Malgré tout, les forces de combat ottomanes prirent Alexandropole (Gyumri) à la mi-mai 1918 et menacèrent sérieusement Erevan, située à seulement 120 km environ¹⁰⁶⁷.

La bataille de Sardarapat

Une situation précaire régnait à cette époque en Arménie. Le pays était meurtri socio-économiquement et se trouvait dans une crise politique aiguë. Des centaines de milliers de réfugiés venant d'Arménie occidentale, survivants du génocide, y avaient cherché refuge. Ils menaient leur existence dans des camps de réfugiés, ainsi que dans les rues d'Etchmiadzine et d'Erevan. Les troupes ottomanes voulaient conquérir l'Arménie avec trois offensives de pointe. L'une d'entre elles était dirigée contre Sardarapat, Etchmiadzine et Erevan. Le 21 mai 1918, les troupes ottomanes prirent Sardarapat sous le commandement de Yakub Şevki Pacha et s'avancèrent vers Yeghegnut¹⁰⁶⁸. Le danger d'être complètement

¹⁰⁶⁶ Loc. cit. ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 229 ; Kirakossian, *The Armenian Question*, loc. cit., 18-20.

¹⁰⁶⁷ Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 230 ; Kirakossian, *The Armenian Question*, loc. cit., 20.

¹⁰⁶⁸ *Encyclopédie : Question arménienne*, loc. cit., 405.

submergé par les Turcs menaçait sérieusement. Le général arménien Aram Manoukian et l'officier responsable du ravitaillement Archo Chahkhatuni se rendirent tout de suite à Etchmiadzine et conseillèrent au catholicos Guéorg V Souréniants (1847-1930) de quitter le centre spirituel de tous les Arméniens pour se mettre en sécurité à Byurakan, sa résidence d'été, sur le flanc du mont Aragats. Celui-ci donna cette réponse courageuse : « *Le catholicos de tous les Arméniens ne se replie pas ! [...] Si le peuple et le soldat arméniens ne peuvent défendre ce sanctuaire, don de Dieu, je le ferai seul et s'il doit en être ainsi, je suis prêt à y sacrifier ma vie*¹⁰⁶⁹. »

Le général arménien Movses Silikian ordonna aux troupes du 5^e régiment arménien, commandé par Poghos Bek-Piroumian, de d'abord observer, avec le soutien de l'infanterie d'Igdir et d'une unité de cavalerie, l'avancée de l'armée turque. Une offensive débuta le 22 mai, mais les troupes arméniennes purent repousser les Turcs de 15 à 20 km à l'ouest. Le commando turc put se remettre de ses pertes et réorganiser ses forces sur la rive nord-ouest du fleuve Araxe, mais la résistance féroce du 5^e régiment arménien empêcha les Turcs, malgré les tentatives répétées, de traverser le fleuve. Les forces arméniennes de Poghos Bek-Piroumian ne suffirent pourtant pas à pousser les Turcs à quitter une position si bien sécurisée. Une troupe turque stationnée à Tallinn sous le commandement de Mürsel Pacha avait déjà été envoyée en renfort et devait tomber dans le dos des troupes arméniennes. Elle fut cependant repoussée par ces dernières. L'état-major arménien décida dès lors de mobiliser toutes les forces de combat arméniennes et de mener une bataille décisive commune. C'était une question de vie ou de mort pour les Arméniens : ils savaient qu'en cas de victoire turque, un destin semblable à celui de leurs compatriotes arméniens occi-

¹⁰⁶⁹ Cf. Chahkhatuni A., *Sardarapatî Herosamartâ Ew Mahap'orjâ Aram P'aşayi Dēm* (Im Huşeric') (La bataille de Sardarapat et la tentative d'attentat sur Aram Pacha, selon mes souvenirs), dans : *Hairenik Monthly*, t. 38, Nr. 8, Boston, août, 1959, 25-26.

dentaires en 1915 les attendrait. Bravant une mort certaine, ou peut-être avec le ferme espoir de survivre, les soldats et volontaires civils, comprenant aussi beaucoup de clercs, de femmes et d'enfants, accomplirent ce qui paraissait impossible. Le 27 mai, les troupes arméniennes de Karapet Hassan-Pachayan entamèrent une manœuvre de flanc et attaquèrent la position turque par derrière, pendant que le reste des forces arméniennes attaqua de front les positions principales. L'armée ottomane endura des pertes si sévères que les commandants turcs furent contraints d'ordonner une retraite générale des soldats restants en direction d'Alexandropole¹⁰⁷⁰.

La bataille de Sardarapat eut lieu du 21 au 29 mai 1918. Elle se conclut par une victoire célèbre des Arméniens. Au dernier moment, ils parvinrent, en regroupant toutes leurs forces nationales, à vaincre leurs ennemis à Sardarapat, Karakilisa et Bach-Aparan et à les mettre en fuite. Ce qui, pour les Turcs, n'aurait rien représenté d'autre que la réalisation d'un plan stratégique militaire en vue du pantouranisme, serait devenu pour les Arméniens une catastrophe susceptible de menacer leur existence même. La victoire des Arméniens ne mit pas seulement fin à l'avancée des Ottomans vers l'est – le peuple arménien et l'État arménien d'aujourd'hui doivent leur existence à cet événement glorieux.

La courte indépendance de l'Arménie

D'une part, la forte pression des Ottomans pesait sur le commissariat transcaucasien, d'autre part, la situation socio-économique était sans issue, au point que ce commissariat se dissout le 26 mai 1918¹⁰⁷¹. Le même jour, la Géorgie donnait sa déclaration d'indépendance. Le 27 mai, l'Azerbaïdjan suivit cet exemple. Le 28 mai

¹⁰⁷⁰ *Encyclopédie : Question arménienne*, loc. cit., 406 ; *Encyclopédie soviétique arménienne*, X, Erevan, 1984, 227-228.

¹⁰⁷¹ Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 230.

finalement, l'Arménie emboîta le pas et se déclara république indépendante¹⁰⁷². Simon Vratsian, un des membres éminents du nouveau gouvernement arménien, écrivait dans un ouvrage très apprécié des Arméniens « La République d'Arménie » : « *L'indépendance de l'Arménie fut conquise par le feu et l'épée. La naissance de la République d'Arménie ne fut pas saluée par des cris de joie et des applaudissements. Au contraire – elle fut considérée comme une naissance prématurée. Comme une mère met un enfant malade au monde, le peuple arménien se prit la tête dans les mains et dit, plein de tristesse : 'Tu es à la fois mon ami et mon malheur'¹⁰⁷³ !* »

Bien que l'indépendance de l'Arménie ait été déclarée dans des conditions très difficiles, elle fut un événement unique et de grande importance dans l'histoire du peuple arménien. C'était, depuis la perte de l'État arménien en 1375, la première fois que les Arméniens parvenaient à devenir à nouveau un État au sens propre.

Le 4 juin 1918, le gouvernement de la République démocratique indépendante d'Arménie dut signer, sous l'énorme pression militaire turque des Ottomans, le traité de Batoumi. Selon ce dernier, le territoire étatique arménien ne comprenait plus qu'une superficie de 10 000 km². L'Empire ottoman avait intégré toute l'Arménie occidentale : Kars, Ardahan, Sourmalou, Charour, Nakhidjévan, Alexandropole et les districts d'Etchmiadzine¹⁰⁷⁴.

À la fin de la Première Guerre mondiale, l'Empire ottoman se tenait du côté des perdants. Le 30 octobre 1918, un cessez-le-feu fut conclu entre les Alliés et l'Empire ottoman à bord du HMS *Agamemnon*, dans le port de Moudros, sur l'île grecque de Lemnos¹⁰⁷⁵.

¹⁰⁷² *Encyclopédie : Question arménienne*, loc. cit., 212-216 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 230.

¹⁰⁷³ Cf. Vratsian, *La République d'Arménie*, loc. cit., 177.

¹⁰⁷⁴ Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 230 ; Kirakossian, *The Armenian Question*, loc. cit., 20.

¹⁰⁷⁵ Les conditions du cessez-le-feu avaient prévu le retrait des troupes ottomanes jusqu'aux frontières d'avant-guerre, mais pas une possession du pays par les Alliés, ni le désarmement de l'armée ottomane. C'était une

Selon les articles 11 et 16 de ce traité, il était prévu que les forces de combat ottomanes se retirent de Transcaucasie et de Cilicie. En fait, brièvement après la signature du traité, les troupes ottomanes quittèrent le territoire de la République démocratique d'Arménie et de la région autour de Kars. Les frontières de 1914 furent ainsi rétablies et le territoire de l'État de la République d'Arménie comprenait désormais 55 000 km².

Désormais, les chefs jeunes-turcs devaient enfin craindre les conséquences de leur crime. Lors du congrès du parti « Union et Progrès » en octobre 1918, Talaat, Enver et Djemal furent tenus responsables de la défaite de la guerre et exclus du parti. Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, ils s'étaient tous trois rendus, avec Şakir, Bedri et quelques autres Jeunes-Turcs de grades inférieurs, à bord du vaisseau de guerre germano-turc « Goeben » et s'étaient retirés, d'abord vers la Crimée, et à partir de là, plus loin vers Berlin¹⁰⁷⁶.

À l'instigation des Puissances de l'Entente, le sultan Mehmed VI ordonna, le 14 décembre 1918, la poursuite pénale des principaux responsables des déportations de masse et des massacres d'Arméniens. Des commissions d'enquêtes furent formées et le territoire de l'Empire ottoman divisé en dix districts, possédant chacun son tribunal d'enquête. Les responsables durent assumer leur responsabilité devant une cour martiale à titre de tribunal exceptionnel. Le « procès des Unionistes »¹⁰⁷⁷ qui suivit commença le

erreur capitale, à moins que cette décision ne repose sur le dessein ignoble d'utiliser les Turcs comme obstacle principal à l'avancée des Russes vers la mer Méditerranée. Le peuple arménien aurait alors été livré en sacrifice aux Turcs à cette fin. La solution de la question arménienne au profit des Arméniens eux-mêmes a pourtant été possible à cette période, car l'armée ottomane était à ce point démoralisée que l'Empire ottoman aurait pu accepter toutes les exigences.

¹⁰⁷⁶ Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 230-231 ; Gottschlich, *Beihilfe*, loc. cit., 257-263.

¹⁰⁷⁷ À ce propos, Akçam T., *Armenien und der Völkermord, Die Istanbul Prozesse und die türkische Nationalbewegung*, Hambourg, 2013, 97-122, 147-364 ; Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 230-231 ; *Encyclopédie : Question arménienne*, loc. cit., 125.

27 avril 1919 et dura, avec quelques interruptions, jusqu'en janvier 1920. Durant ce dernier, les meneurs du gouvernement jeune-turc furent entendus, mais aussi les membres du comité central du parti « Union et Progrès », ainsi que les membres de l'organisation secrète jeune-turque *Teşkilat-ı Mahsusa*. Ces derniers endossèrent la principale responsabilité des déportations et des massacres de Yozgat, Trébizonde, Büyükdere et Harpout. L'état-major supérieur britannique bannit fin mai 77 coupables qu'il envoya sur l'île de Malte. Parmi les principaux accusés, 17 furent condamnés à mort par contumace, dont les têtes du triumvirat, Talaat, Enver et Djemal¹⁰⁷⁸, et 75 à des peines d'emprisonnement de longueurs variables. Seules trois des condamnations à mort furent exécutées.

Les initiatives politiques

du comité du secours suisse aux Arméniens

La nécessité d'un soutien politique, parallèle aux engagements humanitaires du comité de secours suisse pour les Arméniens, devenait plus grande de jour en jour. Bien que le secours suisse aux Arméniens ait décidé depuis le début d'accomplir un travail exclusivement humanitaire et de se tenir éloigné de la politique, les comités de secours se virent contraints de sortir des cadres habituels d'une activité missionnaire ou philanthropique. Ils durent, à l'encontre de leur volonté, s'occuper de politique et rédiger des mémoires, auditionner auprès de personnalités influentes et quantité de choses semblables. En Suisse, tout comme dans d'autres

¹⁰⁷⁸ Mehmet Talaat Pacha a été abattu à Berlin, le 15 mars 1921, par l'étudiant arménien Soghomon Tehlirian. Ahmed Djemal Pacha a été abattu à Tiflis, le 25 juillet 1922, par les Arméniens Stépan Dzaghikian, Artachés Géorgian et Petros Ter Poghossian, dans le cadre de l'« Opération Némésis ». Ismaïl Enver Pacha tomba lors d'un combat contre les troupes soviétiques à proximité de Duchanbé, au Tadjikistan, le 4 août 1922.

pays, les comités, mais aussi des personnes privées, adressaient inlassablement, depuis des années, des appels et des demandes aux dirigeants de la politique internationale¹⁰⁷⁹. Suite à la signature du traité de paix de Brest-Litovsk, le Dr Andreas Vischer et Léopold Favre envoyèrent de Bâle, le 13 mars 1918, un télégramme commun au chancelier du Reich allemand :

« À son excellence le chancelier du Reich, le comte von Hertling Berlin = par le traité de paix de Brest-Litovsk du 3 mars 1918, la Russie a renoncé aux districts d'Erdehan [Ardahan], Kars et Batoum. Ceux-ci sont habités en partie par des chrétiens arméniens, en partie par des réfugiés venant d'Arménie turque. Après l'extermination de près de l'ensemble des Arméniens restés sous la souveraineté turque, nous craignons que l'extension de la puissance turque en Transcaucasie signifie aussi la chute des Arméniens là-bas, si le Reich allemand n'intervient pas pour leur protection en prenant des mesures concrètes avant qu'il ne soit trop tard. Nous avons confiance en ce fait que le Reich allemand, en tant qu'État chrétien, saura empêcher qu'un traité qui porte sa signature mène à l'extermination complète d'un peuple chrétien du Levant. Vous remerciant à l'avance pour tous vos efforts = œuvre de secours suisse pour les Arméniens = Vischer Favre¹⁰⁸⁰. »

Après la victoire de l'Entente sur les puissances centrales, tous les peuples soumis jusqu'ici dans l'Empire ottoman, et en particulier les Arméniens, plaçaient de grands espoirs en un triomphe du droit et de la justice. Les amis des Arméniens avaient fourni, en des temps particulièrement difficiles, toute l'aide possible. Ils continuèrent pourtant inlassablement, avec un élan nouveau, leur œuvre de charité, s'engageant auprès des puissants pour la protection des Arméniens. Le 2 novembre 1918, le comité de secours genevois envoya un télégramme au président américain, Woodrow Wilson. La lettre annexée avait le contenu suivant :

¹⁰⁷⁹ Krafft-Bonnard A., *Armeniens Stunde*, Bâle, 1922, 28.

¹⁰⁸⁰ Cf. CH-BAR#E2001A#1000-45#741#6.

« À cette heure importante, à laquelle tous les peuples opprimés regardent dans votre direction en implorant une aide concrète, nous voulons aussi nous tourner vers vous, estimé Monsieur le Président, au nom des Églises et des associations ecclésiastiques que nous avons l'honneur de représenter. Nous vous prions instamment d'épouser la cause des chrétiens arméniens qui se consomment sous le joug turc. Tous ceux qui connaissent la détresse épouvantable des Arméniens souhaitent en leur cœur que ce peuple démuné obtienne finalement sa libération par le traité de paix. Nous voulons écouter les plaintes des Arméniens et demandons par conséquent que les déportés puissent à nouveau retourner dans leur foyer, que les filles soient libérées de leurs harems, que les enfants soient rendus à leurs parents, que ceux qui ne sont passés à la foi mahométanne que sous la contrainte puissent être autorisés à retourner au christianisme. Tout doit se faire sous la surveillance de l'Entente et avec l'aide de l'Amérique, qui est liée à ce peuple par des liens intimes. Notre conscience chrétienne demande énergiquement que soit finalement mise en œuvre la libération de nos frères de foi.

Nous sommes convaincus que vous, plus que tout autre, êtes qualifié pour prendre les mesures nécessaires et nous ne doutons pas que vous trouverez, au moment opportun, les moyens et les voies pour réaliser nos demandes.

Alfred MARTIN, président du conseil consistorial des Églises protestantes régionales à Genève. – Charles BRIQUET, président des autorités administratives de l'Église protestante libre à Genève. – Frank THOMAS, au nom de l'association chrétienne-protestante à Genève. – A. FORNEROD, président de la commission synodale de l'Église régionale du canton de Vaud. – H. LAUFER, président de la commission synodale de l'Église libre du canton de Vaud. – H. DU BOIS, président du synode et de la commission synodale de l'Église régionale du canton de Neuchâtel. – Otto DE DARDEL, président de la commission synodale de l'Église protestante indépendante de Neuchâtel. – Dr Emil RYSER, président de la commission synodale à

Berne. – Alex MOREL, pasteur de l'Église libre à Berne. – Oskar RÖMER, pasteur de l'Église française à Berne. – R. HANDMANN, président du conseil des Églises de l'Église réformée de Bâle-Ville. – F. TISSOT, pasteur à l'Église française de Bâle. – G. BAY, conseiller gouvernemental et membre du conseil de l'Église du canton de Bâle-région. – Dr O. HEROLD, président du consistoire de l'Église du canton de Zurich. – William CUENDET, pasteur de l'Église française à Zurich. – H. LIECHTI, président de la commission synodale de Fribourg. – AMMAN, président du consistoire de l'Église du canton d'Argovie. – Gustav WIGET, président du consistoire de l'Église de Saint-Gall. – J. MEIER, président du consistoire de l'Église du canton de Thurgovie. – Jak. R. TRUOG, président du consistoire de l'Église réformée des Grisons. – F. DE ROUGEMONT, secrétaire général de l'association des étudiants chrétiens suisses. – Paul DES GOUTTES, président du comité mondial de l'association des jeunes hommes chrétiens¹⁰⁸¹. »

Le comité central de l'association des amis suisses des Arméniens à Genève adressa au congrès parisien, le 20 janvier 1919, un memorandum qui contenait six chapitres et une conclusion. Il déclarait :

« 1. Les Arméniens voudraient être définitivement libérés du joug turc.

2. Leur autonomie et indépendance doit être reconnue.

3. Une grande puissance doit être spécialement désignée pour aider les Arméniens à la reconstruction.

4. Le territoire d'Arménie doit être constitué des anciennes provinces arméniennes et de la 'république du Caucase', le nouvel État reçoit un accès à la mer Noire et un deuxième, par la Cilicie, à la mer Méditerranée¹⁰⁸². »

¹⁰⁸¹ Cf. Krafft-Bonnard A., *Die Schweiz und Armenien 1919-1920*, [Schweiz u. Armenien], Genève, 1920, 19-20.

¹⁰⁸² Cf. Krafft-Bonnard, *Schweiz u. Armenien*, loc. cit., 24-25. Voir le memorandum en sa totalité, loc. cit., 19-25.

Ce memorandum fut signé par Léopold Favre, Édouard Naville, Auguste de Morsier et A. Krafft-Bonnard. Monsieur René Claparède, un membre du comité central, transmet six exemplaires de celui-ci aux membres de la conférence pour la paix de Paris. Le 27 janvier 1919¹⁰⁸³, le président américain Woodrow Wilson confirmait la réception du memorandum avec ces mots pleins d'espérance :

« ... Je confirme, avec la plus grande gratitude, la réception du memorandum que le comité de l'association des amis suisses des Arméniens m'a aimablement fait parvenir. Il me tient très à cœur de vous exprimer ma complète approbation et je vous assure que tout ce qui concerne le bien-être des Arméniens répondra toujours à mon profond intérêt¹⁰⁸⁴. »

À Genève aussi, on avait décidé de se tourner directement vers des personnes et des institutions qui possédaient une influence politique. Le 23 mai 1919, un télégramme¹⁰⁸⁵ partit à destination du sénateur américain Henry Cabot Lodge, le meneur de l'opposition. En septembre 1919, un appel signé par une jeune Arménienne vivant à Genève, Nelly von Wakhranoff, fut envoyé à l'union de la presse à New York, au nom des milliers de femmes et de mères arméniennes livrées à la misère :

« Vous, femmes d'Amérique et vous, mes sœurs, nous nous tournons vers vous et vous appelons à l'aide.

De nos montagnes, de nos plateaux, des déserts, de tous les pays hospitaliers nous, femmes d'Arménie, nous élevons nos voix.

Entendez-nous ! Car qui devrait parler à notre place ? Nos hommes sont morts, et beaucoup de vos maris à vous aussi sont tombés. Mais

¹⁰⁸³ Dans l'édition allemande de la brochure *Die Schweiz und Armenien* (La Suisse et l'Arménie) d'A. Krafft-Bonnard, l'année 1920 est indiquée, ce qui ne semble toutefois pas correct.

¹⁰⁸⁴ *Ibid.*

¹⁰⁸⁵ Voir Krafft-Bonnard, *Schweiz u. Armenien*, loc. cit., 28-29 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 128.

ils sont tombés comme soldats sur le champ de la gloire, alors que les nôtres ont été lâchement attaqués et massacrés.

Nos enfants ont été arrachés de nos poitrines par milliers, nos filles soupirent dans les harems. Ayez miséricorde !

Qui nous apportera de l'aide ? Devons-nous désespérer ?

Non, cela ne peut être. Si nos cœurs saignent, alors vous nous consolerez. Tendez-nous les mains ! Nous ne demandons que le droit de vivre et d'aimer.

Dès lors, la domination turque doit disparaître. Dites ceci à votre gouvernement. Nous devons être libérés pour toujours. Gardez-vous des intrigues des Turcs ! Ne les croyez pas, lorsqu'ils nous calomnient. Le seul crime que nous ayons commis consiste à être des Arméniens, c'est-à-dire chrétiens.

Nous voulons rassembler tous les Arméniens en vie et, sur le sol de l'Arménie, construire notre foyer, notre patrie. Aidez les femmes d'Arménie qui pleurent mais sont pleines d'espoir parce qu'elles ont confiance en Dieu et dans son amour¹⁰⁸⁶. »

Le 3 octobre 1919, le comité genevois envoyait un télégramme à Monsieur Thomas Riley Marshall, le président du sénat américain, et le 31 octobre 1919, simultanément au président Wilson¹⁰⁸⁷, à M. Marshall et à l'union de la presse de New York¹⁰⁸⁸. En novembre 1919, un appel au président Wilson et au peuple des États-Unis parut dans tous les grands journaux américains du comité de la Croix-Rouge internationale, dont le président était Édouard Naville (1844-1926), et fut repris par presque tous les journaux européens. L'Amérique, qui n'était bien entendue entrée en guerre que pour la cause du droit et de la justice, y était priée de prendre des

¹⁰⁸⁶ Cf. loc. cit., 27-28.

¹⁰⁸⁷ Ce télégramme était signé par Léopold Favre et Antony Krafft-Bonnard. Voir le texte complet dans : Krafft-Bonnard A., *Les cinq étapes d'un drame 1878 à 1943*, [Les cinq étapes], Genève, 1944, 22.

¹⁰⁸⁸ Voir Krafft-Bonnard, *Schweiz u. Armenien*, loc. cit., 26-29 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 128.

mesures appropriées pour sauver la vie des Arméniens et assurer leur indépendance et leur liberté. L'appel disait :

« Le comité de la Croix-Rouge internationale au président et au peuple d'Amérique.

Monsieur le président !

Cet appel du comité international de la Croix-Rouge au profit des Arméniens requiert aujourd'hui votre puissant soutien, ainsi que celui de l'ensemble du peuple américain.

Le comité international n'a pas d'autre principe directeur que la préservation des lois de l'humanité ; il ne poursuit aucun but politique et n'a aucun autre moyen à disposition que sa voix pour exercer son influence. Pendant ces cinq dernières années, la Croix-Rouge est souvent intervenue lorsque les lois de l'humanité se sont trouvées bafouées. La Croix-Rouge s'est engagée pour la cause des prisonniers de guerre et des blessés. Comment rester sourd à l'appel à l'aide d'un peuple qui ne compte pas seulement une quantité invraisemblable de blessés et de morts, mais a été purement et simplement livré à l'extermination ?

Il n'est pas nécessaire de dépeindre à nouveau le sort effroyable que les Arméniens ont subi pendant les cinq dernières années, et particulièrement pendant la guerre. Des journaux, différents documents, des livres et des rapports de témoins oculaires ont décrit le massacre systématique de plus d'un million de ces chrétiens malheureux ; ils nous ont relaté la souffrance sans précédent endurée par les survivants, dont les familles avaient été détruites. Un cri d'indignation a traversé tout le monde éduqué. Les Arméniens avaient toutes les raisons de s'abandonner à l'espoir que la victoire des Alliés les délivrerait de leur effroyable détresse. Le déroulement de la guerre semblait voir poindre le jour de la libération pour les Arméniens, comme si, grâce à l'assistance des puissances alliées, ce qui reste de ce peuple persécuté devait s'élever à une nouvelle vie, à la liberté, libre désormais de cette pression sous laquelle il s'est languï pendant des siècles, pour devenir finalement un État hautement développé et heu-

reux. Mais la situation est tout autre aujourd'hui. L'armée turque s'est à nouveau organisée ; la plus grande partie du pays, alors qu'elle avait été libérée, est à nouveau occupée ; les Arméniens ne peuvent plus rejoindre les lieux d'habitation d'où ils avaient été chassés par la force. Des milliers d'entre eux sont encore en fuite. Ils ont trouvé temporairement un toit et mènent une vie pitoyable, constamment menacée par de nouveaux massacres. Si les puissances alliées ne prennent pas énergiquement les choses en main, alors les Arméniens ne devront pas seulement retourner sous domination turque ; ils seront totalement exterminés, comme les massacres actuels ne font que trop clairement le prouver. L'Arménie ne sera plus, l'Arménie sera effacée du cercle des peuples chrétiens.

Dans une situation si malheureuse, les Arméniens tendent leurs mains en sang, cherchant de l'aide en Amérique. Ils savent que l'Amérique seule peut les sauver et ils nous prient d'élever nos voix pour appuyer leur appel à l'aide. Nous nous tournons par conséquent vers la générosité et le sentiment de justice de la nation américaine. Nous savons que l'Amérique n'est pas entrée dans la guerre à des fins égoïstes, dans le dessein de conquérir et de s'agrandir, mais seulement et uniquement pour la cause du droit et de la justice. L'Amérique a aidé plusieurs peuples à se libérer du joug de seigneurs et de conquérants étrangers. Les Arméniens sont un peuple qui a conservé, malgré l'oppression de ceux qui partagent une autre foi, son amour de la patrie, sa foi, mais aussi l'espoir qu'un jour ses chaînes tombent et la liberté lui soit rendue. Cet espoir devrait-il être trompé ? Est-ce que le jour auquel les autres peuples hissent joyeusement le drapeau de la liberté devrait être un jour de mort pour les Arméniens ? Nous ne pouvons croire que l'Amérique assiste indifférente à une injustice si criante et que l'appel à l'aide des Arméniens ne trouve pas écho dans de nombreux cœurs du peuple américain.

Puisse l'Amérique se décider encore une fois à défendre la justice. Puisse-t-elle préserver un peuple mourant de la disparition totale. Y parvenir sera un des fruits les plus somptueux de sa victoire.



Ill. 70 : Antony Krafft-Bonnard



Ill. 71 : Léopold Favre

Nous le disons encore une fois : la politique nous est étrangère, seules la compassion humaine et la commisération – elles menèrent à la fondation de la Croix-Rouge – nous poussent à élever nos voix. Nous prions par conséquent l'Amérique de prendre toutes les mesures appropriées afin de garantir la survie des Arméniens et leur assurer indépendance et liberté¹⁰⁸⁹. »

À Berne, le libéral Dr Otto de Dardel, originaire de Neuchâtel, tint en décembre 1919 un discours¹⁰⁹⁰ en faveur des Arméniens devant le Conseil national. D'abord, il y décrit les souffrances indicibles que ce peuple devait encore endurer malgré le cessez-le-feu. Dans la foulée, il appuya le Conseil fédéral afin qu'il intervienne au profit des Arméniens auprès des puissances alliées¹⁰⁹¹. Dans sa réponse¹⁰⁹² du 14 décembre 1919, le président de la Confédération Gustave Ador exprima non seulement la sympathie qu'éprouvait la Suisse pour le peuple Arménien, si lié à sa patrie et à sa foi, mais

¹⁰⁸⁹ Cf. Krafft-Bonnard, *Schweiz u. Armenien*, loc. cit., 29-31 ; voir aussi Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 128.

¹⁰⁹⁰ Voir « NZZ », 10 décembre 1919, N° 1929.

¹⁰⁹¹ Voir Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 128.

¹⁰⁹² Voir « NZZ », 10 décembre 1919, N° 1957.

aussi l'inclination du Conseil fédéral à lui prêter son aide. Fidèle à ses principes, ce dernier ne pourrait cependant s'immiscer dans les affaires internes de la Turquie et n'engagerait pas de démarches auprès du gouvernement turc. Au contraire, il chargerait son représentant diplomatique d'entreprendre les démarches appropriées auprès des Alliés et de demander que l'indépendance de l'État arménien soit garantie dans le traité de paix entre ceux-ci et la Turquie¹⁰⁹³.

Le 2 février 1920, le comité central dépêchait à Paris deux délégués, Paul Moriaud, doyen de la faculté de droit à Genève, et le pasteur A. Krafft-Bonnard, afin de mener un lobbying pour le droit des Arméniens à leur foyer. Ils entretenirent des dialogues avec des représentants influents des organisations les plus diverses, avec des protestants, des catholiques, des socialistes, des francs-maçons, la ligue des droits de l'homme, des publicistes, des professeurs, des sénateurs et des fonctionnaires. Le 9 février, ils eurent une entrevue avec le ministre président Alexandre Millerand (1859-1943), auquel ils transmirent une note¹⁰⁹⁴.

Pendant leur séjour à Paris, ils proposèrent de tenir un congrès international philarménien. La décision fut prise de le convoquer à Paris en juillet 1920. Une « Ligue internationale philarménienne » fut fondée lors du congrès, pour soutenir les efforts politiques du comité philarménien par une action concertée, orientée vers une fin commune. Cette ligue fut définitivement constituée lors du deuxième congrès international qui eut lieu le 11 septembre 1920 à Genève, où elle installa son siège. Les motifs de la fondation de la ligue étaient les suivants :

- « 1. Les amis de la nation arménienne considèrent que c'est pour eux un impérieux devoir de réparer, dans la mesure du possible, les torts qu'ont causés à l'Arménie les ambitions ri-

¹⁰⁹³ Voir Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 128.

¹⁰⁹⁴ Krafft-Bonnard, *Schweiz u. Armenien*, loc. cit., 35-36.

vales, politiques et financières des puissances, ainsi que la non-exécution des traités et promesses.

2. La création de la ligue se fonde sur les faits suivants concernant l'Arménie :
 - a) l'immense malheur du peuple arménien, persécuté et dispersé ; la détresse de milliers de veuves et d'orphelins abandonnés ;
 - b) l'extraordinaire et admirable vitalité de ce peuple qui a dans son passé des siècles d'histoire glorieuse, et qui, malgré ses désastres, croit à sa mission en Orient, et veut conquérir son entière indépendance ;
 - c) la formation, en dépit de tous les obstacles, de la République arménienne, fondée le 28 mai 1918, et définitivement reconnue par le Traité de Sèvres du 10 août 1920, qui réunit à l'Arménie quelques provinces arméniennes de l'ancien Empire ottoman, mais laissa sous la domination turque d'autres régions arméniennes telles que la Cilicie, où la sécurité et le développement d'une nombreuse population arménienne appellent l'intérêt du monde civilisé.
 - d) Le droit qu'ont les Arméniens, soit dans leur propre territoire, soit dans les régions qui resteront sous le gouvernement turc, à être indemnisés des pertes qu'ils ont subies par la confiscation et la destruction de leurs propriétés mobilières et immobilières de toute nature, et à voir respecter leurs droits garantis par les traités.
 - e) L'offre faite par le Conseil suprême de la Conférence de la Paix à la Société des Nations de prendre le mandat de l'Arménie [...] et la réponse du Conseil de la Société des Nations, déclarant qu'elle acceptait en principe [...].

En présence de ces faits, les Amis des Arméniens, dans le monde entier, décident d'unir leurs efforts, sous forme d'une Ligue internationale philarménienne pour offrir à l'Arménie une collaboration fidèle et désintéressée dans son travail de reconstitution, et sa lutte



III. 72 : Certificat officiel de Sa Sainteté Georges V en remerciement à M. Léopold Favre pour ses mérites dans l'action de secours aux orphelins arméniens en 1917

pour la liberté, et pour défendre les droits des populations arméniennes établies en dehors de l'État arménien¹⁰⁹⁵. »

Le but de la Ligue internationale philarménienne fut défini dans le premier article de ses statuts de la façon suivante :

« Le but de la Ligue internationale philarménienne est de défendre les droits de l'Arménie et des Arméniens, de concentrer les efforts de propagande faits en sa faveur dans les divers pays, de rallier la sympathie active de l'opinion éclairée dans le monde entier¹⁰⁹⁶. »

Le comité exécutif de la Ligue internationale philarménienne se composait du président Prof. Édouard Naville, Genève, du secrétaire général Aug. de Morsier, Genève, du deuxième secrétaire John H. Harries, Londres, mais aussi de membres d'Allemagne, d'Amérique, d'Angleterre, de Belgique, du Danemark, de France et de Suisse. Dans le conseil de la ligue, il y avait trois membres d'honneur : Léopold Favre, Genève (décédé), Lord Bryce, Londres (décédé), et William Howard Taft, USA. Les autres membres du conseil venaient d'Amérique, d'Angleterre, de Belgique, du Danemark, d'Égypte, d'Italie, de Norvège, de Suède et de Suisse.

Le 1^{er} février 1921, les délégués de la Ligue internationale philarménienne à Paris firent paraître un manifeste qui fut transmis aux trois ministres des Affaires étrangères de France, Grande-Bretagne et Italie. On y demandait un foyer national arménien indépendant dans les vilayets de Van, Bitlis et Erzeroum, avec un accès sécurisé à la mer. Il faut noter que la ligue s'éloigna des délimitations de frontières plus généreuses établies par le président Wilson. Dans les circonstances de l'époque, elle s'efforça d'atteindre des

¹⁰⁹⁵ Cf. *Die Internationale philarmenische Liga*, dans : *Armeniens Stunde*, Krafft-Bonnard, loc. cit., 41-43. NDT : voir pour le texte en français, l'annexe III à Krafft-Bonnard, A., *L'Heure de l'Arménie*, Genève, 1922, 53-54. Une nouvelle fois, nous modifions légèrement le texte afin qu'il corresponde mieux à l'original allemand.

¹⁰⁹⁶ Loc. cit., 43. NDT : Pour le texte en français, cf. Krafft-Bonnard, A., *L'Heure de l'Arménie*, Genève, 1922, 54.

fins, sinon plus justes, du moins plus réalistes, et de créer un foyer adéquat pour les Arméniens, « ... au moins une partie de cette terre qui, depuis plus de 2000 ans, a appartenu au peuple arménien, ce peuple qui a tant souffert et combattu pour la liberté et reste le seul parmi les nombreux peuples soumis à la Turquie qui n'a pas encore obtenu sa liberté¹⁰⁹⁷. »

Les conférences pour la paix de Paris, San Remo et Sèvres

Bien que les représentants de la République d'Arménie n'aient pas été invités à participer à la conférence pour la paix de Paris qui dura de janvier 1919 à janvier 1920, la question arménienne vint à l'ordre du jour. Deux délégations arméniennes arrivèrent à Paris en février 1919, l'une sous la direction de Boghos Nubar Pacha¹⁰⁹⁸ (1851-1930), le président de la délégation nationale arménienne¹⁰⁹⁹ et plus tard fondateur de l'*Union générale arménienne de bienfaisance* ; l'autre, conduite par Avetis Aharonian¹¹⁰⁰ (1866-1948), président du Conseil national arménien, comprenait des représentants de la République démocratique d'Arménie.

Ils transmirent aux représentants des puissances victorieuses un mémorandum qui contenait les attentes des Arméniens :

¹⁰⁹⁷ Loc. cit., 29-31.

¹⁰⁹⁸ La transcription de Boghos Nubar Pacha devrait normalement être rendue par Poghos Nubar. Puisque dans toute la littérature, on ne trouve ce nom que sous la première forme exclusivement, cette dernière sera conservée dans ce livre.

¹⁰⁹⁹ Cette corporation existe depuis 1912. Nubar Pacha entendait représenter tous les Arméniens occidentaux, indépendamment de leur conviction politique et de leur appartenance religieuse.

¹¹⁰⁰ Aharonian était un écrivain remarquable et en même temps membre du gouvernement arménien. Ce dernier se composait majoritairement de membres du parti *Dachnak*.

1. Reconnaissance d'un État arménien indépendant qui devrait comprendre les six vilayets arméniens, la Cilicie et la République démocratique d'Arménie.
2. L'une des puissances victorieuses ou la Société des Nations pourrait assumer pendant 20 ans un mandat pour la préservation de l'intégrité et de la sécurité de l'état arménien.
3. L'Arménie doit être dédommagée pour ses pertes. Les conditions pour le retour dans leur foyer des déportés arméniens doivent être posées ; les responsables principaux des déportations et massacres envers les Arméniens doivent être punis¹¹⁰¹.

Malheureusement, ce mémorandum ne trouva pas une grande attention. Les puissances victorieuses étaient si occupées par la question de l'avenir de l'Allemagne que la cause des Arméniens disparut dans son ombre. Toujours est-il que le 19 janvier 1920, la conférence avait reconnu *de facto* la République démocratique d'Arménie déjà existante¹¹⁰².

Du 19 au 26 avril 1920, le conseil supérieur des Puissances de l'Entente se retrouva pour une conférence à San Remo, en Italie. Le projet d'un traité de paix avec l'Empire ottoman y vit le jour. La représentation arménienne, Avetis Aharonian et Boghos Nubar Pacha, y étaient également invités. La conférence s'adressa au président des Etats-Unis d'Amérique, Woodrow Wilson, l'invitant à endosser le mandat pour l'Arménie et à collaborer à la délimitation des frontières. La Société des Nations confirma cette décision. Le 1^{er} juin 1920 pourtant, le sénat des Etats-Unis rejeta la proposition faite par le président Wilson.

Le 10 août 1920, une conférence pour la paix se déroula à nouveau, cette fois dans la banlieue parisienne, à Sèvres¹¹⁰³. Un traité

¹¹⁰¹ Kirakossian, *The Armenian Question*, loc. cit., 87-88.

¹¹⁰² *Ibid.*

¹¹⁰³ A ce propos en détail, *Encyclopédie : Question arménienne*, loc. cit., 411-413.

de paix avec l'Empire ottoman y fut entre autres conclu. Au nom de la République démocratique d'Arménie, le traité, dont les points 88 à 93 concernaient l'Arménie, fut signé par Avetis Aharonian et Boghos Nubar Pacha. Sur la base de ce traité, le gouvernement de l'Empire ottoman devait reconnaître l'Arménie comme un État libre et indépendant. La délimitation définitive des frontières, avec un accès éventuel à la mer Noire, fut déléguée aux États-Unis. La loi de 1915 sur la dépossession et le partage des propriétés arméniennes aux immigrants turcs venant des territoires des Balkans et du Caucase fut déclarée invalide. Les minorités nationales devaient obtenir protection, droit à la vie, à la liberté et à l'égalité dans l'Empire ottoman. Finalement, les criminels de guerre devaient pouvoir être placés devant leurs responsabilités par les puissances victorieuses¹¹⁰⁴.

Auparavant, une commission fut instaurée par le président Wilson, dont la tâche consistait à présenter une étude détaillée sur la situation géographique, l'économie et les possibilités de transport, les ressources en eau, les voies de commerce et la situation démographique de l'Arménie. La commission lui communiqua les résultats de son étude en septembre 1920. Il transmit ceux-ci avec sa proposition de délimitation de frontières aux puissances européennes. Le territoire de l'état que présentait sa proposition comprenait deux tiers des provinces de Van et Bitlis ainsi que presque toute la province d'Erzeroum et de Trébizonde, à l'inclusion du port. Ainsi le territoire de l'état aurait-il fait environ 100 000 km². Avec le territoire de la République démocratique d'Arménie, il se serait étendu sur une superficie totale de 160 000 km²¹¹⁰⁵.

La traduction dans les faits du traité de paix de Sèvres aurait signifié une solution de principe pour la question arménienne et mis à disposition le territoire nécessaire pour tout le peuple arménien. Le traité ne fut pourtant pas ratifié par le sultan. Ce dernier fut renversé, l'Empire ottoman tomba et le nouveau mouvement na-

¹¹⁰⁴ Loc. cit. ; Kirakossian, *The Armenian Question*, loc. cit., 24.

¹¹⁰⁵ Loc. cit., 25.

tionaliste en Turquie, sous le commandement de Mustafa Kemal (1881-1938), plus tard « Atatürk » [= père des Turcs] et fondateur de la République de Turquie, rejeta résolument le traité¹¹⁰⁶.

Afin de diriger le mouvement national en Turquie contre les Puissances de l'Entente et pour que l'Arménie agrandie ne soit pas utilisée comme bastion contre la Russie soviétique, cette dernière s'efforça d'apaiser la situation dans la région par une médiation propre, d'exclure le risque de guerre et de créer une frontière stable entre la Turquie et l'Arménie. Le gouvernement arménien s'efforça de gagner du temps jusque à ce que le traité de Sèvres soit ratifié, alors que les Turcs, eux, ne voulaient en aucun cas céder l'Arménie occidentale. En été 1920, la Russie soviétique assura Atatürk d'un soutien militaire et financier considérable, avec l'aide duquel il avancerait à l'Ouest contre la Grèce et à l'Est contre l'Arménie. Le gouvernement arménien plaça tout son espoir dans les Puissances de l'Entente : Grande-Bretagne, France, USA et Italie. Il attendait de ces dernières qu'elles contraignent la Turquie, par pression militaire si nécessaire, à ratifier le traité de Sèvres. Cela n'arriva pourtant pas. Et les invitations à ce sujet faites à la Société des Nations demeurèrent sans succès. L'armée arménienne, affaiblie par la propagande bolchévique, subit une lourde défaite face à l'avancée de l'armée kémaliste, de sorte que le gouvernement arménien se vit contraint de conclure à Alexandropole, le 2 décembre 1920, un traité de paix avec la Turquie. C'est ainsi que la guerre prit fin et que les frontières entre les deux états furent établies. Les conditions du traité étaient fortement défavorables à l'Arménie. Elle dut céder de grands territoires à la Turquie et renoncer à tous les traités bilatéraux, y compris le traité de Sèvres. En outre, une renonciation mutuelle à l'indemnisation des dommages ou pertes survenus pendant la guerre mondiale fut convenue¹¹⁰⁷. Du côté arménien, ceux-

¹¹⁰⁶ Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 231-237 ; Meyer, *Arm.-Schweiz*, loc. cit., 130-131.

¹¹⁰⁷ Loc. cit. ; Kirakossian, *The Armenian Question*, loc. cit., 25-28.

ci représentaient, selon les données du traité de paix de Paris, 19 milliards de francs. Sur pression de la Russie soviétique, le gouvernement arménien démissionna le jour même de la signature du traité et le nouveau gouvernement bolchévique arménien annula le traité d'Alexandropole qui venait d'être conclu¹¹⁰⁸.

Le 16 mars 1921, un traité d'amitié était conclu à Moscou entre la Russie soviétique et la Turquie, dans lequel était établi que l'Arménie soviétique devait abandonner non seulement toute l'Arménie occidentale, mais aussi les provinces de Kars, Ardahan et Sourmalou à la Turquie. L'Arménie devait en outre céder une partie de la province d'Erevan ainsi que Nakhidjévan, pourtant majoritairement habitée d'Arméniens, à l'Azerbaïdjan. Le traité de Moscou était au fond tout à fait dirigé contre les intérêts du peuple arménien et empêchait tout retour définitif de celui-ci dans son foyer historique, le haut pays d'Arménie¹¹⁰⁹.

En janvier 1921, lors de la séance du conseil supérieur des Alliés à Paris, on insista pour que le traité de Sèvres soit soumis à un nouvel examen, prenant en compte les nouvelles conditions politiques. La révision du traité de Sèvres fut demandée, sur requête de l'Italie, pendant la conférence qui suivit en février et mars à Londres, et à laquelle prenaient également part les états perdants : l'Allemagne et la Turquie. La représentation turque utilisa la nouvelle situation politique et les intérêts toujours divergents des Puissances de l'Entente pour exiger de rétablir les frontières qui précédaient la guerre. La représentation arménienne, sous la direction d'Avetis Aharonian et Boghos Nubar Pacha, s'efforça en vain d'amener les forces de l'Entente à concrétiser les articles du traité de Sèvres concernant les Arméniens et à ériger un « Foyer Arménien » sur les territoires autrefois ottomans de Van, Bitlis, Erzeroum et Trébizonde¹¹¹⁰.

¹¹⁰⁸ *Ibid.*

¹¹⁰⁹ Ternon, *Tabu Armenien*, loc. cit., 236-237 ; Kirakossian, *The Armenian Question*, loc. cit., 28-29 ; *Encyclopédie : Question arménienne*, loc. cit., 339-340, 391-392.

¹¹¹⁰ Krafft-Bonnard, *Armeniens Stunde*, loc. cit., 18.

Au moins le traité de Londres de Mars 1921 entre le conseil supérieur des puissances alliées et les délégués de la Turquie créa-t-il, en une formulation vague, le principe de « Foyer National Arménien » sur le territoire turc. Le conseil supérieur laissa au conseil de la Société des Nations la tâche de préciser l'élaboration d'une mise en pratique de ces plans. La 2^e assemblée de la Société des Nations, le 21 septembre 1921, déclara à ce sujet d'une seule voix :

« Attendu que la première Assemblée, à la date du 18 novembre 1920 a confié au Conseil le soin de sauvegarder l'avenir de l'Arménie ;

Que le Conseil, à la date du 25 février 1921, tout en estimant que la situation en Asie mineure rendait pour l'instant toute action impossible, a confié au Secrétariat la charge de suivre la marche des événements de l'Arménie dans le but de faire prendre ultérieurement de nouvelles décisions par le Conseil ;

Que, dans l'intervalle, le Conseil suprême a proposé d'envisager dans la révision du Traité de Sèvres la création d'un Foyer national pour les Arméniens ;

Considérant en outre l'imminence probable d'un Traité de Paix entre la Turquie et les Puissances Alliées à une date rapprochée ;

L'Assemblée invite instamment le Conseil à insister auprès du Conseil Suprême sur la nécessité de prendre des mesures dans le Traité, pour sauvegarder l'avenir de l'Arménie, et en particulier de donner aux Arméniens un Foyer national entièrement indépendant de la domination ottomane¹¹¹¹. »

Espoir légitime en Cilicie ?

Lors de la conférence de Londres en février et mars 1921, Avetis Aharonian et Boghos Nubar Pacha insistèrent pour instaurer en

¹¹¹¹ Loc. cit., 19. NDT : nous reprenons le texte en français de Krafft-Bonnard, A., *L'Heure de l'Arménie*, Genève, 1922, 26.

Cilicie une administration autonome arménienne dans la zone française. Avant la guerre, la majorité dominante de la population en Cilicie était arménienne. Suite aux déportations et massacres, le pays fut pratiquement totalement vidé de sa population d'origine. Les Anglais, qui avaient possédé la Cilicie après la défaite des Ottomans, la cédèrent aux Français en respect d'une convention. En 1919, ceux-ci y implantèrent environ 150 000 Arméniens qui, depuis les déportations de 1915, avaient été poussés hors de leur foyer cilicien vers la Mésopotamie et la Syrie. Pleins d'espoir, ils prirent un nouveau départ dans leurs vies et reconstruisirent les infrastructures détruites, de sorte que la Cilicie redevint rapidement un centre arménien florissant¹¹¹². Le gouvernement d'Ankara, porté par le mouvement nationaliste qui avait pris un puissant essor sous Mustafa Kemal, attaqua les Français avec le but d'incorporer toute la région au territoire de l'État turc. Les garnisons françaises stationnées en Cilicie n'étaient sur le long terme pas de taille à faire face à la pression militaire constamment grandissante des Turcs. Peu à peu, ils retirèrent leur cou du collet qui se rétrécissait et cédèrent toujours plus de terrain aux assaillants. Ce tournant dans la politique française mena à un échange des rôles : le vaincu devint finalement le vainqueur. Le 20 octobre 1921, les contractants conclurent à Angora le « traité d'amitié franco-turc » par lequel la France renonçait à la Cilicie et en retirait ses troupes. Pour les Arméniens qui s'étaient réimplantés là, cela signifiait à nouveau être livrés aux Turcs, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer. Immédiatement après le départ des Français, 30 000 Arméniens ciliciens furent massacrés par les troupes kémalistes. Ceux qui survécurent cherchèrent refuge dans les pays voisins du Proche-Orient¹¹¹³.

¹¹¹² Loc. cit., 20 ; *Encyclopédie: Question arménienne*, loc. cit., 184-185.

¹¹¹³ Krafft-Bonnard, *Armeniens Stunde*, loc. cit., 18 ; *Encyclopédie: Question arménienne*, loc. cit., 185.

Le traité de Lausanne

La conférence internationale de Lausanne¹¹¹⁴ des années 1922 et 1923 se conclut avec la signature d'un traité de paix, par lequel les frontières actuelles de la Turquie furent établies. Le traité de Lausanne entra en vigueur à la place du traité de Sèvres. La délégation officielle arménienne déjà évoquée ci-dessus ne fut pas invitée à la conférence de Lausanne parce qu'elle ne possédait plus le mandat de représenter l'Arménie. Malgré tout, il revint à la délégation des représentants du Conseil national arménien de transmettre un mémorandum¹¹¹⁵ dans lequel étaient présentées trois propositions pour la résolution du problème arménien :

1. *Création d'un foyer national arménien.*
2. *Extension des frontières arméniennes sur l'Arménie occidentale avec accès à la mer.*
3. *Création d'un foyer national arménien en Cilicie.*

Ces propositions furent énergiquement rejetées par la délégation turque, avec pour justification que les Arméniens ne représentaient une majorité de population, ni dans les provinces turques de l'Est, ni en Cilicie. Les Turcs pointaient le fait que, selon le droit international, la Turquie avait déjà conclu des « relations amicales » avec l'Arménie soviétique.

Lors de la conférence de Lausanne, la question arménienne fut discutée une dernière fois le 17 juillet 1923, au cours d'une séance de la première commission. Mais elle avait déjà dégénéré pour les participants en une simple question de réfugiés. Dans le traité de Lausanne du 24 juillet 1923, ne furent évoqués ni le nom d'« Arménie », ni les Arméniens¹¹¹⁶.

¹¹¹⁴ À ce sujet, en détail, *Encyclopédie: Question arménienne*, loc. cit., 161-162.

¹¹¹⁵ Loc. cit., 162 ; Kirakossian, *The Armenian Question*, loc. cit., 31.

¹¹¹⁶ Nansen, *Betrogenes Volk*, loc. cit., 331. À la fin de son livre, Fridtjof Nansen, plein de désillusion, tirait cette juste conclusion : « Malheur au

En un espace de quarante ans, débutant avec les représailles puis les massacres hamidiques, jusqu'au sommet du génocide des Arméniens de 1915 et 1916, l'État ottoman ou turc avait complètement éliminé la population arménienne de son foyer millénaire, le Haut pays d'Arménie, par une expulsion systématique, une islamisation de force, des meurtres de masse et des déportations.

Ce crime commis par le gouvernement politique ottoman envers le peuple arménien correspond clairement et en tous points à la définition de la convention de l'assemblée générale des Nations unies de 1948 « pour la prévention et la répression du crime de génocide ». Selon cette dernière, est passible d'être puni pour génocide :

« [...] l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, ou en totalité ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- a) Meurtre de membres du groupe ;
- b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
- c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
- d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
- e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe¹¹¹⁷. »

peuple arménien, qui a été mêlé à la politique européenne ! Il aurait été préférable pour lui que son nom n'ait jamais été dans la bouche d'un diplomate européen. » Cf. loc. cit., 334.

¹¹¹⁷ « Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide », <http://www.hrweb.org/legal/genocide.html>.

NDT : pour le texte français :

<http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CrimeOfGenocide.aspx>.

Les interventions suisses en faveur des Arméniens au sein de la Société des Nations

Alors qu'à la fin de la Première Guerre mondiale, de nombreux peuples, et particulièrement ceux qui avaient été opprimés dans l'Empire ottoman, reprenaient espoir en leur liberté et leur indépendance étatique, le Conseil fédéral commença à se distancier de la retenue qu'il avait adoptée jusqu'ici. Bien que Gustave Ador, le président de la Confédération, ait comme nous l'avons évoqué ci-dessus, souligné la neutralité sur laquelle reposait l'attitude de la Suisse en matière de politique étrangère, il chercha à mettre à l'épreuve les gouvernements des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon concernant les garanties qui, dans les traités en préparation, pouvaient être prises afin d'assurer la liberté et la prospérité du peuple arménien.

Le 8 septembre 1924, l'ancien président de la Confédération suisse, Gustave Ador, adressa l'appel suivant lors de la 5^e assemblée plénière de la Société des Nations :

« ... Enfin, pour ne pas reprendre plusieurs fois la parole, permettez-moi d'ajouter un mot sur une question que nous avons toujours eue à cœur et dont l'Assemblée s'est déjà souvent occupée sans lui avoir trouvé de solution satisfaisante. Je veux parler du peuple arménien. S'il est une situation à laquelle la Société des Nations a le devoir de vouer toute sa sollicitude, c'est bien celle de ces malheureux Arméniens qui, fidèles à leur religion, à leur patriotisme, sont sans cesse persécutés, chassés de leur pays et condamnés à errer partout, sans avoir une Patrie qu'ils puissent considérer comme telle et habiter en toute tranquillité. Il semble que l'on pense actuellement à la concentration du peuple arménien aux environs d'Erevan, dans la Transcaucasie. On a objecté, avec raison, qu'il faudrait agrandir le territoire de ce petit pays et que cela entraînerait de très grandes dépenses. Il n'est pas sûr du tout, a-t-on dit également, que les Arméniens soient très désireux de rentrer à proximité d'influences poli-



Ill. 73 : Giuseppe Motta
(1871-1940)



Ill. 74 : Gustave Ador
(1845-1928)

tiques qui pourraient agir très fortement sur la jeunesse. Je ne me prononce pas sur cette question, d'ailleurs très délicate et que je ne me charge pas de résoudre.

Mon intention n'est que de prier l'Assemblée et le Conseil de la Société des Nations de continuer à vouer toute leur attention à cette question. Je félicite pour ma part le Secrétariat d'avoir envoyé un délégué sur place, pour faire une enquête, afin que l'on sache véritablement quelle est la situation géographique et économique du Pays et afin de savoir si véritablement on peut espérer reconstituer là un Foyer arménien.

Deux mots seulement pour vous dire que la Suisse a toujours, pour sa part, témoigné la plus grande sympathie à ces malheureux et que la charité privée, comme intervention officielle, est venue largement à leur secours. Il s'est constitué en Suisse et à Genève des associations philarméniennes, et la Suisse a dû prendre à sa charge les malheureux orphelins de Sivas, qui avaient été transportés à Sam-soun et à Constantinople ; ils sont maintenant réfugiés et hospitalisés à Begnins, dans le canton de Vaud, où ils sont élevés aux frais des associations philarméniennes suisses. La Suisse contribue ainsi, pour

sa part, autant que faire se peut, à préparer l'avenir du peuple arménien en donnant à cette jeunesse malheureuse, à ces enfants, soit qu'ils retournent plus tard dans leur pays ou qu'ils n'y retournent pas, une instruction, une éducation et une formation professionnelles qui leur permettront de se tirer d'affaire et de vivre honorablement.

Messieurs, je le répète en terminant, ce que fait la charité privée à cet égard ne suffit vraiment pas. Aussi je crois qu'il est du devoir et de l'honneur de la Société des Nations de ne pas perdre de vue qu'elle s'est véritablement engagée à donner une solution définitive à la question si angoissante de la Patrie et du Foyer du peuple arménien¹¹¹⁸. »

Après que le chef de la diplomatie anglaise à Genève, Lord Robert Cecil¹¹¹⁹, eut adressé un fervent appel en faveur des Arméniens à l'assemblée de la Société des Nations, le président de la Confédération Giuseppe Motta, qui détermina de 1920 à 1940 la politique extérieure suisse, donna également son suffrage au peuple arménien. Il s'exprima, le 19 novembre 1920, avec les mots suivants :

« Enfin, vous me permettez, Messieurs les délégués, de m'associer au vœu exprimé par Lord Robert Cecil au sujet de l'Arménie. J'ai l'obligation de le faire, d'autant plus que le Gouvernement que j'ai l'honneur de présider avait déjà, l'an passé, demandé aux grandes Puissances de s'intéresser d'une manière particulière à la situation de l'Arménie. Nous avons reçu des réponses des Gouvernements à qui nous nous étions adressés, réponses qui nous donnaient

¹¹¹⁸ Krafft-Bonnard A., *Arménie, Suisse et Société des Nations en 1924*, [Arménie], Genève, 1924, [sans numéro de page].

¹¹¹⁹ Lord Robert Cecil (1864-1958), avocat, politicien et diplomate britannique ; l'un des architectes des Nations unies. Il obtint le prix Nobel de la paix en 1937. En septembre 1921, Lord Cecil présenta aux Nations unies une proposition de résolution dans laquelle était soulignée la nécessité que le « Haut conseil » des puissances se préoccupe d'assurer le futur de l'Arménie et d'accorder surtout un foyer national aux Arméniens, complètement indépendant de la domination ottomane. Cette résolution fut acceptée de manière unanime.

pleine satisfaction. Nous savons que, malheureusement, aucun État n'a voulu ou n'a pu assumer le mandat offert ; nous savons que l'on envisage aussi l'idée de confier un mandat général à la Société des Nations, qui l'exercerait d'une manière directe. Je ne sais pas si cette idée est réalisable ; quoi qu'il en soit nous estimons que le Conseil de la Société sera bien inspiré en consacrant toute son attention à cette question, en commençant peut-être par des enquêtes qui auront pour but d'établir les conditions véritables de l'Arménie et en étudiant ensuite les remèdes qu'on pourra y apporter. Nous pensons, Messieurs, que la Société des Nations inscrirait vraiment une belle page dans ses annales si elle était à même de faire cesser la sanglante et sombre tragédie de toute une race et de tout un peuple¹¹²⁰. »

Lors de la 14^e assemblée plénière de la Société des Nations¹¹²¹, le conseiller d'État Giuseppe Motta fit, le 22 septembre 1922, une deuxième fois appel à ses membres en faveur des Arméniens, et insista en particulier sur l'exigence d'assurer au peuple arménien un foyer national en Turquie :

« [...] dans la séance du 19 septembre 1922, Lord Robert Cecil, délégué de l'Afrique du Sud, a déposé sur le bureau de l'Assemblée une proposition de résolution ainsi conçue :

'L'Assemblée prend acte avec reconnaissance des résolutions du Conseil relatives à l'Arménie et déclare qu'à son avis une des conditions essentielles de toute paix avec la Turquie doit être l'octroi aux Arméniens d'un foyer national. L'Assemblée invite le Conseil à prendre toutes les mesures qu'il jugera nécessaires à cet effet.'

La sixième Commission a discuté cette proposition : elle s'est déclarée d'accord avec le fond ; toutefois, elle a cru devoir apporter une modification de forme.

¹¹²⁰ Société des Nations, *Actes*, 19 nov. 1920.

¹¹²¹ L'assemblée de la Société des Nations atteignit unanimement la décision de ne pas laisser échapper des yeux la nécessité de la création d'un foyer national pour les Arméniens lors des négociations de paix avec la Turquie. L'assemblée demanda au Conseil de prendre toutes les mesures qu'il tiendrait pour utiles en ce sens.

Le projet de résolution qui vous est soumis aujourd'hui ne parle plus, en effet, de 'conditions essentielles de toute paix avec la Turquie' dont l'une devrait être l'octroi aux Arméniens d'un foyer national ; nous disons simplement que nous espérons qu'on ne perdra pas de vue, dans les négociations de paix avec la Turquie, la nécessité de constituer le foyer national pour les Arméniens.

Nous avons cru que cette modification de forme était nécessaire ; nous avons voulu souligner que la Société des Nations ne peut pas avoir l'air de se conduire en quelque sorte comme belligérante, lorsqu'elle traite de la question de l'Arménie. La Société ne se place pas à un petit point de vue, si je puis dire, strictement politique ; elle se place avant tout sur le terrain humanitaire. Elle estime que les massacres, les déportations, les atrocités, les spoliations doivent avoir une fin et que le meilleur moyen pour atteindre ce résultat est bien la constitution d'un foyer arménien indépendant.

Ce vœu, ce désir, cette opinion, nous les exprimons à l'adresse de tous ceux qui seront parties dans les négociations de paix futures et que nous espérons prochaines.

Nous nous plaçons également au point de vue de l'article 22 du Pacte qui a réglé d'une manière explicite, pour ainsi dire, la question de l'Arménie, puisque l'on parle d'elle comme de l'une de ces communautés qui doivent être soustraites à la domination ottomane et dont la Société des Nations doit s'occuper avec une sollicitude particulière.

Nous pensons également qu'il est de l'intérêt de la Turquie elle-même que cette douloureuse question de l'Arménie reçoive enfin une solution. Il faut que ce malaise cesse, et le jour où les pauvres et malheureux Arméniens auront un abri, un gîte, un foyer national indépendant, un grand pas aura été fait dans la voie du règlement de la question d'Orient.

Lorsqu'on songe que ce peuple avait une population d'environ 2 ½ millions, qu'il n'en reste plus que 300 000 en Turquie, que 500 000

foulent les voies de l'exil, soutenus par la charité, surtout celle des États-Unis, on ne peut refuser à ce pauvre peuple martyrisé l'hommage non seulement de notre sympathie, mais, encore de notre volonté de lui porter secours dans toute la mesure de nos moyens.

Sans doute, il se pose ici une question qui s'est déjà présentée plusieurs fois à nous et qui aurait pu se poser également à l'occasion de deux autres questions figurant à notre ordre du jour et que nous venons d'examiner.

Est-il sage, est-il vraiment nécessaire, est-il opportun que la Société des Nations, qui déjà a adressé au Conseil suprême, l'an dernier, un vœu en faveur de l'Arménie, le renouvelle cette année ? N'y a-t-il pas un certain danger à constater que certains vœux ne peuvent pas toujours être suivis d'effets immédiats, à constater, en somme, une sorte d'impuissance matérielle inhérente à la nature même de la Société des Nations ?

Cette question, nous nous la sommes posée, nous l'avons examinée et nous y répondons dans le sens suivant : il est tout à fait dans le rôle de la Société des Nations, il est conforme à sa mission et à sa nature, conforme aussi à l'autorité morale dont elle est entourée, que nous élevions encore une fois la voix en faveur de l'Arménie. Le peuple arménien le désire et ses représentants nous sont profondément reconnaissants de toute parole de réconfort qui leur vient de cette noble Assemblée.

Cette parole de réconfort, nous voulons la donner au peuple arménien. Nous espérons que, cette fois, elle aura un effet immédiat sur la réalité et que les parties qui négocieront la paix entre la Turquie, et les pays en guerre avec elle, voudront bien ne pas oublier cette nécessité impérieuse de la civilisation. Ne pas résoudre enfin la question de l'Arménie serait, sans exagération, une souillure, une honte pour la civilisation humaine.

C'est dans ce sens, Mesdames et Messieurs, que je vous recommande de voter la proposition qui vous est soumise par la sixième Commission.

Permettez-moi encore une réflexion, toujours dans le même ordre d'idées.

Vous avez sans doute vu, sur l'une des places de Genève, la statue d'un héros national, Philibert Berthelier, qui, conduit au supplice pour avoir défendu la liberté de Genève, s'écriait : Non moriar sed vivam. Je ne mourrai pas, je vivrai. Vous voudrez dire aussi au peuple arménien : Tu ne mourras pas, tu vivras et tu chanteras les louanges du Seigneur¹¹²².

Il existe encore une prise de position correspondante, datée du 29 août 1924, au sein d'une note du Département fédéral des Affaires étrangères au secrétariat général de la Société des Nations. La sympathie des Suisses envers le peuple arménien en détresse y est exprimée et les secours procurés par les Suisses pendant les vingt-sept années écoulées sont présentés de manière synthétique. La conclusion de cette note plaide également pour une solution définitive de la question arménienne, par la création d'une patrie et d'un foyer national pour le peuple arménien¹¹²³.

Présence arménienne en Suisse

Dès l'époque des massacres sanglants sous le sultan Hamid II, les réfugiés arméniens purent trouver en Suisse une terre d'asile sûre. On acceptait avec respect ces exilés et parmi eux, certains fondèrent là un nouveau foyer. Par leurs efforts et de leurs propres forces, la plupart purent aussitôt trouver un travail et s'intégrer dans la société suisse. Le peu d'entre eux qui nécessitaient une assistance véritable, surtout les malades des poumons, les veuves avec enfants et les personnes plus âgées, furent soutenues par une société de secours. Fondée par le comité de secours suisse pour les Arméniens, sa tâche principale consistait à s'occuper de l'héberge-

¹¹²² Société des Nations, *Actes*, 22 sept. 1922.

¹¹²³ Voir Krafft-Bonnard, *Arménie*, loc. cit., [sans numéro de page].

ment des enfants orphelins en Suisse. Lorsque eut lieu le génocide jeune-turc envers les Arméniens dans l'Empire ottoman et que les organisations de secours suisses reprirent avec des forces renouvelées leurs activités de charité pour les Arméniens dans la souffrance, une aide auprès des réfugiés fut à nouveau demandée. Pendant la Première Guerre mondiale, la Croix-Rouge américaine fonda, pour le soutien des Arméniens en Suisse, un comité exceptionnel qui finança la prise en charge des réfugiés. Après la guerre pourtant, au début de l'année 1919, ce comité fut supprimé et ses liquidités mises à disposition de manière gracieuse pour les soins des Arméniens malades des poumons, logés dans des stations climatiques suisses. Puisque, entre-temps, la fusion de tous les comités de secours suisses avait donné naissance à l'« association des amis suisses des Arméniens » (*Bund der schweizerischen Armenierfreunde*), on attendait de cette dernière qu'elle comble le manque de moyens. Mais en raison de l'intense activité de secours requise dans l'Empire ottoman, en particulier à Sivas et aux endroits où arrivaient les caravanes de déportés, il n'y avait pas de budget disponible pour l'aide aux réfugiés. Antony Krafft-Bonnard, le secrétaire général de cette association, parvenait certes toujours à lever de nouveaux fonds pour des cas particuliers, mais une solution plus durable devait être trouvée, car la situation en Arménie occidentale s'aggravait et le nombre de réfugiés continuait d'augmenter. Cette solution prit la forme d'un foyer commun pour les réfugiés arméniens dans le besoin, jusqu'alors tout à fait éparpillés à Genève et à Lausanne. Au début de l'année 1921, on trouva à cet effet une ancienne pension à vendre près de Nyon, à Begnins, sur le lac de Genève. Pour le prix de 52 500 francs, comprenant 21 chambres, elle présentait une habitation spacieuse et confortable. De cette somme, il ne fallut en fait trouver que 22 500 francs, car le propriétaire voulait laisser sur le bien 30 000 francs de sa première hypothèque. Un comité particulier, dirigé par Jules Breitenstein, s'occuperait de l'administration de la maison. Une dame arménienne compétente

était prête à organiser et à diriger le travail des occupantes féminines, pour la plupart des mères avec leurs enfants. Un Arménien qui avait de bonnes connaissances en agriculture assumerait le travail au champ avec ceux qui étaient prêts à collaborer. Un médecin arménien accepta d'assumer la direction d'ensemble de la maison.

Encouragé par ces multiples disponibilités, le pasteur Krafft-Bonnard fit au comité central la proposition d'acheter cette maison. Personne ne voulut pourtant investir une telle somme dans une maison en Suisse, pendant que la détresse des Arméniens en Turquie augmentait dans des mesures inimaginables. La formation d'une société particulière devint donc nécessaire. Elle sera fondée le 21 juin 1921 sous le nom de « Foyer arménien ». Le notaire Ernest Bonzon, de Nyon, rédigea les 17 articles comprenant les statuts de l'association¹¹²⁴. Lors de l'assemblée des délégués à Bienne, le 23 janvier 1922, le projet évoqué à Begnins fut approuvé et décidé. Le « Foyer » put être ouvert dès le 13 juillet 1922, et accueillit 46 Arméniens sans abri.

Initialement, la maison ne devait fournir qu'une œuvre de secours temporaire pour les réfugiés arméniens. Cela changea lorsque le problème des enfants orphelins s'aggrava à Sivas.

Exil en Suisse

Le 25 mai 1919, Monsieur et Madame Dr Andreas Vischer-Oeri, Katharina Stucky et Julie Riedinger, le pasteur Krikor Boghossian et le professeur Nichan Békian prirent la route de Constantinople¹¹²⁵. Le couple Vischer-Oeri continua son chemin le 8 juin en

¹¹²⁴ Krafft-Bonnard, *Les cinq étapes*, loc. cit., 33.

¹¹²⁵ Le groupe prit avec lui près de 4000 kg de bagages, entre autres des vêtements nouveaux et usagés, du linge, des chaussures, des chaussettes, des équipements, des médicaments, des instruments chirurgicaux, etc., qui avaient été mis à disposition par la Croix-Rouge américaine et gene-

direction d'Ourfa, pendant que Katharina Stucky, Julie Riedinger, le pasteur Boghossian et le professeur Békian partirent pour Sivas¹¹²⁶. Lorsque les troupes kémalistes marchèrent sur les garnisons françaises en Cilicie et, en 1920, assassinèrent là-bas 30 000 Arméniens, une grande angoisse s'empara des Arméniens de Sivas. En mai, des incidents sanglants isolés dans les environs de Sivas renforcèrent encore ces craintes et, dans une sorte de mouvement de panique, le pasteur Boghossian, Katharina Stucky¹¹²⁷ et Julie Riedinger décidèrent de se mettre en sécurité, avec 40 orphelines, à Samsoun, une ville portuaire de laquelle ils pourraient fuir par bateau en cas de nécessité¹¹²⁸. Les conditions d'hébergement y étaient cependant très mauvaises. La ville débordait de réfugiés et le climat était humide et étouffant, de sorte que beaucoup contractèrent la malaria. Une fillette ne tarda pas à succomber. Lors de l'assemblée

voise, mais aussi par la société de protection sociale française *Les Lauriers*. Voir Krafft-Bonnard, *Schweiz u. Armenien*, 6-7.

¹¹²⁶ Le groupe est resté sous la protection des Américains de Constantinople jusqu'à Sivas. Le voyage entrepris par le pasteur Boghossian et Katharina Stucky en été 1919 leur a presque coûté la vie ; des inconnus les agressèrent et ce n'est que par l'attitude courageuse de l'équipe qui les accompagnait qu'ils purent être sauvés. L'espoir subsistait à ce moment d'ériger un foyer pour les Arméniens dans le centre est de l'Asie mineure, dont le centre devait être Erzinçan. Le pasteur Boghossian et Katharina Stucky entreprirent un voyage de reconnaissance dans le but d'établir s'il était possible de déménager la mission suisse arménienne à Erzinçan. Voir Krafft-Bonnard, *Schweiz u. Armenien*, loc. cit., 8.

¹¹²⁷ Julie Riedinger dirigea l'orphelinat de filles sous la supervision de l'expérimentée Katharina Stucky. Ce n'est que le 30 janvier que le « comité central de l'alliance des amis suisses d'Arménie » reçut un télégramme de Sivas, signé de Katharina Stucky : « Nous allons bien, priez pour nous ! » Le véritable sens du télégramme avait manifestement échappé à la censure turque. Tout indiquait que la situation à Sivas était très dangereuse. Voir Krafft-Bonnard, *Schweiz u. Armenien*, loc. cit., 9-10.

¹¹²⁸ Selon Krafft-Bonnard, les missionnaires suisses de Sivas pensaient d'abord trouver refuge auprès du Dr Vischer à Ourfa. Puisque Ourfa n'avait aucun accès à la mer, ils se décidèrent pour la ville portuaire de Samsoun. Voir Krafft-Bonnard, *Schweiz u. Armenien*, loc. cit., 9.



III. 75 : Les premiers enfants orphelins arrivés à Begnins depuis Constantinople, 1^{er} décembre 1922

générale extraordinaire du comité central du 2 juillet 1919, l'on décida d'envoyer tout de suite Jakob Künzler et Theodor Wieser à Samsoun. Après de mûres réflexions, il sembla opportun, étant donné les circonstances, de dissoudre l'œuvre pour les orphelins de Sivas à Samsoun. Dix-sept filles plus grandes, âgées de plus de 14 ans, trouvèrent une place dans différentes institutions américaines ; quatre filles purent être accueillies dans d'autres maisons ; une fille était, comme évoqué, morte de la malaria ; et l'œuvre de secours américaine « Near East Relief », qui s'occupait à Samsoun de plus de 1000 orphelins, prit en charge les 18 plus petites. Les six enseignantes trouvèrent du travail dans des écoles arméniennes. Le 25 juillet, Julie Riedinger aussi tomba gravement malade de la malaria, de sorte que Jakob Künzler fit le nécessaire pour qu'elle rentre en Suisse. Katharina Stucky resta jusqu'en décembre 1920 à Samsoun et se rendit ensuite à Constantinople.



Ill. 76 : Enfants arrivés d'Athènes à la station de Gland le 29 février 1923

Au début de l'année 1921 et avec le soutien financier du comité bernois, Katharina Stucky et le pasteur Boghossian, directeur de l'établissement, fondèrent à Skutari, un district de Constantinople, l'« École arméno-suisse ». Lorsque, le 15 août 1921, un grand incendie se déclencha à Skutari et toucha l'établissement scolaire, la direction décida de reconstruire l'école à Makri-Keuy, un autre district de Constantinople. Le 5 septembre 1922, Katharina Stucky fonda là-bas un orphelinat qui s'occupait de vingt enfants et reprenait l'ouvrage abandonné à Sivas. Le travail à l'école et à l'orphelinat fut pourtant de courte durée.

Après la catastrophe de Smyrne en 1922, la situation devint en effet, en raison de la pression croissante des Kémalistes et de leur hostilité envers les Arméniens, très critique également à Constantinople. C'est pourquoi on décida de mettre un terme à la prise en charge d'orphelins en Turquie et de s'exiler avec eux en Suisse. Avec l'aide du « Near East Relief » américain, le comité central suisse transmit par télégraphe l'argent du voyage, avec la consigne précise de quitter Constantinople immédiatement. Le 19 novembre,

un bateau transporta 41 enfants orphelins, 7 employés, dont le pasteur Boghossian, et les deux enseignantes, Katharina Stucky et Marie Maillefer, de Constantinople vers Marseille. De là, ils continuèrent vers Genève et arrivèrent le 1^{er} décembre 1922 à Begnins, leur nouveau lieu d'asile. Cette expédition menée à partir de Constantinople était un bien mince événement comparé à l'exode massif qui s'était accompli depuis avril 1921 : d'abord l'évacuation de 25 000 enfants orphelins arméniens et grecs, pris en charge par le « Near East Relief » dans le Caucase, vers la Perse, la Grèce, la Syrie, le Liban et vers la Palestine. Ensuite, l'expulsion et la fuite de 1 050 000 Grecs après la catastrophe de Smyrne. Parmi eux, se trouvaient aussi des dizaines de milliers d'Arméniens.

Depuis l'année 1919, les Américains avaient rassemblé en Anatolie plus de 30 000 orphelins chrétiens dans 70 orphelinats. Les autorités turques exigeaient que pour chaque enfant chrétien toléré dans le pays, les frais d'hébergement d'un enfant orphelin musulman soient également couverts. Au début, on acquiesça, mais plus tard, on établit que la plus grande partie de l'argent payé avait été enfoui dans les poches de fonctionnaires turcs corrompus. Puisque la prise en charge des enfants orphelins arméniens devenait de la sorte bien trop chère, la direction du « Near East Relief » prit la décision de dissoudre tous les orphelinats en Turquie et de conduire les enfants hors du pays. Le transport systématique d'environ 17 000 enfants vers la Grèce et d'environ 8000 enfants vers la Syrie s'ensuivit, d'avril à novembre 1922¹¹²⁹.

¹¹²⁹ Comme déjà mentionné plus haut, ces enfants étaient conduits par les époux Künzler.

*Le « foyer arménien » à Genève
et l'orphelinat arménien à Begnins*

Dans la note¹¹³⁰ du 29 août 1924 adressée par le Département fédéral des Affaires étrangères au secrétariat général de la Société des Nations et dans le discours¹¹³¹ tenu le 8 septembre 1924 par l'ancien président de la Confédération Gustave Ador lors de l'assemblée de la Société des Nations, il était indiqué que les enfants orphelins de Begnins étaient les anciens enfants de Sivas pris en charges par le secours suisse aux Arméniens¹¹³². Mais cela ne peut correspondre à la vérité historique. Comme nous l'avons décrit plus haut, après que tous les enfants orphelins eurent été conduits en 1920 à Samsoun, le travail avec les orphelins de Sivas prit fin la même année, sur la base de la décision prise par Jakob Künzler, Theodor Wieser, Katharina Stucky et Julie Riedinger. Les orphelins qui furent menés deux ans plus tard de Constantinople à Begnins étaient les enfants qui, le 5 septembre 1922, furent accueillis par Katharina Stucky¹¹³³ dans l'orphelinat fondé tout récemment à Makri-Keuy¹¹³⁴.

¹¹³⁰ Voir Krafft-Bonnard, *Arménie*, loc. cit., [sans numéro de page].

¹¹³¹ *Ibid.*

¹¹³² Les mêmes données ont été communiquées également par Krafft-Bonnard. Voir Krafft-Bonnard A., *École arménienne Begnins et Genève*, [École], Genève, 1925, 5.

¹¹³³ Après la clôture du travail pour les orphelins de Sivas à Samsoun, Katharina Stucky resta, sur le conseil d'une missionnaire américaine, encore jusqu'en décembre 1920 dans la ville. Ensuite, elle partit pour Constantinople, où le pasteur Boghossian se trouvait déjà avec sa famille. Lorsque l'« Ecole arméno-suisse » ouverte par Katharina Stucky et le pasteur Boghossian à Skutari fut victime d'un incendie, Katharina Stucky fut sommée par le comité central de donner son rapport en Suisse. À Genève, elle reçut une tâche inattendue, à savoir soigner le président d'honneur du secours suisse arménien, Léopold Favre, qui était grièvement malade. Après la mort de ce dernier, en août 1922, Katharina Stucky retourna vers Constantinople et ouvrit le 5 septembre un orphelinat à Makri-Keuy, destiné à remplacer le travail pour les orphelins abandonné à Sivas. Léopold Favre doit être considéré comme l'un des plus grands philanthropes genevois de

l'histoire suisse. Aussi convient-il de citer ici l'article publié à l'occasion de son décès dans « La Patrie Suisse » : « *Cet excellent citoyen, décédé à Genève, le 4 avril, à l'âge de soixante-seize ans, était souvent appelé le « père des Arméniens ». Beau titre, que lui avait mérité son illassable dévouement et les efforts infatigables qu'il déploya pour soulager le sort des malheureux, opprimés et massacrés par le Sultan rouge et par ses successeurs.*

Léopold Favre, né en 1846, appartenait à une vieille famille genevoise, dont plusieurs représentants ont joué un rôle important dans la politique, les lettres et les arts. Il avait fait d'excellentes études de philologie et s'était spécialisé dans celles du sanscrit, se consacrant plus spécialement à l'ancienne grammaire hindoue. La riche collection de livres et de manuscrits qu'il avait rassemblée figure aujourd'hui à la bibliothèque universitaire, à laquelle il en avait fait don.

Dévoué aux causes humanitaires, suivant en cela les traditions de généreuse hospitalité et de philanthropie de sa famille, Léopold Favre a occupé une place en vue dans les milieux de la charité internationale, si actifs à Genève. Après avoir renoncé à ses recherches, pourtant fructueuses, dans le domaine de l'ancienne littérature hindoue, M. Léopold Favre se consacra corps et âme à l'Arménie. Ce fut là sa constante préoccupation. Il paya largement de sa personne et de sa grande fortune à l'œuvre suisse de secours qu'il avait contribué à fonder en 1896. Il ne fit pas moins de huit voyages dans ce malheureux pays, où il accompagna, entre autres, M. Georges Godet, le grand organisateur de l'œuvre suisse. Il s'intéressait tout particulièrement aux orphelinats fondés à Sivas et à Erzeroum où avaient été recueillis les malheureux enfants que les affreux massacres du Sultan rouge avaient laissés orphelins. Partout et toujours, il se multiplia. Aussi son nom était-il en vénération parmi les Arméniens, qui lui avaient envoyé, par l'intermédiaire du patriarche d'Etchmiadzine, une magnifique adresse, rédigée en vieil arménien et richement enluminée, témoignage de reconnaissance pour les innombrables services rendus. Il était président d'honneur de la Ligue internationale philarménienne, dont le siège est à Genève.

Dans l'armée, Léopold Favre était parvenu au grade de lieutenant-colonel d'infanterie, après avoir commandé le bataillon 13, où il s'était fait très apprécier. Disons en terminant que M. Léopold Favre est le père du colonel Guillaume Favre, chef d'arme de la cavalerie, auquel la Patrie suisse a consacré un article. » Cf. La Patrie Suisse, N° 745, 29^e année, 12 avril, Genève, 1922, 91-92.

¹¹³⁴ L'orphelinat de Begnins peut être considéré comme la continuité morale ou symbolique du travail pour les orphelins du secours suisse pour l'Arménie à Sivas.

| Personnel et enfants ¹¹³⁵ de l'École suisse arménienne Makri-Keuy à transporter par bateau vers la Suisse : | | | |
|--|---------|----------------------|--------|
| Nom | Âge | Nom | Âge |
| Madame Boghossian (femme du pasteur) | 25 ans | Yervante Margossian | 9 ans |
| Révérénd Krikor Boghossian | 31 ans | Sarkis Sarkissian | 6 ans |
| Chirak Boghossian (fils du pasteur) | 2,5 ans | Mardiros Boyadjian | 9 ans |
| Kissag Boghossian (fils du pasteur) | 4 mois | Aram Boyadjian | 13 ans |
| Mlle Makrouhi Kalousdian (enseignante) | 27 ans | Hagop Simonian | 14 ans |
| Monsieur Khachadour Tashdjian (enseignant) | 30 ans | Papken Dadjikian | 12 ans |
| Monsieur Nichan Kaldinian (enseignant) | - | Khatchik Soudjounian | 9 ans |
| Madame Santouchd Torounian (enseignante) | 30 ans | Aharon Dikranian | 10 ans |
| Yervant Yeramian (aide ménagère) | 47 ans | Melkon Derderian | 13 ans |
| Arménouhi Hagian | 35 ans | Kevork Guemidjian | 15 ans |
| Dirouhi Bingian | 10 ans | Krikor Harutunian | 13 ans |
| Nazeli Penirian | 32 ans | Vosgin Yeramian | 8 ans |
| Stépan Kharpoutlian | - | Haig Yeramian | 9 ans |
| Krikor Kharpoutlian | 17 ans | Haighouhi Yeramian | 15 ans |
| Serovpé Zarifian | 17 ans | Herant Yeramian | 11 ans |
| Lévon Bakalian | 17 ans | Azad Sertehian | 11 ans |
| Berdj Hovsepian | 18 ans | Onnik Bairamian | 11 ans |
| Berdj Marashlian | 18 ans | Vart Vahan | 11 ans |
| Kevork Toumadjian | 16 ans | Nubar Stagian | 3 ans |
| Yeghsapet Gorgodian | 60 ans | Hagop Garakian | 9 ans |
| Vahram Bekarian | 16 ans | Ardashes Stagian | 11 ans |
| Karekin Gubekdjian | 16 ans | Maria Penirian | 10 ans |
| Gaidzig Danielian | 16 ans | Arakel Penirian | 9 ans |
| Mihran Peynirian | 13 Ans | Takouhi Dikranian | 12 Ans |

¹¹³⁵ Tableau 1 : liste des noms du premier groupe de Constantinople, reprise du document de voyage du 18 novembre 1922, établie par le consulat général français à Constantinople. Cf. Krafft-Bonnard, *Les cinq étapes*, loc. cit., 32a. Naturellement, les listes de noms établies par Krafft-Bonnard sont transmises en transcription arménienne occidentale.

Lorsqu'il fut décidé de déménager les enfants de Constantinople et de faire du « Foyer » un orphelinat, le foyer pour réfugiés dut être déplacé, le 30 novembre 1922, de Begnins à Genève. Pour les réfugiés, Genève était plus appropriée que Begnins, en particulier pour ses perspectives de travail et la possibilité de fréquenter des cours ou différents types d'écoles pour les enfants. En tout, 142 enfants orphelins furent accueillis à Begnins de 1922 à 1930 : 101 garçons et 41 filles¹¹³⁶. 101 écoliers passèrent par l'orphelinat de Genève de 1922 à 1930 : 72 vinrent de Begnins, 29 arrivèrent directement à Genève. 85 réfugiés arméniens, veuves et orphelins, vieux, malades, hommes invalides et sans travail furent accueillis et soutenus au total dans le foyer pour réfugiés de Genève.



III. 77 : Soirée de conférence avec Avetis Aharonian et Lévon Bachalian, 1927

¹¹³⁶ En 1927, 104 enfants étaient pris en charge à Begnins et Genève ensemble. Voir Krafft-Bonnard A., *École arménienne, Begnins et Genève*, [École arménienne], Lausanne, 1928, 64.

| Passeport ¹¹³⁷ des orphelins arrivés en Suisse en 1926 | | |
|---|--------|----------------|
| Nom | Âge | Lieu d'origine |
| Karzouhie Toroumian | 9 ans | Tcharchamba |
| Yeghsapet Toroumian | 10 ans | Tcharchamba |
| Satenig Tchalian | 10 ans | Tcharchamba |
| Arpiné Dzadourian | 8 ans | Izmit |
| Nouritsa Tatéossian | 8 ans | Constantinople |
| Arshalouis Yeramian | 9 ans | Rodosto |
| Azadouhie Djéranian | 8 ans | Zarah |
| Siranoush Djéranian | 10 ans | Zarah |
| Annoush Haroutunian | 9 ans | Constantinople |
| Minas Hadjian | 8 ans | Tchetgiler |
| Boghos Bouloutian | 10 ans | Harpout |
| Hrant Pambouktchian | 10 ans | Smyrne |
| Aram Djambazian* | 10 ans | Terzili |
| Vahanig Varjabedian | 10 ans | Erzinçan |
| Hovannes (Garabedian) ou Peniguian* | 10 ans | Medna Keuy |
| Takvor Chungulian | 10 ans | Adabazaar |
| Mihran Kevorkian | 9 ans | Bardizag |
| Antranig Garabedian* | 10 ans | Harpout |
| Ardavasst Goroustian* ¹¹³⁸ | 8 ans | Andrinople |

¹¹³⁷ Tableau 2 : cf. Krafft-Bonnard, *Les cinq étapes*, loc. cit., 32b.

¹¹³⁸ Les quatre noms d'enfants marqués d'un astérisque appartenaient aux derniers orphelins qui vivaient auparavant à Genève. L'auteur du livre, en qualité de pasteur de la communauté arménienne apostolique, les a personnellement rencontrés en Suisse. Ce fut pour lui une joie et un honneur particuliers de les conduire chaque dimanche à l'église et de les accompagner spirituellement. Ils lui confiaient leurs vécus d'enfance difficiles et leurs coups du destin. Suite à toutes les adversités vécues en Turquie et à l'enfance qui leur avait été volée, ils éprouvèrent toute leur vie durant une gratitude particulièrement profonde envers leurs sauveurs suisses. Ardavast était encore si petit lors de son admission qu'il ne savait même

Très souvent, le comité central de Genève recevait des demandes de personnes qui les soutenaient et voulaient accueillir les orphelins dans leur famille, parfois les adopter. Sur la base d'expériences désagréables, ces demandes furent refusées dans l'intérêt des enfants. Leur intégration dans des familles suisses, dont le mode de vie était tout autre, ne s'était la plupart du temps pas montré favo-

pas son nom de famille, c'est pourquoi il s'appelait lui-même Goroustian [= le perdu], car toute sa famille avait été tuée. Sur la plage de Corfou, les rations de pain étaient distribuées selon une liste alphabétique. Aussi le petit Garabedian se dénomma-t-il Antranig [= Andranik Karapetian], afin de recevoir son pain au plus vite. Racontons brièvement l'intéressante histoire de sa vie :

Antranig Garabedian est né à proximité de Kharberd (Harpout), un village majoritairement habité d'Arméniens. Il se souvenait tout à fait clairement de ce qu'il avait vécu à l'âge de deux ans, tellement l'image des effroyables événements s'était imprégnée fortement. Sous supervision des soldats turcs, des Kurdes – avec des foudards pendus à leurs ceintures et de grands couteaux qu'ils tenaient dans leurs mains –, massacrerent l'un après l'autre, comme des animaux, sa famille et tous les autres Arméniens dans leur cour. Lorsque ce fut son tour, il reçut un coup porté au cou et fut jeté sur la montagne de cadavres. Le coup de couteau de son meurtrier n'était manifestement pas fatal. Une « dame habillée de noir » s'approcha dans le crépuscule, vraisemblablement une Turque, et remarqua qu'il respirait encore. Par compassion, elle le ramassa et le porta dans sa maison. Elle recousut ensuite la blessure d'une façon des plus communes, avec une aiguille et du fil. Puis elle le cacha dans l'étable. Le jour suivant, lorsqu'il fit clair, la « dame habillée de noir » prit le gamin et le porta à l'orphelinat de Kharberd, dirigé par les Américains. Elle frappa à la porte, le coucha sur le seuil et disparut tout de suite. En 1926, Antranig fut transféré avec 18 autres enfants de Corfou vers Begnins. Lorsqu'il fut jeune homme, il ôta lui-même les restes des sutures que la « dame habillée de noir » avait réalisées. Après avoir terminé l'école de l'orphelinat de Begnins, Antranig devint coiffeur pour hommes et ouvrit un salon de coiffure privé à Genève. Il voulut absolument épouser une Arménienne, voyagea pour cette raison en direction de Bruxelles, d'où il rapporta une femme du nom de Vartuhi. Ils eurent, pendant plus de cinquante ans, un mariage heureux et harmonieux. Il avait un don musical et dirigea le chœur de l'orphelinat à Begnins, puis plus tard, pendant quarante ans, celui de la communauté ecclésiastique apostolique arménienne de Suisse. Ces quatre anciens enfants orphelins sont maintenant décédés. L'auteur les a accompagnés selon le rite arménien pour leur dernier voyage.



III. 78 : Orphelinat de Begnins, photo de groupe datée de l'année 1927

nable à leur développement. Même avec une bonne éducation, les enfants avaient souvent une âme déchirée : leur origine était arménienne et leur éducation suisse. Ils avaient deux âmes dans leur poitrine, étaient des êtres intimement écartelés et ne savaient jamais vraiment ni à quel endroit ils appartenaient, ni qui ils étaient réellement. Cette décision humainement juste et exemplaire du comité central sonna le début d'une communauté arménienne en Suisse.

À Begnins, les enfants orphelins reçurent une éducation correspondant à l'école primaire. Les leçons comprenaient les matières suivantes : histoire de la Bible et morale ; géographie ; histoire de l'Arménie, de la Suisse et histoire générale ; cours d'éveil ; physique, chimie et sciences naturelles ; mathématiques ; géométrie ; dessin ; travaux manuels ; chant ; sport¹¹³⁹, cours de langues en arménien, français et allemand¹¹⁴⁰. À 15 ou 16 ans, ils arrivaient à Genève afin d'y fréquenter des écoles supérieures ou des écoles de métiers. À Begnins comme à Genève, ils recevaient principalement des cours d'arménien, donnés par des enseignants et éducateurs ar-

¹¹³⁹ L'état de santé des enfants était contrôlé tous les six mois. En 1924, on acheta dans le canton du Valais un chalet, au Planajeur, sur Les Marécottes, de sorte que les enfants puissent passer les vacances d'été dans les montagnes, à 1110 m au-dessus de la mer. Voir Krafft-Bonnard, *École arménienne*, loc. cit., 28.

¹¹⁴⁰ Cf. Krafft-Bonnard, *École arménienne*, loc. cit., 10-12.

méniens, ce qui devait contribuer à la formation ultérieure de la conscience arménienne. Le corps enseignant arménien comptait : le directeur d'école Boghos Kevorkian¹¹⁴¹, diplômé des sciences sociales de l'Université de Genève ; le Dr rer. nat. Elisabeth Rostom-Zorian, de l'Université de Genève ; Nitchan Bekian, diplômé de l'Institut J.-J. Rousseau à Genève ; Makrouhi Kalousdian, diplômée du Collège américain à Adana ; le bachelier Archavir Hanedanian, du Bezazian-College de Constantinople¹¹⁴².

Afin de promouvoir culturellement la jeunesse, des conférences étaient organisées le samedi à Genève et, en fonction des possibilités, des conférenciers étaient invités. Soulignons la visite de deux Arméniens éminents, Avetis Aharonian et Lévon Bachalian, tous deux poètes et écrivains engagés dans la vie politique arménienne. En 1927, ils prirent part à la 8^e assemblée plénière de la Société des Nations à Genève. Ils visitèrent le « Foyer » à cette occasion et tinrent une conférence¹¹⁴³.

L'idée fondamentale du pasteur Krafft-Bonnard était de former les élèves arméniens de manière telle qu'ils puissent un jour re-



III. 79 : Camp de vacances pour les orphelins sur Les Marécottes, dans le canton du Valais, 1200 m au-dessus du niveau de la mer

¹¹⁴¹ Ce nom et les suivants appartenaient au personnel enseignant. Ils sont repris inchangés du livre de Krafft-Bonnard en transcription arménienne occidentale. Voir Krafft-Bonnard, *École arménienne*, loc. cit., 66.

¹¹⁴² *Ibid.*

¹¹⁴³ Voir Krafft-Bonnard, *École arménienne*, loc. cit., 80.

tourner dans leur foyer et servir de guides pour leur peuple. Il croyait fermement à la résurrection de l'Arménie. Ce ne serait là que l'expression d'une justice, à laquelle il appelait sans cesse dans ses paroles et ses écrits – malheureusement en vain. Après le traité de Lausanne et suite à l'entrée de la Turquie dans la Société des Nations à Genève en 1932, il était devenu clair à tout penseur réaliste que l'espoir d'une solution politique à la question arménienne devait être enterré. Il n'y aurait pas de « retour au foyer » pour les Arméniens. C'était là la grande douleur de la vie du pasteur Krafft-Bonnard. Il ne pouvait se résigner au fait cruel que ses élèves soient devenus les enfants d'un « peuple trompé ».

Combien d'enfants orphelins sont passés par les deux foyers de Begnins et Genève, on ne peut plus l'établir avec exactitude. Le pasteur Krafft-Bonnard évaluait leur nombre, entre les années 1922 et 1943, à 174 enfants¹¹⁴⁴. Alors que dans les années qui suivirent, une majorité d'entre eux émigra dans divers pays européens comme la France, la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne et la Grèce, mais aussi vers le Maroc, la Syrie, l'Égypte, le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay, la Turquie, l'Iran et les USA, quelques-uns de ces Arméniens accueillis comme orphelins demeurèrent en Suisse¹¹⁴⁵.

De 1896 à 1922, 2000 enfants orphelins furent pris en charge et élevés dans l'Empire ottoman par le secours suisse aux Arméniens, tant au sein des œuvres caritatives américaines et allemandes que directement dans les orphelinats suisses. La plupart d'entre eux furent déportés pendant le génocide des Arméniens des années 1915 et 1916 sous le régime des Jeunes-Turcs, et tués de la plus cruelle des façons. Pourtant, la généreuse œuvre de charité et l'engagement humanitaire directement ou indirectement fournis par le peuple suisse n'étaient pas vains. Sur la base de l'éducation et de la formation obtenues et en collaboration avec ceux qui avaient été

¹¹⁴⁴ Krafft-Bonnard, *Les cinq étapes*, loc. cit., 46.

¹¹⁴⁵ *Ibid.*



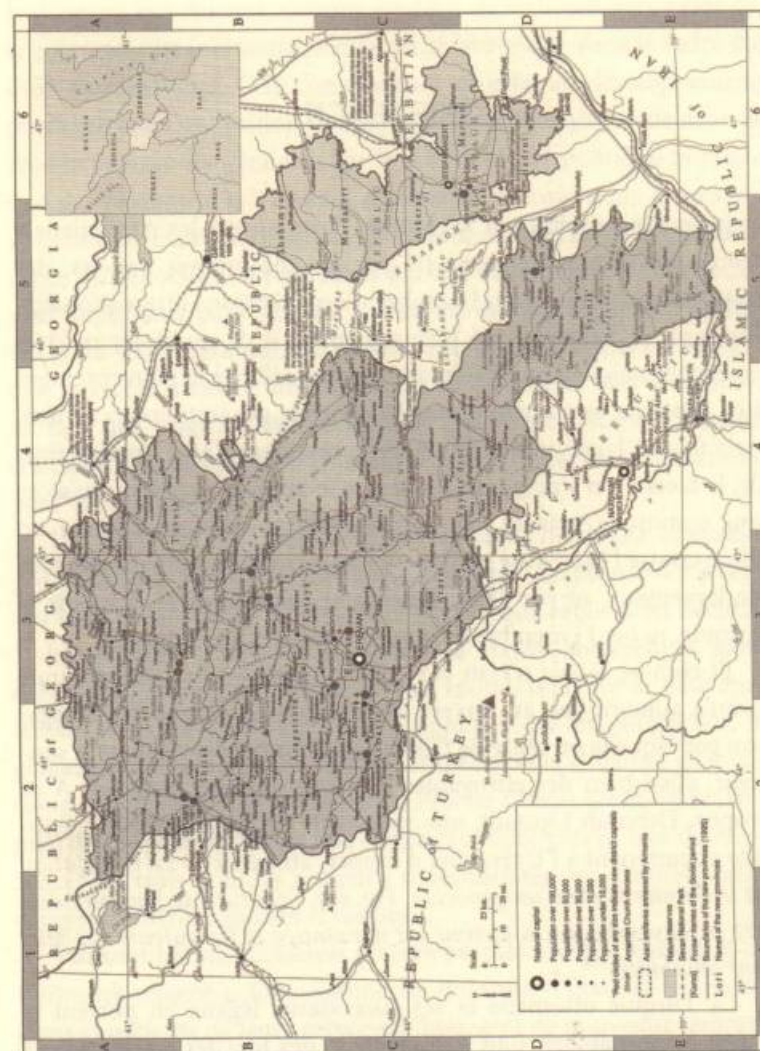
III. 80 : Vingt nouveaux arrivants depuis la Grèce

élevés dans des orphelinats par d'autres organisations de secours, les quelques survivants purent apporter leur contribution qualitative à la restauration et au développement du peuple arménien, aussi bien dans la diaspora arménienne que dans l'Arménie actuelle.

Le 2 octobre 1924, le conseiller fédéral Giuseppe Motta prit la parole en tant que président de la 5^e assemblée plénière de la Société des Nations. Il saisit cette occasion pour parler des orphelins arméniens conduits de l'Empire ottoman vers Begnins, et adressa au plenum un appel concernant la construction du futur foyer national arménien :

« Permettez-moi de toucher une minute à un point spécial, celui de l'Arménie. J'ai eu, mardi soir, le privilège de visiter l'asile pour les enfants arméniens que la générosité de quelques philanthropes a institué à Begnins, dans le canton de Vaud. J'y ai vu quelques dizaines d'enfants, garçons et fillettes. Chacun de ces enfants est une tragédie

vivante. Ces enfants n'ont pas d'état civil. Ils ont vu parfois leur père, leur mère, leurs grands-parents tomber assassinés. Ils sont éduqués et instruits dans leur langue. Ils sont beaux de la beauté de leur race et de leur martyre. Lorsqu'ils me virent, ils entonnèrent le chant national de mon pays : « O monts indépendants ! » Leur condition m'a ému jusqu'aux entrailles. J'ai quitté l'asile de Begnins en me promettant à moi-même que, président de la cinquième Assemblée, j'aurais crié encore une fois à la face du monde la détresse de nos frères et le devoir de les secourir. Heureux nous tous, si l'effort de la Société des Nations, guidé par l'énergie et par la noblesse de ce très grand apôtre qu'est le docteur Nansen, peut enfin leur trouver un foyer national¹¹⁴⁶ ! »



III. 81 : La République d'Arménie (avant la guerre de 2020)

© Robert H. Hewsen

¹¹⁴⁶ Société des Nations, *Actes*, 2 octobre 1924.

POSTFACE

Le génocide perpétré par les Jeunes-Turcs envers les Arméniens a depuis été reconnu comme tel par de nombreuses nations, des États fédéraux et un grand nombre d'organisations internationales. Pourtant, ce fait confirmé historiquement à de multiples reprises est encore aujourd'hui systématiquement nié par le gouvernement turc. Les faits remontent certes à déjà trois générations en arrière, mais ils ont laissé une blessure profonde dans l'âme arménienne. Or, la blessure n'a pu guérir parce que le préjudice subi, jusqu'alors sans commune mesure, n'a été concédé ou reconnu comme un crime contre l'humanité et une atteinte aux droits humains les plus fondamentaux, ni par l'État successeur selon le droit, à savoir la Turquie, ni par l'ensemble de la communauté internationale.

Et comme si cela n'était pas encore assez, le génocide continue jusqu'à aujourd'hui, au travers de la froide campagne de dénégation par laquelle on tente de falsifier l'histoire et d'éradiquer le souvenir, aussi bien des effroyables faits que de leurs victimes. À ce propos, Deborah Lipstadt, une spécialiste de la question du génocide appartenant à l'Université d'Emory, affirmait : « *La dénégation est le dernier stade d'un génocide. Par elle, l'écriture de l'histoire doit être si renversée que la victime est démonisée et les auteurs des faits sont réhabilités*¹¹⁴⁷. »

La Turquie ottomane et ses successeurs légaux en portent la pleine responsabilité, tout comme celle des lourdes conséquences que durent subir le peuple arménien et l'Arménie dans les années qui suivirent. Actuellement, la résolution de la question armé-

nienne est comprise, aussi bien en Arménie que dans l'ensemble de la diaspora arménienne, comme un désir de restituer, avec l'aide de la communauté internationale, la vérité historique dans le cadre du droit international. Cela contribuerait en effet au développement pacifique et à l'unification de tout le peuple arménien. Atteindre la reconnaissance du génocide par la communauté politique internationale, y compris la Turquie, est une prière commune à tous les Arméniens. Dans la situation géopolitique actuelle, la reconnaissance du génocide, en particulier par la Turquie, est un facteur des plus importants pour garantir la sécurité des Républiques d'Arménie et du Haut-Karabagh. Le peuple arménien partage la conviction que la reconnaissance internationale du génocide, non seulement en tant que tragédie nationale, mais également comme un crime d'ampleur majeure contre l'humanité, a une importance préventive pour le futur de celle-ci.

Un peuple entier, porteur d'une culture chrétienne orientale, possédant une écriture et une langue propres, fut poussé il y a cent ans hors de son foyer millénaire et fut presque totalement décimé. Si les grandes puissances européennes étaient intervenues alors avec force, non seulement par devoir moral, mais sur la base également des traités qu'elles avaient signés et qui les obligeaient, le génocide des Arméniens aurait été empêché et la situation géopolitique actuelle de toute la région du Proche-Orient serait autre. Depuis lors, il faut constater que sur ce territoire précis, lieu de naissance des trois grandes religions monothéistes, les chrétiens sont progressivement expulsés et décimés.

Puissent les missionnaires pour la paix de tous les peuples et de toutes les religions, tout comme les hommes d'États et les politiciens conscients de leurs responsabilités, être de nouveaux témoins d'humanité et les défenseurs de la civilisation et de la liberté. Qu'ils donnent ainsi un témoignage convaincant de compréhension, de respect mutuel, d'attention à la vie et de préservation de la nature. En bref, qu'ils posent un signe crédible pour la paix.

¹¹⁴⁷ Cf. <https://de.wikipedia.org/wiki/Negationismus>.

NOUS VOUS REMERCIONS !

Le matin du 21 juin 2014, je me rendis à la Bibliothèque nationale suisse à Berne. J'avais l'intention de continuer mes recherches pour mon projet et voulais examiner le journal trimestriel des amis de l'Arménie en Suisse, en quête d'articles intéressants et de rapports. Ce journal fut édité par la Fédération suisse des amis des Arméniens (*Bund der schweizerischen Armenierfreunde*) de juillet 1916 à 1944 à Bâle et avait pour titre « Mitteilungen über Armenien » (Nouvelles sur l'Arménie). Il avait pour but d'informer les bienfaiteurs suisses sur les faits de l'actualité en Turquie ainsi que dans tout le Proche-Orient et communiquait par la même occasion les comptes relatifs à l'utilisation des donations. Alors que j'étais arrivé au numéro 57 de l'édition de juin 1932, j'ai trouvé une page qui portait le titre « Kostkinder vom Beiruter Flüchtlingslager » (Enfants parrainés dans le camp de réfugiés de Beyrouth). À côté des photographies de quatre enfants orphelins, deux filles et deux petits garçons, il était écrit en grand : « Wir danken Euch! » (Nous vous remercions !). Un sentiment m'envahit et me serra le cœur. Moi et ces enfants étions liés comme des perles à un fil. Arrachés à la chaleur du sentiment de sécurité des parents, chacun avec sa propre histoire, unis par l'étendard commun du destin, ils étaient désormais entrés sous la tutelle du peuple suisse. Le manque d'attention parentale était écrit sur leur visage. On pouvait reconnaître la souffrance qu'ils avaient vécue à leur attitude corporelle. Ils avaient été écartés de la société et leur enfance leur avait été dérobée.

J'ai lu les noms des enfants. Involontairement, le nom du garçon aux pieds nus me sauta aux yeux : Grigor Tapanian. Un frisson me parcourut l'échine. Je pouvais à peine croire ce que je venais pourtant de lire de mes propres yeux. Le nom du garçon m'était très familier, mais je ne savais à qui le rapporter sur le moment. Comment se pouvait-il que je sois si lié par cette chaîne de perles ? Le cordon était toujours plus étroit et se laçait autour de ma gorge. Les rouages du destin devaient maintenant s'enclencher, et je devais apprendre une partie de l'histoire de ma propre famille. Était-il possible que je sois tombé sur mon propre oncle ? Comment était-il arrivé qu'il apparaisse ainsi dans un journal suisse ? N'est-il pas déroutant et curieux de faire l'expérience de son propre destin familial précisément dans la Bibliothèque nationale suisse ? Une brève biographie m'en apporta la certitude – on pouvait y lire : « 7 ans, souffre de la malaria. Père mort, mère travaille comme servante et doit encore s'occuper de deux enfants plus petits. »

Lorsque dans la soirée de cette même journée, je suis rentré à la maison, à Genève, j'ai tout de suite appelé Dallas par téléphone, afin de me forger une certitude définitive auprès de ma tante, la veuve de mon oncle Krikor. Elle fondit en larmes et me confirma que mon oncle avait été accueilli dans un orphelinat géré par les Suisses au Liban. Le célèbre diacre d'Appenzell Jakob Künzler et sa femme Elisabeth avaient dirigé cette maison. Et, dans un camp de réfugiés arméniens à Beyrouth, ils s'étaient occupés quotidiennement de centaines d'hommes en leur distribuant des rations de soupe.

Jusqu'alors, cette partie du destin de mon oncle m'était inconnue. Dans ma famille, on ne parlait en effet que rarement des événements de cette époque, et ce pour une raison simple : raconter rend le passé présent, et la souffrance est alors répétée avec une douleur redoublée. Je savais que mon grand-père et ma grand-mère avaient survécu en 1920 au massacre des Kémalistes perpétré sur les milliers d'Arméniens de Hadjin, une petite ville arménienne

sur la montagne du Taurus, en Cilicie. Ils étaient arrivés, orphelins, par différentes voies au Liban. Ils vécurent dans de tristes conditions au sein des camps de réfugiés jusqu'au jour où quelques surintendants arméniens, accompagnés d'un prêtre, choisirent des couples assortis dans le camp afin de les marier et d'assurer ainsi la pérennité du peuple arménien. C'est de cette manière que mes grands-parents s'épousèrent. Après la naissance de deux enfants, mon grand-père se décida à émigrer vers Buenos Aires afin d'y trouver de meilleures conditions de vie, sans savoir que ma grand-mère était déjà enceinte de ma mère. Il apprit en Argentine la profession de photographe et épargnait pour réunir la famille. Ma grand-mère lui communiqua par lettre qu'elle ferait baptiser sa fille du nom de sa mère, Elisabeth. Il répondit qu'il en était parfaitement heureux, en particulier parce que sa mère, décédée, s'appelait aussi Elisabeth.

Dans la période qui suivit, ma grand-mère tenta deux fois de venir à Buenos Aires avec les enfants, mais parvint seulement jusqu'à Marseille, où elle fut à chaque fois renvoyée par les autorités locales vers Beyrouth, parce que mon oncle était malade et trop faible pour ce long voyage. Quelque temps plus tard, la triste nouvelle arriva d'Argentine : mon grand-père était mort d'une infection des poumons. Il ne restait pas d'autre choix à ma grand-mère que de travailler comme servante auprès d'une famille d'avocats libanaise. Ce travail pénible, qui la requérait à toute heure, la contraignit à confier ses enfants à des orphelinats dirigés par des organisations de secours protestantes venant des États-Unis, d'Angleterre et de Suisse. Ma mère, qui n'avait que deux ans, était encore trop petite pour être admise. De pur désespoir, ma grand-mère s'assit des jours entiers en pleurant devant la porte de l'orphelinat jusqu'à ce que, par compassion, l'admission de la petite fille soit exceptionnellement autorisée.

Ma tante termina son cursus scolaire dans l'orphelinat et y travailla par la suite comme animatrice pendant quelques années.

Après son mariage avec un Arménien protestant, elle émigra avec lui en République soviétique d'Arménie et y fonda une grande famille comptant beaucoup d'enfants et de petits-enfants.

Dans mon enfance, c'était à chaque fois un grand événement pour moi lorsque mon oncle Krikor – l'ancien enfant orphelin était entre-temps devenu mécanicien sur automobiles – nous rendait visite avec sa famille. Nous célébrions alors tous ensemble les fêtes liturgiques et familiales. Ma grand-mère préparait avec un zèle impressionnant les plats sucrés traditionnels arméniens, et tous y trouvaient leur joie. Avec mon cousin du même âge, Stephan, nous parlions souvent du métier que nous voulions faire à l'âge adulte. À cette époque, l'envie ne m'était jamais venue de devenir prêtre. Mais la providence divine me mena, à l'âge de 12 ans, en Arménie, au sein du séminaire de prêtres de Saint-Etchmiadzine. Je fus ordonné prêtre en 1980. À cette époque, j'avais demandé à ma tante, à Erevan, pourquoi elle visitait l'eucharistie protestante, alors que j'étais pourtant moi-même prêtre arménien apostolique. Elle m'expliqua qu'elle fréquentait les services religieux de toutes les Églises, mais préférait le protestant, parce qu'elle avait été élevée dans cette éducation. En outre, elle comprenait mieux les prières et les chants lorsqu'ils étaient en langue arménienne actuelle, plutôt qu'en « *grabar* », l'ancien langage arménien dans lequel étaient célébrées les liturgies de l'Église apostolique arménienne. Elle et ses sœurs ne furent jamais incitées à passer à la foi protestante – toutes se sont mariées selon le culte arménien apostolique et ont baptisé leurs enfants de même. Leur gratitude était d'autant plus grande que l'aide apportée par les Suisses ne poursuivait pas de desseins prosélytes et consistait en un secours chrétien purement humanitaire.

Pendant la guerre civile libanaise, mon oncle Krikor émigra avec sa famille aux États-Unis. Je pus encore baptiser ses petits-enfants à Dallas et partager avec lui la joie de voir sa famille s'agrandir. Il lui fut donné la grâce de vivre la réussite de ses enfants et de se réjouir

de l'enfance d'autres petits-enfants. Il mourut finalement à un âge avancé, en 2004.

Le génocide des Arméniens perpétré en 1915 et dans la période qui suivit, jusqu'en 1920, déroba à ma famille son foyer et les fondations de son existence. On lui enleva le droit de vivre une vie qui soit digne d'êtres humains. Ils eurent pourtant la chance de survivre, grâce à l'engagement humanitaire et à l'aide généreuse des Suisses et de leurs missionnaires. Malgré tous les coups du destin qu'ils subirent, les survivants purent mener par la suite une vie bien remplie. Aujourd'hui, la famille prospère en de nombreux endroits : à Damas, Beyrouth, Erevan, Dallas, Los Angeles, Toronto, Francfort et Genève.

En tant que descendant de cette famille autrefois condamnée à la mort, j'aimerais saisir ici l'occasion de dire à tous les Suisses, du plus profond du cœur : je vous remercie !

P. Dr Abel Manoukian

Rostfunder vom Beiruter Flüchtlingslager.



Wir danken Euch!

1. **Asaduhi Ghafellian**, 6jährig, das jüngste von 4 Kindern. Vater tot, Mutter krank; ein älterer Bruder sorgt mit seinem fargen Verdienst für die Familie.
2. **Arifor Zapanian**, 7jährig, leidet an Malaria. Vater gestorben, Mutter arbeitet als 3 Magd, hat noch für zwei kleinere Kinder zu sorgen.
3. **Armenuhi Minassian**, 3jährig, Vater in Amerika. Die Seinen sind ohne Nachricht von ihm Mutter arbeitet in den Feldern als Tagelöhnerin und hat noch zwei Kinder zu ernähren.
4. **Misat Palanshian**, der 5.ährige Knabe hat vor 1 1/2 Jahren seinen Vater verloren. Die Mutter sorgt seitdem als Dienerin für den Unterhalt ihrer 3 Kinder.

III. 82 : Mitteilungen über Armenien (Nouvelles sur l'Arménie), No. 57, Bâle, juin 1932

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires utilisées dans l'ouvrage
Archives fédérales suisses

| | |
|------------------------------|-------------------------------|
| CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#1 | CH-BAR#E2001A#1000-45#258#5 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#3 | CH-BAR#E2001A#1000-45#258#9 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#4 | CH-BAR#E2001A#1000-45#258#17 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#5 | CH-BAR#E2001A#1000-45#258#20 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#6 | CH-BAR#E2001A#1000-45#258#23 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#7 | CH-BAR#E2001A#1000-45#191#1#1 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#1792#8 | CH-BAR#E2001A#1000-45#191#1#2 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#256#2 | CH-BAR#E2001A#1000-45#191#1#3 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#256#4 | CH-BAR#E2001A#1000-45#191#1#4 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#256#5 | CH-BAR#E2001A#1000-45#191#1#5 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#256#7 | CH-BAR#E2001A#1000-45#191#1#6 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#256#10 | CH-BAR#E2001A#1000-45#191#2#1 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#256#13 | CH-BAR#E2001A#1000-45#191#2#3 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#256#17 | CH-BAR#E2001A#1000-45#710#1 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#256#18 | CH-BAR#E2001A#1000-45#710#2 |
| CH-BAR#E2001A#1000/45#2066* | CH-BAR#E2001A#1000-45#710#3 |
| CH-BAR, E 2001 A: 185/191 | CH-BAR#E2001A#1000-45#710#4 |
| CH-BAR#E2001A#1000-45#258#2 | CH-BAR#E2001A#1000-45#741#6 |

Archives cantonales vaudoises (ACV), Comité vaudois de protestation, Pièces diverses, III, E 1881.

Société des Nations, actes, 19 nov. 1920

Société des Nations, actes, 22 sept. 1922

Société des Nations, actes, 2 oct. 1924

Articles dans les journaux, les magazines et les revues :

- Volksrecht*, [VR], 87, 16.04.1909 ; VR, 88, 17.04.1909 ; VR, 94, 24.04.1909 ; VR, 105, 07.05.1909 ; VR, 108, 11.05.1909.
Neue Zürcher Zeitung, [NZZ], 24.05.1915 ; NZZ, 10.12.1919, Nr. 1929 ; NZZ, 10.12.1919, Nr. 1957.
Basler Nachrichten, 25.05.1915.
Der Bund, 26.05.1915.
Journal de Genève, 26.05.1915.
Schweizerische Kirchenzeitung, 21.03.1896, 92.
Kirchenblatt für die reformierte Schweiz, 11.07.1896.
Christlicher Volksfreund, 18.07.1896.
La Patrie Suisse, Nr. 745, 29^e année, 12 avril, Genève, 1922.
Witteilungen über Armenien.

Encyclopédies :

- Haykakan Sovétakan Hanragitaran* (Encyclopédie arménienne soviétique), I, Erevan, 1974 ; II, Erevan, 1976 ; III, Erevan, 1977 ; IV, Erevan, 1978 ; VI, Erevan, 1980 ; VII, Erevan, 1981 ; VIII, Erevan, 1982 ; IX, Erevan, 1983 ; X, Erevan, 1984 ; XII, Erevan, 1986.
Historisch-Biographisches Lexikon der Schweiz, t. III, 1926.
Lexikon für Theologie und Kirche, ed. J. Hofer/K. Rahner, I, Freiburg, 1957, vol. VII, Freiburg, 1962 ; vol. IX, Freiburg, 1964.
K'ristonya Hayastan, Hanragitaran (Encyclopédie arménienne chrétienne), Erevan, 2002.
Haykakan Harc', Hanragitaran (Encyclopédie, Question arménienne), éd. par K. Khoudaverdyan, Erevan, 1996.
Militair-Conversations-Lexikon, bearbeitet von mehreren deutschen officieren, éd. par Hans Eggert Willibald von der Lühe, vol. VIII, Leipzig, 1841.

Monographies et articles d'ouvrages collectifs :

- Abrahamian A., *Die Grundlagen des armenischen Kirchenrechts*, Zürich, 1917.
Adanayi Hayoc' Patmut'iun (L'histoire des Arméniens d'Adana), éd. par Byuzand Yeghiayan, Antélias, Liban, 2012.
Agathangelos, Patmut'iun Hayoc' (Histoire des Arméniens), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, II, Antélias, Liban, 2003.

- Agathangelos, *History of the Armenians*, trad. anglais par R. W. Thomson, NY, 1974.
- Agathangelos, *History of the Armenians*, trad. anglais par R. W. Thomson, Albany, 1976.
- Akçam T., *Armenien und der Völkermord, Die Istanbul Prozesse und die türkische Nationalbewegung*, Hamburg, 2013.
- Alamuddin I., *Papa Kuenzler and the Armenians*, London, 1970.
- Anania Narekatsi, *Norin Yovhannisi Vardapeti Erznak'woy Ban Hamaröt K'ateal yAnaniayi Vardapetin Gorcn Or Enddēm T'ontrakec'voc'* (Du vardapet Anania Narekatsi, Apologie contre les Tontraciens), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, X, Antélias, 2009.
- Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament*, éd. J. B. Pritchard, New Jersey, 1969.
- Anderson R., *History of the Missions of American Board of Commissioners for Foreign Missions to the Oriental Churches*, I-II, Boston, 1872.
- Arajin Kanon Salmosi, Moskov, 1842* (Premier canon du psaume, Moscou, 1842, grabar).
- Araquel Davrizetsi, *Girk' Patmut'eanc'* (Livre d'histoires), trad. russe par L. Khanlarian, Moscou, 1973.
- Idem, *Girk' Patmut'eanc'*, éd. par Khanlarian, Erevan, 1990.
- Idem, *Patmut'iun Arak'el vardapeti Davrizec'woy* (Histoire du vardapet Araquel Davrizetsi), Vagharchapat, 1896.
- Aristakes Lastivertsi, *History Regarding the Sufferings Occasioned by Foreign Peoples Living Around Us*, trad. et éd. R. Bedrossian, New York, 1985.
- Armenians in Turkey 100 years ago, with the postcards from the collection of Orlando Carlo Calumeno*, II, Istanbul, 2013.
- Arpee L., *A History of Armenian Christianity: From the Beginning to Our Own Time*, New York, 1946.
- Arpee L., *Armenian Paulicianism and the Key of Truth*, dans : *The American Journal of Theology*, 10, 1906.
- Avagyan S. D., *Ārabāli mamuli patmut'yun 1828–1920* (L'histoire de la presse du Karabagh 1828–1920), Erevan, 1989.
- Awetarani č'smartut'ean ew zōrut'ean hamar, Šuši, 1833* (Pour la vérité et la puissance de l'Évangile, Chouchi, 1833, traduites en langue vernaculaire).
- Awetarani zōrut'ean kam min arab carayi patmut'iun, Moskov, 1830* (Sur la puissance de l'Évangile ou l'histoire d'un serviteur arabe béni par la foi en Christ, Moscou, 2^e édition, 1830, traduites en langue vernaculaire).
- Badalyan G., *Ösmanyan varčakan bažanumnern Arewmtyan Hayastanum ew Kilikiayum 1850–1860 t't'* (Les divisions administratives ottomanes en Ar-

- ménie occidentale et en Cilicie dans les années 1850–1860), dans : *Hayoc' Patmut'yun* (Histoire des Arméniens), III, livre I, Erevan, 2010.
- Balakian P., *The Burning Tigris. The Armenian Genocide and America's Response*, New York, 2003.
- Balgy A., *Historia Doctrinae Chatholicae inter Armenos*, Viennae, 1878.
- Barkhudaryan V., *Arewelian Hayastani Miac'umə Āsastanin* (L'unification de l'Arménie orientale avec la Russie), dans : *Hayoc' Patmut'yun* (Histoire des Arméniens), III, livre I, Erevan, 2010.
- Barkhudaryan V., *Hayastanə ev hay azatagrakan šaržumnerə XVIII dari verjin eresnamyakum* (L'Arménie et le mouvement de libération arménien dans les années 30 du XVIII^e siècle), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Bartikyan H., [*Bagratunyac'*] *T'agavorut'yan ankumə* (La chute du royaume bagratide), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan, 2014.
- Beck H.-G., *Kirche und theologische Literatur im Byzantinischen Reich*, 2^e édition, München, 1977.
- Bozoyan A., [*Kilikiayi*] *T'agavorut'yan hrčakumə* (La Proclamation du Royaume de Cilicie), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, livre II, Erevan, 2014.
- British Documents on Ottoman Armenians (1856–1880)*, I, Ankara, 1982.
- Bührer P., *Die Verfolgung des armenischen Volkes im Osmanischen Reich und das Echo in der Schweiz*, dans : *Völkermord und Verdrängung. Der Genozid an den Armeniern – die Schweiz und die Shoah*, éd. par Arbeitskreis Armenien, Zürich, 1998.
- Čamčean M., *Patmut'iun Hayoc'. I skzbanē ašxarhi minčev c'am Tearn 1784* (Histoire des Arméniens de l'origine du monde à l'année 1784), I, Venise, 1784.
- Idem., *Patmut'iun Hayoc'. I skzbanē ašxarhi minčev c'am Tearn 1784* (Histoire des Arméniens de l'origine du monde à l'année 1784), II, Venise, 1785.
- Idem., *Patmut'iun Hayoc'. I skzbanē ašxarhi minčev c'am Tearn 1784* (Histoire des Arméniens de l'origine du monde à l'année 1784), III, Venise, 1786.
- Č'anaparhač'uyc' Ař Barepašt Keans, or himneal ē kanons K'ristonēut'ean, Šuši, 1833* (Guide pour la vie divine, Chouchi, 1833, en grabar).
- Cappelletti J., *Sancti Nersetis Clajensis Armeniorum Catholici Opera*, I, Venise, 1833.
- Cavalli-Sforza L. L., Paolo Menozzi and Alberto Piazza, *The History and Geography of Human Genes*, Princeton University Press, 1994.
- Cavalli-Sforza L. L., Menozzi P., Piazza A., *Demic Expansions and Human Evolution*, dans : *Science*, vol. 259, January 29, 1993.

- Cavalli-Sforza L. L., *Genes, Peoples and Languages*, NY, North Point Press, 2000.
- Chahkhatuni A., *Sartarapadi Herosamartə Ew Mahap'orjə Aram P'ašayi Dēm (Im Hušeric')* (La bataille de Sardarapat et la tentative d'attentat sur Aram Pacha, selon mes souvenirs), dans : *Hairenik Monthly*, t. 38, Nr. 8, août, Boston, 1959.
- Charmetant F., *Martyrologue arménien, Tableau officiel des massacres d'Arménie dressé après enquêtes par les six ambassades de Constantinople et statistique dressée par des témoins oculaires grégoriens et protestants*, Paris, 1896.
- Cicero, Marcus Tullius, *Die Rede für Publius Sestius*, éd. par Karl Halm, Berlin, 1853.
- Comités suisses de Secours aux Arméniens, *Rapport du Bureau central pour l'année 1910, Nouvelles de l'Arménie et Comptes de 1910*, Neuchâtel, 1911.
- Comités suisses de Secours aux Arméniens, *Rapport du Bureau central pour l'année 1912, Nouvelles de l'Arménie et Comptes de 1911-1912*, Neuchâtel, 1913.
- Comités suisses de Secours aux Arméniens, *Rapport du Bureau central pour l'année 1913, Nouvelles de l'Arménie et Comptes de 1913*, Neuchâtel, 1914.
- Comités suisses de Secours aux Arméniens, *Rapport du Comité central pour l'année 1914, Marie Zenger*, Neuchâtel, 1915.
- Comités suisses de Secours aux Orphelins arméniens, *Rapport du Comité central, Comptes de 1915 et 1916*, Neuchâtel, 1917.
- Cragir Hnčakean Kusac'ut'ean (Programme du parti Hentchak), Beyrouth, 1968.
- Dadrian V. N., *The Secret Young-Turk Ittihadist Conference and the Decision for the World War I Genocide of the Armenians*, dans : *Holocaust and Genocide Studies*, Vol. 7, No. 2, 1993.
- Dadrian V. N., *The Role of the Special Organization in the Armenian Genocide during the First World War*, dans : *Minorities in Wartime: National and Racial Groupings in Europe, North America and Australia during the World Wars*, éd. par Panikos Panayi, Oxford ; Providence : Berg, 5-82 (1993).
- Dame Frederick William, *The Muslim Discovery of America*, Norderstedt, 2013.
- Damianov A., *Die Arbeit der 'Deutschen Orient Mission' unter den türkischen Muslimen in Bulgarien nach den Quellen im Dr. Johannes Lepsius-Archiv*, Münster, 2003.
- Danisman Z., *Sultan İkinci Abdülhamid Han (Osmanlı İmparatorluğu Tarihi, c. 13)*, İstanbul, 1966.

- Das Geschichtswerk des Herodot von Halikarnassos*, trad. par Theodor Braun, Frankfurt, 2001.
- Demandt A., *Geschichte der Spätantike: Das Römische Reich von Diocletian bis Justinian 284-565 n. Chr.*, München, 1998.
- Der Völkermord an den Armeniern 1915/16, Dokumente aus dem Politischen Archiv des deutschen auswärtigen Amts*, éd. par Wolfgang Gust, Hamburg, 2005.
- Der Völkermord an den Armeniern vor Gericht: Der Prozess Talaat Pascha*, éd. et introduit par Tessa Hofmann, Göttingen ; Wien : *Gesellschaft für bedrohte Völker*, 1980 ; troisième édition, complétée et retravaillée, 1985.
- Die Bibel in der Schweiz. Ursprung und Geschichte*, édité par Schweizerische Bibelgesellschaft, rédaction : Urs Joerg et David Marc Hoffmann, Basel, 1997.
- Dietter Lyko, *Gründung, Wachstum und Leben der evangelischen christlichen Kirchen in Iran*, Leiden/Köln, 1964.
- Diloyan V., *Arewelyan Hayastanə rusakan kaysrut'yan kazmum* (L'Arménie orientale dans le territoire de l'Empire russe), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Idem, *Hay azatagrakan payk'arə XVII dari erkrorđ kesin - XVIII dari arajin eresnamyakum* (La lutte arménienne pour l'indépendance dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et dans les années 1730), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Idem, *Hayastanyayc' Arak'elakan Ekelec'u 1836 t'. Kanonadrut'yunə* (La constitution de l'Église apostolique arménienne en 1836), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Diloyan V./Sarukhanyan N., *Arewelyan Hayastani miac'umə Rusastanin* (L'annexion de l'Arménie orientale à la Russie), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Dinkel Ch., *Die schweizerische Armenierhilfe, Chronik von 1896 bis in die Zwischenkriegszeit*, dans : *Die Armenische Frage und die Schweiz*, Zürich, 1999.
- Döllér J., *Geographische und ethnographische Studien zum III und IV Buche der Könige*, Wien, 1904.
- Drošak, août-septembre, 1894.
- Dum-Tragut J., *Armenien entdecken*, Berlin, 2006.
- Edwin Munsell Bliss, *Turkish Cruelties upon the Armenian Christians: A Reign of Terror, from Tartar Huts to Constantinople Palaces*, Des Moines, Iowa, 1896.

- Ehret J., *Die Anfänge der Basler Mission in Russland 1820–1825*, dans : *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 1951, Bd. 50, 113-145.
- Elišë, *Vardani ew Hayoc' Paterazmi masin* (sur Vardan et la guerre arménienne), trad. et commenté par Ter-Minassyan Y., Erevan, 1989.
- Elišë, *History of Vardan and the Armenian War*, trad. anglais par Robert W. Thomson, Cambridge, 1982.
- Enezian G., *Les connaissances médico-pharmaceutiques de l'Antiquité et du Moyen-Âge à travers les manuscrits arméniens*, Rheinfelden, 1982.
- Īnt'erc'wack' i surb groc' Hin Ktakarani, Šuši, 1829 (Lectures de la sainte Ecriture de l'Ancien Testament, Chouchi, 1829, grabar).
- Erek' xösakc'ut'iunk' min min K'ahanayi, min ašxarhakan marđo hetn, Moskov, 1840 (Trois dialogues d'un prêtre avec un laïc sur le chemin du salut), Moscou, 1840, traduction en langue vernaculaire).
- Erkri jayn (Appel de la patrie), Tbilisi, 28, 29 décembre, 1907.
- Eusebius von Caesarea, *Kirchengeschichte*, VI 46, 2-3, München, 2012.
- Federer William J., *Treasury of Presidential Quotations*, St. Louise, Missouri, 2004.
- Feigel Uwe, *Das evangelische Deutschland und Armenien: Die Armenierhilfe deutscher evangelischer Christen seit dem Ende des 19. Jahrhunderts im Kontext der deutsch-türkischen Beziehungen*, Göttingen, 1989.
- Fichter H., *An die schweizerischen Väter und Mütter der armenischen Waisen in Anatolien: Bericht von Pfarrer Fichter, in Basel, über seine Reise nach Anatolien, vom 9. Juni bis 16. Oktober 1897*, Neuchâtel, 1898.
- Flavius Josephus, *Der Jüdische Krieg und kleinere Schriften*, trad. par Otto Güthling, Wiesbaden, 2014.
- Idem, *Jüdische Altertümer*, trad. par Dr. Heinrich Clementz, XV, p. 723, Wiesbaden, 2011.
- Frayne D. R., *The Royal Inscriptions of Mesopotamia, Early Periods*, Vol. 2, *Sargonic and Gutian Periods (2334–2113 BC)*, Toronto, 1993, 129-131.
- Galoyan G., *Hayastanə Mec Terut'yunneri Ašxarhakalakan Ař'akatunnerum XVI daric' 1917 t'* (L'Arménie dans la dispute impérialiste des grandes puissances du XVI^e siècle jusqu'à 1917), Erevan, 2004.
- Gazer R. H., *Die Reformbestrebungen in der Armenisch-Apostolischen Kirche im ausgehenden 19. und im ersten Drittel des 20. Jahrhunderts*, Göttingen, 1996.
- Idem, *Studien zum kirchlichen Schulwesen der Armenier im Kaukasus*, I, 19. Jh., Berlin, 2012.

- Ghapantsyan G., *Hayoc' lezvi patmut'yun* (Histoire de la langue arménienne), Erevan, 1961.
- Ghazakhetsyan Vladimir, *Hayastani Soc'ialistakan Xorhrdayin Hanrapetut'yan tarack'ayin-sahmanayin himnaxndirnerə (1921)* (Les problèmes territoriaux et frontaliers de la république soviétique d'Arménie, 1921), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, IV, livre I, Erevan, 2010.
- Ghazar Parpetsi, *Hayoc' Patmut'iun* (Histoire des Arméniens), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, II, Antélias, Liban, 2003.
- Gisinger F., *Die Erdbeschreibung des Eudoxos von Knidos*, Wiesbaden, 1921.
- Godet G., *Les Souffrances de l'Arménie*, Neuchâtel, 1896.
- Göttingische Anzeigen von gelehrten Sachen, Bd. II., 1817.
- Gottschlich J., *Beihilfe zum Völkermord. Deutschlands Rolle bei der Vernichtung der Armenier*, Berlin, 2015.
- Grayson A. K., *Assyrian Rulers of the Third and Second Millennia BC (to 1115 BC)*, *The Royal Inscriptions of Mesopotamia: Assyrian Periods*, Vol. I, Toronto-Buffalo-London, 1987.
- Idem, *Assyrian Rulers of the Early First Millennium BC I (1114–859 BC)*, *The Royal Inscriptions of Mesopotamia: Assyrian Periods*, Vol. II, Toronto-Buffalo-London, 1991.
- Idem, *Assyrian Rulers of the Early First Millennium BC II (858–754 BC)*, *The Royal Inscriptions of Mesopotamia: Assyrian Periods*, Vol. III, Toronto-Buffalo-London, 1996.
- Grigoryan G., *Hayastani ankaxut'yan verakangnumə ev amrabndumə Bagratunineri örök'* (Le rétablissement et le renforcement de l'indépendance de l'Arménie sous le règne de Bagratuni), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan, 2014.
- Gross A., *Missionare und Kolonisten. Die Basler und die Hermannsburger Mission in Georgien am Beispiel der Kolonie Katharinenfeld, 1818–1870*, Hamburg, 1998.
- Gust W., *Imperium der Sultane: Eine Geschichte des Osmanischen Reichs*, Wien, 1995.
- Güterbock H. G., *Actes de Suppiluliuma*, rédaction de Mursili II, dans : *Journal of Cuneiform Studies*, 10, 1956.
- Hage W., *Das orientalische Christentum*, Stuttgart, 2007.
- Haigis P./Hummel G., *Schwäbische Spuren im Kaukasus. Auswandererschicksale*, Metzgingen, 2002.
- Hamařot baragirk' i grabarə yašxarhabar, Šuši, 1830 (Dictionnaire abrégé de grabar en langue populaire, Chouchi, 1830).

- Hamaröt k'nnutiun k'ristonēakan havatoc' ew mahmetakan krōni, ašxarhabar, Moskov, 1831* (Court examen de la foi chrétienne et de la religion mahoméenne, Moscou, 1831, traduit en langue vernaculaire).
- Hamarötut'iun haykakan k'erakanut'ean, Šuši, 1829* (Abrégé de grammaire arménienne, Chouchi, 1829, en grabar ancien arménien).
- Hambaryan A. et Sargsyan S., *Armenakan Kusak'ut'yun* (Le parti Arménakan), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Hawak'umn astwacayin vkayut'eanc' yałags amenayn usmanc' k'ristonēakan hawatoc', Šuši, 1829* (Collection des témoignages divins pour toute étude de la foi chrétienne, Chouchi, 1829, colonnes parallèles en grabar et langue vernaculaire).
- Hay Žolovrdi *Patmut'yan K'restomatia. Hnagowyn žamanakneric' minčew K'h. 298 t'vakana* (Chrestomathie de l'histoire arménienne. Des temps anciens à 298 après J.-C.), I, Erevan, 2007.
- Hayazn T. et Ghazaryan G., *1000 Hayazgi Generalner, Covakalner, Kensagrahan Hanragitaran* (1000 généraux arméniens, amiraux, encyclopédie biographique), Erevan, 2009.
- Haykakan galt'avayrerə mijnadarum* (Les colonies arméniennes au Moyen Âge), Égypte (Avagyan K.), Syrie-Mésopotamie (T'op'uzyan H. et Öhanyan S.), Iran (Bayburdyan V.), Inde (Bayburdyan A.), Crimée (Barxutaryan V.), Pologne et Ukraine occidentale (Xačatryan V.), Smyrne (Xařatyan A.), Constantinople (Xačatryan A.), Italie (Zeliyan L.), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Yerevan, 2014.
- Hayrapetyan A., *Parskahpatak hayeri verabnakec'umə Arewelyan Hayastani Rūstastanin anc'ac šřjannerum* (Le déplacement des Arméniens perses dans les territoires d'Arménie orientale annexés par les Russes), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Hayruni A., *Die Armenische Frage und der Genozid an den Armeniern in der Türkei (1913–1919)*, Erevan, 2004.
- Herders grosser Bibelatlas*, édition allemande, éd. par Othmar Keel/Max Küchler, Milan, 1989.
- Herm G., *Der Balkan, Das Pulverfass Europas*, Düsseldorf, 1993.
- Hesemann M., *Völkermord an den Armeniern: Mit unveröffentlichten Dokumenten aus dem Geheimarchiv des Vatikans über das grösste Verbrechen des Ersten Weltkriegs*, München, 2015.
- Hirsch H., *Die Inschriften der Könige von Agade*, dans : Ernst Weidner (Publ.) : *Archiv für Orientforschung*, Band 20, Ernst Weidner Verlag, Graz, 1963, t. 20.

- Histoire d'Arménie par le patriarche Jean VI, dit Jean Catholicos*, traduite de l'arménien en français par M. J. Saint-Martain, ouvrage posthume, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, Félix Lajard, Paris, MDCCCXLI (1841).
- Hittite Historiography: A Survey*, dans : *Respectives on Hittite Civilization: Selected Writings of Hans Gustav Güterbock*, ed. par Harry A. Hoffner, JR and Irving L. Diamond, The Oriental Institute of the University of Chicago, Assyriological Studies, No. 26, Chicago, Illinois, 1997.
- Hoffmann A., *Im türkischen Kerker. Wie ich Garabed Thoumajan fand. Eine armenisch-türkische Geschichte von Adolf Hoffmann*, Berlin, 1897.
- Hofmann T., *Annäherung an Armenien, Geschichte und Gegenwart*, München, 2006.
- Idem, *Armenier in Berlin – Berlin und Armenien: Der Beauftragte des Senats von Berlin für Integration und Migration*, Berlin, 2005.
- Idem, *Die Armenier. Schicksal, Kultur, Geschichte*, Nürnberg, 1993.
- Hovhannes Draskhanakerttsi, *History of Armenia*, éd. et trad. avec une introduction et des notes de Rev. Krikor H. Maksoudian, Atlanta, 1987.
- Hovhannes Draskhanakerttsi, *Hayoc' Patmut'iun* (Histoire des Arméniens), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, XI, Antélias, 2010.
- Hovhannissyan G., *Hnčakyan Kusak'ut'yan Patmut'yun* (L'histoire du parti Hentchak), Erevan, 2012.
- Hovhannissyan N., *Hayoc' c'elaspanut'yuna arabakan patmagitut'yan luysi nerk'o* (Le génocide des Arméniens du point de vue de la science historique arabe), Erevan, 2004.
- Idem, *Sult'an Abdul Hamid II-i hakahaykakan k'atak'akanut'yunn arabakan žamanakacic' patmagitut'yan gnahatmamb* (La politique anti-arménienne du sultan Abdul Hamid II dans l'estimation de l'historiographie arabe contemporaine), dans : *Patma-Banasirakan Handes*, No.1, Erevan, 1987.
- Ishkhanyan R., *Hay Girk'ə 1512–1920* (Le Livre arménien 1512–1920), Erevan, 1981.
- Idem, *On the Origin and Earliest History of the Armenian People*, trad. par N. Ouzounian, Montreal, 1989.
- Jacoby Felix, *Die Fragmente der griechischen Historiker. Genealogie und Mythographie: A. Vorrede, Text, Addenda, Konkordanz*, 1ère partie, 1, Berlin, 1923.
- Jensen P., *Hittiter und Armenier, mit zehn lithographischen Schrifttafeln und einer Übersichtskarte*, Strassburg, 1898.

- Jensen R. B., *The Battle against Anarchist Terrorism: An International History, 1878–1934*, Cambridge, 2014.
- John N. Wilford, *Site in Turkey Yields Oldest Cloth Ever Found*, dans : *The New York Times*, July 13, 1993, C1.
- Jorga N., *Geschichte des Osmanischen Reiches*, I, II, Frankfurt, 1990.
- Joseph von Fink, *Über die politischen Unterhandlungen des Churfürsten Johann Wilhelm von der Pfalz zur Befreiung der Christenheit in Armenien vom Joche der Ungläubigen, von 1698–1705*, München, 1829.
- Karapetyan B., *Šuši Berdak'atak'ə* (Château-ville Chouchi), Erevan, 2000.
- K'aroz Avag Urbat' Orin Hamar. Mer P'rkič Yisusi K'ristosi Čarčaranac' Ew Mahtwan Veray, Šuši, 1833 (Prédication du Vendredi-Saint, sur la souffrance et la mort de notre seigneur Jésus-Christ, Chouchi, 1833, traduit en langue vernaculaire).
- K'erakanut'iun haykazean lezvi, yörineal i Mik'ayēl vardapetē Čamčeanč', Šuši, 1833 (Grammaire de la langue arménienne, éditée par le vardapet Mik'ayēl Čamčeanč', Chouchi, 1833, grabar).
- Kanonk' Tearn Hovhannisi Imastasiri Hayoc' Kat'olikosi Gluxk' XXXII (Canoons du catholicos Hovhannēs du philosophe Öcnec'i en 32 chapitres), dans : *Kanonagirk' Hayoc'* (Livre du Canon arménien), I, v. Vazgen Hakobyan, Erevan, 1964.
- Karč'aröt alöt'k'ner šabat'i amēn mēk örin hamar, Moskov, 1840 (Courtes prières pour tous les jours de la semaine, Moscou, 1840, en langue vernaculaire).
- Katterfeld A., *Felician von Zarembo, Ein Christuszeuge im Kaukasus*, Basel, 1939.
- Kawerau P., *Amerika und die Orientalischen Kirchen*, Berlin, 1958.
- Keilschrifturkunden aus Boghazköi, Berlin, 1921–1975, I–XL, [KUB], Keilschrifttexte aus Boghazköi, I–XIX, [KBo], Leipzig, 1923–1975.
- Kévorkian R. H., Ternon Y., *Mémorial du Génocide des Arméniens*, Paris, 2014.
- Khatchikyan L., *Artazi haykakan išxanut'yunə ew Corcori d'proc'ə* (La principauté arménienne d'Artaz et l'école de Dzordzor), dans : *Banber Matenadarani*, Erevan, 1973.
- Khudinyan G., *Hay Helap'oxakan Dašnacc'ut'yun* (Fédération révolutionnaire arménienne), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Kieser H.-L., *Betroffenheit, Aufbruch und Zeitzeugnis. Basels Verbindungen mit Urfa 1897–1922*, dans : *Die Armenische Frage und die Schweiz (1896–1923)*

- (La question arménienne et la Suisse (1896–1923)), éd. par H.-L. Kieser, Zürich, 1999.
- Idem, *Die Schweiz des Fin de Siècle und „Armenien“*. *Patriotische Identifikation, Weltbürgertum und Protestantismus in der schweizerischen philarmenischen Bewegung*, dans : *Die Armenische Frage und die Schweiz (1896–1923)* (La question arménienne et la Suisse (1896–1923)), éd. par H.-L. Kieser, Zürich, 1999.
- Kirakossian A., *British Diplomacy and the Armenien Question: From the 1830s to 1914*, Princeton et London, 2003.
- Idem, *The Armenian Massacres 1894–1896, British Media Testimony*, Dearborn, 2008.
- Idem, *The Armenian Question and the Armenian Genocide*, Erevan, 2006.
- Idem, 1895 t'. *mayisyan barenorogumneri cragirə* (Le projet de réforme du mois de mai de l'année 1895), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Idem, *Arewmtahayut'yan halacank'neri sastkac'umə 1890-akan t'vakanneri skzbin* (Le renforcement des persécutions des Arméniens occidentaux au début des années 1890), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Idem, *Babə Alii C'uyç'ə. Hayeri kotoracnerə 1895 t'* (La manifestation de Báb-iali. Les massacres d'Arméniens en l'an 1895), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Idem, *Zangvacayin č'arđeri nor alik'ə* (La nouvelle vague de massacres étendus), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Idem, *Sasuni 1893–1894 t't' ink'napaştpanakan marterə ew hayeri zangvacayin kotoracneri skizbə* (Les combats d'autodéfense de Sassoun dans les années 1893–1894 et le début des massacres de masse d'Arméniens), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan 2010.
- Kirakosyan G., *Hayastanə ew t'urk'menakan Koyunlu c'elərə*, dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan, 2014.
- Idem, *Lenk T'imuri aršavank'nerə Hayastan* (Les invasions de Timour Lenk en Arménie), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan, 2014.
- Idem, *Hayoc' Ekelec'in XV. darum, Kat'olikosakan At'ori verahastatumə Ėjmiacnum* (L'Église arménienne au XV^e siècle. La reconstitution du catholicos à Etchmiadzine), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan, 2014.
- Kitur A., *Patmut'iun S. D. H. Kusacc'ut'ean* (Histoire du parti s[ocial]-d[émocrate] H[nchakean]), I-II, Beyrouth, 1962-1963.

- Köbi der Lückenbüsser im Dienste des Lebens*, éd. par P. Schütz, Kassel, 1953.
- Kogian L. S., *Hayoc' Ekelec'in min'ew P'loretean Žolovə* (L'Église arménienne jusqu'au Concile de Florence), Beyrouth, 1961.
- Koriun, *Beschreibung des Lebens und Sterbens des hl. Lehrers Mesrop*, dans : *Bibliothek der Kirchenväter*, Arm. Vā I, *Eine Auswahl patristischer Werke in deutscher Übersetzung*, éd. par O. Bardenhewer, K. Weyman, J. Zellinger, 1927.
- Koriun Vardapet, *Patmut'iun Varuc' Ew Mahowan Arn Eranelwoy Srbowyn Mesropay Vardapeti Meroy Targmanči* (L'histoire de la vie et de la mort du Saint vardapet Mesrop), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, I, Antélias, Liban, 2003.
- Kostandyan E. et Hovhannisyān R., *Haykakan Harc'a ew mijazgayin divanagitut'yunə* (La question arménienne et la diplomatie internationale), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Idem, *Zeyt'uni 1895–1896 t't'. apstambut'yunə* (Le soulèvement de Zeïtoun dans les années 1895–1896), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Idem, *Azatagrakan xmbakneri jewavorumə ew gorcunewt'yan əndlaynumə Arewmtyan Hayastanum* (La formation et la phase initiale de l'activité des groupes de libération en Arménie occidentale), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Krafft-Bonnard A., *École arménienne Begnins et Genève*, Genève, 1925.
- Idem, *École Arménienne Begnins et Genève*, Lausanne, 1928.
- Idem, *Arménie, Suisse et Société des Nations en 1924*, Genf, 1924.
- Idem, *Armeniens Stunde*, Basel, 1922.
- Idem, *Die Schweiz und Armenien 1919–1920*, Genf, 1920.
- Idem, *Les cinq étapes d'un drame 1878 à 1943*, Genève, 1944.
- Künzler J., *Dein Volk ist mein Volk. Das Lebensbild einer Heldin seltener Art, der Danin Karen Jeppe*, Basel/Leipzig, 1939.
- Idem, *Dreissig Jahre Dienst im Orient*, éd. par E. Riggenbach, Basel, 1933.
- Idem, *Im Lande des Blutes und der Tränen: Erlebnisse in Mesopotamien während des Weltkrieges (1914–1918)*, éd. par H.-L. Kieser, Zürich, 1999.
- Idem, *Seltsame Lebensgeschichte eines syrischen Mönches*, Potsdam, 1922.
- Idem, *Berichte aus Urfa*, Teil 1 und 2, éd. par Kirchgemeinde Hundwil, 2015.
- Gedenkjahr 1915–2015, Jakob Künzler in Urfa*, éd. par Kirchgemeinde Hundwil, 2015.
- Kutvirt Th. O., *The Emergence and Acceptance of Armenia as a Legitimate Missionary Field*, dans : *The Armenien Review*, 37, No. 3, Boston, 1984.

- Idem, *The Establishment of an American Protestant Mission to the Armenians (1810–1830)*, dans : *The Armenian Review*, Boston, 1972, Vol. 25, No 3 (99), 35.
- L'assassinat du Père Salvatore par les soldats turcs*, témoignage d'Aghassi, un des quatre chefs de l'insurrection de Zeïtoun, trad. de l'arménien par Archag Tchobanian avec une préface de Pierre Quilliard, Paris, 1897.
- Lanne P., *Armenien: Der erste Völkermord des 20. Jahrhunderts*, München, 1977.
- Léo, *Patmut'iun Ľarabati Hayoc' T'emakan Hogewor Dbroc'i 1838–1913* (Histoire de l'école diocésaine pour clercs arménienne à Karabagh 1838–1913), Tbilisi, 1914.
- Lepsius J., *Armenien und Europa. Eine Anklageschrift wider die christlichen Grossmächte und ein Aufruf an das christliche Deutschland*, Berlin, 1896.
- Idem, *Bericht über die Lage des armenischen Volkes in der Türkei*, Potsdam, 1916.
- Idem, *Der Todesgang des armenischen Volkes*, Potsdam, 1919.
- Idem, *Die armenischen Reformen*, dans : *Mesrop, Zeitschrift der Deutsch-Armenischen Gescellschaft*, I, juillet-août, Wien, 1914.
- Libaridian G. J., *Die Planung des Völkermordverbrechens und die Ideologie der „Jungtürkischen“ Bewegung*, dans : *Das Verbrechen des Schweigens, Die Verhandlung des türkischen Völkermords an den Armeniern vor dem ständigen Tribunal der Völker*, éd. par Tessa Hofmann, Göttingen, 1985.
- Luther Handbuch*, éd. par Albrecht Beutel, Tübingen, 2005.
- M. Brosset, *Collection d'historiens arméniens I*, St. Petersbourg, 1874.
- MacColl Malcolm, *The Sultan and the Powers*, London, New York et Bombay, 1896.
- Macler F., *Histoire universelle par Étienne Asoghik de Taron*, Paris, 1917.
- Magazin für die neueste Geschichte der evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, Basel, 1822.
- Magazin für die neueste Geschichte der evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, Anh. N. 1, Basel, 1830.
- Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, Beilage [sic!] N. II, Basel, 1831.
- Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, Basel, 1836.
- Majoros F./Rill B., *Das Osmanische Reich (1300–1922). Die Geschichte einer Grossmacht*, Regensburg, 1994.

- Malcolm MacColl Rev., *England's responsibility towards Armenia*, 2^{ème} éd., London, 1895.
- Mallory J. P., *In Search of the Indo-Europeans: Language, Archaeology and Myth*, London, 1989.
- Manoukian A., *Hayrenik'i Azatagrut'ean Banakin Hamozwac Zinworners* (L'armée des combattants convaincus par la libération de la patrie), Genève, 2014.
- Material zur Beurteilung des Schicksals der Armenier im Jahre 1915*, publié par Geschäftsleitenden Ausschuss des Schweizerischen Hilfswerks 1915 für Armenien, Basel, 1915.
- Mattéos Ourhayetsi, *Zamanakagrut'yun* (Chronologie), traduction arménienne orientale par H. Bartikyan, Erevan, 1973.
- Mattéos Yedesiatsi (Ourhayetsi), *Armenia and the Crusades, Tenth to Twelfth Centuries: The Chronicle of Matthew of Edessa*, éd. et trad. par A. E. Dostourian, préface de Krikor H. Maksoudian, New York, 1993.
- Matthieu d'Édesse, *Chronique de Matthieu d'Édesse*, trad. par Ed. Dulaurier, Paris, 1858.
- Matuz J., *Das Osmanische Reich. Grundlinien seiner Geschichte*, Darmstadt, 1990.
- Mécérian J., *Le génocide du peuple arménien*, Beyrouth, 1965.
- Meissner A., *Martin Rades „Christliche Welt“ und Armenien. Bausteine für eine internationale Ethik des Protestantismus*, Berlin, 2010.
- Melk'i mecalaluyn ew zòranaluyn hamar, Moskov, 1840* (Zum Wachsen und Gedeihen der Sünde, Moscou, 2^e édition, 1840, 24 traduites en langue vernaculaire).
- Melk'n Xaġ Aneloy Ban Ća, Šuši, 1833* (Die Sünde ist kein Spiel, Chouchi, 1833, traduites en langue vernaculaire).
- Merten K., *Untereinander, nicht nebeneinander: Das Zusammenleben religiöser und kultureller Gruppen im Osmanischen Reich des 19. Jahrhunderts*, Berlin, 2014.
- Metzler J., *Nicht erfüllte Hoffnungen in Persien*, dans : *Sacrae Congregationis de Propaganda Fide Memoria Rerum* (SCDPFMR), I/1, 1622-1972, Wien, 1979.
- Meyer K., *Armenien und die Schweiz. Geschichte der schweizerischen Armenierhilfe, Dienst an einem christlichen Volk*, Bern, 1974.
- Moses von Chorene, *Des Moses von Chorene Geschichte Gross-Armeniens*, traduit de l'arménien par M. Lauer, Regensburg, 1869.

- Moussa Prince, *Un génocide impuni, l'Arménocide : Introduction*, Beyrouth, 1976.
- Movses Khorenatsi, *Patmut'iun Hayoc'* (Histoire des Arméniens), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, II, Antélias, 2003.
- Muradyan H., *Arewmtyan Hayastanə Osmanyān Barep'oxumneri* (T'anzimāt') *šrjanum* (L'Arménie occidentale au sein de l'ère de réforme ottomane (Tanzimat)), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Mutafian C., *La Cilicie au carrefour des empires*, tomes I-II, Paris, 1988.
- Idem, *Le Royaume Arménien de Cilicie XII^e-XIV^e siècle*, Paris, 1993.
- Nalbandian L., *The Armenian Revolutionary Movement. The Development of Armenian Political Parties through the Nineteenth Century*, Los Angeles, 1963.
- Nansen F., *Betrogenes Volk: Eine Studie durch Georgien und Armenien als Oberkommissar des Völkerbundes*, Leipzig, 1928.
- Nerses Chnorhali, *Nersēs Šnorhali, Āndhanrakan T'ult'k' S. Nersisi Šnorhalwoy* (Les encycliques de saint Nerses Chnorhali), Jérusalem, 1871.
- Nersessian V., *Die christologische Position der Armenisch-Apostolischen Kirche*, dans : *Die Kirche Armeniens: Eine Volkskirche zwischen Ost und West*, éd. par Friedrich Heyer, Stuttgart, 1978.
- Idem, *Leben und Werk des hl. Nerses Clajensis mit dem Beinamen Schnorhali*, dans : *Die Kirche Armeniens: Eine Volkskirche zwischen Ost und West*, éd. par Friedrich Heyer, Stuttgart, 1978.
- Nersissyan M., *Hayoc' c'elaspanut'yan anherk'eli p'aster* (Documents irréfutables sur le génocide arménien), Erevan, 2005.
- Nor Ktakaran Tearn Meroy Yisusi K'ristosi, Moskov, 1834* (Nouveau Testament de notre Seigneur Jésus-Christ, Moscou, 1834, colonnes parallèles en grabar et langue vernaculaire).
- Oghlukian A. (alias Manoukian Abel), *Matenagrakan Hetazötut'iunner Movsēs Vartapet Erzncac'woy Grakan Arelcvaci Šurj* (Recherches sur les archives littéraires du vardapet Movses Yerznkatsi), Etchmiadzine, 2001.
- Ormanian M., *Azgapatum* (Histoire nationale), I, Constantinople, 1912 ; II, Constantinople, 1914 ; III, Jérusalem, 1927.
- Idem., *At'or Hayastaneayc'* (Le [Saint-]Siège d'Arménie), Etchmiadzine, 1972.
- Idem, *The Church of Armenia*, Montreal, 2000.
- Idem, *L'Église arménienne*, Paris, 1910.
- Ottoman Armenians: Life, Culture, Society*, I, éd. par Vahé Tachjian, Berlin, 2014.

- P. Vergilius Maro, *Aeneis*, latin-allemand, éd. et trad. par Gerhard Fink, Regensburg, 2005.
- Pagel A., *Licht im Osten. Zeugen Jesu Christi in Russland*, Marburg, 1990.
- Panian K., *Goodbye, Antoura: A Memoir of the Armenian Genocide*, Stanford, 2015.
- Patkarian R. (non cité dans l'original), *Vardapetaran Hayastani Azatagrut'ean* (Directives pour la libération de l'Arménie), Marseille, 1889.
- Idem, *Vardapetaran Hayastani Azatagrut'ean* (Directives pour la libération de l'Arménie), Marseille, 1891.
- Idem, *Vardapetaran Hayastani Azatagrut'yan* (Directives pour la libération de l'Arménie), Erevan, 1989.
- Patmagirk' Kturiini (Livre d'histoire de Gürün), Antélias, 2014.
- Patmut'iun surb groc' arareal hama'ōt' harc'mambk' ew patasxaneōk' yalags de'rahasak mankanč', t'argmanēal i řus lezwē i prn. Yarut'iunē Davt'ian Ju'laec'woy, Šuši, 1828 (Histoire de l'Écriture sainte en courtes questions et réponses pour la jeunesse, traduit du russe par Messieurs Haroutioun Davtian de Jugha, Chouchi, 1828).
- Paylasyan S., *Amerikac'i Bolok'akan Misionarneri Gorcuneut'yunn Ōsmanyān Kaysrut'yunum* (Le travail missionnaire des missionnaires américains dans l'Empire ottoman), dans : *Banber Hayastani Arxivneri*, Erevan, 2005, Nr. 1, 120 ; *Banber Hayastani Arxivneri*, Erevan, 2006, Nr. 2, 119.
- Petrowicz G., *Die Fratres Unitores und die Armenische Kirche*, dans : *Handes Amsorya*, 1969.
- Pfister R., *Kirchengeschichte der Schweiz*, t. 3, Zürich, 1984.
- Piranian M., *Die Vernichtung eines Christlichen Volkes: Eine Zusammenstellung glaubwürdiger Berichte über die gegenwärtigen Metzereien in Armenien*, Thalwil, 1915.
- Pjotrowski B., *Urartu*, trad. allemande par Gerhard Doerfer, München, 1980.
- Plutarch, *The Life of Lucullus*, dans : *Parallel Lives*, trad. par Bernadotte Perrin, London, 1914.
- Idem, *The Life of Crassus*, dans : *Parallel Lives*.
- Idem, *Themistocles and Camillus. Aristides and Cato Major. Cimon and Lucullus*, dans : *Parallel Lives*, II, trad. par Bernadotte Perrin, Loeb Classical Library 47, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1914.
- Poghossyan V., *Hayoc' c'elspanut'yan a'rajin p'ulə fransiakan patmagitut'yan ew hasarakakan-k'atak'akan mtk'i gnahatmamb (XIX dari verj - XX dari skizb)* (La première phase du génocide arménien dans une perspective sociopolitique française (de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle)), Erevan, 2011.

- Quelques documents sur le sort des Arméniens en 1915*, publié par le Comité de l'œuvre de secours 1915 aux Arméniens, Librairie genevoise A. Eggimann, Genève, 1916.
- Ragaz L., *Mein Weg*, I., Zürich, 1952.
- Rapport des missionnaires bâlois parmi les mahométans*, dans : *Magazin für die neueste Geschichte der Evangelischen Missions- und Bibelgesellschaften*, Basel, 1830.
- Rapport sur l'œuvre des Comités suisses de Secours en faveur des Arméniens, 1896-1897*, publié par le Bureau central de Neuchâtel, 1897.
- Rapport sur l'œuvre des Comités suisses de Secours en faveur des Arméniens, 1897-1898*, Neuchâtel, 1898.
- Rapport sur l'œuvre des Comités suisses de Secours en faveur des Arméniens, 1899-1900*, publié par le Bureau central de Neuchâtel, 1901.
- Rapport sur l'œuvre des Comités suisses de Secours en faveur des Arméniens, 1901-1904*, Neuchâtel, 1904.
- Saare F./Herzfeld E., *Iranische Felsreliefs, Aufnahmen und Untersuchungen von Denkmälern aus alt- und mittelpersischer Zeit*, Berlin, 1910.
- Safrastyan R., *Ōsmanyān kaysrut'yun. C'elspanut'yan cragri cagumnabanut'iunə* (L'Empire ottoman : la généalogie du programme de génocide (1876-1920)), Erevan, 2009.
- Idem, *Ottoman Empire: The Genesis of the program of Genocide (1876-1920)*, [Genesis], Erevan, 2011.
- Idem, *Hayoc' C'elspanut'yan hamityan cragira* (Le programme hamidique du génocide envers les Arméniens), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Sahagian D., *Die Evangelische Armenische Kirche*, dans : *Die Kirche der Welt, die Kirche Armeniens*, Bd. XVIII, éd. par Friedrich Heyer, Stuttgart, 1978.
- Sahakian A., *Diuc'aznakan Urfan ew ir Hayordinerə* (Ourfa l'héroïque et ses fils arméniens), Antélias, 2014.
- Samuelian M., *Historisch-kritische Abhandlung über das schon im Beginne des Christenthums bekannt gewesene, wunderthätige, ohne menschliche Kunst gefertigte, hochheilige Bild unseres Herrn und Heilandes Jesu Christi, das er selbst kurz vor seinem Leiden dem Könige Abgar von Armenien nebst einem Briefe nach Edessa gesandt hat*, Wien, 1847.
- Samvelyan T., *Hayoc' cagumə - hin u nor albyurneri ew tesut'yunneri aknark* (Les origines arméniennes - un aperçu des sources et théories anciennes et modernes), Erevan, 2000.

- Sargsyan S., *Vani 1896 t'. herosakan ink'napastpanut'yuna* (L'autodéfense héroïque de Van en l'an 1896), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, III, livre I, Erevan, 2010.
- Sarkissian K., *The Council of Chalcedon and the Armenian Church*, Antelias, Lebanon, 1984.
- Šat harkavor harc'munk'ner amēn mardoy hamar, Šuši, 1832 (Questions très importantes pour tout le monde, Chouchi, 1832, traduites en langue vernaculaire).
- Schenkel K., *Jakob Künzler, ein Appenzeller – wird zum Lebensretter von vielen tausend Armenier-Kindern*, éd. par Bund schweizerischer Armenierfreunde, Bern, 1950.
- Idem, *Jakob Künzler. Der Grosse Lebensretter*, Bern, 1951.
- Schlatter W., *Geschichte der Basler Mission, 1815–1915. Mit besonderer Berücksichtigung der ungedruckten Quellen, I, Die Heimatgeschichte der Basler Mission*, Basel, 1916.
- Schmidt J., *Die Urheimat der Indogermanen und das europäische Zahlensystem*, Weimar, 1890.
- Sebeos' History, trad. et éd. par R. Bedrosian, New York, 1985.
- Sebeos, *Patmut'iun* (Histoire), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, IV, Antélias, 2005.
- Idem, *Histoire d'Heraclius par l'évêque Sebeos*, traduite de l'arménien et annotée par Frédéric Macler, Paris, 1904.
- Idem, *Zur Geschichte Armeniens und der ersten Kriege der Araber, aus dem Armenischen des Sebeos*, trad. par H. Hübschmann, Leipzig, 1875.
- Idem, *Patmut'iun Sebēosi* (L'histoire de Sebeos), éd. par Abgaryan G. W., Erevan, 1979.
- Shahnazaryan A., *Hayastanā monkolakan aršavank'neri ew tirapetut'yan šrjanum* (L'Arménie à l'époque des invasions mongoles et sous leur domination), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan, 2014.
- Sir Philipp Currie, *Sentence on Colonel Mazhar Bey for murder of Padre Salvatore*, dans : *Further Correspondence Respecting the Asiatic Provinces of Turkey*, Turkey, Nr. 1, 1898.
- Sirt Mardoy or ē Tač'ar Astucoy kam Gorcaran Satanayi, Šuši, 1833 (Le cœur de l'homme, temple de Dieu ou instrument de Satan, Chouchi, 1833, traduit en langue vernaculaire).
- Smith E. and Dwight H. G. O., *Researches of the Rev. E. Smith and Rev. H. G. O. Dwight in Armenia*, Boston, 1833.
- Sollberger E., Kupper J.-R., *Inscriptions royales sumériennes et akkadiennes*, Paris, 1971.

- Srboyn Kiurli Erusalēmac'voy hayrapeti Č'ar vasn Tasn Hramanean Hawatoy, Šuši, 1833 (Discours de St. Cyrille de Jérusalem sur les dix commandements de la foi, Chouchi, Réédition, 1833, grabar).
- Strabon, trad. par H. Adjaryan, Erevan, 1940.
- Stucky C., „Maïrig“, *Marie Zenger, Seize ans chez les orphelins arméniens à Sivas* (préface de Léopold Favre), Genève, 1915.
- Surb Awetaran est Matt'ēosi, Moskov, 1831 (Saint Évangile selon Matthieu, Moscou, 1831, colonnes parallèles en grabar et langue vernaculaire).
- Suttner C. E., *Eine „ökumenische Bewegung“ im 12. Jahrhundert und ihr bedeutendster Theologe, der armenische Katholikos Nerses Schnorhali*, dans : *Kle-ronomia* (Thessaloniki), VII, 1975.
- Thovma Artsruni, *Patmut'iun Tann Arcruneac'* (Histoire de la maison des Ardzrouni), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, XI, Antélias, 2010.
- Tasn ew vec' karč'arōt k'arozner*, Moskov, 1840 (Seize courtes prédications, Moscou, 2^e édition, 1840, traduction en langue vernaculaire).
- Ter-Minassian A., *Une famille d'Amiras Arméniennes : Les Dadian*, dans : *Histoire économique et sociale de l'Empire ottoman et de la Turquie (1326–1960)*, Collection Turcica, vol. VIII, Louvain, 1995.
- Ter-Mkrtschian K., *Die Paulikianer im Byzantinischen Kaiserreiche und Verwandte Ketzzerische Erscheinungen in Armenien*, Leipzig, 1893.
- Ternon Y., *Tabu Armenien. Geschichte eines Völkermords*, Berlin, 1981.
- Tetrak Aybubenaran*, Šuši, 1834 (Carnets ABC, Chouchi, 1834, traduit en langue vernaculaire).
- The Doctrine of Addai the Apostle: The Armenian Version*, trad. angl. par Deleanu Daniel, Toronto, 2012.
- The Establishment of an American Protestant Mission to the Armenians (1810–1830)*, dans : *The Armenian Review*, 25, No. 3, Boston, 1972.
- The Heritage of Armenian Literature: From the Oral Tradition to the Golden Age*, vol. I, éd. Hacikyan A., Basmajian G., Franchuk E., Ouzounian N., Detroit, 2000.
- The Heritage of Armenian Literature: From the Sixth to the Eighteenth Century*, vol. II, éd. Hacikyan A., Basmajian G., Franchuk E., Ouzounian N., Detroit, 2002.
- The Heritage of Armenian Literature: From the Sixth to the Eighteenth Century*, vol. III, éd. Hacikyan A., Basmajian G., Franchuk E., Ouzounian N., Detroit, 2005.
- Thovma Artsruni, *History of the House of Artsrunik*, trans. et éd. par Robert W. Thomson, Detroit, 1985.

- Van der Vat Odulphus, *Die Anfänge der Franziskanermission und ihre Weiterentwicklung im Nahen Orient und in den mohammedanischen Ländern während des 13. Jahrhunderts*, Werl in Westf., 1934.
- Vardanyan V., *Alt'amari Kat'olikosut'yun* (Le catholicos d'Aghtamar), dans : *K'ristonya Hayastan, Hanragitaran* (Encyclopédie : Arménie chrétienne), Erevan, 2002.
- Idem, *Bagratunyac' T'agavorut'yan verelk'n u hzorac'uma (X dari 30-akan t'vakanneric' – XI dari skizb)* (L'escalade et le renforcement de l'Empire bagratide (à partir des années 30 du X^e jusqu'au commencement du XI^e siècle)), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan 2014.
- Vardapetut'iun K'ristosi Xaçin Hamar, Šuši, 1833 (La doctrine de la croix du Christ, Chouchi, 1833, traduction en langue vernaculaire).
- Victor Hugo, *Les Orientales*, 1829.
- Vischer A., *Erlebnisse eines Schweizerarztes bei den türkischen Nationalisten*, dans : *Separatum Basler Nachrichten*, Basel, 1921.
- Vischer-Oeri G., *Erinnerungen an Urfa, Hektographiert* [manuscrit hektographié auto-publié], Riehen, 1967.
- Vööbus A., *Early Versions of the New Testament*, Stockholm, 1954.
- Vratsian S., *Hayastani Hanrapetut'iun* (La République d'Arménie), Beyrouth, 1958.
- Walker Christopher J., *Armenia: The Survival of a Nation*, London, 1980.
- Werfel F., *Les Quarante jours de Musa Dagh*, traduit de l'allemand par Paul Hofer-Bury ; préface de Pierre Benoît et Elie Wiesel, Paris, 1986.
- Wörterbuch der Mythologie IV, Götter und Mythen der kaukasischen und iranischen Völker*, éd. par H. W. Haussig, Stuttgart, 1986.
- Xenophon, *Des Kyros Anabasis. Der Zug der Zehntausend*, trad. par Helmuth Vretska, Stuttgart, 1999.
- Idem, *Kyropädie. Die Erziehung des Kyros*, trad. en arménien par S. Krkyacharyan, dans : *Hay Žolovrdi Patmut'yan K'restomatia* (Chrestomathie de l'histoire arménienne), Erevan, 2000.
- Yazedjian G., *Aptiul Hamit II. Karmir Sultanə* (Abdülhamid II, Le sultan rouge), Beyrouth, 1980.
- Yéghiché, *Vasn Vardanay ew Hayoc' Paterazmin* (L'histoire de Vardan et la guerre des Arméniens), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, I, Antélias, Liban, 2003.
- Yevadian M., *Christianisation de l'Arménie, Retour aux sources. La genèse de l'Église d'Arménie des origines au milieu du III^e siècle*, I, Saint-Étienne, 2007.

- Idem, *Christianisation de l'Arménie, Retour aux sources. L'œuvre de saint Grégoire l'Illuminateur du milieu du III^e siècle aux années 330*, II, Saint-Étienne, 2008.
- Yordormunk' Sut Asoł Mardkanc' Hamar, Šuši, 1833* (Admonition aux menteurs, Chouchi, 1833, traduit en langue vernaculaire).
- Yovhan Mamikonian, *Patmut'iun Tarōnoy* (Histoire du Tarone), dans : *Matenagirk' Hayoc'*, V, Antélias, Liban, 2005.
- Žamanaki verjn, Šuši, 1832* (La fin des temps, Chouchi, 1832, traduction en langue vernaculaire).
- Zovickian H. and Boyajian H., *History of Vardan and the Armenian War*, New York, 1952.
- Zulalyan M., *Hayastanə turk'-iranakan paterazmneri žamanakašrjanum* (Les Arméniens à l'époque des guerres turco-iraniennes), dans : *Hayoc' Patmut'yun*, II, livre II, Erevan, 2014.
- Zweig St., *Die Sternstunden der Menschheit. Vierzehn historische Miniaturen*, éd. par Hans Wagner, Stuttgart, 2013.
- Братская помощь пострадавшим в Турции армянам: Литературнонаучный сборник с 4-мя оригинальными рисунками И.К. Айвазовского, заставками В.Я. Суреньянца, с автографами авторов и 160 портретами, видами, типами Закавказья, Турецкой Армении и пр. Москва, 1897.
- Положение армянъвъ Турции до вмешательства державъвъ 1895 году: Речь Гладстона, статьи: Ролен-Жекмена, Мак-Коля, Грина, Диллона, Диева и др.: С портр. В. Гладстона и католикоса Мкртича I: [Пер. с англ., фр.] / Предисл. проф. Л.А. Камаровского 1895 году, Москва, 1896.
- 'Положение о управлении делами Армяно-Григорианской Церкви в России', ('Barjaguyn Kargadrut'iun Yałags Kařavarut'ean Gorcoç' Lusa-vorçakan Hayoc' Ekelec'woy I Ŗusastan') ('Règlement sur la gestion des affaires de l'Église Arménienne-Grégorienne en Russie'), Etchmiadzine, 1836.

Sources internet:

- <http://www.iranicaonline.org/articles/arake-of-tabriz-armenian-historian>
<https://de.wikipedia.org/wiki/Negationismus>
 Enzklopädie des Islam, unter eslam.de

<http://www.iranicaonline.org/articles/arakel-of-tabriz-armenian-historian>
http://www.houshamadyan.org/en/mapottomanempire/vilayetofmamuratulaz_izharput/harput-kaza/education-and-sport/schools-part-i.html
https://de.wikipedia.org/wiki/Wolffs_Telegraphisches_Bureau
<http://www.zollinger-genealogy.com/EasternEurope/syria.php>
<http://www.armenocide.de/armenocide/armgende.nsf/AllDocs/1916-04-28-DE-002?OpenDocument>
<http://www.armenocide.de/armenocide/ArmGenDE.nsf/0/90E4785206D6CFDCC1256B1500695C76?OpenDocument>
<https://stream.org/orphans-of-antoura-remembering-armenian-genocide/>
<https://centerarnews.com/dead-antoura-orphans-finally-get-respect-p3734-1.htm>
<http://www.jadaliyya.com/pages/index/21452/goodbye-antoura>
<http://www.armenocide.de/armenocide/armgende.nsf/AllDocs/1917-03-16-DE-001?OpenDocument>
<http://www.eslam.de/begriffe/g/gottvertrauen.htm>
<http://en.wikipedia.org/wiki/Fedayeen>
<http://www.eslam.de/begriffe/a/afghani.htm>
<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/d/D14351.php>
https://en.wikipedia.org/wiki/Armenian_Orphan_Rug
<http://asbarez.com/128978/armenian-orphan-rug-goes-on-display-at-white-house-visitor-center/>
http://www.washingtonpost.com/entertainment/museums/armenian-orphan-rug-to-go-on-display-at-white-house-visitor-center-in-november/2014/10/15/287a598e-54a9-11e4-892e-602188e70e9c_story.html
<http://100years100facts.com/facts/gift-rug-woven-grateful-armenian-orphans-storage-white-house/>
https://en.wikipedia.org/wiki/31_March_Incident
<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/d/D6459.php>

LISTE D'ILLUSTRATIONS

- Ill. 1 : Le Mont Ararat.
 Ill. 2 : Le Royaume d'Ourartou du IX^e au VI^e siècles ACN, © Robert H. Hewsen.
 Ill. 3 : Le Royaume Artaxiade vers 180 ACN, © Robert H. Hewsen.
 Ill. 4 : L'Empire de Tigrane le Grand, 95–66 ACN, © Robert H. Hewsen.
 Ill. 5 : Le Royaume arménien de Cilicie, 1199–1375, © Robert H. Hewsen.
 Ill. 6 : Nerses V Acharakétsi, catholicos de tous les Arméniens (1843–1857).
 Ill. 7 : Les Armoiries d'État de l'oblast arménien, 1828.
 Ill. 8 : Carte du champ de bataille russo-turque.
 Ill. 9 : Frontispice : La Doctrine de la Croix du Christ, Chouchi, 1833, traduit en langue vernaculaire.
 Ill. 10 : Le frontispice de la version arménienne de l'Évangile selon Matthieu, imprimée à Moscou en 1831.
 Ill. 11 : Lectures des Écritures saintes à l'usage des écoles, Chouchi, 1829.
 Ill. 12 : Le péché n'est pas un jeu, Chouchi, 1833, traduit en langue vernaculaire.
 Ill. 13 : Michaïl Loris-Mélikov (1825–1888).
 Ill. 14 : Hovhannēs Lazarev (1820–1879).
 Ill. 15 : Mekrtitch Khrimian (1892–1907).
 Ill. 16 : Nerses Varjapétian (1874–1884).
 Ill. 17 : La délégation arménienne au congrès de Berlin (1878). Premier rang, de g. à dr. : archevêque Khoren Nar-Bey et archevêque Mekrtitch Khrimian ; derrière, de g. à dr. : Stépan Papazian et Minas Tchéráz.
 Ill. 18 : Les fondateurs du parti Hentchakian à Genève, août 1887.
 Ill. 19 : Les fondateurs de la Fédération révolutionnaire arménienne (parti Dachnak). Sur l'image, de dr. à g. : Rostom (Stépan Zorian), Kristapor Mikaelian et Simon Zavarian.
 Ill. 20 : Arméniens de Zeïtoun en costume traditionnel.

- Ill. 21 : Formulaires de signatures pour la pétition au Conseil fédéral en allemand, 1897.
- Ill. 22 : Formulaires de signatures pour la pétition au Conseil fédéral en français, 1897.
- Ill. 23 : Association du secours Suisse pour l'Arménie : « Appel au Conseil fédéral suprême de la Confédération suisse » (3 pages).
- Ill. 24 : Reçu émis par William W. Peet pour une somme venant de Suisse en faveur des Arméniens dans le besoin.
- Ill. 25 : Reçu émis par Georges Godet pour une somme collectée en faveur des Arméniens dans le besoin.
- Ill. 26 : Prise en charge suisse d'orphelins à Salmast, Perse. Sur la photo, à gauche Martiros Piranian et à droite Marie Brennwalder, 1904.
- Ill. 27 : Les orphelins de Sivas. Sur la photo, à gauche le révérend Albert Hubbard, Emma Hubbard au centre et Hans Fichter à droite.
- Ill. 28 : Le bâtiment de l'orphelinat suisse des filles, dit le « Nest » à Sivas.
- Ill. 29 : Une orpheline arménienne, complètement abandonnée et négligée (à gauche), et après son admission dans l'orphelinat, qui offrait protection et soins (à droite).
- Ill. 30 : Marie Zenger.
- Ill. 31 : Katharina Stucky.
- Ill. 32 : L'orphelinat suisse pour garçons à Sivas : les enfants et le personnel.
- Ill. 33 : Le retour de Marie Zenger à Sivas en 1909. Sur la photo, de gauche à droite : Léopold Favre, Katharina Stucky, Marie Zenger et Charles Fermaud.
- Ill. 34 : L'orphelinat des filles à Sivas en 1909. On peut reconnaître Marie Zenger au deuxième étage (au centre).
- Ill. 35 : Photo de groupe avec les étudiants nouvellement promus, Sivas, 1902. Rang central de gauche à droite : le révérend Partridge, Marie Zenger, Lina Zenger, Felix Margot et son épouse, le Dr Zatecki et son épouse, ainsi que le révérend Henry T. Perry.
- Ill. 36 : Georges Godet et Marie Zenger au cours d'une excursion avec les orphelins dans la forêt de Sivas, août, 1905.
- Ill. 37 : Katharina Stucky, Marie Zenger, Ernst Christoffel et sa sœur Hedwig, Sivas, 1904.
- Ill. 38 : Le projet du nouvel orphelinat suisse de Sivas a été établi par l'architecte suisse Heinrich Hopf, 1914 (le bâtiment n'a pas été terminé).

- Ill. 39 : À l'orphelinat de Gürün. Lina Linder (à l'extrême gauche), le révérend Guéorg Témirchian (à l'extrême droite), 1899/1900.
- Ill. 40 : Maghakia Ormanian (1841-1918).
- Ill. 41 : Les prêtres arméniens à Gürün. Le troisième à partir de la gauche est Hesu Vardapétian, le vicaire général de la communauté arménienne de Gürün.
- Ill. 42 : Les orphelines de Kaya-Bacı (Brousse-Ouest). À droite : Theodora Reineck.
- Ill. 43 : Dr en médecine H. Christ-Werner.
- Ill. 44 : Dr en médecine A. Vischer-Oeri.
- Ill. 45 : Elisabeth et Jakob Künzler.
- Ill. 46 : Jakob Künzler avec des patients musulmans à Ourfa.
- Ill. 47 : Caravanes d'enfants dans le désert en route pour la Syrie.
- Ill. 48 : La pierre tombale de Jakob et Elisabeth Künzler au Liban.
- Ill. 49 et 50 : Les Arméniens ottomans dans les mirages de faux espoirs.
- Ill. 51 : Une curieuse carte postale.
- Ill. 52 : Célébrant la liberté qu'on leur offre.
- Ill. 53 : Abdülhamid II sur le chemin du parlement ottoman.
- Ill. 54 : L'ouverture du parlement ottoman.
- Ill. 55 : Combattants volontaires arméniens d'Izmit en chemin pour défendre les Jeunes-Turcs, station de Haïdarpacha, Constantinople, 1909.
- Ill. 56 : La délégation qui transmet à Abdülhamid II la *fatwa* de sa déposition au Çitli Köşk.
- Ill. 57 : Les ruines du quartier arménien après les massacres à Adana.
- Ill. 58 : Orphelins pris en charge par les Suisses après le massacre d'Adana en 1909.
- Ill. 59 : Les survivants arméniens ayant trouvé refuge chez les capucins de Mersine en 1909.
- Ill. 60 : L'appel de Maria A. Gerber, la fondatrice de l'orphelinat de Sion à Zindjidere, près de Césarée, 1909.
- Ill. 61 : Le triumvirat jeune-turc – Enver, Talaat, Djemal – responsables principaux du génocide arménien.
- Ill. 62 : En présence des Jeunes-Turcs, le cheikh ül-Islam appelle au *djihad* à la mosquée Fatih.
- Ill. 63 : Déportés vers la mort : hommes arméniens escortés hors de la ville arménienne occidentale de Kharbert (Harput).

- Ill. 64 : Mort dans le désert : une mère devant son enfant mourant.
 Ill. 65 : Un camp d'Arméniens voués à la mort.
 Ill. 66 : Filles orphelines islamisées de force.
 Ill. 67 : Enfants orphelins devant les portes de la cité des orphelins d'Alexandropole (Gyumri).
 Ill. 68 : Fuyant la mort. Une Arménienne avec son enfant au Col du Taurus.
 Ill. 69 : Carte : le génocide arménien de 1915.
 Ill. 70 : Antony Krafft-Bonnard.
 Ill. 71 : Léopold Favre.
 Ill. 72 : Certificat officiel de Sa Sainteté Georges V en remerciement à M. Léopold Favre pour ses mérites dans l'action de secours aux orphelins arméniens en 1917.
 Ill. 73 : Giuseppe Motta (1871-1940).
 Ill. 74 : Gustave Ador (1845-1928).
 Ill. 75 : Les premiers enfants orphelins arrivés à Begnins depuis Constantinople, 1^{er} décembre 1922.
 Ill. 76 : Enfants arrivés d'Athènes à la station de Gland le 29 février 1923.
 Ill. 77 : Soirée de conférence avec Avetis Aharonian et Lévon Bachalian, 1927.
 Ill. 78 : Orphelinat de Begnins, photo de groupe datée de l'année 1927.
 Ill. 79 : Camp de vacances pour les orphelins sur Les Marécottes, dans le canton du Valais, 1200 m au-dessus du niveau de la mer.
 Ill. 80 : Vingt nouveaux arrivants depuis la Grèce.
 Ill. 81 : La République d'Arménie (avant la guerre de 2020), © Robert H. Hewsen.
 Ill. 82 : *Mitteilungen über Armenien* (Nouvelles sur l'Arménie), No. 57, Bâle, juin 1932.

INDEX

L'index se rapporte uniquement au texte. Seuls les titres (noms propres ou toponymes) qui ont été considérés comme importants pour les événements historiques et les développements décrits dans le présent ouvrage ont été inclus.

- Abbas Mirza 116, 117
 Abbassabad 117
 Abbassides 65
 Abdülhamid II, *sultan* 93, 106, 166, 172, 184, 201, 204, 205, 207, 208, 210, 214, 217, 230, 234, 236, 240, 242, 248, 250, 252, 274, 372, 375, 376, 377, 378, 379, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 391, 414, 420, 423, 436, 533
 Abdülmecid I^{er}, *sultan* 107, 160
 Abdülrahim 387
 Abegglen, Anna 12, 292
 Abgar, *roi* 48
 Abgar, Seth 181
 Abraham, *pasteur* 309
 Abu'l-Abbas Ahmad al-Mu'tamid, *calife* 65
 Abu-Bard, *émir* 70
 Abuhara 452, 453
 Abuhayatian, *Dr* 357
 Abuharrera 449
 Académie Lazaryan 154
 Açemi Pacha 361
 Achékian, Khoren, *patriarche* 206
 Achéménides 35, 39, 46
 Achet I^{er} 65, 67
 Achet II, *roi* 67
 Acharakétsi, Nerses V, *catholicos* 118, 120, 122, 143, 156
 Adabazar/Adapazar 105, 108, 439
 Adamakert 245
 Adana 77, 167, 168, 220, 226, 244, 246, 318, 344, 350, 389, 390, 391, 392, 394, 398, 401, 410, 411, 419, 420, 441, 463, 547
 Adiaman 245, 463
 Ador, Gustave 513, 527, 528, 540
 Agathange 48
 Agha Mohammad Khan 115
 Aghassi (Tur-Sarkissian, Karapet) 223
 Aghbiur Serob (Vardanian, Serob) 189
 Aghdja-Guney 246
 Aghtamar ou Akhtamar, *île* 75, 112, 496
 Agripachian, Hovhannes 192
 Aharonian, Avetis 518, 519, 520, 522, 523, 543, 547
 Ahmed Bey 434, 435, 436
 Aïn-Dara 366
 Aïntab 105, 108, 220, 246, 295, 299, 305, 310, 350, 352, 357, 369, 410, 420, 443, 449, 454, 480, 497
 Airan-Punar 480
 Akbes 246
 Akhalitsikha 122
 Akhalkalaki 122
 Akhisar/Ak-Hisar 243, 345
 Akn/Eğın 220, 236, 237, 244, 245, 247, 403, 427
 Aknouni (Maloumian, Khatchadour) 385, 405, 410, 434

- Alachkert 176, 178, 408
 Alamadarian, Haroutiun 118
 Alarodiens 28, 39
 Albanie 65
 Albistan 220, 432, 480
 Alep 167, 220, 224, 244, 245, 246, 247, 285, 361, 364, 410, 420, 430, 434, 435, 437, 438, 439, 440, 442, 444, 445, 446, 447, 450, 455, 462, 463, 477, 478, 479
 Alexandre (le Grand), *empereur* 41
 Alexandre I^{er}, *tsar* 134, 135, 138
 Alexandre II, *tsar* 168, 172
 Alexandrette 22, 245
 Alexandropole 122, 123, 461, 500, 502, 503, 521, 522
 Alexios III, *empereur* 74
 Alhaytoyian, Hovsep 358
 Alhaytoyian, Hripsimé 355
 Ali Beg 226
 Ali Pacha 164
 Allemagne 250, 266, 272, 273, 283, 296, 303, 335, 350, 385, 398, 415, 424, 426, 440, 481, 483, 500, 517, 519, 522, 548
 Alp Arslan, *sultan* 74
 Altounian, *Dr* 447
 Alwend 143
 Amassya 21, 92, 101, 220, 246, 307, 317, 330, 338
 Amman 508
 Ammann, *pasteur* 266
 Anahite 46, 47
 Anak Suren Pahlav 50
 Anatolie 17, 83, 84, 92, 93, 204, 409, 419, 420, 422, 479, 497, 498, 539
 Anderson, Rufus 99
 Andranik (Ozanian, Andranik) 189
 Andrassy, Gyula 179-180
 Andres, H. 416
 Andrinople (Édirne) 84, 144, 162, 172, 235, 544
 Angleterre 74, 109, 110, 116, 161, 173, 177, 178, 179, 184, 216, 250, 266, 272, 274, 283, 307, 335, 350, 517, 556
 Angora ou Ankara 84, 244, 245, 246, 305, 394, 410, 421, 463, 524
 Ani 22, 66, 72, 73, 74, 75, 80, 81
 Annexe, *orphelinat* 307, 308
 Antélias 80
 Antioche 220, 246
 Antiochos III, *Roi* 41
 Antoine, Marc 44
 Antoura 439
 Apah (Kemkemian, Avetis ou Pétrous) 224
 Apollon 46
 Appenzell 272, 283, 292, 352, 555
 Ara 46
 Arabkir 211, 220, 245, 286, 295, 345, 348
 Arabo (Mkhitarian, Stepanos) 189
 Arab-Punar 481
 Aragats 17, 501
 Arakint, *diacre* 142
 Aram, Aramé, Aramou 32
 Aramazd 46, 47
 Ararat, *mont* 17, 18, 20, 22, 24, 30, 33, 37, 40, 42, 50, 93, 121, 139, 144
 Araratian, Serovbé 126
 Araxe, *rivière* 18, 30, 33, 37, 42, 51, 115, 116, 117, 119, 501
 Ardahan/Erdehan 21, 170, 176, 179, 499, 503, 506, 522
 Ardanouch 176
 Ardvin 176
 Aréguin 223
 Arghutian-Dolgoruki, Constantin 120
 Arguichti I, *roi* 33, 35, 38
 Arguichtihinili 33
 Arguina 74, 75
 Arin Berd 33
 Armagharian, Rebecca 345
 Armani 27
 Armavir 33, 40
 Arménak 24
 Arménak, *Dr* 436
 Arménakan, *parti* 190, 191, 192, 193, 230, 231
 Arménie 10, 11, 17, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 29, 35, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 57, 58, 59, 60, 61, 64, 65, 67, 71, 72, 73, 77, 80, 81, 82, 91, 92, 93, 96, 97, 106, 110, 111, 112, 114, 115,

- 117, 121, 122, 124, 126, 157, 158, 166, 176, 177, 178, 179, 182, 183, 191, 194, 197, 200, 207, 208, 211, 217, 219, 238, 239, 242, 251, 252, 261, 268, 272, 273, 275, 278, 287, 288, 290, 291, 301, 302, 303, 304, 305, 347, 349, 363, 370, 391, 410, 413, 415, 418, 419, 425, 426, 427, 434, 458, 460, 465, 473, 476, 477, 481, 483, 489, 500, 502, 503, 506, 508, 509, 510, 512, 514, 515, 517, 519, 520, 521, 522, 523, 525, 526, 529, 530, 531, 532, 546, 548, 549, 552, 553, 554, 557, 559
 Arménie byzantine 20, 22
 Arménie majeure 20, 73, 77
 Arménie mineure 20, 22, 41
 Arménie occidentale 21, 41, 80, 81, 93, 100, 107, 167, 169, 176, 177, 188, 195, 198, 212, 217, 220, 239, 249, 276, 286, 314, 318, 324, 409, 497, 498, 499, 500, 503, 521, 522, 525, 534
 Arménie orientale 21, 41, 66, 70, 92, 112, 113, 125, 158
 Arme-Supria 28
 Armina 29
 Arminia 65
 Arouch 352
 Aroyan, Yeghia 352
 Arrin 245
 Arsacides ou Archakouni 38, 45, 46, 47,
 Artachat 42, 44, 45, 59
 Artachès I^{er}, *roi* 41
 Artachès III, *roi* 53
 Artachir I^{er}, *roi* 46, 53
 Artavazd II, *roi* 44
 Artaxiades ou Artachisian 38, 41, 45, 121
 Artchech/Ardjeh 220, 245
 Artsakh/Karabagh 112, 113, 115, 116, 121, 122, 123, 129, 136, 138, 141, 152, 153, 157, 553
 Artske (Adilcevaz) 245
 Artzrouni, *dynastie* 66
 Arzachkou 32
 Asari Tevfik 384
 Asie mineure 17, 25, 26, 62, 83, 96, 174, 198, 217, 239, 278, 301, 302, 303, 305, 329, 465, 491, 523
 Assournasirpal, *roi* 30
 Astghik 46
 Astrakhan 129, 136
 Athanasios II, *patriarche* 87
 Atrapatakan 67
 Attabey 317, 330, 338, 341, 342
 Attarian, Abraham 352, 354, 358, 430
 Auboyneau, Gaston 233
 Auguste, Philippe II, *roi* 74
 Australie 283
 Autriche 13, 161, 266, 347, 472
 Autriche-Hongrie 250
 Avaraïr 60
 Avetissian, Mekrtitch 192, 230, 231
 Avni Bey 223
 Azarian, Stépan Bédros X, *patriarche* 248
 Aziz Bey 411
 Azmoos 347
 Azounieh 366
 Bab 443, 449, 450, 451
 Baberd/Baybourt 220, 243, 244, 345, 499
 Bachalian, Lévon 543, 547
 Bach-Aparan 502
 Bagdad 401, 419, 430, 443, 478, 497, 498
 Baghdassarian, Grigor, *pasteur* 279, 280, 282, 283
 Baghech 167, 220, 244
 Baghechtsian, Garéguine 230
 Bagratides 38, 66, 67, 80, 81
 Baïramian, Onnik 542
 Bakalian, Lévon 542
 Bakou 115, 122, 139, 141, 142, 290, 401
 Balakian, Zarouhi 355
 Baldwin, Theo, A. 345
 Bâle 133, 134, 143, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 156, 157, 276, 277, 282, 283, 286, 292, 293, 301, 302, 303, 317, 352, 354, 357, 359, 365, 370, 414, 416, 417, 418, 428, 458, 468, 477, 481, 485, 486, 490, 492, 506, 508, 554, 559

- Balikesri 439
 Balkans 84, 114, 169, 176, 177, 180, 186, 189, 242, 486, 520
 Balou 220
 Bani 245
 Banque ottomane 232, 233, 234, 426, 427
 Bardezag (Bahçecik) 285, 295, 297, 298, 305, 344, 345, 349, 369, 467
 Barnum, *M. et Mme* 348
 Barthélemy, *apôtre* 48, 133
 Bartholoméos, *vardapet* 227
 Basile I^{er} de Byzance, *empereur* 65
 Bassen 220, 408
 Batoum/Batoumi 21, 174, 176, 179, 499, 503, 506
 Bay, G. 508
 Bayazed 21, 171, 174, 176, 178, 220, 244,
 Bayesid, *sultan* 84
 Bebek 105, 293
 Bedo (Pétrossian, A.) 230
 Bedri 504
 Begnins 528, 534, 535, 537, 539, 540, 543, 546, 548, 549, 550
 Béguelin, C. 416
 Behaeddin Pacha 214
 Behbutian, Barsegh 126
 Behistun 29
 Bekarian, Vahram 542
 Bekian, Nichan 535, 536, 547
 Bek-Piroumian, Poghos 501
 Bêl, *tyran de Babylone (Babel)* 23
 Belgique 266, 375, 517, 548
 Belokany 122
 Bender, Elisabeth 293, 356
 Benoit, G. von 291
 Bergmann, Ed. von 287
 Berkri 245
 Berthelier, Philibert 533
 Bertus, *rivière* 223
 Bessarabie 122, 129
 Besson, H. 371
 Bethmann Hollweg, (Theobald von) 450, 457, 461
 Beylerian, Arthur 400
 Beyrouth 80, 98, 354, 358, 364, 366, 554, 555, 556, 558
 Biañili 32, 35
 Bingian, Dirouhi 542
 Bird, Isaac 98
 Biredjik 244, 247
 Birmanie (Myanmar) 95
 Bismarck, Otto von 180
 Bitlis 167, 182, 213, 230, 243, 244, 245, 246, 374, 403, 406, 419, 427, 517, 520, 522
 Blakely, *Miss* 300, 348
 Bloch, Br. 416
 Boghossian, Chirak 542
 Boghossian, Kissag 542
 Boghossian, Krikor 535, 536, 538, 539, 542
 Boghossian, *Mme* 542
 Böhringer, P. 416
 Bonetti, *Mgr.* 236
 Bonhôte, E. 416
 Bonjour, Fel. 416
 Bonnard, Albert 254
 Bonnard, L. 416
 Borchard, Math. 486
 Bosphore 85, 114, 168
 Bouloutian, Boghos 544
 Bourcart, C. D. 276
 Bourgogne 84
 Bovet, E. 416
 Boveyron, H. 416
 Boyadjian, Aram 542
 Boyadjian, Mardiros 542
 Brennwalder, Marie 12, 287, 288, 289, 290
 Brest-Litovsk 499, 500, 506
 Briquet, Charles 507
 Brosamen 283
 Brousse 10, 81, 88, 108, 278, 279, 280, 282, 283, 285, 287, 295, 305, 306, 345, 346, 347, 348, 369, 401, 463
 Brüstlein, A. 416
 Bryce, *Lord* 517
 Buçakçı Meydan 352
 Bucarest 305
 Buchmann-Schardt, Chr. 416
 Buenos Aires 556
 Bulanık 167
 Bulgarie 84, 169, 180, 189, 375

- Bulman, *Major* 307
 Büyükdere 236, 505
 Byurakan 501
 Byzance 21, 60, 61, 65, 70, 71, 72, 73, 74, 83, 84, 128
 Californie 324
 Calvin 490
 Cambon, Paul 301, 306
 Çankırı 410
 Carrhes 44
 Case, *Dr* 322
 Castellaz, G. 416
 Catherine II la Grande, *impératrice* 114, 115
 Cecil, Robert 529, 530
 Célestin III, *pape* 74
 Césarée (Kayseri) 10, 20, 49, 50, 51, 101, 108, 220, 246, 337, 393
 Chahkhatuni, Archo 501
 Chahkhatunians, Hovhannes 157
 Chaki 115, 122
 Chalcédoine 57, 61, 63, 71, 128
 Chaldéens 32
 Chaldi 32, 46
 Chamakhi 122, 142, 152
 Chambers, Robert 295, 297, 298
 Chamiram ou Sémiramis, *reine* 33
 Chapine-Karahisar 244, 245, 423
 Chapouh III, *roi* 52
 Charki 245
 Charour 503
 Chatakh 112, 213, 220, 245
 Chefket Pacha 385, 399
 Cheikh ül-Islam 375, 385, 386, 406, 407
 Cheiki 115
 Chémakha 123, 129
 Chenik 213
 Chiesa, *Francesco* 416
 Chios 100, 487
 Chiradjian, Aaron A. 437
 Chirak 24, 123
 Chirvan 115, 122
 Chodat, Rob. 416
 Chouchi 132, 133, 136, 137, 139, 143, 146, 147, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 156, 157, 158
 Choughri 75
 Chourul 327
 Christ, Hermann 12, 291, 293, 352, 357
 Christoffel, Ernst 317, 323
 Christ-Socin, H. 416
 Chungulian, Takvor 544
 Chypre 81, 179, 184, 273
 Cilicie 17, 22, 42, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 107, 112, 167, 220, 381, 388, 389, 391, 392, 395, 403, 410, 419, 427, 497, 504, 508, 515, 519, 523, 524, 525, 536, 556
 Çitli Köşk 387
 Claparède, René 509
 Clarck, *Dr* 318
 Clémenceau, Georges 248
 Cléopâtre, *reine* 42, 45
 Cleveland, Grover 237
 Combe, Ernest 253
 Comité pour l'unité et le progrès (*İttihat ve Terakki Cemiyeti*) 273, 400, 401, 411, 434
 Commagène 40
 Commissariat transcaucasien 499, 500, 502
 Comnène, Manuel I^{er}, *empereur* 75
 Congrès de Berlin 177, 183, 185, 204, 207, 208, 216, 222, 242, 243, 249, 250
 Connecticut 94
 Constanta 305, 394
 Constantin IX Monomache, *empereur* 73
 Constantin XII, *empereur* 85
 Constantinople 52, 62, 72, 81, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 99, 100, 101, 103, 105, 106, 107, 108, 111, 113, 114, 162, 163, 166, 167, 169, 171, 172, 173, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 190, 198, 201, 202, 204, 205, 208, 210, 212, 213, 214, 218, 221, 222, 232, 233, 236, 243, 247, 253, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 283, 285, 286, 295, 296, 297, 298, 300, 301, 303, 304, 305, 306, 310, 315, 321, 325, 327, 332, 334, 337, 338, 344, 345, 348, 374, 375, 378, 379, 380, 381, 382, 384, 385, 386, 388,

- 394, 398, 400, 401, 403, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 420, 421, 426, 427, 430, 434, 438, 440, 461, 463, 466, 471, 472, 483, 485, 487, 489, 496, 528, 535, 537, 538, 539, 540, 543, 544, 547
- Constitution ottomane 201, 372, 374, 378, 381, 383, 388
- Coolidge, Calvin 363
- Corne d'or 235, 236
- Cosaque 119, 209
- Cossy, *conseiller* 256
- Crassus, *général* 44
- Crimée 81, 114, 161, 169, 504
- Ctésiphon 42, 47
- Cuendet, William 508
- Cuénoud, M. 256
- Currie, Philipp, *Sir* 277, 304, 306
- Dachnak/Dachnaksutiun/Fédération révolutionnaire arménienne, *parti* 199, 200, 201, 230, 232, 233, 372, 373, 374, 385, 393, 405, 406, 409
- Dadjikian, Papken 542
- Dadrian, Vahagn 400
- Danielian, Gaïdzig 542
- Darius I^{er}, *roi* 29
- Darius II, *roi* 35
- David Bek 113
- David, *Dr* 443
- Davoutarents, Hovhannes 360
- Dchellat (Gherpanossian, Karapet) 224
- De Dardel, Otto 507, 513
- De Loës, *pasteur* 256
- De Meuron, A. 417
- De Montenach, G. 417
- De Morsier, Auguste 509, 517
- De Quervain, *prof.* 417
- De Reynold, Gonzague 417
- De Rougemont, F. 508
- Deir-es-Zor/Der Zor 438, 439, 446, 447, 448, 449, 452, 453, 454, 455, 457
- Demiéville, M. 256
- Denys d'Alexandrie, *archevêque* 49
- Derbent 115, 122, 123
- Derderian, Melkon 542
- Derdjan (Derxène) 220, 244, 499
- Dersim 167, 422
- Des Gouttes, Paul 508
- Deucher, Adolf 268, 270
- Diarbékir 43, 92, 108, 167, 212, 220, 221, 245, 296, 297, 357, 410, 419, 421, 431, 432, 435, 436, 463, 497
- Diethelm, Th. 416
- Dikranian, Aharon 542
- Dikranian, Takouhi 542
- Dioclétien, *empereur* 50
- Disraeli, Benjamin 182
- Dittrich, August Heinrich 135, 139, 143, 152, 157
- Djahan, *rivière* 223
- Djamal ad-Din al-Afghani 204
- Djambazian, Aram 544
- Djangulian, Haroutioun 207
- Djebel Abdul Ayiy 432
- Djelal Bey 439
- Djemaï, Ahmed Pacha 399, 436, 438, 442, 446, 448, 504, 505
- Djéranian, Azadouhie 544
- Djéranian, Siranoush 544
- Djerpet, Hakob Chahan 126
- Djibédjian ou Djébédjian, Araxia 455
- Djisr Chughur 449
- Djughayetsi, Hacob VI, *catholico*s 110
- Djumbulatt, Ismaïl 400
- Dokuslian, Khatchadour (Khatchatour) 449
- Dolci, Angelo Maria, *Mgr* 471, 472
- Dolmabahçe 235
- Dominicains 77
- Dorpat 193
- Draskhanakertsi, Hovhannes, *catholico*s 75
- Dro (Kanayan, Drastamat) 189
- Drochak 200, 201
- Du Bois, H. 465, 507
- Du Pasquier, J. 465
- Dubois, N. 416
- Dusseiller, E. 416
- Dvine 58, 61, 62, 64, 69, 75
- Dwight, Harrison Gray Otis 99, 100
- Dynastie Omeyyade 65
- Dzadourian, Arpiné 544
- Dzoragehtsi, Yeprem I^{er}, *catholico*s 145

- Dzoravank 75
- Eberle, *M^r* 317
- Eckart, Franz 351, 430
- École Sanassarian 205
- Eddy, Ruth 361
- Edhem Pacha 226, 357
- Égypte 45, 62, 81, 102, 181, 293, 324, 347, 366, 463, 517, 548
- Eidenbenz, H. 290
- Elbak 245
- Elbistan 244
- Elisabethpole/Gandja 115, 117, 122, 123, 139, 406
- Emery, L. 416
- Empire byzantin 63, 69, 86
- Empire germanique 398
- Empire ottoman 9, 12, 83, 94, 96, 100, 104, 106, 108, 109, 114, 159, 160, 161, 163, 164, 167, 168, 169, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 183, 200, 201, 203, 204, 208, 216, 222, 225, 227, 232, 233, 238, 239, 240, 242, 243, 248, 250, 251, 272, 273, 274, 276, 277, 282, 283, 285, 286, 287, 292, 294, 297, 301, 304, 305, 325, 344, 349, 360, 361, 372, 373, 374, 376, 379, 380, 381, 386, 387, 388, 396, 398, 399, 400, 401, 403, 404, 406, 407, 408, 410, 413, 414, 415, 418, 419, 423, 424, 429, 430, 431, 465, 470, 471, 472, 473, 496, 497, 498, 499, 500, 503, 504, 506, 515, 519, 520, 527, 534, 548, 549
- Énéide 37
- Engissek-Dagh 479
- Enver, Ismaïl Pacha 377, 399, 404, 408, 419, 434, 504, 505
- Erébouni 33, 38, 39
- Erevan 12, 33, 37, 42, 92, 113, 117, 119, 121, 122, 123, 129, 132, 139, 406, 500, 522, 527, 557, 558
- Erevantsi, Siméon I^{er}, *catholico*s 115
- Eristov, *général* 117
- Ervand I^{er} Sakavakeats, *roi* 39, 40
- Ervand IV, *roi* 40, 41
- Ervandachat 40
- Ervandouni (Orontides) 38, 39, 40, 41
- Erzeroum/Karine 62, 93, 100, 105, 108, 144, 164, 166, 167, 172, 174, 182, 188, 198, 202, 205, 209, 210, 214, 220, 243, 244, 246, 322, 323, 381, 401, 403, 405, 406, 408, 409, 419, 420, 421, 427, 463, 475, 499, 517, 520, 522
- Erzynka/Erzinçan 220, 244, 323, 324, 345, 374, 381, 427, 474, 499, 544
- Eskidjian, Ohannes 438, 446, 448
- Essad, Ahmed 400
- Etchmiadzine 52, 61, 75, 78, 80, 92, 110, 114, 117, 125, 128, 130, 132, 144, 145, 147, 148, 156, 157, 158, 181, 496, 500, 501, 503, 557
- Etter, E. 416
- Eudocie 80, 220
- Eudoxe de Cnide 29
- Eugster-Züst, H. 416
- Euphrate, *rivière* 18, 20, 361, 422, 438, 439, 443, 450, 453, 457
- Euphrates College 396, 397
- Euripide 44
- Eusèbe de Césarée 49
- Eutychès 128
- Everek 369
- Eynard, Jean-Gabriel 490, 491
- Eyub Bey 439
- Ezr de Parajanakert, *catholico*s 62
- Fallscheer, Heinrich 293, 352
- Farmington 94
- Fath'Ali, *chah* 115, 117
- Favre, *Dir. Em.* 256, 416
- Favre, Léopold 12, 257, 281, 295, 296, 297, 298, 300, 301, 320, 346, 349, 395, 414, 416, 418, 467, 468, 506, 509, 513, 516, 517
- Fazy, H. 416
- Ferid Bey 374
- Feride, *Mère* 355
- Fermaud, Charles 320
- Fernuz 226, 227, 296
- Fevsi Pacha 378
- Feyler, M. 256
- Fichter, Hans, *pasteur* 12, 286, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 310, 314, 315, 316, 416
- Fidayi 189, 231

- Firman (décret) 89, 107, 217, 218
 Fisk, Pliny 96, 97, 98
 Flury, P. 416
 Fornerod, A. 507
 Fowle, Mary Carolyn 466
 Foyer arménien 11, 93, 186, 292, 522, 528, 531, 535, 540
 Fragnière, J. 416
 France 74, 81, 84, 111, 161, 216, 227, 231, 250, 266, 272, 274, 281, 296, 307, 324, 335, 402, 492, 497, 517, 521, 524, 527, 548
 Franciscains 77, 225
 Francs-maçons 277, 514
 Fratres Unitores 78
 Frei, Osk. 416
 Fribourg 258, 272, 416, 417, 508
 Fueter, K. 416
 Fuller, Dr 299
 Furrer, Konrad 267, 268, 270, 272, 370
 Gagik I^{er}, roi 66, 67
 Gagik II, roi 72, 74
 Galip Bey 387
 Galitzine, prince 134
 Galoyan, Galust 238, 249
 Gamaghélian, Poghos et Hovsep 105
 Ganz, J. 416
 Garabedian ou Peniguan, Hovhannes 544
 Garabedian, Antranig 544
 Garakian, Hagop 542
 Gargar 245
 Garmudj 361, 432
 Garni, temple 45
 Gasbarian, Dr 357
 Gautier, Luc. 416
 Gayané, abbesse 50
 Gazette de Lausanne 251, 254
 Gehlsen, M. 474
 Geiger-Bossé, K. 486
 Geigy, Rud. 416
 Geliyeguzan 213
 Genève 13, 194, 195, 196, 199, 201, 257, 272, 279, 283, 292, 315, 316, 318, 370, 372, 414, 416, 417, 418, 425, 468, 490, 491, 507, 508, 509, 514, 517, 528, 529, 533, 534, 539, 540, 543, 545, 546, 547, 548, 555, 558
 Gennadios II Scholarios, patriarche 87
 Géorgie 65, 115, 153, 502
 Gerber, Maria Anna 12, 393
 Gharadagh 121
 Gharadjian, Guéorg 195
 Ghavza (Khayza, Havza) 246
 Ghazarian, Arménak 214
 Ghazir 293, 362, 363, 364
 Ghevond Yerets 60
 Giesl, Vladimir von 235
 Gisler, M. 458, 461
 Gladstone, William Ewart 182, 248
 Gland 538
 Godet, Georges 12, 251, 252, 257, 284, 317, 323, 331, 333, 370
 Godet, Ph. 416
 Goeben 504
 Golochian, Vardan 192
 Goltz, (Colmar) von der 481
 Gomer 25
 Gontrachian, Hripsimé 355
 Goodell, William 97, 98, 99, 100, 102
 Gorgodian, Yeghsapet 542
 Gori 122
 Goroustian, Ardavast 544
 Gortchakov, Alexandre Michailovich 180
 Gourie 115
 Gracey, George 350
 Graeter, Eduard, Dr 12, 478, 479, 482
 Graffam, Mary Louise 323, 466
 Grande-Bretagne 179, 182, 184, 227, 402, 497, 517, 521, 527
 Grèce 81, 159, 189, 489, 490, 521, 539, 548, 549
 Grégoire l'Illuminateur, catholicos 49, 50, 133
 Grégoire, Magister, (Grigor Magistros) 70
 Gregorios V, patriarche 184
 Greif, Mr 478
 Grigor III, catholicos 75
 Grigor IX Moussabéguian, catholicos 78
 Grigor VI Apirat, catholicos 74
 Gubekdjian, Karekin 542

- Gudovitch, Ivan 115
 Guemidjian, Kevork 542
 Guéorg Tchavouch (Géorg Lazarian) 189, 214
 Guéorg, patriarche 162
 Guermernik 220
 Guerre de Crimée 161, 169
 Guillaume II, empereur 204
 Gülistan 115
 Gumuchkhané 220
 Gürün/Gurun (Gokpinar) 220, 246, 285, 287, 297, 305, 310, 314, 317, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 333, 335, 336, 337, 339, 340, 341, 344, 368, 371, 480
 Gutzwiller, C. 416
 Guyumdjian, Sargis V d'Andrinople, patriarche 162
 Hadidian, Dr 357
 Hadjian, Minas 544
 Hadji-Kiugh (Hadjikeuy) 246
 Hadjin 220, 244, 369, 381, 410, 432, 452, 555
 Hafis Bey 433
 Hafis, Fouad 240
 Hagia Sophia 85
 Hagian, Arménouhi 542
 Haïa 27
 Haïassa 26, 27
 Haïastan 24, 26
 Haïdar-Pacha 484
 Haïk 23, 24, 25
 Haïkachen 24
 Hakkâri 167
 Halil Bey 385, 404, 434, 435
 Halil Pacha, amiral 159
 Halim Effendi, Major 230
 Halim, Saïd Pacha 403, 404
 Hall, Gordon 95, 96
 Hallatchian, Petros 380
 Halys, fleuve 20, 26
 Hama 444, 448
 Haman 449
 Hamazasp (Srvanjtian, Hamazasp) 189
 Hamdi Bey 436
 Hamidiye, cavalerie 193, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 228, 229, 230, 231, 240, 352, 374, 409
 Handmann, R. 508
 Hanedanian, Archavir 547
 Hannibal 42
 Harmina 29
 Haroutiunian, Haïkanouch 466
 Haroutiunian, Margarit 466
 Haroutiunian, Mary 350
 Haroutunian, Annoush 544
 Harries, John H. 517
 Haruniyé 442
 Harutunian, Krikor 542
 Hasan-Djalalian, Baghdassar Yesayi, métropolitain 157, 158
 Hassan Beyli 369
 Hassan-Pachayan, Karapet 502
 Hässig, H. 416
 Hatt-ı Hümayûn 161
 Hatt-ı Şerif de Gülhane 160
 Hauran 448
 Hauri, J. 416
 Haut-plateau arménien 17, 20, 22, 25, 26, 27, 30, 35, 37, 38, 80, 92
 Hécateé de Milet 29
 Hegar, Friedr. 417
 Henking, Karl 417
 Henri VI, empereur 74
 Hentchak[ian], parti 193, 195, 196, 197, 198, 199, 201, 206, 207, 211, 213, 218, 223, 230, 393, 394, 409
 Hentchakian réorganisé 193, 372
 Héphaïstos 46
 Herakleios, empereur 62
 Hérodote 25, 29, 39
 Herold, O. 508
 Hertling, von, comte 506
 Herzen, Alexander 195
 Herzog, Eduard 417
 Herzogenbuchsee 327
 Heusler, Andreas 417
 Hikmet, Arif 387
 Hilmi Bey 405
 Hilty, prof. 487
 Hittites 26, 28, 30
 Holmes, Miss 361
 Holocauste 228, 229
 Homs 444
 Hongrie 81, 84, 250
 Hopf, Heinrich 12, 321, 324

- Hôtel Olympia 377
 Hovakim de Brousse, *patriarche* 88
 Hoven von, *gouverneur général* 138
 Hovhannes, *prêtre* 215
 Hovhannissyan, Nikolay 239, 240
 Hovsepien, Berdj 542
 Hratyan (Gharipian, Grigor) 223
 Hripsimé 50
 Hromkla 75
 Hubbard, Albert 307, 310, 316
 Hubbard, Emma 307, 310, 316, 327, 330, 332
 Huber, *dir.* 478
 Hugendubel, Heinrich 257, 278, 417
 Huggler, Aug. 417
 Humbert-Droz, Alice 364
 Hussein Pacha 214
 Husseini 214
 Ibrahim Pacha 352, 358
 Iffet Bey 224
 Igdir 501
 Ignatiev, Nikolaï Pavlovitch 174
 Iméréthie 115
 Imhof, E. 417
 Inde 81, 95, 151, 173, 181
 Intilli 442
 Iselin, Hans 417
 Iselin, Theophil 370
 Iskenderun 220
 Islahiyé 442
 Ismaïl I^{er}, *chah* 92
 Istanbul 250, 298
 Italie 81, 225, 227, 250, 266, 272, 498, 517, 519, 521, 522, 527
 Ittihatistes, *parti* 382, 385, 391
 Iutiutchian, Abissoghom 105
 Izmirlian, Mattéos, *patriarche* 218, 234, 382
 Izmit 243, 298, 305, 386, 419, 439, 463, 544
 Jaccard, E. 251
 Janissaires 160
 Japhet 24, 25
 Jarablus 443
 Jérusalem 68, 96, 98, 207, 234, 294, 295, 369, 382, 496, 497
 Jeunes-Turcs 93, 201, 360, 372, 373, 378, 382, 383, 384, 385, 386, 388, 391, 392, 393, 394, 396, 398, 399, 400, 403, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 412, 413, 423, 429, 434, 467, 470, 485, 486, 496, 499, 504, 548, 552
 Jirayr (Poyatchian, Martiros) 189
 Joris, Carolus Eduard 375, 376
 Journal de Genève 251, 413
 Juchler, C. 417
 Judson, Adoniram 95
 Judt, *missionnaire* 151
 Julien l'Apostat, *empereur* 52
 Jura bernois 283, 371
 Justinien I^{er}, *empereur* 20
 Kâan 445
 Kadıköy 235
 Kafians, Gabriel, (Chmavon) 195, 198
 Kaghizman 176
 Kaghzvan 174
 Kahlenberg 111
 Kaldinian, Nichan 542
 Kalk, *Mrs.* 361
 Kalousdian, Makrouhi 542, 547
 Kamakh 220
 Kamil, Mahmed Pacha 399
 Karaböjuk 480
 Karakilisa 115, 502
 Karanlekdere 223
 Karapet, *professeur* 309
 Karapétian, Béatrice 345
 Karapétian, Guéorg 345
 Karass 149
 Karasu, Emmanuel, (Carasso) 387
 Karbetsi, Hovhannes VIII, *catholicos* 127, 157
 Kardchkan 220
 Kars 21, 67, 80, 170, 171, 172, 174, 176, 179, 406, 499, 503, 504, 506, 522
 Kartachian, Mekrtitch 127
 Kartli-Kakhétie 115
 Kaya-Bach 306, 345, 347
 Kemagh-Boghaz 422, 475
 Kemal, Mustafa 360, 361, 521, 524
 Kemal, Youssouf 391
 Kérestédjian ou Scrobian, Stépan 105, 107
 Kérestédjian, Hakobos 101

- Kéri (Afavian, Archak) 189
 Kessab 246, 395
 Keuchkérian, Khatoun 355
 Kevorkian, Boghos 547
 Kevorkian, Mihran 544
 Khajak 410
 Khalil Agha 215
 Khanadzor 231
 Khan-Azat, Rouben, (Karapétian, Nechan) 195, 198
 Khapayan, Sahak II, *catholicos* 497
 Kharberd/Harpout/Mamuret-ul-Aziz/Kharpout 167, 182, 220, 237, 244, 245, 247, 286, 317, 325, 344, 348, 369, 396, 419, 463, 473, 505, 544
 Kharkhanian, Nerses 382
 Kharpoutlian, Krikor 542
 Kharpoutlian, Stépan 542
 Khitrbach 221
 Khizan 220, 245
 Khlat 167
 Khnus 164
 Khor Virap 50, 51
 Khorénatsi, Movses 23, 24, 40
 Khoshab 245
 Khosrov II Parviz, *roi* 50, 61
 Khosrovidoukht 51
 Khoumar 176
 Khoutapachian, Alexandre 120
 Khy, Choi ou Choy 121, 287, 290
 Khrimian, Mekrtitch, (Hayrik), *patriarche/catholicos* 171, 180, 181, 183, 185, 190, 207
 Kichinau (Kichinev) 168
 Kighi (Kiğn) 220, 244
 Kilédjian, *Dr* 357
 Killis (Kilis) 449
 Kind, Paul H. 417
 King, Jonas 98
 Kirchhofer, K. 417
 Kirchhofer, Rösl 366
 Kiupélian, Gutzi 355
 Klayetsi (Clajensis) ou Chnorhali (Schnorhali), Nerses, *catholicos* 75, 76, 361
 Kochi 95
 Kolokol 195
 Konia 10, 83, 168, 408, 421, 439, 445, 463
 Koriun, *vardapet* 54
 Kouban 122
 Koum-Kapou 206, 207, 218
 Koura 30, 122
 Koura, *fleuve* 116
 Koutaïssi 122, 123
 Krafft-Bonnard, Antony 12, 281, 509, 513, 514, 534, 535, 547, 548
 Krasovsky, A. I., *général* 117
 Krause, *Mr* 479
 Kressenstein, Kress von 438
 Küçük Kaynarca 114, 161
 Kumruyan, *M.* 448
 Künzler, Elisabeth 12, 293, 356, 361, 362, 363, 364, 366, 367, 555
 Künzler, Jakob 12, 292, 293, 352, 354, 355, 356, 357, 358, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 429, 430, 434, 435, 440, 537, 540, 555
 Kupa 116
 Kyor 215
 La Gironde 234
 Laufer, H. 507
 Lausanne 13, 194, 252, 253, 255, 257, 267, 268, 271, 277, 416, 417, 418, 426, 483, 490, 525, 534, 548
 Lause, *Dr* 437
 Layard, Austen Henry 179
 Lazare de Pharbe 54
 Lazarev, Hovhannes 170
 Lazarian, Hatchatour 120, 121
 Lazes 168
 Lemnos 503
 Léo 400
 Leontius (de Césarée), *évêque* 51
 Lepsius, Johannes 208, 274, 291, 292, 349, 350, 352, 362, 410, 414, 426, 428, 481
 Lerents 194
 Lévon II, *roi* 74
 Liban 11, 176, 293, 362, 364, 366, 367, 439, 491, 497, 539, 555, 556
 Liechti, H. 508
 Lilli, Salvatore 225
 Linder, Lina 12, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 336, 337, 338, 341, 342, 344

- Lipstadt, Deborah 552
 Lloyd George, David 242
 Lodge, Henry Cabot 509
 Loew, C. 486
 Lohmann, Ernst 330, 348
 Loris-Mélikov, Michail 169, 170, 174
 Loyd, M. 347
 Lucullus, *général* 44
 Maameltein 364, 365
 Macallum, *missionnaire* 348
 MacColl, Malcolm 203
 Macédoine 69, 84, 189, 378, 491, 492
 Machtots, Mesrop 53, 145, 361
 Madatov, *général* 116
 Magnésie 41
 Mahmed Pacha el Aghassi 214
 Mahmoud II, *sultan* 160
 Maillefer, Marie 12, 467, 539
 Makou 121
 Makri-Keuy 538, 540, 542
 Malatya 244, 245
 Malkam, Mirza Khan 181
 Malte 99, 179, 505
 Mama Khatoun 475
 Mamelouks 76, 78
 Mamikonian, Vahan 60
 Mamikonian, Vardan 59, 60
 Manassian, Zabel 466
 Manatschal, F. 417
 Manazkert ou Manzikert 63, 70, 73, 74, 167
 Mandjilik 338
 Manoukian, Aram 501
 Marach 224, 225, 226, 244, 245, 246, 292, 293, 294, 296, 300, 305, 310, 344, 348, 350, 369, 410, 420, 438, 442, 443, 449
 Maragha 121
 Marashlian, Berdj 542
 Mardine 245, 297, 497
 Marécottes 547
 Margarian, Karapet 360
 Margossian, Yervante 542
 Margot, Félix, *M. & Mme* 12, 292, 316, 317, 322
 Marseille 191, 194, 234, 539, 556
 Marshall, Thomas Riley 510
 Marti, K. 417
 Martik (Saroukhanian, M.) 230
 Martin, Alfred 417, 507
 Marzvan ou Merzifon 101, 188, 211, 220, 245, 246, 292, 305, 307, 344
 Massachusetts 95, 349
 Maurikios, *empereur* 61
 Maximov, N. 234
 Mayragometsi, Hovhan 62
 Mazhar Bey 225
 Médès 35
 Médine 448
 Medzamor 30
 Medzn Murat ou Poyadjian, Hambartsoum 189, 213, 392
 Meghavorian, Hakob 199
 Mehmed V Rechad, *sultan* 386, 404, 407
 Mehmed II, *sultan* 85, 86, 87, 89, 90
 Mehmed VI, *sultan* 504
 Meier, J. 417, 508
 Mekrtitchian, Samuel 352
 Mélitène 220
 Ménoua, *roi* 32, 33, 35
 Ménouahinili 33
 Mer Baltique 112
 Mer Caspienne 17, 42, 113, 116, 117, 135
 Mer Méditerranée 22, 42, 81, 112, 114, 168, 179, 508
 Mer Noire 17, 42, 84, 112, 114, 135, 159, 168, 508, 520
 Mérourjane, *évêque* 49
 Mersine 220, 244, 388, 389, 392
 Meskene 449, 450, 452, 459
 Mésopotamie 17, 26, 42, 71, 81, 92, 96, 167, 410, 415, 428, 467, 496, 524
 Meyer von Knonau, G. 417
 Mezereh 293, 463
 Micheli, J.-L. 370
 Midhad Pacha 171, 180
 Miescher, E. 417
 Mihr 46, 47
 Mikayélian, Kristapor 199, 200, 374
 Millerand, Alexandre 514
 Minassian, Guéorg 309
 Mingrêlie 115
 Mirkélian, Karapet 105

- Naville, Gust. 417
 Nazarbékian, Avetis 194, 195
 Nazim Bey, Mehmed, *Dr* 323, 385, 400
 Nazim Pacha 231
 Nedim, Mahmud 354, 355
 Nélidov, Alexandre 236
 Néron, *empereur* 45
 Nersissyan, Mekrtitch 238
 Nest 307, 308
 Neuchâtel 13, 251, 252, 257, 258, 272, 279, 283, 306, 370, 371, 416, 417, 465, 507, 513
 Nevarsak 60
 Newell, Samuel 95, 96
 Niazi Bey 377
 Nicodémie 105
 Nicolas I^{er} Pavlovitch, *tsar* 120, 121, 124, 127, 138, 168
 Niepage, Martin 477, 478
 Nikomitatsi, Gabriel, *patriarche* 96
 Nikopolis 84, 220
 Nipoghossian, Guéraunhi [Nigoghossian, Yeranuhi] 459
 Nihil Khan 482
 Njdeh, Garéguine, (Ter-Haroutiunian, Garéguine) 190
 Nochudian, Haratuin [Haroutiun] 448
 Noé 18, 19, 24, 121
 Nott, Jr., Samuel 95
 Noucha (Chéki) 140
 Nubar, Boghos Pacha 181, 183, 518, 519, 520, 522, 523
 Nuri Effendi, Emmini Hadji 386
 Nuss Tell 481
 Obreskov, Alexandre 117
 Ochakan 117
 Oeri, Albert 414, 418, 467
 Oghouzes 83
 Ohanian, Kristapor 195
 Olten 416, 468
 Olti 176, 408
 Omer, Naci 405
 Ori, Israyel 111, 112
 Ormanian, Maghaskia 221, 306, 334, 335
 Orontès ou Ervand, *roi* 39
 Orontides ou Ervandouni 38
 Oskan l'Incroyant 105
 Mirza Faroukh 141
 Mirza Hussein Khan 231
 Missis 246
 Mithra 46
 Mithridate VI, *roi* 44
 Mkhitar Sparapet 113
 Mkho Chahen (Seferian, Mkhitar) 224
 Mleh 224
 Moks 112
 Moldavie 81
 Monastir 378
 Mongols 80, 83, 84
 Montesanto, *Mme* 327
 Morel, Alex 417, 508
 Morel, M. 256
 Morgenthau, Henry 403
 Moriaud, Paul 417, 514
 Mossoul 108, 401, 445, 449, 454, 479, 498
 Mostitchian, Haroutiun 391
 Motta, Giuseppe 528, 529, 530, 549
 Mouch 167, 215, 220, 246, 293, 374, 381, 382, 403, 427
 Moudros 503
 Moyen-Orient 42
 Muarra 452
 Mücük-Deresi 225
 Muhammed Ali 159
 Mukhtar Pacha 171
 Munich 305
 Müri, P. 417
 Mürsel Pacha 501
 Musy, *Dr* 417
 Nafis Bey 430
 Naïl Bey 474
 Naïri 28, 30
 Nakhidjévan 117, 119, 121, 122, 123, 139, 503, 522
 Nané 46
 Nansen, Fridtjof 211, 550
 Napoléon, *empereur* 274
 Naram-Suen ou Naram-sin, *roi* 27
 Nar-Bey, Khoren 180, 183
 Narikian, Nechan 330
 Narodnaya Volia 193
 Narodniki 169, 193
 Navarino 487
 Naville, Édouard 12, 417, 509, 510, 517

- Osman Pacha 214
 Osman I^{er}, *sultan* 83
 Otian, Esther 345
 Otian, Grigor 162, 180
 Otschkin 127
 Otnetsi, Hovhannes III, *catholicos* 63, 69
 Ourartien 28, 30, 32, 33, 35, 36, 38, 39
 Ourartou 30, 31, 32, 33, 35
 Ourartri 29
 Ourfa/Urfa/Édesse 10, 48, 108, 220, 221, 228, 229, 244, 246, 247, 291, 292, 293, 294, 349, 350, 351, 353, 354, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 369, 370, 379, 380, 418, 420, 428, 429, 430, 432, 433, 434, 436, 440, 479, 497, 536
 Ourhayetsi, Mattéos 361
 Ourichian, Hovhannes 360
 Ourmia 121, 290, 291
 Ourmia, *lac* 17, 30, 117
 Ova 246
 Padichah 383
 Palian, Nicolas 162
 Pambouktchian, Hrant 544
 Pantouranisme 201, 502
 Papazian, Stépan 182, 183
 Papazian, Vahan, (Koms) 381
 Papikian, Hakob 380, 391, 392
 Paramaz (Sargisian, Mattéos) 189
 Paris 126, 160, 178, 181, 183, 194, 201, 251, 302, 303, 304, 364, 372, 373, 509, 514, 517, 518, 522
 Parsons, Levi 96
 Partridge, E., *rév.* 322, 465, 466
 Paschoud, *prof.* 256, 271
 Paskevitch, Ivan Fiodorovitch 117, 122, 126, 139
 Paspatis 100
 Passen 246
 Pastermadjian, Garéguine, (Armen Karo) 381
 Patkanian, Raphaël 191
 Patrunky, Pauline 351
 Pauliciens 67, 68, 69, 70, 71
 Payas 244
 Pays-Bas 81
 Pechiktachlian, Mekrtitch 379
 Pechlian, *Dr* 357
 Peet, William W. 281, 284, 325, 347, 438
 Penirian, Arakel 542
 Penirian, Maria 542
 Penirian, Nazeli 542
 Péra 100, 103, 105, 379, 484
 Perrier, E. 417
 Perry, Henry T., *rév.* 322, 329
 Perse 21, 46, 52, 59, 64, 77, 81, 91, 92, 96, 115, 116, 117, 121, 139, 140, 141, 150, 178, 231, 287, 288, 289, 290, 291, 496, 539
 Peshitta 55
 Pestalozzi, C. 417
 Pestalozzi-Pfyffer, *Dr.* 417
 Petite-Karakilisa 115
 Pétros de Sivas, *évêque* 342
 Pétros Guétadartz, *catholicos* 72
 Peynirian, Mihran 542
 Peyozikian, G. 230
 Pfander, Carl Gottlieb, *missionnaire* 139, 140, 148, 151
 Pfisterer, Riko 12, 293
 Picot, E. 417
 Pierre de France 231
 Pierre le Grand, *roi* 112, 124
 Piranian, Martiros 287, 289, 290, 291
 Place Sultan-Bayezid 394
 Planta, Conradin 417
 Plekhanov, Guéorgui 195
 Plutov, Dimitri 125
 Poghossyan, Varujan 238
 Pologne 81
 Položenije 124, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 157
 Portougalian, Mekrtitch 190, 191, 192, 194
 Prince, Moussa 240
 Prochian, *Maison princière* 111
 Qasr-e Chirin 21, 92
 Quartier-la-Tente, Éd. 417
 Question arménienne 9, 172, 175, 176, 177, 204, 222, 242, 243, 249, 256, 266, 273, 399, 426, 430, 431, 436, 518, 520, 525, 533, 548
 Quintal, Hedwig 12, 346
 Radowitz, *M.* 461

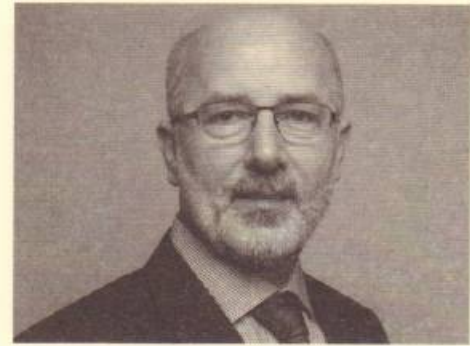
- Ragaz, Leonhard 252
 Ragaz, *prof.* 417
 Ramkavar Azatakan Kusaksutiun (Parti libéral démocrate) 193
 Rampolla, *cardinal* 236
 Raqqa 449, 453, 454
 Ras-el-Aïn 480, 481
 Rechtoni, Théodoros 64
 Reineck, Irene 12, 345
 Reineck, Theodora 12, 306, 345, 346, 347
 Remzi Pacha 226
 République d'Arménie 12, 20, 22, 239, 503, 504, 518, 519, 520, 551, 557
 Reşit Pacha 104, 160
 Reutter, Max 465
 Rhodes 81, 345
 Rice, Nina E. 466
 Richard cœur de Lion, *Roi* 74
 Richard, Emma 12, 345
 Richard, Esther 370
 Richard, Eug. 417
 Riedinger, Julie 12, 535, 536, 537, 540
 Riggenbach, Emmanuel 365, 414, 415, 457, 458
 Ritter, *Mme* 347
 Riza, Ahmed 373, 383
 Riza, Atif 411
 Rodosto 108, 544
 Rohner, Anni 12, 292
 Rohner, Beatrice 12, 293, 438, 439, 440, 442, 444, 446, 450, 455, 457, 458, 461, 462, 463
 Rohner, Marie 12, 293
 Romains 42, 44, 45, 46, 52
 Romanov, Michail 169
 Romanov, Nikolaï 169, 174
 Rome 38, 41, 44, 45, 47, 52, 57, 78, 89, 90, 110, 181
 Römer, Oskar 508
 Rosen, Georg von, *gouverneur général* 127, 149, 151
 Rosselet, Édouard 251
 Rössler, Walter 430, 440, 444, 450, 457, 458, 463
 Rostom (Zorian, Stépan) 200, 405
 Rostom-Zorian, Elisabeth 547
 Rothenberger, A. 417
 Roupen, *prince* 74
 Roupinian (Roupénides ou Roubénides) 38, 74
 Rousseau, J.-J. 547
 Roux, César 417
 Ruchet, *M.* 291
 Russie 10, 21, 110, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 124, 127, 128, 129, 134, 135, 138, 139, 159, 161, 169, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 184, 210, 216, 217, 227, 231, 250, 266, 274, 283, 290, 324, 402, 407, 426, 492, 496, 498, 499, 506, 521, 522
 Russianian, Nahapet 162
 Ryser, Emil 417, 507
 Saadeddin, Ferik Pacha 230, 231, 232
 Sabaheddin, *prince* 373
 Sablyar 375
 Sadullah, *ambassadeur* 184
 Safavides 91, 93
 Saffet Pacha 179
 Safrastyan, Rouben 239
 Saguez, Hovhannes 180
 Sahak, *catholicos* 55
 Saïd Pacha 385
 Saint-Gall 277, 283, 293, 416, 417, 508
 Saint-Jacques, *monastère* 98
 Saint-Petersbourg 123, 126, 135, 138, 149, 151, 153, 168, 173, 180
 Şakir, Behaeddin 400, 405
 Salis, Antistes 276, 277, 370, 417
 Salisbury, *Lord* 182, 184, 304
 Salmanasar I, *roi* 28
 Salmanasar III, *roi* 32
 Salmast 121, 192, 287, 288, 289, 290, 291
 Salmastetsi, Stépanos, *catholicos* 110
 Salmond, *Miss* 348
 Saloniki 373, 377, 378, 383, 385, 388
 Saltet, *missionnaire* 148
 Samatya 235
 Samsoun 220, 246, 307, 528, 536, 537, 540
 San Remo 518, 519
 San Stefano (Yeşilköy) 173, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 242, 243, 249, 385

- Sarasin, Alfred 417
 Sarasin-Bischoff, Theodor 282
 Sardarapat 500, 502
 Sardour I^{er}, *roi* 32
 Sarkamich 408
 Sarkis, *diacre* 152
 Sarkissian, Sarkis 542
 Sarylar 442
 Sassanides 46, 47, 52, 59, 64
 Sassoun 112, 210, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 220, 230, 243, 245, 301, 374, 403, 427
 Saurma, von, *baron* 280
 Savarak 432
 Schäfer, Paula 438, 442, 446
 Scherz, Samuel 417
 Schlatter, A. 417
 Schlatter, Th. 417
 Schmidli, Verena 12, 293, 361
 Schneller, Johann Ludwig 294
 Schnyder, E. 417
 Scholder-Develay, Hermann 369
 Scholer, M. 347
 Schuchardt, M. 460
 Schultze, Emil 417
 Schweizer, Anna 12, 278, 280, 281, 282, 283
 Scythes 35, 39
 Sébastatsi, Mikayel I^{er}, *catholicos* 110
 Sébaste/Sivas [Sebasteia] 20, 108, 211, 244, 245, 246, 281, 285, 286, 287, 292, 294, 297, 300, 305, 307, 308, 309, 310, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 327, 329, 330, 332, 333, 338, 342, 348, 368, 369, 371, 381, 395, 401, 419, 463, 465, 466, 528, 534, 535, 536, 537, 538, 540
 Secrétan, Ed. 417
 Seippel, P. 417
 Seldjoukides 71, 72, 73, 74, 80, 83
 Seldjoukides de Rum 83
 Séleucides 41
 Selim I^{er}, *sultan* 92, 93
 Selimiyé 448
 Seltchavaz 220
 Semal 213
 Sambat I^{er}, *roi* 67
 Şemsi, Ferik Pacha 378
 Senn, G. 417
 Sennakérib, *roi* 35
 Sepkha 449, 452, 454
 Septuaginta (Septante) 55
 Seraï 245
 Serbie 84, 159
 Sérenkūlian, Vardkes 381, 434, 435
 Sergios de Constantinople, *patriarche* 62
 Sertehian, Azad 542
 Servet Bey 219
 Servitchen (Vitchénian, Serovbé) 180
 Sevan, *lac* 17, 30, 33
 Severeck 220, 245
 Şevki, Yakub Pacha 500
 Sèvres 515, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 525
 Seymour, George Hamilton 168
 Sgherd (Siirt) 220, 246, 300
 Shattuck, Corinna 229, 349, 370
 Sibiakine, *général* 153
 Sidar, *Amirkhan* 141
 Siebenmann, Fr. 417
 Sigg, J. 417
 Silbernagel, Caloyanni Katty 486, 493
 Silikian, Movses 501
 Simonian, Hagop 542
 Sipan, *mont* 17
 Sis 74, 75, 76, 77, 78, 80, 497
 Şişli 382
 Siuni, Babken 232, 237
 Skutari 101, 538
 Sleman Agha 215
 Smith, Eli 99
 Smyrne 81, 108, 294, 380, 402, 420, 423, 449, 463, 538, 539, 544
 Sobieski, Jan III, *roi* 111
 Soghanalu 174, 176
 Sonnenaufgang 424, 429, 476
 Sophène 40, 41
 Sosé Mayrik (Vardanian, Sosé) 189
 Souabe 134
 Soudjounian, Khatchik 542
 Sourénians, Guéorg V, *catholicos* 501
 Sourmalou 21, 503, 522
 Souroudj 437
 Spargherd 245

- Spartalian, Stépan (Spartal) 380
 Specker, Marie 478
 Spehn, Ant. 417
 Spiecker, M. 478
 Spörri, Frida 12, 293
 Spörri, Irene 12, 293
 Spörri, Johannes 12, 293
 Stachelin, E. 417
 Stagian, Ardashes 542
 Stagian, Nubar 542
 Staub, Rud. 418
 Strabon 29, 41
 Stucki, Friedrich 279, 280
 Stucky, Fritz 12, 278, 279, 281, 295, 296
 Stucky, Katharina 12, 286, 287, 310, 316, 317, 318, 320, 321, 323, 327, 330, 466, 535, 536, 537, 538, 539, 540
 Stürmer, Harry 483, 485
 Suad, Ali Bey 439
 Sublime Porte/Bab-i-ali 89, 90, 102, 103, 109, 163, 166, 169, 173, 175, 177, 179, 180, 184, 192, 203, 206, 208, 211, 215, 218, 222, 224, 226, 227, 236, 242, 255, 267, 273, 377, 384, 472
 Sumériens 27, 35
 Sykes-Picot 497
 Syrie 17, 41, 42, 48, 96, 361, 364, 467, 497, 498, 524, 539, 548
 Syunik, *province* 24, 67, 70, 111, 112, 113
 Tabriz 117, 149, 290, 291
 Tachir, *district* 67
 Taft, William Howard 517
 Taghavarian, Nazaret, *Dr* 381
 Tahmazian, Abgar 338
 Tahmissian, *prêcheur* 448
 Tahsin, Hassan Pacha 213
 Takaktchian, Hmayak 230
 Talaat, Mehmet Pacha 373, 385, 394, 399, 400, 404, 405, 409, 412, 434, 497, 504, 505
 Talich 115, 116, 122
 Tallinn 501
 Talvorik (Talori) 217, 245
 Tamara, *reine* 80
 Tamatian, Mihran 214
 Tanzimat-ı Hayriye 160
 Tapanian, Grigor 555
 Tarone, *district* 24, 67, 188
 Tarse 220
 Tarsus 246, 344, 369
 Tashdjian, Khachadour 542
 Tashtchian, Anna 353, 355
 Tatéossian, Nouritsa 544
 Taurus 20, 22, 488, 556
 Tavel-Stettler, Dr von 418
 Tavuktchian, Hovakim 103
 Tchakatamart 400
 Tchaldiran 92, 93
 Tchalian, Satenig 544
 Tchamitchian, Bartoghomios 234
 Tchamtchian, Mikayél 25
 Tcharsandjak (Çarsancak) 244
 Tchegarian, A. 230
 Tchenkents 354, 355
 Tchépétchian, *Dr* 352
 Tchéraz, Minas 181, 183
 Tchérétian, Ovsanna 355
 Tchértélian, Vrtanes 104
 Tchilinkirian, Petros 355
 Tchilinkirian, Sahak K. 231
 Tchilinkirian, Sahak K., *vardapet* 231
 Tchokkarian, Gabriel 336
 Tchokmerziven/Tchok-Merzimen 220, 246
 Tchorotetsi, Arakel Bobik 111
 Tchorum/Çorum 246, 410
 Tchoukhadjian, Mattéos II, *Patriarche* 104
 Tefik Bey 223
 Téhéran 324
 Télavi 122
 Télipatchian, Karapet 330
 Tell Abiad 478
 Témirchian, Guéorg, *rév.* 326, 327, 328, 329, 331, 333, 335, 337
 Témirchian, Mariam 355
 Temple, Daniel 98
 Ter-Ghoukassov, Archak 170, 171
 Ter-Karapétian, Gephham 381
 Ternon, Yves 240
 Terrisse, F. 256

- Ter-Sahakian, Hovhannes, *patriarche* 100
 Tertullien de Carthage 49
 Ter-Yeghiayan, Zaven, *patriarche* 496
 Thaddée, *apôtre* 48, 133
 Théodose I^{er}, *empereur* 20, 52
 Thomas, Frank 490, 507
 Thondrak 70
 Thoumayan, Garabed 253, 287
 Thrace 25, 69, 491
 Thurgovie 288, 508
 Tiflis 116, 118, 122, 123, 126, 127, 129, 136, 138, 143, 146, 147, 153, 198, 199, 200, 499
 Tiglatpalasar I^{er}, *roi* 28
 Tigranakert 43, 44
 Tigrane Ervandian, *roi* 40
 Tigrane II le Grand, *roi* 42, 43, 44
 Tigrc, *fleuve* 18
 Tileverian, Khancm 355
 Timour Lenk ou Tamerlan 80, 81, 84
 Tir 46, 47
 Tirakian, Hayk 232
 Tiriakian, Garéguine 354
 Tiridate I^{er}, *roi* 45
 Tiridate III, *roi* 49, 50, 51, 133
 Tissot, F. 508
 Tokat 108, 246, 247, 301, 307
 Tolstoï, P., *comte* 119
 Tonikian, Antaram 466
 Tontraciens 70, 71
 Toptani, Esad 387
 Torgom 24
 Toroumian, Karzouhie 544
 Toroumian, Yeghsapet 544
 Torounian, Santouchd 524
 Touchpa 32, 33, 35
 Toumadjian, Kevork 542
 Trajan 45
 Transcaucasie 114, 122, 123, 124, 154, 193, 201, 398, 405, 499, 504, 506, 527
 Transylvanie 81
 Trautmann, M. 486
 Trébizonde 105, 108, 198, 220, 243, 244, 246, 419, 473, 499, 500, 505, 520, 522
 Truog, Jak. R. 508
 Turkmanchai 117, 118, 119
 Turkmène 168,
 Tzamendav 75
 Tzovasar 213
 Tzovk 75
 Ukas 115, 149
 Ukraine 114
 Université de Genève 194, 547
 Usteri-Pestalozzi, E. 418
 Vagharch (Balach), *roi* 60
 Vagharchapat 50, 51
 Vahagn 46, 47
 Vahan, Vart 542
 Valachie 159
 Valais 272, 547
 Van 32, 33, 39, 92, 108, 166, 167, 182, 185, 188, 190, 191, 192, 193, 207, 220, 223, 230, 231, 232, 245, 247, 253, 292, 293, 381, 401, 406, 420, 421, 423, 426, 427, 428, 432, 517, 520, 522
 Van, *lac* 17, 28, 30, 32, 74, 93
 Vanatur-Amanor 46, 47
 Varag, *monastère* 231, 232
 Vardanian-Nazarbékian, Maro 194, 195
 Vardapétian, Hesu 335, 337
 Varduk 355
 Varjabedian, Vahanig 544
 Varjapétian, Nerses, *patriarche* 171, 176
 Varna 84
 Varto 167
 Vaspourakan 66, 67, 188
 Vaud 13, 256, 257, 272, 279, 283, 292, 316, 416, 507, 528, 549
 Vienne 111, 180, 181, 201, 305, 375
 Vieux-Turcs 384, 388, 392
 Vilayets 167, 168, 182, 184, 204, 217, 219, 220, 227, 230, 243, 419, 421, 497, 517, 519
 Vincent, Edgar 232, 234
 Virapetsi, Kirakos, *catholico* 80
 Viret, M. 256
 Virgile 37
 Virieux, *conseiller d'État* 256

- Virieux, *dir.* 418
 Vischer, Andreas 292, 293, 294, 351, 357, 358, 359, 360, 414, 418, 506, 535
 Vischer, Eberh. 418
 Vischer, Gertrud 12, 294, 359, 535
 Vischer, Wilhelm 418
 Vitto, Enrico 227
 Vologèse I^{er}, *roi* 45
 Vorontsov, Michail Larionovitch 123
 Vorperian, Zareh 358
 Voskéritchian, Abraham 355
 Voskéritchian, Lucia 355
 Vramian 405
 Vratsian, Simon 503
 Waddington, William Henry 181, 182
 Wakhranoff, Nelly von 509
 Wangenheim, Baron von 485
 Wattenwyl, Jean von 418
 Weingarten 288
 Wernigerode 477
 Werth, Carl 466
 Wesir Köprü 246
 Wettstein, O. 418
 Wieser, Theodor 12, 364, 537, 540
 Wiget, Gustav 508
 Wilhelm, Johann, *prince* 111
 Williamson, *vice-consul* 231
 Wilson, Woodrow, *président des États-Unis*, 489, 506, 509, 510, 517, 519, 520
 Wittelsbach, Konrad von, *cardinal* 74
 Witzemann, G. 418
 Wolff-Metternich 485
 Wüstenrot 440
 Wyss, Leo v. 418
 Wyss, R. 264, 265, 266, 267
 Xénophon 29, 40
 Xerxès 41
 Yazdeguerd II, *roi* 59
 Yedi-Kule 298
 Yeghegnut 500
 Yenicekale 220, 225, 246
 Yeramaie (Yerastian), Vartan 449
 Yerastian, Aram 387
 Yerastian, Arshalouis 544
 Yerastian, Haig 542
 Yerastian, Haighouhi 542
 Yerastian, Herant 542
 Yerastian, Vosgin 542
 Yerastian, Yervant 542
 Yermolov, Alexeï 116
 Yıldız 208, 248, 375, 376, 382
 Yonan, Youssouf 300
 Yozgat 245, 505
 Zakarian, Stépanos Aghavni, *patriarche* 100, 101
 Zakarian, Zakaré et Ivané 80
 Zareh 41
 Zarehavantsi, Sembat 70
 Zarembo-Kalinowskij, Felician Martin 135, 136, 139, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 151, 152, 157
 Zarifian, Serovpé 542
 Zatecki, Dr 286, 322
 Zavarian, Simon 199, 200
 Zbinden, Emma 12, 318
 Zeïtoun 112, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 244, 296, 427, 428, 432
 Zeki Bey 439
 Zeki Pacha 214, 215, 374
 Zenger, Lina 12, 309, 317, 322, 329
 Zenger, Marie 12, 286, 310, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 327, 466
 Zia Bey 414
 Zile 220, 246
 Zindjidere 293
 Ziyaeddin, Mehmet 385
 Zizianov, Pavel 115
 Zoar 278, 282
 Zohrab, *consul* 164
 Zohrap, Grigor 380, 385, 434, 435
 Zohrapian, Movses 157
 Zollinger, Johann Emil 437, 447
 Zoroastre 59
 Zürcher, Josephine 12, 291, 293, 350
 Zurich 194, 251, 283, 291, 292, 293, 366, 416, 417, 418, 508



Courte biographie

Dr Abel H. Manoukian est né à Beyrouth au Liban. Il a étudié la théologie à l'université de Vienne, obtenant sa maîtrise de théologie en 1987 et son doctorat en 1993. Il a servi les communautés de la Sainte Église apostolique arménienne en Autriche, en Arménie, au Canada et en Suisse pendant plus de 32 ans. Auteur de nombreux livres et articles en arménien occidental et oriental, en allemand, en anglais et en français. Il est actif dans des projets sociaux et culturels arméniens. Actuellement engagé comme assistant scientifique à l'Église évangélique réformée de Suisse, il est le secrétaire général du Conseil suisse des religions.



Mise en page du livre et conception de la couverture par :

Yeprem Tokjian, Toronto
ytokjian@gmail.com

Photo de couverture :

Vingt orphelins réfugiés arméniens sont accueillis à Begnins en 1922

Imprimé au Liban par :
SIPAN PRINTING

Tél. +961 1 875269, +961 3 183935, Email : armensepetjian@gmail.com

M-24
h
Ce livre vise à rendre hommage à la solidarité sans précédent du peuple suisse avec les Arméniens dans les moments les plus difficiles. Après avoir donné un aperçu complet de l'histoire arménienne et des événements qui ont conduit aux massacres et au génocide perpétrés contre les Arméniens, l'auteur explique comment le peuple suisse a pris position aux côtés de ses frères et sœurs arméniens dans la foi chrétienne.

Le contraste est saisissant entre la politique d'anéantissement impitoyable mise en œuvre par l'Empire ottoman et les exemples brillants d'altruisme fournis par les travailleurs humanitaires de Suisse qui - en tant que médecins, infirmiers et éducateurs - ont apporté au peuple arménien une aide formidable dans les circonstances les plus défavorables.

Deux exemples, parmi tant d'autres, doivent être mentionnés : Sœur Béatrice Rohner (1876-1947), de Bâle, qui a souffert d'une dépression nerveuse après toute l'horreur qu'elle a vécue en tant qu'enseignante et directrice d'un orphelinat, et Jakob Künzler (1871-1949), de Walzenhausen. Ayant connu Künzler, alors qu'il était vice-consul suisse à Jaffa, Carl Lutz l'a trouvé très inspiré pour ses propres efforts héroïques pour sauver les Juifs à Budapest en 1944.

L'auteur de ce livre donne à ses "témoins de l'humanité" suisses une voix vivante, sans aucune perte d'érudition, comme en témoignent les nombreuses notes de bas de page et références. Ses recherches extrêmement étendues intègrent pour la première fois des documents inédits provenant des archives suisses et constituent la base de cet ouvrage complet qui constitue un enrichissement significatif du sujet.

A.
Antoine

ISBN 978-9953-73-788-1



9 789953 737881